Histoire naturelle des coléoptères de France, par E. Mulsant,... et Cl. Rey,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Mulsant, Étienne (1797-1880). Histoire naturelle des coléoptères de France, par E. Mulsant,... et Cl. Rey,.... 1873/12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
 *La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
 *La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

 *des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
 *des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

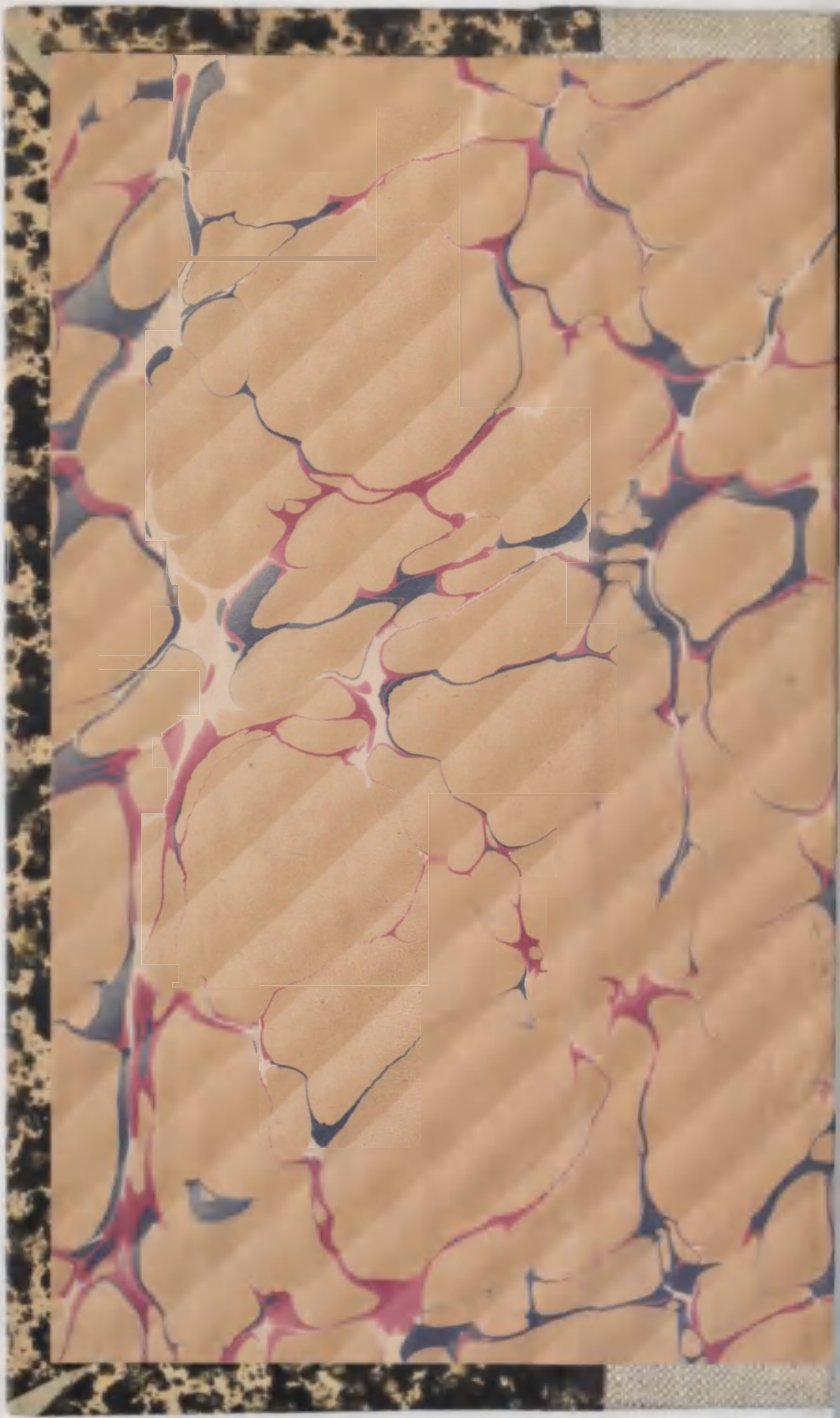

J. PIERRAKOS

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Correspondant de l'Institut,
Bibliothécaire-adjoint de la ville de Lyon, etc.

ET

CL. REY

Membre des Sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon, etc.

BRÉVIPENNES

(ALÉOCHARIENS)

— SUITE —

636

PARIS

DEYROLLE, NATURALISTE

RUE DE LA MONNAIE, 19

DÉCEMBRE 1873

686

8.S
522

(15)

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

BRÉVIPENNES

ALÉOCHARIENS

— SUITE —

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

©

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Correspondant de l'Institut,
Bibliothécaire-adjoint de la ville de Lyon, etc.

ET

CL. REY

Membre des Sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon, etc.

BIBLIOTHÈQUE E. MULSANT
11.1.
IMPRIMÉS

BRÉVIPENNES

ALÉOCHARIENS

— SUITE —

DÉPÔT LÉGAL
Rhône
N° 187
1874

PARIS
DEYROLLE, NATURALISTE
RUE DE LA MONNAIE, 19

—

DÉCEMBRE 1873

DE BRIVAZAC

COLLÉGIENS

A

MONSIEUR CHEVREUL

MEMBRE DE L'INSTITUT,

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PROFESSEUR AU JARDIN DES PLANTES,

DIRECTEUR DES GOBELINS, GRAND-OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

ET ETC.

MONSIEUR,

Lorsque vous vîntes à Lyon faire, avec tant d'éclat, des leçons sur le contraste simultané des couleurs, leçons si instructives pour notre fabrique de soieries et dont le temps n'a pas encore effacé le souvenir, votre bonté vous porta à donner des encouragements à nos travaux sur

l'histoire naturelle. Vos bienveillantes paroles ont contribué à nous servir de stimulant pour suivre cette voie.

Permettez-nous de vous offrir, dans l'hommage de ces modestes feuilles, un témoignage de notre reconnaissance et des sentiments profonds de respect et d'admiration avec lesquels

Nous avons l'honneur d'être

Monsieur,

Vos dévoués serviteurs,

E. MULSANT, Cl. REY.

Lyon, le 18 décembre 1873.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

Septième Branche

MYRMÉDONIAIRES

1er RAMEAU. — LOMÉCHUSATES

Genre *Lomechusa*, GRAVENHORST.

strumosa, GRAVENHORST.

Genre *Atemeles*, STEPHENS.

pubicollis, BRISOUT.
bifoveolatus, BRISOUT.
paradoxus, STEPHENS.
emarginatus, PAYKULL.

2e RAMEAU. — MYRMÉDONIATES

Genre *Zyras*, STEPHENS.

Haworthi, STEPHENS.
fulgida, GRAVENHORST.

S.-genre *Astilbus*, STEPHENS.

collaris, PAYKULL.

Genre *Myrmedonia*, ERICHSON.

limbata, PAYKULL.
similis, MAERKEL.
funesta, GRAVENHORST.
humeralis, GRAVENHORST.
cognata, MAERKEL.
ruficollis, GRIMMER.
lugens, GRAVENHORST.
laticollis, MAERKEL.

S.-genre *Myrmelia*, MULSANT et REY.

excepta, MULSANT et REY.

Genre *Drusilla*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

canaliculata, FABRICIUS.
Erichsoni, PEYRON.

3e RAMEAU. — MYRMÉCIATES

Genre *Myrmœcia*, MULSANT et REY.

tuberiventris, FAIRMAIRE.
rigida, ERICHSON.
Rougeti, FAIRMAIRE.

4e RAMEAU. — HOMALOTATES

Genre *Callicerus*, GRAVENHORST.

S.-genre *Semiris*, HEER.

rigidicornis, ERICHSON.

S.-genre *Callicerus verus*.

obscurus, GRAVENHORST.

HOMALOTATES VRAIS.

PREMIÈRE SECTION.

Genre *Earota*, MULSANT et REY.

Reyi, KIESENWETTER.

Genre *Kraatzia*, DE SAULCY.

lævicollis, MULSANT et REY.

Genre *Nototheeta*, THOMSON.

flavipes, GRAVENHORST.
confusa, MAERKEL.

S.-genre *Lyprocorrhe*, THOMSON.

anceps, ERICHSON.

Genre *Thamiaræa*, THOMSON.

cinnamomea, GRAVENHORST.
hospita, MAERKEL.
australis, MULSANT et REY.

Genre *Heterota*, MULSANT et REY.

plumbea, WATERHOUSE.

Genre *Alianta*, THOMSON.

incana, ERICHSON.

DEUXIÈME SECTION.

Genre *Colpodota*, MULSANT et REY.

S.-genre *Hemitropia*, MULSANT et REY.

melanaria, MANNERHEIM.

S.-genre *Coprothassa*, THOMSON.

testudinea, ERICHSON.

S.-genre *Colpodota vera.*

pygmaea, GRAVENHORST.
obfuscata, GRAVENHORST.
aterrima, GRAVENHORST.
stercoraria, KRAATZ.
parens, MULSANT et REY.
piceorufa, MULSANT et REY.
subgrisescens, MULSANT et REY.
lacertosa, MULSANT et REY.

S.-genre *Acrotona*, THOMSON.

orbata, ERICHSON.
fungi, GRAVENHORST.
negligens, MULSANT et REY.
læticornis, MULSANT et REY.
navicula, MULSANT et REY.
orphana, ERICHSON.
nigerrima, AUBÉ.
clientula, ERICHSON.
pulchra, KRAATZ.

S.-genre *Solenia*, MULSANT et REY.

simulans, MULSANT et REY.
vernacula, ERICHSON.
subsinuata, ERICHSON.
sinuatocollis, BRISOUT.
fimorum, BRISOUT.

Genre *Chætida*, MULSANT et REY.

longicornis, GRAVENHORST.

Genre *Badura*, MULSANT et REY.

parva, SAHLBERG.
nudicornis, MULSANT et REY.

Genre *Pycnota*, MULSANT et REY.

atrata, MANNERHEIM.

Genre *Microdota*, MULSANT et REY.

S.-genre *Hilara*, MULSANT et REY.

fulva, MULSANT et REY.
minor, AUBÉ.
palleola, ERICHSON.

S.-genre *Philhygra*, MULSANT et REY.

palustris, KIESENWETTER.
perdubia, MULSANT et REY.
obscura, MULSANT et REY.

S.-genre *Microdota vera.*

brunnipes, MULSANT et REY.
divisa, MAERKEL.
autumnalis, ERICHSON.
lacustris, BRISOUT.
parvicornis, MULSANT et REY.
inquinula, ERICHSON.
asperana, MULSANT et REY.
foveicollis, KRAATZ.
sericea, MULSANT et REY.

ægra, HEER.
liliputana, BRISOUT.

S.-genre *Datomicra*, MULSANT et REY.

spreta, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
celata, ERICHSON.
montana, MULSANT et REY.
nigra, KRAATZ.
sordidula, ERICHSON.

S.-genre *Poctyna*, MULSANT et REY.

paradoxa, MULSANT et REY.

Genre *Ceritaxa*, MULSANT et REY.

testaceipes, HEER.
spissata, MULSANT et REY.
dilaticornis, KRAATZ.

Genre *Homalota*, ERICHSON.

S.-genre *Xenota*, MULSANT et REY.

myrmecobia, KRAATZ.

S.-genre *Dimetrota*, MULSANT et REY.

PREMIER GROUPE.

marcida, ERICHSON.
livida, MULSANT et REY.
subcavicola, BRISOUT.
intermedia, THOMSON.
cadaverina, BRISOUT.
lævana, MULSANT et REY.
immunda, BRISOUT.
lætipes, MULSANT et REY.
putrida, KRAATZ.
subrugosa, KIESENWETTER.
Aubei, BRISOUT.
procera, KRAATZ.
ravilla, ERICHSON.
atramentaria, GYLLENHAL.
tristicula, MULSANT et REY.

DEUXIEME GROUPE.

contristata, KRAATZ.

S.-genre *Alaobia*, THOMSON.

ochracea, ERICHSON.
subterranea, MULSANT et REY.
gagatina, BAUDI.
coriaria, KRAATZ.
nitidicollis, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
basicornis, MULSANT et REY.
oblita, ERICHSON.
nutans, MULSANT et REY.
tædula, MULSANT et REY.

S.-genre *Tetropla*, MULSANT et REY.

erythrocera, HEER.
nigritula, GRAVENHORST.
Linderi, BRISOUT.

S.-genre *Mycota*, MULSANT et REY.

humeralis, KRAATZ.
sodalis, ERICHSON.

S.-genre *Atheta*, THOMSON.

xanthopus, THOMSON.
decepta, MULSANT et REY.
fungicola, THOMSON.
subrecta, MULSANT et REY.
socialis, THOMSON.

S.-genre *Homalota vera*.

ebenina, MULSANT et REY.
validicornis, MÆRKEL.
interrupta, MULSANT et REY.
triangulum, KRAATZ.
Pertyi, HEER.
foliorum, MULSANT et REY.
castanoptera, MANNERHEIM.
robusta, MULSANT et REY.
sericans, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
aquatica, THOMSON.

Genre *Pelurga*, MULSANT et REY.

luridipennis, MANNERHEIM.

Genre *Liogluta*, THOMSON.

S.-genre *Thinobæna*, THOMSON.

vestita, GRAVENHORST.

S.-genre *Megista*, MULSANT et REY.

graminicola, GRAVENHORST.

S.-genre *Liogluta vera.*

pagana, Erichson.
crassicornis, Gyllenhal.
subalpina, Mulsant et Rey.
hypnorum, Kiesenwetter.
hepatica, Erichson.
umbonata, Erichson.
nitidula, Kraatz.
ocaloides, Brisout.

Genre *Phyogora*, Mulsant et Rey.

hygrobia, Thomson.

Genre *Traumœcia*, Mulsant et Rey.

excavata, Gyllenhal.
nigricornis, Thomson.

Genre *Dinarda*, Thomson.

æquata, Erichson.
angustula, Gyllenhal.
linearis, Gravenhorst.
melanocornis, Mulsant et Rey.
pubes, Mulsant et Rey.

Genre *Plataræa*, Thomson.

brunnea, Fabricius.
depressa, Gravenhorst.
nigrifrons, Erichson.
geniculata, Mulsant et Rey.

TROISIÈME SECTION.

Genre *Zoosetha*, Mulsant et Rey.

inconspicua, Erichson.
cribrata, Kraatz.

Genre *Halobrechta*, Thomson.

puncticeps, Thomson.
halensis, Mulsant et Rey.
anthracina, Fairm. et Laboulbène.

Genre *Anopleta*, Mulsant et Rey.

lepida, Kraatz.

Genre *Alevonota*, Thomson.

rufotestacea, Kraatz.
elegantula, Brisout.

Genre *Heteronoma*, Mulsant et Rey.

luctuosa, Mulsant et Rey.
minuta, Brisout.

Genre *Ouralia*, Mulsant et Rey.

picicornis, Mulsant et Rey.
atomaria, Kraatz.

Genre *Apimela*, Mulsant et Rey.

macella, Erichson.
pallens, Mulsant et Rey.

Genre *Pachnida*, Mulsant et Rey.

nigella, Erichson.

Genre *Amidobia*, Thomson.

parallela, Mannerheim.

Genre *Meotica*, Mulsant et Rey.

exilis, Erichson.
parasita, Mulsant et Rey.
parilis, Mulsant et Rey.
misera, Mulsant et Rey.
pusilla, Mulsant et Rey.
indocilis, Heer.

S.-genre *Cryptusa*, Mulsant et Rey.

capitalis, Mulsant et Rey.

Genre *Amischa*, Thomson.

analis, Gravenhorst.
arata, Mulsant et Rey.
forcipata, Mulsant et Rey.
soror, Kraatz.
filum, Mulsant et Rey.
minima, Mulsant et Rey.

QUATRIÈME SECTION.

Genre *Liota*, Mulsant et Rey.

gracilenta, Erichson.
læviceps, Brisout.

Genre *Bessobia*, THOMSON.

occulta, ERICHSON.
nebulosa, MULSANT et REY.
gibbera, MULSANT et REY.
punctipennis, KRAATZ.

Genre *Metaxya*, MULSANT et REY.

apricans, MULSANT et REY.
meridionalis, MULSANT et REY.
marina, MULSANT et REY.
sequanica, BRISOUT.
elongatula, GRAVENHORST.
terminalis, GRAVENHORST.
Brisouti, DE HAROLD.
volans, SCRIBA.
gemina, ERICHSON.

Genre *Dilacra*, THOMSON.

luteipes, ERICHSON.

S.-genre *Dacrila*, MULSANT et REY.

fallax, KRAATZ.

S.-genre *Dralica*, MULSANT et REY.

vilis, ERICHSON.
difficilis, BRISOUT.

Genre *Disopora*, THOMSON.

currax, KRAATZ.
languida, ERICHSON.
longicollis, MULSANT et REY.
velox, KRAATZ.
immatura, MULSANT et REY.
pavens, ERICHSON.

S.-genre *Aloconota*, THOMSON.

gregaria, ERICHSON.
latesulcata, MULSANT et REY.

Genre *Thinaecia*, MULSANT et REY.

gracilicornis, ERICHSON.
Libitina, MULSANT et REY.
hæsitans, MULSANT et REY.
merita, MULSANT et REY.
fragilicornis, KRAATZ.

S.-genre *Hydrosmecta*, THOMSON.

fluviatilis, KRAATZ.
fragilis, KRAATZ.
thinobioïdes, KRAATZ.
callida, MULSANT et REY.
amara, MULSANT et REY.
subtilissima, KRAATZ.
deformis, KRAATZ.

Genre *Hygroecia*, MULSANT et REY.

debilis, ERICHSON.
parca, MULSANT et REY.

Genre *Taxicera*, MULSANT et REY.

deplanata, GRAVENHORST.
perfoliata, MULSANT et REY.
indigna, MULSANT et REY.

HOMALOTATES FAUX

Genre *Geostiba*, THOMSON.

tibialis, HEER.
cæsula, ERICHSON.
circellaris, GRAVENHORST.

Genre *Discerota*, MULSANT et REY.

torrentum, KIESENWETTER.

Genre *Dadobia*, THOMSON.

immersa, ERICHSON.

Genre *Thectura*, THOMSON.

cuspidata, ERICHSON.

Genre *Tomoglossa*, KRAATZ.

luteicornis, ERICHSON.

Genre *Schistoglossa*, KRAATZ.

viduata, ERICHSON.

5e RAMEAU. — PRONOMÉATES

Genre *Pronomœa*, ERICHSON.

rostrata, ERICHSON.

6e RAMEAU. — TACHYUSATES

Genre *Brachyusa*, MULSANT et REY.

concolor, ERICHSON.

Genre *Ischnopoda*, THOMSON.

S.-genre *Thinonoma*, THOMSON

atra, GRAVENHORST.

S.-genre *Ischnopoda vera.*

umbratica, ERICHSON.
exarata, MANNERHEIM.

Genre *Gnypeta*, THOMSON.

ripicola, KIESENWETTER.
labilis, ERICHSON.
velata, ERICHSON.

Genre *Tachyusa*, ERICHSON.

S.-genre *Cathusya*, MULSANT et REY.

scitula, ERICHSON.

S.-genre *Tachyusa vera.*

objecta, MULSANT et REY.
concinna, HEER.
nigrita, HEER.
coarctata, ERICHSON.
constricta, ERICHSON.

S.-genre *Caliusa*, MULSANT et REY.

balteata, ERICHSON.
ferialis, ERICHSON.

Genre *Xenusa*, MULSANT et REY.

uvida, ERICHSON.
sulcata, KIESENWETTER.

Genre *Iliusa*, MULSANT et REY.

læsa, ERICHSON.
fugax, ERICHSON.

7e RAMEAU. — FALAGRIATES

Genre *Borboropora*, KRAATZ.

Kraatzii, FUSS.

Genre *Falagria*, MENNERHEIM.

sulcata, PAYKULL.
sulcatula, GRAVENHORST.
thoracica, CURTIS.
naevula, ERICHSON.
nigra, GRAVENHORST.

Genre *Cardiola*, MULSANT et REY.

obscura, GRAVENHORST.

TRIBU
DES
BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

SEPTIÈME BRANCHE

MYRMÉDONIAIRES

Caractères. *Corps* quelquefois assez large et assez épais, le plus souvent allongé ou oblong. *Tête* saillante ou assez saillante, généralement plus ou moins resserrée à sa base, rarement portée sur un cou grêle. *Tempes* avec ou sans rebord latéral. Les deuxième et troisième articles des *palpes maxillaires* modérément, rarement très-allongés. *Palpes labiaux* de forme normale, rarement sétiformes (1). *Antennes* plus ou moins allongées, plus ou moins épaissies vers leur extrémité; de onze articles. *Prothorax* ordinairement carré ou transverse, parfois cordiforme. *Prosternum* généralement peu ou à peine développé au devant des hanches antérieures, rarement d'une manière sensible. *Lame mésosternale* tantôt courte, large, tronquée ou arrondie au sommet, tantôt aiguë et plus ou moins prolongée. *Hanches intermédiaires* rarement notablement, parfois légèrement distantes, souvent contiguës ou subcontiguës. *Tibias* simplement ciliés ou pubescents sur leur tranche externe. *Tarses antérieurs* de quatre articles : les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq.

Obs. Cette septième branche marche à peu près parallèlement à la suivante, c'est-à-dire que chacun des rameaux qui la composent répond d'une manière plus ou moins manifeste à chacun de ceux de la branche des *Bolitocharaires*. Elle rappelle aussi quelques genres de celle des *Aléocharaires*.

(1) Le genre *Pronomæa*, seul, présente les deuxième et troisième articles des palpes maxillaires très-allongés, et les palpes labiaux sétiformes.

Elle comprend sept rameaux que nous disposerons comme il suit :

Prosternum non ou à peine développé au devant des hanches antérieures. *Prothorax* non cordiforme, carré ou transverse. *Premiers segments de l'abdomen* ou rarement portée sur un cou grêle. *Premier article des tarses postérieurs du prothorax* non ou à peine saillants. *Corps* plus ou moins allongé. *Lame mésosternale* en pointe mousse ou acérée jusqu'à la moitié ou au delà des hanches intermédiaires : *celles-ci* contiguës, subcontiguës ou même sensiblement distantes. *Cuisses antérieures* sans pinceaux de poils serrés. *Angles postérieurs du prothorax* saillants. *Lame mésosternale* très-courte, large, tronquée au sommet. *Hanches intermédiaires* notablement distantes. *Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs* assez allongé. *Corps* assez large, assez épais. LOMÉCHUSATES.

Tête non ou à peine développé au devant des hanches antérieures. *Corps* plus ou moins allongé ou très-allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis, celui des *intermédiaires* non ou à peine plus long que le deuxième. *Les deux ou trois premiers arceaux du ventre* resserrés à leur base. *Bouche* sensiblement développé au devant des hanches antérieures. *Tête* portée sur un cou grêle. *Prothorax* plus ou moins cordiforme. *Hanches intermédiaires* assez distantes. *Premier article des tarses postérieurs* très-allongé : celui des *intermédiaires* allongé ou suballongé. FALAGRIATES.

Tête non ou à peine développé au devant des hanches antérieures. *Corps* plus ou moins allongé. *Lame mésosternale* en pointe mousse ou acérée jusqu'à la moitié ou au delà des hanches intermédiaires : *celles-ci* contiguës, subcontiguës ou même sensiblement distantes. *Cuisses antérieures* sans pinceaux de poils serrés. *Angles postérieurs du prothorax* saillants. *Lame mésosternale* très-courte, large, tronquée au sommet. *Hanches intermédiaires* notablement distantes. *Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs* assez allongé. *Corps* assez large, assez épais. LOMÉCHUS

PREMIER RAMEAU

LOMÉCHUSATES

Caractères. *Corps* oblong, large ou assez large, épais, robuste. *Tête* petite, subtrapéziforme, non portée sur un cou grêle, à peine ou non resserrée à sa base, assez saillante. *Tempes* mousses ou avec une légère saillie latérale obtuse (1). *Antennes* allongées, assez robustes. *Prothorax* transverse, plus ou moins relevé sur les côtés, à angles postérieurs bien marqués et saillants. *Élytres* très-courtes. *Abdomen* subparallèle, presque plan en dessus, avec les trois premiers segments garnis chacun sur les côtés d'un épais fascicule ou pinceau de poils serrés. *Prosternum* très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* large, très-courte, atteignant seulement le quart des hanches intermédiaires, largement tronquée au sommet. *Hanches intermédiaires* notablement distantes. *Pieds* parfois robustes. *Cuisses antérieures* nullement angulées, mais graduellement rétrécies à leur base. *Tarses postérieurs* peu allongés, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : celui des *intermédiaires* suballongé.

Obs. Ce rameau, très-tranché, est remarquable par son corps large ou assez large, et plus ou moins épais ; par le prothorax relevé sur les côtés et à angles postérieurs saillants ; par la lame mésosternale très-courte et large, avec les hanches intermédiaires partant fortement distantes ; par les tarses peu allongés, avec le premier article des intermédiaires et postérieurs suballongé ou allongé, et surtout pour les pinceaux de poils serrés qui garnissent les côtés des premiers segments de l'abdomen, caractère qui le distingue également de tous les *Aléochariens* et même de tous les autres *Brévipennes*.

Par l'écartement des hanches intermédiaires, ce rameau, à part les mœurs, rappellerait celui des *Gyrophénates* de la branche des *Bolitochaires*.

(1) Les *palpes* sont de forme et de grandeur normales.

Ce rameau renferme deux genres de forme singulière, et dont voici les caractères les plus saillants :

Pieds

robustes. *Cuisses* garnies en dessous vers leur extrémité d'une frange de poils très-serrés. *Tibias* épaissis, brusquement resserrés à leur base, subatténués vers leur sommet, sensiblement arqués sur leur tranche externe. *Antennes* allongées, subfiliformes avec les cinquième à dixième articles non transverses, subcyathiformes : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis. *Les premiers segments de l'abdomen* densement ciliés sur les côtés de leur bord apical : *les angles postérieurs du sixième* peu prolongés, mousses ou arrondis : *le segment de l'armure* enfoui, rétractile. LOMECHUSA.

peu robustes. *Cuisses* sans frange de poils en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, sublinéaires, non ou à peine arqués sur leur tranche externe. *Antennes* suballongées, faiblement et subfusiformément épaissies avant leur extrémité, avec les cinquième à dixième articles transverses ou subtransverses : le dernier plus long que les deux précédents réunis. *Les premiers segments de l'abdomen* non ciliés sur les côtés de leur bord apical : *les angles postérieurs du sixième* prolongés et aigus : *le segment de l'armure*, apparent, peu rétractile, subsemi-circulaire. ATEMELES.

Genre *Lomechusa*, Loméchuse, Gravenhorst.

Gravenhorst, Mon., p. 178.

Etymologie : λωμα, frange; ἔχω, j'ai.

Caractères. *Corps* oblong, large, épais, robuste, subparallèle, ailé. *Tête* petite, trapéziforme, beaucoup moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base; obtusément et subangulairement rétrécie en avant; assez saillante et subinclinée. *Tempes* mutiques sur les côtés. *Épistome* tronqué ou à peine échancré en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement arquées à leur extrémité. *Palpes maxil-*

laires médiocrement développés, de quatre articles : les deuxième et troisième subégaux : celui-là distinctement, celui-ci à peine épaissis vers leur sommet : le dernier petit, grêle, subulé, beaucoup plus court que le précédent. *Palpes labiaux* courts, de trois articles : le premier oblong, assez épais : le deuxième aussi long ou à peine plus court, un peu moins épais : le dernier au moins aussi long que le précédent, mais plus grêle, subsubulé, subcylindrique. *Menton* transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, largement échancré au sommet. *Tige des mâchoires* très-obtusément angulée à la base.

Yeux assez petits, un peu saillants, subovalaires, subrectilignes ou subsinués à leur bord postérieur, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes allongées, assez robustes ; subfiliformes ou à peine épaissies avant leur extrémité ; insérées entre les yeux dans une fossette médiocre et peu profonde (1) ; de onze articles : le premier oblong, assez fortement épaissi, subéchancré au bout en dessus : le deuxième assez court : le troisième plus long : les quatrième à dixième subcyathiformes, nullement transverses, non contigus : le dernier suballongé, conique.

Prothorax transverse, environ de la longueur des élytres à sa base ; un peu rétréci en avant, subéchancré à son bord antérieur qui est sensiblement élevé au-dessus du niveau du vertex, avec les angles antérieurs arrondis ; largement et fortement relevé sur les côtés, avec ceux-ci subarqués sur leur tranche ; profondément bissinué à la base, avec le lobe médian recouvrant un peu celle des élytres, et les angles postérieurs bien marqués et presque droits. *Repli inférieur* très-large, presque plan, subparallèle dans sa partie antérieure, dilaté en forme d'angle derrière les hanches.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres très-courtes, très-fortement transverses ; subcarrément tronquées à leur bord apical ; très-légèrement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe ; subrectilignes et sans rebord ou arête sur leurs côtés. *Repli latéral* large, à bord interne subarqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un triangle fortement transverse et peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane très-courte, largement et obtusément tronquée au sommet, s'arrêtant vers le quart antérieur des hanches intermédiaires.

(1) Cette fossette joint ou joint presque, dans sa partie supérieure, le bord interne des yeux.

Médiépisternums très-développés, non distincts du mésosternum. *Médiépimères* grandes, trapéziformes, transversalement obliques. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord apical(1); subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; légèrement prolongé entre celles-ci en angle subobtus et à sommet subincisé; fortement avancé entre les intermédiaires en forme de lame large, subparallèle, subéchancrée en avant (2), où elle se lie à la lame mésosternale, au moyen d'un listel intermédiaire lisse. *Postépisternums* très-développés, allongés en forme de langue longitudinalement oblique, un peu plus étroite en arrière et tronquée au bout, à bord interne divergeant sensiblement du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, prolongées extérieurement au delà du sommet des élytres en forme de lobe large et tronqué.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres; subarqué sur les côtés; presque plan en dessus; fortement et épaissement rebordé latéralement, plus faiblement en arrière; pouvant facilement se recourber en demi-cercle au-dessus du corps; à deuxième segment basilaire plus ou moins découvert: les trois premiers et le cinquième subégaux, le quatrième souvent plus court: les trois premiers garnis chacun sur les côtés d'un épais fascicule ou pinceau de poils serrés et fauves, obliquement dirigé en dedans de la tranche latérale: le deuxième basilaire et les deux premiers densement ciliés sur les côtés de leur bord apical: le sixième assez saillant, assez profondément échancré au sommet, avec les lobes latéraux prolongés en angle arrondi et garni d'une frange de poils fauves: celui de l'armure plus ou moins enfoui, rétractile. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus grand que les suivants: les deuxième et troisième subégaux, les troisième à cinquième graduellement plus courts: le sixième plus ou moins développé.

Hanches antérieures très-grandes, très-saillantes, oblongues, un peu obliques, subconvexes en avant, planes en dessous, subcontiguës, dilatées à leur sommet externe en forme de lame courte, large et subtronquée. Les *intermédiaires* beaucoup moindres, ovales-oblongues, assez saillantes, à peine obliques, excavées en avant vers leur extrémité, notablement distantes. Les *postérieures* assez développées, très-rapprochées intérieurement

(1) Le bord apical est longé en avant par un sillon obsolète.

(2) Les côtés de cette lame sont finement rebordés, et ces fins rebords se détachent avant le sommet pour se réunir en arc obsolète.

à leur base ; à *lame supérieure* presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en forme de cône irrégulier ou de trapèze subhorizontal ; à *lame inférieure* transverse, assez large, subparallèle, à angle apical externe assez aigu mais émoussé au sommet.

Pieds allongés, robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* assez petits, en forme d'onglet arrondi au côté extérieur ; les *postérieurs* plus grands, en ovale acuminé et détaché au sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies vers leur milieu, distinctement rainurées et largement sinuées en dessous au moins dans leur tiers postérieur, avec les bords de la rainure garnis d'une frange de poils très-serrés : les *postérieures* sensiblement cambrées. *Tibias* un peu moins longs que les cuisses, étroits à leur base, brusquement épaissis après celle-ci et puis subatténués vers leur extrémité, sensiblement arqués sur leur tranche externe, armés, au bout de leur tranche inférieure, de deux éperons bien distincts, droits, assez forts, subparallèles. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, moins longs que les tibias ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles oblongs, subégaux ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ; les *postérieurs* un peu plus développés, à premier article allongé, presque égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, subégaux ; le dernier de tous les tarses au moins égal aux deux précédents réunis. *Ongles* grêles, subarqués, plus ou moins infléchis.

Obs. La seule espèce de ce genre est d'une taille assez forte. Elle est remarquable, ainsi que les espèces du genre suivant, par les épais fascicules de poils d'un roux doré, dont sont parés en dessus les côtés de l'abdomen. Sans doute, comme chez les *Clavigères*, ces faisceaux de poils laissent transsuder un liquide sucré dont les fourmis paraissent friandes. Aussi celles-ci, avec lesquelles on les rencontre presque toujours, ont-elles le soin de les parquer et de les empêcher d'abandonner leur société.

1. **Lomechusa strumosa**, Gravenhorst.

Oblongue, large, peu convexe, d'un ferrugineux assez brillant et assez obscur, avec les parties de la bouche, les pieds et les élytres un peu plus clairs. Antennes à peine épaissies, avec les cinquième à dixième articles

non transverses. Tête éparsement pubescente, très-finement chagrinée, fortement impressionnée en avant. Prothorax très-fortement transverse, un peu plus étroit en avant; éparsement sétosellé, obsolètement granulé, brillant et subdéprimé sur son disque; brièvement pubescent, chagriné et fortement relevé sur les côtés; à angles postérieurs arrondis et peu prolongés. Élytres courtes, légèrement pointillées et distinctement pubescentes. Abdomen subarrondi sur les côtés, presque lisse sur le dos. Pieds robustes, tomenteux avec la base des cuisses glabre.

♂. *Cinquième segment abdominal* à angles postérieurs assez fortement relevés.

♀. *Cinquième segment abdominal* à angles postérieurs légèrement relevés.

Staphylinus strumosus, Fabricius, Ent. Syst. t. II, p. 525, 28. — Id. Syst. Eleuth. II, 597, 36.

Aleochara strumosa, Gravenhorst, Micr. 91, 35. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. 387, 35.

Lomechusa strumosa, Gravenhorst, Mon. 179, 1. — Gyllenhall, Ins. Suec. II, 437, 1.—Mannerheim, Brach. 65, 1.— Erichson, Gen. et Spec. Staph. 203, 1. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 304, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 675. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 465. — Kraatz, Ins. Deut. II, 113. — Thomson, Skand. Col. II, 242, 1 (1860).

Long., 0m,0060 (2 3/4 l.) ; — larg., 0m,0025 (1 1/4 l.)

Corps oblong, large, brièvement pubescent, assez brillant, d'un ferrugineux assez obscur.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax ; parsemée de poils déprimés et d'un gris jaunâtre ; très-finement chagrinée ; obscure et mate. *Front* largement et fortement impressionné entre les yeux. *Épistome* longitudinalement convexe ; souvent membraneux dans sa partie antérieure ; distinctement et éparsement sésosellé sur le devant de sa partie cornée. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix brillant, finement cilié au sommet. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux, avec l'extrémité des *mandibules* d'un noir de poix brillant. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié, surtout au sommet.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes allongées, presque aussi longues que la tête, le prothorax et les élytres réunis ; subfiliformes ou à peine épaissies avant leur extrémité ; d'un ferrugineux obscur et mat ; revêtues d'un léger duvet grisâtre et déprimé ; à premier article paré d'un pubescence plus grossière, également déprimée, mais éparse et d'un gris jaunâtre : ce même article oblong, assez fortement épaissi, obconico-subcylindrique, subéchancré au sommet de sa partie supérieure (1) : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième court, beaucoup plus étroit que le premier : le troisième presque en massue, d'un tiers environ plus long que le précédent : le quatrième paraissant parfois à peine subtransverse : les cinquième à dixième subcyathiformes, pas plus ou même un peu moins larges que longs : le dernier suballongé, conique, subégal ou à peine égal aux deux précédents réunis, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; aussi large en arrière que les élytres ; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs très-obtus et arrondis ; fortement relevé et subarrondi sur les côtés ; profondément bissinué à sa base, avec le lobe médian relevé, arrondi et beaucoup plus prolongé que les angles postérieurs qui sont presque droits, arrondis à leur sommet et à peine recourbés en arrière ; subsillonné sur sa ligne médiane ; subdéprimé, brillant, obsolètement et éparsement granulé sur son disque ; fortement et arcuément impressionné de chaque côté de celui-ci (2) ; mat, chagriné ou ruguleux sur sa tranche latérale qui est recouverte d'une pubescence déprimée, courte, peu serrée, assez distincte et d'un gris jaunâtre ; revêtu sur sa partie discale d'une très-fine pubescence grisâtre, assez longue, subredressée et un peu inclinée en arrière, et orné sur le côté interne de la marge latérale de quelques soies obscures plus longues et tout à fait redressées ; entièrement d'un ferrugineux assez foncé.

Écusson obscur, éparsement pubescent, mat, finement chagriné, avec son sommet lisse et brillant, à pointe mousse.

Élytres très-courtes, à peine plus longues que le prothorax dans son milieu ; subparallèles sur leurs côtés ; faiblement convexes en arrière ; d'un ferrugineux assez brillant et un peu plus clair que le reste du corps ; fine-

(1) Cette échancrure permet au reste de l'antenne de se renverser supérieurement en arrière.

(2) Souvent ces impressions paraissent géminées ou divisées en deux : l'une postérieure, l'autre antérieure et un peu plus en dedans.

ment ponctuées ; recouvertes d'une pubescence blonde, fine, déprimée, un peu plus serrée vers l'angle postéro-externe ; parées en outre à leur base de quelques soies obscures, assez longues et redressées. *Épaules* assez largement arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres ; subarrondi sur les côtés ; brillant et presque lisse sur le dos ; ferrugineux avec sa région médiane souvent plus foncée ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; avec les trois premiers segments subégaux, le quatrième et parfois le cinquième plus courts : les trois premiers très-légèrement, les quatrième et cinquième à peine impressionnés en travers à leur base ; les trois premiers munis à leur tranche latérale d'un fort pinceau de poils fauves, obliquement dirigé en dedans ; le deuxième basilaire et les deux premiers densement ciliés de poils de même couleur sur les côtés de leur bord apical ; le deuxième basilaire et le premier normal, légèrement, les deux suivants à peine sinués sur le milieu de leur bord postérieur : le quatrième subrectiligne : le cinquième largement subéchancré à son sommet, avec ses angles apicaux plus ou moins relevés et légèrement ciliés ; le sixième assez profondément échancré, avec les lobes latéraux en angle arrondi et garni au sommet d'une frange de poils fauves : celui de l'armure plus ou moins enfoui.

Antépectus ferrugineux, finement chagriné, avec le repli inférieur du prothorax parsemé de poils fauves, déprimés : le *prosternum* convexe et nu. Le reste de la *poitrine* d'un ferrugineux très-obscur ou presque d'un brun de poix, légèrement et subrâpeusement ponctué ; parsemé d'une pubescence d'un fauve doré, déprimée, beaucoup plus apparente et condensée sur la dernière moitié des postépimères ; avec le *métasternum* un peu plus lisse, parsemé de soies obscures, assez longues et redressées.

Ventre convexe, d'un ferrugineux brillant ; parcimonieusement, finement et râpeusement pointillé ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond doré, déprimée, un peu plus longue et plus apparente sur les deux premiers arceaux ; hérissé en outre de soies obscures, peu serrées, mais redressées, assez longues et assez raides, un peu plus rares sur les deux derniers arceaux ; le premier un peu plus grand que les suivants : les deuxième et troisième subégaux, les troisième à cinquième graduellement un peu plus courts : le sixième subsinueusement et subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical.

Pieds robustes, d'un ferrugineux assez brillant, râpeusement et assez densement pointillés ; recouverts d'une pubescence courte, d'un fauve doré,

plus ou moins déprimée, assez serrée sur les tibias, très-condensée dans la dernière moitié de la face antérieure, et dans le dernier tiers de la face postérieure des cuisses, nulle ou peu visible dans la première moitié de celles-ci, qui offrent leur base plus finement et plus densement pointillée. *Tibias* forts, brusquement épaissis dès après leur base, graduellement subatténués dans leur dernière moitié. *Tarses* assez grêles, subatténués vers leur extrémité, beaucoup moins longs que les tibias, distinctement ciliés en dessous, offrant en dessus seulement un ou deux cils vers le sommet de chaque article.

Patrie. Cette espèce, qui n'est pas très-commune, se rencontre pendant l'été, sous les pierres ou dans les mousses, en compagnie de la *myrmica rubra* et des *formica rufa*, *flava* et *cunicularia*. Elle se plait principalement dans les collines et les montagnes : les environs de Paris, la Picardie, la Bretagne, le Maine, l'Alsace, la Bourgogne, le Jura, l'Auvergne, la Lozère, etc. Nous l'avons capturée à Limonest près Lyon, à Lons-le-Saulnier, dans le Bugey, au mont Pilat et dans la chaine des montagnes lyonnaises.

Obs. Cette espèce est aisée à distinguer des *Atemeles* par ses antennes plus longues et plus grêles ; par sa taille plus avantageuse, par les angles postérieurs du prothorax moins prolongés et arrondis ; par ses pieds plus robustes, avec les hanches antérieures sensiblement dilatées extérieurement à leur sommet, et les postérieures à lame supérieure plutôt trapéziforme que conique, etc.

Genre *Atemeles*, Atémèle, Stephens.

Stephens, Illustr., V., p. 107.

Etymologie : ἀτημελής, négligé.

Caractères. *Corps* oblong, assez large, assez épais, assez robuste, subparallèle, ailé.

Tête petite, subtrapéziforme, beaucoup moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément et subangulairement rétrécie en avant, assez saillante et subinclinée. *Tempes* avec une légère saillie latérale obtuse. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au som-

met. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* médiocrement développés, de quatre articles : le deuxième assez épais, subarqué : le troisième subégal au précédent, suballongé, subcylindrique ou à peine épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé, beaucoup plus court que le troisième, subatténué vers son sommet. *Palpes labiaux* courts, de trois articles : le premier épais, le deuxième un peu moins épais et un peu plus court : le dernier plus étroit et un peu plus long que le deuxième, subsubulé, subcylindrique. *Menton* transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, largement et faiblement échancré au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux médiocres, assez saillants, subovalaires, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, assez robustes, faiblement et subfusiformément épaissies avant leur extrémité, insérées entre les yeux dans une fossette médiocre et peu profonde (1) ; de onze articles ; le premier oblong, assez fortement épaissi, échancré au bout en dessus ; le deuxième oblong ; le troisième sensiblement plus long que le deuxième : les quatrième à dixième plus ou moins transverses, non contigus : le dernier allongé, plus ou moins conique.

Prothorax transverse, aussi large ou plus large à sa base que les élytres ; parfois sensiblement rétréci en avant ; tronqué ou subtronqué à son bord antérieur qui est visiblement élevé au-dessus du niveau du vertex, avec les angles antérieurs plus ou moins largement arrondis; largement et plus ou moins fortement relevé sur les côtés avec ceux-ci parfois subsinués sur leur tranche ; plus ou moins bissinué à sa base, avec le lobe médian large et recouvrant plus ou moins celle des élytres, et les angles postérieurs bien marqués, saillants, plus ou moins aigus et plus ou moins prolongés. *Repli inférieur* très-large, subexcavé, peu réfléchi, très-visible vu de côté, à bord interne subparallèle dans sa partie antérieure, mais subéchancré en arrière.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres très-courtes, très-fortement transverses ; subcarrément et obtusément tronquées à leur bord apical ; visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subrectilignes et sans arête ou rebord sur leurs côtés. *Repli latéral* large, à bord interne arqué. *Épaules* non saillantes.

(1) Joignant ou joignant presque le bord interne des yeux.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un triangle fortement transverse et à sommet obtus. *Mésosternum* à lame médiane large, très-courte, largement tronquée au bout, atteignant seulement le quart des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum ; *médiépimères* assez développées, trapéziformes, transversalement obliques. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord apical (1); subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; faiblement prolongé entre celles-ci en angle obtus; avancé entre les intermédiaires en forme de lame large, tronquée au sommet et s'appliquant exactement contre la lame mésosternale. *Postépisternums* larges, allongés en forme de langue longitudinalement oblique, rétrécie postérieurement et tronquée au bout, à bord interne subarqué, divergeant assez fortement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, prolongées extérieurement au-delà des élytres en forme de lobe large, arcuément et obliquement tronqué.

Abdomen court ou assez court, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; presque plan en dessus; fortement et épaissement rebordé latéralement ; pouvant facilement se recourber en l'air en demi-cercle; à deuxième segment basilaire plus ou moins découvert : les trois premiers et le cinquième subégaux, et le quatrième souvent plus court : *les trois premiers* plus ou moins fortement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, garnis chacun sur le côté interne de leur tranche latérale d'un pinceau de poils serrés et d'un fauve doré, obliquement dirigé en dedans et en arrière : le deuxième basilaire, seul, parfois cilié sur les côtés de son bord apical : le sixième très-profondément échancré au sommet, avec les lobes latéraux prolongés en cône allongé et aigu, terminés chacun par un faisceau de poils d'un fauve doré : *le segment de l'armure* bien apparent, non ou peu rétractile, subsemi-circulaire. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus développé que les suivants : les deuxième et troisième subégaux, les troisième à cinquième graduellement plus courts : le sixième plus ou moins saillant.

Hanches antérieures grandes, saillantes, en cône allongé, un peu obliques, subconvexes en avant, planes en-dessous, subcontiguës, à peine ou non dilatées à leur sommet externe. *Les intermédiaires* moins grandes, obova-

(1) Ce bord apical offre en avant une ligne subarquée, très-obsolète, plus écartée de lui vers le milieu de chacun des côtés.

laires, peu saillantes, subobliquement disposées, impressionnées en avant vers leur extrémité, notablement distantes. *Les postérieures* grandes, très-rapprochées, mais non contiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône large et court, subconvexe et subhorizontal ; à *lame inférieure* large, transverse, parallèle, à angle apical externe aigu, mais émoussé.

Pieds allongés, peu robustes. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* assez petits, en forme d'onglet arrondi au côté externe ; les *postérieurs* plus grands, en ovale acuminé et subdétaché au sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, à peine subcomprimées, presque sublinéaires, un peu rainurées en dessous vers leur sommet; avec les bords de la rainure sans franges de poils : les *postérieures* un peu cambrées. *Tibias* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base, droits ou presque droits, armés au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles, droits et peu divergents. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, beaucoup moins longs que les tibias ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles oblongs, subégaux ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé, les deuxième à quatrième graduellement moins longs; les *postérieurs* un peu plus développés, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs ; le dernier de tous les tarses subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués.

Obs. Les espèces de ce genre ont tout à fait la même tournure et les mêmes habitudes que celle du genre *Lomechusa*. Bien que Jacquelin du Val le réunisse à ce dernier, nous croyons cependant qu'il doit en être séparé. En effet, outre les caractères des mâchoires et des palpes labiaux indiqués par M. Kraatz, une foule d'autres signes distinctifs viennent s'y réunir. Ainsi, par exemple, chez les *Atemeles*, les antennes sont proportionnellement un peu moins grêles et moins filiformes, avec leur deuxième article moins court, le troisième plus allongé, les quatrième à dixième plus transverses, et le dernier plus long. Le prothorax, non échancré en avant, offre sa base moins fortement bissinuée, mais avec les angles postérieurs plus aigus et plus prolongés. Les élytres sont plus sensiblement sinuées

vers leur angle postéro-externe, avec celui-ci plus aigu. L'abdomen ne présente point de franges de cils fauves sur les côtés du bord apical des premiers segments, et les trois premiers sont beaucoup plus fortement sillonnés en travers à leur base; les lobes ou angles latéraux du sixième sont beaucoup plus prolongés et plus aigus, avec l'échancrure qui les sépare notablement plus profonde. Le segment de l'armure est toujours plus distinct, plus saillant, jamais enfoui et peu rétractile. La lame antéro-métasternale, plus franchement tronquée, se lie à la lame mésosternale sans secours de pièce intermédiaire. Les hanches antérieures ne sont pas sensiblement dilatées à leur sommet externe; les intermédiaires sont moins saillantes, légèrement creusées au lieu d'être excavées en-dessus vers leur extrémité; les postérieures ont leur lame supérieure moins carrée et moins plane, plus conique et plus convexe. Les trochanters antérieurs et intermédiaires sont relativement moins petits et moins étroits. Enfin, les pieds sont moins robustes, avec les cuisses et les tibias plus linéaires : celles-là non sinuées ni frangées en-dessous vers leur extrémité, ceux-ci presque droits ou à peine arqués sur leur tranche externe. En outre, les antennes sont légèrement pilosellées, ce qui ne se voit pas dans la *Lomechusa strumosa*, etc.

Nous grouperons de la manière suivante les espèces du genre *Atemeles* :

a *Prothorax* non ou à peine plus étroit en avant, à *angles postérieurs* droits ou aigus, à peine ou légèrement prolongés en arrière. Les *trois premiers segments de l'abdomen* non relevés en bourrelet le long de leur bord postérieur. Le *troisième article des antennes* d'un tiers plus long que le deuxième.

b. *Prothorax* distinctement et brièvement pubescent, à disque plus ou moins rembruni. *Corps* d'un ferrugineux assez obscur. PUBICOLLIS.

bb *Prothorax* glabre. *Corps* d'un roux ferrugineux plus ou moins clair.

c *Prothorax* d'un noir de poix sur son disque, à *angles postérieurs* droits et à peine saillants. BIFOVEOLATA.

cc *Prothorax* concolore, à *angles postérieurs* aigus et légèrement saillants. PARADOXA.

aa *Prothorax* sensiblement plus étroit en avant, à *angles postérieurs* très-aigus, fortement et obliquement prolongés en arrière. Les *trois premiers segments de l'abdomen* fortement relevés en bourrelet le long de leur bord postérieur. Le *troisième article des antennes* d'un quart plus long que le deuxième. EMARGINATA.

1. **Atemeles pubicollis**, Brisout.

Oblong, subdéprimé en dessus, d'un ferrugineux assez brillant, avec la tête, le disque du prothorax, le milieu de l'abdomen et la poitrine plus obscurs. Antennes légèrement épaissies, avec le troisième article d'un tiers plus long que le précédent, et les quatrième à neuvième sensiblement transverses. Tête à peine pubescente, presque plane ou à peine impressionnée en avant. Prothorax très-fortement transverse, non ou à peine plus étroit antérieurement; obsolètement ponctué, éparsement et brièvement pubescent et subdéprimé sur son disque; assez fortement relevé sur les côtés; à angles postérieurs subaigus et peu prolongés. Élytres très-courtes, assez densement pointillées et finement pubescentes. Abdomen à peine arrondi sur les côtés, très-légèrement et à peine ponctué sur le dos. Pieds assez grêles, légèrement pubescents.

Lomechusa pubicollis, Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. (1860), p. 346.

Long., 0m,0051 (2 1/3 l.) ; — larg., 0m,0022 (1 l.).

Corps oblong, brièvement pubescent, d'un ferrugineux assez brillant et assez obscur.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax ; très-finement chagrinée ; obscure et mate ; parsemée de poils déprimés, courts et rares. *Front* presque plan ou à peine subimpressionné entre les yeux. *Épistome* longitudinalement convexe, légèrement cilié derrière son bord antérieur qui est à peine ou étroitement submembraneux. *Labre* subconvexe, d'une couleur de poix souvent subtestacée, finement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux, avec l'extrémité des *mandibules* d'un noir de poix brillant. *Pénultième article des palpes maxillaires* sensiblement cilié.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement épaissies dès leur quatrième article et subatténuées vers leur extrémité, de manière à simuler un fuseau très-allongé ; ferrugineuses ; garnies d'un léger duvet grisâtre et couché ; offrant de chaque côté, surtout vers le sommet de chaque article, quelques soies plus lon-

gues, obscures et redressées, avec les quatrième à neuvième articles parés en outre intérieurement d'une frange serrée de cils tomenteux et grisâtres, très-fins et subperpendiculairement implantés ; à premier article oblong, assez fortement épaissi, échancré au sommet de sa partie supérieure : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, beaucoup plus étroit que le précédent : le troisième allongé, environ d'un tiers plus long que le deuxième : les quatrième et cinquième assez fortement, les sixième à neuvième sensiblement, le dixième faiblement transverses : le dernier allongé, conique, évidemment plus long que les deux précédents réunis, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; non ou à peine plus étroit en avant ; aussi large ou à peine plus large en arrière que les élytres ; subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs largement arrondis ; assez fortement relevé sur ses côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant parfois subsinués dans le milieu de leur longueur ; assez profondément bissinué à sa base, avec le lobe médian assez relevé, obtusément arrondi, parfois tronqué ou subsinué au devant de l'écusson, sensiblement plus prolongé que les angles postérieurs qui sont subaigus, subdéjetés en dehors et un peu recourbés en arrière ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque; subsillonné sur la dernière moitié de sa ligne médiane ; offrant un peu en avant et de chaque côté une forte et large impression arrondie ; très-finement et obsolètement chagriné et en outre légèrement ponctué ; revêtu d'une pubescence courte, cendrée, déprimée, peu serrée et naissant des points ; d'un ferrugineux assez brillant avec la région médiane plus foncée.

Écusson subconvexe, obscur, à pointe un peu mousse, très-finement pointillé, légèrement pubescent.

Élytres un peu plus longues que le prothorax ; parallèles sur leur côtés ; subdéprimées ; à peine convexes en arrière ; d'un ferrugineux assez brillant avec la région scutellaire et la suture plus foncées ; très-finement et assez densement pointillées ; revêtues d'une très-fine pubescence déprimée, d'un flave soyeux. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez court, à peine moins large à sa base que les élytres ; à peine arrondi postérieurement sur ses côtés ; d'un ferrugineux brillant avec les segments intermédiaires ordinairement plus foncés ; à peine ou très-légèrement ponctué ; à peine pubescent antérieurement, presque glabre postérieurement ; parsemé de quelques soies obscures et redressées, surtout sur les côtés des trois premiers segments et sur le disque de celui de

l'armure; subdéprimé sur le dos; avec les trois premiers segments et le cinquième subégaux, et le quatrième plus court : les trois premiers assez fortement et les deux suivants à peine impressionnés en travers à leur base : les trois premiers munis à leur tranche latérale d'un fort pinceau de poils fauves, obliquement dirigé en dedans : le deuxième basilaire distinctement cilié de poils de même couleur sur les côtés de son bord apical; à peine sinué sur le milieu de celui-ci ainsi que les premier et deuxième, les deux suivants subrectilignes : les quatrième et cinquième simplement relevés ou rebordés sur leurs côtés : ce dernier largement échancré à son bord postérieur. *Le sixième segment* très-profondément échancré, avec les lobes latéraux en cône allongé, à sommet mousse, un peu recourbé en-dehors et muni d'une frange de poils fauves. *Le segment de l'armure* saillant, subdiscoïdal, parfois aussi prolongé que les lobes latéraux du segment précédent, densement cilié de poils fauves surtout à son sommet.

Prosternum convexe, obscur et nu, avec le repli du prothorax ferrugineux et parsemé de poils grisâtres et déprimés. *Le reste de la poitrine* obscur ou presque noir, finement et râpeusement pointillé; recouvert d'une fine pubescence blonde, couchée et assez serrée; avec le *métasternum* un peu moins densement pointillé et un peu plus brillant sur sa région médiane.

Ventre convexe, d'un ferrugineux brillant, avec les arceaux intermédiaires plus foncés; très-finement et très-légèrement ponctué; couvert d'une pubescence blonde, assez courte, assez serrée et couchée, et en outre de de quelques soies assez longues, redressées, obscures vues de derrière, flaves vues de devant, et naissant chacune d'un point râpeux plus fort que les autres.

Pieds assez grêles; d'un ferrugineux brillant; presque lisses ou à peine et très-éparsement pointillés; revêtus d'une pubescence couchée et d'un blond fauve, un peu moins fine, un peu plus courte et un peu moins serrée sur les cuisses. *Tibias* sublinéaires : les *postérieurs* parfois faiblement recourbés en dedans. *Tarses* assez grêles, subatténués vers leur sommet, beaucoup moins longs que les tibias, sensiblement ciliés en dessous, plus éparsement en dessus.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve sur quelques points de la France. Nous l'avons prise aux environs de Thizy (Rhône), en septembre, sous les pierres, en société de la *formica cunicularia*. Nous l'avons reçue des Hautes-Pyrénées, de MM. Brisout et de Bonvouloir. Elle se rencontre rarement aux environs de Paris.

Obs. Elle se distingue aisément de la *Lomechusa strumosa* par sa taille moins grande; par ses antennes un peu plus épaisses, à articles intermédiaires transverses, avec les troisième et dernier proportionnellement plus allongés; par son front moins impressionné; par son prothorax moins rétréci en avant, moins arrondi sur les côtés, non sétosellé, à angles postérieurs plus aigus; par son écusson à pointe un peu moins mousse, par ses élytres plus densement pointillées, plus finement pubescentes et non sétosellées à leur base; par le deuxième segment basilaire de l'abdomen, seul, cilié sur les côtés de son bord apical; par les lobes latéraux du sixième beaucoup plus prolongés; par le segment de l'armure non enfoui; par les pieds beaucoup moins robustes et moins densement pubescents, etc.

Les hanches postérieures offrent aussi leur lame supérieure plus régulièrement conique et moins carrée, ce qui a lieu également chez toutes les espèces suivantes. Les antérieures sont à peine ou non dilatées à leur sommet externe.

On rapporte quelquefois cette espèce à la *Lomechusa inflata* de Zetterstedt. (*Faun. Lapp.* I, 95; — *Ins. Lapp.* 74, 2.) Mais ces deux phrases « *L. parodoxæ æqualis* » et « *angulis subrectis, minime prominulis,* » nous font douter de cette synonymie. D'ailleurs Thomson (*Skand. col.*, II, 242) réunit l'*inflata* au genre *Lomechusa*.

Nous avons vu un exemplaire chez lequel le troisième article des antennes, un peu moins allongé, est à peine d'un tiers plus long que le deuxième avec les quatrième et cinquième paraissant un peu plus fortement, les sixième à neuvième moins sensiblement transverses que dans les exemplaires typiques. Les angles postérieurs du prothorax sont en même temps moins aigus, moins prolongés en arrière et moins déjetés en dehors, avec le lobe médian plus relevé, obtusément tronqué et nullement sinué. Peut-être est-ce là une simple variété.

Nous allons reproduire ci-dessous la description d'une espèce française que nous n'avons pas vue en nature.

2. **Atemeles bifoveolatus,** Brisout.

D'un roux ferrugineux, avec la tête noire; le prothorax d'un noir de poix, ferrugineux sur les côtés. Antennes à troisième article du double plus long que le deuxième. Prothorax à peine pointillé, mat, profondément

fovéolé de chaque côté, à angles postérieurs droits. Élytres très-densement et très-finement pointillées. Abdomen très-densement et finement pointillé antérieurement en dessus.

Lomechusa bifoveolata, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. (1860), 345.

Long., 3 mill. 1/2 environ.

Tête et *antennes* du *paradoxus*, ces dernières cependant un peu plus grêles.

Prothorax d'un noir brun, avec les bords latéraux assez largement ferrugineux ; glabre, opaque, très-finement rugueux, presque de même forme que chez le *paradoxus*, mais un peu plus petit, les côtés latéraux à leur tiers antérieur arrondis angulés, fossettes profondes et bien déterminées, angles postérieurs droits ou à peine légèrement saillants extérieurement.

Élytres et *abdomen* du *paradoxus*, mais à ponctuation plus fine et plus serrée, ainsi que celle du dessous du corps.

Patrie. Trouvée aux environs de Collioure, par M. Ch. Delarouzée, en compagnie de petites fourmis.

Obs. Très-voisine du *paradoxus*, mais bien distincte par sa taille plus petite, son corselet à coloration plus obscure, à fossettes plus profondes et angles postérieurs plus droits, ainsi que par sa ponctuation plus fine et plus serrée.

Nous avons cru devoir placer cette espèce avant le *paradoxus*, celui-ci, par les angles postérieurs de son prothorax se liant mieux à l'*emarginatus*.

3. **Atemeles paradoxus**, Stephens.

Oblong, subdéprimé, d'un roux ferrugineux assez clair et peu brillant, avec la tête et la poitrine obscures. Antennes légèrement épaissies avec le troisième article d'un tiers plus long que le précédent, et les quatrième à dixième sensiblement transverses. Tête très-finement et éparsement pubescente, faiblement impressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine plus étroit antérieurement ; glabre et à peine pointillé sur son disque ;

sensiblement relevé sur les côtés; à angles postérieurs aigus et peu prolongés. Élytres très-courtes, très-densement et très-finement pointillées, très-finement et densement pubescentes. Abdomen un peu arrondi sur les côtés, éparsement et très-légèrement ponctué sur le dos. Pieds assez grêles, finement pubescents.

Staphylinus emarginatus, var. PAYKULL, Mon. Staph. 57 not.; — Faun. Suec. III, 402, not. — OLIVIER, Entom. n° 42, p. 31, 44, pl. II, fig. 12, *a-b*.

Atemeles paradoxus, STEPHENS, Manual, 371, 2924. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 116, 1. — THOMSON, Skand. Col. II, 243, 1. (1860).

Lomechusa paradoxa, GRAVENHORST, Mon. 180, 3. — GYLLENHAL, Ins. Suec. t. II, 438, 2. — MANNERHEIM, Brach. 65, 2. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 526. — ERICHSON, Col. March. I, 376, 1; Gen. et Spec. Staph. 203, 2. — HEER, Faun Col. Helv. I, p. 305, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 675. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, p. 465, 2. — J. DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 5, fig. 22.

Long., 0m,0045 (2 l.); — larg., 0m,0017 (3/4 l.).

Corps oblong, finement pubescent, d'un roux ferrugineux peu brillant et assez clair.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax; très-finement chagrinée; obscure et mate; parsemée d'une très-fine pubescence grisâtre, rare et déprimée. *Front* faiblement impressionné entre les yeux. *Épistome* longitudinalement convexe, ferrugineux, distinctement cilié derrière son bord antérieur qui offre parfois un espace membraneux assez étroit. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix parfois testacé, presque lisse à sa base, subponctué et cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux, avec la pointe des *mandibules* plus foncée et brillante. *Pénultième article des palpes maxillaires* poilu ou cilié.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement mais sensiblement épaissies avant leur extrémité, dès le quatrième article, en forme de fuseau très-allongé; d'un roux ferrugineux; garnies d'un léger duvet grisâtre et couché; offrant sur les côtés, surtout vers le sommet de chaque article, quelques soies plus longues, obscures et redressées; avec les quatrième à neuvième articles parés en outre en dedans d'une frange serrée de cils très-fins, très-courts, tomen-

teux et grisâtres, un peu obliquement implantés ; à premier article oblong, obconico-subovalaire, assez fortement épaissi ; échancré au sommet de sa partie supérieure ; les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong : le troisième allongé, environ d'un tiers plus long que le précédent ; les quatrième à dixième sensiblement transverses : le dernier allongé, conique, évidemment plus long que les deux précédents réunis, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, d'une moitié plus large que long ; non ou à peine plus étroit en avant ; à peine plus large en arrière que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs largement arrondis ; sensiblement relevé sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant parfois subsinués dans le milieu de leur longueur ; assez profondément bissinué à sa base, avec le lobe médian assez relevé, obtusément arrondi et subtronqué au devant de l'écusson, sensiblement plus prolongé que les angles postérieurs qui sont aigus, faiblement déjetés en dehors et un peu recourbés en arrière ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; très-obsolètement sillonné sur sa ligne médiane ; offrant un peu en avant et de chaque côté une assez forte et large impression arrondie ; très-finement chagriné, et en outre à peine et éparsement ponctué ; entièrement glabre ; d'un roux ferrugineux assez clair et peu brillant, avec la région discale rarement plus sombre.

Écusson ferrugineux, mat, chagriné, finement soyeux.

Élytres à peine plus longues que le prothorax ; parallèles sur leurs côtés ; subdéprimées ; à peine convexes postérieurement ; très-densement et très-finement pointillées ; revêtues d'une pubescence blonde, très-fine, déprimée et serrée ; entièrement d'un ferrugineux peu brillant et parfois assez clair.

Épaules arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres ; à peine arrondi postérieurement sur les côtés ; d'un ferrugineux assez brillant, avec la base des segments intermédiaires souvent plus foncée ; éparsement et légèrement ponctué ; très-légèrement pubescent antérieurement et presque glabre postérieurement ; offrant sur les côtés des trois premiers segments et sur le disque de celui de l'armure quelques soies obscures et redressées ; subdéprimé sur le dos ; avec les trois premiers segments et le cinquième subégaux, et le quatrième plus court ; les trois premiers fortement, les deux suivants sensiblement impressionnés en travers à leur base ; les trois premiers munis à leur tranche latérale d'un fort pinceau

de poils fauves, obliquement dirigé en dedans : le deuxième basilaire, offrant de chaque côté de son bord apical un léger faisceau de poils de même couleur, à peine sinué sur le milieu de celui-ci, ainsi que le premier normal ; les suivants subrectilignes : le cinquième à peine échancré à son bord postérieur : les quatrième et cinquième simplement rebordés ou relevés sur leurs côtés. Le *sixième segment* très-profondément échancré, avec les lobes latéraux en cône allongé, à sommet acuminé, un peu déjeté en dehors et garni d'une frange de poils fauves. Le *segment de l'armure* saillant, subdiscoïdal, un peu moins prolongé que les lobes latéraux du précédent, assez densement cilié à son sommet de poils d'un blond un peu fauve.

Prosternum convexe, nu, d'un roux ferrugineux avec le repli du prothorax de même couleur, à peine ou très-finement et éparsement pubescent. Le *reste de la poitrine* obscur ou presque noir, un peu brillant, avec les *postépimères* devenant roussâtres postérieurement ; très-finement, très-densement et subrâpeusement pointillé ; très-finement et densement pubescent.

Ventre convexe, d'un roux ferrugineux brillant, avec la base des troisième et quatrième segments plus foncée ; revêtu d'une fine pubescence blonde, couchée et assez serrée ; très-finement, très-légèrement et subrâpeusement ponctué, avec des points plus forts, plus râpeux et beaucoup plus espacés, donnant chacun naissance à une soie redressée, assez longue, flave vue de devant et obscure vue de derrière.

Pieds assez grêles ou peu robustes, d'un roux ferrugineux brillant ; légèrement et subrâpeusement pointillés ; revêtus d'une fine pubescence couchée, blonde et assez serrée. *Tibias* sublinéaires ou à peine subatténués vers leur extrémité : les *postérieurs* souvent faiblement arqués en dehors et un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez grêles, subatténués vers leur extrémité, beaucoup moins longs que les tibias, sensiblement ciliés en-dessous, plus éparsement en-dessus.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-rare dans les mois de mai et de juin, sous les pierres, en compagnie de la *myrmica rubra*, plus rarement en celle des *formica rufa* et *fuliginosa*. On la rencontre dans presque toute la France, les environs de Paris et de Lyon, le Bugey, le Beaujolais, etc.

Obs. Cette espèce a tout à fait la forme de la précédente ; mais elle en diffère notablement, et même au premier coup d'œil, par sa taille moindre et par sa couleur plus claire et moins brillante. En outre, son prothorax est glabre, un peu moins transverse, un peu moins fortement impressionné

sur les côtés du disque ; les élytres sont un peu plus densement pointillées et pubescentes ; les segments de l'abdomen sont un peu plus fortement impressionnés en travers à leur base, avec la ciliation du deuxième segment basilaire moins étendue sur les côtés du bord apical et réduite seulement à un petit pinceau situé tout à fait contre le rebord latéral, etc.

M. Lespès, professeur à la faculté des sciences de Marseille, a donné des détails intéressants sur les mœurs de la *Lomechusa* (Atemeles) *paradoxa*. (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1855, III, LI.)

4. **Atemeles emarginatus**, PAYKULL.

Oblong, subdéprimé, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec le disque du prothorax parfois un peu plus foncé, la tête, le milieu de l'abdomen et la poitrine obscurs. Antennes légèrement épaissies avec le troisième article d'un quart seulement plus long que le précédent, les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième faiblement transverses. Tête finement et éparsement pubescente, subimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, sensiblement plus étroit antérieurement ; presque glabre, mais légèrement pointillé sur son disque ; sensiblement relevé sur les côtés ; à angles postérieurs très-aigus et fortement prolongés. Élytres très-courtes, très-densement et très-finement pointillées, très-finement et densement pubescentes. Abdomen à peine arrondi sur les côtés, presque lisse, avec les trois premiers segments postérieurement relevés en forme de bourrelet.

Staphylinus emarginatus, PAYKULL, Mon. Staph. 56, 40 ; — Faun. Suec. III, p. 401, 44. — FABRICIUS, Ent. Syst. I, II, p. 528, 46 ; — Syst. El. II, p. 600, 57. — OLIVIER, Ent, n° 42, III, p. 31, 44, pl. 2, fig. 12, a, b.

Lomechusa emarginata, GRAVENHORST, Mon. 179, 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. t. II. p. 440, 3. — MANNERHEIM, Brach, 65, 3. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 526, 2. — ERICHSON, Col. March. I, 376, 2 ; — Gen. et Spec. Staph. 205, 3. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 305, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. p. 675. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, p. 465, 3.

Atemeles emarginatus, KRAATZ, Ins. Deut. II, p. 117, 2. — THOMSON, Skand. Col. II, 244, 2. (1860).

Variété a. *Prothorax* entièrement obscur ou presque noir.

Atemeles emarginatus, var. *nigricollis*, KRAATZ, Ins. Deut. II, p. 117, 2.

Long., 0m,0045 (2 l.); — larg., 0m,0017 (3/4 l.).

Corps oblong, à peine pubescent, d'un roux ferrugineux peu brillant. *Tête* beaucoup plus étroite que le prothorax, très-finement chagrinée, obscure et mate, parsemée d'une très-fine pubescence cendrée et déprimée. *Front* plus ou moins subimpressionné entre les yeux. *Épistome* d'un roux-ferrugineux, longitudinalement convexe, obsolètement cilié derrière son bord antérieur. *Labre* subconvexe, d'un roux subtestacé, légèrement cilié au sommet. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux, avec l'extrémité des *mandibules* plus foncée et brillante. *Pénultième article des palpes maxillaires* sensiblement cilié.

Yeux ovalaires, noirs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement épaissies avant leur extrémité, dès le quatrième article, en forme de fuseau très-allongé; d'un roux ferrugineux; garnies d'un très-léger duvet grisâtre et couché; offrant de chaque côté, vers le sommet de chaque article, une ou deux soies plus longues, obscures et redressées; avec les quatrième à neuvième articles parés en outre intérieurement d'une frange serrée de cils très-fins, tomenteux et grisâtres, assez courts et subobliquement implantés; à premier article oblong, obconico-subovalaire, assez fortement épaissi, échancré au sommet de sa partie supérieure : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez court : le troisième oblong, d'un quart seulement plus long que le précédent : les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième faiblement ou à peine transverses : le dernier très-allongé, conique, sensiblement plus long que les deux précédents réunis, subcomprimé et subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, d'une moitié plus large que long; sensiblement rétréci en avant; un peu plus large à sa base que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs très-largement arrondis; sensiblement relevé sur les côtés, avec ceux-ci obliques, subrectilignes ou à peine sinués vers le tiers postérieur de leur longueur; profondément bisinué à sa base, avec le lobe médian assez relevé, subarrondi ou obtusément tronqué au devant de l'écusson, à peine plus saillant que les angles postérieurs du prothorax qui sont très-aigus, acuminés, obliquement déjetés en dehors et sensiblement prolongés en arrière; subdéprimé ou parfois subconvexe sur son disque; obsolètement sillonné sur sa ligne médiane; offrant de chaque côté vers le milieu de sa longueur une large et faible

impression subarrondie; très-finement et obsolètement chagriné et, en outre, légèrement et assez distinctement ponctué; glabre ou presque glabre (1); d'un roux ferrugineux peu brillant avec le disque un peu plus foncé ou parfois celui-ci entièrement obscur.

Écusson ferrugineux, subponctué, finement pubescent.

Élytres non ou à peine plus longues que le prothorax; subparallèles sur leurs côtés; subdéprimées ou à peine convexes postérieurement; très-densement, très-finement et subrâpeusement pointillées; revêtues d'une pubescence blonde, très-fine, déprimée et serrée; d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la région scutellaire et la suture parfois un peu rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez court, à peine moins large à sa base que les élytres; à peine arrondi postérieurement sur les côtés; d'un ferrugineux assez brillant, avec toute la région médiane ou au moins la base des deuxième et troisième et même des quatrième et cinquième segments plus foncée ou souvent d'un brun de poix; presque lisse et presque glabre ou avec quelques soies obscures et redressées sur les côtés des deux premiers segments; avec les trois premiers segments et le cinquième subégaux, et le quatrième sensiblement plus court; à peine convexe, mais avec les trois premiers segments très-fortement, les quatrième et cinquième légèrement impressionnés en travers à leur base : les deux premiers assez fortement, le troisième plus faiblement relevés en arrière, au moins dans leur milieu, en forme de bourrelet transversal et subarqué (2); les trois premiers munis à leur tranche latérale d'un fort pinceau de poils fauves, obliquement dirigé en dedans : le deuxième, basilaire le plus souvent caché, muni sur les côtés de son bord apical d'un petit faisceau de poils de même couleur : le quatrième subrectiligne, le cinquième à peine échancré à leur bord postérieur, simplement relevés ou rebordés sur leurs côtés. *Le sixième segment* très-profondément échancré, avec les lobes latéraux en cône allongé, à sommet émoussé, à peine déjeté en dehors et muni d'une frange de poils fauves. Le *segment de l'armure* saillant, subdiscoïdal, moins prolongé que les lobes latéraux du précédent, densement cilié à son sommet de poils fauves.

(1) En examinant le prothorax d'avant en arrière, on aperçoit une très-courte pubescence, peu serrée et presque imperceptible ; et cette observation doit s'appliquer aussi à l'espèce précédente.

(2) Chez les espèces précédentes, les impressions font bien paraître le bord postérieur de chaque segment élevé au-dessus du niveau de la base du suivant, mais jamais en forme de bourrelet prononcé, comme dans l'espèce en question.

Prosternum subconvexe, nu, d'un ferrugineux plus ou moins obscur. *Repli du prothorax* d'un roux ferrugineux, à peine pubescent. Le *reste de la poitrine* obscur ou presque noir, un peu brillant, avec les *postépisternums* et les *postépimères* un peu roussâtres postérieurement ; finement, densement et subrâpeusement pointillé ; très-finement et densement pubescent.

Ventre convexe, d'un ferrugineux brillant, avec les troisième et quatrième arceaux et parfois la base du deuxième plus ou moins foncés ; distinctement pointillé sur le premier, à peine sur le deuxième, presque lisse sur les suivants ; revêtu sur les deux premiers d'une légère pubescence blonde et couchée, presque glabre sur les autres, mais éparsement et assez densement sétosellé sur les deuxième à cinquième (1) et sur le sixième, avec les soies redressées, paraissant blondes vues de devant, et obscures vues de derrière, naissant chacune d'un point râpeux.

Pieds assez grêles ou peu robustes, d'un roux ferrugineux brillant ; revêtus d'une fine pubescence blonde, couchée et médiocrement serrée. *Tibias* sublinéaires ou à peine subatténués vers leur extrémité ; les *postérieurs* à peine recourbés en dedans. *Tarses* assez grêles, subatténués vers leur sommet, sensiblement ciliés en dessous, éparsement en dessus.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les pierres, en société de la *Myrmica rubra*, et plus rarement en celle des *Formica fusca*, *rufa* et *cunicularia*. Elle habite presque toute la France, mais elle est plus rare que la précédente : les environs de Paris, de Lille, de Nancy, de Strasbourg, de Tarbes, les collines du Lyonnais et du Beaujolais, la Bourgogne, le Bugey, etc.

Obs. Avec la même taille et à peu près la même couleur que la précédente, elle en diffère par son prothorax visiblement ponctué, sensiblement rétréci en avant et à angles postérieurs plus aigus et plus prolongés. De plus, le troisième article des antennes est moins allongé ; le dos de l'abdomen est plus lisse, avec les trois premiers segments postérieurement relevés en bourrelet prononcé ; le premier arceau ventral est à peine ou non sétosellé, etc.

Dans la variété *a*, le prothorax est entièrement obscur ou presque noir.

On ne saurait dire à quelle espèce appartient l'insecte figuré par Olivier (Ent., III, pl. 2, fig. 12), sous les lettres *c-d*. Par son prothorax rétréci en

(1) On n'aperçoit qu'une ou deux soies sur le milieu de la partie postérieure du premier arceau.

avant, il semblerait répondre à la *Lomechusa emarginata*. Mais comme il est représenté de profil, peut-être l'artiste a-t-il voulu, par ce rétrécissement apparent, rendre un effet de perspective. D'ailleurs, dans son idée, l'illustre entomologiste provençal n'a nullement entendu séparer, même comme variétés, les figures *a-b*, *c-d*.

DEUXIÈME RAMEAU

MYRMÉDONIATES

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, rarement étroit. *Tête* subtransverse ou subarrondie, non portée sur un cou grêle, plus ou moins resserrée à sa base, assez saillante. *Tempes* avec ou sans rebord latéral (1). *Antennes* assez allongées, généralement assez robustes, plus ou moins épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* transverse ou subtransverse, parfois oblong, souvent un peu rétréci en arrière. *Élytres* courtes ou très-courtes. *Abdomen* subparallèle, quelquefois subélargi postérieurement. *Prosternum* peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* courte, plus ou moins largement arrondie ou même tronquée au sommet, prolongée souvent jusqu'au tiers des hanches intermédiaires : *celles-ci* assez fortement distantes. *Pieds* peu ou un peu robustes. *Cuisses antérieures* obtusément angulées en dedans à leur base. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés, à premier article très-allongé, aussi long que les deux ou trois suivants réunis : *celui des intermédiaires* allongé.

Obs. Ce rameau diffère de celui des *Loméchusates* par son corps plus allongé, moins large et moins épais ; par ses antennes un peu moins longues ; par son prothorax non relevé sur les côtés et à angles postérieurs non saillants ; par sa lame mésosternale moins courte et moins large, souvent arrondie au sommet ; par ses hanches intermédiaires moins fortement distantes ; par ses tarses plus longs, avec le premier article des intermédiaires et postérieurs plus allongé ; et surtout par l'absence de pinceaux de poils serrés sur les côtés des premiers arceaux de l'abdomen, etc.

(1) Les palpes sont de forme et de grandeur normales.

Pour la structure de la lame mésosternale, ce rameau rappelle un peu les *Diestotates*.

Le rameau des *Myrmédoniates* nous semble devoir offrir trois genres distincts :

Corps		
suballongé, assez large, ailé. *Tête* transverse ou subtransverse. *Tempes* avec un rebord latéral sensible. *Prothorax* carré ou transverse. *Abdomen* subparallèle. *Tarses postérieurs* allongés, moins longs que les tibias. *Lame mésosternale.*	très-courte, atteignant seulement le quart des hanches intermédiaires, très-fortement ponctuée (1), très-largement arrondie au sommet. *Prothorax* sensiblement moins large que les élytres : *celles-ci* un peu plus courtes que celui-là. *Pieds* grêles.	ZYRAS.
	courte, atteignant le tiers des hanches intermédiaires, presque lisse, modérément arrondie ou obtusément tronquée au sommet. *Prothorax* aussi large ou à peine moins large que les élytres : *celles-ci* au moins aussi longues que celui-là. *Pieds* médiocrement grêles ou parfois un peu robustes.	MYRMEDONIA.
allongé, étroit, aptère. *Tête* subglobuleuse. *Tempes* sans rebord latéral. *Prothorax* oblong. *Élytres* très-courtes. *Abdomen* subélargi en arrière. *Pieds* grêles. *Tarses postérieurs* très-allongés, presque aussi longs que les tibias. *Lame mésosternale* courte, atteignant le tiers des hanches intermédiaires, très-finement ridée en travers, obtusément arrondie au sommet.		DRUSILLA.

Genre *Zyras*, ZYRAS, Stephens.

STEPHENS, Man. Brit. col., 350.

Étymologie inconnue.

CARACTÈRES. *Corps* assez allongé, peu convexe, ailé.

Tête subtransverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa

(1) Il est à remarquer que la lame mésosternale est très-fortement ponctuée dans le genre *Zyras*, lisse ou presque lisse dans le genre *Myrmedonia*, très-finement ridée en travers dans le genre *Drusilla* : caractère en apparence spécifique, mais qui confirme la validité de chacun de ces trois genres.

base, obtusément et subangulairement rétrécie en avant, assez saillante, inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué, sensible, entier. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* assez robustes, médiocrement saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier grêle, subulé, atténué vers son sommet, égal à la moitié ou au moins au tiers du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le premier assez épais, oblong : le deuxième plus court que le premier : le troisième plus long mais plus grêle que le deuxième, subcylindrique. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux médiocres, subovalaires, assez saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, peu robustes, légèrement ou sensiblement épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une fossette assez grande et assez profonde (1) ; de onze articles : le premier allongé, plus ou moins épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés : le troisième souvent un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus : les sixième à dixième plus ou moins transverses : le dernier assez grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax peu ou médiocrement transverse ; sensiblement moins large que les élytres ; largement subtronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis ; subrétréci en arrière ; largement arrondi à sa base avec les angles postérieurs assez marqués ; très-finement rebordé sur celle-là et sur les côtés (2), avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* assez large, visible vu de côté, à bord interne en angle obtus et arrondi, situé un peu en arrière de la base externe des hanches antérieures.

Écusson assez grand, triangulaire.

(1) Cette fossette est séparée, supérieurement, du bord antéro-interne des yeux par un intervalle très-léger, mais distinct.

(2) Quelquefois le bord antérieur paraît très-finement ou à peine rebordé.

Élytres courtes, fortement transverses ; individuellement subarrondies à leur bord apical ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes ou faiblement arquées sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, peu réfléchi , à bord interne à peine arqué. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un large triangle, court et obtus. *Mésosternum* à lame médiane fortement ponctuée, très-courte , en angle très-largement arrondi au sommet, atteignant seulement le quart des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez développées, trapéziformes. *Métasternum* assez court, suboblique-ment coupé sur les côtés de son bord apical (2) ; subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures ; obtusément subangulé entre celles-ci ; fortement avancé entre les intermédiaires en lame tronquée ou mousse au sommet, lié à la lame mésosternale au moyen d'une pièce transverse bien distincte, lisse, non articulée. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en languette émoussée ; à bord interne divergeant fortement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle sur les côtés ou subatténué en arrière ; subconvexe en dessus ; fortement rebordé latéralement ; pouvant facilement se recourber en l'air ; à deuxième segment basilaire plus ou moins découvert : les quatre premiers subégaux, le cinquième à peine plus grand : le sixième peu ou médiocrement saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui : les trois premiers plus ou moins fortement sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième un peu plus court, le sixième ordinairement peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet : les *intermédiaires* beaucoup moins développées, conico-subovales, peu saillantes, subobliquement disposées, assez fortement distantes : les *posté-*

(1) Le rebord antésternal se double, dans son milieu, pour former une aréole en croissant.

(2) Ce bord apical offre en avant un sillon transverse plus ou moins marqué et grossièrement ponctué.

rieures grandes, très-rapprochées intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds allongés, grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et détachés au sommet. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, subcomprimées, sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses (1), droits ou presque droits, subrétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons, subdivergents, subégaux. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* assez courts, avec les trois premiers articles oblongs, graduellement plus courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* assez allongés, à premier article allongé, à peine moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement moins longs, le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Les espèces de ce genre sont d'une taille médiocre. Elles ont les mêmes mœurs et les mêmes habitudes que celles du genre suivant. Elles nous ont paru un peu moins agiles, et elles ne contrefont généralement pas les mortes.

Le genre *Zyras* diffère du genre *Myrmedonia :* 1° par le dernier article des palpes maxillaires un peu plus long ; 2° par ses antennes et ses pieds plus grêles ; 3° par son prothorax sensiblement moins large que les élytres, avec celles-ci un peu plus courtes ; 4° par sa lame mésosternale encore plus courte et très-largement arrondie au sommet ; 5° par les éperons des tibias plus petits et subégaux. Les élytres sont aussi plus courtes relativement au prothorax, et le deuxième article des antennes est plus allongé,

(1) Les postérieurs sont même un peu ou à peine plus longs que les cuisses.

avec le troisième moins épais. Les tibias sont plus fortement pubescents ; les antennes plus fortement pilosellées, etc.

Outre ces caractères, les espèces de ce genre se font remarquer par une coloration plus gaie, par une ponctuation plus forte et moins serrée, et surtout par celle du mésosternum. La sculpture du sixième segment abdominal des ♂ est aussi bien différente : au lieu d'être tronqué ou subéchancré, il est subogivalement prolongé et subbidenté à son sommet. De plus, si le corps est moins pubescent, il est par contre distinctement sétosellé.

Nous ne connaissons du genre *Zyras* que trois espèces que nous classerons de la manière suivante :

a *Prothorax* noir.

b *Élytres* très-fortement, assez densement et rugueusement ponctuées, d'un rouge testacé, avec l'angle postéro-externe largement rembruni. *Taille* assez grande. HAWORTHI.

bb *Elytres* fortement, parcimonieusement et non rugueusement ponctuées, d'un roux testacé, concolores. *Taille* moyenne. FULGIDA.

aa *Prothorax* d'un rouge testacé. *Élytres* noires, fortement ponctuées. COLLARIS.

1. Zyras Haworthi, STEPHENS.

Assez allongée, subdéprimée, finement et peu pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, le sommet et la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, les élytres (moins les angles postéro-externes) et les quatre premiers segments de l'abdomen roux. Tête beaucoup moins large que le prothorax, fortement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies, à troisième article à peine plus long que le deuxième, les pénultièmes médiocrement transverses. Prothorax transverse, beaucoup moins large que les élytres, fortement fovéolé vers sa base, fortement et peu densement ponctué avec un espace longitudinal lisse sur son milieu. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, très-fortement, grossièrement, assez densement et rugueusement ponctuées. Abdomen presque lisse ou très-peu ponctué, distinctement sétosellé.

♂. Le *sixième segment abdominal* relevé sur le milieu du dos en bosse obtuse, prolongé à son sommet en ogive courte et subéchancrée au bout. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué à son bord postérieur.

♀. Le *sixième segment abdominal* simple sur le dos; peu prolongé, subsinué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord postérieur.

Zyras Haworthi, STEPHENS, Illustr. V, pl. 266, fig. 3.
Bolitochara elegans, HEER, Faun. Col. Helv. t. I, p. 350, 4.
Myrmedonia fulgida, var. ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 40, 8.
Myrmedonia Haworthi, MAERKEL *in* GERMAR, Zeit. III, 212, 5; V, 205, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 815. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr., 388, 11. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 120, 1.

Long., 0m,0066 (3 l.); — larg., 0m,0051 (1 l.).

Corps assez allongé, assez large, subdéprimé, d'un noir brillant, avec le disque des élytres et l'abdomen (moins l'extrémité) d'un roux testacé; recouvert d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez courte, écartée et couchée.

Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax; peu pubescente avec la pubescence plus ou moins redressée et convergeant vers la ligne médiane; fortement et parcimonieusement ponctuée sur les côtés avec les points donnant naissance aux poils; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant un large espace lisse sur sa ligne médiane. *Epistome* convexe, obsolètement ponctué sur les côtés, présentant dans sa partie antérieure un espace transversal submembraneux et livide, et à la base de celui-ci une rangée de soies obscures. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, subrugueusement ponctué en avant où il est légèrement cilié. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs ou brunâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre longuement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur, avec les deux premiers articles et le dernier plus clairs : le premier allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le troisième à peine plus long que le deuxième, presque aussi long que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts : les quatrième à sixième à peine, les septième à dixième

médiocrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier à peine égal aux deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, d'un quart plus large que long ; un peu rétréci en arrière où il est beaucoup moins large que les élytres ; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles postérieurs subinfléchis et arrondis ; sensiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus ; largement arrondi à sa base ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette arrondie, assez grande et profonde ; à peine ou peu pubescent, avec la pubescence assez redressée ; offrant en outre, surtout sur les côtés et sur le bord antérieur, quelques longues soies obscures et tout à fait redressées ; fortement ponctué, avec les points plus ou moins écartés et donnant naissance aux poils, disposés sur les côtés en deux larges groupes, plus serrés, et sur la région médiane en deux séries assez régulières et enclosant entre elles un espace longitudinal lisse ; entièrement d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, obscur, subexcavé.

Écusson presque glabre, fortement ponctué vers sa base, lisse à son extrémité, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes sur les côtés ; très-légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, émoussé ou même subarrondi ; subdéprimées sur leur disque, quelquefois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et peu pubescentes ; offrant souvent, sur les côtés, derrière les épaules, une soie obscure et redressée ; très-fortement, grossièrement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation, vue de côté, formant, surtout intérieurement, comme des rugosités transversales ; d'un rouge testacé brillant, avec les angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunies. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, faiblement atténué vers son extrémité ; à peine convexe sur sa base, un peu plus sensiblement en arrière ; très-finement et à peine pubescent ; assez fortement sétosellé sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, avec

les soies obscures, redressées, plus rares sur celui-ci ; presque lisse, ou offrant en arrière quelques gros points enfoncés sétifères, et quelques autres plus nombreux et simples sur la partie visible du deuxième segment basilaire ; d'un rouge testacé brillant, avec le dit segment rembruni, les cinquième et sixième d'un noir de poix. Les *trois premiers* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions parfois grossièrement ponctué, ainsi que les côtés des troisième à cinquième : celui-ci largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle et bien tranchée : le sixième médiocrement saillant, avec quelques gros points enfoncés sétifères : *celui de l'armure* enfoui, d'un roux de poix.

Dessous du corps légèrement pubescent, fortement et grossièrement ponctué, d'un rouge testacé brillant, avec la poitrine et les cinquième et sixième arceaux du ventre noirs. *Mésosternum* fortement et assez densement ponctué. *Métasternum* subconvexe, éparsement et fortement ponctué, avec un espace longitudinal lisse et le sillon transversal de l'extrémité garni de points enfoncés, grossiers et plus ou moins confluents ; paré sur son disque de quelques rares soies redressées. *Postépisternums* très-lisses, mais parcourus dans leur milieu par une série longitudinale de gros points pilifères, comme doublés ou géminés. *Postépimères* séparés des postépisternums par une suture très-fine et presque indistincte, offrant en dehors de gros points pilifères, assez nombreux. *Ventre* convexe, plus fortement et un peu plus densement ponctué que le métasternum ; très-éparsement sétosellé entre la pubescence, avec celle-ci assez brillante ; les cinq premiers arceaux garnis à leur bord apical d'une série de petits points enfoncés, très-rapprochés : le sixième médiocrement saillant, distinctement sétosellé, plus ou moins obtusément arrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, éparsement ponctués, d'un roux testacé brillant et assez pâle, avec les hanches postérieures plus ou moins obscurcies, et leur lame supérieure plus ou moins fortement ponctuée. *Cuisses* assez étroites, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* aussi longs, les *postérieurs* à peine plus longs que les cuisses : ceux-ci un peu fléchis en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* plus développés, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis ; les *postérieurs* allongés, évidemment moins longs que les tibias, à

premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette belle espèce est rare partout. On la rencontre en compagnie des *formica fuliginosa* et *melanogaster*, aux environs de Paris, dans le Maine, la Champagne, la Lorraine, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes etc.

Obs. Elle ressemble un peu à la *fulgida*. Outre la taille et les caractères signalés dans le tableau, elle a les antennes à peine plus épaisses, avec leur premier article un peu plus épaissi, les deuxième et troisième plus allongés, et le dernier, au contraire, un peu moins long, comparé aux deux précédents. Le prothorax paraît un peu moins transverse. Les élytres sont un peu plus déprimées, un peu moins courtes, un peu moins élargies en arrière, avec l'angle sutural plus émoussé. L'abdomen est un peu moins parallèle, avec les premiers segments d'un roux moins foncé. Le ventre est moins lâchement ponctué. Enfin, elle est généralement moins glabre, moins lisse ou moins lâchement ponctuée, et moins brillante.

Ordinairement, chez les ♂, l'angle postéro-externe des élytres est plus largement rembruni, avec la région suturale parfois plus ou moins obscurcie.

2. **Zyras fulgida**, Gravenhorst.

Assez allongée, à peine convexe, à peine pubescente, d'un noir très-brillant, avec la bouche, les antennes, les élytres et les pieds d'un roux testacé, les quatre premiers segments de l'abdomen d'un roux de poix. Tête beaucoup moins large que le prothorax, assez fortement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième ; les pénultièmes sensiblement transverses. Prothorax transverse, sensiblement moins large que les élytres, fortement fovéolé vers sa base, assez fortement et vaguement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, fortement et parcimonieusement ponctuées. Abdomen presque lisse, obsolètement sétoselié.

Aleochara fulgida, Gravenhorst, Mon. 163, 37.

Myrmedonia fulgida, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 40, 8. — Maerkel *in* Germar, Zeit. V, 204, 10. — Redtenbacher, Faun. Austr. p. 649, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 388, 10. — Kraatz, Ins. Deut. II, 121, 2.

Long., 0m,0044 (2 l.); larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corps assez allongé, à peine convexe, d'un noir très-brillant avec les élytres et la base de l'abdomen roux; recouvert d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez courte, couchée et très-écartée.

Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax; à peine pubescente; assez fortement et éparsement ponctuée autour et en arrière des yeux; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, obsolètement ponctué sur les côtés, d'un roux livide à sa partie antérieure, offrant au devant de celle-ci une rangée transversale de soies obscures. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant à sa base, couleur de poix, ruguleux et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé assez pâle. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, brunâtres.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; rousses avec les deux premiers et le dernier articles à peine plus clairs : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts : les quatrième à sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ d'un tiers plus large que long; un peu rétréci en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, mais un peu obtus; largement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine subsinuée sur son milieu; peu convexe sur son disque;

reusé au devant de l'écusson d'une fossette arrondie et profonde; à peine
i très-peu pubescent; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques
ies obscures et redressées; vaguement et assez fortement ponctué;
ıtièrement d'un noir très-brillant. *Repli inférieur* lisse, obscur, sub-
ıcavé.

Écusson glabre, lisse ou à peine ponctué, d'un noir très-brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; de la lon-
ueur du prothorax ou à peine plus longues; un peu plus larges en arrière
u'en avant; presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au
ommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subinfléchi et sub-
moussé; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement
t peu pubescentes; assez fortement et parcimonieusement ponctuées,
vec la ponctuation non rugueuse; d'un roux subtestacé très-brillant, avec
ıngle postéro-externe non ou à peine rembruni. *Épaules* à peine arrondies
ı presque rectangulaires.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; environ trois fois
demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine
ténué vers son extrémité; à peine convexe vers sa base, légèrement en
rière; presque glabre ou à peine pubescent; non ou obsolètement séto-
llé; presque lisse ou avec quelques assez gros points enfoncés, très-rares,
tifères, disposés sur le dos des derniers segments suivant une ou deux
gnes transversales; d'un roux de poix très-brillant avec la base des pre-
iers segments plus ou moins rembrunie, et les cinquième et sixième
ıtièrement noirs. *Les trois premiers* assez fortement impressionnés en
avers à leur base, avec le fond des impressions assez fortement et épar-
ement ponctué : le cinquième parfois couleur de poix à son sommet,
rgement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle :
sixième médiocrement saillant, distinctement et éparsement ponctué
vec les points donnant naissance à des soies obscures et redressées, sub-
nué à son sommet (♀).

Dessous du corps finement et peu pubescent; d'un noir très-brillant avec
bord apical de chaque arceau ventral et le sixième d'un roux de poix.
ésosternum très-fortement ponctué. *Métasternum* subconvexe, assez for-
ement et éparsement ponctué. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en
rrière sur les côtés; assez fortement et parcimonieusement ponctué, avec
s points encore plus écartés sur la partie postérieure où ils sont disposés
ır une ou deux rangées transversales et irrégulières, et le bord apical
e chaque arceau orné d'une série de petits points enfoncés, plus ou

moins rapprochés : le sixième peu saillant, obtusément arrondi au sommet (♀).

Pieds finement et peu pubescents, subrâpeusement et éparsement ponctués, d'un roux testacé pâle et brillant. *Cuisses* assez étroites, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* presque aussi longs, *les postérieurs* à peine plus longs que les cuisses : ceux-ci, vus de dessus leur tranche supérieure, faiblement fléchis en dedans après leur milieu. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* plus développés, à premier article allongé, presque aussi long que les deux suivants réunis : les *postérieurs* allongés, évidemment moins long que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend avec les fourmis. Elle se trouve, mais rarement, sur divers points de la France : la Bourgogne, la Savoie, les Alpes, etc. On la rencontre quelquefois dans les environs de Lyon, où elle est amenée par les inondations du Rhône.

Obs. Nous n'avons vu que la femelle dont le sixième segment abdominal est arrondi à son sommet, mais avec celui-ci subsinué dans son milieu.

Le segment de l'armure, bien qu'enfoui, est un peu visible et roussâtre.

3. **Zyras collaris**, Paykull.

Assez allongée, peu convexe, légèrement pubescente, d'un rouge testacé brillant, avec la tête, les élytres, le postpectus et le sommet de l'abdomen noirs, les antennes brunes, les trois ou quatre derniers articles de celles-ci et les pieds testacés. Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-peu ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, les pénultièmes assez fortement transverses. Prothorax subtransverse, beaucoup moins large que les élytres, fortement impressionné vers sa base, très-peu ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, fortement, grossièrement et peu densement ponctuées. Abdomen lisse, distinctement sétosellé.

♂. Le *sixième segment abdominal* prolongé au milieu de son bord apical en une lame courte, échancrée ou comme bidentée. Le *sixième arceau ventral* prolongé et assez fortement arrondi au sommet.

♀ . Le *sixième segment abdominal* simplement arrondi à son bord apical
e *sixième arceau ventral* non prolongé, à peine arrondi au sommet.

aphylinus collaris, PAYKULL, Faun. Suec. III, 401, 43.— OLIVIER, Ent. III, n° 42, 37, 54, pl. 2, fig. 13.

eochara collaris, GRAVENHORST, Mon. 164, 13. — GYLLENHAL, Ins. Suec. t. II, p. 385, 8.

olitochara collaris, MANNERHEIM, Brach. 75, 1. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 541, 1.

yrmedonia collaris, ERICHSON, Col. March. I, 290, 7; Gen. et Spec. Staph. 43, 17. — HEER, Faun. Col. Helv. t. I, 309, 7. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 649, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 388, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 122, 3. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 1, fig. 2.

yras collaris, THOMSON, Skand. Col. II, 259, 1 (1860).

Long., 0m,0044 (2 l.); Larg., 0m,0011 (1/2 l.)

Corps assez allongé, peu convexe, d'un rouge testacé brillant, avec la te, le prothorax et le sommet de l'abdomen noirs; revêtu d'une fine ıbescence d'un blond cendré, assez longue, semi-couchée, peu serrée, ıtremêlée de quelques soies obscures et redressées.

Tête en forme de losange arrondi aux angles; sensiblement moins large ue le prothorax; hérissée de soies peu serrées, obscures, un peu inclinées semblant parfois, dans leur direction, converger vers la région médiane; sse ou presque lisse sur son milieu, très-éparsement ponctuée sur les côtés, vec les points assez grossiers mais peu profonds; d'un noir brillant. *Front* rge, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, paré avant son ex- émité d'une série transversale de soies obscures et redressées. *Labre* subcon- exe, lisse ou d'un noir brillant à sa base, souvent livide à sa partie anté- eure, avec celle-ci subponctuée et garnie d'une série transversale de soies oscures et redressées, et le bord apical légèrement cilié de poils pâles. *arties de la bouche* d'un roux testacé avec le *pénultième article des palpes axillaires* un peu obscurci : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs ou noirâtres.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax ėunis; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très- nement et densement duveteuses, et en outre fortement et longuement

pilosellées (1), surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres avec les trois premiers articles d'un roux ferrugineux et les trois ou quatre derniers graduellement plus pâles ou testacés : le premier subépaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, évidemment plus long que la moitié du précédent : le troisième assez allongé, un peu plus long que le deuxième, mais un peu moins long que le premier : le quatrième carré : les cinquième et sixième légèrement, le septième sensiblement, les huitième à dixième assez fortement transverses : le dernier visiblement moins long que les deux précédents réunis, en ovale tronqué à sa base et mousse au sommet.

Prothorax en forme de carré subtransverse ou un peu plus large que long; à peine rétréci en arrière où il est beaucoup moins large que les élytres ; à peine arrondi ou obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et assez fortement arrondis ; paraissant, vu de dessus, à peine arqué ou subrectiligne sur ses côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois étroitement et subsinueusement tronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression subtransverse et profonde ; recouvert d'une pubescence flave peu serrée et semi-couchée en arrière; offrant en outre çà et là, surtout dans son pourtour, quelques rares soies obscures et redressées ; très-parcimonieusement et légèrement ponctué ; entièrement d'un rouge testacé brillant.

Repli inférieur presque lisse, plan, de même couleur.

Écusson à peine pubescent, fortement ponctué à sa base, lisse à son sommet, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; très-faiblement arquées sur leurs côtés ; très-légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subinfléchi et à peine émoussé ; à peine convexes sur leur disque, parfois obsolètement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement, assez longuement et peu densement pubescentes; offrant en outre vers la base une ou deux soies obscures et redressées ; fortement, grossièrement et peu densement ponc-

(1) C'est encore là un caractère qui se reproduit d'une manière accentuée dans les trois espèces du genre *Zyras*, et faiblement dans celles du genre *Myrmedonia*.

tuées; entièrement d'un noir brillant, parfois à peine violacé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres; trois fois et demie environ plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, parfois subatténué postérieurement; à peine convexe à sa base, plus sensiblement en arrière; finement et assez longuement cilié au bord apical des quatre premiers segments; distinctement et éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés avec les soies obscures, assez longues, souvent rapprochées deux par deux; presque entièrement lisse; d'un rouge testacé avec le cinquième segment (moins son extrême base) et le sixième d'un noir brillant. *Les deux premiers* assez fortement, le troisième médiocrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons rugueux : le cinquième très-largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, souvent subgranulé sur le dos.

Dessous du corps d'un rouge testacé brillant, avec le postpectu et l'extrémité du ventre noirs. *Mésosternum* fortement ponctué, roux, avec son rebord postérieur rembruni. *Métasternum* subconvexe, finement et peu pubescent, obsolètement sétosellé, offrant çà et là quelques points enfoncés bien distincts, avec ceux des côtés plus forts et une série de points semblables sur le sillon transversal de l'extrémité. *Postépisternums* avec une ligne longitudinale de points enfoncés, assez forts, pilifères, très-rapprochés ou confluents, subparallèle au bord interne. *Postépimères* séparées des postépisternums par une suture très-fine et presque indistincte, offrant trois ou quatre rangées longitudinales de points enfoncés pilifères. *Ventre* convexe, assez longuement mais peu densement pubescent; éparsement et obsolètement sétosellé; fortement et parcimonieusement ponctué avec la partie postérieure de chaque arceau et surtout des derniers lisse, mais le bord apical lui-même des cinq premiers garni d'une rangée de très-petits points, très-rapprochés : le sixième peu saillant, presque lisse.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé parfois assez pâle. *Cuisses* assez grêles : les *antérieures* plus distinctement atténuées vers leur extrémité que les autres. *Tibias* grêles : les *intermédiaires* presque aussi longs, les *postérieurs* un peu plus longs que les cuisses : ceux-ci un peu fléchis en dedans, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* finement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, à peine moins long que les deux suivants réunis; les *postérieurs*

allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu mais évidemment plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette jolie espèce fréquente la société de diverses fourmis. Elle est médiocrement commune : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, la Bretagne, l'Alsace, le Beaujolais, le Bugey, etc.

Genre *Myrmedonia*, Myrmédonie, Erichson.

Erichson, Col. March., I, 286. — Gen. et Spec., 35.

Étymologie : μυρμηδών, fourmilière.

Caractères. *Corps* suballongé, assez large, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, assez saillante, inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral bien distinct, à peine arqué, n'atteignant ordinairement pas le rebord inférieur des joues. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, légèrement rebordé sur les côtés, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé, subatténué vers son sommet, égal au tiers du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits : le deuxième plus court que le premier : le dernier aussi long ou presque aussi long que le deuxième, mais un peu plus étroit, subcylindrique, à peine arqué. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* rectangulée ou subrectangulée à sa base.

Yeux médiocres, courtement ovalaires, assez saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, assez robustes, plus ou moins épaissies vers leur extrémité, insérées dans une fossette assez grande et assez profonde,

oblongue et plus ou moins prolongée en avant (1); de onze articles : le premier allongé, plus ou moins épaissi en massue : le deuxième oblong : le troisième suballongé ou oblong, plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : les sixième à dixième plus ou moins transverses : le dernier grand, suballongé ou ovale oblong, parfois allongé, plus ou moins conique.

Prothorax plus ou moins transverse ; tantôt un peu moins large, tantôt aussi large que les élytres ; largement et à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subarrondis ; parfois un peu rétréci en arrière ; subtronqué ou très-largement arrondi à sa base avec les angles postérieurs plus ou moins obtus ; très-finement rebordé (2) sur celle-là et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* assez large, visible vu de côté, à bord interne en angle obtus et arrondi, situé à peine en arrière de la base externe des hanches antérieures (3).

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres courtes, plus ou moins transverses ; à peine arrondies individuellement à leur bord apical ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, peu réfléchi, à bord interne presque droit ou faiblement arqué. *Épaules* peu ou légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un large triangle court, à sommet obtus ou peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane lisse, en angle à sommet plus ou moins arrondi ou obtusément tronqué et prolongé jusqu'au tiers de la longueur des hanches intermédiaires (4). *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocrement développées, trapéziformes. *Métasternum* assez court, subobliquement coupé sur les côtés de son bord

(1) Il est vrai que, dans les genres *Drusilla*, *Myrmedonia* et autres, comme l'a fort bien fait remarquer M. Pandellé dans son beau travail sur les *Tachyporini*, les antennes paraissent insérées assez en avant, mais la partie supérieure de la fossette antennaire empiète sur le niveau antérieur des yeux, et cela dans tous les *Aléochariens*, ou au moins elle y touche. De plus ici, cette fossette est séparée du bord antéro-interne des yeux par un intervalle sensible.

(2) Quelquefois le bord antérieur paraît très-finement ou à peine rebordé.

(3) Le repli inférieur est généralement subexcavé.

(4) Le rebord antésternal se double en son milieu pour former une aréole transverse ou subarquée.

apical (1) ; à peine subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures ; visiblement subangulé entre celles-ci ; fortement avancé entre les intermédiaires en angle atténué en pointe mousse, liée à la lame mésosternale au moyen d'une pièce transverse, bien distincte, lisse, non articulée. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en languette émoussée au sommet, à bord interne divergeant plus ou moins en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, un peu ou à peine moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subconvexe en dessus ; fortement rebordé sur les côtés ; pouvant facilement se recourber en l'air ; à deuxième segment basilaire souvent un peu découvert : les cinq premiers subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure plus ou moins caché : les trois premiers plus ou moins sensiblement impressionnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, avec le cinquième souvent moins grand : le sixième plus ou moins saillant : le deuxième basilaire un peu apparent.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moins développées, conico-subovales, peu saillantes, subobliquement disposées, assez fortement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes à leur sommet ; à *lame supérieure* nulle ou très-étroite en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds plus ou moins allongés, tantôt assez grêles, tantôt un peu plus robustes. *Trochanters antérieurs* (2) et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, en ovale obtusément acuminé, subdétachés à leur sommet. *Cuisses* débordant plus ou moins fortement les côtés du corps, subcomprimées, parfois à peine élargies avant leur milieu, souvent subatténuées vers leur sommet, distinctement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* parfois assez grêles, aussi longs (au moins les

(1) Le rebord apical est longé en avant par un sillon transversal.

(2) Les trochanters antérieurs sont portés sur un pédoncule épais et assez développé. Il en est de même dans les genres *Myrmoecia*, *Drusilla* et *Zyras*.

postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, mutiques, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons, subdivergents, bien distincts, inégaux (1). *Tarses* étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* assez courts, avec les trois premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement un peu moins longs et le dernier égal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, aussi long ou presque aussi long que les deux suivants réunis, les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs, et le dernier un peu ou même sensiblement moins long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième plus ou moins allongés, graduellement moins longs, et le dernier un peu ou sensiblement moins long que les deux précédents réunis. *Ongles* grêles, simples, subarqués.

Obs. Ce genre renferme des espèces de moyenne taille, et qui vivent en compagnie de diverses fourmis. Leur démarche n'est pas très-agile, sinon lorsqu'elles sont réchauffées par le soleil. Avant de se décider à bouger, elles restent assez longtemps repliées en forme d'S.

Le genre *Myrmedonia* renferme les espèces suivantes, dont nous donnons le tableau .

A *Prothorax* médiocrement transverse, une fois et demie aussi large que long. *Tempes* à arête latérale bien distincte, n'atteignant pas en avant le rebord inférieur des joues.

a *Antennes* assez fortement épaissies vers leur extrémité ; à dernier article suballongé, aussi long que les trois précédents réunis.

b *Abdomen* assez densement ponctué vers sa base, lâchement en arrière ; à sixième segment fortement échancré chez les ♂. *Antennes* avec le sixième article fortement, les septième à neuvième très-fortement transverses : le dixième à peine moins court que les précédents. LIMBATA.

bb *Abdomen* vaguement ponctué vers sa base, lisse en arrière ; à sixième segment à peine échancré chez les ♂. *Antennes* avec les cinquième à neuvième articles très-fortement transverses : le dixième évidemment moins court que les précédents. SIMILIS.

aa *Antennes* à dernier article oblong, aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis *Abdomen* entièrement lisse.

(1) L'interne est un peu plus long que l'externe.

c *Dessus du corps* entièrement noir. *Prothorax* subrétréci en arrière. *Antennes* sensiblement épaissies vers leur extrémité, avec les sixième et septième articles légèrement, les huitième à dixième assez fortement transverses. FUNESTA.

cc *Dessus du corps* d'un brun de poix, avec les épaules plus ou moins roussâtres. *Prothorax* non ou à peine rétréci en arrière.

d *Antennes* sensiblement épaissies vers leur extrémité, à sixième article à peine, le septième médiocrement, les huitième à dixième fortement transverses. *Épaules* et *base de l'abdomen* d'un roux testacé. HUMERALIS.

dd *Antennes* assez fortement épaissies vers leur extrémité, avec les sixième et septième articles fortement, les huitième à dixième très-fortement transverses. *Épaules* et *extrémité des premiers segments de l'abdomen* d'un roux ferrugineux. COGNATA.

AA *Prothorax* fortement transverse, deux fois aussi large que long.

e *Antennes* fortement épaissies vers leur extrémité, avec le cinquième article plus ou moins fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses. *Tempes* à arête latérale bien accusée, atteignant en avant le rebord inférieur des joues. *Prothorax* densement pointillé. *Dessus du corps* densement pubescent (1).

f *Dernier article des antennes* fortement comprimé, allongé, aussi long que les quatre précédents réunis. *Abdomen* densement pointillé sur les quatre premiers segments, lisse sur le cinquième. *Prothorax* et *disque des élytres* rougeâtres. RUFICOLLIS.

ff *Dernier article des antennes* faiblement comprimé, oblong, moins long que les trois précédents réunis. *Abdomen* lisse ou presque lisse. *Prothorax* d'un noir de poix.

g *Élytres* largement testacées vers les épaules, ou bien testacées avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes rembrunies. *Prothorax* sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large que les élytres. *Dernier article des antennes* conique. LUGENS.

gg *Élytres* presque entièrement obscures. *Prothorax* assez fortement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres. *Dernier article des antennes* en ovale subacuminé. LATICOLLIS.

ee *Antennes* assez légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les cinquième à septième articles assez faiblement, les huitième à dixième assez fortement transverses, le dernier oblong. *Tempes* à arête latérale très-fine et seulement visible en arrière. *Prothorax* presque lisse. *Abdomen* très-lâchement ponctué. *Dessus du corps* à peine pubescent, d'un noir très-brillant (sous-genre *Myrmelia*, de μυρμηξ, fourmi). EXCEPTA.

(1) Au moins sur le prothorax et les élytres.

1. **Myrmedonia limbata**, Paykull.

Assez allongée, peu convexe, finement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, la base et les côtés des élytres, la base de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, presque lisse ou obsolètement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article sensiblement plus long et plus épais que le deuxième; le sixième fortement, les septième à neuvième très-fortement transverses, le dixième à peine moins court, le dernier suballongé. Prothorax médiocrement transverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, plus ou moins impressionné vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen assez densement ponctué vers sa base, lâchement en arrière.

♂. Le *sixième segment abdominal* fortement et circulairement échancré à son bord postérieur, avec le fond de l'échancrure très-finement et obsolètement denticulé, et ses côtés prolongés en une forte dent très-aiguë. *Front* subimpressionné sur son milieu. *Prothorax* fortement, largement et longitudinalement impressionné, au moins sur les deux tiers postérieurs de sa ligne médiane.

♀. Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et obsolètement subcrénelé à son bord postérieur. *Front* sans impression. *Prothorax* faiblement impressionné sur le milieu de sa base, avec l'impression parfois presque indistinctement prolongée en avant en forme de sillon très-obsolète.

Staphylinus limbatus, Paykull, Mon. Staph. 51, 39; Faun. Suec. III, 399, 41.
Aleochara limbata, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 400, 22. — Gravenhorst, Micr. 69, 2, — Germar, Faun. Ins. Eur. 13, 7.
Aleochara lævis, Gravenhorst, Micr. 95, 39; Mon. 169, 52.
Bolitochara limbata, Mannerheim, Brach. 81, 39. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 551, 17 (var. *foveicollis*, Dej.).
Myrmedonia limbata, Erichson, Col. March. I, 288, 3; Gen. et Spec Staph. 37, 3. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 309, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. 659, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 385, 2. — Kraatz, Ins. Deut II, 125, 8. — Thomson, Skand. Col. II, 258, 5.

Long., 0m,0055 (2 1/2 l.) ; — larg., 0m,0015 (2/3 l.).

Corps assez allongé, peu convexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les épaules et les côtés des élytres plus clairs ou d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris flave, assez courte, couchée et plus ou moins serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, presque lisse ou à peine et obsolètement pointillée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe sur le vertex, subimpressionné (♂) ou subdéprimé (♀) sur son milieu. *Épistome* assez convexe, lisse, paré de quelques soies avant son bord antérieur. *Labre* à peine convexe, presque lisse, d'un noir ou d'un brun de poix, avec son extrémité souvent plus claire, offrant à son sommet quelques cils d'un blanc fauve. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* un peu plus foncée. *Palpes maxillaires* distinctement pubescents.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; rousses ou d'un rouge brun, avec le premier article généralement plus clair : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue : le deuxième oblong, obconique, subégal à la moitié du précédent, rétréci à sa base : le troisième suballongé, à peine rétréci vers sa base, obconico-subcylindrique, sensiblement plus long et plus épais que le deuxième, mais moins long que le premier : les troisième à dixième graduellement plus épais : les quatrième et cinquième sensiblement, le sixième fortement, les septième à neuvième très-fortement transverses, le dixième à peine moins court que les précédents : le dernier suballongé, aussi long que les trois précédents réunis, subcylindro-conique, subcomprimé vers son extrémité, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré médiocrement transverse ; faiblement rétréci en arrière où il est à peine moins large que les élytres ; largement subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et fortement arrondis ; subarqué avant le milieu de ses côtés avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont peu marqués et très-obtus ; très-largement et obtusément arrondi à sa base ; peu convexe sur son disque ; marqué au devant

de l'écusson d'une impression transversale souvent prolongée en avant en forme de sillon plus ou moins large et plus (♂) ou moins (♀) profond ; finement et densement pubescent ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, quelquefois un peu roussâtre vers les angles antérieurs. *Repli inférieur* lisse, d'un roux ferrugineux.

Écusson légèrement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; environ de la longueur du prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit, à peine émoussé et à peine infléchi ; subdéprimées ou très-peu convexes sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; très-finement pointillées, avec la ponctuation plus distincte et encore plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun de poix obscur et assez brillant, avec une large bande humérale obliquement dirigée de dehors en dedans, la région de l'angle postéro-externe et le repli latéral, d'un roux testacé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine et subarcuément élargi sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence plus longue mais moins serrée et moins distincte que celle des élytres, avec des cils plus visibles au sommet des premiers segments ; offrant en outre sur le dos quelques soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, lâchement sur les suivants ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les segments rudimentaires d'un roux de poix ; l'extrémité des deux ou trois premiers et des cinquième et sixième plus ou moins roussâtre. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième largement sinué ou subéchancré à son bord apical avec celui-ci muni d'une très-fine membrane pâle et à peine sensible : le sixième plus ou moins saillant : *celui de l'armure* enfoui, d'un roux testacé, pubescent.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement, densement et subrâpeusement pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec la poitrine et la base du ventre d'un roux parfois plus ou moins testacé, le sommet du ventre et ses intersections d'un roux de poix. *Métas-*

ternum subconvexe. *Ventre* convexe, obsolètement et très-éparsement sétosellé vers son extrémité; à ponctuation moins serrée en arrière, à sixième arceau assez saillant; plus (♂) ou moins (♀) prolongé, plus ou moins arrondi à son bord postérieur, avec celui-ci finement et brièvement cilié.

Pieds finement pubescents, assez densement et subrâpeusement pointillés, d'un roux brillant et parfois plus ou moins testacé. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine fléchis en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement et assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis; les *postérieurs* allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, visiblement plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième allongés ou suballongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare parmi les feuilles mortes ou au pied des arbres, en compagnie de la *formica flava*, dans les environs de Paris et de Lyon, la Picardie, la Normandie, l'Alsace, l'Orléanais, le Beaujolais, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ne saurait être confondue avec aucune des suivantes, à cause de la ponctuation de l'abdomen et de l'échancrure profonde du sixième segment abdominal du ♂. Ce dernier caractère ne se rencontre que chez la *Drusilla canaliculata*, et encore d'une manière plus faible.

Quelquefois les élytres sont à peine et obliquement impressionnées sur les côtés derrière les épaules. Elles sont très-rarement, entièrement rousses.

Chez les ♂, le sixième arceau ventral dépasse davantage le segment abdominal correspondant.

Dans cette espèce, les hanches intermédiaires paraissent un peu plus rapprochées que dans les suivantes.

2. **Myrmedonia similis**, Mærkel.

Assez allongée, peu convexe, finement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes d'un rouge brun, la base de celles-ci, la bouche

t les pieds roux, et les épaules d'un roux testacé parfois assez obscur. Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, assez ensement et légèrement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à roisième article d'un tiers plus long que le deuxième, les cinquième à euvième très-fortement transverses, le dixième évidemment moins court, dernier suballongé. Prothorax médiocrement transverse, non rétréci en rrière, presque aussi large que les élytres, légèrement impressionné vers base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, e la longueur du prothorax, très-finement et très-densement pointillées. bdomen vaguement ponctué vers sa base, lisse en arrière.

♂. Le *sixième segment abdominal* faiblement et subcirculairement chancré à son sommet. Le *sixième arceau ventral* prolongé, obtusément ronqué ou à peine arrondi à son bord apical.

♀. Le *sixième segment abdominal* subtronqué ou subsinueusement ronqué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* non prolongé, fortement rrondi à son bord apical.

Myrmedonia similis, Mærkel, *in* Germar, Zeit. V, 200, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 817. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 386, 4. — Kraatz, Ins. Deut. II, 124, 7.

Variété a. *Élytres* presque entièrement testacées.

Long. 0,0044 (2 l.); — larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps assez allongé, peu convexe, d'un noir de poix brillant, avec les paules largement d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence d'un ave cendré, assez courte, couchée et plus ou moins serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, finement ubescente; finement, légèrement et assez densement pointillée; d'un noir e poix brillant. *Front* large, subconvexe, parfois (♂) subéprimé sur son ilieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse et brillant, avec sa artie antérieure souvent livide et submembraneuse, légèrement sétosellée. *abre* à peine convexe, presque lisse, assez brillant et d'un brun de poix sa base; livide, subponctué et paré vers son sommet de soies pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* lus foncée. *Palpes maxillaires* pubescents.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un rouge brun avec le premier article, et parfois les deux suivants, plus clairs : le premier sensiblement épaissi en massue allongée : le deuxième, oblong, obconique, subégal à la moitié du précédent : le troisième suballongé, obconico-cylindrique, d'un tiers plus long que le deuxième mais moins long que le premier : les troisième à dixième graduellement plus épais : le quatrième sensiblement, les cinquième à neuvième très-fortement transverses, le dixième évidemment un peu moins court que les précédents : le dernier suballongé, aussi long ou presque aussi long que les trois précédents réunis, subelliptico-conique, subcomprimé vers son extrémité, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré médiocrement transverse ou une fois et demie aussi large que long; aussi large en avant qu'en arrière où il est presque de la largeur des élytres; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs assez marqués, subinfléchis et étroitement arrondis; assez régulièrement et sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou presque indistinctement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont peu marqués et très-obtus; très-largement et obtusément arrondi à sa base; peu convexe sur son disque ou parfois subdéprimé sur le milieu de celui-ci ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale très-faible, rarement prolongée en avant (♂) en forme de sillon très-obsolète ; finement et densement pubescent; très-finement et densement pointillé; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, brunâtre.

Écusson finement pubescent, finement et très-densement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ou à peine plus courtes; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés, parfois à peine plus larges en arrière qu'en avant; faiblement sinuées vers leur angle postéro-externe, avec le sutural déclive ou subinfléchi, droit ou presque droit; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant rarement sur les côtés, derrière les épaules, une impression oblique, très-légère ou obsolète; finement et densement pubescentes; très-finement et très-densement pointillées; d'un brun de poix obscur et assez brillant avec

ne large bande humérale d'un roux testacé et obliquement dirigée de ehors en dedans, ou bien d'un roux testacé avec la région scutellaire et elle des angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunies. *paules* assez étroitement arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à ois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine rqué sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; ès-finement pubescent, avec la pubescence écartée et beaucoup plus ngue que celle des élytres; offrant en outre sur le dos quelques soies bscures et redressées; vaguement et assez lâchement ponctué sur la ernière moitié des trois premiers segments, lisse sur les suivants; d'un oir de poix très-brillant, avec parfois le sommet des premiers segments t le sixième d'un roux de poix. *Les trois premiers* sensiblement sillonnés n travers à leur base avec le fond des sillons très-lisse : le cinquième argement tronqué à son bord apical avec celui-ci muni d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, éparsement ponctué : *celui le l'armure* enfoui, pubescent.

Dessous du corps d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet le chaque arceau ventral d'un roux de poix, celui des deux premiers plus argement. *Mésosternum* subconvexe, finement et assez densement pubescent, densement et subrâpeusement pointillé. *Ventre* convexe, densement et assez longuement pubescent; finement, densement et subrâpeusement onctué; à sixième arceau assez saillant, très-éparsement sétosellé, moins lensement ponctué, ainsi que le cinquième, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds finement pubescents, assez densement et subrâpeusement poinillés, d'un roux testacé brillant, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine fléchis en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, à peine moins long que les deux suivants réunis; les *postérieurs* allongés, évidemment moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se rencontre en compagnie de

la *Formica fuliginosa*, dans les troncs caverneux des arbres. Nous l'avons rencontrée aux environs de Vaugneray près Lyon. Elle se trouve aussi dans les environs de Paris, le Maine, l'Orléanais, la Savoie, etc.

Obs. Elle est plus petite que la *Myrmedonia limbata*. Les antennes sont un peu plus courtes et à peine plus épaisses, avec leur pénultième article évidemment moins court que l'antépénultième. La tête est un peu moins large, et sans impression frontale dans les deux sexes. Le prothorax, non largement sillonné chez les ♂, est plus sensiblement et plus régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles antérieurs moins fortement arrondis. L'abdomen est moins densement ponctué vers sa base, et nullement sur les quatrième et cinquième segments. Le dessous du corps est généralement plus obscur. L'échancrure du sixième segment abdominal des ♂ est beaucoup moins profonde, et non limitée de chaque côté par une dent très-aiguë, etc.

Quelquefois les élytres sont presque entièrement testacées.

3. **Myrmedonia funesta**, Gravenhorst.

Assez allongée, peu convexe, finement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un rouge brun. Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement et peu densement pointillée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article d'un tiers plus long que le deuxième, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième assez fortement transverses, le dernier oblong. Prothorax médiocrement transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, plus ou moins impressionné vers sa base, souvent obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen lisse.

♂. Le *sixième segment abdominal* largement et obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical, avec celui-ci finement et obsolètement crénelé. Le *sixième arceau ventral* prolongé en ogive obtusément tronquée; dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant; légèrement cilié à son bord postérieur. *Prothorax* obsolètement et assez largement sillonné sur son milieu.

♀. Le *sixième segment abdominal* assez étroitement et obtusément onqué à son bord apical, avec celui-ci parfois subsinué sur son milieu. e *sixième arceau ventral* subsinué sur les côtés de son bord postérieur, gèrement prolongé dans le milieu de celui-ci en angle obtus et arrondi sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant, avec même bord postérieur très-brièvement cilié. *Prothorax* simplement sub-pressionné vers sa base.

leochara funesta, Gravenhorst, Mon. 168, 49. — Gyllenhal, Ins. Suec. VI, 488, 22, 23.
olitochara funesta. Mannerheim, Brach. 81, 39.
yrmedonia funesta, Erichson, Col. March. I, 287, 2; Gen. et Spec. Staph. 38, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. p. 649, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 387, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 124, 6. — Thomson, Skand. Col. II. 257, 3 (1860).
yrmedonia atrata. Heer, Faun. Col. Helv. t. I, p. 309, 5.

Long., 0m,0052 (2 1/3 l.) ; — larg., 0m,0015 (2/3 l.).

Corps assez allongé, peu convexe, d'un noir brillant, revêtu d'une fine ubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax ; légère-ent pubescente ; finement, légèrement, mais peu densement pointillée ; 'un noir brillant. *Front* large, subconvexe sur le vertex, subdéprimé sur on milieu. *Epistome* longitudinalement convexe, souvent subponctué ur ses côtés, lisse sur son milieu, paré, surtout en avant, de quelques oies redressées et transversalement disposées. *Labre* subconvexe, d'un oir ou d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité plus ou moins rous-âtre, subponctuée et ciliée de soies pâles. *Parties de la bouche* d'un rouge run assez clair, avec la pointe des *mandibules* à peine rembrunie. *Pénul-ième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; sensi-lement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duve-euses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque rticle ; d'un rouge brun plus ou moins obscur, avec les premiers articles peine moins foncés : le premier sensiblement épaissi en massue allongée : es deuxième et troisième obconiques ; le deuxième oblong, subégal à la

moitié du précédent : le troisième assez allongé, d'un tiers plus long que le deuxième, mais un peu moins long que le premier : les troisième à dixième graduellement plus épais : les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième assez fortement transverses : le dernier aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré médiocrement transverse ou environ une fois et demie aussi large que long ; subrétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres ; à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs assez marqués, subinfléchis et assez fortement arrondis ; légèrement arqué avant le milieu de ses côtés, avec ceux-ci assez courtement subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement et faiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont néanmoins peu marqués et obtus ; très-largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; peu convexe sur son disque ou quelquefois subdéprimé sur le milieu de celui-ci ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale légère, plus (♂) ou moins (♀) prolongée en avant en forme de large sillon affaibli ; finement et assez densement pubescent ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* presque lisse ou très-finement ridé en long, obscur.

Écusson finement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; environ de la longueur du prothorax ou à peine plus courtes ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant parfois, sur les côtés, derrière les épaules, une impression très-légère ou obsolète ; finement et assez densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé à sa base ; subconvexe postérieurement ; très-finement et très-peu pubescent, avec la pubescence réduite à quelques cils cendrés, assez longs, vers le bord apical, mais plus serrée et plus courte sur les tranches latérales et sur les côtés des cinquième et

sixième segments ; offrant en outre, surtout en arrière, quelques soies noires et redressées ; entièrement lisse et d'un noir brillant. Le *premier segment* sensiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane blanchâtre : le sixième plus ou moins saillant, paraissant parfois éparsement ponctué : celui de l'*armure* plus ou moins distinct, obtus au sommet, pubescent.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec les intersections du ventre d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent ; finement pointillé, plus fortement et subrâpeusement sur les côtés et sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, densement pubescent, très-densement, finement et subrâpeusement ponctué, obsolètement sétosellé en arrière ; à sixième arceau plus ou moins prolongé, plus ou moins cilié à son sommet.

Pieds légèrement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un rouge brun brillant et plus ou moins obscur avec les tibias et les tarses parfois à peine moins foncés. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles, du moins les postérieurs : ceux-ci aussi longs que les cuisses, à peine fléchis en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus : les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les *postérieurs* allongés, évidemment un peu moins longs que les tibias ; à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième plus ou moins allongés, graduellement moins longs.

Patrie. On rencontre cette espèce assez communément au pied et dans les troncs caverneux des arbres infestés par la *Formica fuliginosa*, dans les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Maine, la Bourgogne, le Bourbonnais, le Beaujolais, la Bresse, la Savoie, etc.

Obs. Sa couleur noire et brillante, son abdomen lisse et presque glabre, ses antennes et ses pieds plus allongés et plus grêles, sont des caractères suffisants pour distinguer la *Myrmedonia funesta* des espèces précédentes.

4. **Myrmedonia humeralis**, Gravenhorst.

Assez allongée, peu convexe, finement pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les antennes d'un rouge brun, la bouche, les épaules,

la base de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement et assez densement pointillée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article d'un tiers plus long que le deuxième, le sixième à peine, le septième médiocrement, les huitième à dixième fortement transverses, le dernier oblong. Prothorax médiocrement transverse, non visiblement rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, plus ou moins impressionné vers sa base, parfois largement sillonné sur son milieu, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen lisse.

♂. Le *sixième segment abdominal* assez largement tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé, assez largement et obtusément tronqué à son sommet. *Front* sensiblement impressionné sur son milieu. *Prothorax* distinctement et largement sillonné sur sa ligne médiane.

♀. Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, subangulairement arrondi à son sommet. *Front* sans impression. *Prothorax* simplement et légèrement impressionné vers sa base.

Aleochara humeralis, Gravenhorst, Micr. 90, 33; Mon. 169, 50. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 399, 21.

Bolitochara humeralis, Mannerheim, Brach., 81, 38. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 549, 16.

Myrmedonia humeralis, Erichson, Col. March. I, 287, 1; Gen. et Spec. Staph. 38, 4. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 308, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 649, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 386, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 122, 4. — Thomson, Skand. Col. II, 256, 1. (1860).

Long., 0m,0063 (2 5/6 l.); — larg., 0m,0016 (3/4 l.).

Corps assez allongé, peu convexe, d'un brun de poix brillant, avec les épaules et la base du ventre d'un roux testacé; recouvert d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax; légèrement pubescente, finement, légèrement et assez densement pointillée, un peu plus fortement et moins densement sur le vertex et derrière les yeux; d'un

noir de poix brillant. *Front* large, assez convexe dans sa partie supérieure, subdéprimé (♀) ou sensiblement impressionné (♂) sur son milieu, avec l'impression assez grande et subarrondie. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant souvent sa partie antérieure moins cornée et roussâtre, avec quelques soies redressées en avant de celle-ci. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, lisse et brillant à sa base, plus clair, subponctué et légèrement cilié vers son sommet de soies pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* à peine plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes évidemment un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre assez légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un rouge brun plus ou moins obscur, avec le premier article parfois à peine moins foncé : celui-ci sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, à peine égal à la moitié du premier : le troisième assez allongé, d'un tiers plus long que le deuxième, plus épais à son sommet que celui-ci, un peu moins long que le premier ; les troisième à dixième graduellement plus épais : le quatrième presque carré : le cinquième à peine, le sixième à peine ou faiblement, le septième médiocrement, les huitième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré médiocrement transverse ou environ une fois et demie aussi large que long ; non visiblement rétréci en arrière où il est à peine moins large que les élytres ; largement et à peine échancré à son sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et fortement arrondis ; faiblement arqué sur les côtés avant leur milieu, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine et largement sinués au-devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués, mais néanmoins obtus ; à peine ou très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois obtusément tronquée dans son milieu ; peu convexe ou subdéprimé sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale très-légère, parfois prolongée (♂) en avant en forme de large sillon ; offrant en outre près des côtés deux autres impressions très-obsolètes, une près des angles postérieurs, qui sont un peu infléchis, l'autre à la hauteur du tiers basilaire ; finement et densement pubescent ;

très-finement et densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, parfois graduellement moins foncé sur les côtés et surtout vers les angles antérieurs. *Repli inférieur* lisse, roux.

Écusson finement pubescent, très-finement et densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; de la longueur du prothorax ou à peine plus courtes; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subinfléchi et un peu émoussé; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; offrant parfois derrière les épaules une impression oblique et à peine sensible; finement et densement pubescentes; très-finement et très-densement pointillées; d'un brun de poix assez brillant, avec une large bande humérale d'un roux testacé, obliquement dirigée de dehors en dedans, où elle est plus ou moins raccourcie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et très-peu pubescent, plus densement sur les tranches latérales, avec quelques cils plus longs et assez distincts au bord apical des premiers segments ; offrant en outre sur le dos quelques soies obscures et redressées ; entièrement lisse ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les segments basilaires et les deux premiers normaux d'un roux testacé, et parfois le sommet d'un roux de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons des deux premiers un peu rembruni : le cinquième très-largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant : celui de l'*armure* souvent visible, pubescent, parfois d'un roux de poix, obtus au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent ; finement, densement et subrâpeusement ponctué ; d'un brun de poix brillant, avec la base du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, plus finement et moins densement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation (1) un peu moins serrée en arrière : à sixième arceau plus ou

(1) Les intervalles des points paraissent, à un très-fort grossissement, très-finement chagrinés.

moins prolongé, éparsement sétosellé, presque lisse (♂) ou peu ponctué (♀), parfois roussâtre au sommet qui est très-finement cilié.

Pieds légèrement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu, subatténuées vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses et les trochanters réunis, à peine fléchis en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, presque aussi long que les deux suivants réunis ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième allongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce vit principalement dans les nids de la *Formica rufa*. Elle est médiocrement commune, et elle se trouve dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, le Bugey, la Savoie, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est plus grande que toutes les précédentes. Elle a un peu la couleur de la *Myrmedonia limbata* dont elle diffère par son abdomen lisse et par ses antennes un peu moins fortement épaissies vers leur extrémité, avec leur dernier article moins allongé.

5. **Myrmedonia cognata**, Maerkel.

Suballongée, peu convexe, finement pubescente, d'un brun de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un rouge brun, les épaules et l'extrémité des premiers segments de l'abdomen roussâtres. Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement et assez densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article beaucoup plus long que le deuxième, les sixième et septième fortement, les huitième à dixième très-fortement transverses, le dernier oblong. Prothorax médiocrement transverse, non rétréci en arrière, presque aussi large que les élytres, faiblement tri-impressionné vers sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen lisse.

♂. Le *sixième segment abdominal* largement et très-faiblement échancré à son bord apical, avec celui-ci obsolétement subcrénelé. Le *sixième ar-*

ceau ventral obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet. *Prothorax* obsolétement sillonné sur son milieu.

♀. Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* sensiblement arrondi au sommet. *Prothorax* simplement subimpressionné vers sa base.

Myrmedonia funesta, Heer, Faun. Col. Helv. I, 308, 2 (?).

Myrmedonia cognata, Maerkel *in* Germar. Zeit. III, 142, 1 (1842). — Redtenbacher, Faun. Austr. 650. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I. 386, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 123, 5. — Thomson, Skand, Col. II, 256, 2 (1860).

Long., 0m,0056 (2 1/2 l.) ; — larg., 0m,0016 (2/3 l.).

Corps suballongé, peu convexe, d'un brun de poix brillant, avec les épaules et l'extrémité des premiers segments de l'abdomen roussâtres ; recouvert d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax ; légèrement pubescente ; finement, légèrement et assez densement pointillée ; d'un brun de poix, assez brillant. *Front* large, subdéprimé (♀) ou déprimé (♂) sur son milieu, avec le vertex convexe. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, presque lisse à sa base, roussâtre, subponctué et légèrement cilié vers son sommet de soies pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un rouge brun, avec le premier article parfois à peine plus clair : celui-ci sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, subégal à la moitié du précédent : le troisième allongé, à peine moins long que le premier, d'un bon tiers plus long que le deuxième : les troisième à dixième graduellement plus épais : le quatrième presque carré : le cinquième sensiblement, les sixième et septième fortement, les huitième à dixième très-fortement transverses : le dernier aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré médiocrement transverse ou une fois et demie aussi large que long ; non rétréci en arrière où il est à peine moins large que les élytres ; largement ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et assez étroitement arrondis ; légèrement arqué sur les côtés avant leur milieu, avec ceux-ci subrectilignes en arrière, même vus latéralement, au devant des angles postérieurs qui sont peu marqués et très-obtus ; très-largement et obtusément arrondi à sa base ; à peine convexe sur son disque ; marqué en arrière de trois légères impressions transversales, dont l'intermédiaire, un peu plus prononcée, se prolonge parfois en avant (♂) en forme de sillon obsolète ; offrant en outre, vers les côtés près de chaque angle antérieur, une autre impression à peine sentie ; finement et assez densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un brun de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, roux.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; environ de la longueur du prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, droit et non émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant parfois, vers les côtés derrière les épaules, une impression oblique à peine distincte ; finement et assez densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées ; d'un brun de poix généralement peu brillant, avec une tache humérale d'un roux testacé plus ou moins obscur, plus ou moins restreinte et plus ou moins fondue. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent sur les tranches latérales et vers le sommet, à peine sur le dos qui offre seulement quelques cils pâles au bord apical des premiers segments, et en outre quelques soies obscures et redressées sur les côtés ; presque entièrement lisse ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les tranches latérales, l'extrémité des segments, surtout des premiers, et le sixième moins foncés ou d'un roux de poix. Les *deux premiers* sensiblement, le *troisième* légèrement impressionnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, presque lisse,

légèrement pubescent : celui de l'*armure* souvent visible, d'un roux testacé, densement pubescent, obtus au sommet.

Dessous du corps assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un brun de poix brillant avec la base du ventre et les intersections plus claires ou d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, plus légèrement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à sixième arceau plus ou moins saillant, souvent entièrement roux, presque lisse ou à peine ponctué, éparsement sétosellé, finement cilié à son sommet.

Pieds finement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un rouge brun assez brillant. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses, à peine fléchis en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* plus développés, à premier article assez allongé, presque égal aux deux suivants réunis ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément, en compagnie de la *Formica fuliginosa*, dans les environs de Paris et de Lyon, l'Orléanais, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle se rapproche, quant à la coloration, des *Myrmedonia limbata* et *similis*, mais elle s'en éloigne par son abdomen lisse, par ses antennes un peu plus courtes et à dernier article moins allongé.

6. **Myrmedonia ruficollis**, Grimmer.

Assez allongée, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax d'un rouge sanguin, la bouche, le sommet des antennes, le disque des élytres, la base de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, très-finement et très-densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, robustes dès la base, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses, le dernier allongé et fortement comprimé. Prothorax

ortement transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que es élytres, largement subsillonné sur son milieu, très-finement et très- ensement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues ue le prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen ensement pointillé sur les quatre premiers segments, lisse sur le cin- uième.

♂. Le *sixième segment abdominal* subéchancré à son bord apical. Le *ixième arceau ventral* sensiblement prolongé et fortement arrondi à son ommet, avec celui-ci médiocrement et peu densement cilié. *Front* sub- mpressionné sur son milieu. *Prothorax* longitudinalement déprimé ou rès-largement et faiblement sillonné sur sa ligne médiane.

♀. Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son ord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine prolongé et obtusément rrondi à son sommet, avec celui-ci densement et très-brièvement cilié. *Front* subconvexe sur son milieu. *Prothorax* légèrement et assez étroite- nent sillonné sur sa ligne médiane.

Myrmedonia ruficollis, Grimmer, Stett. Zeit. VI, 126. — Kraatz, Ins. Deut. II, 126, 10.

Myrmedonia Fernandi, Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. (1855), 309.

Long., 0m,0055 (2 1/2 l.) ; — larg., 0m,0014 (2/3 l.)

Corps assez allongé, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec e prothorax d'un rouge de sang, le disque des élytres et la base de l'abdo- nen roussâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, dé- rimée et serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax ; très-finement et lensement pubescente ; très-finement, légèrement et très-densement poin- illée ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse dans sa partie anté- rieure. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, à peine pointillé et légère- nent cilié en avant. *Parties de la bouche* rousses ou d'un roux subtestacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* soyeusement cilié.

Antennes robustes dès leur base, à peine aussi longues que la tête et le rothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies vers leur

extrémité ; finement duveteuses et comme pruineuses et en outre à peine ou très-brièvement ciliées, surtout vers le sommet de chaque article ; d'un rouge brun, avec l'extrémité du dernier article plus clair ou d'un roux testacé : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième assez épais, oblongs, obconiques ; le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et sensiblement plus épais : le quatrième sensiblement, le cinquième fortement, le sixième encore plus fortement, les septième à dixième très-fortement transverses : le dernier très-grand, allongé, aussi long que les quatre précédents réunis, fortement comprimé vers son extrémité en forme de lame ; paraissant, vu de dessus, aciculé, et, vu par côté, un peu plus étroit à sa base que le précédent, mais graduellement élargi jusqu'aux deux tiers après lesquels il se rétrécit assez subitement jusqu'au sommet qui est mousse.

Prothorax fortement transverse, deux fois aussi large que long ; à peine rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres ; largement et à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; à peine arqué sur les côtés avec les angles postérieurs subinfléchis, peu marqués et très-obtus ; largement arrondi à sa base ; peu convexe, inégal ou plus (♂) ou moins (♀) bossué sur son disque ; plus ou moins largement et légèrement sillonné sur sa ligne médiane ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale qui fait paraître à cet endroit le bord postérieur un peu relevé, et de plus, de chaque côté de la base, une autre impression plus large, joignant en dedans les angles postérieurs au devant desquels on remarque une bosse en forme de calus obtus ; creusé en outre, avant le sommet, de deux fossettes subarrondies et obsolètes, écartées l'une de l'autre, séparées entre elles par le sillon médian, et derrière chacune desquelles est une bosse ou éminence très-obtuse ; très-finement, brièvement et densement pubescent ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé ; entièrement d'un rouge brun ou sanguin assez brillant. *Repli latéral* lisse, rougeâtre.

Ecusson à peine pubescent, finement et subaspèrement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subinfléchi et subémoussé ; légèrement convexes sur leur disque ; sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson,

Irant en outre vers le milieu des côtés une impression oblique plus ou oins prononcée ; très-finement, brièvement et densement pubescentes ; ès-finement, légèrement et très-densement pointillées ; d'un rouge de ique testacé et un peu brillant, avec la région scutellaire et les côtés us ou moins largement rembrunis. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; environ trois is plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou faiblement ténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; ès-finement et densement pubescent, avec le bord apical des quatre remiers segments plus longuement cilié ; finement et densement pointillé ır les trois premiers segments ; à peine moins densement sur le quatrième ui offre vers son sommet et à ses angles postéro-externes quelques lon- ues soies obscures et redressées, disposées en série transversale, et vers milieu de sa longueur quelques autres soies semblables mais plus ourtes, plus rares ou obsolètes et disposées transversalement : le cin- uième presque glabre et presque lisse, brillant, paré sur le dos de deux ries transversales de longues soies obscures et redressées, l'une vers la ase et l'autre après le milieu : d'un noir un peu brillant, avec le pre- ier (♀) ou les deux premiers (♂) segments d'un roux testacé, excepté leur extrême base, et le sommet parfois d'un roux de poix. Le *premier egment* sensiblement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base vec le fond des sillons presque lisse et rembruni ; le cinquième large- ent ou à peine échancré à son bord apical, avec celui-ci muni d'une fine embrane pâle : le sixième peu saillant, éparsement sétosellé, finement onctué, souvent d'un roux de poix : celui de l'*armure* enfoui.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement poin- illé, d'un noir de poix assez brillant, avec le premier (♀) ou les deux remiers (♂) arceaux du ventre, moins leur extrême base, d'un roux tes- acé, et le bord apical des suivants (♂) souvent d'un roux de poix. *Métas- ernum* assez convexe. *Ventre* convexe, paré çà et là de quelques rares et ongues soies redressées ; à ponctuation un peu moins serrée en arrière ; sixième arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi et cilié à on sommet.

Pieds finement et densement pubescents ; très-finement, très-densement t subrâpeusement pointillés ; d'un rouge brun assez brillant. *Cuisses* sen- blement élargies avant ou vers leur milieu, *Tibias* assez robustes, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez longuement ciliés n dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires*

suballongés, à premier article allongé, presque égal aux deux suivants réunis : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, assez densement cilié en dessous, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

Patrie. Cette belle espèce, propre à la Grèce, à la Croatie et à la Styrie, est indiquée de France dans les nouveaux catalogues.

Obs. Elle est remarquable par son prothorax d'un roux sanguin, par le développement et la structure du dernier article des antennes, par son abdomen finement et densement pointillé, avec le cinquième segment presque glabre et presque lisse. Le corps est aussi plus épais que dans aucune autre espèce, avec les antennes et les pieds plus robustes, etc.

Le ♂ a les deux premiers segments de l'abdomen d'un roux testacé, le bord apical du troisième d'un roux obscur, et les angles postéro-externes de tous plus ou moins roussâtres.

7. **Myrmedonia lugens**, Gravenhorst.

Suballongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les antennes d'un rouge brun, la base de celles-ci, la bouche, les épaules et les pieds d'un roux testacé. Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, finement et peu densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article d'un tiers plus long que le deuxième, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier oblong, faiblement comprimé, conique. Prothorax fortement transverse, plus large en arrière, presque de la largeur des élytres, obsolètement impressionné vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen lisse.

♂. Le *sixième segment abdominal* assez largement et à peine échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué ou à peine arrondi et muni à son sommet d'une membrane distincte, parée à sa base d'une série régulière de soies redressées. *Front* obsolètement subim-

ressionné sur son milieu. *Prothorax* longitudinalement déprimé sur son isque.

♀. Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi et subsinué au ilieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi et muni son sommet d'une membrane à peine distincte, parée au devant de sa ase de quelques rares soies semi-redressées. *Front* subconvexe sur son ilieu. *Prothorax* simplement et obsolètement impressionné à sa base.

leochara lugens, GRAVENHORST, Micr. 95, 40; Mon. 169, 54.

yrmedonia lugens, ERICHSON, Col. March. I, 289, 4; Gen. et Spec. Staph. 39, 7. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 309, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. p. 649, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, p. 387, 6. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 126, 9.

Long., 0m,0044 (2 l.) ; — larg., 0m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé, assez large, peu convexe, d'un brun de poix brillant, vec les épaules d'un roux testacé; recouvert d'une très-fine pubescence 'un flave cendré, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax; légè- ement pubescente; finement, légèrement et peu densement pointillée; 'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe et un peu plus lisse ur son milieu, déprimé ou subimpressionné sur celui-ci chez les ♂. *pistome* longitudinalement convexe, lisse ou presque lisse, offrant quel- ues soies redressées avant son sommet et deux ou trois autres à sa nais- ance entre les antennes. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix assez rillant à sa base, livide, subponctué et cilié en avant de soies pâles, offrant arfois sur sa ligne médiane une ligne élevée, lisse et plus ou moins obso- ète. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* d'un ouge brun. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement ilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez ortement et graduellement épaissies vers leur extrémité, finement duve- euses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque rticle; le premier sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième t troisième obconiques; le deuxième oblong, subégal à la moitié du pre- ier : le troisième assez allongé, d'un tiers plus long que le deuxième, ais un peu moins long que le premier : les troisième à dixième gra-

duellement et sensiblement plus épais : le quatrième sensiblement, le cinquième fortement, le sixième encore plus fortement, les septième à dixième très-fortement transverses : le dernier oblong, un peu plus long que les deux précédents réunis, en cône subcomprimé, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois aussi large que long ; évidemment plus large en arrière qu'en avant ; à peine moins large à sa base que les élytres, presque aussi large dans son milieu que celles-ci ; largement et à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et subarrondis ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vus de dessus ou latéralement, avec les angles postérieurs très-peu marqués et très-obtus ; largement arrondi à sa base ; subconvexe sur son disque ; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète, parfois prolongée en avant (♂) en forme de dépression longitudinale ; offrant en outre derrière le milieu vers les côtés une impression oblique, peu distincte ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et densement pointillé ; d'un brun de poix assez brillant et parfois submétallique. *Repli inférieur* lisse, brunâtre.

Écusson finement pubescent, très-densement et finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subrectilignes et subparallèles sur leurs côtés ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant parfois sur les côtés derrière les épaules une impression oblique obsolète ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et un peu plus densement ponctuées que le prothorax ; d'un brun de poix assez brillant, avec une large tache humérale d'un roux testacé, obliquement dirigée de dehors en dedans ; ou bien d'un roux testacé avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes plus ou moins obscurcies. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; assez densement pubescent sur les tranches latérales, à peine sur le dos qui offre seulement quelques cils pâles et plus longs au bord apical des trois ou quatre premiers segments, et en outre quelques soies obscures et redressées sur sa partie

ostérieure ainsi que sur les côtés; entièrement lisse; d'un noir ou d'un run de poix brillant avec l'extrémité des segments plus ou moins rous-tre. *Les deux premiers* sensiblement, le troisième légèrement sillonnés travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son ord apical d'une fine membrane pâle : *le sixième* plus ou moins saillant, esque lisse, souvent entièrement roussâtre : *celui de l'armure* parfois sible, roux, pubescent, obtus au sommet.

Dessous du corps d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les tersections ventrales d'un roux subtestacé. *Métasternum* subconvexe, arfois subdéprimé sur son disque, finement et modérément pubescent; ès-finement et très-légèrement pointillé sur son milieu, un peu moins nement sur les côtés et sur les pièces latérales du postpectus. *Ventre* nvexe, assez densement pubescent; densement, finement et subrâpeuse-ent pointillé, mais moins densement sur le cinquième arceau qui offre uelques soies obscures, disposées en deux séries transversales : le sixième lus ou moins saillant, presque lisse, éparsement sétosellé, parfois en ntier d'un rouge brun, brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds légèrement pubescents; finement, légèrement et subrâpeusement ointillés; d'un roux testacé brillant. *Cuisses* subélargies avant ou vers ur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* au moins aussi longs que s cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* ssez courts; les *intermédiaires* un peu plus développés, à premier article uballongé, un peu moins long que les deux suivants réunis; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-llongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à uatrième assez allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce semble préférer les forêts et les montagnes. Elle e trouve assez communément en société de la *Formica fuliginosa*, dans es collines du Lyonnais, les environs de Paris, l'Orléanais, la Bresse, la avoie, les Alpes, etc.

Obs. Sa forme plus large et moins allongée, ses antennes moins longues t un peu plus épaissies; son prothorax beaucoup plus fortement trans-erse, plus court que les élytres : tels sont les signes principaux qui empê-heront toujours de confondre cette espèce avec celles des précédentes qui résentent la même coloration.

Près de la *Myrmedonia lugens* viendrait une espèce qui n'a point encore

été rencontrée en France et dont nous donnerons une description sommaire :

Myrmedonia Hampei, KRAATZ.

Suballongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un noir assez brillant avec le prothorax brunâtre, les élytres d'un roux châtain, la base de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête transverse, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pointillée. Antennes fortement épaissies, à troisième article sensiblement plus long et plus epais que le deuxième, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier oblong, subcomprimé, conique. Prothorax fortement transverse, plus large en arrière, de la largeur des élytres, à peine fovéolé vers sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen presque lisse.

♂. Le *sixième segment abdominal* assez largement tronqué et finement denticulé à son bord apical. *Front* subdéprimé. *Prothorax* obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

♀. Le *sixième segment abdominal* subsinué au milieu de son bord apical. *Front* subconvexe. *Prothorax* non canaliculé sur sa ligne médiane.

Myrmedonia Hampei, KRAATZ, Berl. Ent. (1862), p. 267.

Long., 0m,0034 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

PATRIE. La Croatie, l'Autriche.

OBS. Elle est la plus petite espèce du genre. Elle diffère des *Myrmedonia lugens* et *laticollis* par ses antennes encore plus épaisses, par ses élytres plus courtes et d'un roux châtain presque uniforme, par son abdomen d'un roux de poix à sa base, etc.

8. **Myrmedonia laticollis**, MAERKEL.

Suballongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax, finement et assez densement pointillée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article d'un tiers plus long que le deuxième ; le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses, le dernier ovale-oblong. Prothorax fortement transverse, plus large en arrière, de la largeur des élytres, obsolètement fovéolé vers sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen presque lisse.

♂. Le *sixième segment abdominal* assez largement tronqué et finement denticulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet. *Front* subdéprimé ou subimpressionné sur son milieu. *Prothorax* obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

♀. Le *sixième segment abdominal* subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* sensiblement arrondi au sommet. *Front* subconvexe sur son milieu. *Prothorax* non ou rarement et presque indistinctement canaliculé sur sa ligne médiane.

Myrmedonia laticollis, MAERKEL *in* GERMAR, Zeit. V, 203, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 817. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, p. 387, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 127, 11. — THOMSON, Skand. Col. II, 257, 4 (1860).

Variété *a*. *Prothorax* offrant en avant de son milieu deux petites fossettes ponctiformes, assez écartées et disposées sur une ligne transversale.

Long., 0m,0036 (1 3/4 l.); — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corps suballongé, assez large, peu convexe, obscur et peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, légèrement et assez densement pointillée ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe (♀) ou subdéprimé et même

subimpressionné (♂) sur son milieu, avec le vertex convexe. *Épistome* en forme de faîte, lisse et brillant, parfois moins foncé en avant, offrant à sa naissance deux ou trois soies redressées et quelques autres avant son sommet. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix lisse et brillant, avec son extrémité plus ou moins roussâtre, subponctuée et légèrement ciliée de soies pâles, offrant parfois sur le milieu de sa base un rudiment de côte affaiblie. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* parfois un peu plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un rouge brun plus ou moins obscur, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs : le premier sensiblement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, égal environ à la moitié du précédent : le troisième suballongé, plus épais et d'un tiers plus long que le deuxième, mais sensiblement moins long que le premier : les troisième à dixième graduellement et évidemment plus épais : le quatrième sensiblement, le cinquième fortement, le sixième encore plus fortement, les septième à dixième très-fortement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, faiblement comprimé vers son extrémité, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, deux fois aussi large que long; sensiblement plus large en arrière qu'en avant; de la largeur des élytres à sa base et à peine plus large que celles-ci vers son milieu; largement et à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et sensiblement arrondis; assez fortement et régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs à peine marqués et très-obtus; largement arrondi à à sa base; subconvexe (♀) ou parfois subdéprimé (♂) sur le milieu de son disque; marqué au devant de l'écusson d'une fossette subarrondie, très-obsolète, parfois prolongée en avant (♂) en forme d'étroit et léger sillon canaliculé; très-finement et densement pubescent; très-finement et très-densement pointillé; entièrement obscur ou d'un noir peu brillant.

Repli inférieur lisse, d'un noir brillant.

Écusson finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus

longues que le prothorax (1); subrectilignes et subparallèles sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, non ou à peine émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque, faiblement subimpressionnées sur la suture ; offrant parfois vers les côtés derrière les épaules une légère dépression oblique ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées avec la ponctuation parfois subruguleuse et à peine plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun obscur et peu brillant, mais rarement aussi noir que le reste du corps. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; assez densement pubescent sur les tranches latérales et vers le sommet, à peine sur le dos qui offre seulement quelques longs cils pâles au bord apical des trois ou quatre premiers segments et en outre quelques soies obscures et redressées, plus distinctes en arrière et sur les côtés ; presque entièrement lisse ; d'un noir de poix brillant avec l'extrémité des premiers segments et le sommet souvent couleur de poix. *Les deux premiers segments* sensiblement, *le troisième* à peine sillonnés en travers à leur base : le cinquième quelquefois d'un roux de poix à son sommet, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, souvent d'un roux de poix, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, visiblement et subaspèrement pointillé : celui de l'*armure* parfois visible, obtus au sommet, d'un roux testacé, densement pubescent.

Dessous du corps d'un noir peu brillant avec les intersections ventrales plus ou moins roussâtres. *Métasternum* subconvexe ; légèrement pubescent ; très-finement et assez densement pointillé sur son disque, moins finement sur les côtés ainsi que sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, assez densement pubescent, finement et subrâpeusement pointillé, à sixième arceau plus ou moins saillant, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds très-finement pubescents, très-légèrement, densement et subrâpeusement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* au moins aussi longs

(1) Dans cette espèce et les deux précédentes, il est à remarquer que les élytres, aussi courtes que dans les premières espèces, sont néanmoins un peu plus longues que le prothorax, car c'est celui-ci qui se montre plus court.

que les cuisses. *Tarses* assez densement ciliés en-dessous, peu en-dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* plus développés, à premier article allongé, à peine moins long que les deux suivants réunis : les *postérieurs* allongés mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément au pied des arbres, en société de la *formica fulginosa*, dans les environs de Paris et de Lyon, l'Orléanais, l'Alsace, la Savoie, la Bourgogne, le Beaujolais, etc. Elle est difficile à apercevoir, car, se contournant en *S*, elle affecte l'immobilité la plus complète, et elle est longue à se décider à bouger.

Obs. Elle diffère de la précédente par une taille un peu moindre, un peu moins large et plus parallèle ; par sa couleur plus obscure et un peu moins brillante ; et surtout par son prothorax un peu plus large, plus sensiblement arqué sur les côtés, etc.

La variété *a*, quoique accidentelle, se rencontre assez souvent. Elle se remarque par deux petites fossettes ponctiformes, situées transversalement derrière le tiers antérieur du prothorax.

Nous avons rencontré assez fréquemment, en compagnie de la *Myrmedonia laticollis*, une larve que nous croyons devoir lui appartenir. Nous en donnons ici la description.

Long. 0^{m},0044 (2 l.) ; — larg. 0^{m},0008 (1/3 l.).

Corps allongé, subconvexe, subarcuément élargi avant son extrémité, presque lisse, d'un testacé livide et brillant ; paré en-dessus et sur les côtés de longues soies redressées, généralement blondes.

Tête irrégulièrement subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, assez convexe, lisse, d'un testacé livide et brillant, éparsement sétosellée, avec une ou deux soies plus longues et plus redressées sur les côtés et sur le vertex. *Épistome* subsinueusement tronqué à son bord antérieur, avec celui-ci paré de chaque côté d'une longue soie dirigée en avant. *Labre* transverse, d'un testacé livide, légèrement sinué dans le milieu de son bord apical. *Mandibules* saillantes, testacées, falciformes, à pointe très-aiguë. *Tige des mâchoires* épaisse, subrectangulée à la base. *Palpes maxillaires* assez développés, d'un testacé pâle et transparent, de quatre articles graduellement plus étroits : le premier suballongé, subcy-

lindrique : le deuxième oblong, plus court : le pénultième un peu plus long que le deuxième : le dernier presque aussi long que le troisième, aciculé. *Palpes labiaux* petits, pâles, transparents, de trois articles graduellement plus étroits : le premier épais, le deuxième court, le troisième beaucoup plus long, atténué à son extrémité. *Lèvre inférieure* cordiforme, rétrécie en arrière, tronquée au sommet, pâle à sa base, obscure à son extrémité, longitudinalement bissillonnée, ce qui fait paraître sa ligne médiane un peu relevée. *Menton* grand, presque carré, convexe, échancré en avant, d'un testacé livide.

Yeux très-petits, peu saillants, subarrondis, lisses, noirs.

Antennes courtes, distantes, insérées sur un tubercule épais et court, pâles, translucides, de quatre articles : le premier assez court, épais, cylindrique : le deuxième allongé, épais, subcylindrique, au moins deux fois aussi long que le précédent, paré près de son extrémité de deux ou trois longs cils pâles et divergents et muni vers le sommet de son côté interne d'un lobe ovalaire, articulé à son insertion : le troisième beaucoup plus grêle et beaucoup plus court que le précédent, inséré à la partie supérieure du sommet de celui-ci, orné à son extrémité de deux longs cils divergents : le quatrième très-petit, court, en forme d'appendice, terminé par deux soies, dont l'inférieure très-courte.

Prothorax assez fortement transverse, subconvexe, d'un testacé livide, subarrondi en avant avec les angles antérieurs largement arrondis ; presque droit sur les côtés ; largement tronqué à sa base, avec les angles postérieurs presque droits ; creusé près des côtés de deux impressions assez fortes et assez grandes : l'une près des angles antérieurs, l'autre près des postérieurs, prolongée transversalement en sillon obsolète qui forme le long de la base comme un bourrelet déprimé ; paré sur les côtés de deux longues soies blondes et redressées.

Mésothorax à peine égal à la moitié du prothorax, aussi large que lui ; d'un testacé livide et brillant ; subarqué sur les côtés qui offrent une longue soie redressée ; subconvexe ; creusé sur ses parties latérales d'une grande cicatrice assez profonde et sur les côtés de la base d'un commencement de sillon transversal.

Métathorax subégal au mésothorax, d'un testacé livide et brillant ; à peine arqué sur les côtés qui offrent vers leur milieu une longue soie redressée ; subconvexe ; creusé sur ses parties latérales d'une assez grande cicatrice assez légère.

Abdomen aussi large à sa base que le métathorax, subarcuément élargi

avant son extrémité, puis assez subitement atténué au sommet ; faiblement convexe en dessus ; d'un testacé livide et brillant ; fortement sétosellé sur le dos et sur les côtés ; de neuf segments : les huit premiers offrant chacun vers leurs angles postérieurs un stigmate bien visible, représenté par un pore noir, surmonté d'une longue soie obscure et verticale ; marqués chacun sur les parties latérales de leur disque d'une cicatrice plus ou moins accusée : les sept premiers subégaux ou graduellement à peine plus longs, subélargis postérieurement : le huitième un peu plus long, mais plus étroit que le septième, un peu moins large en arrière qu'en avant, à peine arqué sur les côtés, largement tronqué au sommet : le neuvième transverse, beaucoup plus étroit et sensiblement plus court que le huitième, muni à son sommet de deux appendices grêles, pâles, translucides, aussi longs que lui, insérés sur une saillie sensible, écartés, divergents, terminés chacun par une longue soie pâle et déjetée en dehors, entre lesquels appendices sort un style épais, oblong, cylindrique, rétractile, terminé lui-même par un lobe articulé, infléchi, conique, à pointe mousse.

Dessous du corps d'un testacé livide. *Ventre* fortement sétosellé ; à peine convexe surtout dans sa partie postérieure ; longitudinalement sillonné de chaque côté sur toute sa longueur.

Pieds suballongés, d'un testacé pâle, avec les hanches grandes, subcylindro-coniques, subtransversalement obliques, rassemblées les unes contre les autres et cachant les pièces pectorales. *Cuisses* sublinéaires, subcomprimées, droites en dessus, à peine arquées en dessous, où elles offrent trois soies redressées : une vers la base, les deux autres près de l'extrémité. *Tibias* à peine moins longs que les cuisses, subcylindriques ou à peine comprimés, assez subitement atténués au sommet, ciliés sur leurs tranches de quelques soies subinclinées, celles de dessous un peu plus longues. *Tarses* en forme de crochet subarqué, un peu coudé à son insertion, de la longueur du tiers des tibias ; paré vers le milieu de deux soies raides, assez courtes et divergentes, et qui semblent indiquer la réunion de deux articles intimement soudés.

9. Myrmedonia (Myrmelia) excepta, Mulsant et Rey.

Assez allongée, légèrement convexe, à peine pubescente, d'un noir très-brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, presque lisse. Antennes assez légè-

rement épaissies, à troisième article à peine plus long que le deuxième, les cinquième à septième assez légèrement, les huitième à dixième assez fortement transverses, le dernier oblong. Prothorax fortement transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subdéprimé ou à peine sillonné sur son milieu, presque lisse. Elytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, finement et assez densement ponctuées. Abdomen obsolètement et peu ponctué.

♂. Le *premier segment abdominal* (1) muni sur son milieu près du sommet d'une dent forte, saillante et un peu dirigée en arrière. Le *deuxième* offrant sur le milieu de son bord postérieur une dent beaucoup moindre ou réduite à un tubercule dentiforme. Le *cinquième* surmonté sur le milieu d'une carène longitudinale tranchante, postérieurement aiguë. Le *sixième* tronqué à son bord apical, mais présentant sur le milieu de celui-ci une dent obsolète. Le *sixième arceau ventral* sensiblement prolongé et fortement arrondi au sommet.

♀. Nous est inconnue.

Myrmedonia excepta, Mulsant et Rey, Op. Ent. (1861), XII, 113.

Long., 0m,0043 (2 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps assez allongé, légèrement convexe, d'un noir très-brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée, très-peu serrée ou à peine distincte.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente, presque lisse, d'un noir brillant. *Front* large, légèrement convexe, avec le vertex plus fortement. *Épistome* d'un roux de poix obscur, longitudinalement convexe, subcarinulé sur sa ligne médiane avant son extrémité qui offre un espace transversal plus lisse et plus brillant. *Labre* subconvexe, assez largement rebordé latéralement, finement ruguleux, couleur de poix; offrant, sur le milieu de sa partie postérieure, une carène longitudinale, lisse et brillante, raccourcie et affaiblie en avant.

(1) Comme dans notre exemplaire, le deuxième segment basilaire est découvert en entier; celui que nous regardons comme le premier semblerait être le deuxième. Mais nous sommes convenus de faire abstraction des deux segments basilaires, qui sont le plus souvent rudimentaires et inappréciables.

Parties de la bouche d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux ovalaires, brunâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes, mais assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux un peu foncé, avec les deux premiers articles et le sommet du dernier un peu plus clairs : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième beaucoup plus courts, oblongs, obconiques : le troisième plus épais, mais à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non contigus, légèrement transverses, avec les huitième à dixième plus fortement : le dernier aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; subrétréci en arrière ; un peu moins large que les élytres ; largement et à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; fortement arqué sur les côtés avant leur milieu, avec les angles postérieurs non ou à peine marqués et très-largement arrondis ; faiblement arrondi à la base ; légèrement convexe, relevé le long de son bord postérieur, déprimé sur le milieu de son disque, où il parait à un certain jour comme longitudinalement et obsolètement sillonné surtout en arrière ; offrant au devant de sa base deux légères fossettes écartées et probablement accidentelles ; légèrement et à peine pubescent ; presque lisse ou à peine ponctué sur son milieu ; d'un noir très-brillant, tirant un peu sur le roux de poix vers les angles antérieurs et le long de la base. *Repli inférieur* lisse, roussâtre.

Écusson glabre, lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; faiblement arrondies sur leurs côtés ; très-légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi et émoussé ; légèrement convexes, avec une faible impression oblique derrière les épaules ; finement et à peine pubescentes ; finement, légèrement, subaspèrement et assez densement ponctuées ; entièrement d'un noir très-brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, sensiblement moins large à sa base que les élytres ; trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur

es côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, aiblement convexe postérieurement ; à rebords latéraux tranchants ; à eine pubescent, presque lisse ou obsolètement ponctué, plus distincte- ent, plus densement et rugueusement sur les côtés, surtout en arrière où ette ponctuation est plus étendue sur le cinquième segment ; d'un noir rès-brillant avec les intersections de la tranche latérale d'une couleur de oix subtestacée. Les *trois premiers segments* légèrement, le quatrième à eine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions sse : le cinquième largement et obtusément tronqué et garni à son bord pical d'une fine membrane pâle : le sixième subaspèrement ponctué, à ord postérieur subinégal.

Dessous du corps légèrement pubescent, râpeusement et assez densement onctué, d'un noir brillant avec le bord apical des arceaux du ventre d'un oux de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à sixième arceau ensiblement prolongé et fortement arrondi à son sommet.

Pieds légèrement pubescents, râpeusement et éparsement ponctués, d'un oux ferrugineux un peu obscur et brillant. *Cuisses* faiblement élargies ers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les uisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *anté- ieurs* assez courts ; les *intermédiaires* plus développés, à premier article longé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à remier article très-allongé, un peu ou à peine plus long que les deux uivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un eu plus courts.

Patrie. Cette espèce remarquable a été prise, dans le mois de mai, au ied d'un arbre, en compagnie de fourmis, aux environs de Marseille, entre station du Pas-des-Lanciers et Marignane.

Obs. Par sa couleur d'un noir très-brillant, par son corps plus glabre plus lisse, par ses antennes plus légèrement épaissies, et surtout par les aractères des ♂, cette espèce ne saurait être confondue avec aucune de es congénères.

Genre *Drusilla*, Drusille, Boisduval et Lacordaire.

Boisduval et Lacordaire. Faun. Ent. Par. I, 554; *Leach.* inédit.
Étymologie incertaine : peut-être de δρῦς, chêne, à cause de sa couleur de tan.

Caractères. *Corps* allongé, étroit, subélargi postérieurement, subdéprimé, aptère.

Tête subglobuleuse, à peine moins large que le prothorax, sensiblement resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subsinué dans le milieu de son bord apical. *Mandibules* médiocrement saillantes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, faiblement épaissi : le dernier petit, grêle, subulé, subatténué vers son extrémité. *Palpes labiaux* de trois articles : le deuxième presque aussi long et à peine moins épais que le premier : le dernier sensiblement plus court et un peu plus étroit que le deuxième, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* formant à la base un angle arrondi.

Yeux médiocres, subovalaires, peu saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, peu robustes, légèrement épaissies, insérées dans une fossette subarrondie, assez grande et assez profonde (1) ; de onze articles : le premier allongé, subépaissi en massue : le deuxième oblong : le troisième suballongé, plus long que le deuxième : les quatrième à dixième non contigus, graduellement plus courts et un peu plus épais, avec les pénultièmes légèrement transverses : le dernier grand, oblong.

Prothorax oblong, subtronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis et largement arrondis ; subsinueusement rétréci en arrière ; un peu moins large que les élytres ; obtusément arrondi à sa base qui recouvre un peu celle des élytres, avec les angles antérieurs infléchis et à peine obtus ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés, avec le

(1) Cette fossette est séparée du bord antéro-interne des yeux par un intervalle sensible.

bord de ceux-ci, vu latéralement, sinué en arrière et redescendant en ant dès le quart ou le tiers basilaire. *Repli inférieur* assez large, bien sible vu de côté, non dilaté intérieurement, allongé en forme de navette. *Ecusson* médiocre, triangulaire.

Élytres très-courtes, très-fortement transverses; individuellement sub-rondies à leur bord apical, au point de former vers la suture un angle ntrant sensible ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-terne ; subélargies en arrière; simples et à peine arquées sur les côtés ; s-finement rebordées dans leur pourtour extérieur et sur la suture. *pli latéral* étroit, médiocrement réfléchi, à bord interne presque subrec-igne ou à peine arqué. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant tre celles-ci un large triangle court, à sommet à peine aigu. *Mésosternum* lame médiane très-finement ridée en travers, formant un angle à sommet sez largement et obtusément arrondi, prolongé jusqu'au tiers des hanches termédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésoster-um. *Médiépimères* légèrement développées, trapéziformes ou en losange. *étasternum* assez court, subobliquement coupé sur les côtés de son bord pical ; à peine subéchancré au devant des hanches postérieures; légère-ent angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle ténué en languette mousse au sommet, lié à la lame mésosternale au oyen d'une pièce transverse, lisse et non articulée. *Postépisternums* assez roits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant nsiblement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, btriangulaires.

Abdomen allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres ; sub-argi postérieurement; subconvexe en dessus; fortement et subépaissement bordé sur les côtés ; pouvant facilement se redresser en l'air ; à deuxième gment basilaire un peu découvert : les quatre premiers subégaux : le nquième plus court, subrétractile : le sixième assez saillant, rétractile : *lui de l'armure* plus ou moins enfoui : les *trois premiers* fortement llonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus rand que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième sensiblement plus ourt, subrétractile : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : les deux asilaires apparents.

(1) La pièce antésternale, remarquable, subverticale, est en forme de fer à cheval btronqué et renversé au sommet.

Hanches antérieures grandes, saillantes allongées, coniques, obliques, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, subovalaires, peu saillantes, subobliquement disposées, assez fortement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, fortement divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé et assez saillant; à *lame inférieure* transverse, large, faiblement rétrécie de dedans en dehors.

Pieds allongés, grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, ovales-oblongs ou subelliptiques, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, subcomprimées, sublinéaires ou un peu atténuées vers leur extrémité, à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, mutiques, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons subégaux, subparallèles. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* peu allongés, avec les trois premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé, au moins aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* très-allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis, les deuxième à quatrième graduellement moins longs, et le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués, plus ou moins tendus.

Obs. Nous croyons que Boisduval et Lacordaire ont eu raison d'adopter ce genre créé par Leach et reproduit par Mannerheim. Sa forme plus étroite, sa tête plus saillante et moins transverse, son prothorax oblong, ses élytres très-courtes, son abdomen moins parallèle et plus élargi en arrière, lui impriment un faciès tout particulier. Ajoutez à cela divers signes qui lui sont propres et qui suffisent pour en faire une coupe générique, savoir : les tempes sans rebord latéral qui sépare leur page inférieure de la supérieure : le pénultième article des palpes labiaux plus court par rapport au

ultième : les angles du prothorax plus infléchis, avec le repli inférieur
ins dilaté intérieurement : les élytres sans ailes en dessous : l'abdomen
c les trois premiers segments plus fortement impressionnés ou sillonnés
travers à leur base, et le cinquième plus court : les pieds plus grêles,
c les tarses intermédiaires et surtout postérieurs plus allongés, etc.
les sont les considérations nombreuses qui nous ont engagés à retran-
r ce genre des *Myrmedonia* auxquelles on l'avait généralement réuni
uis la publication de la *Faune entomologique* parisienne (1).
Nous ne connaissons, de ce genre, que deux espèces françaises :

Corps d'un roux châtain. CANALICULATA.
Corps d'un noir profond. ERICHSONI.

1. **Drusilla canaliculata**, FABRICIUS.

Allongée, étroite, subdéprimée, à peine pubescente, assez fortement et
nsement ponctuée, d'un roux châtain peu brillant, avec la tête et la
itié postérieure de l'abdomen noires, la bouche, la base des antennes et
pieds d'un roux testacé. Tête à peine moins large que le prothorax,
esque lisse en avant. Prothorax oblong, subrétréci en arrière, un peu
ins large que les élytres, impressionné à sa base, finement canaliculé
sa ligne médiane. Élytres très-fortement transverses, beaucoup plus
rtes que le prothorax. Abdomen subarcuément élargi en arrière, finement
nctué vers sa base, lisse vers son extrémité.

♂. Le *sixième segment abdominal* largement, assez fortement et cir-
lairement échancré à son bord apical, avec celui-ci très-finement
nticulé, la dent des côtés beaucoup plus forte et plus saillante. Le
ième arceau ventral obtusément tronqué et légèrement cilié à son sommet.
ont obsolètement fovéolé sur son milieu. *Prothorax* très-largement et
tement impressionné ou excavé sur presque toute sa longueur.

♀. Le *sixième segment abdominal* assez étroitement et légèrement
hancré à son bord apical, avec celui-ci à peine et obsolètement denticulé.
sixième arceau ventral subsinueusement tronqué à son bord postérieur
ec celui-ci finement, densement et brièvement cilié. *Front* sans fossette.
othorax avec une impression ou fossette oblongue vers sa base.

(1) Dillwyn en avait fait le genre *Astilbus*, adopté par Stephens et Thomson.

Staphylinus canaliculatus, Fabricius, Mant. Ins. I, 221, 29; Ent. Syst. I, II, 528, 42 ; Syst. Eleuth. II, 599, 22. — Olivier, Ent. III, 42, 21, 25, pl. 3, fig. 31.

Aleochara canaliculata, Gravenhorst, Micr. 68, 1; Mon. 148, 1. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 391, 14.

Drusilla canaliculata, Mannerheim, Brach. 85, 1. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 554.

Pæderus impressus, Rossi, Faun. Etr. I, 254, 627 (Ed. Helwig, p. 314).

Myrmedonia canaliculata, Ericuson, Col. March. I, 309,6 ; Gen. et Spec. Staph. 36, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 648, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 385. 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 129, 13. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 1, fig. 1.

Astilbus canaliculatus, Thomson, Skand. Col. II, 260, 1 (1860).

Long., 0m,0044 (2 l.) — larg., 0m,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, étroit, subdéprimé, assez fortement et densement ponctué, d'un roux châtain peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, très-courte et peu apparente.

Tête subarrondie, à peine moins large que le prothorax, à peine pubescente, assez fortement et densement ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, presque lisse en avant. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse et brillant, éparsement sétosellé avant son extrémité. *Labre* subconvexe, lisse, brillant et d'un brun de poix à sa base, obsolètement ponctué, livide et légèrement cilié de soies pâles à son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes évidemment un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres avec les trois premiers articles d'un roux testacé, et le troisième néanmoins un peu obscurci à son extrémité : le premier subépaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, à peine plus long que la moitié du précédent : le troisième assez allongé, d'un tiers plus long que le deuxième mais un peu moins long que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts : les quatrième à septième à peine aussi larges que longs : les huitième à dixième subtransverses : le dernier aussi

ng ou à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, tusément acuminé au sommet.

Prothorax oblong, subrétréci en arrière où il est un peu moins large que élytres; obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs rtement infléchis ou même réfléchis en dessous (1) et largement arrondis; gèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en rière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles stérieurs qui sont infléchis, assez marqués et à peine obtus; à peine ou tusément arrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son lieu; peu convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une pression plus ou moins profonde, transformée à sa base en une fossette longue, bien prononcée et donnant naissance à un sillon longitudinal naliculé, fin mais bien marqué et s'arrêtant avant le sommet; très- ement et à peine pubescent, avec une assez longue soie obscure et dressée sur les côtés près des angles antérieurs; assez fortement et nsement ponctué, avec les points parfois un peu oblongs, graduellement us serrés, plus fins et plus légers antérieurement où ils sont plus serrés plus fins que sur la tête; d'un roux ferrugineux ou châtain assez foncé peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, rugueux, d'un brun châtain peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; d'un bon ers moins longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en ant; à peine arquées sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers ur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant et un peu obtus, mais on émoussé au sommet; déprimées ou subdéprimées sur leur disque, arfois obsolètement impressionnées près des côtés; très-finement, brièvement et à peine pubescentes; assez fortement, densement et rugueusement onctuées; entièrement d'un roux châtain peu brillant. *Épaules* subarrondies, parées d'une assez longue soie obscure et redressée.

Abdomen aussi large ou à peine moins large à sa base que les élytres, moins quatre fois plus prolongé que celles-ci; subarcuément élargi ers son extrémité; à peine convexe à sa base, plus sensiblement en rière; finement, assez longuement et modérément pubescent sur les trois remiers segments, presque glabre sur les deux suivants; offrant en outre ur le dos, vers le sommet et sur la partie postérieure des côtés, d'assez

(1) Ce caractère, étant exagéré, fait paraître le prothorax subitement atténué en ant.

longues soies, obscures, redressées et bien apparentes : légèrement et modérément ponctué sur les deux premiers segments, un peu plus lâchement sur le troisième, presque lisse sur les deux suivants; d'un noir de poix brillant avec le sommet un peu moins foncé et les deux premiers segments d'un roux châtain. Les *trois premiers* fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine sensible : le sixième plus ou moins saillant, très-finement chagriné, légèrement pubescent, éparsement sétosellé.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent; finement, assez densement et subrâpeusement pointillé; d'un roux châtain brillant avec la partie postérieure du ventre noire. *Métasternum* subconvexe, plus lisse sur son milieu, avec quelques rares soies redressées. *Ventre* convexe, plus lâchement et plus légèrement ponctué en arrière, à sixième arceau plus ou moins saillant.

Pieds finement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* subatténuées vers leur sommet. *Tibias* grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu fléchis en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* finement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* suballongés, à premier article allongé; les *postérieurs* très-allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième plus ou moins allongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est commune dans toute la France, sous les pierres, avec plusieurs sortes de fourmis.

Obs. Dans quelques sujets immatures la couleur foncière est plus claire, avec le sommet de l'abdomen plus ou moins roussâtre.

Nous donnerons ici la traduction d'une espèce que nous n'avons pas vue, et qui est indiquée de France dans quelques catalogues :

2. **Drusilla Erichsoni**, Peyron.

Aptère, brillante en dessus, avec les élytres mates; noire, avec les antennes ferrugineuses, les palpes et les pieds pâles; ponctuée. Prothorax convexe, canaliculé, rétréci en arrière. Élytres courtes. Abdomen avec les trois premiers segments gibbeux.

♂. *Tête* impressionnée. Le *sixième segment abdominal* échancré.

♀. *Tête* non impressionnée. Les *trois premiers segments de l'abdomen* transversalement impressionnés au sommet.

Myrmedonia Erichsoni, PEYRON, Ann. Soc. Ent. Fr. 1857, 635.
Myrmedonia aptera, PEYRON, Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, 417.

Long., 4 mill. ; — larg., 1 mill.

PATRIE. Montpellier.

OBS. Cette espèce se distingue de la *Drusilla canaliculata* par sa couleur d'un noir profond.

Dans ce genre rentre aussi l'espèce suivante, non signalée en France :

Drusilla memnonia, MAERKEL.

Allongée, étroite, subdéprimée, à peine pubescente, assez fortement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les tibias d'un roux obscur, et les tarses d'un roux ferrugineux. Tête à peine moins large que le prothorax, presque lisse en avant. Prothorax oblong, subsinueusement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, fovéolé à sa base, finement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres très-fortement transverses, beaucoup plus courtes que le prothorax. Abdomen subarcuément élargi après son milieu, éparsement ponctué vers sa base, lisse vers son extrémité.

♂. Le *sixième segment abdominal* largement subéchancré à son bord apical. *Prothorax* subexcavé sur presque toute sa longueur.

♀. Le *sixième segment abdominal* étroitement subéchancré à son bord apical. *Prothorax* simplement fovéolé vers sa base.

Myrmedonia memnonia, MAERKEL *in* GERMAR, Zeit. V, 199.
Myrmedonia tristis, LUCAS, Expl. Sc. Alg. 991.

Long., 0m,0037 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

PATRIE : la Sicile, l'Algérie.

Obs. Cette espèce se distingue aisément de la *Drusilla canaliculata* par sa taille un peu moindre, par sa couleur noire et plus brillante, par sa ponctuation moins rugueuse et moins serrée.

Quelquefois les tibias sont de la même couleur que les tarses.

TROISIÈME RAMEAU

MYRMÉCIATES

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit. *Tête* transverse, non portée sur un cou grêle, un peu resserrée à sa base, assez saillante. *Tempes* avec un rebord latéral distinct. *Labre* transverse. *Antennes* assez allongées, robustes, sensiblement épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* transverse, visiblement rétréci en arrière. *Élytres* assez courtes. *Abdomen* subparallèle. *Prosternum* peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* en angle assez aigu et prolongé uu peu au-delà du tiers des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement distantes. *Pieds* robustes. *Cuisses antérieures* subrectangulées en dehors à leur base. *Tarses postérieurs* assez allongés, à premier article suballongé : celui des *intermédiaires* oblong.

Obs. Ce rameau, qui fait la transition entre les *Myrmédoniates* et les *Homalotates*, participe des derniers sous le rapport de la structure de sa lame mésosternale à sommet assez aigu ; des premiers, quant à la manière de vivre, au faciès général et à la forme épaisse des antennes et des pieds. Cependant les tarses tiennent à la fois de la nature des deux rameaux précités.

Le rameau des *Myrméciates* n'est représenté que par un seul genre.

Genre *Myrmoecia*, Myrmécie, Mulsant et Rey.

Étymologie : μυρμηξ, fourmi ; οἰκεω, j'habite.

Caractères. *Corps* allongé, assez étroit, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête transverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée à la base, subangulairement rétrécie en avant, assez saillante, inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral bien distinct, à peine arqué ou presque droit, mais formant un angle à sa rencontre avec le rebord des joues situé contre les

mâchoires. *Épistome* largement tronqué en avant, submembraneux dans sa partie antérieure. *Labre* fortement transverse, largement échancré au sommet, offrant en dessus trois espèces de côtes : la médiane affaiblie et raccourcie : les latérales entières, plus saillantes, subarallèles aux côtés. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième évidemment plus long que le deuxième, graduellement et légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* de trois articles : le deuxième plus court que le premier : le dernier à peine moins long mais plus grêle que le deuxième, subcylindrique. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent prononcée, subrectangulaire.

Yeux médiocres, subovalaires, assez saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, robustes, subcomprimées, sensiblement épaissies vers leur extrémité, insérées dans une fossette assez grande, profonde, subarrondie et non prolongée en avant (1) ; de onze articles; le premier allongé, assez fortement renflé en massue ; le deuxième oblong; le troisième suballongé : les quatrième à dixième non contigus, plus ou moins transverses : le dernier grand, oblong.

Prothorax transverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; largement échancré au sommet, avec les angles antérieurs assez saillants et les postérieurs obtus; très-largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, très-visible vu de côté, distinctement anguleux intérieurement, avec son angle situé derrière la base externe des hanches postérieures.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, en carré assez fortement transverse; subcarrément coupées à leur bord apical; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez large, médiocrement réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

(1) Cette fossette est séparée, dans sa partie supérieure, du bord antéro-interne des yeux par un intervalle à peine sensible.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un triangle large, court et assez ouvert. *Mésosternum* à lame médiane formant un angle prononcé, à sommet assez aigu et prolongé un peu au delà du tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* passablement développées, trapéziformes. *Métasternum* assez court, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical (1) ; à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures ; prolongé entre celles-ci en angle ouvert ; fortement avancé entre les intermédiaires en pointe acérée, liée à celle du mésosternum au moyen d'un filet très-mince. *Postépisternums* assez larges à leur base, fortement rétrécis en arrière, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle sur ses côtés, subconvexe en dessus, fortement rebordé latéralement avec le rebord plus ou moins réfléchi en dedans ; pouvant facilement se recourber en l'air ; à deuxième segment basilaire souvent découvert : les quatre premiers subégaux, le cinquième plus court : les deux premiers fortement impressionnés en travers à leur base : le sixième saillant, subrétractile : *celui de l'armure* caché. *Ventre* convexe, à premier arceau au moins le double du suivant : les deuxième et troisième subégaux, le quatrième un peu, le cinquième sensiblement plus courts : le sixième saillant.

Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes, subconvexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône tronqué et assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, légèrement rétrécie de dedans en dehors.

Pieds assez allongés, robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* assez grands, en ovale acuminé, un peu détachés au sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, subcomprimées, à peine ou faiblement élargies avant ou vers leur milieu, un peu subatténuées vers leur extrémité, sensiblement rainurées en dessous dans leurs deux derniers tiers ; les *antérieures* formant en dehors

(1) Ce rebord apical est longé en avant par un sillon transversal.

à leur base un angle saillant, subrectangulaire mais à sommet émoussé(1). *Tibias* assez forts, subcomprimés, droits ou presque droits, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons bien distincts, égaux, subdivergents. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article oblong, plus long que le suivant : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article suballongé, évidemment plus long que le suivant, mais moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs. *Ongles* grêles, subarqués.

Obs. Ce genre est basé sur des espèces de taille moyenne et qui habitent en société de fourmis.

Il offre tout à fait le faciès des *Myrmedonia* avec lesquelles on l'avait colloqué, mais la structure des diverses pièces de la poitrine et des tarses intermédiaires et postérieurs est plutôt celle des *Homalota*. Les hanches intermédiaires sont plus rapprochées que dans le genre *Myrmedonia*, avec le bord interne des postépisternums divergeant moins ou nullement en arrière du repli des élytres, le repli du prothorax plus angulé, les antennes un peu plus comprimées, les pieds un peu plus robustes, etc.

Le genre *Myrmoecia* se résume à trois espèces françaises dont voici à peu près les différences :

a *Corps* entièrement noir.
b *Prothorax* et *élytres* éparsement pubescents, assez fortement ponctués. *Abdomen* éparsement granulé vers son extrémité. TUBERIVENTRIS.
bb *Prothorax* et *élytres* densement pubescents, assez finement ponctués. *Abdomen* éparsement ponctué vers son extrémité. RIGIDA.
aa *Corps* noir, avec les élytres, la base et l'extrémité de l'abdomen roussâtres. ROUGETI.

(1) Ce caractère se retrouve chez les *Myrmédoniates*, mais avec l'angle plus émoussé ou même arrondi.

1. **Myrmoecia tuberiventris**, Fairmaire.

Allongée, peu convexe, parcimonieusement et finement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes, les tibias et les tarses roux. Tête transverse, moins large que le prothorax, fortement et densement ponctuée, largement sillonnée sur son milieu. Antennes robustes, à troisième article plus long que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier oblong. Prothorax médiocrement transverse, visiblement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, largement sillonné sur sa ligne médiane, assez fortement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, modérément ponctué sur la partie postérieure des deux premiers segments, obsolètement et parcimonieusement granulé vers son extrémité.

♂. Le *deuxième segment abdominal* fortement relevé dans ses deux tiers postérieurs en forme de bosse obtuse et transverse, occupant la majeure partie de la largeur totale, largement échancrée en arrière, avec le fond de l'échancrure garni d'une frange de poils roux et serrés, et ses côtés prolongés en forme de dents. Le troisième relevé dans son milieu sur toute sa longueur en une saillie un peu moins forte, plus étroite, en forme de fer à cheval ou de croissant, à cornes prolongées, à base unidentée intérieurement. *Front* large et assez profondément sillonné sur son milieu. *Prothorax* largement et faiblement sillonné sur sa ligne médiane.

♀. Nous est inconnue.

Myrmedonia tuberiventris, Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. (1853), 310.
Myrmedonia hippocrepis, de Saulcy, Cat. Grenier, Mat. pour la Faun. Franç. 19, 26 (1863) ? — De Marseul, Ab. 1871, VIII, 162, 62?

Long., 0m,0050 (2 1/3 l.) ; — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, très-courte, couchée et peu serrée.

Tête transverse, presque droite sur les côtés, évidemment moins large

que le prothorax, transversalement sillonnée ou impressionnée à son insertion avec le cou, légèrement pubescente, fortement et densement ponctuée ; d'un noir assez brillant. *Front* très-large, déprimé, offrant sur sa ligne médiane un large sillon, plus profond antérieurement. *Épistome* faiblement convexe, presque lisse, submembraneux et livide en avant. *Labre* à peine convexe, d'un testacé de poix vers son sommet, avec celui-ci paré de quelques rares cils blonds. *Parties de la bouche* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalaires, d'un noir grisâtre.

Antennes robustes, de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées et seulement vers leur base ; rousses ou d'un rouge brun ; à premier article allongé, assez fortement renflé en massue subcomprimée : les deuxième et troisième obconiques, assez épais : le deuxième oblong, une fois moins long que le premier : le troisième un peu plus allongé, évidemment plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième à peine, les cinquième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes encore plus fortement : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long, visiblement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres ; largement échancré au sommet, avec les angles antérieurs assez saillants, infléchis, un peu obtus et subarrondis ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci paraissant, vus de dessus, rectilignes en arrière, et, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais assez marqués et non arrondis ; très-largement ou obtusément arrondi à sa base ; subdéprimé ou faiblement convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un sillon large, peu profond, naissant d'une fossette basilaire, élargi en avant en forme d'impression transversale obsolète ; finement et peu pubescent ; assez fortement et assez densement ponctué ; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, noir.

Écusson à peine pubescent, rugueusement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque, avec une

faible dépression oblique sur les côtés derrière les épaules ; finement et parcimonieusement pubescentes ; assez fortement et assez densement ponctuées ; d'un noir brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen sensiblement moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; plus ou moins convexe sur le dos ; parcimonieusement et très-brièvement pubescent ; légèrement et modérément ponctué sur le premier segment et sur la bosse du deuxième, presque lisse et presque glabre sur la saillie du troisième, finement, lâchement et subaspèrement ponctué sur les quatrième et cinquième, plus fortement et un peu plus densement sur le sixième ; d'un noir brillant, avec le sommet des quatrième à sixième segments couleur de poix à peine roussâtre. Le *deuxième basilaire* découvert : les *deux premiers* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse ou presque lisse : le premier sensiblement relevé dans sa partie postérieure, largement échancré à son bord apical : le cinquième légèrement sinué dans le milieu de son bord postérieur, avec celui-ci muni d'une fine membrane pâle : le sixième saillant, largement et faiblement relevé sur les côtés, subsinueusement tronqué à son sommet.

Dessous du corps finement et assez peu pubescent, assez finement et densement ponctué, d'un noir brillant, avec le bord apical des derniers arceaux du ventre couleur de poix. *Métasternum* subconvexe, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse assez grand. *Ventre* convexe, à sixième arceau saillant, subsinueusement prolongé à son sommet en angle obtus, avec tout le bord postérieur garni d'une bande de cils assez serrés, très-courts et d'un blond fauve.

Pieds finement et légèrement pubescents avec les tibias antérieurs et intermédiaires plus densement ; assez finement, assez densement et subrâpeusement ponctués ; d'un rouge brun, avec les cuisses et les hanches plus foncées ou d'un brun de poix brillant, les trochanters restant roussâtres. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez robustes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez longuement ciliés en-dessous, à peine en-dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* encore un peu plus développés, sensiblement ou même beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles graduellement un peu moins longs : le premier néanmoins évidemment plus long que le suivant, mais moins long que les deux suivants réunis.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les contrées les plus méridionales de la France. Elle a été trouvée, avec des fourmis, dans les environs de Cette, par M. Valéry Mayet.

OBS. Nous avons vu un individu immature (♂), pris dans le Beaujolais, dans un tronc d'arbre infesté par les fourmis, et chez lequel la couleur est d'un roux testacé, avec les troisième à cinquième segments de l'abdomen rembrunis. Il se rapporte évidemment à notre genre *Myrmoecia* quant à la forme des antennes et des autres parties qui le constituent; mais, sur un seul exemplaire mou, nous n'osons dire s'il doit représenter une espèce distincte. Il est d'une taille sensiblement moindre; la ponctuation parait moins forte; le prothorax semble un peu plus court; le fer à cheval du troisième segment abdominal est moins accusé; le ventre est à peine ponctué, et les tibias sont proportionnellement un peu moins robustes; mais toutes ces nuances légères ne sont pas concluantes et peuvent bien n'être dues qu'au développement incomplet du sujet en question.

C'est seulement d'après la description que nous rapportons à la *Myrmedonia tuberiventris* la *Myrmedonia hippocrepis* de M. de Saulcy. Elle nous semble assez lui convenir à part la ponctuation de l'abdomen? Ce célèbre entomologiste l'a capturée sous une pierre, avec la *Formica erratica* au fort Miradou, près Collioure.

Près de la *Myrmoecia tuberiventris* doit peut-être se placer l'espèce suivante :

2. **Myrmoecia rigida**, ERICHSON.

Densement ponctuée, noire, assez brillante, revêtue d'une fine pubescence blanche, avec les antennes, les tibias et les tarses, d'un roux brun. Prothorax en carré transverse, obsolètement impressionné en arrière.

♂. *Tête* légèrement creusée en dessus. *Dernier article des antennes* obtusément acuminé. *Prothorax* à sillon très-large, assez profond. *Deuxième segment de l'abdomen* ayant à la base un fort sillon transversal : le *troisième* relevé en gibbosité conique, dirigé en arrière, échancré en dessus avec deux houppes de poils ferrugineux dans cette échancrure : le *quatrième* relevé en tubercule, aplati par derrière.

♀. *Tête* faiblement déprimée en dessus. *Dernier article des antennes*

conique, pointu. *Prothorax* uni, n'ayant qu'une très-faible impression vis-à-vis l'écusson et une petite ligne longitudinale lisse. *Abdomen* uni.

Myrmedonia rigida, Ericuson, Gen. et Spec. Staph. 39, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 387, 9.

Long., 3 mill. 1/2.

Corps noir, assez brillant, revêtu d'une pubescence d'un gris un peu roussâtre, courte, fine et serrée.

Tête un peu plus étroite que le prothorax, densement et assez distinctement ponctuée sur le front, convexe, subobtuse en avant, légèrement excavée et presque lisse au dessus de la bouche. *Palpes* roux. *Mandibules* d'un roux de poix. *Labre* finement caréné, roussâtre au sommet.

Antennes beaucoup plus longues que la tête et le prothorax, robustes, d'un roux brun.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, légèrement arrondi sur les côtés, subrétréci vers sa base, arrondi à celle-ci, largement échancré au sommet, avec les angles antérieurs assez aigus et les postérieurs obtus ; subélevé, déprimé sur le dos, assez densement et finement quoique assez distinctement ponctué, largement et obsolètement impressionné au dessus de l'écusson (♀).

Élytres un peu plus longues que le prothorax, densement ponctuées.

Abdomen éparsement ponctué sur les quatrième et cinquième segments, densement et finement sur les autres.

Pieds assez allongés, avec les tibias et les tarses d'un roux brun.

Patrie. Les environs de Lunel et de Montpellier. Très-rare.

Obs. Cette espèce ressemble à la *Myrmedonia funesta* pour la forme ; mais elle est plus petite, plus étroite, plus mate à cause de la pubescence, plus fine et plus serrée. Elle est facile à distinguer par son abdomen ponctué sur le dos.

Nous rapporterons encore ici une troisième espèce :

3. **Myrmoecia Rougeti**, Fairmaire.

Noire, brillante, avec la tête, le prothorax et les élytres densement ponctués : celles-ci rousses, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé

pâle. Prothorax à côtés arrondis en avant, légèrement sinués en arrière, avec tous les angles obtus; offrant à sa base une impression obsolète. Écusson noir, très-ponctué, lisse sur sa marge. Élytres de la longueur du prothorax. Abdomen obscurément d'un roux de poix à sa base, avec les deux premiers segments densement ponctués : le deuxième échancré au sommet, garni d'une dense pubescence fauve, légèrement et brièvement caréné : le troisième légèrement élevé sur son milieu, déprimé en dessus et caréné de chaque côté : le quatrième lisse : le cinquième étroitement, le dernier entièrement roussâtre.

Myrmedonia Rougeti, FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr. (1869), p. 164.

Long., 3 mill. 1/2.

PATRIE. Dijon.

OBS. Cette espèce, sauf la coloration, doit ressembler beaucoup à la *Myrmoecia tuberiventris*. Comme on le voit, la description a été faite sur un exemplaire mâle.

QUATRIÈME RAMEAU

HOMALOTATES

CARACTÈRES. *Corps* plus ou moins allongé, subparallèle ou fusiforme, rarement oblong ou assez court. *Tête* variable, subarrondie, transverse ou subcarrée, non portée sur un cou grêle, généralement plus ou moins resserrée à sa base et plus ou moins saillante; d'autres fois à peine resserrée en arrière, peu saillante et plus ou moins engagée dans le prothorax. *Tempes* rebordées ou non sur les côtés. *Labre* transverse (1). *Antennes* plus ou moins allongées, ordinairement grêles ou peu robustes. *Prothorax* carré ou transverse, tantôt subrétréci en arrière, tantôt rétréci en avant. *Élytres* le plus souvent transverses, quelquefois carrées, rarement suboblongues. *Abdomen* quelquefois subparallèle, d'autres fois plus ou moins atténué en arrière. *Prosternum* peu ou à peine développé au devant des

(1) Les palpes sont de forme et de grandeur normales.

hanches antérieures. *Lame mésosternale* prolongée tantôt en angle plus ou moins aigu jusqu'au tiers ou à la moitié des hanches intermédiaires, tantôt en pointe plus ou moins effilée, mousse ou acérée, jusqu'après le milieu ou même jusqu'aux trois quarts des mêmes hanches : *celles-ci* contiguës, subcontiguës, légèrement ou même sensiblement distantes. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés, rarement courts, à premier article variable, parfois allongé ou suballongé et sensiblement plus long que le deuxième, mais toujours un peu moins long que les deux suivants réunis, le plus souvent un peu plus long, aussi long ou rarement moins long que le suivant : celui des *intermédiaires* aussi long ou même plus court que le deuxième.

Obs. Notre quatrième rameau des *Homalotates* correspond, pour ainsi dire presque exactement, au grand genre *Homalota* d'Erichson, genre qui réunit un nombre considérable d'espèces souvent disparates, susceptibles de constituer au moins une centaine de genres ; et ces genres, on pourrait certainement les baser sur des caractères plus importants et plus tranchés que ceux qui ont servi jusqu'à présent à établir les grandes subdivisions des *Brachélytres* ou *Brévipennes*, si la Nature avait doué ces insectes d'une taille plus avantageuse qui présentât à l'examen de l'observateur des signes plus saisissables. Néanmoins, à l'exemple de M. Thomson dont nous avons adopté presque toutes les coupes génériques (1), nous avons essayé d'en créer quelques autres pour diviser certains genres trop nombreux, et quand les caractères nous ont paru de peu de valeur, nous nous sommes contentés de faire des sous-genres : ce qui aidera peut-être à la détermination des espèces.

Le rameau des *Homalotates* diffère de celui des *Myrmédoniates* par la lame mésosternale généralement moins courte et plus aiguë ; par les hanches intermédiaires plus rapprochées ; par le premier article des tarses intermédiaires et postérieurs moins allongé, etc. Il se distingue des *Myrméciates* par la base externe des cuisses antérieures non rectangulée ; par les antennes et les pieds ordinairement moins robustes, etc.

(1) Avant de consulter l'ouvrage de Thomson, nous avions, dans notre manuscrit, établi un grand nombre de genres, déjà publiés pour la plupart, à notre insu, par l'illustre auteur suédois.

Ce rameau comprend un grand nombre de genres que nous disposerons de la manière suivante :

Mandibules simples à leur sommet. *Languette* fendue jusqu'au milieu seulement. *Tarses* de 5 articles chez les ♂ seulement. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés. *Vertex* inerme ou sans aiguillons, quelquefois avec des saillies, dents ou épines, mais ne différant pas suivant le sexe. *Postépimères* plus ou moins visibles : le *bord interne des postépisternums* subparallèle ou divergent. *Élytres* non rebordé en arrière, avec les *angles postérieurs* plus ou moins arrondis. *Tarses pastérieurs* plus ou moins allongés. *Vertex* Les *articles intermédiaires des antennes* avec des ailes en dessous. *Yeux* médiocres ou assez grands. *Métasternum* assez développé. Le *pénultième article des palpes maxillaires*

- fortement renflé ou courtement ovalaire. Le *dernier* très-petit, à peine distinct. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Hanches intermédiaires* légèrement distantes. Le *dernier article des antennes* plus ou moins allongé. CALLICERUS (2).
- médiocrement ou peu renflé : le *dernier* petit, toujours plus ou moins distinct. HOMALOTATES VRAIS (3).
- sans ailes en dessous, évidemment plus courtes que le prothorax. *Yeux* médiocres ou petits. *Métasternum* court. Le *premier article des tarses postérieurs* suballongé. GEOSTIBA.
- différant suivant le sexe. *Postépimères* nulles ou cachées : le *bord interne des postépisternums* convergeant en arrière vers le repli des élytres. Le *premier article des tarses postérieurs* suballongé. DISCEROTA.
- finement et distinctement rebordé en arrière, avec les *angles postérieurs* rectangulaires. DADOBIA.
- armé à son extrémité de trois forts aiguillons dans les deux sexes. *Tarses* tous très-courts. Le *premier arceau ventral* très-développé. THECTURA.
- fendue jusqu'à la base. *Labre* très-court. Le *pénultième article des palpes maxillaires* sensiblement renflé. TOMOGLOSSA.
- bidentées à leur sommet. Le *premier article des tarses postérieurs* suballongé. SCHISTOGLOSSA.

(1) C'est-à-dire celui qui précède l'armure.

(2) Nous n'avons pas placé ce genre avec les *Homalotates vrais* à cause de sa forme de *Calodera*.

(3) Pour ne pas construire des tableaux trop grands, nous transporterons en leur lieu et place les *Homalotates* compris depuis le genre *Callicerus* jusqu'au genre *Geostiba* exclusivement, sous le nom d'*Homalotates vrais*, pour les subdiviser en plusieurs tableaux synoptiques n'excédant point une page d'impression et pouvant être ainsi embrassés d'un seul coup d'œil.

Genre *Callicerus*, Callicère, Gravenhorst.

Gravenhorst; Micropt. p. 66, I.

Étymologie : χάλλος, beauté; κέρας, corne.

Caractères. *Corps* allongé, peu convexe, ailé.

Tête subtransverse ou subarrondie, un peu ou à peine moins large que le prothorax, assez fortement resserrée à sa base, subangulairement mais obtusément rétrécie en avant, saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral. *Épistome* largement tronqué en avant où il présente un léger espace submembraneux (1). *Labre* fortement transverse, plus ou moins tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* assez saillantes, assez robustes, simples au sommet, mutiques en dedans, fortement arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième mais beaucoup plus épais, renflé en massue ovalaire et subtronquée au bout : le dernier très-petit, peu distinct, subulé, membraneux, perdu dans la troncature du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : les deuxième et troisième subégaux, mais ce dernier plus étroit, subcylindrique, subsubulé. *Menton* fortement transverse, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux médiocres, subarrondis, un peu saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes allongées, légèrement épaissies vers leur extrémité; insérées dans une fossette subarrondie et assez restreinte (2); de onze articles : le premier allongé, légèrement épaissi : les deuxième et troisième oblongs ou suballongés : les quatrième à dixième carrés ou transverses : le dixième parfois en carré long : le dernier plus ou moins allongé, plus ou moins cylindrique.

Prothorax en carré subtransverse; un peu rétréci en arrière; sensible-

(1) Cet espace submembraneux se raccornit parfois dans son milieu et fait paraître ainsi le sommet de l'épistome subéchancré en forme d'arc ou de chevron ouvert en avant.

(2) Cette fossette est séparée du bord antéro-interne des yeux par un intervalle léger mais visible.

ment moins large que les élytres; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs arrondis et un peu réfléchis en dessous, ce qui le fait paraître parfois subitement atténué en avant, et les postérieurs plus ou moins obtus; à peine arrondi à sa base; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière et redescendant fortement en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* assez large, visible vu de côté, à bord interne très-obtus, dont le sommet, arrondi, est situé un peu derrière la naissance externe des hanches antérieures.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne subrectiligne sur la majeure partie de sa longueur. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle à disque élevé mais à sommet non aigu. *Mésosternum* à lame médiane à angle assez prononcé, sinueusement rétréci en pointe un peu mousse, prolongée jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, en partie confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres, triangulaires. *Métasternum* assez développé, à peine obliquement coupé sur les côtés de son bord apical (2); non visiblement subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; fortement avancé entre les intermédiaires en angle très-aigu dont le sommet se lie à la pointe mésosternale, au moyen d'un filet étroit et linéaire. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant légèrement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes ou assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, un peu moins large que les élytres; subconvexe en dessus, pouvant sensiblement se recourber en l'air, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, avec les quatre premiers segments subégaux, le cinquième un peu plus court, subrétractile. *Les trois premiers* transversalement impressionnés à leur base : le sixième peu saillant, rétractile : *celui de l'armure* plus ou moins caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus

(1) Le rebord antésternal se double dans son milieu pour former une aréole en forme de croissant.

(2) Ce rebord apical offre en avant une strie transversale obsolète.

grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième plus court, subrétractile : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, assez renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moins grandes, conico-subovales, non saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, très-rapprochées intérieurement à leur base, plus ou moins divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, assez subitement dilatée en dedans en cône assez allongé et subhorizontal ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, graduellement rétrécie en dehors.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs ou subtriangulaires (1). *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant leur milieu, subatténuées vers leur extrémité, à peine ou non rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux (2), et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* assez allongés, mais moins longs que les tibias, à premier article suballongé ou oblong, plus long que le suivant, évidemment moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement à peine moins longs et le dernier subégal aux deux précédents réunis. *Ongles* grêles, subarqués, infléchis.

Obs. La démarche de ces insectes est médiocrement agile, et leur taille assez petite. On les rencontre parmi les mousses ou courant sur la vase.

Malgré l'autorité de Jacquelin du Val, nous croyons devoir rétablir ce genre, remarquable par l'épaisseur du troisième article des palpes maxillaires, caractère bien tranché qui se réunit à celui de la longueur du der-

(1) Ils isolent complétement la cuisse de la hanche.

(2) Le premier parait parfois à peine plus court que le suivant.

nier article des antennes, et au développement assez sensible du premier article des tarses postérieurs relativement au deuxième. L'article terminal des palpes maxillaires est peu distinct, etc.

Il sert naturellement de lien entre les *Homalotates* et les *Myrméciates*.

Il comprend deux espèces bien disparates dont nous donnons ici les différences principales :

a *Dernier article des antennes* allongé, subcylindrico-fusiforme : le *pénultième* non ou à peine plus grand que l'antépénultième. *Front* sans sillon. *Abdomen* assez densement pointillé vers sa base. *Taille* moyenne. (s. g. *Semiris*, HEER, Faun. Col. Helv. I, 342.) RIGIDICORNIS.

aa *Dernier article des antennes* très-allongé, cylindrique : le *pénultième* notablement plus grand que l'antépénultième. *Front* avec un sillon longitudinal. *Abdomen* presque lisse. *Taille* petite. (s. g. *Callicerus*.) OBSCURUS.

1. Callicerus (Semiris) rigidicornis, ERICHSON.

Allongé, peu convexe, finement pubescent, d'un noir de poix un peu brillant, avec les élytres brunâtres, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, à peine pointillée. Antennes à troisième article plus long que le deuxième, le pénultième subégal au précédent. Prothorax subcarré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, densement et aspèrement ponctué. Elytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, densement et aspèrement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, assez densement pointillé vers sa base, presque lisse vers son extrémité.

♂. Le *premier segment abdominal* muni sur son milieu près de son bord postérieur d'un tubercule assez prononcé. *Front* déprimé ou à peine impressionné sur son milieu.

♀. Le *premier segment abdominal* inerme. *Front* subdéprimé ou à peine convexe sur son milieu.

Homalota rigidicornis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 82, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 392, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 6, fig. 26.

Semiris fusca, HEER, Faun. Col. Helv. I, 343, 1.

Callicerus rigidicornis, KRAATZ, Ins. Deut. II, p. 139, 2.

Variété a. *Élytres* entièrement d'un brun roussâtre ou testacé.
Variété b. (immature). *Tout le corps* d'un roux testacé.

Long., 0m,0045 (2 l.); — larg., 0m,0014 (2/3 l.)

Corps allongé, peu convexe, d'un noir de poix un peu brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen souvent moins foncés ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu ou même sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, à peine pointillée, d'un noir de poix un peu brillant. *Front* large, subconvexe postérieurement, subdéprimé à sa partie antérieure. *Épistome* subconvexe, presque lisse. *Labre* lisse et d'un brun de poix à sa base, roussâtre et ruguleux dans sa partie antérieure, avec son sommet assez longuement cilié. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* rembrunie.

Yeux subarrondis antérieurement, à bord postérieur assez droit, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre obsolètement pilosellées; d'un roux testacé rarement un peu obscur : à premier article légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, sensiblement moins long que le premier : le troisième suballongé, visiblement plus long que le deuxième, graduellement élargi de la base au sommet où il est aussi large que le suivant : les quatrième à dixième en forme de tronçon de cône, brièvement pédicellés : le quatrième presque carré, les cinquième à dixième non ou à peine transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, allongé, subcylindrico-fusiforme, subatténué et subacuminé vers son sommet.

Prothorax en forme de carré subtransverse; subrétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres; assez largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis et arrondis; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus; faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; subdéprimé ou peu convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète, et au milieu de laquelle on aperçoit parfois un canal très-fin et plus ou moins prolongé sur le dos ; finement et assez densement pubescent;

densement et aspèrement pointillé; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, rugueusement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes; densement et aspèrement ponctuées; d'un brun de poix un peu brillant avec la suture généralement roussâtre ainsi que parfois toute leur surface. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres; au moins trois fois plus prolongé que celles-ci; un peu ou à peine atténué tout à fait vers son extrémité; subconvexe sur le dos; finement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue, mais un peu moins serrée que celle du prothorax et des élytres et encore plus écartée postérieurement; finement, légèrement et assez densement pointillé sur les trois premiers segments, avec la ponctuation plus lâche à partir de la base du quatrième et presque nulle sur le cinquième et le suivant; d'un noir de poix assez brillant avec les intersections d'un brun roussâtre et le sommet d'un roux parfois testacé. Les *trois premiers segments* impressionnés en travers à leur base: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent; finement, légèrement et assez densement pointillé; d'un noir de poix brillant, avec les intersections ventrales et le sommet du ventre roussâtres. *Métasternum* à peine convexe. *Ventre* convexe, à pubescence et ponctuation moins serrées en arrière; à sixième arceau un peu saillant, subarrondi (♀) ou très-obtusément angulé (♂) à son bord postérieur, avec celui-ci finement cilié.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant et assez clair. *Cuisses* faiblement élargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles: les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* assez allongés,

sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, évidemment un peu plus long que le suivant : les deuxième à quatrième graduellement à peine moins longs.

Patrie. On trouve cette espèce courant sur la vase des chemins, des fossés ou des petits ruisseaux. Elle n'est pas très-commune : les environs de Paris et de Lyon, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, le Languedoc, etc.

Obs. Elle varie par la couleur des élytres qui passe du noir ou brun de poix au roux châtain ou au roux testacé. Quelques sujets immatures offrent même tout leur corps de cette dernière couleur, avec la tête néanmoins un peu rembrunie.

Les mâles paraissent plus rares que les femelles.

Les antennes, quoique légèrement épaissies vers leur extrémité, sont assez robustes dès leur base, mais moins que dans le genre *Myrmœcia*, auquel cette espèce paraît conduire.

2. Callicerus obscurus, Gravenhorst.

Allongé, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir peu brillant, avec la bouche, les antennes et les élytres brunâtres, et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtransverse, à peine moins large que le prothorax, à peine pointillée. Antennes à troisième article subégal au deuxième, le pénultième toujours beaucoup plus développé que l'antépénultième. Prothorax subcarré, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, obsolètement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, densement et subaspèrement pointillées. Abdomen à peine atténué en arrière, presque lisse ou à peine pointillé.

♂. Le *dernier article des antennes* très-allongé, cylindrique, un peu plus long que les trois précédents réunis. Le *pénultième* allongé, cylindrique, beaucoup plus long que large, presque aussi long que les trois précédents réunis. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet.

♀. Le *dernier article des antennes* allongé, subcylindrique, à peine aussi long que les trois précédents réunis. Le *pénultième* presque carré,

à peine aussi long que large, moins long que les deux précédents réunis. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet.

Aleochara callicera, GRAVENHORST, Mon. 153, 17.
Callicerus obscurus, GRAVENHORST, Micr. 66, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 138, 1.
Callicerus Spencei, CURT. Brit. Ent. X, pl, 443. — STEPHENS, Ill. V, 125, pl. 24, fig. 2 (♂).
Callicerus hybridus, CURT. Brit. Ent. X, pl. 443. — STEPHENS, Ill. V, 434 (♀).
Homalota callicera, ERICHSON, Col. March. I, 319, 7 ; Gen. et Spec. Staph. 84, 7. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 342, 65. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 658, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 392, 2.
Semiris obscura, THOMSON, Skand. Col. II, 299, 1. 1860.

Variété a. *Élytres* d'un roux châtain.
Variété b. *Prothorax* et *élytres* d'un roux châtain.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subdéprimé, peu brillant, obscur; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et médiocrement serrée.

Tête en carré subtransverse et subarrondi aux angles; à peine moins large que le prothorax; légèrement pubescente; à peine et subaspèrement pointillée, avec l'intervalle des points très-finement chagriné; d'un noir mat ou peu brillant. *Front* large, déprimé sur son milieu qui est creusé d'un sillon longitudinal plus ou moins prononcé, prolongé jusque sur le vertex. *Épistome* longitudinalement subconvexe, presque lisse et assez brillant. *Labre* d'un brun de poix, lisse et brillant à sa base, subruguleux, d'un roux testacé et assez longuement cilié vers son extrémité. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec la pointe des *mandibules* à peine rembrunie et le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes beaucoup plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité; garnies d'un duvet grisâtre, serré et plus (♂) ou moins (♀) redressé, et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres ou d'un roux obscur avec la base ordinairement plus foncée ; à premier article légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques, oblongs ou suballongés, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le troisième graduellement élargi de la base

au sommet où il est aussi large que le suivant : les quatrième à dixième pédicellés : les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à neuvième plus ou moins fortement transverses : le dixième plus (♂) ou moins (♀) grand : le dernier très-grand, plus (♂) ou moins (♀) allongé, cylindrique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré à peine transverse; non ou à peine rétréci à sa base où il est sensiblement ou même beaucoup moins large que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement arrondis et fortement infléchis ou même un peu réfléchis en dessous, ce qui le fait paraître subitement atténué en avant; légèrement arqué sur les côtés avant leur milieu, avec ceux-ci, vus de dessus, subparallèles et subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement et à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus; à peine arrondi à sa base avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu; subdéprimé ou peu convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression plus ou moins prononcée, parfois prolongée jusqu'au milieu du dos en forme de large sillon obsolète; finement et assez densement pubescent; obsolètement et subaspèrement pointillé; d'un noir mat ou peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, obsolètement rugueux, d'un noir de poix un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse; un peu ou même évidemment plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural émoussé; déprimées sur leur disque, parfois plus ou moins subimpressionnées sur la suture; finement et assez densement pubescentes; densement et subaspèrement pointillées; d'un brun de poix un peu brillant avec la région suturale et parfois tout leur disque d'un roux châtain. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; environ de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité; subconvexe sur le dos; un peu plus longuement, moins densement et plus finement pubescent que les élytres; très-peu ou à peine pointillé sur les trois premiers segments, presque lisse et presque glabre sur les deux suivants; entièrement d'un noir de poix brillant, avec néanmoins le bord apical de chaque segment moins foncé ou d'un brun de poix parfois assez clair. Les *trois premiers* sensiblement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : le cinquième

largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi à son sommet, légèrement pointillé et éparsement sétosellé sur le dos, parfois d'un brun de poix.

Dessous du corps finement pubescent, assez densement et légèrement pointillé, d'un noir de poix asssez brillant avec les intersections et le sommet du ventre souvent moins foncés ou d'un brun roussâtre. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée en arrière ; à sixième arceau plus (♂) ou moins (♀) saillant, légèrement cilié au sommet.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur. *Cuisses* à peine élargies avant leur milieu. *Tibias* grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les tibias, faiblement recourbés en dedans vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu plus développés ; les *postérieurs* assez allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article oblong ou même suballongé, évidemment plus long que le suivant : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-rare au premier printemps, sous les mousses, les feuilles mortes et les fumiers secs. On la rencontre dès le mois de février, volant dans les jardins : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Beaujolais, la Provence, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable, d'entre toutes celles de cette famille, par le développement anormal des deux derniers articles des antennes, surtout chez le ♂.

Les élytres et quelquefois le prothorax sont entièrement d'un roux châtain, parfois subtestacé. Chez les sujets les plus mats, les intervalles des aspérités du prothorax et des élytres paraissent comme très-finement chagrinés.

HOMALOLATES VRAIS

Les *Homalotates vrais* sont trop nombreux pour faire un seul tableau. Nous les subdiviserons en quatre sections, ainsi qu'il suit (1) :

A *Hanches intermédiaires* sensiblement distantes. — Ire SECTION.

AA *Hanches intermédiaires* légèrement distantes, subcontiguës ou contiguës.

b *Lame mésosternale* prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement distantes. — IIe SECTION.

c *Lame mésosternale* dépassant un peu le milieu des hanches intermédiaires : *celles-ci* très-rapprochées mais non contiguës. — IIIe SECTION.

d *Lame mésosternale* ne dépassant pas le milieu des hanches intermédiaires : *celles-ci* plus ou moins contiguës. — IVe SECTION.

PREMIÈRE SECTION (2)

Hanches intermédiaires sensiblement distantes.

Obs. Cette section, assez caractérisée par l'écartement sensible des hanches intermédiaires, nous offre les tempes avec ou sans rebord latéral; la pointe mésosternale, généralement mousse au sommet, prolongée jusqu'à la moitié ou rarement jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires (3).

(1) Trois caractères se présentent pour la subdivision des *Homalotates vrais* : celui de l'écartement des hanches intermédiaires, celui du prolongement de la lame mésosternale, et celui des tempes rebordées ou non sur les côtés. Les deux premiers sont, il est vrai, d'une étude difficile, surtout sur les individus collés. Le caractère tiré du rebord latéral des tempes, quoique d'un examen assez facile, nous offre peu de constance : il est tantôt bien prononcé dans toute la longueur, tantôt obsolète ou nul, d'autres fois seulement visible en arrière. Du reste, il ne nous paraît pas aussi dominateur que les caractères des hanches et de la lame mésosternale qui, sans doute, doivent se rattacher davantage à la vie de relation, et qui, d'ailleurs, nous semblent lier les genres d'une manière plus naturelle. Après de nombreux et laborieux essais, nous nous sommes donc arrêtés à la subdivision que nous exposons ici.

(2) Pour ne pas forcer à recourir au tableau des sections, nous répéterons les caractères de chacune d'elles.

(3) L'écartement sensible des hanches intermédiaires, qui réunit dans un caractère commun les différents genres de cette section, semble aussi vouloir lier ces premiers *Homalotates* aux *Myrméciates* et aux *Myrmédoniates*, dont le genre *Earota* représente quelque peu le faciès.

Elle renferme un petit nombre de genres que nous analyserons de la manière suivante :

nullement impressionné à sa base. *Prothorax* distinctement

- évidemment moins large en arrière que les élytres, nullement sinué sur les côtés de sa base. Le *dernier article des tarses postérieurs* un peu plus long que le premier. Le *premier article des tarses intermédiaires* seuls, évidemment plus court que le deuxième. *Tempes* distinctement rebordées sur les côtés. *Pointe mésosternale* assez largement arrondie au sommet, prolongée à peine jusqu'au milieu des hanches intermédiaires, liée à la pointe métasternale antérieure au moyen d'une pièce lisse, allongée, subparallèle, à surface assez étroite mais sensible. EAROTA.
- ainsi que *celui des postérieurs*, évidemment plus court que le deuxième. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Pointe mésosternale* subtronquée au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires, liée à l'angle antéro-médian du métasternum sans intermède. KRAATZIA.
- évidemment plus court que le deuxième : le *dernier des postérieurs* deux fois plus long que le premier. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Angles postérieurs du prothorax* presque droits. *Élytres* sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Pointe mésosternale* assez aiguë, touchant sans intermède à la pointe métasternale antérieure. NOTOTHECTA.
- subégal au deuxième : le *dernier des postérieurs* trois fois plus long que le premier. *Tempes* rebordées sur les côtés. *Angles postérieurs du prothorax* obtus. *Élytres* à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Pointe mésosternale* subarrondie, liée à la pointe métasternale antérieure au moyen d'une pièce lisse, subparallèle, à surface assez sensible. TAMIARÆA.

aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres, non sinué sur les côtés de sa base. *Pointe mésosternale* prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. Le *premier article des tarses postérieurs*

- assez allongé, sensiblement plus long que le deuxième. *Antennes* assez longues. *Élytres* transverses. *Pointe mésosternale* peu effilée, subgraduée, assez large, mousse au sommet. HETEROTA.
- oblong, subégal au deuxième ou à peine plus long. *Antennes* assez courtes. *Élytres* presque carrées. *Pointe mésosternale* subeffilée, assez brusque, assez étroite, subhastée au sommet. ALIANTA.

Genre *Earota*, Éarote, Mulsant et Rey.

Étymologie : ἔαρ, printemps.

Caractères. *Corps* allongé, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, subtransverse, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à la base, subangulairement rétrécie en avant, légèrement saillante, subinclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué assez sensible. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* grand, fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez fortes, assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement subépaissi vers son extrémité : le dernier grêle, subulé, aussi long que la moitié du précédent, subatténué vers son sommet. *Palpes labiaux* petits, membraneux, de trois articles graduellement moins épais : le dernier subsubulé, subatténué vers son extrémité. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, subéchancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire distincte.

Yeux assez grands, subovalaires, un peu saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez allongées, légèrement épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une fossette ovalaire assez profonde dont la partie supérieure empiète sensiblement sur le niveau antérieur des yeux (1) ; de onze articles : le premier allongé, subépaissi en massue : le deuxième suballongé : le troisième allongé, plus long que le deuxième : le quatrième en carré oblong : les cinquième à dixième subcontigus, graduellement un peu plus épais, transverses : le dernier très-grand, allongé.

Prothorax en carré transverse ; moins large que les élytres ; largement, tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* assez large, visible vu de côté, à bord interne très-obtusément angulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

(1) Joignant le bord antéro-interne des mêmes organes.

Élytres médiocrement transverses ; subcarrément coupées à leur bord ical, subarrondies à leurs angles sutural et postéro-externe ; simples et esque droites sur les côtés. *Repli latéral* assez étroit, sensiblement fléchi, à bord interne presque subrectiligne. *Épaules* légèrement sail-ntes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant tre celles-ci un angle très-court et très-ouvert. *Mésosternum* à lame édiane en angle assez large, prolongé jusque près de la moitié des han-es intermédiaires, et à sommet sensiblement ou même assez largement rondi. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médié-mères* assez développées, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, nsversalement coupé à son bord apical ; à peine échancré au devant de nsertion des hanches postérieures ; faiblement angulé entre celles-ci ; ancé entre les intermédiaires en angle aigu remontant jusque vers le ers postérieur de celles-ci, mais lié à la pointe mésosternale au moyen un filet intermédiaire allongé, subparallèle et à surface assez prononcée subconvexe. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en nguette effilée ; à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Posté-mères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, faiblement atténué en arrière, moins large que s élytres, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés ; pou-nt sensiblement se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments bégaux, et le cinquième un peu plus grand. Les *trois premiers* sensible-ent sillonnés en travers à leur base : le sixième très-peu saillant, rétrac-e : *celui de l'armure* plus ou moins enfoui. *Ventre* convexe, à premier ceau plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième à ine plus court : le sixième assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes, obliques, subrenver-es en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet : *intermédiaires* assez grandes, subovales, à peine saillantes, obliquement sposées, très-sensiblement distantes : les *postérieures* grandes, conti-uës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supé-ure* nulle ou presque nulle en dehors, subsinueusement dilatée en dans en cône assez saillant et subtronqué ; à *lame inférieure* trans-rse, assez large, explanée, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* tits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, subovalaires, subacuminés subdétachés à leur sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du

corps, comprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu, subattén nuées vers leur extrémité, à peine rainurées en dessous vers leur sommet *Tibias* grêles, un peu rétrécis vers leur base, sublinéaires dans le rest de leur longueur, droits ou presque droits ; les *postérieurs* auss longs que les cuisses ; tous munis au bout de leur tranche inférieure d deux petits éperons peu distincts et subparallèles. *Tarses* étroits, subcom primés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre article les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* assez courts, ave les trois premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier aussi long qu tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* suballongés, à premier arti cle oblong, sensiblement moins long que le deuxième, les troisième à qua trième suballongés ou oblongs, graduellement moins longs, et le dernie à peine plus long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés mais moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles allongés graduellement moins longs : le dernier un peu plus long que le premier *Ongles* très-grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est d'une taille médiocre. On la rencontre sous les feuilles mortes.

Cette coupe se distingue d'une manière tranchée du genre *Homalota* des auteurs, par sa lame mésosternale assez courte et arrondie au sommet par ses hanches intermédiaires plus distantes, et surtout par le premier article des tarses intermédiaires seuls sensiblement plus court que le suivant. Ce dernier caractère la sépare suffisamment du genre *Kraatzia*, chez lequel le premier article des tarses postérieurs et intermédiaires tout à la fois est plus court que le suivant. La lame mésosternale la différencie assez du genre *Notothecta*.

En outre, le troisième article des antennes est plus allongé eu égard au deuxième, et le dernier est aussi plus développé que dans la plupart des *Homalotates*.

1. Earota Reyi, Kiesenwetter.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement pubescente, d'un noir brillant, avec le disque des élytres et les pieds d'un testacé de poix. Tête un peu moins large que le prothorax, finement et assez densement pointillée. Antennes à troisième article plus long que le deuxième, le quatrième oblong, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax médiocrement

ansverse, évidemment moins large que les élytres, subarqué sur les côtés,
peine impressionné vers sa base, finement et assez densement pointillé.
ytres sensiblement transverses, visiblement plus longues que le prothorax,
ement, densement et ruguleusement pointillées. Abdomen faiblement
ténué en arrière, presque glabre et presque lisse sur le dos.

♂. Le *cinquième segment abdominal* muni sur son milieu de deux plis
qués, postérieurement réunis en une ogive oblongue. Les *deuxième à*
atrième articles des antennes finement, longuement et densement ciliés
térieurement.

♀. Le *cinquième segment abdominal* simple. Les *deuxième à quatrième*
ticles des antennes légèrement ciliés en dedans comme en dehors.

malota Reyi, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 218; Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 405. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 393, 4.

Long., 0m,0043 (2 l.); — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir illant, avec le disque des élytres testacé; revêtu d'une fine pubescence ise, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, un peu plus étroite en arrière, presque rectiligne r les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, ement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, iblement convexe. *Épistome* assez convexe, lisse éparsement sétosellé avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, obsolètement ponctué éparsement sétosellé dans sa partie antérieure, légèrement et distinctement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres ou d'un roux poix foncé, avec l'article terminal des *palpes maxillaires* pâle : le pénultième assez fortement cilié, surtout vers son extrémité.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes un plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement graduellement épaissies vers leur extrémité; plus ou moins ciliées inférieurement; finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées rtout vers le sommet de chaque article; entièrement obscures ou irâtres; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue subliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie scure et redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième

suballongé, beaucoup moins long que le premier : le troisième allongé évidemment plus long que le deuxième : le quatrième assez isolé, en carré oblong : les cinquième à dixième subcontigus, graduellement un peu plus épais, sensiblement transverses, subégaux ou avec le sixième paraissant parfois à peine moins court : le dernier allongé, visiblement plus long que les deux précédents réunis, subcylindrico-fusiforme, brièvement pilosellé, subacuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré médiocrement transverse; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits, mais arrondis ; évidemment moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes dans leurs deux derniers tiers, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu infléchis, obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base; subdéprimé ou faiblement convexe sur son disque, offrant au devant de l'écusson une impression transversale plus ou moins obsolète ou peu distincte; finement et assez densement pubescent ; paré en outre, vers son bord antérieur et sur les côtés, de quelques soies obscures et redressées, avec celles des côtés plus longues et plus apparentes ; finement et assez densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson à peine pubescent, légèrement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; évidemment plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes sur les côtés; subarrondies à leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, émoussé ou même subarrondi, plus ou moins déprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec la pubescence un peu plus apparente et un peu plus serrée que celle du prothorax, et le côté des épaules paré d'une soie obscure assez longue et redressée ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse, un peu plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un testacé de poix assez brillant et plus ou moins clair, avec la région scutellaire et les côtés assez largement rembrunis et la suture souvent un peu nébuleuse. *Repli latéral* entièrement obscur.

Abdomen visiblement moins large à sa base que les élytres ; presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement et faiblement atténué en arrière, un peu plus subitement vers l'extrémité à partir du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; presque

glabre sur sa partie dorsale ou avec quelques rares cils assez longs au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, vers son sommet et sur la partie postérieure du dos et des côtés, quelques soies obscures et plus ou moins redressées, plus longues et plus nombreuses en arrière ; lisse ou presque lisse, avec les premiers segments paraissant parfois à peine pointillés ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons très-lisse et ceux-ci plus larges mais plus faibles sur les côtés : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième à peine saillant, à peine arrondi à son bord postérieur : *celui de l'armure* rarement distinct, sétosellé à son sommet.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec les intersections ventrales un peu moins foncées. *Métasternum* assez convexe, offrant çà et là quelques légères soies redressées ; un peu plus lisse sur sa région médiane. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, éparsement sétosellé, plus longuement en arrière ; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée postérieurement ; à sixième arceau assez saillant, subarrondi (♀) ou à peine ou obtusément subangulé (♂) au sommet, avec son bord apical orné d'une frange de cils très-courts, pâles et plus (♀) ou moins (♂) serrés.

Pieds finement et modérément pubescents, finement et assez densement pointillés, d'un testacé de poix, avec les cuisses parfois à peine plus foncées et les hanches brunâtres : celles-ci et les trochanters avec une soie obscure et redressée. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, parés parfois sur leur tranche externe, outre la pubescence, de deux ou trois soies très-légères, redressées, plus ou moins caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu recourbés en dedans avant leur extrémité. *Tarses* assez densement et assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts ou suballongés, à premier article sensiblement moins long que le deuxième ; les *postérieurs* allongés, mais moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles allongés, graduellement moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. On la trouve sous les feuilles mortes et sous les détritus, dès le premier printemps, surtout dans les endroits humides. Elle habite la Provence, les Pyrénées-Orientales, le Beaujolais et quelques autres localités centrales ou méridionales.

Obs.. Elle a un peu la forme d'une *Myrmedonia*, et elle est de la taille des plus grandes espèces d'*Homalota*.

Rarement, le sommet de l'abdomen est d'un brun de poix.

Genre *Kraatzia*, Kraatzie, de Saulcy.

De Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, p. 289.

Étymologie : genre dédié à M. Kraatz.

Caractères. *Corps* suballongé, subatténué postérieurement, peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subarrondie, moins large que le prothorax, faiblement resserrée à sa base, subobtusément rétrécie en avant, légèrement saillante, subinclinée. *Tempes* sans rebord latéral sensible. *Épistome* largement subéchancré à son bord antérieur. *Labre* grand, transverse, submembraneux et subéchancré au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement épaissi à son extrémité, en cône renversé : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, membraneux ; de trois articles : le deuxième plus court : le dernier oblong, paraissant aussi épais que le précédents. *Menton* grand, transverse, subtronqué en avant. *Tige des mâchoires* à peine angulée à la base.

Yeux assez petits, subovalaires, non saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes médiocrement allongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées à la partie supérieure d'une fossette oblongue et assez profonde(1); de onze articles : le premier assez allongé, subépaissi : le deuxième suballongé : le troisième allongé, plus long que le deuxième : le quatrième oblong : les cinquième à dixième graduellement plus courts et plus épais : le dernier grand, ovalaire-oblong.

Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en arrière, moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque rectilignes en arrière et

(1) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

redescendant un peu en avant. *Repli inférieur* assez large, bien visible vu de côté, en forme de large triangle dont le sommet interne, très-obtus, est situé un peu en arrière de la naissance externe des hanches antérieures.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres courtes, fortement transverses; subcarrément coupées à leur bord apical; subarrondies à leur angle postéro-externe; simples et à peine arquées sur les côtés. *Repli latéral* assez étroit, sensiblement réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle très-court et très-obtus. *Mésosternum* à lame médiane subconvexe, en angle assez subitement rétréci en pointe assez étroite mais à sommet mousse ou subtronqué, prolongée jusqu'aux deux tiers de la longueur des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez étroites, transversalement obliques. *Métasternum* assez court, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical (1); à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, légèrement angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, dont le sommet, tronqué ou subtronqué, vient s'appliquer contre la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis postérieurement en languette effilée, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subatténué postérieurement, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant un peu se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième un peu plus grand : le premier seul sillonné en travers à sa base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : *celui de l'armure* enfoui. *Ventre* convexe, avec les cinq premiers arceaux subégaux et le sixième assez saillant.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, ovales-suboblongues, non saillantes, obliquement disposées, sensiblement distantes. *Les postérieures* grandes, contiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet : à *lame supérieure* nulle en dehors, assez brusquement et sinueusement dilatée en dedans en cône subhorizontal; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, un peu et graduellement rétrécie en dehors.

(1) Celui-ci avec une légère strie transversale en avant.

Pieds allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* très-petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* assez grands, subelliptiques, subacuminés. *Cuisses* débordant de beaucoup les côtés du corps, comprimées, à peine élargies vers leur milieu, subatténuées tout à fait vers leur extrémité, non distinctement rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* assez grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les postérieurs), subrétrécis vers leur base, sublinéaires dans le reste de leur longueur, droits ou presque droits, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles et peu visibles. *Tarses* assez étroits, subfiliformes : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* assez courts, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article à peine plus court que le suivant, les deuxième et troisième assez courts, égaux, et le dernier presque aussi long que les trois précédents réunis ; les *intermédiaires* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article assez court, d'un tiers environ moins long que le suivant, celui-ci suballongé, les troisième et quatrième oblongs, subégaux, un peu moins longs séparément que le deuxième, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article oblong, obconique, presque d'une moitié moins long que le suivant, celui-ci allongé, les troisième et quatrième suballongés, subégaux, un peu moins longs séparément que le deuxième, et le dernier d'un tiers environ plus long que le quatrième, un peu plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Ce genre, détaché avec raison par M. de Saulcy du grand genre *Homalota*, se distingue suffisamment de ce dernier par la brièveté du premier article des tarses intermédiaires et postérieurs relativement au deuxième. Le troisième article des antennes est plus allongé comparativement au deuxième ; la pointe mésosternale, assez prolongée, est mousse ou subtronquée, avec les hanches intermédiaires plus sensiblement distantes. Le premier segment abdominal est seul impressionné en travers à sa base, et les pieds sont allongés, etc.

Ce genre diffère du genre *Earota* par ses tempes non rebordées sur les côtés, par sa pointe mésosternale un peu plus prolongée, par le premier article des tarses postérieures plus court que le deuxième.

L'espèce sur laquelle il est fondé vit sous les pierres, en compagnie de fourmis.

1. **Kraatzia lævicollis**, Mulsant et Rey.

Suballongée, assez large, subfusiforme, subdéprimée ou peu convexe, finement et parcimonieusement pubescente, d'un noir très-brillant avec le disque des élytres d'un testacé de poix, le sommet de l'abdomen d'un brun roussâtre, les antennes d'un roux ferrugineux, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête moins large que le prothorax, presque lisse. Antennes à troisième article plus long que le deuxième, le quatrième oblong, les cinquième à dixième graduellement plus courts avec celui-ci subtransverse. Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, presque lisse. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, légèrement et assez densement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, fortement sétosellé, légèrement et lâchement ponctué vers sa base, lisse postérieurement.

♂. Le *sixième segment abdominal* offrant dans le milieu de son bord apical une petite échancrure semi-circulaire, limitée de chaque côté par une lame obtusément subtridentée : la dent extérieure un peu plus prononcée et plus aiguë.

♀. Le *sixième segment abdominal* fortement sinué dans le milieu de son bord apical.

Homalota lævicollis, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1853, II, 42. — Fairmaire et Labulbène, Faun. Ent. Fr. I, 420, 87.
Kraatzia attophila, de Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 290.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, assez large, subfusiforme, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir très-brillant, avec le disque des élytres d'un testacé de poix et le sommet de l'abdomen roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, soyeuse, assez longue, couchée et très-peu serrée.

Tête subarrondie, d'un tiers moins large que le prothorax, légèrement pubescente, lisse ou presque lisse, d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe, tout à fait lisse sur le milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées avec les *mandibules*

d'un roux ferrugineux. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalaires, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; ciliées inférieurement; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux ferrugineux avec la base souvent plus claire; à premier article assez allongé, subépaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième allongé, sensiblement ou d'un tiers plus long que le deuxième : le quatrième oblong : les cinquième à dixième en cône tronqué, subcontigus, graduellement un peu plus épais et un peu plus courts ; les cinquième à septième un peu moins larges que longs : les huitième et neuvième aussi larges ou presque aussi larges que longs : le dixième subtransverse : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet, vu de côté, subcomprimé latéralement vers son extrémité, ce qui le fait paraître, vu de dessus, fortement rétréci en cône.

Prothorax en forme de carré assez fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus mais arrondis; subrétréci en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres; médiocrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci presque rectilignes dans leurs deux derniers tiers et les angles postérieurs obtus ou assez ouverts; très-largement arrondi à sa base; légèrement convexe sur son disque; finement et parcimonieusement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies obscures et redressées; lisse ou paraissant couvert d'une ponctuation lâche et très-fine, due seulement à l'insertion des poils soyeux; d'un noir très-brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé livide.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine aussi longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et à peine arquées sur les côtés ; subarrondies à leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit et à peine émoussé; subdéprimées sur leur disque, souvent à peine impressionnées le long de la suture derrière l'écusson; finement et peu pubescentes avec le côté des épaules paré d'une soie obscure, subredressée et bien distincte; légèrement et assez densement

ponctuées avec la ponctuation obsolètement râpeuse; d'un testacé de poix très-brillant et plus ou moins livide, avec les côtés, la région scutellaire et même la suture plus ou moins rembrunis. *Épaules* subarrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; graduellement subatténué en arrière et parfois d'une manière assez sensible; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et peu pubescent, un peu plus glabre vers son extrémité; offrant en outre sur le dos, et surtout sur les côtés, et vers le sommet, de longues soies plus ou moins redressées, blondes ou obscures suivant le jour qu'on les examine; légèrement ou obsolètement et lâchement pointillé sur les trois premiers segments et la base du quatrième, lisse sur l'extrémité de celui-ci et sur les suivants; d'un noir très-brillant avec le sixième segment et le sommet du cinquième d'un brun de poix plus ou moins roussâtre. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, d'un roux de poix; le *premier segment normal* fortement sillonné en travers à sa base, le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant avec les intersections ventrales un peu moins foncées et l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, à pubescence assez longue; assez fortement sétosellé dans sa partie postérieure; à sixième arceau saillant, fortement arrondi au sommet, dépassant toujours le segment abdominal correspondant.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant avec les hanches plus foncées. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés; les *postérieurs* allongés, évidemment un peu moins longs que les tibias, à premier article oblong, sensiblement moins long que le deuxième, celui-ci allongé, les troisième et quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. On la rencontre dans la France méridionale, en mars et avril, sous les pierres, en compagnie de fourmis du genre *Atta*, et principalement de l'*Atta capitata*, Latreille.

Obs. Chez les sujets immatures, la base et l'extrémité, tant du dos de l'abdomen que du ventre, sont d'un roux de poix plus ou moins testacé.

Genre *Nototthecta*, Nototheote, Thomson.

Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 33; Skand. Col. III, 107, 1861.
Étymologie : νῶτος, dos; θηκτὸς, aigu.

Caractères. *Corps* suballongé, subfusiforme, peu convexe, ailé.

Tête assez grande, transverse, moins large que le prothorax; un peu resserrée en arrière, obtusément angulée en avant, assez saillante, à peine inclinée. *Tempes* sans rebord latéral. *Épistome* largement tronqué au sommet. *Labre* fortement transverse, à peine arrondi à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, assez larges à leur base, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement et sensiblement épaissi vers son sommet : le dernier grêle, subulé, subcylindrique, aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le dernier subsubulé. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, largement tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux assez grands, subarrondis, peu saillants, situés à une distance médiocre du bord antérieur du prothorax.

Antennes suballongées, légèrement épaissies en fuseau très-allongé; insérées dans une fossette ovale, assez grande, oblique et profonde (1); de onze articles : les trois premiers assez allongés : le premier fortement épaissi : les deuxième et troisième obconiques : les cinquième à dixième fortement contigus, plus ou moins transverses : le dernier grand en cône allongé et subcomprimé.

Prothorax fortement transverse, plus ou moins rétréci en avant; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus et arrondis; presque aussi large en arrière que les élytres; obtusément arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci visiblement sinuée près des angles postérieurs qui sont presque droits; très-finement rebordé à la base et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, largement sinué en

(1) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

arrière. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson assez grand, triangulaire,

Élytres courtes, notablement transverses; individuellement subarrondies à leur bord apical, mais plus ou moins fortement sinuées à celui-ci vers leur angle postéro-externe; simples et à peine arquées sur leurs côtés. *Repli latéral* assez large, à bord interne sensiblement arqué en arrière. *Épaules* non ou à peine saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle rectangle. *Mésosternum* à lame médiane en angle assez aigu, prolongé au moins jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, soudés avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, obliques, en losange irrégulier. *Métasternum* assez développé, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical (2); non visiblement échancré vers l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle assez aigu jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant un peu en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, plus ou moins atténué en arrière, plus ou moins convexe sur le dos, fortement rebordé sur ses côtés, pouvant facilement se recourber en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux, le cinquième parfois à peine plus grand, subrétractile : le sixième peu saillant, rétractile : *celui de l'armure* parfois distinct : les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième parfois plus court, subrétractile : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, assez sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet;

(1) A rebord antésternal doublé dans son milieu.

(2) Le rebord apical offre en avant une légère strie transversale, effacée sur les côtés.

à *lame supérieure* très-étroite en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant et tronqué ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant notablement les côtés du corps, comprimées, un peu élargies avant ou vers leur milieu, légèrement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, souvent un peu et brusquement atténués tout à fait vers leur sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles et peu distincts ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* assez courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article assez court, évidemment moins long que le deuxième : les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier plus long que les deux précédents réunis, les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec le premier article un peu moins long ou à peine aussi long que le deuxième : les deuxième à quatrième allongés ou suballongés, graduellement un peu moins longs, et le dernier plus long que les deux précédents réunis, deux fois plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de cette coupe sont d'une taille moyenne ou petite. Elles habitent les fourmilières.

Des antennes fusiformes, à articles fortement contigus et le dernier allongé et conique ; un prothorax fortement transverse, plus large en arrière et sinué sur les côtés de sa base ; des élytres courtes, offrant un sinus sensible à leur sommet vers leur angle postéro-externe ; un abdomen atténué en arrière : tels sont les caractères qui, à première vue, signalent cette coupe générique. En outre, les angles mésosternal et métasternal, se touchant sans filet accessoire par leur sommet, permettent aux hanches intermédiaires de s'écarter passablement ; les tarses postérieurs sont allongés, avec leur premier article et surtout celui des intermédiaires un peu moins long que le suivant ; les tibias, au lieu d'être tronqués au sommet, sont un peu atténués au bout, etc.

Nous reconnaissons dans le genre *Notothecta* trois espèces que nous analyserons de la manière suivante :

a *Dessus du corps* d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix. *Tête* peu ponctuée. *Abdomen* lâchement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière.

b *Les cinquième à dixième articles des antennes* légèrement transverses. *Prothorax* sans impression basilaire. FLAVIPES.

bb *Les cinquième à dixième articles des antennes* assez fortement transverses. *Prothorax* avec une impression basilaire obsolète. CONFUSA.

aa *Dessus du corps* d'un noir presque mat. *Tête* et *abdomen* finement et densement pointillés. *Les sixième à dixième articles des antennes* à peine transverses. *Prothorax* distinctement sillonné sur sa ligne médiane. *Taille* moindre (sous-genre *Lyprocorrhe*. THOMSON Skand. Col. III, 108, 1861) ; de λυπρὸς mince, et χόρη, tempe. ANCEPS.

1. **Notothecta flavipes**, GRAVENHORST.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant avec les élytres d'un roux châtain, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix subtestacé, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête moins large que le prothorax, très-finement et lâchement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu. Antennes avec les cinquième à dixième articles légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes, assez finement, densement et aspèrement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué postérieurement, finement et lâchement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière.

♂. Le *sixième segment abdominal* assez profondément et angulairement échancré à son bord apical, avec les lobes latéraux rectangulaires ou subaigus. Le *sixième arceau ventral* étroit, en triangle arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀. Le *sixième segment abdominal* faiblement sinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Aleochara flavipes, Gravenhorst, Mon. 161, 32. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 421, 48.

Bolitochara flavipes, Mannerheim, Brach. 82, 42.

Homalota flavipes, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 124, 97.—Redtenbacher, Faun. Austr. 662, 35.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 419, 83.— Kraatz, Ins. Deut. II, 263, 79. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 144, 52.

Nothothecta flavipes, Thomson, Skand. Col. III, 107, 1, 1861.

Variété *a*. *Élytres* noires.

Variété *b*. *Antennes* entièrement testacées.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.) ; — larg , 0m,0011 (1/2 l.)

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir de poix brillant avec les élytres moins foncées ou d'un roux châtain et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix subtestacé ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et modérément serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et lâchement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu, d'un noir très-brillant. *Front* large, assez convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, finement cilié et roussâtre en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix testacé, subrugueusement ponctué et légèrement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié vers son extrémité.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres ou d'un gris obscur.

Antennes environ de la longueur de la tête et le prothorax réunis ; faiblement épaissies vers leur extrémité en forme de fuseau très-allongé ; finement duveteuses et en outre distinctement et médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux brunâtre avec le dernier article souvent un peu plus clair et les trois ou quatre premiers testacés ; le premier assez allongé, fortement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, presque aussi longs séparément que le premier, subégaux ou avec le troisième à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième légèrement épaissis, subcylindrico-coniques : le quatrième à peine aussi large que long : les cinquième à dixième légèrement transverses : le dernier allongé, évidemment plus long que les deux précédents réunis, subgraduellement rétréci au sommet en cône obtusément acuminé.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu; fortement rétréci en avant; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres ; assez largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu infléchis, droits ou presque droits; largement et obtusément arrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu et toujours sensiblement et obliquement sinuée sur les côtés ; faiblement convexe sur son disque ; finement et modérément pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes ; assez finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation parfois subrâpeuse surtout en arrière ; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* presque lisse, roussâtre.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant; faiblement arquées sur les côtés surtout dans la dernière moitié de ceux-ci ; formant ensemble à leur sommet vers la suture un angle rentrant sensible, avec l'angle sutural subinfléchi et un peu obtus ; assez fortement sinuées vers leur angle postéro-externe; faiblement convexes intérieurement sur leur disque, souvent subdéprimées sur la suture derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes, avec une soie obscure et redressée, bien apparente, sur les côtés derrière les épaules ; assez finement, densement et aspèrement ponctuées avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux brunâtre ou châtain assez brillant, avec la région suturale un peu rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement arqué sur les côtés et puis sensiblement atténué en arrière dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et parcimonieusement pubescent, avec la pubescence sensiblement plus longue que celle des élytres, encore plus écartée vers l'extrémité ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, d'assez longues soies obscures et plus ou moins redressées; finement et lâchement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant avec le sixième segment et l'extrémité du

précédent d'un roux plus ou moins testacé et le sommet des deux premiers souvent couleur de poix. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement ponctué sur le dos : *celui de l'armure* parfois (♀) distinct, fortement sétosellé-fasciculé au bout.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à sixième arceau saillant, plus ou moins prolongé.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures rembrunie. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses (1). *Tarses* assez longuement et assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias ; à premier article un peu plus long que les deuxième : les deuxième à quatrième allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans presque toute la France, dans les nids de la *Formica rufa*, les environs de Paris, le Lyonnais, la Bresse, le Bugey, les Alpes, etc.

Obs. Quelquefois, surtout chez les exemplaires des hautes montagnes, les élytres sont aussi foncées que le prothorax. Chez les sujets immatures, les élytres sont d'un roux de poix assez clair, avec la base de l'abdomen roussâtre et les antennes entièrement testacées.

Souvent le prothorax offre en arrière sur son disque deux petites fossettes ponctiformes, accidentelles, assez écartées et transversalement disposées.

2. Notothecta confusa, Maerkel.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux de poix, le

(1) Les tibias intermédiaires et postérieurs sont parfois parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies légères, obscures et plus ou moins caduques.

sommet de l'abdomen, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête moins large que le prothorax, finement et lâchement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu. Antennes avec les cinquième à dixième articles assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, assez fortement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, obsolètement impressionné au devant de l'écusson, finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes, finement, densement et subaspèrement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, lâchement ponctué en avant, presque lisse en arrière.

♂. Le *sixième segment abdominal* légèrement et angulairement échancré à son bord apical avec les lobes latéraux subarrondis. Le *sixième arceau ventral* en triangle étroitement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀. Le *sixième segment abdominal* à peine sinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homaiota confusa, Maerkel, *in* Germar, Zeit. V, 215. — Redtenbacher, Faun. Austr. 821. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 414, 67. — Kraatz, Ins. Deut. II, 264, 71. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 105, 33.
Notothecta confusa, Thomson, Skand. Col. III, 107, 2, 1861.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0009 (à peine 1/2 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux de poix et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et parcimonieusement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu, d'un noir très-brillant. *Front* large, légèrement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, finement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subruguleux et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis;

faiblement épaissies extérieurement en forme de fuseau très-allongé ; très-finement duveteuses et en outre sensiblement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur avec les deux ou trois premiers articles d'un roux subtestacé : le premier assez allongé, fortement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième légèrement épaissis : le quatrième sensiblement : les cinquième à dixième assez fortement transverses, avec le cinquième néanmoins un peu moins court : le dernier allongé, un peu moins long que les deux précédents réunis, subgraduellement atténué à son sommet en cône subacuminé.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; assez fortement rétréci en avant ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres ; assez largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont presque droits ; largement arrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu et toujours légèrement mais visiblement et obliquement sinuée sur ses côtés ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale obsolète, parfois étendue jusque sur le milieu du dos, en forme de large dépression ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques assez longues soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; évidemment un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur les côtés ; sensiblement sinuées à leur sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural subinfléchi et émoussé ; faiblement convexes intérieurement sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes avec les côtés parés ordinairement de deux soies obscures, assez longues et redressées : une vers

es épaules, l'autre vers le milieu (1) ; finement, densement et subaspère-
nent ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus
errée que celle du prothorax ; entièrement d'un roux de poix assez
rillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; de deux fois
t demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement arqué sur
es côtés et de plus subatténué postérieurement dès le sommet du troi-
ième segment ; subdéprimé à sa base, assez convexe en arrière ; finement
t très-peu pubescent avec la pubescence plus longue que celle des élytres,
ncore plus écartée vers l'extrémité ; offrant en outre sur le dos, sur les
côtés et vers le sommet, d'assez longues soies obscures et plus ou moins
redressées ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers
segments, presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant,
avec le sixième segment et parfois l'extrémité du précédent d'un roux de
oix subtestacé. *Les trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à
eur base avec le fond des sillons lisse : le cinquième largement tronqué
t muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : *le sixième* peu ou
nédiocrement saillant, distinctement ponctué en dessus : *celui de l'armure*
parfois distinct, sétosellé.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez
lensement ponctué, d'un noir de poix brillant avec le sommet du ventre
d'un roux subtestacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, assez
ortement sétosellé en arrière ; à pubescence longue ; à ponctuation subrâ-
peuse, plus écartée postérieurement ; à sixième arceau saillant, plus ou
noins prolongé.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé
rillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les
postérieurs aussi longs que les cuisses (2). *Tarses* assez densement ciliés en
lessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires*
suballongées ; les *postérieurs* allongés, évidemment un peu moins longs
que les tibias, à premier article suballongé, un peu moins long que le
suivant : les deuxième à quatrième allongés, graduellement un peu moins
ongs.

(1) On aperçoit parfois quelques autres soies courtes et plus ou moins caduques, sur les côtés du disque et vers la base.

(2) Les tibias intermédiaires et postérieurs offrent parfois sur leur tranche externe, comme dans l'espèce précédente, un ou deux cils redressés, plus ou moins caducs.

Patrie. Cette espèce vit en société de la *Formica fuliginosa*. Elle est beaucoup moins répandue que la précédente. Elle se trouve, mais rarement, dans les environs de Paris.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Nototheca flavipes*. Cependant, elle est un peu plus brillante et d'une taille un peu moindre. Les antennes sont un peu plus épaisses avec leurs quatrième à dixième articles sensiblement plus courts. Le prothorax est subimpressionné à sa base, avec les côtés un peu moins arrondis; il est en outre, ainsi que les élytres, un peu plus finement ponctué.

Chez les sujets immatures, le prothorax est d'un brun de poix, et le bord apical des deux premiers segments de l'abdomen un peu roussâtre.

3. Nototheca (Lyprocorrhe) anceps, Erichson.

Assez allongée, subfusiforme, à peine convexe, très-légèrement pubescente, d'un noir presque mat, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête moins large que le prothorax, finement et densement ponctuée. Antennes avec les cinquième à dixième articles à peine transverses. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, distinctement sillonné sur sa ligne médiane, assez finement, densement et rugueusement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement, très-densement et rugueusement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, finement et densement ponctué.

♂. Le *sixième segment abdominal* largement et à peine tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé en triangle arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀. Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine sinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota anceps, Erichson, Col. March. I, 336, 37; Gen. et Spec. Staph. 125, 99. — Redtenbacher, Faun. Austr. 661. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 410, 55. — Kraatz, Ins. Deut. 264, 72. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 144, 51.

Hmalota angularis, HEER, Faun. Col. Helv. t. I, 592, 7.
Lyprocorrhe anceps, THOMSON, Skand. Col. III, 108, 1, 1861.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé, subfusiforme, à peine convexe ou subdéprimé, d'un noir presque mat ou très-peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, très-courte et à peine distincte, couchée et serrée.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, à peine pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, légèrement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix testacé, parcimonieusement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec la pointe des *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* souvent un peu plus foncé : celui-ci distinctement cilié vers son extrémité.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; faiblement épaissies extérieurement en forme de fuseau très-allongé ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un brun noirâtre, avec le premier article d'un roux de poix testacé : celui-ci assez allongé, fortement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée et assez longue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième légèrement et graduellement épaissis, subcylindrico-coniques : le quatrième presque carré : les cinquième à dixième à peine transverses, avec les pénultièmes un peu plus visiblement : le dernier allongé, aussi long que les deux précédents réunis, atténué dès son milieu en cône acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, à peine deux fois aussi large que long, sensiblement rétréci en avant ; à peine moins large en arrière que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; médiocrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont droits ou presque droits ; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci visiblement et obliquement sinuée sur les côtés ; subdéprimé ou à peine convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane

un sillon canaliculé bien prononcé; à peine et très-finement pubescent; assez finement, densement et rugueusement ponctué; d'un noir presque mat. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir presque mat.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés; fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe qui est très-aigu, avec le sutural rentrant un peu, subinfléchi et émoussé; subdéprimées ou déprimées sur leur disque; très-finement et à peine pubescentes; assez finement, très-densement et rugueusement ponctuées; avec la ponctuation non plus serrée mais un peu plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir presque mat ou très-peu brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur ses côtés et de plus subatténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment; faiblement convexe vers sa base, fortement en arrière; très-finement et modérément pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres et du prothorax; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, quelques soies obscures, assez longues et redressées; finement, densement et presque uniformément ponctué; d'un noir assez brillant, avec le sommet rarement couleur de poix. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons pointillé : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant : *celui de l'armure* parfois (♀) distinct, longuement sétosellé-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, légèrement sétosellé vers son extrémité; à sixième arceau plus ou moins saillant, finement cilié à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, le premier néanmoins un

peu ou à peine moins long que le suivant, les deuxième à quatrième graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce habite les nids de fourmis, surtout de la *Formica rufa*. Elle est assez commune dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, les montagnes du Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Les élytres sont plus fortement sinuées vers leur angle postéro-externe que chez les deux espèces précédentes, ou du moins cet angle est plus aigu et plus prolongé en arrière. D'ailleurs, elle ne leur ressemble que par les caractères génériques.

Quelquefois les élytres sont d'une couleur moins foncée ou d'un brun à peine roussâtre, et il en est de même du sixième segment abdominal et du sommet des deux premiers.

Genre *Thamiaraea*, Thamiarée, Thomson.

Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 35; — Skand. Col. III, 59, 1861.

Étymologie incertaine.

Caractères. *Corps* suballongé, subfusiforme, peu convexe, ailé.

Tête grande, transverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée en arrière, obtusément angulée en avant, peu saillante, subverticale. *Tempes* avec un fin rebord latéral presque rectiligne ou à peine arqué. *Épistome* largement tronqué au sommet. *Labre* très-court, très-fortement transverse, largement et obtusément tronqué à son bord autérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième subégal au deuxième, sensiblement épaissi de la base au sommet : le dernier grêle, subulé, au moins aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le dernier subsubulé. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, irrégulièrement arrondis, à bord postérieur parfois presque droit ; séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court et médiocre.

Antennes peu allongées, plus ou moins épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une fossette assez grande, mais peu profonde (1); de onze articles : le premier allongé, plus ou moins épaissi : le deuxième suballongé ou oblong : le troisième allongé, évidemment plus long que le deuxième : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième plus ou moins fortement transverses, non ou peu contigus : le dernier assez grand, ovale-oblong ou conique.

Prothorax transverse, un peu rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs arrondis ; obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée sur ses côtés, et les angles postérieurs très-obtus ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, subexcavé, à bord interne obtusément angulé.

Écusson assez grand, en triangle transverse.

Élytres assez courtes, assez fortement transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez large, à bord interne subarqué postérieurement. *Épaules* à peine saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, en forme d'angle large et peu aigu. *Lame mésosternale* rétrécie postérieurement en angle assez aigu, mais à sommet émoussé ou subarrondi et prolongé à peine au delà du milieu des hanches intermédiaires (2). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, obliques, trapéziformes. *Métasternum* grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical (3) ; non visiblement échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, à sommet plus ou moins émoussé et lié à la pointe mésosternale par une pièce accessoire sensible, assez étroite, subparallèle. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant plus ou moins en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes, subtriangulaires.

(1) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

(2) La pièce antésternale est ici assez développée, en forme de large triangle à sommet tronqué.

(3) Le bord apical offre en avant une strie transversale distincte qui lui est parallèle.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subatténué en arrière; subconvexe sur le dos, fortement et épaissement rebordé sur les côtés, pouvant sensiblement se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux : le cinquième un peu plus grand, subrétractile : le sixième assez saillant, rétractile : *celui de l'armure* souvent distinct : les *deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau un peu plus développé que les suivants, ceux-ci subégaux, le cinquième plus court : le sixième saillant, plus ou moins prolongé à son sommet.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* à peine moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône saillant et tronqué; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, à peine rétrécie en dehors. *Pieds* suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu, légèrement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons grêles mais assez longs et bien distincts; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis; les *intermédiaires* moins courts, avec le premier article non ou à peine plus court que le suivant : les deuxième à quatrième suboblongs, subégaux, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs ou suballongés, subégaux ou graduellement à peine plus longs (1) : le dernier

(1) Ce caractère de montrer les quatre premiers articles graduellement à peine plus longs semble faire exception à la règle générale, car ordinairement c'est le contraire qui a lieu. Mais il se rencontre encore quelquefois que le quatrième paraît un peu plus long que le troisième.

au moins égal aux deux précédents réunis, trois fois plus long que le premier. *Ongles* médiocres, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont d'une taille assez petite ou médiocre. Elles vivent toutes dans les plaies des arbres.

Elles ont un peu le faciès des vrais *Aléochares*. Elles se distinguent des autres *Homalotes* d'Erichson par la structure de la lame mésosternale, par les hanches intermédiaires un peu moins rapprochées, par les postépisternums plus divergents en arrière par rapport au repli des élytres, par les postépimères plus grandes, etc. Les éperons des tibias sont aussi plus développés.

Cette coupe diffère essentiellement du genre *Notothecta* par ses tempes rebordées sur les côtés ; par son prothorax moins visiblement sinué à sa base vers les angles postérieurs qui sont moins prononcés. Les élytres sont moins fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. La pointe mésosternale est moins aiguë, le premier article des tarses intermédiaires moins court relativement au deuxième, et le dernier des postérieurs plus allongé, etc.

Les espèces du genre *Thamiaræa* se réduisent à trois qu'on peut ranger de la sorte :

a *Abdomen* presque entièrement lisse en dessus ou à peine ponctué vers sa base. *Antennes* assez fortement épaissies vers leur extrémité, avec les sixième à dixième articles très-fortement transverses. *Prothorax* sans sillon. CINNAMOMEA.

aa *Abdomen* finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière.

b *Antennes* assez fortement épaissies vers leur extrémité, avec les sixième à dixième articles fortement transverses. *Prothorax* obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Tête* et une *ceinture abdominale* rembrunies. HOSPITA.

bb *Antennes* légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les sixième à dixième articles médiocrement ou assez fortement transverses. *Prothorax* parfois à peine canaliculé sur sa ligne médiane. *Tête*, *prothorax* et *dos de l'abdomen* plus ou moins rembrunis. AUSTRALIS.

1. Thamiaraea cinnamomea, Gravenhorst.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un roux cannelle peu brillant, avec l'abdomen d'un noir de poix, la

bouche, la base et le sommet des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête moins large que le prothorax, finement et assez densement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, fortement pilosellées, à troisième article sensiblement plus long que le deuxième, le quatrième légèrement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué et sétosellé sur les côtés, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, à peine convexes, finement et densement ponctuées. Abdomen graduellement atténué en arrière, assez fortement sétosellé, très-lâchement ou à peine ponctué sur les deux premiers segments, lisse sur les suivants.

♂. Le *sixième segment abdominal* muni sur le milieu du dos d'une carène longitudinale assez saillante, et armé à son bord apical de quatre dents : les latérales très-aiguës, spiniformes, un peu recourbées en dedans : les intermédiaires très-petites, tuberculiformes, rapprochées au sommet d'une lame angulaire plus prolongée que les dents latérales (1). Le *sixième arceau ventral* visiblement angulé dans le milieu de son bord postérieur. *Front* offrant en avant sur son milieu un point ombiliqué donnant naissance à un pinceau de poils serrés, redressés et recourbés en arrière. *Suture des élytres* relevée à sa base en forme de crête.

♀. Le *sixième segment abdominal* simple, obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet. *Front* simple. *Suture des élytres* normale.

Aleochara cinnamomea, Gravenhorst, Micr. 88, 30 ; Mon. 160, 30. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 386, 30. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 412, 34. — Sahlberg. Ins. Fenn. I, 382, 65.

Bolitochara cinnamomea, Mannerheim, Brach. 82, 43. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 552, 19.

Homalota cinnamomea, Erichson, Col. March. I, 336, 38 ; Gen. et Spec. Staph. 127, 104. — Redtenbacher, Faun. Austr. 821. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 332, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 425, 102. — Kraatz, Ins. Deut. II, 289, 97.

Thamiaraea cinnamomea, Thomson, Skand. Col. III, 60, 1, 1861.

♂. Variété *a*. Le *sixième segment abdominal* sans carène dorsale.

(1) La fine pointe de toutes ces saillies est souvent rembrunie.

Long., 0m,0044 (2 l.); — larg., 0m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subconvexe, d'un roux cannelle peu brillant, avec l'abdomen d'un noir de poix brillant ; revêtu d'une fine pubescence, d'un flave cendré, assez courte, couchée et serrée.

Tête transverse, sensiblement moins large que le prothorax, finement et modérément pubescente, finement et assez densement ponctuée ; d'un roux brunâtre assez brillant. *Front* très-large, subconvexe dans sa partie antérieure. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement et subaspèrement ponctué en avant, où il offre parfois un sinus large qui le fait paraître subéchancré et qui est rempli par un rebord lisse, subcorné et sur un plan inférieur. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, distinctement et aspèrement ponctué et légèrement sinué vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un brun clair ou d'un roux obscur, avec les trois premiers articles et l'extrémité du dernier d'un roux testacé : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : le deuxième oblong, obconique, beaucoup moins long que le premier, paré après le milieu de son côté externe d'une longue soie perpendiculairement implantée : le troisième allongé, obconique, sensiblement ou d'un tiers plus long que le deuxième, plus épais à son extrémité que celui-ci, avec les cils du sommet perpendiculairement implantés : les quatrième à dixième graduellement plus épais, peu ou non contigus : le quatrième en forme de carré légèrement transverse : le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : le dernier évidemment plus long que les deux précédents réunis, oblong, graduellement rétréci en cône acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse ou deux fois environ aussi large que long ; évidemment un peu plus étroit en avant ; très-largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; à peine moins large en arrière que les élytres ; sensiblement ou même assez fortement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque

subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus, mais à peine arrondis; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu et à peine sinuée sur ses côtés; légèrement convexe sur son disque; finement et densement pubescent; paré en outre, sur le dos et surtout sur les côtés et sur le bord antérieur, de quelques soies redressées plus ou moins longues (1); finement, légèrement et densement ponctué; d'un roux cannelle peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un roux peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, évidemment ou presque d'un tiers plus longues que le prothorax; un peu ou à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes ou parfois très-faiblement arquées postérieurement sur les côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; à peine convexes intérieurement sur leur disque; finement et densement pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une soie redressée; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax; d'un roux cannelle peu brillant, avec les côtés à peine plus foncés et la région scutellaire parfois étroitement enfumée. *Épaules* subarrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur ses côtés et puis graduellement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base; subconvexe postérieurement; presque glabre ou avec le bord apical des premiers segments à peine cilié; offrant en outre sur le dos et vers l'extrémité quelques longues soies obscures, redressées et bien distinctes; très-lâchement ou à peine ponctué sur les deux premiers segments, lisse sur les suivants; d'un noir de poix brillant avec le sommet parfois d'un roux brunâtre ainsi que le bord apical des deux premiers segments. *Ceux-ci* légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, bien tranchée : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent, finement et modérément ponctué, d'un brun brillant avec le bord apical de chaque

(1) Ces soies paraissent, suivant le côté qu'on les examine, tantôt obscures, tantôt flavescentes.

arceau ventral d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe. avec quelques rares soies redressées, plus finement ponctué sur son milieu, subrâpeusement sur les côtés et sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, très-peu, mais distinctement sétosellé ; à ponctuation râpeuse, plus écartée en arrière ; à pubescence assez longue ; à sixième arceau plus ou moins saillant, finement et plus (♀) ou moins (♂) brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds finement pubescents, distinctement ponctués, d'un roux testacé avec la lame inférieure des hanches postérieures plus foncée. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu, offrant en dessous une ou deux soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus longs.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. On la trouve dans les plaies des arbres, et principalement des chênes, avec les *Epuræa decemguttata* et *Cryptarcha strigata*, dans les lieux boisés ou montueux : les environs de Paris ou de Lyon, le Maine, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, les montagnes de la Provence, etc.

Obs. Nous avons eu l'occasion d'examiner plusieurs exemplaires ♂, provenant de localités diverses, et dont le dos du sixième segment abdominal n'offre aucune trace de la carène qu'on observe à l'état normal et affecte seulement une convexité plus forte sur son milieu. Quelquefois aussi, chez le même sexe, la crête de la base de la suture est moins prononcée. Nous regardons ces anomalies comme des varations par défaut et sans importance.

Les pénultièmes articles des antennes paraissent un peu plus fortement épaissis chez la ♀ que chez le ♂.

2. **Thamiaraea hospita**, Maerkel.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un roux cannelle et presque mat, avec la tête un peu plus foncée, l'abdomen d'un brun de poix, la base, le sommet et les intersections de

celui-ci roussâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête moins large que le prothorax, finement et assez densement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, assez fortement pilosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième à peine, le cinquième médiocrement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, à peine plus étroit en avant, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué et sétosellé sur les côtés, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen graduellement subatténué en arrière, distinctement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse postérieurement.

♂. Le *sixième segment abdominal* muni sur le dos vers le milieu de sa base d'un tubercule obtus ; armé à son bord apical de quatre dents : les latérales subaiguës, non spiniformes : les intermédiaires très-petites, tuberculiformes, rapprochées au sommet d'une lame angulaire un peu plus prolongée que les dents latérales (1). Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé en angle au milieu de son bord postérieur.

♀. Le *sixième segment abdominal* simple, obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi ou très-obtusément angulé à son bord postérieur.

Homalota hospita, Maerkel *in* Germar. Zeit. V, 216, 43. — Redtenbacher, Faun. Austr. 821. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 422, 91. — Kraatz, Ins. Deut. II, 290, 98. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 8, fig. 13. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856. 105, 34.
Homalota castanea, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, VIII, 306, 10.
Thamiaraea hospita, Thomson, Skand. Col. III, 60, 2; 1851.

Long. 0m,0037 (1 3/4 l.) ; — larg. 0m,0012 (1/2 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un roux cannelle et presque mat, avec l'abdomen plus foncé à son extrémité ; revêtu d'une fine pubescence d'un roux cendré, assez courte, serrée et couchée.

Tête transverse, sensiblement moins large que le prothorax, finement

(1) Toutes ces dents, comme dans l'espèce précédente, sont souvent obscures à leur fine pointe.

pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un brun de poix brillant et souvent un peu roussâtre. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe, plus lisse dans sa partie antérieure. *Épistome* longitudinalement convexe, subaspèrement et obsolètement ponctué en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, aspèrement ponctué et légèrement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié vers son extrémité.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre avec les trois premiers articles d'un roux testacé, le premier parfois encore plus clair ou testacé : celui-ci allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier, avec un long cil perpendiculaire vers le milieu de son côté externe : le troisième assez allongé, un peu plus long que le deuxième, avec les cils du sommet perpendiculaires : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou à peine contigus : le quatrième en forme de carré légèrement transverse : le cinquième médiocrement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long ou même un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong, graduellement rétréci dès la base en cône acuminé.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; un peu ou à peine plus étroit en avant; très-largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; à peine moins large en arrière que les élytres; sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; très-largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée sur les côtés; faiblement convexe sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé très-fin, obsolète et souvent visible seulement en arrière; finement et densement pubescent, avec tout le pourtour et même la région dorsale parés de quelques soies obscures et redressées, bien apparentes; finement, assez distinctement et densement ponctué; d'un roux cannelle et presque mat. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus

ongues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; offrant en outre sur les côtés deux ou trois longues soies plus ou moins redressées, obscures ou quelquefois à reflets flavescents ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation non ou à peine plus fine que celle du prothorax ; d'un roux presque mat, avec la région scutellaire étroitement ou à peine rembrunie et parfois une teinte légèrement enfumée couvrant la partie postérieure du disque. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur ses côtés et puis graduellement subatténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base et assez convexe postérieurement ; finement et peu pubescent, avec les premiers segments parés à leur sommet de cils plus longs et plus distincts ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers l'extrémité, des soies plus ou moins obscures, plus ou moins longues et plus ou moins redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, lâchement sur l'extrémité du troisième et sur le suivant, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un brun de poix, avec le sommet de chaque segment largement roussâtre, et le sixième entièrement d'un roux subtestacé, les quatrième et cinquième en majeure partie rembrunis. Les *deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, bien franchée : le sixième assez saillant, distinctement sétosellé et assez densement ponctué en dessus : *celui de l'armure* souvent distinct, roux, fortement sétosellé à son sommet.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et modérément ponctué, d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé avec l'extrémité du ventre et ses intersections plus claires. *Métasternum* assez convexe, plus finement ponctué sur son milieu, avec quelques rares soies redressées. *Ventre* convexe, très-éparsement mais distinctement sétosellé ; à pubescence assez longue ; à ponctuation râpeuse, plus écartée postérieurement ; à sixième arceau saillant, plus ou moins prolongé et angulé à son sommet, avec celui-ci plus (♀) ou moins (♂) brièvement cilié.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu, offrant en dessous une

ou deux soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* médiocrement grêles, souvent parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus longs.

Patrie. Cette espèce est plus rare que la précédente ; elle se rencontre sur divers points de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Bugey, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc. Elle se tient dans les plaies, sous les écorces et dans les troncs caverneux des vieux arbres, et parfois dans les galeries des larves lignivores auxquelles probablement elle fait la guerre.

Obs. Elle est très-voisine de la *Thamiarœa cinnamomea* quant à la couleur ; mais elle est un peu moindre et un peu plus déprimée. Les antennes sont à peine moins fortement épaissies, avec le deuxième article moins court, les sixième à dixième à peine ou un peu moins fortement transverses, et le dernier un peu moins long, plus fortement conique, non plus clair à son extrémité. Son prothorax, un peu moins court, offre sur son milieu un sillon longitudinal très-léger, avec ses angles plus sensiblement arrondis. Les élytres sont à la fois plus fortement transverses et plus déprimées. L'abdomen, surtout, est plus densement ponctué sur les trois premiers segments. Enfin, chez le ♂, le tubercule dorsal du sixième segment abdominal est plus réduit, non prolongé en carène, avec les dents latérales de l'extrémité moins aiguës et non spiniformes ; le front ne présente point d'ombilic pilifère, et la base de la suture n'est pas relevée en forme de crête, etc.

La couleur passe du roux brunâtre au roux subtestacé.

3. **Thamiarœa australis**, Mulsant et Rey.

Assez allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un roux obscur et peu brillant, avec le disque du prothorax un peu rembruni, la tête et l'abdomen d'un noir de poix brillant, le sommet et les

intersections de celui-ci roussâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête moins large que le prothorax, finement et assez densement ponctuée, presque lisse sur son milieu. Antennes légèrement épaissies faiblement pilosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième légèrement, le cinquième sensiblement, les sixième à dixième médiocrement ou assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine plus étroit en avant, un peu ou à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen graduellement atténué en arrière, distinctement sétosellé vers son sommet, finement et assez densement ponctué vers sa base presque lisse postérieurement.

♂. Le *sixième segment abdominal* muni sur le milieu du dos d'un large tubercule obsolète ou épâté ; armé à son bord apical de quatre dents : les *latérales* aiguës, subspiniformes : les *intermédiaires* petites, médiocrement raprochées, situées au sommet d'une lame angulaire un peu plus prolongée que les dents latérales. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle au milieu de son bord postérieur.

♀. Le *sixième segment abdominal* simple, arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* très-obtusément angulé à son bord postérieur.

Long., 0^{m},0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0^{m},0012 (1/2 l.).

Corps assez allongé, subfusiforme, déprimé, d'un roux obscur et peu brillant, avec la tête plus foncée et l'abdomen d'un noir de poix brillant ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez courte, couchée, et assez serrée.

Tête transverse, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe, presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, parfois un peu roussâtre vers son extrémité, obsolètement et subaspèrement ponctué en avant où il offre parfois un sinus ou repli subangulé, mais plein, et qui le fait paraître comme subéchancré. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix plus ou moins roussâtre, rugueusement ponctué et légèrement

cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement, mais distinctement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre faiblement sétosellées surtout vers le sommet de chaque article, néanmoins un peu plus fortement en approchant de la base ; d'un roux obscur, avec les trois premiers articles d'un roux testacé : le premier allongé, assez sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un cil redressé assez long : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu contigus : le quatrième en forme de carré légèrement transverse : le cinquième sensiblement, les sixième à dixième médiocrement ou même assez fortement transverses, du moins les pénultièmes : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, graduellement acuminé au sommet dès son milieu.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois aussi large que long ; à peine plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; un peu ou parfois à peine moins large en arrière que les élytres ; légèrement ou même assez sensiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu et à peine sinuée sur ses côtés ; faiblement convexe sur son disque ; offrant parfois vers sa base un sillon longitudinal, plus ou moins raccourci, très-obsolète ou à peine apparent ; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies plus ou moins caduques ; finement et densement ponctué ; d'un roux plus ou moins obscur et peu brillant, avec le disque souvent plus rembruni. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, d'un roux assez obscur et presque mat.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; sensiblement ou près d'un tiers plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant, et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, avec le sutural

émoussé ; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque ; rarement à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec les côtés parés de deux ou trois longues soies d'un fauve obscur, semi-inclinées en arrière ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse et un peu plus forte que celle des élytres ; d'un roux plus ou moins foncé et presque mat, avec les épaules à peine plus claires ; *celles-ci* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur ses côtés, graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-peu pubescent, avec des cils plus longs au bord apical des premiers segments, mais offrant sur les côtés et surtout vers le sommet quelques longues soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les deux premiers segments et sur la base du troisième, lâchement sur la partie postérieure de celui-ci et sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième ; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment et le sommet des précédents roussâtres. *Les deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, sétosellé et distinctement ponctué sur le dos : *celui de l'armure* distinct, roux, sétosellé.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et modérément ponctué, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre et ses intersections rousses. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue ; à ponctuation râpeuse, plus écartée postérieurement ; à sixième arceau saillant, plus ou moins prolongé et angulé à son sommet.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* médiocrement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, offrant parfois sur leur tranche externe une ou deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus longs.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les plaies des arbres, dans les montagnes de la Provence, où elle est assez rare.

Obs. Elle diffère peu de la *Thamiaraea hospita,* dont on la prendrait pour une variété locale. Elle est cependant un peu plus allongée et d'une couleur généralement plus foncée. De plus, les antennes sont un peu plus longues, un peu moins fortement épaissies et moins fortement pilosellées vers leur extrémité, avec les sixième à dixième articles moins fortement transverses. Le prothorax nous a paru un peu plus court, un peu moins large en arrière, avec le sillon longitudinal encore plus obsolète, plus raccourci et souvent presque nul, et les angles antérieurs un peu moins fortement arrondis. L'abdomen, plus allongé, est un peu ou à peine plus sensiblement atténué en arrière, et surtout moins fortement sétosellé. Enfin, chez le ♂, le tubercule dorsal du sixième segment abdominal est plus large, plus obsolète et comme épâté, avec les dents intermédiaires du sommet un peu moins rapprochées, et les latérales plus aiguës, presque en forme d'épines, mais toutefois d'une manière moins prononcée que chez la *Thamiaraea cinnamomea.*

Le prothorax est quelquefois entièrement roux, d'autres fois plus ou moins rembruni sur son disque.

Genre *Heterota*, Hétérote, Mulsant et Rey.

Étymologie : ἕτερος, autre.

Caractères. *Corps* allongé, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, subtransverse, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral fin, subarqué. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, fortement transverse, obtusément tronqué en avant. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé en massue : le dernier petit, grêle, subulé, subégal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits. *Menton* grand, transverse, moins large en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément augulée à la base.

Yeux grands, subarrondis, un peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes suballongées, faiblement épaissies vers l'extrémité, insérées dans une fossette subarrondie joignant dans sa partie supérieure le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : les deux premiers allongés, le troisième un peu moins long : le premier sensiblement épaissi : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus larges : les pénultièmes subtransverses : le dernier grand, ovale-oblong.

Prothorax en carré transverse, à peine rétréci en arrière ; moins large que les élytres; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs un peu obtus; largement arrondi à sa base; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinués en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne visiblement angulé.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord apical, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, assez réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et presque droit. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, rétréci en pointe peu effilée, subgraduée, assez large, émousse au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* médiocres. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé en arrière, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, assez fortement avancé entre les intermédiaires en angle aigu et prolongé jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne parallèle au repli des élytres. *Postépimères* petites, en forme de coin.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle, subconvexe sur le dos, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant légèrement se recourber en l'air ; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième à peine plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'*armure* caché : les *quatre premiers* sensiblement impressionnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le sixième plus ou moins saillant.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, subobliquement disposées, sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, munis, au bout de leur tranche inférieure, de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* assez étroits, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* subcomprimés, suballongés, moins longs que les tibias, avec le premier article assez allongé, sensiblement plus long que le suivant, un peu moins long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième à peine oblongs, graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, à peine plus long que le premier. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce connue de ce genre habite le littoral de la mer.

La conformation de la lame mésosternale est à peu près celle du genre *Gnypeta*, sauf qu'elle est un peu plus prolongée en arrière. Les tarses postérieurs sont moins développés, avec leur premier article moins allongé, non plus long que le dernier. De plus, les tempes sont distinctement rebordées sur les côtés, ce qui n'existe pas chez les *Gnypètes*, et le deuxième arceau ventral n'est pas étranglé à sa base.

Nous avons cru devoir rapprocher ce genre du genre *Alianta*, auquel il ressemble beaucoup par sa pubescence blanchâtre et par sa forme générale. Il en a aussi la manière de vivre.

Il s'en distingue cependant par un corps moins linéaire ; par des antennes

un peu plus allongées, par des élytres plus courtes; par sa pointe mésosternale plus graduée, un peu plus large, plus émoussée au sommet, avec les hanches intermédiaires un peu plus écartées entre elles ; enfin, par le premier article des tarses postérieurs plus allongé, à peine moins long que le dernier.

1. **Heterota plumbea**, Waterhouse.

Allongée, peu convexe, finement et densement pubescente, finement et très-densement pointillée; d'un noir mat et subplombé, avec la bouche, le premier article des antennes et les pieds d'un roux de poix plus ou moins obscur, les genoux et les tarses plus clairs. Tête un peu moins large que le prothorax, subfovéolée sur son milieu. Antennes suballongées, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les septième à dixième subtransverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, impressionné vers sa base. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle.

Homalota plumbea, Waterhouse, Lond. V, 22.
Homalota Fairmairei, Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 218.
Homalota Godelinaisi, Fauvel, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, 92.

Long., 0^{m},0029 (1 1/3 l.) — larg., 0^{m},0007 (1/3 l.).

Corps allongé, peu convexe ou subdéprimé, d'un noir mat, revêtu d'une fine pubescence d'un cendré blanchâtre, assez courte, couchée, serrée et qui lui imprime une teinte d'un gris subplombé.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant souvent sur son milieu une fossette légère et parfois en forme de sillon obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, finement pointillé, finement et assez densement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, noir, légèrement pointillé, finement et distinctement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* rembruni : celui-ci finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs, parfois à reflets micacés.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement ciliées ou pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; noires ou noirâtres, avec le premier article d'un roux de poix, au moins vers sa base : celui-ci allongé, visiblement épaissi en massue : les deuxième et troisième obconiques ; le deuxième allongé, à peine moins long que le premier : le troisième assez allongé, un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième un peu plus, le cinquième à peine plus, le sixième aussi longs que larges : les septième à dixième subtransverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré sensiblement transverse et subarrondi aux angles ; à peine rétréci en arrière où il est d'environ un tiers moins large que les élytres prises ensemble ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; à peine arqué en avant sur les côtés avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une large impression légère et parfois prolongée, en mourant, jusque sur le milieu du dos ; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies redressées et assez longues ; finement et très-densement ponctué ; d'un noir mat ou presque mat et subplombé. *Repli inférieur* lisse, un peu roussâtre.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; très-faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque, souvent distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation aussi fine, mais encore un peu plus serrée que celle du prothorax et comme finement ruguleuse ; d'un noir mat et subplombé, avec le bord apical parfois un peu roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur ses

côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent ; offrant en outre vers son sommet quelques rares soies obscures et subredressées ; très-finement, très-densement et uniformément pointillé ; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé. Les *trois premiers segments* assez fortement, le quatrième parfois à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine moins pointillé, mais presque glabre : le cinquième un peu ou à peine plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, bien tranchée : le sixième peu saillant, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet : *celui de l'armure* souvent enfoui, pubescent.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir peu brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à sixième arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux de poix parfois assez foncé, avec les genoux, le sommet des tibias et les tarses plus clairs ou testacés. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans vers leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez densement ciliés en-dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article assez allongé, subégal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième à peine oblongs, graduellement à peine moins longs : le dernier article de tous les tarses à peine épaissi.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve dans le nord de la France, sur presque tout le littoral de la Manche, à Caen, à Saint-Malo, à Saint-Valéry sur Somme, etc.

Le ♂ a le sixième segment abdominal moins arrondi, et le sixième arceau ventral un peu plus prolongé.

Genre *Alianta*, Aliante, Thomson.

Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh., 1858, p. 35; — Skand. Col. III. 44, 1861.

Étymologie : ἅλς, mer; ἄνταω, je trouve.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, subtransverse, presque aussi large que le prothorax, un peu resserrée à la base, obtusément rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* avec un rebord latéral, subarqué, sensible. *Epistome* fortement transverse, un peu relevé ou subexplané sur les côtés, largement et obtusément tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subsinueusement tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* très-peu saillantes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, subépaissi en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits. *Menton* grand, fortement transverse, largement tronqué en avant. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez courtes, sensiblement épaissies vers leur extrémité, insérées dans une petite fossette subarrondie (1); de onze articles : le premier allongé, subépaissi : les deuxième et troisième suballongés : les quatrième à dixième graduellement plus épais : les pénultièmes plus ou moins transverses : le dernier grand, ovalaire.

Prothorax en carré transverse, subrétréci en arrière; moins large à sa base que les élytres; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs assez marqués; largement arrondi à sa base; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué postérieurement et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, bien visible, vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Ecusson assez petit, triangulaire.

Elytres carrées ou presque carrées, subcarrément coupées à leur bord apical, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples

(1) Joignant ou joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, à bord interne à peine arqué en arrière. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et très-obtus. *Mésosternum* à lame médiane en angle aigu, assez brusquement rétréci en pointe subhastée (1) et prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, obliques. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé à son bord apical, à peine ou non échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; sensiblement avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, assez aigu, dont le sommet touche presque à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* peu développées, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, à peine moins large que les élytres, subparallèle, plus ou moins convexe sur le dos, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant légèrement se recourber en l'air : à segments subégaux : les *quatre premiers* sensiblement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : le sixième peu ou médiocrement saillant, rétractile : *celui de l'armure* caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux, le sixième médiocrement ou peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* assez grandes, subovales, peu saillantes, subobliquement disposées, assez sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans, en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, à peine rétrécie en dehors.

Pieds assez allongés, médiocrement grêles. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, subelliptiques. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, armés au bout de leur tranche infé-

(1) Cette pointe, subeffilée, offre une surface sensible, ce qui permet aux hanches intermédiaires de s'écarter d'une manière visible.

rieure de deux petits éperons très-grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez courts, assez étroits, subatténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis; les *intermédiaires* à peine moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier presque aussi long que les trois précédents réunis; les *postérieurs* assez courts, quoique un peu plus développés que les précédents, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs ou suboblongs, graduellement un peu moins longs; le premier subégal au deuxième ou à peine plus long, et le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, beaucoup plus long que le premier. *Ongles* petits, très-grêles, à peine arqués.

Obs. La seule espèce de ce genre fréquente le bord des eaux salées.

Dans cette coupe, la structure du mésosternum est à peu près celle du genre *Gnypeta ;* mais les tarses postérieurs offrent la conformation des vrais *Homalotates*, et toutefois ils sont moins allongés.

La pubescence blanchâtre dont ils ont le corps recouvert donne à ces petits insectes un aspect pruineux qui les fait remarquer au premier abord.

1. **Alianta incana**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la base des antennes, les genoux et les tarses d'un roux testacé. Tête presque aussi large que le prothorax, assez finement et assez densement ponctuée, fovéolée sur son milieu. Antennes assez courtes, à troisième article à peine moins long mais plus grêle que le deuxième, les septième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, largement impressionné à sa base, finement et densement ponctué. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et aspèrement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez densement ponctué vers sa base, distinctement granulé vers son extrémité.

♂. Le *sixième segment abdominal* offrant à son bord apical un rebord assez large, plan, lisse, partagé par une entaille médiane assez profonde

en deux lobes larges, munis eux-mêmes vers leurs bases interne et externe d'un grain épaissi en forme de tubercule lisse.

♀. Le *sixième segment abdominal* offrant à son bord apical un rebord assez large, plan, lisse, entier et subarrondi au sommet, muni de chaque côté, à sa base, d'un grain plus fort et lisse.

Homalota incana, Erichson, Col. March. I, 329, 25 ; Gen. et Spec. Staph. 109, 58. Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Kraatz, Ins. Deut. II, 236, 37. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856. 92, 3. 1861.

Alianta incana, Thomson, Skand. Col. III, 44, 1. 1861.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,00065 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré blanchâtre assez courte, couchée et assez serrée, qui lui imprime une teinte d'un gris subplombé.

Tête presque aussi large que le prothorax; finement pubescente; distinctement et assez densement ponctuée, avec l'intervalle des points très-finement chagriné ; d'un noir presque mat. *Front* très-large, déprimé, creusé sur son milieu d'une fossette presque lisse. *Épistome* convexe, presque lisse, offrant en avant de longs cils pâles et couchés, et de plus un rebord plan plus inférieur. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix brillant, assez fortement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *mandibules* et les *palpes maxillaires* (moins l'article terminal) plus foncés ou brunâtres : le *pénultième article* de ceux-ci distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article : brunâtres, avec les quatre ou cinq premiers articles d'un roux testacé : le premier allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques ; le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième à peine moins long, mais plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième sensiblement et graduellement plus épais, non contigus : le quatrième aussi long que large : les cinquième et sixième subtransverses, les septième à dixième assez fortement transverses : le dernier aussi long ou presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré transverse ou une fois et un tiers aussi large que long, subarrondi aux angles et un peu plus étroit en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu ou même sensiblement moins large à sa base que les élytres ; médiocrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont assez marqués et presque droits ; largement et obtusément arrondi à sa base ; peu convexe, sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une large impression transversale, assez prononcée, plus ou moins prolongée sur le dos en forme de dépression longitudinale ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés et le bord antérieur parés de quelques soies obscures et redressées ; finement et densement ponctué ; d'un noir peu brillant et presque mat et parfois subplombé. *Repli inférieur* lisse, à peine moins foncé.

Écusson légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez régulier, beaucoup plus longues ou une fois et demie aussi longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes, avec les côtés parés souvent près des épaules d'une soie obscure et redressée ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation sensiblement rugueuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu brillant et parfois subplombé. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité ; très-finement et peu pubescent, presque glabre postérieurement ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures, assez longues et redressées ; assez densement et subaspèrement ponctué sur les trois premiers segments, assez lâchement et distinctement granulé sur les quatrième et cinquième, un peu plus fortement et un peu plus densement sur le dos du sixième ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement impressionnés en travers à leur base, le quatrième plus étroitement, avec le fond des impressions densement et rugueusement ponctué : le cinquième largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une

étroite membrane blanchâtre et bien tranchée : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement et légèrement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure; à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à sixième arceau médiocrement saillant, arrondi ou obtusément angulé à son sommet, avec celui-ci finement et brièvement cilié.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, d'un noir de poix brillant, avec les trochanters moins foncés ou d'un roux de poix, les genoux et les tarses d'un roux testacé. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées, assez courtes et parfois caduques : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* assez courts ou peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare en France. Elle se trouve sous les fucus du bord de la mer, dans les contrées septentrionales et méridionales, et notamment dans la Flandre et le Languedoc.

Obs. Elle est remarquable par la granulation des derniers segments de l'abdomen et surtout par la structure du sixième.

Elle ressemble beaucoup à l'*Heterota plumbea*, mais elle est plus linéaire, et le premier article des tarses intermédiaires et postérieurs est plus court.

DEUXIÈME SECTION

Hanches intermédiaires légèrement distantes. *Lame mésosternale* prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des mêmes hanches.

Obs. Dans cette section, la lame mésosternale est en angle aigu, dont le sommet est rétréci en pointe plus ou moins effilée, mousse ou acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers ou les trois quarts des hanches intermédiaires. Les tempes sont rebordées ou non sur les côtés.

Elle embrasse un assez grand nombre de genres qui reproduisent des formes bien variées.

En voici l'analyse :

- Tempes nullement impressionné en travers à sa base. *Le quatrième segment abdominal* nullement impressionné en travers à sa base. *Repli du prothorax* fortement réfléchi en dessous ou au moins horizontal, non visible vu de côté. *Prothorax* fortement transverse, plus ou moins rétréci en avant, aussi large ou à peine moins large que les élytres, ordinairement subsinué sur les côtés de sa base. *Élytres* visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Abdomen* plus ou moins atténué postérieurement, à cinquième segment généralement plus grand que les précédents. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés. *Corps* fusiforme ou subfusiforme. — COLPODOTA.
- Tempes distinctement rebordées sur les côtés (1). *Le quatrième segment abdominal* nullement impressionné en travers à sa base. *Repli du prothorax* fortement réfléchi en dessous, déclive, toujours bien visible vu de côté. *Tempes* distinctement rebordées (2) sur les côtés dans toute leur longueur. *Abdomen*
  - assez fortement atténué en arrière, avec *les deuxième à quatrième segments* subéchancrés et garnis à leur bord postérieur de pores sétifères bien apparents, le cinquième beaucoup plus développé. *Tibias* fortement sétosellés. *Tempes*
    - distinctement rebordées sur les côtés. *Antennes* allongées, assez robustes, à pénultièmes articles carrés ou suboblongs. *Abdomen* uniformément pointillé. — CHAETIDA.
    - nullement rebordées sur les côtés. *Antennes* suballongées, assez grêles, à pénultièmes articles plus ou moins transverses. *Abdomen* moins densement ponctué vers son extrémité. — BADURA (3).
  - subparallèle ou légèrement, parfois sensiblement, atténué en arrière, avec *les deuxième à quatrième segments* tronqués et garnis à leur bord postérieur de pores sétifères peu apparents, *Tibias* non ou légèrement sétosellés. *Le troisième article des antennes* ausi long ou un peu plus long que le deuxième. *Le cinquième segment abdominal* rarement plus long que le précédent. *Les articles des antennes* évidemment moins long que le deuxième. *Le cinquième segment abdominal* plus ou moins transversal, mais non perfoliés. *Prothorax* très-fortement transverse, rétréci en avant, presque aussi large que les élytres, subsinué sur les côtés de sa base. *Tarses postérieurs* peu allongés. *Corps* assez court, assez épais. — DOCHMONOTA.
    - plus ou moins transverse, plutôt rétréci en arrière, généralement moins large que les élytres, obliquement coupé sur les côtés de sa base. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés. *Corps* plus ou moins allongé, peu épais. — MICRODOTA.
    - très-courts, presque perfoliés : le quatrième court, plus étroit que les suivants. *Prothorax* transverse, subrétréci en avant. *Les quatrième et cinquième segments de l'abdomen* à peine plus développés que les précédents. *Tarses postérieurs* suballongés. — CERITAXA.
    - non ou à peine plus long que le précédent : *celui-ci* souvent un peu plus développé que le troisième, *le segment de l'armure* le plus souvent caché. *Corps* sublinéaire ou subfusiforme, subdéprimé ou faiblement convexe. — HOMALOTA.
    - sensiblement plus long que le précédent : *celui-ci* subégal au troisième, *le segment de l'armure* le plus souvent distinct. *Corps* subparallèle, déprimé — PELURGA
  - non ou à peine plus grand que les précédents. *Le dernier article des tarses postérieurs* à peine deux fois plus long que le premier. — LIOGLUTA.
- Tempes plus ou moins visiblement rebordées sur les côtés. *Le dernier article des tarses postérieurs* environ deux fois plus long que le premier. *Le quatrième segment de l'abdomen*
  - distinctement rebordées en arrière sur les côtés, nullement ou obsolètement en avant. *Le quatrième segment abdominal* évidemment plus grand que les précédents. *Les pénultièmes articles des antennes*
    - non ou à peine transverses. *Elytres* assez fortement transverses. *Médiépimères* grandes, trapéziformes. *Le segment de l'armure* distinct. *Le dernier article des tarses postérieurs* deux fois plus long que le premier. — PHRYGOBORA.
    - fortement transverses. *Elytres* subtransverses. *Médiépimères* médiocres, subtriangulaires. *Le segment de l'armure* caché. *Le dernier article des tarses postérieurs* trois fois plus long que le premier. — TRAUMOECIA.
  - nullement impressionné en travers à sa base. *Tête* presque aussi large que le prothorax. *Pénultième article des palpes maxillaires* sensiblement épaissi. *Corps* linéaire ou sublinéaire, déprimé ou subdéprimé. — DINARAEA.
  - sensiblement impressionné en travers à sa base. *Tête* moins large que le prothorax. *Pénultieme article des palpes maxillaires* à peine épaissi. *Corps* subfusiforme, subdéprimé. — PLATARAEA.

(1) Il faut en excepter le genre *Badura*, chez lequel les tempes ne paraissent aucunement rebordées sur les côtés.

(2) Excepté le genre *Badura*.

(3) Le genre *Badura*, n'ayant pas les tempes rebordées, devrait rationnellement marcher à côté du genre *Plataraea* ; mais, par son faciès et par la plupart des caractères organiques, il nous en a paru si éloigné que nous avons cru devoir, par exception, le transporter près des genres *Microdota*, *Colpodota* et surtout *Chaetida*, avec lequel il a les plus grands rapports, à part le caractère tiré des tempes.

Genre *Colpodota*, Colpodote, Mulsant et Rey.

Étymologie : κόλπος, sinuosité; δόω, je présente.

Caractères. *Corps* suballongé, plus ou moins fusiforme, généralement peu convexe, ailé.

Tête médiocre ou assez grande, subarrondie ou transverse, moins large que le prothorax, plus ou moins engagée dans celui-ci ou à peine resserrée en arrière, très-obtusément angulée en avant, peu saillante, subverticale ou verticale. *Tempes* finement et distinctement rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, fortement transverse, subtronqué à son sommet. *Mandibules* larges, peu saillantes, à pointe simple, mutiques en dedans, arquées en dehors. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement un peu plus étroits : le dernier subcylindrique, parfois subépaissi au bout. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins angulée à la base.

Yeux grands, subarrondis ou subovalairement arrondis, peu saillants, séparés des angles antérieurs du prothorax par un intervalle court ou assez court.

Antennes plus ou moins allongées, le plus souvent légèrement épaissies vers leur extrémité; insérées à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, assez grande et plus ou moins profonde, joignant, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux, et remontant au moins jusqu'au quart de celui-ci; de onze articles : les trois premiers assez allongés : le premier plus ou moins renflé en massue : le troisième aussi long ou à peine moins long, rarement un peu plus long que le deuxième : les cinquième à dixième plus ou moins épaissis, en général peu ou médiocrement transverses : le dernier grand ou assez grand, souvent oblong ou allongé.

Prothorax court, plus ou moins fortement transverse; largement tronqué ou subéchancré au sommet, plus ou moins rétréci en avant, presque toujours aussi large en arrière que les élytres; plus ou moins arqué latéralement; ordinairement subsinué de chaque côté de sa base, avec tous les angles plus ou moins obtus; très-finement rebordé à la base et sur les côtés.

Repli inférieur large, fortement réfléchi, non visible, vu latéralement, ou au moins horizontal.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres courtes, plus ou moins fortement transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés, très-finement rebordées dans leur pourtour extérieur. *Repli latéral* médiocre ou assez étroit, assez réfléchi, à bord interne à peine arqué ou presque droit. *Épaules* à peine ou non saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court, large, très-ouvert, mousse. *Lame mésosternale* en angle aigu, finement rebordé sur les côtés, postérieurement rétréci en pointe effilée et prolongée jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires, offrant rarement à sa base une fine carène longitudinale. *Médiépisternums* très-grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* grandes, trapéziformes, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine ou non sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins aigu dont le sommet vient toucher à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez grandes, triangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, plus ou moins atténué en arrière, subconvexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant plus ou moins se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments plus ou moins courts, subégaux, et le cinquième généralement plus grand : le premier faiblement, le deuxième à peine sillonnés en travers à leur base (1) : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : *celui de l'armure* généralement caché. *Ventre* convexe, à deuxième arceau basilaire souvent apparent : le premier normal plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux ou parfois graduellement à peine plus courts : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, aussi longues ou presque aussi longues que les cuisses, plus ou moins renversées en arrière, très-convexes en avant, planes ou subexcavées en dessous,

(1) Souvent même, le deuxième segment abdominal n'est pas visiblement sillonné en travers à sa base.

contiguës au sommet. Les *intermédiaires* à peine moins grandes, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône tronqué et peu saillant ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, subelliptiques, subacuminés et subdétachés à leur sommet. *Cuisses* débordant plus ou moins les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* plus ou moins grêles, droits ou presque droits, plus ou moins rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles et peu distincts : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts, à premier article paraissant souvent, vu de dessus, un peu plus court que le suivant : les deuxième à quatrième oblongs, parfois assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *postérieurs* plus ou moins allongés, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs, parfois subégaux, le premier quelquefois évidemment plus long que le deuxième, mais sensiblement moins long que le dernier : celui-ci à peine aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont assez nombreuses. Elles sont en général petites, et elles se remarquent par leur faciès plus ou moins fusiforme. Elles vivent parmi les substances végétales et animales en voie de décomposition.

Un prothorax fortement transverse, plus ou moins rétréci en avant, presque toujours aussi large en arrière que les élytres, ordinairement bissinué sur les côtés de sa base, à repli inférieur fortement réfléchi en dessous ou au moins horizontal, non visible vu de côté ; des élytres visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; un abdomen plus ou moins atténué postérieurement, à troisième segment nullement sillonné en travers à sa base, à cinquième généralement plus grand que

les précédents ; des hanches antérieures aussi longues ou presque aussi longues que les cuisses ; des tarses intermédiaires à premier article paraissant un peu plus court que le suivant : tels sont les caractères principaux qui, ajoutés à une forme en fuseau plus ou moins accusée, feront toujours reconnaître notre genre *Colpodota* (1).

Quelques espèces, par leur tête rentrée sous le prothorax, simulent assez bien le genre *Oxypoda*. Toutefois, les *Colpodotes* ne sauraient être confondues avec ce dernier genre, même celles dont les articles des tarses antérieurs seraient difficiles à nombrer et celles dont le premier article des tarses postérieurs est évidemment plus long que le deuxième, car le même article, dans les tarses intermédiaires, loin d'être plus long que le deuxième, est aussi long ou même à peine aussi long que celui-ci.

Les espèces du genre *Colpodota* étant nombreuses, nous allons essayer, pour en faciliter l'étude, de le subdiviser en deux groupes distincts, répondant à cinq sous-genres, ainsi qu'il suit :

I. *Lame mésosternale* offrant sur sa ligne médiane une fine carène, bien distincte, raccourcie en arrière. Le *troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième. *Élytres* assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. HEMITROPIA.

II. *Lame mésosternale* sans carène distincte sur sa ligne médiane.

a Le *troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième. COPROTHASSA.

aa Le *troisième article des antennes* aussi long ou à peine moins long que le deuxième.

b *Prothorax* non distinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane.

c *Abdomen* à pubescence longue et subégalement serrée, à cinquième segment deux fois aussi grand que les précédents. COLPODOTA.

cc *Abdomen* à pubescence moins serrée vers l'extrémité, à cinquième segment un peu ou sensiblement plus grand que les précédents. ACROTONA.

bb *Prothorax* plus ou moins distinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane. Les *quatre premiers articles des tarses postérieurs* subégaux. SOLENIA (2).

(1) Nous avons mis en tête de notre onzième section le genre *Colpodota*, qui représente les espèces d'*Homalota* par lesquelles finissent les catalogues, pour deux raisons : 1° parce qu'il se lie aux *Atlanta* et *Heterota* par le prolongement de la pointe mésosternale et par le léger écartement des hanches intermédiaires ; 2° parce qu'il rappelle un peu les *Oxypoda* de la branche précédente ou *Aléocharaires*.

(2) Pour ne pas forcer de recourir trop souvent au tableau des sous-genres, nous

PREMIER SOUS-GENRE *HEMITROPIA*

De ἥμισυ, à moitié; τρόπις, carène.

Caractères. *Lame mésosternale* offrant sur sa ligne médiane une fine carène, bien distincte, raccourcie en arrière. Le *troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième. *Élytres* assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe.

Obs. Pour faciliter l'étude de la seule espèce de ce sous-genre, nous ajouterons aux caractères organiques susénoncés :

Abdomen finement et très-densement pointillé. *Élytres* testacées, avec la région scutellaire rembrunie. *Corps* mat.

Ce sous-genre se borne à une seule espèce :

1. Colpodota (Hemitropia) melanaria, Mannerheim.

Assez allongée, fusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir mat, avec la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les intersections ventrales d'un roux de poix, les pieds et les élytres testacés, et la région scutellaire triangulairement rembrunie. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes allongées, fusiformes, légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article évidemment un peu plus long que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième légèrement ou médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, fortement rétréci en avant, aussi large à sa base que les élytres, sensiblement arqué latéralement, subsinué sur les côtés de sa base, très-finement et densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement ponctuées. Abdomen sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement et très-densement pointillé. Lame mésosternale finement carinulée à sa base. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement subéchancré à son bord

répéterons chaque fois les caractères de chacun d'eux, avec quelques additions, s'il y a lieu.

apical. Le *sixième arceau ventral* fortement et étroitement arrondi au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *cinquième à dixième articles des antennes* légèrement transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou à peine échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* distinctement sinué au milieu de son bord postérieur, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *cinquième à dixième articles des antennes* médiocrement transverses.

Oxypoda melanaria, Mannerheim, Brach. 70, 3.
Aleochara melanaria, Sahlberg, Ins. Fenn. I, 398, 78.
Homalota livida, Erichson, Col. March. I, 337, 39.
Homalota fulvipennis, Kolenati, Melet. Ent. III, 7, 16.
Homalota lividipennis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 129, 311.— Redtenbacher, Faun. Austr. 664, 44.— Heer, Faun. Col. Helv. I, 590, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 426, 105. — Kraatz, Ins. Deut. II, 311, 121. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 145, 55.
Coprothassa melanaria, Thomson, Skand. Col. III, 34, 1, 1861.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux obscur, avec la région suturale largement rembrunie.

Long., 0m,0036 (1 l. 2/3); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps assez allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir peu brillant en dessus, avec l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix, et les élytres, moins la région scutellaire, testacées ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, soyeuse, couchée et serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, plus ou moins retiré sous l'épistome, d'un roux de poix, obsolètement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux plus ou moins foncé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes allongées, évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes dès leur base et légèrement épaissies dès le somme de leur troisième article en massue très-allongée et subcylindrico-fusi-

forme; très-finement duveteuses et en outre à peine ou obsolètement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins brunâtre; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : le deuxième suballongé, obconique, à peine moins long que le premier : le troisième allongé, obconico-subcylindrique, évidemment un peu plus long que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins que le suivant, à peine transverse : les cinquième à dixième subcylindriques, presque également épaissis, subcontigus, légèrement (♂) ou médiocrement (♀) transverses, avec les neuvième et dixième, vus de dessus, paraissant parfois à peine moins courts : le dernier suballongé, sensiblement plus long que les deux précédents réunis, graduellement rétréci et subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis; fortement rétréci en avant; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci légèrement mais visiblement sinuée de chaque côté; assez convexe sur son disque; rarement subimpressionné au devant de l'écusson, quelquefois même presque indistinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane (1); très-finement et densement pubescent; très-finement et densement ponctué; d'un noir peu brillant. *Repli inférieur* subexcavé, lisse, d'un roux de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit et à peine émoussé; plus ou moins déprimées ou subdéprimées sur leur disque; très-finement et densement pubescentes, avec parfois une très-courte soie redressée et peu distincte, sur le côté des épaules; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment un peu moins serrée que celle du prothorax; d'un testacé peu brillant avec une grande tache rembrunie, triangulaire, couvrant toute la région de l'écusson. *Épaules* arrondies à peine saillantes.

(1) Ce sillon ne paraît dû qu'à la divergence des poils sur la ligne médiane.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, un peu plus de trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés, sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement, longuement et assez densement pubescent; offrant en outre, sur le dos et vers le sommet, des soies obscures et redressées, plus ou moins longues, assez raides, bien distinctes et assez nombreuses; finement, très-densement et subécailleusement ponctué; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et le sommet du précédent d'un roux de poix. Les *deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, un peu moins densement ponctué que les autres : celui de l'armure parfois distinct, visiblement ponctué, d'un roux de poix, offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de longues soies noires.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales plus ou moins largement roussâtres. *Lame mésosternale* finement carinulée à sa base jusqu'au moins la moitié de la longueur, à pointe assez effilée, plus ou moins acérée, prolongée au moins jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle antéro-médian saillant, aigu, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte que celle de la poitrine; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures d'un noir de poix. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *intermédiaires*, seuls, parés vers le milieu de leur tranche externe d'une soie noire, assez raide, redressée et bien distincte : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus: les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. On rencontre cette espèce très-communément dans presque

toute la France, dans les fumiers, dans les bouses, dans les champignons, sous les détritus végétaux en décomposition, etc.

Obs. Elle a tout à fait la forme d'une *Oxypoda* et la couleur de l'*Oxypoda lividipennis ;* mais elle est moindre, et les tarses antérieurs n'offrent que quatre articles.

Quelquefois les côtés du prothorax deviennent graduellement d'un roux de poix.

La variété *a*, qui est méridionale, a les élytres d'un roux obscur, avec la région suturale largement rembrunie. Elle offre aussi le sixième segment abdominal des ♂ plus fortement échancré à son bord apical. (*Colpodota emarginata*, nobis).

Le sixième arceau ventral est un peu plus densement et un peu plus courtement cilié à son bord postérieur chez les ♀ que chez les ♂, et cette observation s'applique à la plupart des autres espèces.

Peut-être doit-on considérer comme synonyme de la *Colpodota* (*Hemitropia*) *melanaria* la *Sordida* de Marsham (*Ent. Brit.*, 514) et de Stephens (*Ill Brit.*, v, 147).

DEUXIÈME SOUS-GENRE *COPROTHASSA*, Thomson

Thomson, Skand. Col. III, 33, 1861.

De κόπρος, fumier, θάσσω, je me hâte.

Caractères. *Lame mésosternale* sans carène distincte sur sa ligne médiane. *Le troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième.

Obs. Pour faire reconnaître plus facilement la seule espèce de ce sous-genre, on peut ajouter aux caractères ci-dessus :

Abdomen finement et très-densement pointillé vers sa base, plus parcimonieusement en arrière. *Élytres* distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées, d'un testacé obscur, avec la région scutellaire rembrunie. *Corps* assez brillant.

Le sous-genre *Coprothassa* se réduit à une seule espèce :

2. Colpodota (Coprothassa) testudinea, Erichson.

Suballongée, fusiforme, légèrement convexe, très-finement, peu densement et très-brièvement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche,

la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les intersections ventrales d'un brun de poix, les pieds et les élytres d'un testacé de poix, celles-ci largement rembrunies autour de l'écusson. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, brièvement pilosellées, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième non, le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, sensiblement convexe, fortement rétréci en avant, aussi large à sa base que les élytres, assez fortement arqué latéralement, faiblement subsinué sur les côtés de sa base, finement et très-densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen assez fortement et graduellement atténué en arrière, fortement sétosellé, finement et très-densement ponctué sur les quatre premiers segments, plus parcimonieusement sur le cinquième. Tarses postérieurs allongés, presque aussi longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinué dans le milieu de son bord postérieur, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota testudinea, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 131, 111. — Redtenbacher, Faun. Austr. 663, 42. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 425, 103.
Homalota tæniata, Kolenati, Melet. Ent. III, 7, 17. — Hocchuth. Bull. Mosc. XXII.
Homalota melanaria, Kraatz, Ins. Deut. II, 312, 122. — Thomson, Ofv. Af. Vet. Ac. Förh. 1855, 56.
Coprothassa testudinea, Thomson, Skand. Col. III, 35, 2. 1861.

Long. 0m,0029 (1 1/2 l.); — larg. 0m,0008 (1/3 l. et plus).

Corps suballongé, fusiforme, légèrement convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un testacé de poix et leur région scutellaire largement rembrunie ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, très-courte et peu distincte, couchée et peu serrée.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un

noir assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, éparsement ponctué et éparsement sétosellé dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subponctué et finement cilié vers son sommet, offrant en outre de chaque côté d'assez longues soies obscures. *Parties de la bouche* d'un brun de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié, paré vers son sommet externe d'une soie redressée, plus obscure : l'article terminal pâle.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre légèrement et brièvement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; noires ou noirâtres, avec les deux ou trois premiers articles couleur de poix : le premier suballongé, assez fortement renflé en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une ou de deux légères soies redressées : le deuxième suballongé, obconique, presque aussi long que le premier : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième subgraduellement et à peine plus épais, non ou peu contigus : le quatrième aussi ou à peine aussi large que long : le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses : le dernier assez allongé, un peu plus long que les deux précédents réunis, subcylindrico-conique, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué ou subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; fortement rétréci en avant ; assez fortement et régulièrement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs subinfléchis, très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci très-légèrement sinuée de chaque côté ; sensiblement convexe sur son disque ; très-finement, très-brièvement et peu densement pubescent ; finement et très-densement ponctué ; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et

à peine émoussé ; subdéprimées ou même parfois déprimées sur leur disque ; très-finement, très-brièvement et peu densement pubescentes ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse, un peu moins fine, mais un peu moins serrée que celle du prothorax ; d'un testacé de poix assez brillant, avec la région scutellaire largement rembrunie et parfois les côtés obscurcis. *Épaules* subarrondies, non saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci, à peine arqué sur les côtés ; assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, longuement et densement pubescent, moins densement en arrière ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures, plus ou moins nombreuses et bien distinctes, celles du dos plus ou moins inclinées, celles de l'extrémité plus ou moins redressées ; finement et très-densement ponctué sur les quatre premiers segments, plus parcimonieusement sur le cinquième et sur l'extrémité du quatrième ; d'un noir assez brillant, avec le sommet d'un brun de poix. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert : le *premier normal* à peine ou très-étroitement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon presque lisse : les trois premiers parés le long de leur bord apical de pores sétifères bien distincts : le cinquième en général sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, finement et assez densement ponctué en dessus.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un brun de poix parfois un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe, offrant çà et là quelques rares soies asssez courtes et redressées. *Ventre* convexe, parcimonieusement et longuement sétosellé, surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence longue ; à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à sixième arceau plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur (1).

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un testacé de poix, avec les hanches postérieures et parfois les cuisses postérieures rembrunies. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux soies obscures

(1) Quelquefois les cinq premiers arceaux paraissent graduellement moins développés.

et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles : les *intermédiaires* et *postérieurs* parés, vers le milieu de leur tranche externe d'une soie obscure et redressée, assez raide, assez longue et bien distincte : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* beaucoup moins courts : les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend, mais assez rarement, dans les bouses, dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Berry, la Bourgogne, le Beaujolais, la Savoie, etc.

Obs. Elle a tout à fait la forme de la *Colpodota melanaria ;* mais elle est un peu plus raccourcie, un peu plus noire, un peu plus brillante, plus brièvement et moins densement pubescente. Les antennes sont moins longues, plus grêles et plus obscures, avec leur troisième article moins long comparativement au deuxième. Le prothorax est plus convexe et un peu plus large, moins sensiblement sinué sur les côtés de sa base. Les élytres, à peine plus courtes, sont en général plus largement rembrunies vers l'écusson, avec la ponctuation plus forte, plus râpeuse et un peu plus serrée. L'abdomen est moins densement ponctué vers son extrémité, avec les soies du dos moins redressées. Enfin, les tarses postérieurs sont encore plus allongés relativement aux tibias, qui offrent sur le milieu de leur tranche externe une soie redressée bien distincte. En outre, la lame mésosternale n'offre aucune trace de carène médiane, etc.

TROISIÈME SOUS-GENRE *COLPODOTA*

Caractères. *Lame mésosternale* sans carène distincte sur sa ligne médiane. Le *troisième article des antennes* aussi long ou à peine moins long que le deuxième. *Prothorax* non distinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane. *Abdomen* assez fortement et graduellement atténué en arrière, à pubescence longue et subégalement serrée, à cinquième segment deux fois aussi grand que les précédents : ceux-ci courts ou très-courts.

Obs. Ce sous-genre, qui représente pour nous les vraies *Colpodotes*, répond aux divisions *a* et *b* du genre *Acrotona* de Thomson. Il renferme un certain nombre d'espèces dont voici l'analyse :

a *Les septième à dixième articles des antennes* légèrement ou à peine transverses.

b *Base des antennes et sommet de l'abdomen* légèrement d'un roux testacé. *Le premier article des tarses postérieurs* évidemment plus long que le deuxième.

c *Abdomen* très-densement et uniformément pointillé. *Le sixième arceau ventral* plus ou moins arrondi au sommet. *Antennes* plus ou moins obscurcies vers leur extrémité. PYGMÆA.

cc *Abdomen* très-densement pointillé vers sa base, un peu moins vers son extrémité. *Le sixième arceau ventral* tronqué ou sinué à son sommet. *Antennes* entièrement d'un roux testacé. OBFUSCATA.

bb *Base des antennes* obscure ou brunâtre; *abdomen* noir, concolore. *Le premier article des tarses postérieurs* à peine plus long que le deuxième.

d *Antennes* entièrement obscures, à *troisième article* assez allongé, subégal au deuxième : *les sixième à dixième* à peine transverses. *Abdomen* très-densement pointillé vers sa base, à peine moins densement en arrière. ATERRIMA.

dd *Antennes* brunes à leur base, à *troisième article* peu allongé, à peine ou un peu moins long que le deuxième : *les sixième à dixième* légèrement transverses. *Abdomen* densement et subuniformément pointillé. STERCORARIA.

aa *Les septième à dixième articles des antennes* fortement ou assez fortement transverses.

e *Antennes* visiblement épaissies vers leur extrémité, avec *les sixième à dixième* articles fortement transverses.

f *Prothorax* fortement transverse, légèrement sinué sur les côtés de sa base. *Sommet de l'abdomen* d'un roux testacé.

g *Corps* d'un noir de poix avec les élytres brunâtres. *Antennes* brunes avec leur base testacée. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. *Forme* assez large. PARENS.

gg *Corps* d'un roux de poix avec la tête rembrunie. *Antennes* ferrugineuses avec leur base plus claire. *Élytres* de la longueur du prothorax. *Forme* assez étroite. PICEORUFA.

ff *Prothorax* assez fortement transverse, sensiblement sinué sur les côtés de sa base. *Base des antennes et sommet de l'abdomen* d'un brun de poix un peu roussâtre. *Élytres* noires. *Corps* assez étroit, subfusiforme. SUBGRISESCENS.

ee *Antennes* faiblement épaissies vers leur extrémité, avec les *sixième à dixième articles* assez fortement transverses. *Prothorax* à peine sinué sur les côtés de sa base. LACERTOSA.

3. **Colpodota pygmæa**, GRAVENHORST.

Suballongée, fusiforme, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec les élytres et les antennes brunâtres, la base de celles-ci, la bouche et les intersections ventrales d'un roux obscur, l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé, et les pieds plus clairs. Tête finement et densement ponctuée. Antennes suballongées, faiblement épaissies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, le quatrième suboblong, les cinquième et sixième non, les pénultièmes légèrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, subconvexe, sensiblement plus étroit en avant, aussi large en arrière que les élytres, médiocrement arqué latéralement, subsinué sur les côtés de sa base, finement et très-densement ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subrugueusement et très-densement ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, à pubescence longue et subégalement serrée, finement, très-densement et uniformément ponctué. Le sixième arceau ventral plus ou moins arrondi au sommet. Tarses postérieurs allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article évidemment plus long que le deuxième.

♂ Le *cinquième segment abdominal* obtusément tronqué au sommet. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord apical, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *cinquième segment abdominal* arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord apical, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Aleochara pygmæa, GRAVENHORST, Micr. 86, 27; Mon. 163, 39.
Aleochara umbrata, GRAVENHORST, Micr. 90, 32; Mon. 163, 42.
Homalota aterrima, ERICHSON, Col. March. I, 341, 46, var. 1; Gen. et Spec. Staph. 133, 117, var. *a*.
Homalota pygmæa, KRAATZ, Stett. Zeit. XIV, 328; Ins. Deut. II, 314, 124.

Variété *a*. *Côtés du prothorax et élytres* d'un brun roussâtre.

Long. 0m,0022 (1 l.); — larg. 0m,00055 (1/4 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec

les élytres un peu moins foncées et l'extrémité de l'abdomen assez largement roussâtre; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés; sensiblement moins large que le prothorax; finement pubescente; finement et densement pointillée, d'un noir un peu brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse ou obsolètement ponctué. *Labre* à peine convexe, plus ou moins retiré sous l'épistome, d'un brun de poix, très-légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus obscur, distinctement cilié.

Yeux subovalairemet arrondis, noirs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement et éparsement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre obsolètement ou à peine pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres ou d'un roux obscur avec le premier et parfois les trois premiers articles plus clairs ou d'un roux testacé : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième en carré suboblong : les cinquième et sixième presque aussi longs que larges : les septième à dixième légèrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse; une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; sensiblement plus étroit en avant; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus mais à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu et légèrement subsinuée de chaque côté; subconvexe sur son disque; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et courts cils redressés, plus ou moins obsolètes ou peu distincts; finement et très-densement pointillé; d'un noir de poix un peu ou peu brillant. *Repli inférieur* excavé, lisse, d'un roux de poix.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; subdéprimées ou parfois à peine convexes intérieurement sur leur disque, finement et densement pubescentes; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et à peine moins fine que celle du prothorax; entièrement d'un brun peu brillant, plus ou moins foncé ou souvent presque noir. *Épaules* arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; à peine trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés, assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité; déprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement; finement, longuement et assez densement pubescent, offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et bien distinctes, avec celles du dos plus nombreuses, un peu plus courtes et plus ou moins inclinées, celles des côtés plus rares, mais plus longues et plus ou moins redressées; finement, très-densement et uniformément ponctué; d'un noir brillant avec les intersections parfois couleur de poix, le sixième segment et la moitié postérieure environ du précédent d'un roux testacé. Le *premier* légèrement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon lisse : le quatrième parfois plus court que les premiers, ceux-ci assez courts : le cinquième beaucoup plus développé, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez étroit, assez saillant, densement pointillé en dessus, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent; finement et densement ponctué; d'un noir assez brillant, avec les intersections ventrales d'un roux obscur et l'extrémité du ventre d'un roux plus ou moins testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, assez longuement et éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche supérieure, d'une légère soie obscure et plus ou moins redressée : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez

étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, avec le premier article suballongé, évidemment plus long que le deuxième : les trois suivants suballongés ou oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément sous les feuilles mortes, dans les forêts, et dans les mêmes localités que la *Colpodota aterrima*.

Obs. Elle ressemble beaucoup à cette dernière, mais elle est d'une couleur généralement un peu moins obscure et sa pubescence est un peu plus distincte et un peu moins courte.

Les antennes, les parties de la bouche et les pieds sont d'une couleur plus claire, avec les premières encore plus obsolètement pilosellées et leurs sixième à dixième articles un peu plus courts. Le prothorax est un peu moins fortement transverse, un peu moins arqué sur les côtés, avec sa surface à peine plus convexe, plus égale, un peu moins finement ponctuée, et tous les angles un peu moins obtus et un peu moins fortement arrondis. L'abdomen est plus fortement atténué en arrière, avec son premier segment non sensiblement plus court que les suivants; le sixième et l'extrémité du cinquième sont toujours d'une teinte plus ou moins roussâtre. Enfin, le premier article des tarses postérieurs est plus allongé, etc.

Il est difficile de dire à quelle espèce appartient la *Bolitochara minutissima* de Lacordaire (*Faun. Ent.* Par. I, 553, 21), qui donne à son insecte une demi-ligne de longueur. Elle ne convient pas plus à notre *Colpodota pygmaea* qu'aux espèces suivantes.

4. Colpodota obfuscata, Gravenhorst.

Suballongée, fusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les élytres et les côtés du prothorax d'un brun un peu roussâtre, la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les intersections abdominales et ventrales d'un roux testacé, et les pieds d'un testacé pâle. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes suballongées, faiblement épaissies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, le quatrième suboblong, les cinquième et sixième non, les sep-

tième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, parfois subdéprimé sur son milieu, un peu plus étroit en avant, aussi large en arrière que les élytres, médiocrement arqué latéralement, subsinué sur les côtés de sa base, parfois subfovéolé au devant de l'écusson, finement et très-densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, déprimées, finement, très-densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen assez fortement et graduellement atténué en arrière, fortement sétosellé, à pubescence longue et subégalement serrée, finement et très-densement pointillé vers sa base, un peu moins densement vers son extrémité. Le sixième arceau ventral subéchancré ou sinué au sommet. Tarses postérieurs allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article évidemment plus long que le deuxième.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué au sommet. Le *sixième arceau ventral* tronqué ou à peine échancré à son bord postérieur, débordant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet. Le *sixième arceau ventral* visiblement sinué au milieu de son bord postérieur, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Aleochara obfuscata, Gravenhorst, Micr. 87, 28; Mon. 163, 40. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 418, 140.
Homalota obfuscata, Heer, Faun. Col. Helv. I, 326, 12. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 423, 95. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 107, 38.
Homalota aterrima, var. 2, Erichson, Col. March. I, 341; — var. *b*, Gen. et Spec. Staph. 133, 17.
Acronita obfuscata, Thomson, Skand. Col. III, 36, 2. 1861.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun un peu roussâtre et les intersections abdominales, ainsi que l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe,

d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre obsolètement pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux testacé; à premier article assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie obscure et redressée: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus: le quatrième en carré suboblong: les cinquième et sixième non ou à peine, les septième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus sensiblement: le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu plus étroit en avant; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus mais à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu et légèrement subsinuée de chaque côté, faiblement convexe sur son disque; souvent longitudinalement subdéprimé sur le milieu de celui-ci; offrant parfois au devant de l'écusson une fossette transversale très-obsolète; finement et très-densement pointillé; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les côtés graduellement moins foncés ou d'un brun un peu roussâtre. *Repli inférieur* enfoui, lisse, d'un roux subtestacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; à peine aussi longues que le prothorax; à peine aussi larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; légèrement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; déprimées ou subdéprimées sur leur disque, parfois étroitement et à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes, finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu moins fine que celle

du prothorax ; entièrement d'un brun un peu roussâtre et un peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, trois fois environ plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et de plus assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, longuement et assez densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et surtout vers le sommet, de longues soies plus ou moins redressées ; finement et très-densement pointillé sur les quatre premiers segments, un peu moins densement sur le cinquième ; d'un brun ou d'un noir de poix assez brillant, avec le bord postérieur des quatre premiers segments étroitement, l'extrémité du cinquième largement, le sixième entièrement d'un roux testacé. *Le premier* légèrement et étroitement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon lisse : les trois premiers courts, le quatrième souvent encore plus court : le cinquième deux fois plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez large, assez saillant, assez densement pointillé en dessus, tronqué ou obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un brun ou d'un noir de poix brillant avec l'extrémité du ventre largement, les intersections ventrales étroitement d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé, surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence assez longue ; à ponctuation un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau un peu plus développé que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, subéchancré ou sinué au sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé pâle et assez brillant, avec les hanches postérieures un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'une courte soie, obscure et redressée : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article suballongé, évidemment plus long que le deuxième : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend dans diverses parties de la France, sous les feuilles mortes, sous les mousses, au bord des rivières ou dans les lieux humides.

Obs. Elle ressemble extrêmement à la variété *a* de la *Colpodota pygmæa*, dont nous la séparons avec doute. Néanmoins, forts de l'opinion de MM. Fairmaire et Laboulbène et du catalogue Grenier, qui en font une espèce à part, nous ferons remarquer qu'elle est un peu plus allongée, un peu moins convexe, et d'une teinte générale un peu moins foncée et un peu plus brillante. Les antennes sont moins obscurcies vers leur extrémité. Le prothorax est à peine plus transverse; sa ponctuation nous a paru plus légère, avec les angles antérieurs plus largement arrondis. Les élytres sont encore plus courtes. L'abdomen est moins densement pointillé sur le cinquième segment. Enfin, les différences sexuelles ne sont nullement les mêmes, ce qui, surtout, nous a engagés à admettre cette espèce que nous avons tout lieu de croire être l'*Aleochara obfuscata* de Gravenhorst.

Nous l'avons vue inscrite dans quelques collections sous le nom d'*Oxypoda sylvicola*. Elle ressemble effectivement beaucoup à une *Oxypoda* par le faciès et surtout par le développement du premier article des tarses postérieurs. Les articles des tarses antérieurs sont difficiles à nombrer; toutefois, ils nous ont paru n'offrir que quatre articles. D'ailleurs, le premier article des tarses intermédiaires est court, à peine aussi long que le deuxième, tandis que, dans le genre *Oxypoda*, il est toujours allongé et sensiblement plus long que le suivant.

Quelquefois le prothorax est subdéprimé ou même déprimé sur le milieu de son disque, et alors, comme refoulé par un cylindre, il parait un peu plus lisse, plus large, plus sensiblement arqué sur les côtés et un peu moins rétréci en avant.

Chez les sujets immatures, tout le dessus du corps est plus ou moins roux.

Peut-être doit-on appliquer à cette espèce l'*Oxypoda sericata* de Mannerheim (*Brach.* 71, 10), dont la description est insuffisante.

5. **Colpodota aterrima**, Gravenhorst.

Suballongée, fusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche et les antennes obscures ou

d'un brun de poix, et les pieds d'un testacé obscur. Tête finement et très-densement ponctuée. Antennes assez allongées, faiblement épaissies vers leur extrémité, brièvement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, les quatrième et cinquième non, les sixième à dixième à peine transverses. Prothorax fortement transverse, légèrement convexe, sensiblement rétréci en avant, presque aussi large en arrière que les élytres, assez fortement arqué latéralement, à peine sinué sur les côtés de sa base, finement et très-densement ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subrugueusement et très-densement ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, à pubescence longue et subégalement serrée, éparsement et longuement sétosellé, finement et très-densement ponctué. Tarses postérieurs allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article à peine plus long que le deuxième.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* en angle obtus et arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Aleochara aterrima, Gravenhorst, Micr. 83, 22; Mon. 162, 33.
Bolitochara fuscula, Mannerheim, Brach. 84, 54.
Aleochara fuscula, Sahberg, Ins. Fenn. I, 379, 60. — Mannerheimi, Sahberg, Ins. Fenn. I, 280, 61.
Homalota aterrima, Ericuson, Col. March. I, 341, 46; Gen. et Spec. Staph. 133, 117. — Redtenbacher, Faun. Austr. 663, 40. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 325, 11. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 423, 96. — Kraatz, Ins. Deut. II, 313, 123. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 146, 64.
Acronata aterrima, Thomson, Skand. Col. III, 36, 1. 1861.

Variété *a. Prothorax, élytres* et *sommet de l'abdomen* d'un brun parfois un peu roussâtre.

Homalota lugens, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. V, 319.

Long., 0m,0026 (1 1/5 l.); — larg., 0m,00055 (1/4 l.).

Corps suballongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir peu brillant ou

presque mat ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, sensiblement ou même beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et très-densement ponctuée, d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement pointillé dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes assez allongées, un plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement et brièvement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou noirâtres; à premier article assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée et assez longue : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, plus ou moins contigus : les quatrième et même cinquième aussi ou à peine aussi longs que larges : les sixième à dixième à peine transverses : le dernier assez allongé, un peu ou à peine plus long que les deux précédents réunis, subgraduellement acuminé vers son sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et deux tiers environ aussi large que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis ; sensiblement plus étroit en avant ; assez fortement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; presque aussi large en arrière que les élytres ; avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté ; légèrement convexe sur son disque ; offrant rarement sur sa ligne médiane un très-fin sillon canaliculé très-obsolète, plus visible et subélargi en arrière; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et assez courts cils redressés; très-finement et très-densement ponctué ; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Repli inférieur* enfoui, lisse, d'un brun de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement pointillé, d'un noir presque mat.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; un peu ou à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, rentrant un peu et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée, bien distincte, sur les côtés vers les épaules ; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax, mais subrugueuse ; entièrement d'un noir peu brillant et presque mat et parfois plus ou moins brunnâtre. *Épaules* arrondies, à peine saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres ; environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement, longuement et assez densement pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées ; finement et très-densement ponctué, avec le cinquième segment à peine moins densement ; d'un noir un peu brillant. Le *premier segment* un peu ou même sensiblement plus court que les suivants, étroitement et légèrement, le deuxième à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents (1), largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, densement ponctué en dessus : *celui de l'armure* plus ou moins enfoui, émettant deux fascicules de longs cils noirs.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir un peu brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement et assez longuement sétosellé dans sa partie postérieure, à pubescence longue, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement, densement et obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant avec les hanches postérieures plus obscures. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu ; les *postérieures* surtout, offrant en dessous deux légères soies redressées, avec une soie semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés, vers le milieu de leur tranche externe, d'une

(1) Ceux-ci sont courts, avec le quatrième parfois encore plus court.

soie obscure et redressée, assez raide, longue et bien distincte ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, moins en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez allongés, graduellement un peu moins longs : le premier à peine ou un peu plus long que le deuxième.

Patrie. Cette espèce n'est pas bien rare, en automne, parmi les mousses et les feuilles mortes, surtout dans les prés et les forêts. On la rencontre dans diverses localités de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. L'exiguité de sa taille et la couleur obscure des élytres ne permettent pas de la comparer aux *Colpodota melanaria* et *testudinea*, avec lesquelles elle n'offre que des caractères génériques. Nous avons déjà indiqué les différences qui la séparaient des deux précédentes.

La variété *a*, d'une taille un peu moindre, a le prothorax et les élytres, ainsi que le sommet de l'abdomen, d'une couleur brunâtre ou même parfois un peu roussâtre. Nous l'avons jadis reçue de M. de Kiesenwetter, sous le nom d'*Homalota lugens*.

Cette dernière variété ressemble beaucoup à la *Colpodota pygmaea*. Nous avons déjà dit, en décrivant cette dernière, en quoi elle différait de la *Colpodota aterrima*. On peut ajouter : que celle-ci a une forme générale un peu plus large et un peu plus ramassée ; que le prothorax est à peine aussi large en arrière que les élytres, quelquefois obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, avec les côtés de la base plus obliquement coupés et moins visiblement sinués, etc., et ces quelques lignes suffiront pour distinguer la *Colpodota aterrima*, variété *lugens*, de la *Colpodota pygmaea*, avec laquelle elle est facile à confondre.

6. **Colpodota stercoraria**, Kraatz.

Suballongée, fusiforme, légèrement convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les cuisses d'un brun de poix, les tibias et les tarses d'un testacé obscur. Tête finement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, brièvement pilosellées, à troisième article à

peine moins long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, subconvexe, sensiblement rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, médiocrement arqué latéralement, à peine sinué sur les côtés de sa base, parfois très-obtusément canaliculé sur sa ligne médiane, finement et très-densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, finement, très-densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, à pubescence longue et subégalement serrée; fortement sétosellé, finement, densement et subuniformément ponctué. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine plus long que le deuxième.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou même subsinueusement tronqué à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota stercoraria, KRAATZ, Ins. Deut. II, 319, 130.
Homalota pilosiventris, THOMSON, Ofv. af Kongl. Vet. Ak. Förh. 1856, 106, 37.
Homalota muscorum, BRISOUT, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 344.
Acronota pilosiventris, THOMSON, Skand. Col. III, 38, 4. 1861.

Long., 0m,0020 (à peine 1 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.)

Corps suballongé, subfusiforme, légèrement convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres parfois un peu moins foncées; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, très-courte, peu apparente, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, très-finement et rugueusement pointillé dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, peu saillant, d'un noir de poix, subponctué et très-légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun de poix,

avec les *mandibules* parfois ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; faiblement ou même très-faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre brièvement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; noirâtres, avec le premier article souvent d'un brun de poix : celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée et assez longue : le deuxième assez allongé, obconique, presque aussi long que le précédent : le troisième suballongé, obconique, à peine un peu moins long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième presque carré ou aussi large que long : le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement ou même très-légèrement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, suballongé ou oblong, subcylindrico-elliptique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement plus étroit en avant ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; à peine ou un peu moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci visiblement tronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté ; subconvexe sur son disque ; offrant parfois sur sa ligne médiane un sillon canaliculé très-obsolète ou à peine distinct ; très-finement, très-légèrement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers cils redressés et assez apparents ; finement et très-densement ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, rentrant et émoussé ; à peine ou très-faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; très-finement, très-légèrement et assez densement pubes-

centes; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax, mais évidemment ruguleuse; d'un noir peu brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* arrondies, légèrement saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres, à peine deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés; assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité; déprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement; très-finement, longuement et assez densement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures, assez raides, assez nombreuses, avec celles des côtés longues et redressées, celles du dos plus courtes et plus ou moins inclinées; finement, densement et subuniformément ponctué; en entier d'un noir assez brillant. Le *premier segment* un peu plus court que les suivants, légèrement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième deux fois plus développé que les précédents qui sont très-courts, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et densement pointillé : *celui de l'armure* parfois distinct, offrant de chaque côté de son sommet un pinceau de longs cils noirs.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, subarrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement et densement pointillés, d'un testacé plus ou moins obscur, avec parfois les hanches et les cuisses plus foncées ou d'un brun de poix. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers ou après le milieu de leur tranche externe d'une soie obscure et redressée, bien distincte; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs : le premier à peine plus long que le deuxième.

Patrie. Cette espèce se rencontre, mais rarement, dans diverses zones de la France : dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, etc.

Elle se tient souvent cachée sous les crottins et les bouses en partie desséchés.

Obs. Elle diffère de la *Colpodota aterrima* par sa taille un peu moindre et un peu plus étroite; par sa ponctuation un peu moins fine; par ses antennes un peu moins allongées, à troisième article moins long relativement au deuxième; par son abdomen plus uniformément pointillé, etc. Elle se distingue de la *Colpodota pygmaea* par ses antennes plus obscures, par son abdomen concolore, et par les tarses postérieurs, surtout leurs quatre premiers articles, moins allongés, etc

Quelquefois les élytres sont un peu roussâtres vers leur extrémité, d'autres fois elles le sont presque entièrement.

Les *Colpodota pygmaea, obfuscata, aterrima* et *stercoraria* ont la plus grande analogie entre elles, et elles forment, au milieu de la coupe générique, comme une petite phalange bien tranchée, offrant à la fois : l'abdomen assez fortement atténué en arrière, à pubescence longue et subuniforme, à ponctuation presque également serrée ou à peine moins serrée en arrière, à cinquième segment beaucoup plus développé que les précédents : les septième à dixième articles des antennes légèrement ou à peine transverses. Néanmoins la *Colpodota stercoraria* semble un peu s'éloigner des trois autres par son prothorax obsolètement canaliculé, par l'angle postéro-externe des élytres moins visiblement sinué, et par le premier article des tarses postérieurs un peu moins long relativement au deuxième.

Nous n'avons pas vu l'*Homalota muscorum*, Brisout (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1860, 344). Mais les catalogues récents la font identique à la *stercoraria*, Kraatz.

?. **Colpodota parens**, Mulsant et Rey.

Suballongée, assez large, fusiforme, assez convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres et les antennes brunâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez brièvement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, modérément arqué latéralement, légèrement

sinué sur les côtés de sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subrugueusement pointillées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, à pubescence longue et subégalement serrée, fortement sétosellé, finement et densement pointillé vers sa base, un peu moins densement en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* assez fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota parens, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 44, 20 (1852).

Variété *a*. *Élytres* d'un roux brunâtre.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, assez large, fusiforme, assez convexe, d'un noir peu brillant, avec l'extrémité de l'abdomen assez largement d'un roux testacé, revêtu d'une très-fine pubescence grise, soyeuse, assez courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse ou presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, subrugueusement pointillé et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, visiblement ou même assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre faiblement et assez brièvement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils pâles ; d'un brun parfois un peu roussâtre, avec le premier

article et quelquefois le deuxième et la base du troisième d'un roux testacé, le premier néanmoins un peu plus clair : celui-ci assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le troisième paraissant à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième légèrement ou à peine, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier assez épais, un peu plus long que les deux précédents réunis, obovalaire, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu plus étroit en avant ; aussi large à sa base que les élytres ; modérément et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou même presque indistinctement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci légèrement sinuée de chaque côté ; assez ou même sensiblement convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques cils obscurs, redressés et assez distincts ; très-finement et très-densement ponctué ; d'un noir de poix peu brillant. *Repli inférieur* très-enfoui, lisse, presque d'un noir brun.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; légèrement et distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et non émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes, avec le côté des épaules souvent paré d'une légère soie plus ou moins redressée ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine et à peine moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix peu brillant et souvent brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, un peu plus de deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur

les côtés et assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe en arrière ; finement, longuement et assez densement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et surtout vers le sommet, de longues soies obscures, plus ou moins nombreuses et plus ou moins redressées ; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments et sur le sixième ; un peu moins densement sur les quatrième et cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du cinquième d'un roux de poix plus ou moins testacé. Les *deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième souvent aussi long que les deux précédents réunis, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et assez densement pointillé en dessus, obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre plus ou moins largement roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé ; à pubescence longue ; à ponctuation subrâpeuse, beaucoup plus écartée en arrière ; à cinquième arceau égal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi et très-finement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures brunâtre. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous un ou deux cils obscurs et redressés, courts et plus ou moins caducs, avec un cil semblable sur les trochanters. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche supérieure d'une légère soie obscure, courte et parfois caduque ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se prend en automne, parmi les mousses et les vieux fagots. Elle est assez rare et se rencontre dans les environs de Lyon ainsi que dans le Beaujolais.

Obs. Elle a tout à fait le port d'une petite *Oxypoda*. Elle diffère de la *Colpodota orbata*, décrite plus loin, par sa taille un peu moindre, par sa couleur moins obscure et moins brillante et par sa pubescence beaucoup plus serrée. Les antennes, plus légèrement pilosellées, ont leurs cinquième à dixième articles un peu plus courts. La ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres est plus fine et surtout plus serrée. Le prothorax est un peu plus convexe, plus visiblement sinué sur les côtés de sa base, avec les angles postérieurs moins obtus et non arrondis. L'abdomen est constamment d'un roux plus ou moins clair vers son extrémité, avec sa pubescence un peu plus longue et plus également serrée, etc.

Dans la variété *a*, les élytres sont d'un roux brunâtre. Quelquefois même, tout le dessus du corps, moins la tête, est de cette dernière couleur, avec l'extrémité de l'abdomen plus claire.

Cette espèce et les trois suivantes forment comme un petit groupe, voisin des quatre précédentes par la pubescence subégalement serrée de l'abdomen, mais s'en distinguant suffisamment par les antennes visiblement un peu plus épaisses, avec les pénultièmes articles (six à dix) plus fortement transverses. L'abdomen est un peu moins densement pointillé, surtout vers l'extrémité, etc.

8. **Colpodota piceorufa**, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, subfusiforme, légèrement convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux de poix un peu brillant, avec la tête rembrunie, les antennes ferrugineuses, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Tête obsolètement pointillée sur ses côtés, presque lisse sur son milieu. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec le troisième article à peine moins long que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, modérément arqué latéralement, faiblement sinué sur les côtés de sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, finement, densement et subrugueusement pointillées. Abdomen assez fortement atténué en arrière, longuement et subégalement pubescent, assez fortement sétosellé, finement et densement pointillé vers sa base, plus parcimonieusement vers

son extrémité. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0m,0020 (1 l. à peine); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, assez étroit, subfusiforme, légèrement convexe, d'un roux de poix peu brillant, avec l'extrémité de l'abdomen plus claire, et la tête rembrunie ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris fauve, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, à peine pubescente, obsolètement pointillée sur les côtés, presque lisse sur son milieu, d'un noir peu brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées ; rousses ou ferrugineuses, avec le premier article et le dernier plus clairs ou testacés : le premier assez allongé et sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième presque aussi long que le premier : le troisième à peine moins long ou presque aussi long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus : le quatrième à peine ou légèrement, les cinquième à dixième fortement transverses, avec le cinquième néanmoins un peu moins fortement et les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; aussi large en arrière que les élytres ; modérément et assez régulièrement arqué sur les côtés ; largement arrondi à sa base avec celle-ci faiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis au sommet ; assez convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent ; très-finement, assez légèrement et den-

sement pointillé ; entièrement d'un roux de poix un peu brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un roux brunâtre et peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, de la longueur du prothorax ou à peine aussi longues ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant et émoussé ; subdéprimées sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un roux de poix peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies, non saillantes.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et, de plus, assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité dès le premier quart ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, longuement, subégalement et modérément pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques longues soies plus ou moins redressées, à reflets fauves ; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments et sur la base du quatrième, plus parcimonieusement sur l'extrémité du quatrième, sur le cinquième et sur le sixième ; d'un roux de poix assez brillant, avec le quatrième segment et la base du cinquième à peine plus foncés, l'extrémité de celui-ci et le sixième d'un roux testacé. Les *deux premiers* légèrement et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents qui sont courts, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un roux ferrugineux assez brillant avec l'extrémité du ventre un peu plus claire. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, un peu plus écartée en arrière ; à cinquième arceau un peu plus grand que le précédent : le sixième assez saillant, arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias*

assez grêles : les *intermédiaires* et *postérieurs* parés sur leur tranche externe d'un ou de deux cils fauves et redressés : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée dans les environs de Lyon.

Obs. Elle paraît douteuse dans le genre, et elle simule une petite *Oxypoda*. Mais les tarses antérieurs nous ont paru de quatre articles seulement, et le premier des tarses intermédiaires et postérieurs est à peine ou non plus long que le suivant, ce qui la range forcément parmi les *Homalotates*.

Elle ressemble beaucoup à la *Colpodota parens*, mais elle est plus étroite, plus allongée et d'une couleur plus claire. Les antennes sont moins obscures et un peu plus sensiblement épaissies vers leur extrémité avec leurs pénultièmes articles à peine plus fortement transverses. Le prothorax n'est pas visiblement sétosellé sur les côtés. Les élytres sont plus courtes. L'abdomen est un peu moins ponctué sur les derniers segments et surtout sur le sixième.

9. Colpodota subgrisescens, Mulsant et Rey.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix un peu roussâtre, et les pieds testacés. Tête finement et modérément ponctuée, plus parcimonieusement sur son milieu. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième légèrement, le cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, subconvexe, un peu rétréci en avant, médiocrement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, sensiblement sinué de chaque côté de sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subruguleusement

ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, subégalement pubescent, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, un peu moins densement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* très-obtusément ou très-largement arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Long., 0^{m},0023 (1 l.); — larg., 0^{m},0006 (à peine 1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir peu brillant avec le sommet de l'abdomen d'un brun de poix un peu roussâtre; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée, serrée et qui imprime au prothorax et aux élytres une teinte légèrement grisâtre.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente; finement et modérément ponctuée sur les côtés, plus lâchement sur son milieu; d'un noir assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subaspèrement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* moins foncé, finement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou noirâtres, avec la base moins foncée ou d'un brun de poix, et le premier article plus clair ou d'un roux subtestacé : celui-ci assez allongé, épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, plus ou moins contigus : le quatrième un peu plus large que long : le cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses

avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles intérieurs infléchis, obtus et largement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; aussi large à sa base que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus mais arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci sensiblement sinuée de chaque côté ; assez convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies obscures et redressées ; très-finement et densement ponctué ; d'un noir peu brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; parfois étroitement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; assez fortement et subgraduellement atténué vers son extrémité presque dès sa naissance ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement, longuement et assez densement pubescent, avec la pubescence presque aussi serrée en arrière qu'en avant ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies assez longues, obscures et redressées, celles des côtés et celles du sommet plus longues, ces dernières plus nombreuses ; finement et densement ponctué sur les premiers segments, moins densement sur l'extrémité du quatrième et sur le cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sommet du cinquième segment et le sixième d'un brun de poix de poix un peu roussâtre. Les *deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le

cinquième deux fois aussi développé que les précédents qui sont courts, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement ponctué en dessus, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre assez largement d'une couleur de poix un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, fortement sétosellé dans sa partie postérieure; à pubescence longue ; à ponctuation subrâpeuse, à peine plus écartée en arrière ; à cinquième arceau plus développé que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi et très-finement cilié à son bord apical.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* visiblement subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'un léger cil obscur et subredressé : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle a été prise en août, dans le Beaujolais, à la racine des champignons, surtout de l'*Agaricus aurantiacus* Dc.

Obs. Cette espèce se distingue à peine de la *Colpodota parens*. Néanmoins, elle est d'une taille à peine plus grande et un peu plus étroite. Les antennes, un peu plus obscures, quoique aussi fortement épaissies vers leur extrémité, ont leurs pénultièmes articles un peu moins fortement transverses. Le prothorax, moins court, un peu moins rétréci en avant, est plus sensiblement sinué sur les côtés de sa base. L'abdomen est, vers son extrémité, d'un roux moins clair et moins étendu. En outre, la pubescence est plus pâle et plus apparente, et la teinte générale, surtout celle des élytres, est plus obscure, etc.

Elle ressemble, au premier coup d'œil, à l'*Homalota gagatina ;* mais elle est plus petite, plus étroite, plus atténuée en arrière, avec le prothorax plus large à sa base, plus visiblement sinué sur les côtés de celle-ci, et l'abdomen plus ponctué vers son extrémité, etc.

10. **Colpodota lacertosa**, Mulsant et Rey.

Suballongée, fusiforme, légèrement convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, brièvement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, assez convexe, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine sinué de chaque côté de sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen fortement atténué vers son extrémité, longuement et subégalement pubescent, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, plus parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical, surmonté sur le dos de deux côtes longitudinales, un peu plus rapprochées en arrière. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical, inerme en dessus. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Long., 0m,0017 (3/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé, fusiforme, légèrement convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen un peu moins foncés : revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, beaucoup moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome*

longitudinalement convexe, presque lisse ou obsolètement pointillé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix plus ou moins foncé, très-finement et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres, avec les *mandibules* ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-fortement duveteuses et en outre brièvement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures, avec le premier ou les deux premiers articles un peu moins foncés ou d'un brun de poix : le premier assez allongé, légèrement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée et assez longue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs, séparément, que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième à peine, les cinquième à dixième assez fortement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement plus étroit en avant ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci étroitement et à peine sinuée de chaque côté ; assez convexe sur son disque ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et courts cils redressés et peu distincts ; très-finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* très-enfoui, peu distinct.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; très-faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation moins fine et moins légère que celle du prothorax,

mais obsolètement râpeuse ou subécaillée ; entièrement d'un brun de poix assez brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies, nullement saillantes.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué antérieurement sur les côtés, fortement et graduellement atténué vers son extrémité dès son premier tiers ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement, longuement et modérément pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures, plus ou moins redressées et bien distinctes ; finement et densement pointillé, avec la ponctuation graduellement un peu moins serrée postérieurement ; d'un noir assez brillant, avec le sommet souvent d'un brun de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert : le *premier normal* légèrement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents qui sont courts, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et densement pointillé, subtronqué ou subarrondi au sommet : *celui de l'armure* quelquefois à peine distinct, offrant au bout deux fascicules de longs cils obscurs, arqués et convergents.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre d'un brun de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé dans sa partie postérieure ; à pubescence longue et blonde ; à ponctuation moins serrée en arrière ; à cinquième arceau aussi long ou un peu plus long que les précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant avec les hanches et les cuisses parfois à peine plus foncées. *Cuisses* visiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'une légère soie obscure et redressée. *Tarses* assez étroits, assez densement et assez longuement ciliés en dessous, moins en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les cuisses, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce a été trouvée, en juin, dans la basse Bourgogne, aux environs de Cluny, sous les mousses humides.

Obs. Elle ressemble un peu à l'*Oxypoda exigua*, mais elle est un peu plus grande et appartient à un autre genre.

Elle diffère de la *Colpodota stercoraria* par sa forme à peine plus convexe ; par sa tête plus finement pointillée ; par ses antennes à peine plus épaisses, mais à troisième article subégal au deuxième, avec les cinquième à dixième plus sensiblement transverses. Le prothorax, un peu moins court, est en même temps un peu plus convexe ; surtout, il est aussi large en arrière que les élytres ; il n'offre sur sa surface aucune trace de sillon ni d'impression ; les sinus de la base sont à peine plus prononcés, et les angles postérieurs sont moins arrondis. Les élytres, moins fortement transverses, présentent leur angle sutural plus droit et moins émoussé. Enfin, l'abdomen est un peu moins densement ponctué vers son extrémité, surtout sur les quatrième et cinquième segments, et les cuisses sont généralement moins rembrunies, etc.

Elle diffère de la *Colpodota parens* par ses antennes moins épaisses, plus obscures et encore plus brièvement pilosellées ; par son prothorax un peu moins transverse, un peu moins visiblement sinué sur les côtés de sa base ; par son abdomen plus obscur au sommet, etc.

Elle se distingue de la *Colpodota subgrisescens* par sa taille un peu moins allongée, par sa couleur générale moins noire, par sa pubescence moins cendrée et moins apparente, par ses antennes moins épaissies vers leur extrémité, par son prothorax moins visiblement sinué sur les côtés de sa base, etc. Du reste, le signe distinctif du sixième segment abdominal des ♂ sépare cette espèce de toutes ses voisines.

Chez les exemplaires immatures, les côtés du prothorax et les élytres deviennent d'un brun plus ou moins roussâtre.

QUATRIÈME SOUS-GENRE *ACROTONA*, Thomson (1).

Thomson, Skand. Col., III, 35, 1861.

De ἄκρως, au bout ; τείνω, je tends.

Caractères. *Lame mésosternale* sans carène distincte sur sa ligne médiane. Le *troisième article des antennes* aussi long ou à peine moins long que le deuxième. *Prothorax* non distinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane. *Abdomen* plus ou moins sensiblement atténué en arrière, à

(1) Nous n'adoptons le genre *Acrotona* de Thomson que comme sous-genre, les caractères tirés des antennes et des tarses étant sans importance et offrant des variations suivant les espèces.

pubescence moins serrée vers l'extrémité, à cinquième segment un peu ou sensiblement plus grand que les précédents : ceux-ci médiocres.

Obs. Ce sous-genre, que nous réduisons à la division *c* du genre *Acrotona* de Thomson, renferme une certaine quantité d'espèces assez homogènes, dont nous allons donner les distinctions spécifiques dans le tableau suivant :

a *Abdomen* plus ou moins densement pointillé vers sa base, parcimonieusement ou presque lisse en arrière.

b *Les septième à dixième articles des antennes* légèrement ou à peine transverses.

c *Prothorax* assez fortement transverse, médiocrement arqué sur les côtés, sensiblement plus étroit en avant, à *angles antérieurs* très-largement arrondis. *Antennes* obscures ou brunâtres, à *quatrième article* suboblong, *les septième à dixième* à peine transverses. ORBATA.

cc *Prothorax* fortement transverse, assez fortement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant, à *angles antérieurs* assez largement arrondis. *Antennes* avec *les septième à dixième articles* légèrement transverses.

d *Antennes* suballongées, d'un roux parfois obscur avec la base plus claire : *les quatrième et cinquième articles* presque carrés, *les sixième à dixième* légèrement transverses. FUNGI.

dd *Antennes* assez courtes, entièrement d'un roux testacé clair, avec *les huitième à dixième articles* visiblement transverses.

e *Élytres* châtaines, finement et densement ponctuées, un peu plus longues que le prothorax : *celui-ci* d'un roux de poix sur les côtés, subfovéolé vers sa base. *Les quatrième et cinquième articles des antennes* presque carrés, *les sixième et dixième* subtransverses. NEGLIGENS.

ee *Élytres* d'un brun de poix, assez finement et assez densement ponctuées, à peine plus longues que le prothorax : *celui-ci* concolore, sans fossette basilaire. *Les quatrième et cinquième articles des antennes* suboblongs, *les sixième et septième* à peine transverses. LÆTICORNIS.

bb *Les septième à dixième articles des antennes* fortement ou assez fortement transverses.

f *Le premier article des antennes* médiocrement renflé en massue. *Prothorax* assez fortement transverse, médiocrement arqué latéralement, subsinué sur les côtés de sa base, subsillonné au devant de l'écusson. *Élytres* à peine plus longues que le prothorax. NAVICULA.

ff *Le premier article des antennes* fortement renflé en massue. *Prothorax* fortement transverse, sans sillon basilaire.

g *Élytres* finement ponctuées, un peu plus longues que le prothorax : *celui-ci* modérément arqué latéralement, visiblement subsinué de chaque côté de sa base. *Pieds* d'un roux testacé. ORPHANA.

gg *Elytres* assez finement ponctuées, à peine plus longues que le prothorax : *celui-ci* assez fortement arqué latéralement, à peine sinué de chaque côté de sa base. *Pieds* d'un testacé de poix avec les cuisses rembrunies. NIGERRIMA.

aa *Abdomen* parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière.

h *Les sixième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses. *Élytres* assez fortement, densement et rugueusement ponctuées, d'un testacé obscur avec la région scutellaire rembrunie. *Tête* distinctement ponctuée. CLIENTULA.

hh *Les sixième à dixième articles des antennes* à peine ou légèrement transverses. *Élytres* assez finement et modérément ponctuées, d'un roux testacé avec la région scutellaire rembrunie. *Tête* presque lisse. *Prothorax* obsolètement ponctué. PULCHRA.

11. Colpodota (Acrotona) orbata, Erichson.

Suballongée, fusiforme, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres souvent moins foncées, les antennes obscures, la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête finement, obsolètement et parcimonieusement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième non, les septième à dixième à peine transverses. Prothorax assez fortement transverse, légèrement convexe, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, à peine visiblement sinué sur les côtés de sa base, très-finement et assez densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, à peine pubescent en arrière, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, parcimonieusement sur les quatrième et cinquième segments, densement sur le sixième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical. Le *sixième*

arceau ventral assez largement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota orbata, Erichson, Col. March. I, 339, 43; Gen. et Spec. Staph. 132, 114. — Redtenbacher, Faun. Austr. 663, 42. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 324, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 422, 93. — Kraatz, Ins. Deut. 322, 134. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 146, 60.

Acrotona orbata, Thomson, Skand. Col. III, 39, 6. 1861.

Variété *a*. *Élytres* d'un brun châtain.

Variété *b*. *Côtés du prothorax* et *extrémité de l'abdomen* d'un roux de poix. *Élytres* d'un roux châtain avec la région scutellaire rembrunie. *Antennes* d'un roux obscur.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres souvent moins foncées ou brunâtres ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement, obsolètement et éparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe, un peu plus lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement pilosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix ; parfois un peu roussâtre, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement noirâtres ou brunâtres ou rarement d'un roux obscur ; à premier article assez allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, visiblement moins longs séparément

que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, à peine ou non contigus : le quatrième à peine aussi large que long, le cinquième presque carré, les sixième à dixième à peine transverses avec le sixième encore plus faiblement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, à peine une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et très-largement arrondis ; sensiblement plus étroit en avant ; aussi large vers sa base que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière, au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et fortement arrondis ; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent obtusément tronquée dans son milieu, à peine visiblement sinuée mais obliquement coupée sur les côtés ; légèrement convexe sur son disque ; finement et peu densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques rares et courts cils redressés ; très-finement, légèrement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* très-enfoui, lisse, d'un brun de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et à peine émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque ; plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant, souvent brunâtre ou même un peu roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès le premier tiers ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement, longuement et subéparsement pubescent, à peine pubescent ou presque glabre postérieurement ; offrant en outre sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, assez nombreuses et bien apparentes, avec celles du dos à peine moins longues ;

finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième, densement sur le sixième ; d'un noir très-brillant avec le sommet couleur de poix. Le *premier segment* légèrement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu ou parfois à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant : *celui de l'armure* rarement distinct, offrant de chaque côté de son sommet un fascicule de longues soies noires.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et parfois les intersections ventrales d'un brun de poix quelquefois un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-parcimonieusement sétosellé surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence longue ; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins obtusément arrondi au sommet, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant, avec lame inférieure des hanches postérieures rembrunie. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'une légère soie obscure et redressée : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez longuement ciliés : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez commune, sous les débris végétaux, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Picardie, la Normandie, le Beaujolais, les Alpes, la Provence, etc.

Obs. La pubescence est visiblement moins serrée que chez la *Colpodota fungi*, décrite ci-après. La ponctuation de la tête et du prothorax est un peu plus écartée ; celui-ci est en outre un peu moins fortement transverse, plus sensiblement rétréci en avant, avec les angles antérieurs plus obtus et plus arrondis, et les côtés un peu moins fortement arqués. Les élytres sont généralement plus déprimées ; surtout, les antennes sont plus obs-

cures, avec leur quatrième article ordinairement plus oblong, et les pénultièmes à peine moins courts, etc.

La variété *a* offre ses élytres d'une couleur d'un brun châtain ou roussâtre. Elle ressemble au premier abord à la *Colpodota pulchra* dont nous parlerons un peu plus loin ; mais sa pubescence est un peu moins parcimonieuse ; les élytres et l'abdomen sont un peu plus densement ponctués, etc.

La variété *b* présente les côtés du prothorax d'un roux de poix ainsi que le sommet de l'abdomen, et les élytres d'un roux châtain avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. Les antennes sont en même temps moins obscures ou même entièrement d'un roux brunâtre. Nous avons vu un exemplaire de cette variété, provenant de la Provence, et dont le prothorax offre sur sa ligne médiane un sillon très-fin, obsolète et plus ou moins raccourci en avant et en arrière.

Rarement, le prothorax est marqué vers sa base d'une impression plus ou moins effacée.

Quelquefois les antennes sont un peu plus fortement pilosellées, avec les cils plus redressés, plus obscurs, géminés, souvent perpendiculairement implantés, avec le premier article plus fortement renflé, le quatrième plus sensiblement oblong, les pénultièmes encore moins courts que dans le type. Dans cette variété remarquable (*Colpodota ciligera*, nobis), les mêmes organes sont entièrement d'un roux testacé ; le prothorax est un peu plus visiblement sinué sur les côtés de sa base ; les élytres sont un peu plus finement et plus densement pointillées ; le sommet de l'abdomen est d'un roux testacé, plus fortement sétosellé, avec le sixième arceau ventral plus étroitement arrondi et plus prolongé. Peut-être cette variété doit-elle constituer une espèce distincte ? Nous n'en avons vu qu'un seul exemplaire du mont Dore (Auvergne).

La *Colpodota orbata* commence une série de quatre espèces qui ont la plus grande affinité, et qui présentent pour caractères communs : les septième à dixième articles des antennes à peine ou légèrement transverses : l'abdomen densement pointillé vers sa base, parcimonieusement en arrière, avec sa pubescence plus écartée ou presque nulle sur les derniers segments.

12. Colpodota (Acrotona) fungi; GRAVENHORST.

Suballongée, fusiforme, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes d'un roux de poix, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes suballongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, sensiblement pilosellées, à troisième article presque aussi long et à peine plus grêle que le deuxième, les quatrième et cinquième non, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu plus étroit en avant, assez fortement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, à peine sinué sur les côtés de sa base, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes intérieurement, assez finement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, à peine pubescent postérieurement, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, parcimonieusement en arrière, densement sur le sixième segment. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* très-obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* très-obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Aleochara fungi, GRAVENHORST, Mon. 157, 24. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 410, 32.
Bolitochara fungi, MANNERHEIM, Brach. 83, 52. — RUNDE, Brach. Hal. 32, 12.
Homalota fungi, ERICHSON, Col. March. I, 338, 41 ; Gen. et Spec. Staph. 131, 12. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 663, 39. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 324, 5. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 424, 100. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 321, 133. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852, 145, 59.
Acrotona fungi, THOMSON, Skand. Col. III, 38, 5. 1861.

Variété a. *Prothorax* offrant vers le milieu de sa base une impression ou fossette distincte.

Variété b. *Prothorax* offrant, en outre, sur sa ligne médiane, un sillon canaliculé très-fin et obsolète.

Variété c. *Côtés du prothorax, élytres, base et extrémité de l'abdomen* d'un roux de poix.

Variété d (immature). *Corps* d'un roux testacé plus ou moins clair, avec la tête noire ainsi qu'une large ceinture avant le sommet de l'abdomen.

Variété e. *Prothorax* un peu plus large que les élytres, fortement arqué sur les côtés (*amplicollis*, Mulsant et Rey.)

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe, offrant parfois sur son milieu un léger espace lisse. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir ou d'un brun de poix, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Antennes suballongées, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre sensiblement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article : d'un roux plus ou moins obscur, avec la base quelquefois plus claire, le premier article restant néanmoins souvent plus foncé : celui-ci assez allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième presque aussi long (1) et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième et cinquième presque carrés, aussi larges ou presque aussi larges que longs : les sixième à dixième légèrement transverses, subégaux : le

(1) Suivant la manière dont on le regarde, ce troisième article paraît ou aussi long ou à peine moins long, ou aussi épais ou à peine moins épais que le deuxième.

dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et plus ou moins fortement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté ; assez convexe sur son disque ; le plus souvent uni ou avec une légère fossette transversale et plus ou moins obsolète au devant de l'écusson ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et courts cils redressés ; finement et densement pointillé ; d'un noir de poix brillant, devenant parfois brunâtre ou roussâtre vers la marge latérale. *Repli inférieur* subexcavé, lisse, testacé,

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou parfois à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu mais à peine émoussé ; faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une légère soie redressée et bien distincte sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation plus ou moins rugueuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant, et souvent d'un brun plus ou moins roussâtre. *Épaules* subarrondies, peu saillantes.

Abdomen suballongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, mais sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès son premier tiers ; subdéprimé vers sa base, plus ou moins convexe en arrière ; finement, longuement et modérément pubescent, à peine postérieurement ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, assez raides, plus ou moins nombreuses et plus ou moins longues ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur le quatrième, parcimonieusement sur le cinquième, densement sur le sixième ; d'un noir

brillant, avec le bord apical des deux premiers segments et le sixième souvent couleur de poix. Les *deux premiers* faiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu ou à peine, parfois sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle ; le sixième plus ou moins saillant : *celui de l'armure* parfois distinct, offrant de chaque côté de son sommet un fascicule de longues soies obscures.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant avec les intersections ventrales souvent d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau souvent plus court que les précédents : le sixième plus ou moins prolongé, plus ou moins arrondi et fortement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé brillant et plus ou moins clair, avec la lame inférieure des hanches postérieures d'un noir de poix (1). *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant souvent en dessous un léger et court cil obscur et redressé, avec un cil semblable sur les hanches et sur les trochanters. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'une légère soie obscure et redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-commune dans presque toute la France. On la prend dans les vieux fagots, sous les tas d'herbes, dans les champignons et sous toute espèce de substances végétales en voie de décomposition. Elle est très-agile, quand elle est échauffée par le soleil.

Obs. Cette espèce est très-variable, autant pour la forme que pour la structure et la coloration. On peut réduire ses nombreuses variétés à trois catégories principales : 1° celles à prothorax sans sillon ni impression distincte sur sa surface, et c'est là pour nous l'espèce typique ; 2° celles à

(1) Cette lame est lisse intérieurement, pointillée en dehors. Il en est de même dans les espèces voisines.

prothorax marqué vers le milieu de sa base d'une fossette transversale plus ou moins apparente ; 3° celles à prothorax offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé plus ou moins raccourci et plus ou moins obsolète. Nous avons même vu un exemplaire, dont le prothorax est creusé vers sa base d'une fossette allongée, longitudinale, profonde et prolongée jusqu'au delà du milieu où elle s'arrête brusquement ; mais cette particularité, bien que régulière, ne nous paraît qu'accidentelle.

Nous avons examiné, en outre, plusieurs individus d'une variété qu'on prendrait volontiers pour une espèce distincte. Elle a le prothorax plus grand, plus fortement arqué sur les côtés, au point qu'il est plus large, dans son milieu et même à sa base, que les élytres, avec les angles antérieurs plus largement arrondis. Les élytres sont un peu plus subdéprimées, et le cinquième segment abdominal est généralement un peu moins développé. Dans cette variété, le prothorax est avec ou sans fossette basilaire. Nous l'appellerons provisoirement *Colpodota amplicollis*, nobis.

Quand à la coloration, elle varie aussi beaucoup, et ses variations s'appliquent également à toutes les catégories que nous venons de mentionner. Ainsi, par exemple, le prothorax est tantôt entièrement noir, tantôt d'un noir de poix avec ses bords latéraux graduellement roussâtres. Les élytres sont parfois noires, parfois brunes ou rousses avec la région scutellaire rembrunie. Souvent l'abdomen est d'un roux de poix sur les deux premiers segments, ainsi que sur le sixième et l'extrémité du cinquième. Enfin, chez les sujets immatures, tout le corps est en dessus d'un roux testacé plus ou moins clair, avec la tête, le quatrième segment abdominal et la base du cinquième d'un noir de poix (1).

Quant aux antennes, elles sont généralement d'un roux plus ou moins obscur avec les articles de la base quelquefois un peu plus clairs, moins cependant le premier qui souvent reste plus foncé. En tous cas, elles sont toujours un peu rembrunies vers leur extrémité, même chez les individus les plus immatures (2).

(1) Peut-être doit-on rapporter à cette variété l'*Homalota bicolor d'Heer* (Faun. Col. Helv. 1, 325, 9), mais non l'*Homalota nigriceps* du même auteur (333, 36), qui dit : *abdomen lateribus parallelum*, ce qui n'existe nullement chez la variété en question.

(2) Toutefois, les exemplaires du nord de la France et de l'Allemagne ont les antennes presque toujours entièrement d'un roux testacé. Elles sont en même temps à peine plus allongées et un peu plus grêles, avec les quatrième à dixième articles un peu moins courts. C'est là, sans doute, le type d'Erichson.

Du reste, toutes ces diverses modifications, constatées sur plus de cent exemplaires, ne nous ont présenté aucune limite fixe et tranchée.

Nous donnerons ici la description de la larve de la *Colpodota fungi* (*Aleochara fungi*, GRAVENHORST).

Corps allongé, un peu rétréci en arrière ; d'un testacé livide et brillant, avec la tête et les segments thoraciques parfois un peu plus foncés ; lisse, hérissé de poils mous et blonds, les uns longs et redressés, les autres un peu moins longs, semi-couchés et dirigés en arrière.

Tête inclinée, presque aussi large que le prothorax, lisse, peu convexe, offrant une légère impression transversale au-dessus de l'épistome ; d'un testacé livide parfois un peu plus foncé dans sa partie postérieure. *Parties de la bouche* d'un testacé livide, avec les *palpes maxillaires* plus pâles. *Mandibules* grêles, falciformes.

Yeux lisses, très-petits, réduits à un point très-noir, placés sur les côtés de la tête.

Antennes courtes, de trois articles, offrant chacun en dessous un long cil : le premier court, épais : les deuxième et troisième beaucoup plus étroits, courts, subégaux : le troisième terminé inférieurement par un appendice sétiforme, subulé et plus long que lui, et, supérieurement, par un autre appendice muni à son sommet de deux cils.

Le *segment prothoracique* presque aussi développé que les deux suivants réunis ; lisse, d'un testacé livide et parfois un peu plus foncé ; en carré transverse et un peu plus étroit en avant ; assez fortement convexe ; offrant latéralement deux impressions transversales bien prononcées et situées près des angles : l'antérieure un peu éloignée du sommet, semblant, de dessus, étrangler un peu les côtés : la postérieure rapprochée de la base et subparallèle à celle-ci.

Les *segments mésothoracique et métathoracique* subégaux, aussi larges que le précédent, peu convexes, subarrondis sur les côtés, offrant près de ceux-ci une impression arquée ; lisses, d'un testacé livide et parfois un peu plus foncé.

Abdomen composé de neuf segments ; d'un testacé livide ; longitudinalement et sensiblement convexe ; lisse sur le dos ; subarqué sur les côtés ; graduellement et subarcuément atténué vers son extrémité dès son milieu.

Les sept premiers segments marqués près des côtés d'une impression oblongue, plus ou moins prononcée, celles des trois premiers obliques, celles des quatre autres longitudinales ; les six premiers courts, subégaux, le septième sensiblement plus développé ; le huitième encore un peu plus

long, mais un peu plus étroit que le précédent, en forme de trapèze transverse, graduellement un peu rétréci en arrière et largement tronqué au sommet, sans impression sensible près des côtés ; le neuvième sensiblement moins large que le huitième, transverse, trapéziforme, aussi long que le précédent, offrant au bout trois appendices : ceux des côtés styliformes et terminés par un long poil, celui du milieu en forme de cône rétréci en pointe un peu plus saillante que les styles latéraux.

Dessous du corps d'un testacé livide et brillant, presque lisse. *Ventre* légèrement convexe, offrant quatre séries longitudinales d'impressions; les latérales plus profondes, les médianes petites et obsolètes; sans poils redressés, mais paré de quelques longs cils blonds, semicouchés et également disposés en séries.

Pieds assez développés, pâles; terminés par un onglet unique, allongé, grêle, à peine arqué, presque aussi long que la moitié des tibias.

Patrie. Cette larve se prend avec l'insecte parfait, parmi les tas d'herbes pourries.

13. Colpodota (Acrotona) negligens, Mulsant et Rey.

Suballongée, fusiforme, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax d'un roux de poix, les élytres châtaines, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé clair. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième visiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, assez convexe, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué latéralement, aussi large que les élytres, à peine sinué sur les côtés de sa base, souvent fovéolé au devant de l'écusson, finement, assez densement et subobsolètement pointillé. Élytres fortement transverses, subdéprimées, un peu plus longues que le prothorax, finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, à peine pubescent en arrière, éparsement sétosellé, finement et densement ponctué vers la base, parcimonieusement sur le quatrième segment, très-peu sur le cinquième, assez densement sur le sixième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Variété a (immature). *Dessus du corps* d'un roux châtain ou testacé, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies.

Long., 0m,0026 (à peine 1 1/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres châtaines; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement courte, couchée et modérément serrée.

Tête transverse, non ou à peine arrondie sur les côtés, beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu un léger espace lisse. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes assez courtes, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins clair, avec le premier article parfois à peine plus foncé : celui-ci assez allongé, fortement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil obscur et redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, plus ou moins contigus : les quatrième et cinquième presque carrés, le quatrième néanmoins paraissant parfois à peine aussi large que long, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième visiblement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et plus ou moins fortement arrondis; un peu plus étroit en avant; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté; assez convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une petite fossette transversale, rarement effacée; finement et modérément pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et courts cils redressés; finement, assez densement et subobsolètement pointillé; d'un noir brillant, avec les côtés d'un roux de poix. *Repli inférieur* subexcavé, lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu ou à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu mais à peine émoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque, faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et modérément pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation obsolètement ruguleuse et évidemment plus distincte que celle du prothorax; d'un brun châtain brillant et plus ou moins clair. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés, sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité, environ dès le premier quart; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement, assez longuement et modérément pubescent, à peine en arrière; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures, redressées et assez longues, celles des côtés rares ou caduques, celles du sommet assez nombreuses; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième, assez densement sur le sixième; d'un noir brillant, avec le bord apical des deux premiers segments et le sixième parfois d'un brun de poix. Les *deux premiers* faiblement sillonnés en travers à leur base: le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième assez

saillant : *celui de l'armure* parfois distinct, offrant de chaque côté de son sommet un fascicule de longues soies obscures.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant avec les intersections ventrales couleur de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau un peu plus court que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé brillant et plus ou moins clair. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve parmi les détritus végétaux, dans la Provence, et quelquefois aussi dans les environs de Lyon. Elle est assez rare.

Obs. Elle est difficile à séparer de la *Colpodota fungi*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Cependant il nous a été permis de constater plusieurs échantillons identiques, chez lesquels on observe régulièrement : les antennes entièrement d'un roux testacé plus ou moins clair et nullement rembrunies vers leur extrémité, avec les huitième à dixième articles toujours un peu plus sensiblement transverses. Elles sont un peu moins allongées et un peu plus fortement pilosellées. La tête est un peu moins densement ponctuée. Le prothorax, un peu moins fortement transverse, a sa ponctuation plus légère et presque obsolète sur le milieu du disque. Les élytres, à peine plus courtes, généralement moins obscures, sont un peu plus légèrement et moins rugueusement ponctuées. Enfin, l'abdomen est moins fortement sétosellé sur les côtés, et très-peu ou à peine sur le dos. La taille est constamment un peu moindre, etc.

14. Colpodota (Acrotona) laeticornis, Mulsant et Rey.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, finement et subéparsement pubescente, avec les élytres d'un brun de poix, la bouche, les antennes et

les pieds testacés. Tête finement et parcimonieusement ponctuée. Antennes assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article à peine moins long que le deuxième, les quatrième et cinquième suboblongs, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, subconvexe, un peu rétréci en avant, fortement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres, très-faiblement sinué de chaque côté de sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, assez densement et râpeusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, presque glabre en arrière, éparsement sétosellé sur les côtés, finement et assez densement ponctué vers sa base, parcimonieusement ponctué ou presque lisse postérieurement. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi ou même obtusément tronqué au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Long., 0m,0026 (à peine 1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir brillant avec les élytres d'un brun de poix ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et éparsement ponctuée, d'un noir très-brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement pilosellé en avant. *Labre* à peine convexe, peu saillant, d'un roux de poix, à peine cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, environ de la longueur de la tête et du protho-

rax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement testacées ; à premier article assez allongé, assez fortement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième à peine moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu ou non contigus : les quatrième et cinquième un peu ou à peine oblongs : le sixième à peine moins large que long, le septième à peine, les huitième à dixième visiblement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, en ovale suballongé, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et deux tiers environ aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs très-obtus et largement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis ; très-largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci très-faiblement mais parfois visiblement sinuée de chaque côté ; légèrement convexe sur son disque ; finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et courts cils redressés, plus ou moins obsolètes ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* plus ou moins enfoui, lisse, parfois d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; aussi longues ou à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur les côtés ; visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; finement et subéparsement pubescentes ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse et un peu moins fine que celle du prothorax ; d'un brun de poix brillant avec le bord apical parfois moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies, non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, et, de plus, sensiblement et graduellement atténué vers son

extrémité dès son premier tiers ; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe postérieurement ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; presque glabre en arrière ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques rares soies obscures, assez longues et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, moins sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième, subéparsement sur le sixième ; d'un noir très-brillant, avec le sommet parfois à peine moins foncé. Le *premier segment* légèrement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu ou médiocrement saillant, plus ou moins tronqué ou subarrondi à son bord apical.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé dans sa partie postérieure ; à pubescence assez longue, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi et très-finement cilié au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'une légère soie redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle a été prise au mont Dore (Auvergne), parmi les lichens des sapins ; dans les forêts des environs de Cluny (Saône-et-Loire) ; dans les environs du Hâvre et dans d'autres localités froides ou boisées.

Obs. Elle ressemble infiniment à la *Colpodota fungi*, et peut-être en est-elle une simple variété. Elle en diffère cependant par une taille à peine moindre ; par une pubescence et une ponctuation un peu moins serrées ; par ses antennes un peu plus courtes, d'une couleur plus claire et à pénultièmes articles un peu plus visiblement transverses. Le prothorax est plus fortement arqué sur les côtés. Les élytres, un peu plus courtes, sont surtout plus fortement ponctuées. La ponctuation du sixième segment

abdominal est un peu plus écartée. En outre, les tarses postérieurs nous ont semblé un peu moins allongés, avec les quatre premiers articles un peu moins longs, etc.

Elle est de la taille de la *Colpodota negligens*. Les antennes sont d'une couleur encore plus claire, avec les quatrième à septième articles un peu moins courts, les huitième à dixième seuls visiblement transverses et le dernier plus long. Le prothorax, plus fortement transverse, est plus fortement arqué sur les côtés, plus visiblement sinué sur les côtés de sa base, concolore et sans fossette basilaire. Les élytres sont plus obscures, plus fortement et plus rugueusement ponctuées, encore un peu plus courtes, plus sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, etc.

15 Colpodota (Acrotona) navicula, Mulsant et Rey.

Suballongée, fusiforme, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la base des antennes, la bouche et les élytres brunâtres, et les pieds testacés. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à premier article médiocrement renflé, les deuxième et troisième subégaux, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, légèrement convexe, un peu rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres, subsinué de chaque côté de sa base, subfovéolé et subsillonné au devant de l'écusson, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement pointillées. Abdomen assez sensiblement atténué vers son extrémité, parcimonieusement pilosellé, à pubescence moins serrée en arrière, finement et densement ponctué vers sa base, peu sur le quatrième segment, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, largement tronqué à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, beaucoup plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, subarrondi à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Variété *a* (immature). *Corps* entièrement d'un roux testacé.

Long., 0m,0021 (1 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, fusiforme, subdéprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres moins foncées ou brunâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, un peu plus lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié à son extrémité.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec le premier article d'un brun de poix parfois assez clair : celui-ci assez allongé, médiocrement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée, assez longue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, évidemment moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu contigus : le quatrième légèrement, les cinquième à dixième assez fortement (♂) ou même fortement (♀) transverses, avec le cinquième parfois un peu moins court : le dernier assez épais, aussi long ou même un peu plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; médiocrement et assez régulièrement arqué latéralement, avec les angles postérieurs très-obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci plus ou moins tronquée dans son milieu, obliquement et subsinueusement coupée de chaque côté ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère fossette arrondie, parfois prolongée jusque près du milieu du dos en forme de sillon fin et obsolète ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés et le

bord antérieur parés de quelques soies redressées, courtes et plus ou moins obsolètes ; finement et densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, testacé.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque, plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes ; assez finement et densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix assez brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies, non saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, et, de plus, assez sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et assez longuement pubescent, plus éparsement en arrière; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques longues soies obscures et plus ou moins redressées ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, plus parcimonieusement sur les quatrième et sixième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir peu brillant vers la base, très-brillant dans la partie postérieure. Le *premier segment* sensiblement, le *deuxième* légèrement sillonnés en travers à leur naissance, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu ou à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant : celui de l'armure caché.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à pubescence longue ; à ponctuation râpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, finement et légèrement pointillés, d'un testacé brillant avec les hanches plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires et*

postérieurs parés souvent sur le milieu de leur tranche supérieure d'une soie obscure et redressée : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve parmi les feuilles mortes, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Colpodota orphana*. Elle s'en distingue néanmoins par sa couleur moins noire et moins brillante; par ses antennes à peine plus épaisses, à premier article moins fortement renflé, avec les pénultièmes un peu plus fortement transverses, et le dernier plus obtus. Le prothorax est moins convexe, plus obliquement sinué sur les côtés de sa base. L'abdomen est plus lisse dans sa partie postérieure, etc.

Elle doit se rapprocher de l'*Homalota pisciformis* de M. Kraatz (*Ins. Deut.*, II, 317, 128). Mais celle-ci, que nous n'avons pas vue en nature, semble, d'après la description, offrir une teinte moins brillante, des antennes encore plus épaisses, avec leurs deuxième et troisième articles proportionnellement plus courts, et les suivants plus fortement transverses. En tous cas, on ne saurait rapporter à l'*Homalota pisciformis* de Kraatz, ni à notre *Colpodota navicula*, l'*Homalota boletophaga* de Thomson (*Ofv. af Kongl. Vet. ac. Förh.* 1856, 97, 16), qui donne à son insecte une taille plus grande (1 1/2 l.), et les derniers segments abdominaux aspèrement ponctués.

16. Colpodota (Acrotona) orphana, Erichson.

Peu allongée, fusiforme, légèrement convexe, très-finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec le sommet de l'abdomen couleur de poix, les antennes d'un brun roussâtre, la base de celles-ci, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à premier article fortement renflé, le troisième un peu moins long que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement ou assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, subconvexe, un peu rétréci en avant, modérément arqué sur les côtés, aussi large que les élytres,

subsinué de chaque côté de sa base, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, distinctement pilosellé, à pubescence moins serrée en arrière, finement et densement ponctué sur les quatre premiers segments, peu sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota orphana, Erichson, Col. March. I, 340, 44 ; Gen. et Spec. Staph. 133, 116. — Redtenbacher, Faun. Austr. 663, 41. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 324, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 424, 97. — Kraatz, Ins. Deut. II, 323, 136. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852. 146, 61.
Acrotona orphana, Thomson, Skand. Col. III, 39, 7. 1861.

Variété *a*. *Prothorax* marqué au devant de l'écusson d'une fossette sensible.

Variété *b*. *Élytres* d'un brun un peu roussâtre. *Antennes* entièrement testacées.

Long., 0m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps peu allongé, fusiforme, peu convexe, d'un noir brillant avec le sommet de l'abdomen d'un brun de poix ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, assez longue, couchée et modérément serrée.

Tête transverse, à peine ou non arrondie sur les côtés, beaucoup moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement pilosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, à peine pointillé et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* à peine cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux plus ou moins obscur avec le premier article et parfois le deuxième plus clairs ou d'un roux testacé : le premier fortement renflé en massue subcomprimée et courtement ovalaire : les deuxième et troisième beaucoup plus grêles, suballongés, obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième un peu plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : les quatrième et même cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et largement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs obtus mais non ou à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci distinctement sinuée de chaque côté ; légèrement et parfois sensiblement convexe sur son disque ; finement et modérément pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque, plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, un peu ou à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix, rarement brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies, non saillantes.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur ses côtés ; sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès son premier tiers ; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe en arrière ; finement, assez longuement et modérément pubescent, avec la

pubescence moins serrée postérieurement; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien apparentes, celles du dos néanmoins un peu plus courtes et souvent obsolètes; finement et densement ponctué sur les quatre premiers segments, plus parcimonieusement sur le cinquième, assez densement sur le sixième; d'un noir brillant, avec le sommet d'un brun de poix parfois à peine roussâtre. Le *premier segment* sensiblement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième un peu ou parfois sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir brillant avec le sommet du ventre d'un brun de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième un peu saillant, plus ou moins arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et légèrement pointillés, d'un testacé de poix ou d'un roux testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune, parmi les feuilles mortes humides, dans les prairies et les forêts de diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par la petitesse de sa taille, par sa forme un peu plus raccourcie, et surtout par le renflement remarquable du premier article des antennes.

Nous avons déjà dit en quoi elle différait de la *Colpodota navicula;* on peut y ajouter une forme un peu plus ramassée et des élytres un peu plus longues.

Quelquefois (variété *a*) le prothorax offre au devant de l'écusson une fossette transversale sensible.

La couleur des élytres varie un peu et passe du noir au brun roussâtre;

et, en même temps, les antennes prennent une teinte plus claire, au point de se montrer parfois entièrement testacées (variété *b*).

Nous avons vu deux exemplaires d'un noir plus foncé et plus brillant, d'une forme à peine plus étroite ; à prothorax un peu plus convexe, à peine moins court, marqué au devant de l'écusson d'une petite fossette assez prononcée, et, sur sa ligne médiane, d'un sillon canaliculé très-fin et à peine apparent. Les élytres paraissent un peu moins finement et un peu moins densement pointillées, et le cinquième segment abdominal est un peu plus lisse... Peut-être serait-ce là une espèce distincte (*Colpodota nigricolor*, nobis).

17. **Colpodota** (**Acrotona**) **nigerrima**, Aubé.

Peu allongée, fusiforme, légèrement convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche et les antennes obscures, les tibias et les tarses d'un testacé de poix. Tête finement et densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, sensiblement pilosellées, à premier article fortement renflé, le troisième plus court et plus grêle que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, subconvexe, rétréci en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres, non ou à peine sinué sur les côtés de sa base, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, à pubescence moins serrée en arrière, assez densement ponctué vers sa base, plus parcimonieusement sur les quatrième et cinquième segments. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Homalota nigerrima, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 308.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 424, 98.

Long., 0m,00014 (2/3 l.) ; — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps peu allongé, fusiforme, légèrement convexe, d'un noir assez brillant, revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et serrée.

Tête transverse, subarrondie sur les côtés, moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe, un peu plus lisse en avant sur son milieu. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, rugueusement ponctué et à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* obscures.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine aussi longues, graduellement et légèrement mais visiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre sensiblement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou brunâtres ; à premier article fortement renflé en massue subcomprimée et ovalaire : les deuxième et troisième beaucoup plus grêles, obconiques : le deuxième suballongé, évidemment moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième un peu moins large que le suivant, sensiblement, les cinquième à dixième assez fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subcomprimé et subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et largement arrondis ; plus étroit en avant ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci non ou à peine sinuée de chaque côté ; légèrement ou même sensiblement convexe sur son disque ; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères et courtes soies redressées ; finement et densement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, obscur.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, noir.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; faiblement ou à peine convexes sur leur disque ; finement et densement pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules ; assez finement et densement pointillées, avec la ponctuation ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir assez brillant. *Épaules* non saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et de plus assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et longuement pubescent, avec la pubescence peu serrée, encore plus écartée en arrière ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, celles des côtés et du sommet beaucoup plus longues ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, beaucoup moins sur les quatrième et cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Le *premier segment* sensiblement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et sans membrane bien apparente à son bord apical : le sixième très-peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence longue, à ponctuation moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent, le sixième peu saillant.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant avec les cuisses rembrunies. *Celles-ci* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés vers le milieu de leur tranche externe d'une soie obscure et redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, moins longs-que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les prés, aux environs de Paris et de Châteauroux. Elle est très-rare.

Obs. Elle diffère peu de la *Colpodota orphana*. Cependant la taille est un peu moindre, la pubescence un peu plus serrée et la couleur plus noire. Les antennes paraissent un peu plus courtes et un peu plus épaisses. Le prothorax est plus fortement arqué sur les côtés, moins sensiblement sinué de chaque côté sur sa base. Les élytres sont un peu plus courtes et un peu plus fortement ponctuées. L'abdomen, un peu plus longuement et moins densement pubescent, est un peu plus fortement sétosellé, plus lisse en arrière. Enfin, les pieds, les cuisses surtout, sont d'une couleur plus obscure, ainsi que les antennes.

18. Colpodota (Acrotoma) clientula, Erichson.

Assez allongée, fusiforme, subconvexe, assez finement et subéparsement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres châtaines et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, les antennes obscures, la bouche et les pieds testacés. Tête distinctement et modérément ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, visiblement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, évidemment plus étroit en avant, médiocrement arqué latéralement, à peine moins large en arrière que les élytres, a peine sinué sur les côtés de sa base, finement, distinctement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez fortement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, à peine pubescent postérieurement, éparsement sétosellé, légèrement et parcimonieusement ponctué vers sa base, encore moins en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi ou subtronqué à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* subtronqué au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Homalota clientula, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 133, 15.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 425, 101. — Kraatz, Ins. Deut. II, 322, 135.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps assez allongé, fusiforme, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres châtaines ou d'un testacé obscur et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix ; revêtu d'une assez fine pubescence grise, bien distincte, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement

pubescente, distinctement et modérément ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, assez convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, à peine cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un testacé de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou brunâtres ; à premier article assez allongé, assez fortement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, contigus : les quatrième et cinquième presque carrés : les sixième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment plus étroit en avant ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; largement tronqué à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et à peine sinueusement coupée de chaque côté ; assez convexe sur son disque ; assez finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies obscures et redressées, légères et assez courtes ; finement, légèrement, mais distinctement et densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* très-enfoui, lisse, moins foncé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; légèrement mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et à peine émoussé ; à peine ou très-faiblement convexes sur leur disque ; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; assez finement et subéparsement pubescentes, avec une soie redressée bien distincte sur le côté des épaules ; assez fortement et densement ponc-

tuées, avec la ponctuation rugueuse ou subgranulée et beaucoup plus forte que celle du prothorax ; d'un testacé assez brillant, parfois un peu obscur. *Épaules* subarrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; sensiblement ou même assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres, moins serrée en arrière ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et surtout vers le sommet, des soies obscures plus ou moins redressées, avec celles du dos un peu moins longues ; finement, légèrement et parcimonieusement ponctué vers sa base, encore un peu moins sur les quatrième et cinquième segments ; d'un noir brillant avec le sixième segment et le sommet du cinquième d'un brun ou d'un roux de poix. Le *premier* légèrement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subéparsement ponctué sur le dos : *celui de l'armure* parfois distinct.

Dessous du corps finement pubescent ; finement et peu densement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un brun de poix un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, à cinquième arceau à peine moins long que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués ; d'un roux testacé assez brillant et assez clair. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce habite les contrées méridionales de l'Europe. Quelques auteurs l'indiquent des environs de Paris, et M. Kraatz la signale de l'Allemagne. Quant à nous, nous n'en avons vu aucun exemplaire de ces deux localités. Nous l'avons reçue des environs de Naples, de M. Émery,

entomologiste distingué de cette ville, et nous l'avons capturée nous-mêmes en Provence.

Obs. Elle diffère de la *Colpodota fungi* par ses élytres moins obscures et plus fortement ponctuées, par son abdomen à ponctuation des premiers segments plus écartée, etc.

Elle se distingue de la *Colpodota pulchra*, décrite ci-après, par une taille un peu moindre, par une forme plus étroite et par une pubescence un peu moins fine et plus blanchâtre. De plus, la tête est plus fortement ponctuée et un peu plus globuleuse; le cinquième article des antennes est un peu moins court; le prothorax est un peu moins fortement arqué sur les côtés, ce qui le rend un peu plus étroit relativement aux élytres, et celles-ci, à peine moins courtes, sont plus fortement, plus densément et plus aspèrement ponctuées; l'abdomen, moins lisse en arrière, est à la fois plus fortement atténué postérieurement, etc.

19. **Colpodota (Acrotona) pulchra**, Kraatz.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, finement et parcimonieusement pubescente, d'un noir très-brillant, avec les antennes brunâtres, les côtés du prothorax et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les pieds et les élytres d'un roux testacé, celles-ci rembrunies dans leur région scutellaire. Tête à peine ponctuée ou presque lisse, parfois fovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, à peine moins large que les élytres, à peine sinué de chaque côté de sa base, rarement subimpressionné au devant de l'écusson, obsolètement et peu densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez finement et modérément ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, presque glabre postérieurement, assez fortement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, très-peu ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, subarrondi à son

bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, débordant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *cinquième à dixième articles des antennes* à peine transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant. Les *cinquième à dixième articles des antennes* légèrement transverses.

Homalota pulchra, KRAATZ, Ins. Deut. II, 321, 132.

Long., 0m,0029 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.)

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir très-brillant, avec les côtés du prothorax et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, et les élytres, moins leur région scutellaire, testacées ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subtransversalement arrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et très-peu ponctuée ou parfois presque lisse, d'un noir très-brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant quelquefois sur son milieu une petite fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement ou à peine duveteuses et en outre finement et distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un brun de poix, avec le premier article parfois un peu moins foncé ou seulement vers sa base : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième presque carré (♀) ou à peine aussi large que long (♂) : les cinquième à dixième à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses : le dernier presque

aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, sensiblement acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu plus étroit en avant; assez fortement arqué sur les côtés; à peine moins large que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et à peine ou non sinuée de chaque côté; assez convexe sur son disque; le plus souvent uni sur celui-ci ou rarement subimpressionné au devant de l'écusson, avec l'impression transversale, effacée, parfois transformée en un petit sillon longitudinal très-court et seulement visible à un certain jour; finement et parcimonieusement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures, redressées et bien distinctes; finement, obsolètement et peu densement ponctué; d'un noir très-brillant, avec les côtés moins foncés ou même d'un roux de poix. *Repli inférieur* enfoui, testacé.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant et un peu émoussé; à peine ou très-faiblement convexes intérieurement ou même subdéprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez parcimonieusement pubescentes, avec une soie obscure et redressée sur le côté des épaules; assez finement et modérément ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax, oblique ou subrâpeuse; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire (1) assez fortement, et parfois les côtés légèrement, rembrunis. *Épaules* subarrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés et en outre graduellement subatténué vers son extrémité dès le milieu ou le premier tiers; déprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière; finement, assez longuement et parcimonieusement pubescent sur les premiers segments, presque glabre en arrière; offrant en outre, sur le dos,

(1) La partie rembrunie de la région scutellaire s'étend quelquefois sur la suture jusque près du sommet, mais d'une façon assez étroite.

sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, bie distinctes, assez raides, assez longues et assez nombreuses ; finement éparsement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu ou presqu lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant avec le sixième seg ment et parfois l'extrémité du précédent d'un brun de poix souvent un pe roussâtre. Les *deux premiers segments* faiblement, le *troisième* à pein ou non sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : cinquième à peine ou un peu plus développé que les précédents, large ment tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : sixième plus ou moins saillant, finement et visiblement pointillé sur le do plus ou moins obtusément arrondi à son bord postérieur : *celui de l'a mure* plus ou moins enfoui, émettant deux fascicules de longs ci obscurs.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent, finement et mo dérément ponctué, d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre d'u brun de poix parfois un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventr* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue et blonde; ponctuation râpeuse, moins serrée en arrière ; à cinquième arceau sub égal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins arron au sommet, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'u roux testacé brillant et souvent assez clair. *Cuisses* un peu élargies ver leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* parées en dessous et mêm en dessus de deux ou trois légers cils redressés, avec un ou deux ci semblables sur toutes les hanches et sur tous les trochanters. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* offrant sur leur tranche extern deux ou trois légers et courts cils redressés ; les *postérieurs* aussi long que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, ave les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, graduellement u peu moins longs.

Patrie. Cette espèce préfère le séjour des forêts et des montagnes, o elle se cache sous les mousses et sous les feuilles tombées. Elle est rare e France : les environs de Paris, les collines du Lyonnais, les Alpes, le Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Quoique bien voisine des variétés pâles de la *Colpodota fungi*, ell

est néanmoins remarquable par sa pubescence un peu plus longue et un peu moins serrée, et par sa ponctuation générale plus écartée. Celle de la tête et du prothorax est en même temps plus légère, et celle des élytres, plus forte. Celles-ci sont, en outre, constamment d'une couleur plus claire ou d'un roux testacé, avec la région scutellaire rembrunie. Du reste, le seul caractère de la ponctuation parcimonieuse de l'abdomen suffit pour caractériser cette espèce.

Quelquefois la couleur d'un roux de poix des côtés du prothorax envahit presque entièrement le dos de celui-ci.

Peut-être doit-on rapporter à la *Colpodota pulchra* l'*Homalota montivaga* de Wollaston?

CINQUIÈME SOUS-GENRE *SOLENIA*

De σωλὴν, canal.

Caractères. *Lame mésosternale* sans carène distincte sur sa ligne médiane. Le *troisième article des antennes* aussi long ou à peine moins long que le deuxième. *Prothorax* plus ou moins distinctement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane. *Les quatre premiers articles des tarses postérieurs* subégaux.

Obs. Dans ce sous-genre, le sillon prothoracique est constant et toujours plus ou moins apparent, tandis qu'il est nul ou bien exceptionnel et à peine visible chez quelques variétés du sous-genre *Acrotona*. Il se compose d'un petit nombre d'espèces dont voici les différences principales :

a *Antennes* d'un roux ferrugineux, avec la base souvent plus claire.
  b *Prothorax* et *élytres* noirs, concolores. *Prothorax* non visiblement sinué sur les côtés de sa base. Les *quatrième et cinquième articles des antennes* suboblongs, subégaux : les *sixième à dixième* aussi longs que larges. SIMULANS.
  bb *Côtés du prothorax* et *élytres* d'un roux de poix ou ferrugineux. *Prothorax* subsinué sur les côtés de sa base. Le *quatrième article des antennes* presque carré, à peine moins long que le cinquième : les *sixième à dixième* légèrement transverses. *Sommet de l'abdomen* d'un roux ferrugineux. VERNACULA.
aa *Antennes* obscures, excepté parfois à leur base. *Prothorax* noir, concolore, subsinué sur les côtés de sa base.
  c *Antennes* entièrement noires ou noirâtres, à *quatrième article* subcarré, les *cinquième à dixième* légèrement transverses. *Elytres* d'un noir de poix. SUBSINUATA.

cc *Antennes* obscures, avec la base moins foncée. *Élytres* d'un brun testacé sur leur disque.

d *Base des antennes* testacée, avec les *quatrième à septième articles* plus longs que larges, le *dixième* à peine plus large que long. *Élytres* d'un brun testacé, à région scutellaire plus obscure. SINUATOCOLLIS.

dd *Base des antennes* d'un roux de poix, à *quatrième article* médiocrement transverse, sensiblement plus court et moins large que le suivant, les *sixième à dixième* passablement transverses. *Élytres* d'un testacé obscur sur leur disque. FIMORUM.

20. **Colpodota (Solenia) simulans**, Mulsant et Rey.

Suballongée, fusiforme, assez convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec le sommet de l'abdomen couleur de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième suballongés, les sixième à dixième aussi longs que larges. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement convexe, fortement rétréci en avant, médiocrement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, non visiblement sinué sur les côtés de sa base, légèrement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, légèrement convexes, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé sur les côtés, finement et modérément ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0008 (un peu plus de 1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, assez convexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, grise, couchée et modérément serrée.

Tête transverse, non arrondie sur les côtés; sensiblement engagée dans le prothorax, beaucoup moins large que celui-ci ; finement pubescente; finement, légèrement et subéparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse,

éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; à peine ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux ferrugineux; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, évidemment moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : les quatrième et cinquième suboblongs ou un peu plus longs que larges : les sixième à dixième presque carrés ou aussi larges que longs : le dernier assez allongé, un peu plus long que les deux précédents réunis, graduellement acuminé à son sommet.

Prothorax assez fortement transverse; à peine une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; beaucoup plus étroit en avant; aussi large postérieurement que les élytres; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et fortement arrondis; très-largement ou à peine arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu, non visiblement sinuée mais un peu obliquement coupée de chaque côté; sensiblement convexe sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un sillon longitudinal fin mais assez visible, parfois raccourci en avant et en arrière; finement et modérément pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers et courts cils redressés; finement, légèrement et densement ponctué; d'un noir brillant. *Repli inférieur* très-enfoui, lisse, obscur.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; à peine arquées postérieurement sur leurs côtés; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant visiblement et subémoussé; légèrement convexes intérieurement, sub-

impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* étroitement arrondies, non saillantes.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés, un peu atténué vers son extrémité à partir du milieu; légèrement convexe sur le dos dès sa base, un peu plus fortement en arrière; finement, assez longuement et modérément pubescent; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques longues et rares soies obscures et redressées ; finement et modérément ponctué sur le dos des trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur celui des quatrième et cinquième, avec les côtés des quatre premiers plus distinctement et plus densement pointillés; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment et le sommet du cinquième d'un brun de poix un peu roussâtre. Le *premier* légèrement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième à peine saillant.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant avec le sommet du ventre d'un brun de poix un peu roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue; à ponctuation subrâpeuse, moins serrée en arrière; à cinquième arceau à peine moins développé que le précédent : le sixième assez saillant, subarrondi à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux ferrugineux brillant avec les hanches rembrunies. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce a été prise dans les grottes crayeuses des environs de Dieppe (Normandie).

Obs. Elle simule par son prothorax fortement rétréci en avant une espèce d'*Aleochara* (*Aleochara moesta*). Elle est en quelque sorte intermédiaire entre les *Colpodota fungi* et *orbata*, dont elle se distingue par sa taille un

peu plus forte; par sa forme un peu plus convexe dans toutes ses parties supérieures; par ses antennes d'une couleur plus claire, avec les quatrième à dixième articles un peu moins courts, les trois premiers et le dernier surtout évidemment plus allongés. Le pénultième article des palpes maxillaires est un peu plus allongé et un peu moins épaissi. Le prothorax est sensiblement plus rétréci en avant et un peu moins fortement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs encore plus obtus et plus fortement arrondis. L'abdomen est moins densement ponctué, surtout sur le milieu des segments. En outre, la pubescence est à peine moins serrée que chez la *Colpodota fungi*, mais un peu plus que chez la *Colpodota orbata*. D'ailleurs, le sillon prothoracique suffit pour caractériser cette espèce.

21. Colpodota (Solenia) vernacula, Erichson.

Suballongée, fusiforme, légèrement convexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes, les côtés du prothorax, l'extrémité de l'abdomen, les intersections ventrales et les élytres d'un roux ferrugineux, la région scutellaire rembrunie, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête assez finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième presque carré, à peine plus court que le cinquième, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu rétréci en avant, sensiblement arqué latéralement, presque aussi large en arrière que les élytres, subsinué sur les côtés de sa base, distinctement sillonné sur sa ligne médiane, assez finement, assez densement et subaspèrement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, assez densement et subaspèrement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, assez fortement sétosellé sur les côtés, finement et densement ponctué vers sa base, plus parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* muni à son bord apical de quatre dents : les intermédiaires mousses au sommet : les latérales plus aiguës, parfois plus saillantes, subspiniformes. Le *sixième arceau ventral* forte-

ment arrondi ou obtusément angulé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement subsinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Bolitochara fungi, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 553, 22?
Homalota vernacula, Erichson, Col. March. I, 339, 42; Gen. et Spec. Staph. 131, 113. — Redtenbacher, Faun. Austr. 663, 38. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 423, 94. — Kraatz, Ins. Deut. II, 315 126. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 146, 62.
Atheta vernacula, Thomson, Skand. Col. III, 84, 33, sect. 2, h. 1861.

Variété *a*. Taille un peu plus grande. *Prothorax* plus sensiblement sinué sur les côtés de sa base, avec les angles postérieurs plus droits. *Élytres* parfois brunâtres.

Bolitochara patruelis, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 553, 23?

Variété *b* (immature). *Dessus du corps* d'un roux de poix, avec la tête et une large ceinture subapicale de l'abdomen noires. *Antennes* entièrement testacées.

Long., 0m,0028 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, fusiforme, légèrement convexe, d'un noir de poix brillant, avec les côtés du prothorax, l'extrémité de l'abdomen, les intersections ventrales et les élytres d'un roux ferrugineux, celles-ci avec la région scutellaire rembrunie; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, assez finement, distinctement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement pilosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix souvent testacé, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées

inférieurement, finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux ferrugineux rarement obscur, avec les deux premiers articles et la base du troisième plus clairs ou testacés : le premier allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième aussi large ou à peine aussi large que long, un peu ou à peine moins long que le cinquième : celui-ci suboblong ou parfois (♀) à peine plus long que large : le sixième à peine, les septième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement, surtout chez la ♀ : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, très-obtus et très-largement arrondis ; un peu plus étroit en avant ; plus ou moins sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu, plus ou moins distinctement sinuée vers les angles postérieurs qui sont obtus mais non ou à peine émoussés ; légèrement convexe sur son disque ; légèrement mais visiblement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon un peu plus large en arrière, où il se termine par une fossette sensible ; finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères et courtes soies redressées, souvent caduques ; assez finement, distinctement, assez densement et subaspèrement ponctué ; d'un noir brillant, avec les côtés graduellement moins foncés et d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux. *Repli inférieur* lisse, roussâtre.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes ou parfois à peine arquées en arrière sur les côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; subdéprimées ou faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et subéparsement pubescentes ; assez

finement, distinctement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse, paraissant tantôt aussi serrée, tantôt à peine moins serrée que celle du prothorax ; d'un roux ferrugineux brillant, avec la région scutellaire rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés, sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès son tiers antérieur ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, assez longuement et modérément pubescent antérieurement, très-parcimonieusement en arrière ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, bien apparentes ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, moins sur le quatrième, très-peu sur le cinquième, assez densement sur le sixième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du cinquième d'un roux ferrugineux et quelquefois le bord apical de tous les précédents couleur de poix. *Le premier* légèrement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon presque lisse : le cinquième un peu ou à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité et les intersections du ventre d'un roux ferrugineux. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence longue ; à ponctuation subrâpeuse, beaucoup plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux ferrugineux ou testacé et brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous un ou deux très-longs cils redressés. *Tibias* grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'une légère soie redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, de dessus leur tranche supérieure, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare dans les champignons, parmi les feuilles mortes et les mousses, dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Flandre, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle a le faciès de la *Colpodota fungi*, dont elle se distingue par sa taille un peu plus forte, par sa couleur moins obscure, par sa ponctuation plus grossière et surtout par le sillon du prothorax.

Elle est très-variable et pour la taille et pour la couleur. Celle-ci passe du noir de poix au roux ferrugineux plus ou moins clair, avec la tête et les pénultièmes segments abdominaux restant plus foncés. Les antennes deviennent alors entièrement ou presque entièrement testacées (variété *b*).

Dans la variété *a*, la taille est un peu plus grande (0m,0032, 1 1/2 l.); les antennes sont plus ou moins rembrunies, excepté à la base. Le prothorax est à peine moins foncé sur les côtés, et les élytres sont d'un brun de poix avec les épaules à peine moins obscures. Dans cette même variété, la base du prothorax est plus sensiblement sinuée sur les côtés, ce qui fait paraître les angles postérieurs plus droits; mais ce caractère ne nous paraît pas spécifique, attendu que nous l'avons rencontré dans l'espèce typique ainsi que dans la variété *b*, et notamment chez un exemplaire de cette dernière, dont le prothorax est en même temps sensiblement plus large. Du reste, toutes ces diverses modifications nous ont paru très-fugitives. En tous cas, on ne saurait dire auxquelles se rapportent les *Bolitophaga fungi* et *patruelis* de Boisduval et Lacordaire, lesquelles n'appartiennent peut-être pas à la *Colpodota vernacula*.

Les quatrième à dixième articles des antennes paraissent à peine plus courts dans les ♀ que dans les ♂. Chez ce dernier sexe, les dents du sixième segment abdominal semblent même varier un peu. Ainsi, les dents intermédiaires sont tantôt obtuses et peu saillantes, tantôt assez aiguës et aussi prolongées que les latérales, mais, en tous cas, toujours tuberculiformes ou mousses à leur sommet.

Il est douteux que la *Colpodota vernacula* puisse être rapportée à l'*Aleochara fusca*, de Sahlberg (*Ins. fenn.*, I, 371, 48), qui dit : *Antennae filiformes*, *abdomen... vix punctulatum*, deux caractères étrangers à l'espèce ci-dessus décrite. Pour les mêmes raisons, nous ne pensons pas que l'espèce de Sahlberg doive être appliquée à la *Colpodota subsinuata*, décrite ci-dessous.

22. Colpodota (Solenia) subsinuata, Erichson.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche et les antennes obscures et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième subcarré, les cinquième à dixième plus ou moins transverses. Prothorax assez fortement transverse, subconvexe, sensiblement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, subsinué de chaque côté de sa base, subfovéolé au devant de l'écusson, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, médiocrement sétosellé, assez densement pointillé sur les trois premiers segments et sur le sixième, moins sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota subsinuata, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 125, 98. — Redtenbacher, Faun. Austr. 821. — — Kraatz, Ins. Deut. II, 316, 127.
Homalota fimetaria, Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 146, 63.
Homalota rustica, Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 342.
Acrotona fimetaria Thomson, Skand. Col. III, 37, 3. 1861.

Long., 0m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0006 (1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant, revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête transversalement subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix. *Parties de la bouche* obscures.

Yeux irrégulièrement arrondis, d'un noir parfois un peu grisâtre.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement obscures ou noirâtres; à premier article allongé, légèrement renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième presque carré, un peu plus étroit mais un peu plus court que le suivant : les cinquième à dixième légèrement ou sensiblement transverses, graduellement un peu plus épais : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; sensiblement plus étroit en avant; légèrement mais visiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et légèrement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs, qui sont obtus mais non arrondis; subconvexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une petite et légère fossette, plus ou moins prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon obsolète; très-finement et densement pubescent; finement et densement pointillé; d'un noir brillant ou assez brillant. *Repli inférieur* enfoui,

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu mais à peine émoussé; subdéprimées sur leur disque; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densement pubescentes; assez finement, densement et subrugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment un peu plus forte que celle du pro-

thorax ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* non saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec des cils plus longs sur les côtés du bord apical des premiers segments, presque glabre sur les derniers ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et assez longues, celles du dos semi-inclinées en arrière, celles des côtés et du sommet plus ou moins redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, moins sur le quatrième, encore moins sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Le *premier segment* légèrement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet ; à ponctuation plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, parés vers le milieu de leur tranche externe d'une soie redressée, plus ou moins caduque : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve dans les Hautes-Pyrénées, et, rarement, dans les collines du Beaujolais.

Obs. Elle se distingue amplement de la *Coipodota vernacula* par sa taille moindre, par ses antennes entièrement noires ou noirâtres, par son prothorax concolore et par ses élytres plus foncées.

Elle ressemble un peu à l'*Homalota gagatina*. Mais elle est plus obscure, avec le prothorax plus large en arrière, à repli inférieur plus enfoui. Les élytres sont un peu plus fortement ponctuées.

Chez les ♂, les antennes sont un peu plus allongées, avec les sixième à dixième articles et le cinquième surtout moins courts.

Peut-être la *castanipes* de Stephens, serait-elle synonyme de la *subsinuata ?*

Peut-être doit-on colloquer ici l'*Homalota sinuatocollis*, espèce que nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner :

.23 Colpodota (Solenia) sinuatocollis, Brisout.

Noire, peu brillante, avec la base des antennes et les pieds testacés, les élytres d'un brun testacé. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, légèrement sinué de chaque côté de sa base, finement canaliculé, fovéolé à sa base. Abdomen brillant, avec les deuxième à quatrième segments densement, les cinquième et sixième parcimonieusement, le septième assez densement et finement ponctués.

Homalota sinuatocollis, Ch. Brisout, Mat. Cat. Grenier. 1863, 28, 37.

Long., 0m,002 1/3.

Corps oblong, rétréci en avant et plus fortement en arrière, d'un noir peu brillant, à élytres d'un marron testacé avec la région scutellaire plus obscure.

Tête assez large, couverte d'une ponctuation assez forte et serrée ; *palpes* testacés.

Antennes plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers le sommet, noirâtres avec les deux premiers articles testacés, deuxième et troisième allongés, subégaux, quatrième à septième plus courts que le troisième, tous plus longs que larges, dixième à peine plus large que long, le dernier ovale-oblong, aussi long que les deux précédents réunis.

Corselet de moitié plus large que la tête, transversal, légèrement arrondi sur les côtés, distinctement rétréci en avant, légèrement sinué de chaque côté de la base ; angles postérieurs obtus ; couvert d'une ponctuation un peu rugueuse, fine et serrée, avec un fin sillon longitudinal dans son milieu, une fossette ponctiforme, peu profonde de chaque côté du milieu du disque.

Élytres un peu plus longues, mais à peine plus larges que le corselet,

un peu mates, légèrement déprimées sous l'écusson, ponctuées comme le corselet.

Abdomen à pubescence couchée, éparse ; fortement rétréci vers l'extrémité ; d'un noir brillant, avec le bord postérieur des segments et le dernier ferrugineux obscur ; la ponctuation est fine et assez serrée sur les deuxième à quatrième segments, éparse sur les cinquième et sixième, et médiocrement serrée sur le septième ; les bords latéraux de l'abdomen sont parsemés de poils raides et noirs.

Dessous du corps brunâtre avec le bord postérieur des segments ventraux ferrugineux.

Pattes testacées.

Patrie. Alsace montagneuse.

Obs. Presque de la forme de la *vernacula*, vient se placer, par la forme de son corselet, à côté de la *subsinuata* (*rustica*, Ch. Bris.), s'en distingue par sa forme bien plus large, sa taille un peu plus grande, ses antennes plus longues, à base testacée, son corselet plus large, plus fortement ponctué ses élytres plus claires, à ponctuation moins serrée, et ses pattes moins obscures.

Peut-être doit-on rapporter la *sinuatocollis* à la *fusca*, Sahlberg (*Ins. fenn.*, I, 371)?

24. Colpodota (Solenia) fimorum, Brisout.

Suballongée, fusiforme, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les pieds pâles et les élytres d'un testacé obscur : celles-ci plus ou moins rembrunies vers l'écusson et sur les côtés. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, faiblement pilosellées, avec le troisième article à peine moins long que le deuxième, le quatrième petit, sensiblement moins grand que le cinquième : celui-ci presque carré, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, légèrement convexe, un peu rétréci en avant, assez fortement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, subsinué sur les côtés de sa base, fovéolé au devant de l'écusson et légèrement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane, finement

et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, parcimonieusement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi ou subangulé au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi ou subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subtronqué ou subsinueusement arrondi au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Homalota fimorum, BRISOUT, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 343.

Variété *a*. *Antennes* ou au moins leur base d'un roux testacé, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. *Élytres* non rembrunies sur l'écusson ni sur les côtés.

Variété *b*. *Élytres* entièrement obscures.

Long., 0m,0026 (1 l. 1/4); — larg., 0m,0006 (1/3 l.).

Corps subllongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres plus ou moins testacées, moins leur région scutellaire et souvent les côtés; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée et assez serrée.

Tête transversalement subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement pilosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subrugueusement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun de poix ou parfois d'un roux brunâtre. *Pénultième article des palpes maxillaires* à peine cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et subégalement épaissies dès leur cinquième article; très-finement pubescentes et en outre faiblement pilosellées surtout vers le sommet de chaque

article; obscures, avec le premier article et parfois le deuxième moins foncés, d'un brun de poix plus ou moins roussâtre : le premier suballongé, sensiblement renflé en massue, paré près du sommet de son arête supérieure d'une soie redressé et assez longue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième à peine moins long et parfois à peine plus grêle que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, sensiblement moins large et sensiblement plus court que le suivant, légèrement transverse : les cinquième à dixième subégalement épaissis, plus ou moins contigus : le cinquième presque carré, aussi long (♂) ou à peine moins long (♀) que large : les sixième à dixième, subégaux, sensiblement transverses : le dernier suballongé. subcylindrique, aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet, vu de côté, mais, vu de dessus, manifestement déprimé en dedans dans sa partie antérieure, ce qui le fait paraître fortement acuminé ou subéchancré vers son extrémité.

Prothorax fortement transverse, une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu plus étroit en avant; assez fortement et assez régulièrement arqué sur les côtés; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu et légèrement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine arrondis; légèrement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une petite fossette ordinairement bien distincte, et sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé plus ou moins prononcé, souvent un peu affaibli ou presque effacé antérieurement; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés parfois de deux ou trois légères et très-courtes soies redressées, plus ou moins caduques; finement et densement ponctué; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* enfoui, lisse, moins foncé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé; plus ou moins subdéprimées sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec

souvent une légère et courte soie redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse, à peine ou non plus forte que celle du prothorax ; d'un roux obscur assez brillant et souvent plus ou moins testacé, avec la région scutellaire et souvent les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* étroitement arrondies, à peine saillantes.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés, plus ou moins sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès son tiers autérieur ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et assez longuement et modérément pubescent sur les trois premiers segments, très-éparsement en arrière; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et bien apparentes, celles des côtés et du sommet longues et redressées, celles du dos un peu moins longues et le plus souvent semi-inclinées; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et le sixième, plus parcimonieusement sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième, avec la ponctuation légèrement écailleuse; d'un noir brillant, avec le sommet quelquefois couleur de poix. Le *premier segment* légèrement sillonné en travers à sa base, avec le fond du sillon lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant : celui de l'armure rarement distinct, avec deux fascicules de longues soies noires.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir assez brillant, avec le sixième arceau ventral et parfois toutes les intersections du ventre couleur de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence longue, à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi et très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé pâle, avec les hanches intermédiaires et postérieures plus obscures. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux légers cils obscurs et redressés, avec un cil semblable sur les trochanters. *Tibias* grêles; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés vers le milieu de leur tranche externe d'un léger cil obscur et redressé ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits,

assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez commune aux environs de Lyon, en automne, dans les champignons desséchés et dans les tas de fumier exposés au milieu des champs. Elle se prend aussi aux environs de Paris.

Obs. Elle diffère de la *Colpodota vernacula* par une taille moindre et par une teinte plus sombre, par une ponctuation un peu moins forte. Les antennes sont plus obscures, plus légèrement sétosellées, à partie épaissie plus égale ou plus cylindrique, avec le quatrième article plus court, les sixième à dixième un peu plus sensiblement transverses. La ponctuation du prothorax et des élytres est un peu plus serrée, mais celle de la base de l'abdomen l'est un peu moins, etc.

Elle se distingue de la *Colpodota subsinuata* par la couleur subtestacée des élytres, et par les angles postérieurs du prothorax un peu moins prononcés; de la *Colpodota clientula* par son prothorax toujours sillonné sur sa ligne médiane, et par la base des antennes d'une couleur moins claire. Du reste, la petitesse du quatrième article des antennes la sépare suffisamment de toutes ses voisines.

La variété *a*, dont les antennes sont d'un roux testacé ou au moins à leur base, n'a pas les élytres sensiblement rembrunies vers l'écusson ni sur les côtés, et, de plus, elle offre l'extrémité de son abdomen plus ou moins largement testacée. Peut-être doit-on lui rapporter l'*Homalota fuscipes*, de Heer (*Faun. Ent. Helv.*, 1, 323, 4)?

Rarement (variété *b*) les élytres sont entièrement enfumées.

Nous avons vu deux ou trois individus à taille plus grande et dont le troisième article des antennes est plus égal au deuxième. Ils n'offrent, du reste, aucune autre différence.

Genre *Chaetida*, Chétide, Mulsant et Rey.

Étymologie : χαίτη, soie.

Caractères. *Corps* suballongé, subfusiforme, subdéprimé.

Tête médiocre, subarrondie, moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée.

Tempes distinctement rebordées sur les côtés jusque sur les joues. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, larges à leur base, simples à leur pointe, mutiques en dedans, assez brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement et sensiblement épaissi vers le sommet : le dernier petit, grêle, subulé, subégal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le dernier subcylindrique. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, irrégulièrement arrondis, peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes allongées, assez robustes, sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité ; insérées à la partie supérieure d'une grande fossette oblongue, oblique, assez profonde, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier allongé, renflé en massue : le deuxième oblong, le troisième plus long que le deuxième : les cinquième à dixième subégalement épaissis, carrés ou suboblongs : le dernier assez grand, suballongé.

Prothorax transverse, moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci obliquement coupée de chaque côté ; finement rebordé à la base et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci à peine sinué en arrrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible, vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres très-fortement transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur les côtés, très-finement rebordées dans leur pourtour. *Repli latéral* assez étroit, assez fortement réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle obtus, très-ouvert et mousse au sommet. *Lame mésosternale* distinctement rebordée sur les côtés, finement carinulée sur le milieu de sa base (1), en angle aigu et postérieurement rétréci en pointe

(1) La pièce antesternale est en forme de demi-lune transversalement disposée.

étroite, effilée, mousse ou subaciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez développées, en triangle allongé et longitudinal. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, subangulé entre les hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en angle presque droit, dépassant un peu les trochanters, émettant de son sommet une pointe conique jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* médiocres, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant un peu ou à peine en arrière du repli des élytres. *Postépimères* passablement développées, subtriangulaires, prolongées derrière le repli des élytres.

Abdomen suballongé, assez fortement et graduellement atténué en arrière, un peu moins large que les élytres, subconvexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air; avec les quatre premiers segments subégaux et le cinquième beaucoup plus grand : le premier légèrement, le deuxième à peine sillonnés en travers à leur base : le deuxième et surtout les troisième et quatrième subéchancrés à leur bord postérieur et parés sur le dos, le long de ce même bord, d'une série de pores sétifères bien apparents : le sixième assez étroit, assez saillant, rétractile : celui de l'armure plus ou moins enfoui. *Ventre* convexe, à deuxième arceau basilaire assez distinct, les cinq premiers graduellement un peu plus courts : le sixième saillant, subrétractile.

Hanches antérieures grandes, saillantes, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* à peine moindres, ovales, peu saillantes, à bourrelet interne assez large, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé, tronqué, subhorizontal; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, passablement élargies vers leur milieu, rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, rétrécis à leur base, subatténués vers leur sommet, fortement sétosellés sur leur tranche externe, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons bien distincts, subdivergents, dont l'interne plus long : les *postérieurs* et

même les *intermédiaires* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* assez courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts ou suballongés, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis : les *postérieurs* allongés, avec le premier article à peine aussi long que le suivant, les deuxième à quatrième suballongés, subégaux : le dernier grêle, plus long que les deux précédents réunis, presque trois fois plus long que le premier. *Ongles* assez petits, très-grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre vit dans les fumiers et les détritus végétaux. Elle est très-agile.

Ce genre diffère des *Colpodota* par le prothorax plus étroit relativement aux élytres, à repli inférieur moins enfoui; par son abdomen avec les deuxième à quatrième segments subéchancrés et garnis de pores sétifères plus distincts à leur bord postérieur. Les antennes sont plus allongées, plus robustes, plus également épaissies, etc.

Il répond à la section 3, *r*, du genre *Atheta*, de Thomson.

1. **Chaetida longicornis**, Gravenhorst.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec le disque des élytres et les pieds d'un testacé de poix et le sommet de l'abdomen brunâtre. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes allongées, assez robustes, sensiblement épaissies, légèrement pilosellées vers leur base, à troisième article évidemment plus long que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième et sixième à peine transverses, le septième presque carré, les huitième et dixième suboblongs. Prothorax médiocrement transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement, très-densement et subuniformément ponctué. Pieds longuement sétosellés. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Aleochara longicornis, Gravenhorst, Mon. 87, 29. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 405, 27.

Bolitochara longicornis, Mannerheim, Brach. 83, 50.

Homalota longicornis, Erichson, Col. March. I, 337, 40; Gen. et Spec. Staph. 129, 107. — Redtenbacher, Faun. Austr. 664, 44. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 323, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 426, 106. — Kraatz, Ins. Deut. II, 301, 12. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 145, 54.

Atheta longicornis, Thomson, Skand. Col. III, 95, 50, sect. 3, *r.* 1861.

Variété *a*. *Élytres* presque entièrement noires.

Variété *b* (immature). *Dessus du corps* entièrement d'un testacé obscur.

Bolitochara validicornis Mannerheim, Brach. 83, 51.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l. à peine).

Corps suballongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir brillant, avec le disque des élytres plus ou moins testacé ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, un peu plus lisse antérieurement. *Épistome* convexe, rugueusement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié vers son extrémité.

Yeux subarrondis, noirâtres, pubescents inférieurement.

Antennes allongées, évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes dès leur base et sensiblement épaissies extérieurement dès leur quatrième article et d'une manière presque égale dès le cinquième ; finement duveteuses et en outre légèrement mais assez distinctement pilosellées vers leur base, plus obsolètement ou à peine vers leur extrémité ; brunes ou noirâtres, avec la base à peine et rarement moins

foncée ; à premier article allongé, assez fortement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong, beaucoup moins long que le premier : le troisième allongé, sensiblement plus long et aussi épais que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième plus ou moins contigus ou subcontigus, presque également épaissis, subcylindriques ou subcylindrico-coniques : les cinquième et sixième à peine transverses : le septième presque carré, non ou à peine transverse : les huitième à dixième un peu plus longs que larges : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, suballongés, plus ou moins obtusément acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et assez largement arrondis ; un peu moins large que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, largement et à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée ou même subsinueusement tronquée dans son milieu et obliquement coupée de chaque côté ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression ou fossette plus ou moins légère, rarement et à peine prolongée sur le dos ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de longs cils obscurs et redressés ; finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation paraissant un peu plus serrée sur l'impression basilaire ; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Repli inférieur* non ou à peine moins foncé, lisse.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées ou faiblement convexes sur leur disque ; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec les côtés parés de deux ou trois soies obscures, bien distinctes, celle des épaules plus longue et ordinairement plus redressée ; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation plus

ou moins râpeuse, un peu plus forte et non ou à peine plus serrée que celle du prothorax; d'un testacé de poix brillant, avec la région scutellaire et parfois celle des angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunies. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et assez fortement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, assez longuement et densement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet des soies obscures et redressées, plus ou moins longues, plus ou moins nombreuses et bien apparentes; finement, très-densement et subuniformément ponctué; d'un noir assez brillant, avec le sommet d'un brun de poix parfois un peu roussâtre. Le *premier* légèrement, le *deuxième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse ou presque lisse : les deuxième à quatrième parés le long de leur bord postérieur d'une série de pores sétiformes bien distincts, avec ce même bord largement subéchancré : le cinquième beaucoup ou presque du double plus développé que les précédents, largement tronqué ou parfois subsinué dans le milieu de son bord apical qui est muni d'une fine membrane pâle : le sixième étroit, assez saillant : *celui de l'armure* enfoui, mais émettant de son sommet deux fascicules de longues soies obscures.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant. *Menton* subaspèrement ponctué. *Métasternum* assez convexe, à ponctuation et pubescence peu serrées. *Ventre* convexe, distinctement et éparsement sétosellé; à pubescence serrée et assez longue; à ponctuation subrâpeuse, beaucoup plus dense que celle de la poitrine et subuniforme; à premier arceau subégal aux précédents : le sixième saillant, plus ou moins prolongé et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé de poix brillant avec les hanches et rarement les cuisses rembrunies. *Celles-ci* sensiblement élargies vers leur milieu, offrant en dessous un ou deux longs cils obscurs et redressés, avec un cil semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux ou trois longues soies noires et redressées, bien apparentes; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le

suivant, les deuxième à quatrième suballongés, subégaux ou graduellement à peine plus longs.

Patrie. Cette espèce est très-commune dans presque toute la France, dans les fumiers et sous les détritus végétaux en décomposition, tant en hiver qu'en été.

Obs. Elle est remarquable par son abdomen assez fortement atténué vers son extrémité et densement ponctué, par les côtés du corps longuement sétosellés, ainsi que les pieds.

Les élytres sont le plus souvent d'un testacé de poix sur le milieu de leur disque. Rarement, elles sont entièrement ou presque entièrement noires; d'autres fois, elles sont complétement testacées, et même, chez les sujets immatures, tout le corps est roussâtre ou d'un testacé obscur.

Pour nous, ainsi que nous l'avons jugé d'après la description, c'est bien là l'*Aleochara longicornis* de Gyllenhal, qui donne à son insecte l'abdomen dersement ponctué.

Genre *Badura*, Badure, Mulsant et Rey.

Étymologie : βάδην, graduellement; οὐρὰ, queue.

Caractères. *Corps* peu allongé, fusiforme ou subfusiforme, peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subtransversalement arrondie, moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, peu saillante, subinclinée. *Tempes* nullement rebordées sur les côtés. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, graduellement et sensiblement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le deuxième plus court : le dernier plus grêle que les précédents, subcylindrique, de la longueur du premier. *Menton* transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subangulée à la base.

Yeux grands, subarrondis, peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes assez allongées, faiblement épaissies vers leur extrémité; insé-

rées à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, oblique, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier plus ou moins allongé, sensiblement renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus, plus ou moins transverses : le dernier assez grand, ovalaire-oblong ou suballongé.

Prothorax plus ou moins transverse, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs très-obtus ; largement arrondi à sa base avec celle-ci obliquement coupée de chaque côté ; très-finement rebordé sur la base et sur les côtés. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne subarqué.

Écusson grand, triangulaire.

Élytres assez fortement transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, assez fortement réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, obtus et très-ouvert. *Lame mésosternale* très-finement rebordée sur les côtés, non carinulée à sa base, en angle aigu, rétréci en pointe subacérée et prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez développées, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine angulé entre les hanches postérieures ; avancé entre les intermédiaires en angle court, obtus, ne dépassant pas les trochanters, émettant de son sommet une pointe conique jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, assez fortement et graduellement atténué en arrière, un peu moins large que les élytres, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés ; pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les quatre premiers segments courts ou assez courts, subégaux, et le cinquième beaucoup plus grand : les deux premiers seuls sillonnés en travers à leur base : les deuxième et surtout troisième et quatrième subéchancrés à leur bord postérieur, et parés sur le dos, le long de ce même bord,

d'une série de pores sétifères bien apparents : le sixième assez saillant, assez étroit, rétractile : *celui de l'armure* parfois distinct. *Ventre* convexe, avec les quatre premiers arceaux subégaux, le quatrième parfois plus court : le sixième assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, ovales, peu saillantes, à bourrelet interne bien marqué, obliquement disposées, très-légèrement distantes en leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé, tronqué et horizontal; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, subélargies vers leur milieu, rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, rétrécis à leur base, à peine atténués vers leur extrémité, fortement sétosellés sur leur tranche externe, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons assez sensibles dont l'interne plus long. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier grêle, presque subégal aux trois suivants réunis, environ trois fois plus long que le premier. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre, très-peu nombreuses et à démarche assez lente, vivent dans les plaies des arbres.

Par exception, dans cette coupe, les tempes ne sont pas visiblement rebordées sur les côtés ; mais tous les autres caractères, sans compter le faciès, la rapprochent des genres *Microdota* et *Chaetida*, près desquels nous avons cru devoir la colloquer.

Elle diffère de ce dernier genre, outre le caractère des tempes, par ses

antennes moins longues, plus grêles et à pénultièmes articles plus courts; elles sont aussi moins également épaissies, etc.

Elle répond à la section 3, *p*, du genre *Atheta* de Thomson.

Ce genre est réduit aux deux espèces suivantes :

a *Antennes* suballongées, noires, à base brunâtre, avec les cinquième à dixième articles médiocrement transverses. *Prothorax* fortement transverse. *Élytres* noires ou brunes. PARVA.

aa *Antennes* allongées, entièrement brunâtres, avec les cinquième à dixième articles à peine transverses. *Prothorax* légèrement transverse. *Elytres* d'un brun roussâtre. NUDICORNIS.

1. Badura parva, Sahlberg.

Peu allongée, fusiforme, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, assez fortement sétosellée sur les côtés; d'un noir un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et le sommet de l'abdomen brunâtres, et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et densement pointillée. Antennes suballongées, faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article presque aussi long mais à peine plus grêle que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, obsolètement canaliculé vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Aleochara parva, Sahlberg, Ins. Fenn. I, 380, 62.
Bolitochara parvula, Mannerheim, Brach. 84, 55.
Homalota pulicaria, Erichson, Col. March. I, 340, 45.
Homalota cauta, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 334, 34. — Redtenbacher, Faun. Austr. 661, 30. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 335, 41. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 411, 58. — Kraatz, Ins. Deut. II, 318, 129. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 145, 46?
Atheta cauta, Thomson, Skand. Col. III, 91, 45, sect. 3, *p*. 1861?

Long., 0m,0020 (1 l. à peine) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps peu allongé, fusiforme, peu convexe, distinctement ou même assez fortement sétosellé sur les côtés ; d'un noir peu brillant, avec les élytres un peu moins foncées : revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement ponctué dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres ou d'un roux de poix obscur, avec les *mandibules* ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec le premier article d'un brun de poix : celui-ci assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : le deuxième suballongé, obconique, un peu moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, presque aussi long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième à peine, les cinquième à dixième médiocrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs très-infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu moins large à sa base que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée dans son milieu et très-obliquement coupée de chaque côté ; faiblement convexe ; offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé obsolète, plus ou moins raccourci en avant, rarement prolongé au delà du milieu ; très-finement et assez densement pubescent, avec le

bord antérieur et les côtés parés de quelques longs cils obscurs, à reflets blonds, redressés et bien apparents ; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix un peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux obscur.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subinfléchi, presque droit mais subémoussé ; plus ou moins subdéprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes, avec une longue soie obscure et redressée, sur les côtés vers les épaules, et une autre un peu moins longue vers le milieu de ceux-là ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, paraissant parfois un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu brillant, quelquefois un peu brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; très-faiblement arqué sur les côtés et en outre assez fortement et graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; finement, longuement et modérément pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, celles des côtés moins nombreuses ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur le suivant, très-parcimonieusement sur le cinquième ; densement et subaspèrement sur le sixième ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment d'un brun de poix et son bord apical parfois un peu roussâtre. Les *deux premiers segments* distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les deuxième à quatrième parés le long de leur bord postérieur de pores sétifères bien distincts, avec ce même bord largement subéchancré : le cinquième beaucoup plus développé que les précédents, faiblement subéchancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant : *celui de l'armure* parfois distinct, lisse sur son milieu, rugueusement pointillé sur les côtés, offrant vers son sommet deux fascicules de longues soies obscures.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir assez brillant avec le sixième arceau

ventral couleur de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé ; à ponctuation râpeuse, à peine moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, finement cilié à son postérieur, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu, parées en dessous, les intermédiaires et postérieures surtout, de longs cils obscurs et redressés. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires et postérieurs* parés après le milieu de leur tranche externe de deux longues soies obscures et redressées, très-apparentes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce vit dans les plaies liquides des arbres. Elle est très-rare en France, dont elle préfère les contrées septentrionales ou orientales. Elle a été prise dans les environs de Lille, de Genève, etc.

Obs. Elle a beaucoup de rapport avec la *Colpodota stercoraria*. Outre les caractères génériques, elle s'en distingue principalement par son prothorax et ses élytres assez fortement sétosellés sur les côtés ; par ses antennes plus sensiblement pilosellés, avec leur cinquième à dixième articles un peu plus transverses ; par son prothorax un peu moins large comparativement aux élytres, non sinué sur les côtés de sa base. Les élytres paraissent un peu moins courtes, avec leur sommet moins visiblement sinué vers l'angle postéro-externe. L'abdomen est à peine moins atténué postérieurement, moins sétosellé sur le dos et surtout moins densement ponctué sur les quatrième et cinquième segments. Les tibias sont plus distinctement sétosellés sur leur tranche externe, etc.

On lui rapporte l'*Atheta cauta* de Thomson, laquelle, à notre avis, doit plutôt se rapporter à la *spreta* de Fairmaire.

2. Badura nudicornis, Mulsant et Rey.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, distinctement sétosellée sur les côtés, d'un noir peu brillant,

avec les élytres d'un brun roussâtre, les antennes brunâtres, la bouche et les pieds d'un roux de poix. Tête finement et densement ponctuée. Antennes allongées, grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième à peine transverses. Prothorax légèrement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, obtusément sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane, finement et très-densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, très-densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* et le *sixième arceau ventral* obtusément arrondis à leur sommet, subégaux.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, distinctement sétosellé sur les côtés, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre ; revêtu d'une très-fine pubescence, d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe. *Labre* à peine convexe, brunâtre, rugueusement pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus obscur : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes allongées, grêles, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement brunâtres ou d'un roux très-obscur ; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie

dressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième raduellement un peu plus épais : le quatrième presque carré ou aussi rge que long : les cinquième à dixième à peine transverses, avec le nquième encore moins visiblement ou presque aussi large que long : le ernier aussi long que les deux précédents réunis, assez allongé, subcylin-rique, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse ou à peine une fois et un quart aussi rge que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fléchis, presque droits et à peine arrondis ; un peu moins large que les ytres ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de essus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant es angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; largement rondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et oblique-ent coupée de chaque côté ; légèrement convexe sur son disque ; offrant devant de l'écusson une impression assez légère et prolongée sur la gne médiane en forme de sillon canaliculé obsolète; très-finement et ensement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de ngs cils redressés, fins, obscurs et bien apparents ; finement, subru-neusement et très-densement ponctué ; d'un noir peu brillant. *Repli férieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement et très-densement poin-lé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu us longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant presque subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers ur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant sensiblement et noussé ; subdéprimées ou très-faiblement convexes intérieurement sur ur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; ès-finement et densement pubescentes, avec les côtés parés en outre de uelques longues soies redressées et bien distinctes, dont deux vers les aules et une troisième, plus courte, vers le milieu ; finement et très-ensement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse ou comme très-nement granulée ; d'un brun peu brillant et un peu roussâtre, avec la gion scutellaire plus rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; nviron deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les ôtés et en outre sensiblement et graduellement atténué vers son extré-

mité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement, assez longuement et assez densement pubescent sur les trois premiers segments, presque glabre sur les quatrième et cinquième ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, très-parcimonieusement ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec le sixième segment à peine moins foncé. Les *deux premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse ou presque lisse : les deuxième à quatrième parés sur le dos, le long du bord postérieur, de pores sétifères bien apparents, et ce même bord largement subéchancré : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, aussi densement ponctué en dessus que les premiers : *celui de l'armure* enfoui, émettant de chaque côté de son sommet un faisceau de longues soies obscures.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue ; à ponctuation râpeuse, un peu plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant.

Pieds allongés, très-finement et à peine pubescents ; finement, densement et subrâpeusement ponctués ; d'un roux de poix assez brillant avec les hanches et les cuisses à peine plus obscures. *Celles-ci* visiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées, plus ou moins obscures et plus ou moins distinctes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été prise dans les environs de Lyon, parmi les détritus végétaux charriés par le Rhône. Elle est très-rare.

Obs. Elle paraît se rapprocher, par sa taille, de l'*Homalota villosula*, Kraatz (*Ins. Deut.*, II, 305, 115) ; mais elle en diffère essentiellement par ses antennes plus allongées, à peine pilosellées, et surtout par les angles

antérieurs du prothorax plus droits et moins arrondis, et par ses élytres plus courtes.

Elle se distingue de la *Badura parva* par ses antennes à peine plus grêles, entièrement brunâtres, plus allongées, moins distinctement pilosellées, avec leurs cinquième à dixième articles moins sensiblement transverses. Le prothorax et les élytres sont moins courtes, et celles-ci d'une couleur moins obscure. Le cinquième segment abdominal est un peu moins grand. Les soies des côtés du corps sont un peu moins longues, etc.

Genre *Dochmonota*, Dochmonote, Thomson.

Tomson, Skand. Col., III, 98 (1861).

Étymologie : δοχμὸς, oblique ; νῶτος, dos.

Caractères. *Corps* assez court, assez épais, subconvexe, ailé.

Tête transverse, moins large que le prothorax, un peu engagée dans celui-ci, non resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* distinctement rebordées sur les côtés. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* court, fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* très-peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* développés, de quatre articles : le troisième allongé, plus long que le deuxième, subépaissi en massue : le dernier petit, très-grêle, subulé, subcylindrique, au moins égal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* bien distincts, de trois articles : les deux premiers assez épais, le deuxième plus court : le dernier plus long, un peu plus étroit, subcylindrique ou à peine épaissi au bout. *Menton* assez grand, transverse, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre ou assez court.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées vers le bord antéro-interne des yeux, à la partie supérieure d'une fossette oblongue, oblique et assez profonde; de onze articles : le premier assez allongé, subépaissi en massue : le deuxième suballongé : le troisième oblong, plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus, plus ou moins fortement transverses : le dernier grand, obovalaire.

Prothorax très-fortement transverse, presque aussi large que les élytres ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis, et les postérieurs très-obtus ; obliquement et subsinueusement coupé sur les côtés de sa base ; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, assez fortement réfléchi, un peu visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres assez fortement transverses, individuellement subarrondies à leur bord postérieur, simultanément et subangulairement échancrées vers leur angle sutural, distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés. *Repli latéral* étroit, assez réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court et très-ouvert. *Lame mésosternale* en angle rétréci en pointe très-aiguë, parfois subémoussée au bout, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, trapéziformes ou subtriangulaires. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine angulé entre les hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en angle assez saillant, assez aigu, prolongé en avant des trochanters jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* médiocres, à bord interne subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* bien distinctes, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, assez épais, à peine arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, assez convexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments légèrement impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers assez courts, subégaux, et le cinquième à peine plus développé : le sixième à peine saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* très-convexe, à deuxième arceau basilaire souvent apparent, le premier normal un peu plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième plus court : le sixième à peine saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, ovales, non saillantes, obli-

quement disposées, légèrement distantes en leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés et obtusément acuminés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles, peu distincts. *Tarses* peu étroits, peu allongés, à peine comprimés, sublinéaires ou à peine atténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq : les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis : les *intermédiaires* assez courts, avec les quatre premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, deux fois plus long que le premier. *Ongles* petits, très-grêles, subarqués.

Obs. L'espèce qui sert de type à cette coupe générique est de petite taille. Elle vit parmi les feuilles mortes.

Le genre *Dochmonota* est en quelque sorte paradoxal. Il tient, par sa forme, à la fois, des dernières *Homalotes* (s. g. *Xenota*), des dernières *Microdotes* (s. g. *Pycnota*), et du genre *Colpodota*. Il diffère de tous ces genres par sa taille plus ramassée, par son prothorax plus fortement transverse et par ses tarses plus courts, les postérieurs surtout. En outre, il se distingue du sous-genre *Xenota* par ses antennes plus courtes, à troisième article moins long comparativement au deuxième, et les pénultièmes plus fortement transverses ; du sous-genre *Pycnota* par sa forme générale et par la conformation du prothorax ; celle-ci est à peu près celle du genre *Colpodota* ; mais dans le genre *Dochmonota*, le repli inférieur est un peu moins réfléchi, et toujours un peu visible en arrière, vu de côté ; le corps est moins fusiforme et l'abdomen moins atténué en arrière, etc.

1. Dochmonota atrata, Mannerheim.

Assez courte, assez épaisse, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun obscur, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, brièvement pilosellées, à troisième article oblong, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième, le quatrième assez fortement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, à peine moins large que les élytres, un peu rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, non distinctement sétosellé, finement, densement et presque uniformément ponctué. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Bolitochara atrata, Mannerheim, Brach. 82, 43.
Aleochara atrata, Sahlberg. Ins. Fenn. I, 375, 54 ?
Homalota clancula, Erichson, Col. March. I, 331, 28; Gen. et Spec. Staph. 114, 68. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 332, 30. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 410, 54.
Homalota funebris, Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1856, 102, 25.
Homalota atrata, Kraatz, Ins. Deut. II, 285, 93.
Dochmonota funebris, Thomson, Skand. Col. III, 99, 1. 1861.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,0006 (1/3 l.).

Corps peu allongé ou assez court, assez épais, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun foncé; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu un léger espace longitudinalement lisse. *Épistome* convexe, presque lisse, d'un roux de poix à son extrémité. *Labre* subdéprimé ou à peine convexe, d'un roux testacé, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties*

de la bouche testacées, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* à peine plus foncé : *celui-ci* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine ou brièvement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunes ou d'un roux obscur, avec la base testacée ; à premier article assez allongé, faiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée et assez longue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, sensiblement plus court et un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième assez fortement transverse, à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant : les cinquième à dixième obturbinés, fortement transverses : le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire ou sensiblement rétréci de la base au sommet en cône acuminé.

Prothorax très-fortement transverse, environ deux fois aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; presque aussi large ou à peine moins large que les élytres ; un peu rétréci en avant ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et subsinueusement et obliquement coupée de chaque côté ; légèrement mais visiblement convexe sur son disque ; obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon plus large postérieurement ; très-finement et densement pubescent ; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant, avec les côtés subrectilignes dans la majeure partie de leur longueur mais légèrement arrondies postérieurement ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant sensiblement et émoussé ; très-faiblement convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et den-

:ement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun assez brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés qui sont assez élevés et épais ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et modérément pubescent, non distinctement sétosellé ; finement et densement ponctué, avec la ponctuation du cinquième segment à peine moins serrée ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *trois premiers segments* légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse : le cinquième à peine ou un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième à peine saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau moins développé que les précédents ; à peine moins densement ponctué vers son extrémité : le sixième à peine saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* peu étroits, densement et assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, un peu plus longs que les intermédiaires, beaucoup moins longues que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les forêts humides, parmi les feuilles mortes. Elle est très-rare en France, où elle a été prise, dans les environs de Lille et de Paris.

Obs. Sa forme plus raccourcie, le prothorax plus fortement transverse, l'abdomen moins allongé et à rebords latéraux plus épais, ses tarses postérieurs plus courts, tels sont les principaux caractères qui séparent cette espèce de celles du genre *Microdota* qui pourraient lui ressembler. On peut y ajouter l'absence de soies redressées visibles sur les côtés du prothorax et sur l'abdomen, etc.

Peut-être l'*Homalota funebris*, Thomson (*Ofv. af kongl. Vet. Ac. Förh*, 1856, 102, 25) doit-elle s'appliquer à cette espèce?

Genre *Microdota*, Microdote, Mulsant et Rey.

Étymologie : μικρὸς, petit ; δῶς, don.

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, subfusiforme, peu convexe, ailé.

Tête assez grande, subcarrée ou subtransverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée en arrière, très-obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* finement rebordées sur leurs côtés dans toute leur longueur. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : les deux premiers assez épais, subégaux : le dernier plus grêle, subsubulé. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* rectangulée à sa base.

Yeux grands, subovalairement arrondis, peu saillants, à bord postérieur parfois presque droit, séparés des angles antérieurs du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes généralement peu allongées ; légèrement, rarement assez fortement épaissies vers leur extrémité ; insérées contre le bord antéro-interne des yeux, à la partie supérieure, d'une fossette médiocre, subarrondie et plus ou moins profonde ; de onze articles : le premier plus ou moins allongé, plus ou moins renflé en massue : le deuxième suballongé ou oblong : le troisième évidemment moins long que le deuxième, parfois subglobuleux : les cinquième à dixième plus ou moins épaissis, plus ou moins transverses, non perfoliés, généralement non ou peu contigus : le dernier assez grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax plus ou moins transverse, ordinairement un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, plus ou moins émoussés ou subarrondis, et les postérieurs plus ou moins obtus, tronqué ou subtronqué dans le milieu de sa base, avec les côtés de celle-ci sensiblement et obliquement coupés ; très-finement

rebordé à la base et sur les côtés. *Repli inférieur* assez large, plan, visible vu de dessus, subarqué ou à peine angulé intérieurement.

Ecusson grand, triangulaire.

Élytres plus ou moins transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, non ou faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés, très-finement ou à peine rebordées dans leur pourtour. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne à peine arqué. *Épaules* peu ou légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, en forme d'angle court, large et très-ouvert. *Lame mésosternale* prolongée en pointe acuminée jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum; *médiépimères* assez grandes, obliques, trapéziformes. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle tantôt aigu et prolongé jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale, tantôt court, plus ou moins obtus et lié à cette dernière au moyen d'une pointe aciculée. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle ou souvent plus ou moins atténué vers son extrémité; subconvexe sur le dos, fortement et subéparsement rebordé sur les côtés, pouvant plus ou moins se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire parfois découvert; les trois premiers plus ou moins impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, avec le troisième parfois à peine visiblement : les quatre premiers subégaux, avec le quatrième parfois à peine et le cinquième quelquefois plus grands : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : *celui de l'armure* souvent indistinct.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, renversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, ovales, peu ou non saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes dans leur milieu. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant et tronqué; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, un peu plus étroite extérieurement.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits,

subcunéiformes : les *postérieurs* grands, obovales, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant plus ou moins les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* plus ou moins grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons peu distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* plus ou moins allongés, avec les quatre premiers articles oblongs ou parfois assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier aussi long ou un peu plus long que les deux précédents réunis, deux fois plus long que le premier. *Ongles* très-petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont de petite taille et d'une démarche assez agile. Elles vivent parmi les substances végétales décomposées.

Ce genre a beaucoup d'affinité avec le sous-genre *Dimetrota*. Les espèces qu'il renferme sont généralement d'une taille beaucoup moindre, et la structure de la lame mésosternale est à peu près la même. Il en diffère par les antennes moins allongées, à troisième article toujours un peu ou même visiblement plus court que le deuxième ; par la forme du prothorax, dont la base, un peu plus obliquement coupée sur les côtés, présente plus visiblement une ligne brisée en trois ; par le quatrième segment abdominal, généralement aussi long que le troisième, et le cinquième quelquefois plus grand que le quatrième. Le premier article des tarses postérieurs est toujours au moins aussi long que le suivant, etc.

Le genre *Microdota* diffère du genre *Ceritaxa* par la structure des antennes et par son prothorax moins rétréci en avant, etc. ; du genre *Dochmonota* par sa forme moins ramassée et moins épaisse, par son prothorax moins transverse, et par ses tarses postérieurs moins courts, etc.

Pour éviter les trop grands tableaux, nous couperons le genre *Microdota* en cinq sous-genres, de la manière suivante :

I. *Corps* en majeure partie d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominales noires. HILARA.

II. *Corps* en majeure partie noir ou brunâtre.

A *Antennes* peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité.

a *Abdomen* subparallèle, à cinquième segment sensiblement plus long que le précédent, lisse. Le *troisième article des antennes* un peu plus court que le deuxième. Les *cinquième à dixième* sensiblement transverses. *Corps* sublinéaire. PHILHYGRA.

aa *Abdomen* subparallèle ou un peu atténué tout à fait vers son extrémité, à cinquième segment non ou à peine plus long que le précédent, lisse ou presque lisse. *Corps* sublinéaire. MICRODOTA.

aaa *Abdomen* sensiblement et subgraduellement atténué en arrière dès la base ou au moins dès son milieu, à cinquième segment évidemment un peu plus long que le précédent, toujours visiblement pointillé. *Corps* subfusiforme. DATOMICRA.

AA *Antennes* assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité, à troisième article sensiblement plus court qne le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. Le *cinquième segment abdominal* subégal au précédent, très-peu ponctué. *Corps* assez convexe. PYCNOTA (1).

PREMIER SOUS-GENRE *HILARA*

De ἱλαρὸς, gai.

CARACTÈRES. *Corps* sublinéaire, en majeure partie testacé, avec la tête et une ceinture abdominale noires. *Antennes* plus ou moins épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* subparallèle, à cinquième segment subégal aux précédents ou à peine plus long.

OBS. Les espèces de ce sous-genre se reconnaissent au premier coup d'œil par leur coloration. Elles sont très-peu nombreuses et peuvent être caractérisées ainsi :

a *Antennes* suballongées, sensiblement épaissies, avec les *sixième à dixième articles* fortement transverses. *Élytres* assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax. *Abdomen* parcimonieusement ponctué antérieurement, à *troisième segment* non sillonné en travers à sa base. FULVA.

aa *Antennes* courtes, avec les *sixième à dixième articles* très-fortement transverses. *Élytres* subtranverses, sensiblement plus longues que le prothorax. *Abdomen* à *troisième segment* sillonné en travers à sa base.

b *Base des élytres* noire. *Antennes* assez fortement épaissies, à *troisième article* un peu plus court que le deuxième. *Abdomen* modérément ponctué vers sa base MINOR.

(1) Nous répéterons les caractères de chaque sous-genre, en ayant soin d'y ajouter parfois quelques signes nouveaux.

bb *Base des élytres* concolore, d'un roux testacé. *Antennes* légèrement épaissies, à *troisième article* sensiblement plus court que le deuxième. *Abdomen* parcimonieusement ponctué vers sa base PALLEOLA.

1. Microdota (Hilara) fulva, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, légèrement convexe, très-finement et peu pubescente, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête, la poitrine et une large ceinture abdominale d'un noir de poix, la base des antennes, la bouche et les pieds testacés. Tête à peine pointillée ou presque lisse. Antennes suballongées, sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, le quatrième médiocrement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax sensiblement transverse, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, visiblement arqué sur les côtés, très-finement et subéparsement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, obsolètement sétosellé, finement et parcimonieusement pointillé vers sa base, très-peu en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^{m},0017 (4/5 l.); — larg., 0^{m},00037 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, légèrement convexe, d'un roux ferrugineux, avec la tête d'un noir de poix, ainsi que les avant-derniers segments de l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente, presque indistinctement pointillée ou presque lisse, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé, à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse, roux au sommet. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement pubescent.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes suballongées, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux ferrugineux,

avec la base plus claire ; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un léger cil subredressé : les deuxième et troisième oblongs, obconiques : le deuxième beaucoup moins long que le premier : le troisième un peu plus court et à peine plus étroit que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième médiocrement, les cinquième à dixième fortement transverses, deux fois aussi larges que longs : le dernier égal aux deux précédents réunis, obovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un quart aussi large que long ; largement et obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; subitement rétréci en avant ; un peu moins large en arrière que les élytres ; visiblement et assez régulièrement arqué sur côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; très-largement arrondi à sa base, obliquement coupé sur les côtés de celle-ci ; légèrement convexe sur son disque et sans aucune impression basilaire ; très-finement et subéparsement pubescent ; très-finement, légèrement et subéparsement pointillé ; entièrement d'un roux ferrugineux brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un roux ferrugineux assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ; à peine ou très-faiblement convexes sur leur disque ; très-finement et subéparsement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation légère mais néanmoins un peu plus distincte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux ferrugineux assez brillant et assez clair. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques légères et rares soies redressées, plus ou moins obsolètes ; finement et parcimonieusement pointillé sur les trois premiers segments, très-peu sur les trois suivants ; d'un roux ferrugineux brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième d'un noir

ou d'un brun de poix, l'extrémité de celui-ci et le sixième d'un roux testacé. Le *deuxième basilaire* distinct : les *deux suivants* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième un peu saillant, obtusément arrondi (♀) au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un roux ferrugineux avec la poitrine et les avant-derniers arceaux du ventre d'un noir de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation finement râpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédents : le sixième un peu saillant, non ou à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant, subsinueusement tronqué dans le milieu de son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie : Cette espèce est très-rare. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse.

Obs. A part la couleur, c'est à la *Microdota sericea* qu'elle ressemble le plus, mais elle est un peu moins étroite, un peu plus convexe, à peine plus grande. Les antennes, un peu plus allongées, sont à la fois un peu plus robustes, avec le deuxième article moins allongé, le troisième seulement un peu plus court que le précédent, et les cinquième à dixième à peine plus fortement transverses. La tête paraît plus lisse et sans fossette frontale. Le prothorax, un peu moins court, est plus convexe et il n'offre aucune trace d'impression basilaire. Les élytres sont un peu moins longues, relativement au prothorax. Enfin, l'abdomen, plus parallèle, est un peu plus convexe et un peu moins lisse en arrière ; il est, ainsi que le prothorax, moins visiblement sétosellé sur les côtés.

Elle doit se rapprocher de l'*Homalota dilaticornis* de Kraatz, laquelle, d'après la description, aurait les antennes encore plus robustes.

2. Microdota (Hilara) minor, Aubé.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et subéparsement pubescente, d'un rouge testacé brillant, avec la tête, la base des élytres, la poitrine et une large ceinture abdominale noires. Tête finement et assez densement pointillée, lisse sur son milieu. Antennes courtes, assez fortement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, le quatrième sensiblement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses. Prothorax sensiblement transverse, évidemment moins large que les élytres, à peine impressionné vers sa base, finement et assez densement pointillé. Élytres subtransverses, visiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, assez densement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, finement et modérément ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, éparsement sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Homalota minor, Aubé, Cat. Grenier, Mat. pour la Faun. Fr. 26, 34. 1863.

Long., 0m,0028 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, subdéprimé, d'un rouge testacé brillant, avec la tête, la base des élytres et une large ceinture abdominale noires ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement pointillée au moins sur les côtés, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé parfois assez clair.

Yeux subarrondis, noirâtres, d'un gris obscur.

Antennes courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées, surtou

vers le sommet de chaque article : rousses, avec la base un peu plus claire ; à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrico-elliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'un léger cil redressé : le deuxième suballongé, obconique, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, obconique, un peu plus court et presque aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, peu contigus : le quatrième un peu plus épais que le précédent, un peu moins que le suivant, sensiblement, le cinquième fortement, les sixième à dixième très-fortement transverses : ces derniers trois fois aussi larges que longs : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits mais subarrondis ; évidemment moins large que les élytres : légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis ; largement arrondi à sa base, obliquement coupé sur les côtés de celle-ci ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale, légère ou obsolète ; finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de deux trois légères soies redressées, finement et assez densement pointillé ; d'un rouge testacé plus ou moins brillant. *Repli inférieur* lisse, à peine plus clair.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ou un peu moins long que large ; visiblement plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine rentrant et presque droit ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et subéparsement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge testacé assez brillant, avec la base ou au moins la région scutellaire plus ou moins obscure. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés

ou à peine atténué tout à fait vers son extrémité ; légèrement convexe vers sa base, un peu plus sensiblement en arrière ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques rares et légères soies redressées ; finement et modérément pointillé sur les trois premiers segments et sur le sixième ; plus éparsement sur l'extrémité du troisième, sur le quatrième et sur le cinquième ; d'un roux testacé brillant avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième noirs. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle, parfois peu distincte : le sixième assez saillant, à ponctuation subruguleuse, obtusément arrondi au sommet : *celui de l'armure* d'un roux testacé.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax, la base et l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Pointe mésosternale* assez effilée, acérée, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* aigu et assez prolongé. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à pubescence assez longue ; à cinquième arceau un peu plus court que le précédents : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de un ou deux légers cils redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce habite la Provence, surtout sur les plages de la mer, parmi les détritus.

Obs. Cette espèce se distingue de l'*Alevonata rufotestacea* par sa taille un peu moindre ; par ses antennes à peine moins épaisses, moins fortement pilosellées, à quatrième et cinquième articles moins courts ; par son prothorax plus transverse, non sillonné sur sa ligne médiane ; par son abdomen moins lisse ; par sa pointe mésosternale plus prolongée, etc.

Elle est un peu plus étroite et surtout un peu plus déprimée que la *Microdota fulva*. Sa couleur est d'un rouge plus vif ou moins fauve, et, de

plus, la base des élytres est parée d'une bande transversale noire. Les antennes, plus courtes, paraissent un peu plus fortement épaissies vers leur extrémité, avec leurs sixième à dixième articles encore plus courts et plus fortement transverses, et le dernier plus brièvement ovalaire et plus obtus. Le prothorax, moins rétréci en avant, est moins large en arrière relativement aux élytres, avec celles-ci un peu plus longues. L'abdomen, un peu plus ponctué antérieurement, a son troisième segment sillonné en travers à sa base comme les précédents, etc.

Quelquefois, la bande transversale noire des élytres n'atteint pas les épaules, et tend à se réduire à la région scutellaire.

3. Microdota (Hilara) palleola, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un testacé brillant, avec les élytres un peu plus foncées, la tête et une ceinture abdominale d'un noir de poix. Tête à peine pointillée ou presque lisse, parfois fovéolée sur son milieu. Antennes courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, le quatrième assez fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, très-finement et subéparsement pointillé. Élytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé vers son sommet, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Homalota palleola, Erichson, Col. March. I, 333, 31 ; Gen. et Spec. Staph. 115, 72. Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 333, 34. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 412, 62. — Kraatz. Ins. Deut. II, 259, 64.

Long., 0m,0016 (3/4 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un testacé brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, médiocrement courte, couchée et peu serrée.

Tête un peu ou à peine moins large que le prothorax, à peine pubescente,

très-finement et à peine pointillée ou presque lisse, d'un brun ou d'un noir de poix brillant. *Front* large à peine convexe, plus lisse sur son milieu où il offre parfois une très-petite fossette, légère et peu distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; roussâtres, avec les deux premiers articles plus pâles : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : le deuxième oblong, obconique, sensiblement moins long que le premier : le troisième un peu plus long que large, obconique, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et évidemment plus épais, non contigus : le quatrième court, assez fortement transverse : les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses, sublenticulaires, presque trois fois aussi larges que longs : le dernier épais, aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transversalement suborbiculaire, sensiblement plus large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; un peu moins large dans son milieu que les élytres; sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés; légèrement convexe sur son disque; finement et peu densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques légères soies redressées et assez distinctes; très-finement et subéparsement pointillé; entièrement d'un roux testacé et assez pâle. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pubescent, légèrement pointillé, d'un roux testacé brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse ou un peu plus large que long, presque d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés;

simultanément subéchancrées à leur bord apical ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu obtus et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; souvent subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte mais un peu moins écartée que celle du prothorax ; d'un roux testacé brillant, devenant souvent et graduellement plus ou moins obscur postérieurement. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, quelques soies obscures et redressées, plus ou moins distinctes ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un testacé brillant, avec le quatrième segment et souvent le troisième et l'extrême base du cinquième d'un brun ou d'un noir de poix. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert : les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième parfois à peine plus développé que le précédent, muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subtronqué (♂) ou obtusément arrondi (♀) à son sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et modérément ponctué ; d'un roux testacé brillant avec une large ceinture rembrunie, embrassant ordinairement les troisième et quatrième segments et l'extrême base du cinquième. *Pointe mésosternale* peu effilée, aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* assez prononcé. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant et souvent assez pâle. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se plaît dans les forêts où elle vit entre les lamelles des champignons non encore décomposés. Elle se prend dans les environs de Paris, dans la Bourgogne, les Alpes, etc.

Obs. Outre sa coloration constante, elle diffère des variétés immatures de l'*Amischa analis*, par sa ponctuation moins serrée, par sa tête moins triangulaire, par les cinquième à dixième articles des antennes beaucoup plus courts, par sa pointe mésosternale plus prolongée, etc.

Elle se distingue de la *Microdota minor* par sa taille moindre, et par la base des élytres non rembrunie. Les antennes sont moins fortement épaissies vers leur extrémité, avec leur troisième article plus court comparativement au deuxième. L'abdomen est aussi moins ponctué vers sa base, et le cinquième segment est un peu plus développé relativement au précédent.

DEUXIÈME SOUS-GENRE *PHILHYGRA*

De φίλος, ami ; ὑγρὸν, humidité.

Caractères. *Corps* en majeure partie noir ou noirâtre, sublinéaire. *Antennes* peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* subparallèle, à cinquième segment sensiblement plus long que le précédent, lisse. Le *troisième article des antennes* un peu plus court que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses.

Obs. Ce sous-genre est remarquable par sa forme sublinéaire et par son abdomen subparallèle, à cinquième segment lisse, sensiblement plus développé que le précédent. Le corps est d'un noir brillant. Il répond à la section 1, *c*, du genre *Atheta*, de Thomson.

Il se compose d'un nombre très-restreint d'espèces dont voici les différences :

a *Prothorax* médiocrement transverse, à peine arqué sur les côtés, évidemment moins large que les élytres. *Tête* finement ponctuée, au moins sur les côtés. PALUSTRIS.

aa *Prothorax* assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres.

b *Pubescence* très-fine et serrée. *Tête* légèrement ponctuée. *Prothorax* presque droit sur les côtés. PERDUBIA.

bb *Pubescence* fine et modérément serrée. *Tête* presque lisse. *Prothorax* subarqué sur les côtés OBSCURA.

4. Microdota (Philhygra) palustris, KIESENWETTER.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un châtain obscur, la bouche et les antennes brunâtres, et les pieds testacés. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, avec le troisième article un peu plus court que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax médiocrement transverse, évidemment moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, très-finement et densement ponctué. Élytres légèrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, à peine sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière, à cinquième segment sensiblement plus long que les précédents. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez fortement et largement sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement et obtusément tronqué au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant, longuement cilié à son bord postérieur. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* assez densement et assez longuement ciliés intérieurement.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué ou parfois subarrondi dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu ou à peine le segment abdominal correspondant, brièvement cilié à son bord postérieur. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement pubescents.

Homalota elongatula, ERICHSON. Gen. et Spec. Staph. 89, 17, ar. II.
Homalota palustris, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. V, 318.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. 405, 41. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 309, 119. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1856, 95, 10.
Homalota currens, WOLLASTON, Ins. Mad. 552.
Atheta brunnipes, THOMSON, Skand. Col. III, 72, 16, sect. 1, *c*. 1861.

Variété *a* (immature). *Prothorax* et *élytres* d'un roux de poix, avec les antennes rousses et les pieds pâles.

Variété *b*. *Prothorax* finement canaliculé sur toute sa longueur.

Variété *c*. *Prothorax* assez convexe. *Dessus du corps* presque entièrement d'un noir brillant.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant avec les élytres d'un châtain plus ou moins obscur ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, au moins sur les côtés ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant rarement sur son milieu une petite fossette presque imperceptible. *Epistome* convexe, lisse, ou presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun de poix avec les *mandibules* plus claires. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine ou obsolètement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou brunâtres avec le premier article parfois à peine moins foncé : celui-ci allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième un peu plus court et presque aussi épais que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, à peine transverse : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, peu contigus, sensiblement transverses, avec les cinquième et sixième un peu moins fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment moins large que les élytres ; à peine ou faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement et à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement

arrondi à sa base, avec celle-ci plus ou moins tronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés; faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une légère fossette, rarement prolongée jusque sur le milieu du dos en forme de sillon canaliculé fin et obsolète; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques légers cils assez courts, redressés et peu apparents; très-finement et densement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide ou testacé.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un noir de poix brillant et un peu brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré légèrement ou parfois visiblement transverse; environ d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées sur leur disque, plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes avec un léger cil redressé sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, un peu moins fine que celle du prothorax; d'un châtain brillant et plus ou moins obscur. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés, parfois à peine atténué tout à fait vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement; finement et éparsement pubescent; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques légères soies redressées, celles des côtés assez courtes, plus rares et plus ou moins obsolètes; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, plus parcimonieusement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : le cinquième sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement, assez densement et subaspèrement pointillé : celui de l'armure rarement saillant, avec deux fascicules d'assez longs cils obscurs.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir assez brillant avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* effilée, subaciculée, prolongée jusqu'aux

deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, presque lisse sur son milieu, à angle *antéro-médian* court, obtus et même subarrondi, émettant de son sommet une pointe triangulaire. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé dans sa partie postérieure; à pubescence assez longue et assez serrée; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux légers et courts cils redressés, à peine obscurs : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce, quoique médiocrement commune, a un habitat très-étendu et très-varié. Elle se rencontre presque toujours dans les lieux humides et non loin des eaux douces ou saumâtres, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Beaujolais, les Alpes, les Pyrénées, la Provence, etc.

Obs. Elle est un peu moins grande et un peu moins allongée que l'*Homalota ravilla*. Les antennes sont plus faiblement pilosellées, avec leur quatrième article un peu ou à peine plus court. Le prothorax, moins large comparativement aux élytres, paraît néanmoins un peu plus fortement transverse ; ses côtés sont un peu moins droits, avec les angles postérieurs un peu plus obtus, et sa fossette basilaire est rarement prolongée en avant en forme de sillon canaliculé. Les élytres, bien que parfois presque noires ou d'un châtain très-obscur, sont généralement d'une couleur moins foncée. L'abdomen, à peine sétosellé, est surtout plus densement ponctué sur les premiers segments. Enfin, le sixième segment abdominal et le sixième arceau ventral sont autrement conformés chez la *Microdota palustris* que chez l'*Homalota ravilla*. D'ailleurs, chez celle-ci, le troisième article des antennes est subégal au deuxième, tandis que dans celle-là il est visiblement un peu plus court.

Chez les sujets immatures (var. *a*), les élytres sont d'un roux testacé, avec le prothorax de cette dernière couleur ou d'un roux de poix ; les antennes et les pieds offrent aussi une teinte plus claire.

Nous avons vu un exemplaire (var. *b*) d'Allemagne, dont la taille est un peu plus grande, et dont le prothorax présente sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé, prolongé presque jusqu'au bord antérieur (*Microdota germanica*, *nobis*). N'en ayant vu qu'un seul échantillon, nous ne pouvons juger s'il doit constituer une espèce distincte?

Rarement, tout le dessus du corps est d'un noir brillant (var. *c*), et dans cette variété (*Microdota neutra*, *nobis*), le prothorax est un peu plus convexe, et le sixième segment abdominal des ♀ est moins sensiblement sinué à son sommet.

5. Microdota (Philhygra) perdubia, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes obscures, la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête légèrement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, presque droit sur les côtés, subfovéolé vers sa base, obsolètement et densement pointillé. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé, finement et densement pointillé vers sa base, presque lisse en arrière, à cinquième segment sensiblement plus long que les précédents. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et peu densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu un léger espace lisse. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subruguleux, à peine convexe, noir, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légè-

rement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement obscures ou noirâtres; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : le deuxième suballongé, presque aussi long que le premier, obconique : le troisième un peu mais visiblement moins long que le deuxième, obconique : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu contigus : les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier au moins égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; presque aussi large que les élytres, presque droit ou à peine arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais non émoussés ou arrondis au sommet; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés; légèrement convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une petite fossette transversale et assez distincte; très-finement et densement pubescent; légèrement et densement pointillé, plus obsolètement sur son milieu; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson légèrement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez régulier ou à peine transverse, environ d'une moitié plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; subdéprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densement pubescentes; finement, très-densement et subrugueusement pointillées; entièrement d'un noir brillant ou assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ deux fois et deux tiers plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière; très-finement, assez longuement et subéparsement pubescent; à peine sétosellé sur les côtés; finement, légèrement et densement

pointillé sur les premiers segments, éparsement sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième sensiblement ou même beaucoup plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subaspèrement pointillé.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* effilée, aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* court mais assez aigu. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, arrondi au sommet, dépassant à peine (♀) le segment abdominal correspondant.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce a été trouvée parmi les débris charriés par le Rhône, aux environs de Lyon. Elle est très-rare.

Obs. Cette espèce paraît un peu douteuse et comme intermédiaire entre les *Microdota palustris* et *obscura*. Elle se distingue de cette dernière, dont elle a la forme et la couleur, par sa pubescence évidemment plus fine, plus courte et plus serrée. La tête est un peu moins lisse et le prothorax plus droit sur les côtés, plus distinctement fovéolé vers sa base, etc.

Le prothorax est plus court et moins étroit que dans la *M. palustris*.

6. Microdota (Philhygra) obscura, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes d'un roux brunâtre, et les pieds testacés. Tête lisse ou presque lisse. Antennes légèrement épais-

sies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, subarqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement, obsolètement et densement pointillé. Élytres à peine transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement, légèrement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière, à cinquième segment sensiblement plus long que les précédents. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* légèrement sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement tronqué au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant, longuement cilié à son bord postérieur. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* assez densement et assez longuement ciliés intérieurement, avec les cils pâles et à peine inclinés.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0^{m},0026 (1 1/5 l.); — larg., 0^{m},0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et médiocrement serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, très-légèrement pubescente ; lisse sur son milieu, à peine visiblement pointillée en avant, tout à fait lisse sur les côtés derrière les yeux ; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé. *Épistome* longitudinalement convexe, preque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunes ou d'un roux brunâtre, avec les *mandibules* moins foncées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre obsolètement pilosellés surtout vers le sommet de chaque article, avec les cils très-courts et pâles ; d'un roux obscur ou brunâtre, avec le premier article à peine moins foncé : celui-ci assez

allongé, assez fortement épaissi en massue subeliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé, presque aussi long que le premier : le troisième suballongé, un peu moins long et presque aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième presque carré ou à peine transverse avec le cinquième néanmoins un peu moins court : le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; presque aussi large que les élytres ; légèrement mais visiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une petite fossette transversale, très-légère, obsolète ou à peine distincte ; finement et modérément pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légers cils redressés ; très-finement, densement et obsolètement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement et obsolètement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse, beaucoup ou d'une moitié environ plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; déprimées sur leur disque, légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes ; très-finement et densement pointillées, avec la ponctuation très-légère et comme obsolète ; d'un noir brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, parfois à peine atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; offrant à peine, sur les côtés et seulement dans leur partie postérieure, quelques soies légères, rares, inclinées, peu apparentes ; finement et densement pointillé sur les

trois premiers segments, plus éparsement vers l'extrémité du troisième et sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinqüième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment un peu couleur de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième sensiblement plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et densement pointillé.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant avec le sixième arceau ventral couleur de poix. *Pointe mésosternale* effilée, aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* court et obtus, émettant de son sommet une pointe conique. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie : Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon, parmi les feuilles mortes et mouillées.

Obs. Avec les mêmes caractères masculins que la *Microdota palustris*, elle en est pourtant distincte par sa forme linéaire, par sa pubescence un peu moins serrée, par sa ponctuation plus fine et plus effacée, et par sa couleur générale plus obscure. La tête est beaucoup plus lisse. Les antennes sont plus obsolètement pilosellées, avec leur premier article plus fortement renflé. Le prothorax est plus court et plus large, avec ses côtés plus sensiblement arrondis et sa ponctuation plus légère. Les élytres sont un peu plus longues, plus déprimées, plus obsolètement pointillées, avec leur angle sutural moins émoussé. L'abdomen est encore moins visiblement sétosellé sur les côtés, avec les quatrième et cinquième segments peut-être un peu moins lisses, et le cinquième à peine moins développé.

Le sixième segment abdominal du ♂ paraît un peu moins fortement

sinué dans le milieu de son bord apical, et la ciliation des deuxième à quatrième articles des antennes semble un peu plus régulière et plus redressée, etc.

TROISIÈME SOUS-GENRE *MICRODOTA*

Caractères. *Corps* en majeure partie noir ou noirâtre, sublinéaire. *Antennes* peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* subparallèle ou un peu atténué tout à fait vers son extrémité dans son dernier tiers, à cinquième segment non ou à peine plus long que le précédent, le plus souvent lisse ou presque lisse.

Obs. Ce sous-genre ne diffère réellement du précédent que par le cinquième segment abdominal moins développé relativement au quatrième, et aux précédents. Il répond à la section 2, *n*, du genre *Atheta* de Thomson.

Les espèces qu'il renferme sont assez nombreuses et assez variées; elles peuvent être groupées ainsi qu'il suit :

a *Antennes* à peine épaissies, à *troisième article* assez allongé, grêle, un peu moins long que le deuxième. *Abdomen* presque lisse. *Corps* d'un noir de poix brillant. BRUNNIPES.

aa *Antennes* légèrement épaissies, à *troisième article* oblong ou parfois subglobuleux.

b *Abdomen* plus ou moins densement ponctué vers sa base, peu ponctué ou presque lisse en arrière. *Prothorax* densement pointillé.

c Les *sixième à dixième articles des antennes* médiocrement ou assez fortement transverses, le *troisième* sensiblement plus court que le deuxième. *Prothorax* plus ou moins sillonné sur sa ligne médiane. Le *sixième segment abdominal* des ♂, rebordé sur les côtés, subéchancré au sommet. DIVISA.

cc Les *sixième à dixième articles des antennes* fortement transverses, le *troisième* sensiblement plus court que le deuxième. *Prothorax* obsolètement sillonné sur sa ligne médiane ou simplement impressionné à sa base.

d Le *troisième article des antennes* oblong, obconique, le *quatrième* légèrement transverse.

e Les *trois premiers segments abdominaux* fortement sillonnés en travers à leur base : les *quatrième* et *cinquième* avec des aspérités, et le sixième quadridenté chez les ♂. *Élytres* sensiblement plus longues que le prothorax. *Taille* petite. AUTUMNALIS LACUSTR S.

ee Les *deux premiers segments abdominaux* légèrement, le *troisième* à peine sillonnes en travers à leur base : les *quatrième*

et *cinquième* sans aspérités, et le *sixième* simplement subéchancré chez les ♂. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. *Taille* très-petite. PARVICORNIS.

dd Le *troisième article des antennes* subglobuleux, le *quatrième* sensiblement transverse. Les *deux premiers segments abdominaux* faiblement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base : le *sixième* obtusément tronqué chez les ♂. *Taille* excessivement petite. INQUINULA.

bb *Abdomen* parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. *Prothorax* plus ou moins densement pointillé.

f *Élytres* à peine transverses, sensiblement plus longues que le prothorax : *celui-ci* médiocrement transverse, subaspèrement et aussi fortement ponctué que les élytres. *Antennes* obscures, à troisième article oblong, un peu moins long que le deuxième. ASPERANA.

ff *Élytres* plus ou moins fortement transverses, moins finement ponctuées que le prothorax : *celui-ci* assez fortement transverse.

g *Antennes* testacées à leur base, à *troisième article* oblong, un peu moins long que le deuxième. Les *trois premiers segments abdominaux* assez fortement et également sillonnés en travers à leur base. *Prothorax* largement subimpressionné en arrière, parfois subexcavé sur son milieu. FOVEICOLLIS.

gg *Antennes* à peine moins foncées à leur base, à *troisième article* suboblong, sensiblement moins long que le deuxième. Les *trois premiers segments abdominaux* graduellement plus légèrement sillonnés en travers à leur base. *Prothorax* subimpressionné en arrière ou obsolètement et finement canaliculé sur sa ligne médiane. SERICEA.

bbb *Abdomen* à peine ponctué ou presque lisse. Le *troisième article des antennes* évidemment moins long que le deuxième.

h *Prothorax* parcimonieusement et obsolètement pointillé, légèrement transverse. *Abdomen* subparallèle. *Antennes* brunâtres ou d'un roux obscur. AEGRA.

hh *Prothorax* assez densement et obsolètement pointillé, transverse. *Abdomen* subatténué vers son extrémité. *Antennes* noires. LILIPUTANA.

7. **Microdota brunnipes**, Mulsant et Rey.

Assez allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix avec l'extrémité des élytres et les pieds brunâtres, et les tarses testacés. Tête obsolètement et subéparsement ponctuée. Antennes à peine épaissies vers leur extrémité, légèrement pubescentes, à troisième article assez allongé, un peu moins long et plus grêle

que le deuxième, le quatrième suboblong, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement chagrinées et en outre finement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, légèrement sétosellé, finement et très-parcimonieusement ponctué ou presque lisse, à cinquième segment subégal aux précédents. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine saillant, à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son bord postérieur et en outre à peine sinué dans le milieu de celui-ci, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Homalota brunnipes, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 20, 4 (1852), pl. 2, fig. 4.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité des élytres graduellement moins foncée ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête en carré transverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement ou obsolètement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix avec les *mandibules* ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à peine et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ou noirâtres ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique,

paré vers le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : le deuxième allongé, obconique, aussi long que le premier : le troisième assez allongé, obconique, un peu moins long et surtout plus grêle que le deuxième : le quatrième en carré suboblong ou un peu moins large que long, à peine plus large que le précédent, un peu moins que le suivant : les cinquième à dixième graduellement ou à peine plus épais, non ou à peine contigus, médiocrement transverses, avec les cinquième à septième un peu moins sensiblement : le dernier assez épais, aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet, visiblement déprimé intérieurement avant son extrémité.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres; légèrement et assez largement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et très-obliquement coupée sur ses côtés; faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une petite fossette subtransversale, à peine prolongée jusque vers le milieu du dos en forme de canal très-fin et peu distinct; très-finement et subéparsement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, plus ou moins courtes et peu apparentes; très-finement et assez densement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse et noir.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu ou presque d'un quart plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé mais subinfléchi ; subdéprimées sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et peu pubescentes; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus serrée que celle du prothorax, légère et comme obsolètement subécailleuse ou réticulée, ou bien finement râpeuse avec l'intervalle des points très-finement chagriné; d'un noir de poix brillant et devenant graduellement un peu moins foncé ou d'un brun roussâtre postérieurement, surtout près de l'angle sutural. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; légèrement arqué sur les côtés mais à peine atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, faiblement convexe en arrière ; très-finement et à peine pubescent ; offrant en outre, vers le sommet et sur les côtés, surtout dans la partie postérieure de ceux-ci, quelques soies obscures, redressées et assez longues ; finement et très-parcimonieusement ponctué ou presque lisse ; entièrement d'un noir très-brillant. Les *deux premiers* segments faiblement, le troisième à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième à peine saillant.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* très-effilée, un peu émoussée au bout, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* faiblement convexe, glabre et presque lisse sur son milieu, à angle *antéromédian* un peu avancé, droit ou subaigu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse et assez serrée, à cinquième arceau moins développé que les précédents : le sixième peu saillant, parfois couleur de poix, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un brun de poix brillant avec tous les tarses plus clairs ou testacés, les tibias antérieurs et intermédiaires parfois roussâtres. *Cuisses* visiblement élargies vers leur milieu. *Hanches antérieures* avec une soie redressée, assez longue et bien apparente. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve dans les environs de Lyon.

Obs. Elle est bien voisine de la *Dimetrota atramentaria*, mais le troisième article des antennes est un peu moins long que le deuxième.

Elle a beaucoup d'affinité avec la *Microdota palustris*, à laquelle elle ressemble plus qu'aux espèces suivantes ; mais elle en est distincte par

plusieurs signes. Par exemple, elle est un peu moins étroite, moins densement pubescente, avec les antennes, les élytres et les pieds d'une couleur plus foncée. La tête, plus large et plus transverse, est moins ponctuée. Les antennes sont plus sensiblement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles encore plus allongés, le troisième plus grêle, le quatrième plus oblong, les pénultièmes à peine moins courts, et le dernier plus épais. Le *prothorax* est un peu plus fortement transverse, plus arqué sur les côtés et un peu moins densement ponctué. Enfin, l'abdomen est plus court, plus sensiblement arrondi latéralement et surtout beaucoup moins ponctué, avec le cinquième segment moins développé, etc.

Elle se distingue de la *Microdota obscura* par ses antennes un peu plus grêles, un peu plus allongées et un peu plus noires, à troisième article plus grêle. L'abdomen est plus lisse sur les premiers segments, avec le cinquième moins grand comparativement au précédent, etc.

Elle ressemble un peu à la *Liogluta umbonata*, mais elle est d'une taille beaucoup moindre et elle a le prothorax plus large et plus sensiblement arqué sur les côtés, etc.

Elle a aussi beaucoup d'analogie avec l'*Heteronoma luctuosa*, mais le prolongement de la pointe mésosternale ne permet pas de la colloquer dans le même genre. Elle est plus grande, moins étroite, avec les pénultièmes articles des antennes moins longs, etc.

Dans la *Microdota brunnipes*, les antennes ne s'épaississent que près de l'extrémité.

8. **Microdota divisa**, Maerkel.

Allongée, sublinéaire, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les antennes et les élytres brunâtres, et les pieds testacés. Tête finement et assez densement pointillée, canaliculée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, faiblement pilosellées, à troisième article oblong, sensiblement plus court que le deuxième, le cinquième subtransverse, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, à peine moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, fovéolé vers sa base, plus ou moins sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement sétosellé, finement

et densement ponctué sur les quatre premiers segments, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* distinctement rebordé sur les côtés, largement et faiblement échancré à son bord apical, avec celui-ci très-finement et très-obsolètement crénelé, et les deux dents latérales un peu plus fortes et à peine plus saillantes. Le *sixième arceau ventral* assez largement arrondi à son sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* et *prothorax* assez largement sillonnés sur leur ligne médiane.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement subarrondi à son bord apical ou à peine sinué dans le milieu de celui-ci. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Front* et *prothorax* assez finement ciliés sur leur ligne médiane.

Homalota elongatula, var. A. b, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 89, 17.
Homalota divisa, Maerkel *in* Germar. Zeit. V, 213.— Redtenbacher, Faun. Austr. 819.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 408, 49.— Kraatz, Ins. Deut. II, 279, 87.
Homalota aridula, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ak. Förh. 1852, 139, 27.
Homalota impressicollis, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, I, 27, 9, pl. II, fig. 8.
Atheta aridula, Thomson, Skand. Col. III, 75, 20, sect. 1, *e*. 1861.

Variété *a*. *Élytres* et *extrémité de l'abdomen* d'un roux châtain. *Antennes* entièrement testacées ou d'un roux obscur avec la base plus claire.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant ou presque mat, avec les élytres brunâtres ou d'un châtain obscur ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé, plus (♂) ou moins (♀) sillonné sur sa ligne médiane. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, à peine ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* brunâtres ou

d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* sonvent plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes ausssi longues ou à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec le premier article souvent un peu moins foncé ou d'un roux testacé : celui-ci assez allongé, fortement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée, assez longue : le deuxième obconique, suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, obconique, sensiblement plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant, subtransverse : les cinquième à dixième subcontigus, médiocrement transverses, avec les pénultièmes (huitième à dixième) un peu plus fortement : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, suballongé ou ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et légèrement arrondis ; à peine ou un peu moins large que les élytres ; presque droit ou à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, assez prononcée ; plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon ordinairement subélargi en arrière, où il se confond souvent avec l'impression basilaire ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées ; finement et densement pointillé ; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Repli inférieur* moins foncé, lisse.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement ou assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles ou presque subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque ; souvent

plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes, avec une légère soie redressée, plus ou moins caduque, sur les côtés vers les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse et à peine plus forte que celle des élytres ; brunâtres ou d'un châtain plus ou moins obscur et peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et subéparsement pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques soies éparses, redressées, souvent peu distinctes ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur le quatrième, à peine ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir un peu brillant, avec le sixième segment parfois brunâtre. Les *trois premiers* étroitement et sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, le cinquième subégal au quatrième ou parfois un peu plus grand ; largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement et assez densement pointillé : celui de l'armure parfois distinct, assez longuement sétosellé à son sommet.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir un peu brillant, avec les intersections ventrales quelquefois moins foncées. *Pointe mésosternale* assez brusque, tantôt subaciculée, tantôt mousse au sommet, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* aigu, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, assez densement et aspèrement ponctué, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés parfois sur leur tranche externe de une ou de deux légères soies redressées : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve principalement sous les petits cadavres. Elle est assez commune et elle se rencontre dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, la Provence, le Languedoc, etc.

Obs. Cette espèce est remarquable par sa tête et son prothorax plus ou moins largement sillonnés sur leur ligne médiane.

Elle est voisine de l'*Homalota nigricornis*, dont elle diffère par ses antennes à peine moins épaissies vers leur extrémité, moins obscures, avec leur troisième article plus court que le deuxième, et les quatrième à dixième un peu moins fortement transverses. La forme est aussi un peu plus étroite, plus linéaire, et la pubescence est un peu plus serrée et plus pâle. Les élytres sont généralement d'une couleur moins foncée. L'échancrure du sixième segment abdominal des ♂ est limitée de chaque côté par un angle ou une dent plus prononcée, etc.

Ce dernier caractère, concernant le sexe masculin, la sépare suffisamment de ses voisines et la rapproche de quelques espèces du genre *Homalota*, sous-genre *Atheta*.

Dans la variété *a*, les élytres sont d'un brun roussâtre et l'extrémité de l'abdomen est châtaine ou d'un roux de poix, les antennes sont testacées, d'un roux testacé, ou d'un roux brunâtre avec la base plus claire.

Elle est parfois d'une taille un peu moindre.

Le troisième article des antennes est moins allongé que chez la *Microdota brunnipes*. La couleur est beaucoup moins brillante, etc.

9. **Microdota autumnalis**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et subéparsement ponctuée, fovéolée ou sillonnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, obconique, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, évidemment moins large que les élytres, subrétréci en arrière, faiblement arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, parfois obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement

pointillé. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subgranuleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, parcimonieusement vers son extrémité. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* muni à son bord apical de quatre dents aiguës : les *latérales* droites, subspiniformes, séparées des intermédiaires par une entaille plus profonde : *celles-ci* à peine plus rapprochées, un peu couchées et convergentes. Les *quatrième et cinquième* offrant sur le dos, vers leur extrémité, des aspérités oblongues, plus fortes et plus nombreuses sur le cinquième. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle fortement arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Front* distinctement et assez largement sillonné sur sa ligne médiane.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi ou obtusément tronqué à son bord apical. Les *quatrième et cinquième* simplement ponctués sur le dos. Le *sixième arceau ventral* obtusément ou largement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. *Front* légèrement déprimé, parfois obsolètement fovéolé sur son milieu.

Homalota autumnalis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 113, 66 ♂. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 412, 63. — Kraatz, Ins. Deut. II. 283, 90.

Homalota foveola, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, 33, 14, pl. 2, fig. 10.

Variété *a* (immature). *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et la partie postérieure de l'abdomen d'un noir de poix.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et subéparsement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé, assez largement sillonné (♂) ou obsolètement fovéolé (♀) sur sa ligne médiane. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse, parfois d'un roux

de poix à son sommet. *Labre* à peine convexe, d'un roux assez brillant, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement mais distinctement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre visiblement ou médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles testacés : le premier assez allongé, légèrement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court et plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, légèrement transverse : les cinquième à dixième peu ou non contigus, fortement transverses, avec les pénultièmes encore plus fortement : le dernier assez épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, assez courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus ou presque droits et à peine émoussés ; évidemment moins large que les élytres ; un peu ou à peine rétréci en arrière; faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine émoussés ; largement et distinctement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés; faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une fossette transversale, souvent assez large mais peu profonde, au devant de laquelle on aperçoit un sillon canaliculé obsolète, rarement prolongé au delà du milieu du dos ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères et courtes soies redressées; très-finement, densement et parfois très-légèrement pointillé; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse; sensiblement ou d'un bon tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé: plus ou moins subdéprimées sur leur disque; souvent sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes, avec une légère soie redressée, plus ou moins caduque, sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation finement granulée et évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement brunes ou d'un brun de poix assez brillant et parfois un peu roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés; à peine convexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière; très-finement, et éparsement pubescent; offrant, en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques rares soies obscures et redressées, avec celles des côtés un peu plus longues; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, moins densement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième, finement granulé sur le sixième; entièrement d'un noir brillant. *Les trois premiers segments* fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse: les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième peu saillant.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* assez effilée, souvent mousse au sommet. *Mésosternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* aigu, presque avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à ponctuation un peu plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent: le sixième peu ou modérément saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures un peu plus foncée. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballon-

gés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre, assez rarement, dans diverses localités de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse. Elle préfère les lieux marécageux et les prés humides, où elle se tient cachée sous les écorces des arbres ou parmi les herbes.

Obs. Elle a peu de rapports avec les précédentes. Elle se remarque par la brièveté de ses antennes ; par les angles antérieurs du prothorax presque droits et à peine émoussés; par ses élytres finement granulées; par les aspérités oblongues des quatrième et cinquième segments de l'abdomen chez les ♂, avec le sixième granuleusement ponctué dans les deux sexes, etc.

Les pénultièmes articles des antennes sont plus fortement transverses que dans les espèces précédentes.

Chez les individus immatures, la base de l'abdomen et même les élytres deviennent roussâtres, et parfois tout le dessus du corps prend une couleur d'un roux testacé, avec la tête et les quatrième à sixième segments de l'abdomen plus ou moins rembrunis.

Elle varie un peu pour la taille. Les plus petits exemplaires n'ont guère plus de deux millimètres de longueur, tandis que les plus grands atteignent jusqu'à trois millimètres.

Les dents du sixième segment abdominal des ♂ rappellent un peu la structure de certaines *Homalota*, principalement du sous-genre *Alaobia*.

Ici se placerait l'espèce suivante que nous n'avons pas vue :

10. Microdota lacustris, Ch. Brisout.

Sublinéaire, noire, brillante, avec les antennes et les élytres obscures, la base des antennes et les pieds testacés. Prothorax transverse, fovéolé à sa base, canaliculé sur son milieu. Élytres d'un tiers plus longues que le prothorax. Abdomen densement ponctué sur les deuxième à quatrième segments, parcimonieusement sur les cinquième et sixième.

♂ *Sixième segment de l'abdomen* granulé.

Homalota lacustris, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, ccxviii.

Long., 2 mill. environ.

Patrie. Saint-Germain, près Paris.

Obs. Le sixième segment abdominal du ♂ présente deux séries de petits granules oblongs, placés parallèlement à son bord postérieur. Extrêmement semblable à l'*autumnalis*, s'en distingue par sa taille un peu plus grande, ses élytres un peu plus larges et plus longues, et le sixième segment dorsal granulé distinctement chez le ♂.

Nous serions d'autant plus portés à croire que cette espèce n'est qu'une variété de la précédente, que les distinctions sexuelles indiquées sont tout à fait celles de notre *Microdota autumnalis*. Mais, n'ayant pas vu l'espèce en nature, nous n'osons nous prononcer contre l'autorité de M. Ch. Brisout.

11. Microdota parvicornis, Mulsant et Rey.

Allongée, subliméaire, subdéprimée, finement et subéparsement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et éparsement ponctuée sur les côtés, lisse et impressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article oblong, obconique, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième, le quatrième légèrement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, sensiblement arqué sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement pilosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez largement subéchancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Front* largement subimpressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son sommet, dépassant un peu le

segment abdominal correspondant. *Front* légèrement fovéolé sur son milieu.

Long., 0m,0016 (3/4 l.); — larg., 0m,00035 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, médiocrement courte, couchée et peu serrée.

Tête transverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et éparsement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu; entièrement d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé et plus ou moins impressionné sur son milieu. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié vers son sommet.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement mais distinctement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre finement mais assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou d'un roux testacé : le premier suballongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : le deuxième oblong, assez renflé, beaucoup moins long que le premier : le troisième oblong, obconique, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième : les cinquième à dixième graduellement plus épais, peu ou non contigus : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, légèrement transverse : le cinquième médiocrement, les sixième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier assez épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie aussi large que long; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large que les élytres; un peu ou à peine rétréci en arrière; sensiblement arqué en avant sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine arqués ou presque subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis;

largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et très-obliquement coupée sur les côtés ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression transversale, obsolète et à peine distincte ; finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de trois ou quatre cils redressés, légers mais bien apparents ; finement, assez visiblement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé livide.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et subéparsement pubescentes ; finement, distinctement et densement ponctuées, avec la ponctuation non ou à peine plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre sur les côtés quelques cils redressés, légers mais assez distincts ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; entièrement d'un noir brillant. Les *deux premiers* faiblement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et modérément pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, beaucoup plus écartée en arrière ; à cinquième arceau aussi long ou à peine moins long que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez

étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend dans les champignons secs et sous les mousses décomposées, dans les environs de Lyon, le Beaujolais et la Bourgogne.

Obs. Elle participe à la fois de la *Microdota autumnalis* par son faciès général, et de la *Microdota sericea* par la structure du sixième segment abdominal des ♂. Elle diffère de l'une et de l'autre par ses élytres plus courtes comparativement au prothorax, avec celui-ci à angles plus fortement arrondis, et par le deuxième article des antennes plus renflé. Elle se distingue de la première par sa taille moindre, par sa pubescence moins serrée, par ses antennes un peu plus fortement pilosellées, par son abdomen un peu plus parallèle sur ses côtés, avec les deux premiers segments et surtout le troisième moins fortement sillonnés en travers à leur base, et les quatrième et cinquième plus lisses, non granulés, etc. Elle diffère de la seconde par sa forme un peu moins allongée, par sa pubescence moins fine et un peu moins serrée, par sa ponctuation un peu plus distincte, par sa tête un peu plus large, par son prothorax à peine plus court mais un peu plus arqué sur les côtés, par son abdomen un peu plus densement ponctué sur les premiers segments. Les antennes sont un peu plus courtes et un peu moins obcures.

Quelquefois le prothorax et les élytres offrent une teinte moins foncée que le reste du corps, alors les antennes sont entièrement testacées.

L'impression basilaire du prothorax est, chez cette espèce, à peine sentie, du moins dans les quelques exemplaires que nous avons eus sous les yeux.

Outre les caractères déjà indiqués, le ♂ diffère de la ♀ par les cinq premiers articles des antennes parés vers leur sommet interne d'un long poil redressé et perpendiculairement implanté. D'ailleurs la pilosité générale des mêmes organes, dans les deux sexes, est toujours plus longue, plus pâle et moins inclinée que chez les *Microdota autumnalis* et *sericea*.

12. **Microdota inquinula**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubes-

cente, d'un noir un peu brillant, avec les pieds d'un testacé obscur. Tête très-finement et densement pointillée, fovéolée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article subglobuleux, évidemment plus court que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine rétréci en arrière, presque droit sur les côtés, très-finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, à peine pilosellé, très-finement et assez densement pointillé vers sa base, très-parcimonieusement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota inquinula, Erichson, Col. March. I, 334, 33 ; Gen. et Spec. Staph. 116, 74. — Redtenbacher, Faun. Austr. 661, 31. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 418, 81. — Kraatz, Ins. Deut. II, 297, 107.
Homalota minutissima, Heer, Faun. Col. Helv. I, 334, 39.

Long., 0m,0011 (1/2 l.) ; — larg., 0m,00025 (1/8 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir un peu brillant, avec les élytres souvent moins foncées ; revêtu d'une très-fine et très-légère pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête presque carrée, à peine arrondie sur les côtés, presque aussi large que le prothorax, très-légèrement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé et creusé sur son milieu d'une fossette oblongue, toujours assez marquée, subsulciforme. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine pointillé. *Labre* à peine convexe, brunâtre, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche*

d'un brun ou d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* plus obscurs : le *pénultième article de ceux-ci* à peine cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ou noirâtres ; à premier article suballongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil obscur et redressé : le deuxième oblong, un peu renflé en massue obconique, beaucoup moins long que le premier : le troisième subglobuleux ou subobconique, évidemment plus court et plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième sensiblement ou même assez fortement, les cinquième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier assez épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine ou un peu rétréci en arrière ; presque droit ou très-faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; sensiblement et largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et très-obliquement coupée sur les côtés ; très-faiblement convexe sur son disque ; offrant le plus souvent sur sa ligne médiane un sillon-canaliculé très-fin, très-obsolète ou souvent distinct seulement par l'effet de la divergence des poils, et quelquefois terminé à sa base par une fossette à peine sensible ; très-finement, très-légèrement et densement pubescent, avec les côtés parés parfois de trois ou quatre cils redressés, très-fins, souvent peu distincts ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir un peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; évidemment ou d'un tiers plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et subrectilignes sur les côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque, parfois à peine impres-

sionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement, très-légèrement et densement pubescentes ; très-finement et densement pointillées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, non ou à peine moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir un peu brillant et parfois brunâtre. *Epaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés et parfois à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, plus ou moins convexe en arrière ; très-finement et subéparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques légères soies redressées, plus ou moins caduques et peu distinctes ; très-finement et assez densement pointillé sur les quatre premiers segments, à peine sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir assez brillant. Les *deux premiers segments* faiblement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième non ou à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, densement pointillé.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir assez brillant. *Pointe mésosternale* subaciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* aigu, avancé jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine plus court : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé obscur et assez brillant, avec les tarses pâles, les hanches et parfois les cuisses rembrunies. *Celles-ci* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est répandue dans presque toute la France. Elle est très-commune dans les fumiers, les bouses et autres matières animales desséchées. Elle se prend aussi dans les champignons secs.

Obs. Cette espèce est une des plus petites non-seulement de la famille des *Aléochariens*, mais aussi de la tribu des *Brévipennes*.

La taille est bien moindre, la couleur plus noire et plus mate que dans les espèces précédentes; surtout, le troisième article des antennes est plus court, et le quatrième plus sensiblement transverse.

Les élytres varient un peu pour la couleur, qui passe du noir au brun roussâtre. Les antennes et les pieds prennent en même temps une teinte moins foncée. Les exemplaires immatures sont d'une couleur testacée plus ou moins sombre, et quelquefois, chez ces derniers principalement, le sillon du prothorax est plus prononcé et plus large, au point de présenter parfois une sorte de large excavation, plus ou moins profonde.

Nous avons vu des exemplaires à tête plus large et plus transverse, à antennes plus noires (*Microdota subopaca*, *nobis*). Il est difficile de dire, faute de matériaux suffisants, si de telles variétés doivent constituer une espèce différente.

13. **Microdota asperana**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres brunes, la bouche et les antennes obscures et les pieds testacés. Tête finement et assez densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, un peu moins long que le deuxième, le quatrième légèrement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax médiocrement transverse, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement canaliculé sur sa ligne médiane, assez finement, densement et subaspèrement ponctué. Élytres à peine transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement, densement et subaspèrement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet. Le

sixième arceau ventral subarrondi à son bord postérieur, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Long., 0m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, très-légèrement pubescente ou presque glabre; finement, assez densement et subaspèrement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, assez convexe, offrant sur son milieu une petite fossette peu profonde et subarrondie. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, à peine cilié en avant. *Parties de la bouche* obscures ou brunâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes aussi longues ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement obscures ou noirâtres; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil subredressé : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième oblong, un peu moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, légèrement, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais non émoussés au sommet; subarrondi à sa base, avec celle-ci largement tronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés; légèrement convexe sur son disque; offrant, au devant de l'écusson, une impres-

sion transversale obsolète, et sur le milieu du dos un léger et fin sillon canaliculé, prolongé jusqu'au bord antérieur; très-finement et assez densement pubescent; finement, densement et subaspèrement pointillé; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré à peine transverse; sensiblement ou d'un tiers environ plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; déprimées sur leur disque; visiblement impressionnées derrière l'écusson, le long de la suture, jusques environ le milieu de la longueur de celle-ci; parfois subimpressionnées sur leur surface; très-finement et assez densement pubescentes; assez finement, densement et subaspèrement ponctuées, avec la ponctuation aussi forte et à peine plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix assez brillant et tirant sur le châtain foncé. *Épaules* arrondies, plus claires en dessous.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; très-faiblement arqué sur les côtés et à peine atténué vers son extrémité; à peine convexe vers sa base, un peu plus fortement en arrière; finement, assez longuement et subéparsement pubescent; distinctement sétosellé sur les côtés et vers le sommet; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu ou lisse sur les deux suivants, excepté sur leurs côtés, distinctement et aspèrement sur le sixième; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu plus court que les précédents : le sixième peu saillant, subarrondi au sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sen-

siblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles un peu oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été prise sous les mousses, dans les collines des environs de Lyon.

Obs. On la prendrait volontiers pour une variété de l'*Homalota oblita;* mais elle est plus brillante, le troisième article des antennes est plus court relativement au deuxième, les élytres sont un peu plus longues, et l'abdomen est moins densement ponctué vers sa base, plus lisse vers son extrémité, etc. Elle ressemble aussi à la *Microdota palustris;* cependant, elle est un peu moindre, plus fortement et plus ruguleusement ponctuée sur la tête, le prothorax et les élytres; la base de l'abdomen est moins ponctuée avec le cinquième segment moins développé comparativement au quatrième. Les sixième à dixième articles des antennes sont plus fortement transverses, etc.

14. Microdota foveicollis, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et subéparsement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête à peine ponctuée, sillonnée ou fovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, un peu plus court que le deuxième, le quatrième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, parfois subexcavé sur son milieu, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, légèrement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* offrant dans le milieu de son bord postérieur une lame courte, assez large, sinuée à son sommet, flanquée de chaque côté d'une dent subspiniforme à peine aussi avancée qu'elle. Le

sixième arceau ventral subogivalement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Variété *a. Prothorax* creusé sur son disque d'une large fossette ou excavation longitudinale.

Homalota foveicollis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 296, 105.
Atheta foveicollis, THOMSON, Skand. Col. IX, 282. 41, b. 1867.

Long., 0m,0014 (2/3 l.) ; — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement, éparsement ou à peine pointillée sur les côtés, lisse sur sa région médiane, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant sur son milieu une petite fossette plus ou moins obsolète, rarement subsulciforme. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, à peine pointillé et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* testacés : le *pénultième article de ceux-ci* finement pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunes avec les deux ou trois premiers articles moins foncés ou testacés : le premier suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée, assez longue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième subalongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, évidemment plus court mais à peine plus grêle que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le cinquième assez fortement, les sixième à

dixième fortement transverses : le dernier assez épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie environ aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; non ou à peine rétréci en arrière ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués ou presque subrectilignes au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et très-obliquement coupée sur les côtés ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une fossette plus ou moins effacée, et parfois sur sa ligne médiane un sillon converti en une large fossette ou excavation longitudinale plus ou moins profonde ; très-finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies redressées, assez courtes mais distinctes ; très-finement, densement et obsolètement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson à peine pubescent, légèrement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou à peine d'un quart plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord postérieur ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et subéparsement pubescentes, avec les épaules souvent parées sur leur côté d'une légère soie redressée ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation parfois subrâpeuse, un peu moins fine et quelquefois à peine moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; très-finement, éparsement et assez longuement pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques légères soies redressées ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ;

entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement et également sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième non ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement pointillé.

Dessous du corps très-finement et modérément pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant. *Pointe mésosternale* assez brusquement effilée, subémoussée au sommet. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* aigu, avancé presque jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à ponctuation plus écartée postérieurement; à cinquième arceau aussi long ou à peine moins long que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches un peu rembrunies. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se tient cachée sous les mousses et les feuilles mortes, dans les forêts. On la trouve, mais très-rarement, dans les collines des environs de Lyon et du Beaujolais.

Obs. On la prendrait aisément pour une variété de la *Microdota sericea*. Elle est à peine plus grande, proportionnellement un peu plus courte, et d'une couleur plus foncée. Les antennes ont leur troisième article plus oblong, moins court relativement au deuxième; elles sont un peu plus sensiblement pilosellées. Le prothorax, un peu plus large, est un peu plus convexe et plus visiblement arqué sur les côtés. Les élytres sont plus fortement transverses, plus courtes relativement au prothorax, avec l'angle postéro externe plus distinctement sinué, et le sutural plus rentrant et plus émoussé. Les tarses, surtout les postérieurs, paraissent un peu moins courts, etc.

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Microdota parvicornis ;* mais elle a la pubescence peut-être un peu plus courte. Les antennes sont un peu moins fortement pilosellées, à peine moins fortement épaissies vers leur extrémité,

avec le troisième article plus oblong. L'abdomen est moins ponctué vers sa base, avec les trois premiers segments plus fortement sillonnés en travers à leur naissance, etc.

Elle a les mêmes distinctions masculines, ou à peu près, que la *Microdota celata*, mais l'abdomen est moins atténué en arrière et moins densement pointillé, etc.

Elle diffère de la *Microdota asperana* par son prothorax et ses élytres moins fortement et moins aspèrement ponctuées, avec celles-ci plus courtes, et celui-là plus fortement transverse. La bouche et la base des antennes sont d'une couleur plus claire, etc.

Quelquefois la base des antennes est d'une couleur assez sombre ou d'un roux de poix.

Le prothorax, sans doute, n'offre qu'accidentellement une excavation sur son milieu ; ce qui se remarque quelquefois chez plusieurs espèces.

15. **Microdota sericea**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, la bouche d'un roux obscur, et les pieds d'un testacé clair. Tête très-finement et éparsement pointillée sur les côtés, lisse et souvent subfovéolée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article à peine oblong, sensiblement plus court que le deuxième, le quatrième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, parfois finement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et assez densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement pointillées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, faiblement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez largement et très-faiblement échancré à son bord apical, avec l'échancrure parfois très-finement, très-obsolètement ou presque indistinctement crénelée, et ses angles latéraux

rectangulaires. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical, parfois subsinué dans le milieu de celui-ci. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Variété *a* (immature). *Élytres* et parfois tout le *dessus du corps* d'un fauve testacé.

Variété *b*. *Prothorax* avec une excavation longitudinale.

Homalota sericea, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, I, 41, 19. — Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 101, 24. — Kraatz, Ins. Deut. II, 295, 104.
Atheta sericea, Thomson, Skand. Col. III, 89, 41, sectio 2, *n*. 1861.

Long., 0m,0017 (4/5 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente, très-finement et éparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe; offrant sur son milieu un espace lisse, plus ou moins étendu et souvent une légère fossette, rarement transformée (♂) en un sillon longitudinal ou même en une large dépression. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix avec le *pénultième article des palpes maxillaires* généralement plus foncé : celui-ci finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et en outre légèrement et même distinctement pilosellées; brunâtres, avec la base parfois un peu plus claire; à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie subredressée : le deuxième suballongé, obconique, sensiblement moins long que le premier : le troisième à peine oblong, obconique, évidemment plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième à peine plu

large que le précédent, un peu moins large que le suivant, sensiblement transverse : le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, subégaux : le dernier assez épais, un peu moins long que les deux précédents réunis, obovalaire, subacuminé au sommet, souvent déprimé ou subéchancré intérieurement avant son extrémité.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie environ aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, subobtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; presque aussi large en avant qu'en arrière; faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et obliquement coupée sur les côtés; faiblement convexe sur son disque ou parfois longitudinalement subdéprimé sur le dos; offrant au devant de l'écusson une fossette transversale, assez large mais très-légère ou obsolète, parfois prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon canaliculé très-fin et peu apparent; très-finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies redressées; très-finement, légèrement et assez densement pointillé; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé de poix.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; sensiblement ou environ d'un tiers plus longues que le prothorax; presque subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; subdéprimées sur leur disque; très-finement et peu densement pubescentes (1), avec un léger cil redressé sur le côté des épaules; finement et assez densement pointillées avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax; d'un brun de poix brillant et parfois un peu roussâtre avec le repli latéral généralement moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres; environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, à peine atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement, assez longuement et éparsement pubescent; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quel-

(1) Cette pubescence affecte des directions diverses.

ques rares et légères soies redressées; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants; d'un noir brillant avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, le deuxième moins que le premier, et le troisième moins que le deuxième, avec le fond des sillons lisse : le cinquième à peine plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième peu saillant, distinctement et assez densement pointillé.

Dessous du corps légèrement pubescent, très-finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre parfois moins foncé. *Pointe mésosternale* brusquement rétrécie, acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, obsolètement pointillé sur son milieu, à angle *antéro-médian* assez saillant, émettant de son sommet une pointe acérée, avancée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, très-éparement sétosellé vers son extrémité, à pubescence assez longue, à ponctuation à peine moins serrée en arrière, à cinquième arceau non ou à peine moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement et légèrement pointillés, d'un testacé plus ou moins clair. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est commune, au printemps et à l'automne, sous les détritus végétaux, dans presque toute la France; les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Provence, etc.

Obs. Elle diffère de l'*Homalota oblita* par sa taille plus petite, par sa forme plus déprimée, par sa teinte plus brillante, par sa pubescence plus écartée, et par sa ponctuation un peu moins serrée. Le troisième article des antennes est plus court comparativement au deuxième, et les distinctions sexuelles ne sont plus les mêmes, etc.

Elle se rapprocherait de la *Microdota autumnalis*, dont elle se distingue

par ses antennes plus obscures à leur base, moins sensiblement pilosellées, à troisième article plus court, et les cinquième à dixième moins fortement transverses ; par son prothorax à peine moins court, moins arqué sur les côtés ; par son abdomen moins ponctué vers sa base, à cinquième segment non granulé sur le dos chez les ♂, etc.

Nous avons déjà dit en quoi elle différait de la *Microdota foveicollis*, quand nous avons décrit cette dernière.

Quelquefois, chez les sujets immatures (var. *a*), les élytres et même tout le dessus du corps deviennent d'un fauve testacé, et les antennes se montrent moins obscures qu'à l'état normal.

Rarement (var. *b*) le prothorax offre son sillon médian converti en une large excavation longitudinale.

L'*amicula* de Stephens convient peut-être à notre *Microdota sericea*. Il en est de même des *auricula* et *picipennis* du même auteur.

Nous avons vu quelques exemplaires un peu plus allongés, dont les antennes sont entièrement obscures, les pieds d'un testacé de poix, et dont la base du prothorax est largement et distinctement impressionnée. Peut-être est-ce là une espèce distincte ou au moins une variété singulière (*terricola, nobis*).

16. Microdota aegra, Heer.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et parcimonieusement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes, les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, et les pieds d'un testacé obscur. Tête très-finement et éparsement pointillée, parfois obsolètement sillonnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, évidemment moins long que le deuxième, le quatrième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et parcimonieusement ponctué. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, finement et modérément pointillées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, à peine ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième arceau ventral* angulairement prolongé à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Homalota aegra, Heer, Faun. Col. Helv. I, 393, 41. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 412, 61. — Kraatz, Ins. Deut. II, 249, 52.

Variété *a*. *Prothorax* et *élytres* d'un roux de poix.

Long., 0m,0016 (3/4 l.); — larg., 0m,00036 (1/6 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix; revêtu d'une très-fine pubescence grise, soyeuse, assez courte, couchée et écartée.

Tête en carré subtransverse, à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement, légèrement et éparsement pointillée, d'un noir très-brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant sur son milieu un petit espace lisse, et parfois une fossette sulciforme, très-obsolète et souvent indistincte. *Épistome* lisse, en forme de faîte. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix brillant, obsolètement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* brunâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un brun de poix parfois assez clair; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique; paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier: le troisième oblong, évidemment plus court que le deuxième: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus: le quatrième sensiblement transverse: le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses: le dernier épais, à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement obovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré un peu plus large que long; subarrondi

aux angles et à peine plus étroit en arrière ; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; faiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine émoussés ; largement et sensiblement arrondi à sa base et obliquement coupé sur les côtés de celle-ci ; à peine convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une faible impression tranversale, parfois peu distincte, et sur sa ligne médiane un sillon canaliculé très-fin et souvent obsolète ; très-finement et éparsement pubescent, avec le bord antérieur et souvent les côtés parés de quelques légères soies obscures et redressées, souvent bien apparentes ; très-finement, légèrement et parcimonieusement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé livide.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, un peu (♀) ou même sensiblement (♂) plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural plus ou moins émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; rarement ou à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et parcimonieusement pubescentes ; finement et modérément pointillées avec la ponctuation un peu moins fine et un peu moins écartée que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix brillant et plus ou moins châtain. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; très-finement et très-peu pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, médiocrement longues et parfois bien distinctes ; finement et à peine ponctué sur les trois premiers segments, lisse sur les quatrième et cinquième ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment d'un brun de poix. Les *trois premiers* faiblement et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons tout à fait lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux ; le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine mem-

brane pâle : le sixième peu saillant, obtusément arrondi (♀) ou subtronqué (♂) au sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, subéparsement pointillé, d'un noir de poix brillant avec le sommet du ventre un peu brunâtre. *Pointe mésosternale* très-aiguë, subacérée, prolongée presque jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* court, obtus, émettant une pointe acérée, avancée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout en arrière ; à pubescence assez longue ; à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine plus long : le sixième médiocrement saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé brillant et plus ou moins obscur. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* peu allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez commune au printemps, dès le mois de janvier, dans les jardins et dans les champs, sous les détritus végétaux. Elle se rencontre dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle ressemble à la *Microdota sericea*, mais elle est plus petite ; la pubescence est moins serrée et la couleur générale moins obscure et plus brillante. Ce qui la distingue surtout des précédentes, c'est sa ponctuation plus légère et notamment plus écartée, tant sur l'abdomen que sur les autres parties du corps. Le prothorax est aussi moins transverse ou plus carré, etc.

Elle varie un peu pour la coloration. Ainsi, par exemple (var. *a*), le prothorax et les élytres sont quelquefois d'un roux de poix plus ou moins clair, avec la base de l'abdomen un peu roussâtre, les antennes et les pieds d'une couleur plus pâle.

Chez les ♂, outre les différences ci-dessus indiquées, les élytres nous ont paru un peu plus longues que chez les ♀, et les antennes sont en même temps un peu moins épaissies vers leur extrémité, avec les pénultièmes articles un peu moins transverses dans le premier sexe que dans le second.

Près de la *Microdota aegra* viendrait se placer l'espèce suivante, que nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner :

17. Microdota liliputana, Ch. Brisout.

Sublinéaire, noire, brillante, avec les élytres d'un noir brun. Tête grande. Prothorax transverse, obsolètement fovéolé à sa base. Pieds d'un brun testacé. Abdomen presque lisse en dessus.

Homalota liliputana, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 344.

Long., moins de 1 mill.

Tête presque aussi large que le corselet, obsolètement ponctuée.

Antennes noires, deuxième article allongé, plus épais et de moitié plus long que le suivant.

Corselet un peu arrondi sur les côtés et à la base, les angles postérieurs très-obtus, ponctuation assez serrée, mais obsolète.

Élytres plus d'un tiers plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, à ponctuation serrée distinctement.

Abdomen rétréci vers l'extrémité, plus étroit que les élytres, les premiers segments ponctués obsolètement, les derniers presque lisses.

Patrie. Marly, dans les environs de Paris.

Obs. Espèce remarquable par sa petite taille, de la forme de la *celata*, mais encore plus petite. S'en distingue par son aspect brillant, sa ponctuation obsolète et son abdomen presque lisse.

Elle paraît différer de la *M. aegra* par ses antennes plus obscures, par son prothorax plus transverse et plus densement pointillé, par son abdomen moins parallèle.

Ce dernier caractère la lierait au sous-genre suivant :

QUATRIÈME SOUS-GENRE *DATOMICRA*

Anagramme de *Microdota*

Caractères. *Corps* en majeure partie noir ou brunâtre, subfusiforme. *Antennes* peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* sensiblement et subgraduellement atténué en arrière dès sa base ou au

moins dès son milieu; à cinquième segment évidemment un peu plus long que le précédent, toujours visiblement pointillé.

Obs. Ce sous-genre, distinct du précédent par sa forme moins linéaire et par son abdomen atténué en arrière, offre de plus le cinquième segment de celui-ci toujours visiblement pointillé et proportionnellement un peu plus développé. Il répond en partie à la section 3, *o*, du genre *Atheta* de Thomson.

Il embrasse un petit nombre d'espèces dont les caractères peuvent être définis de la manière suivante :

a *Abdomen* subgraduellement atténué en arrière presque dès la base, densement pointillé sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur les quatrième et cinquième, densement et subaspèrement sur le sixième. *Prothorax* distinctement sétosellé sur les côtés. Le *troisième article des antennes* oblong, un peu moins long que le deuxième. SPRETA.

aa *Abdomen* atténué en arrière au moins dès son milieu, densement pointillé sur les trois premiers segments, un peu moins sur les quatrième, cinquième et sixième. *Prothorax* à peine sétosellé sur les côtés.

b *Corps* subdéprimé, peu ou un peu brillant. *Antennes* légèrement pilosellées, à *troisième article* oblong, un peu plus court que le deuxième, les *cinquième à dixième* légèrement transverses. *Prothorax* légèrement arqué sur les côtés. *Elytres* à ponctuation non subruguleuse. *Pointe mésosternale* lisse. *Abdomen* et *tibias* à peine sétosellés. Les *quatre dents du sixième segment abdominal* des ♂ obsolètes, les intermédiaires écartées, les latérales moins saillantes. CELATA.

bb *Corps* subconvexe, presque mat. *Antennes* distinctement pilosellées, à *troisième article* suballongé, un peu plus court que le deuxième, les *cinquième à dixième* sensiblement transverses. *Prothorax* sensiblement arqué sur les côtés. *Élytres* à ponctuation subruguleuse. *Pointe mésosternale* finement ponctuée. *Abdomen* et *tibias* distinctement sétosellés. Les *quatre dents du sixième segment abdominal* des ♂ saillantes, les intermédiaires rapprochées, les latérales aiguës, aussi prolongées. MONTANA.

aaa *Abdomen* sensiblement et graduellement atténué en arrière presque dès sa base, densement et subuniformément pointillé ou à peine moins densement sur les quatrième et cinquième segments. *Prothorax* légèrement sétosellé sur les côtés. *Antennes* très-faiblement épaisies.

c *Antennes* suballongées, légèrement pilosellées, à *troisième article* suballongé, un peu plus court que le deuxième, les *pénultièmes* (7-10) médiocrement transverses, le *dernier* ovalaire. *Elytres* sensiblement plus longues que le prothorax. *Corps* d'un noir assez brillant. *Taille* petite. N GRA.

cc *Antennes* assez courtes, à peine pilosellées, à *troisième article* suboblong, un peu plus court que le deuxième, les *pénultièmes* (7-10) assez fortement transverses, le *dernier* oblong. *Elytres* un peu plus longues que le prothorax. *Corps* d'un noir presque mat. *Taille* très-petite. SORDIDULA.

18. Microdota (Datomicra) spreta, Fairmaire et Laboulbène.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, éparsement pilosellée sur les côtés, d'un noir assez brillant, avec la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête finement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, un peu moins long que le deuxième, le quatrième subglobuleux, le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine arqué et distinctement sétosellé sur les côtés, faiblement convexe, à peine sillonné en arrière sur son milieu, finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subgraduellement atténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* finement et subaspèrement pointillé sur le dos, subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi ou obtusément angulé au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* finement et simplement pointillé sur le dos, subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué au sommet, avec celui-ci subsinué dans son milieu.

Homalota spreta, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 415, 70.
Atheta cauta, Thomson, Skand. Col. IX, 284. 1867.

Long., 0m,0020 (1 l. à peine); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant ;

revêtu d'une très-fine pubescence, d'un gris obscur, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, très-finement et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un testacé obscur, avec les *mandibules* plus claires, et les *palpes maxillaires* plus foncés, brunâtres ou même presque noirs : le *pénultième article de ceux-ci* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou noirâtres : à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : le deuxième suballongé, obconique, un peu moins long que le premier : le troisième oblong ou suballongé, mais un peu plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième subglobuleux, aussi long que large : les cinquième à dixième subcontigus, légèrement transverses, avec le cinquième encore plus faiblement, et les pénultièmes plus sensiblement : le dernier égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu moins large à sa base que les élytres ; à peine ou faiblement arqué sur côtés, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et très-obliquement coupée de chaque côté ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression ou fossette à peine sensible, parfois un peu prolongée sur le dos en forme de sillon-canaliculé raccourci, très-fin et très-obsolète ; très-finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques assez longues soies obscures et redressées, empiétant parfois sur le disque ; finement et densement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant sensiblement et émoussé ; plus ou moins subdéprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes, avec une légère soie obscure et redressée sur le côté des épaules, et parfois, une autre, caduque et moins distincte, vers le milieu des côtés ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse, un peu plus forte mais à peine plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir assez brillant et quelquefois un peu brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés, et en outre légèrement et parfois assez sensiblement et subgraduellement atténué vers son extrémité presque dès sa base ; subdéprimé antérieurement, légèrement convexe en arrière ; finement, subéparsement et assez longuement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et plus ou moins redressées, celles du dos plus courtes et plus inclinées, celles des côtés plus rares, celles de l'extrémité plus longues, plus nombreuses et assez raides ; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième, assez densement sur le sixième ; d'un noir assez brillant avec le sommet rarement couleur de poix. Les *deux premiers segments* légèrement, le *troisième* à peine et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant : *celui de l'armure* parfois distinct, paré au sommet de deux fascicules de soies obscures.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* subaciculée, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* assez aigu et assez prolongé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé postérieurement ; à ponctuation subrâpeuse, à peine moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, finement et subrâpeusement pointillés, d'un testacé obscur avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux longues soies obscures et redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles subégaux, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce vit dons les bouses sèches et parmi les débris végétaux. Elle est assez rare, et elle se trouve dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle ressemble excessivement à la *Microdota nigra*, décrite plus loin ; mais nous croyons, avec MM. Fairmaire et Laboulbène, qu'elle doit constituer une espèce distincte. En effet, elle est un peu plus étroite, un peu plus brillante et plus distinctement sétosellée sur les côtés, surtout du prothorax. En outre, les antennes sont moins grêles, un peu plus fortement pilosellées, avec les cinquième à dixième articles un peu moins courts. L'abdomen est moins densement ponctué sur les quatrième et cinquième segments, plus rugueusement sur le sixième, etc.

L'abdomen est moins fortement atténué en arrière, avec le cinquième segment moins développé, que chez la *Badura parva*, les premiers à pores sétifères moins apparents. Les antennes ont leur troisième article proportionnellement un peu plus court, etc.

La *Microdota spreta* commence une série d'espèces, séparées des autres *Microdota*, soit par un faciès moins linéaire ou plus fusiforme; soit par un abdomen moins parallèle, plus visiblement atténué en arrière; soit par le cinquième segment de celui-ci un peu plus développé et plus visiblement pointillé. Si parfois quelques-unes de ces espèces n'offrent qu'à un faible degré une ou deux de ces trois distinctions, quelques autres les présentent toutes à la fois et d'une manière évidente. Par leur forme générale, elles rappellent un peu les genres *Badura* et *Chaetida*.

On fait la *Microdota spreta* synonyme, tantôt de la *Badura parva*, tantôt de la *Colpodota stercoraria*. Quant à nous, nous l'en croyons distincte et nous la regardons comme appartenant à notre genre *Microdota*.

19. Microdota (Datomicra) celata, Erichson.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche d'un roux de poix et les pieds d'un testacé plus ou moins obscur. Tête très-finement et densement pointillée, obsolètement impressionnée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article oblong, un peu plus court et plus grêle que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué et à peine sétosellé sur les côtés, à peine convexe, obsolètement canaliculé en arrière, très-finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement ponctuées. Abdomen visiblement atténué vers son extrémité au moins dès son milieu, à peine sétosellé, finement et densement pointillé, un peu moins densement en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias : ceux-ci à peine sétosellés.

♂ Le *sixième segment abdominal* subcirculairement et peu profondément échancré dans le milieu de son bord apical, avec l'échancrure limitée de chaque côté par une lame courte et bidentée (1) : la dent externe plus obsolète, moins saillante, située plus en arrière. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément et subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota celata, Erichson, Col. March. I, 335, 35 ; Gen. et Spec. Staph. 122, 92. — Redtenbacher, Faun. Austr. 660, 23. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 415, 71. — Kraatz, Ins. Deut. II, 320, 131.
Homalota indigena, Heer, Faun. Col. Helv. I, 594, 36.
Atheta dadopora, Thomson, Skand. Col. IX, 283, 44, *b*. 1867.

(1) Il résulte de cette disposition que le bord apical est, dans son ensemble, comme quadridenté ou quadriangulé, avec les dents intermédiaires plus écartées entre elles.

Variété *a*. Le *sillon de la base du prothorax* nul ou à peine visible.

Variété *b* (immature). Tout le *dessus du corps* et *antennes* d'un roux de poix, avec les pieds d'un testacé pâle.

Long., 0m,0017 (3/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l. à peine).

Corps suballongé, subfusiforme, subdéprimé ou à peine convexe, d'un noir peu ou à peine brillant, avec les élytres à peine ou non moins foncées; revêtu d'une très-fine pubescence, d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax ; très-finement pubescente ; très-finement, légèrement et assez densement pointillée ; d'un noir un peu brillant. *Front* large, subdéprimé, parfois presque lisse sur son milieu, qui offre en outre une petite fossette ou impression obsolète et subsulciforme. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement pointillé ou presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, très-finement et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur, avec les *mandibules* plus claires. Le *pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement et assez brièvement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; noires ou noirâtres, avec le premier article parfois couleur de poix : celui-ci suballongé, fortement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil redressé : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier, obconique, un peu épaissi : le troisième oblong, obconique, un peu moins long et un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième à peine, les cinquième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes plus sensiblement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec

ceux-ci, vus latéralement, faiblement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine arrondis; sensiblement tronqué dans le milieu de sa base, qui est obliquement coupée sur ses côtés; à peine ou faiblement convexe sur son disque; offrant en arrière un léger sillon canaliculé, plus ou moins obsolète, prolongé jusques environ vers le milieu du dos et rarement au delà; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées, assez courtes, peu apparentes, plus ou moins caduques; très-finement, légèrement et très-densement pointillé; d'un noir peu ou un peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir presque mat.

Élytres formant ensemble un carré fortement ou assez fortement transverse, évidemment un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque; très-finement et assez densement pubescentes; finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation à peine ou non ruguleuse mais un peu moins fine et moins légère que celle du prothorax; entièrement d'un noir de poix peu brillant et rarement brunâtre, *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; faiblement arqué sur les côtés et visiblement et graduellement atténué vers son extrémité au moins dès le milieu environ; déprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière; très-finement, assez longuement et peu densement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques rares soies obscures et redressées, médiocrement longues et souvent peu apparentes ou obsolètes; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur les quatrième et cinquième; entièrement d'un noir assez brillant. Les *deux premiers* segments distinctement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième évidemment un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, densement pointillé : *celui de l'armure* peu distinct, avec deux fascicules de longs cils obscurs.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement

pointillé, d'un noir de poix assez brillant. *Pointe mésosternale* assez brusque et lisse. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* assez court, peu avancé, mais émettant de son sommet une pointe aciculée, prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé vers son extrémité, à pubescence assez longue, à ponctuation un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième médiocrement saillant, éparsement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé de poix plus ou moins obscur, avec les hanches et les cuisses souvent un peu plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce vit dans les champignons, les fumiers, les cadavres et sous les détritus végétaux. Elle est assez commune et elle se rencontre dans diverses zones de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, la Provence, le Languedoc, etc.

Obs. Elle est un peu moindre et surtout un peu plus étroite que la *Badura parva*, avec les côtés du corps moins sétosellés.

Elle diffère de la *Microdota spreta* par une taille plus petite; par son abdomen moins atténué en arrière, un peu plus ponctué sur les quatrième et cinquième segments. Les antennes sont un peu plus courtes, avec leurs pénultièmes articles plus sensiblement transverses. Le prothorax est moins fortement sétosellé sur les côtés; le sixième segment abdominal des ♂ est autrement conformé ; la tête est généralement moins brillante, etc.

Tantôt le sillon du prothorax est bien distinct et même prolongé un peu au delà du milieu du dos, tantôt il est peu apparent (var. *a*), parfois nul ou réduit à une fossette basilaire presque imperceptible. Rarement et accidentellement, il se transforme en une excavation oblongue, et alors cette variété ressemble beaucoup à la *Microdota foveicollis*, mais l'abdomen est plus atténué en arrière, avec le cinquième segment plus développé et moins lisse.

Dans la variété *b* (immature), les élytres et même tout le dessus du corps sont d'un roux de poix ainsi que les antennes.

Les mœurs et les métamorphoses de la *Microdota celata* ont été décrites par M. Perris (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1853, 561, pl. 17, fig. 9-15). D'après cet habile observateur, sa larve vit dans les galeries de l'*Hylurgus piniperda* dont elle attaque les jeunes larves, ainsi que celles des petites *Podures* qui se multiplient dans les mêmes lieux.

20. Microdota (Datomicra) montana, Mulsant et Rey.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir presque mat, avec les élytres, le sommet de l'abdomen et les antennes brunâtres, la base de celles-ci et la bouche d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement pointillée, subimpressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article suballongé, un peu plus court et à peine plus grêle que le deuxième, le quatrième subglobuleux, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez sensiblement arqué et à peine sétosellé sur les côtés, assez convexe, subsillonné en arrière sur sa ligne médiane, finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subrugueusement et très-densement pointillées. Abdomen subatténué vers son extrémité au moins dès le milieu, distinctement sétosellé sur les côtés, très-finement et densement pointillé vers sa base, à peine moins densement sur les quatrième et cinquième segments. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias : ceux-ci distinctement sétosellés.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé à son bord apical de quatre dents également saillantes et également espacées. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota montana, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, I, 38, 17.

Long., 0m,0017 (3/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, snbconvexe, d'un noir presque mat, avec les élytres un peu moins foncées ou brunâtres, ainsi que le sommet de l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement, distinctement et densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu une petite impression subarrondie, légère, mais assez distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement pointillé ou preque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec le premier et souvent les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : le deuxième suballongé, obconique, un peu moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, un peu plus court et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième subglobuleux ou à peine transverse : les cinquième à dixième sensiblement transverses, subégaux : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, en ovale suballongé, graduellement subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; assez sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; subtronqué dans le milieu de sa base, qui est très-obliquement coupée de chaque côté ; assez convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson un petit sillon assez

large, peu profond, prolongé en mourant jusque sur le milieu du dos et parfois jusque près du bord antérieur; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées et plus ou moins courtes ; finement et très-densement pointillé ; d'un noir de poix presque mat. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir mat.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et à peine arquées postérieurement sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu rentrant et subémoussé ; subdéprimées ou parfois à peine convexes intérieurement sur leur disque; très-finement et densement pubescentes, finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation presque aussi fine que celle du prothorax mais légèrement ruguleuse; entièrement d'un brun presque mat et parfois un peu roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, un peu plus de deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; faiblement arqué sur les côtés et légèrement et graduellement atténué vers son extrémité au moins dès le milieu environ ; subdéprimé vers sa base, sensiblement convexe en arrière ; très-finement, assez longuement et modérément pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien apparentes ; très-finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, à peine moins densement sur les quatrième et cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sommet d'un brun de poix. Les *deux premiers segments* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, très-finement et densement pointillé, d'un brun parfois un peu roussâtre : *celui de l'armure* le plus souvent caché, testacé, avec de longs cils obscurs de chaque côté de son sommet.

Dessous du corps très-finement et modérément pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre d'un brun de poix parfois un peu roussâtre. *Pointe mésosternale* graduée, finement ponctuée. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* court, obtus. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue; à ponctuation à peine moins serrée en

arrière; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, offrant en dessous deux légères soies redressées. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se prend, mais assez rarement, sous les écorces des sapins et des pins, à la Grande-Chartreuse, et aussi dans les montagnes du Beaujolais.

Obs. On la prendrait volontiers pour une variété de la précédente, mais nous l'en croyons distincte. En effet, elle est un peu plus large, un peu moins déprimée, un peu plus densement pubescente, et d'une couleur moins noire mais plus mate. La tête paraît un peu plus distinctement pointillée. Les antennes, à peine plus épaisses, sont moins obscures surtout à leur base; elles sont plus distinctement pilosellées, avec le premier article un peu moins épais, le troisième un peu plus allongé, et les cinquième à dixième, au contraire, un peu plus sensiblement transverses. Le prothorax, à peine plus court, est un peu plus convexe, à peine plus arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs plus obtus; sa surface est moins légèrement pointillée et son sillon dorsal est plus large surtout en arrière. La ponctuation des élytres est plus rugueuse. La lame mésosternale est terminée par une pointe moins lisse, moins brusque ou plus graduée. L'abdomen est un peu moins atténué postérieurement, mais plus distinctement et surtout plus fortement sétoselié sur les côtés. Les pieds sont d'une couleur plus claire; les tibias sont parés de quelques soies obscures et bien distinctes, ce qui ne s'aperçoit qu'à peine ou non chez la *Microdota celata*. Enfin, les tarses postérieurs nous ont paru un peu moins allongés, et la forme générale est moins fusiforme ou plus linéaire, etc.

Les élytres et le sommet de l'abdomen sont parfois un peu roussâtres.

21. Microdota (Datomicra) nigra, Kraatz.

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les antennes et les pieds obscurs. Tête finement et densement ponctuée. Antennes suballongées, très-faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article suballongé, un peu plus court que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué et légèrement sétosellé sur les côtés, faiblement convexe, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen sensiblement et graduellement atténué en arrière presque dès sa base, assez fortement sétosellé, finement, légèrement, densement et subuniformément ponctué. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et muni à son bord apical de quatre petites dents : les intermédiaires un peu plus écartées entre elles que les latérales, qui sont très-obtuses et émoussées. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou même subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota nigra, Kraatz, Ins. Deut. II, 287, 95.
Homalota celata, Thomson, Ofv. af. Kongl Vet. Ac. Förh. 1856, 183, 28.
Atheta celata, Thomson, Skand. Col. III, 90, 42, sectio 3, *o*. 1861.

Long., 0m,0019 (3/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une petite fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, finement cilié à son sommet. *Labre* à peine convexe, noirâtre, à peine pointillé et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* obscures. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; graduellement et très-faiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ou noirâtres ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième un peu moins long et à peine plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, peu ou non contigus : le quatrième à peine plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant, légèrement transverse : les cinquième à dixième médiocrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier assez épais, presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-suboblong, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; presque aussi large en avant qu'en arrière ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu, obliquement coupée de chaque côté ; faiblement convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé très-fin, très-obsolète, souvent visible seulement à un certain jour et en arrière ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères et courtes soies redressées ; finement et densement pointillé ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, obscur.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; sensiblement ou d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes, avec une légère soie caduque sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; très-faiblement arqué sur les côtés et sensiblement et graduellement atténué en arrière presque dès sa base ; subdéprimé antérieurement, subconvexe postérieurement ; très-finement, assez longuement mais peu densement pubescent ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées ; finement et densement ponctué, avec la ponctuation subécailleuse (1), subuniforme ou à peine moins serrée en arrière ; entièrement d'un noir brillant. Les *deux premiers segments* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, densement pointillé.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir assez brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé en arrière, à pubescence assez longue, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième médiocrement saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un brun de poix assez brillant, avec les cuisses plus obscures, les genoux et les tarses parfois plus clairs ou subtestacés. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés ou assez allongés, mais sensi-

(1) Quelquefois, chez les sujets épilés, cette ponctuation subécailleuse s'efface sur un ou deux segments, sur les quatrième ou cinquième ordinairement, de manière à faire paraître ceux-ci très-obsolètement ponctués ou même presque lisses.

blement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce vit principalement dans les bolets et les champignons, surtout dans les parties septentrionales ou froides de la France : la Normandie, les Pyrénées, etc. Elle est très-rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue de la *Microdota celata* par sa taille à peine plus forte, par son abdomen plus sensiblement atténué et surtout plus densement ponctué en arrière.

Quelquefois les élytres sont brunâtres et les pieds presque entièrement d'un testacé de poix.

Les ♂ diffèrent en outre des ♀ par les quatre ou cinq premiers articles des antennes parés vers leur sommet interne de soies plus longues et plus redressées.

22. Microdota (Datomicra) sordidula, Erichson.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir presque mat, avec les genoux, le sommet des tibias et les tarses pâles. Tête finement, distinctement et densement pointillée, canaliculée sur son milieu. Antennes assez courtes, très-faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article suboblong, un peu moins long que le deuxième, le quatrième légèrement, le cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, légèrement convexe, distinctement et finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement ponctuées. Abdomen graduellement subatténué vers son extrémité presque dès sa base, légèrement pilosellé, finement, densement et subuniformément pointillé. Tarses postérieurs suballongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Front* distinctement canaliculé sur sa ligne médiane.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Front* obsolètement canaliculé ou simplement fovéolé sur son milieu.

Homalota sordidula, Erichson, Col. March. I, 385, 36; Gen. et Spec. Staph. 123, 95. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 335, 43. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 410, 56. — Kraatz, Ins. Deut. II, 296, 106. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 144, 47.
Atheta sordidula, Thomson, Skand. Col. III, 91, 44, sectio 3, *o*. 1861.

Variété *a* (immature). *Prothorax* creusé sur son milieu d'une profonde excavation longitudinale. *Pieds* presque entièrement pâles ou testacés.

Long., 0m,0014 (2/3 l.); — larg., 0m,0003 (1/7 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir peu brillant ou presque mat; revêtu d'une très-fine et très-légère pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que les élytres, très-légèrement pubescente, finement et densement pointillée; d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, sillonné-canaliculé (♂) ou obsolètement fovéolé (♀) sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine pointillé. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix assez brillant, finement et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* brunâtres ou d'un roux de poix foncé, avec les *palpes maxillaires* noirs ou noirâtres. Le *pénultième article de ceux-ci* finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; très-faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre à peine pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement noires; à premier article suballongé, assez fortement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'un assez long cil redressé : les deuxième et troisième oblongs, obconiques : le deuxième beaucoup moins long que le premier : le troisième un peu plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et à peine plus épais, subcontigus : le quatrième à peine plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant, légèrement transverse : le le cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement trans-

verses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; aussi large ou presque aussi large en arrière qu'en avant ; faiblement arqué antérieurement sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu et très-obliquement coupée de chaque côté ; légèrement convexe sur son disque ; marqué sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé, fin, mais toujours bien distinct, parfois transformé en une impression ou fossette longitudinale ; très-finement, légèrement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies obscures et redressées ; finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation souvent finement ruguleuse ; d'un noir mat ou presque mat. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir mat.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord postérieur ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement, légèrement et densement pubescentes, avec une légère et courte soie redressée sur le côté des épaules ; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation finement ruguleuse et à peu près semblable à celle du prothorax ; d'un noir mat et rarement brunâtre. *Epaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement subatténué vers son extrémité presque dès sa base ; déprimé antérieurement, subconvexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres et du prothorax ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques rares et légères soies redressées ; finement, densement et subuniformément pointillé ; entièrement d'un noir peu brillant. Le *premier segment* légèrement, le *deuxième* à peine, le *troisième* non visiblement sillonnés en travers à

leur base, avec le fond des sillons lisse ; le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, densement pointillé.

Dessous du corps densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir un peu brillant. *Pointe mésosternale* assez brusque, acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* saillant, aigu, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, obscurs avec les genoux, la base et le sommet des tibias, et les tarses pâles ou d'un testacé clair. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, parés, vers ou après le milieu de leur tranche externe, d'une soie obscure, redressée et bien distincte ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France, dans les fumiers, les bouses et les crottins secs.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa taille plus petite, par sa forme un peu plus raccourcie, par sa ponctuation et sa pubescence plus fines et plus serrées, par sa couleur plus noire et plus mate.

Outre la petitesse de sa taille, elle diffère de la *Microdota nigra* par ses antennes un peu plus courtes, encore plus légèrement pilosellées, avec les pénultièmes articles un peu plus fortement transverses. Les élytres sont un peu moins longues, et l'abdomen est plus finement et plus densement pointillé, etc.

Elle est, après la *Microdota inquinula*, la plus petite du genre et même de la branche des *Homalotates*.

Comme dans plusieurs espèces voisines, le sillon du prothorax se transforme parfois en une excavation longitudinale, et nous avons remarqué cette particularité principalement chez les sujets immatures (var. *a*).

Rarement, les élytres sont un peu moins foncées que le prothorax ou brunâtres.

Les pieds sont quelquefois presque entièrement d'un testacé de poix, avec les cuisses et les hanches plus ou moins rembrunies. D'autres fois, les tibias et les tarses sont seuls d'une couleur claire, mais le plus souvent, les premiers sont plus ou moins largement obscurcis dans leur milieu. Parfois, chez les sujets épilés, le quatrième et surtout le cinquième segments de l'abdomen paraissent moins densement pointillés.

Ici se placerait une espèce d'Autriche, de Prusse et de Suède, non encore signalée en France, et dont nous ne donnerons que la description sommaire.

Microdota (**Datomicra**) **vicina,** KRAATZ.

Suballongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds brunâtres ou d'un roux obscur. Tête finement et densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article évidemment plus court et un peu plus grêle que le deuxième, le quatrième carré, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, subfovéolé vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué en arrière, non distinctement sétosellé, finement, densement et presque uniformément ponctué. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Homalota vicina, KRAATZ, Ins. Deut. II, 286, 94.
Homalota zosterae, THOMSON, Ofv. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 103, 29.
Atheta zosterae, THOMSON, Skand. Col. III, 90, 43, sectio 3, *o*. 1861,

Long., 0^{m},0018 (3/4 l.) ; — larg., 0^{m},0005 (1/4 l.).

PATRIE. La Prusse, l'Autriche, la Saxe, la Suède, dans les lieux humides.

OBS. Cette espèce diffère essentiellement de la précédente par sa forme plus épaisse et plus linéaire, et nous la plaçons ici à cause de la ponctuation de l'abdomen qui est presque uniforme ou seulement à peine moins serrée en arrière. Elle est à peine plus grande mais un peu plus parallèle et un peu plus large que la *Microdota nigra*, moins déprimée, avec les élytres un peu moins longues et l'abdomen plus arqué sur les côtés, sub-

atténué après son milieu. Les antennes sont un peu plus épaissies vers leur extrémité, avec leur base d'une couleur plus claire et leur troisième article plus court relativement au deuxième, etc.

Il est à remarquer que, dans cette espèce, le prothorax et l'abdomen ne paraissent pas sétosellés sur leurs côtés.

Elle fait passage, par son faciès, à notre *Microdota paradoxa*.

CINQUIÈME SOUS-GENRE *PYCNOTA*

De πυκνὸς, épais.

Caractères. *Corps* en majeure partie noir ou noirâtre, subfusiforme. *Antennes* assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité, à troisième article oblong, sensiblement plus court que le deuxième, les cinquième à dixième fortement transverses. *Abdomen* subatténué vers son extrémité, à cinquième segment subégal au quatrième, très-parcimonieusement ponctué. *Corps* assez convexe, d'un noir peu brillant. *Antennes* roussâtres.

Obs. Ce sous-genre, remarquable par ses antennes assez robustes et plus fortement épaissies que dans les sous-genres précédents, offre les quatrième et cinquième segments de l'abdomen subégaux et à peine ou un peu plus développés que les premiers, caractère qui se rencontre souvent chez les *Homalotates* vraies et surtout dans le sous-genre *Dimetrota* (1). Mais, dans ce dernier, le troisième article des antennes est au moins égal au deuxième ou même parfois un peu plus long, au lieu que, dans le sous-genre *Pycnota*, ce même troisième article est sensiblement plus court que le deuxième.

Ce sous-genre se réduit à une seule espèce :

23. **Microdota** (**Pycnota**) **paradoxa**, Mulsant et Rey.

Suballongée, assez épaisse, subfusiforme, assez convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec le sommet de l'abdomen brunâtre, les antennes roussâtres, la bouche et les pieds d'un testacé de poix. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes assez ro-

(1) Ce caractère, faible dans notre sous-genre *Pycnota*, existe aussi, mais encore plus faiblement, dans notre *Microdota brunnipes*.

bustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec le troisième article oblong, sensiblement plus court que le deuxième, le quatrième assez fortement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, médiocrement arqué latéralement, subsinueusement coupé sur les côtés de sa base, légèrement convexe, très-finement et très-densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement, très-densement et subrugueusement pointillées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé sur les côtés, très-finement et très-densement pointillé vers sa base, parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Homalota paradoxa, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1861, XII, 111.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,0006 (1/4 l. fort).

Corps suballongé, assez épais, subfusiforme, assez convexe, d'un noir peu brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un brun de poix; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris cendré, courte, couchée et serrée, bien apparente.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente; très-finement, légèrement et densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, très-éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, obsolètement et subrugueusement pointillé et paré vers son sommet de quelques légers cils blonds. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes assez robustes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils d'un blond pâle; d'un roux de poix subtestacé, avec les trois premiers articles à peine plus foncés: le premier suballongé, légèrement épaissi en massue: les deuxième et troisième seulement un peu moins épais, obconiques: le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier: le troisième oblong, sensiblement plus court que le deuxième: les quatrième à dixième

graduellement plus épais : le quatrième assez fortement transverse, à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant : les cinquième à dixième non contigus, fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis ; à peine plus étroit en avant ; à peine moins large à sa base que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement et obliquement coupée de chaque côté; légèrement convexe sur son disque ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé, avec la ponctuation ruguleuse; d'un noir de poix peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé livide.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; très-finement et très-densement pointillées, avec la ponctuation légèrement rugueuse; d'un noir de poix peu brillaut. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez épais, peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur ses côtés et graduellement subatténué vers son extrémité à partir de son milieu ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et densement pubescent antérieurement, plus longuement et éparsement en arrière ; offrant en outre, vers le sommet et surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez longues mais assez rares ; très-finement et très-densement pointillé sur les trois premiers segments et sur la base du quatrième, parcimonieusement et obsolètement sur la partie postérieure de celui-ci et sur le cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sommet d'un brun de poix. Le *premier segment* sensiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en tra-

vers à leur base, avec le fond des sillons un peu moins ponctué ou presque lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant, assez densement pointillé, subsinueusement tronqué au sommet.

Dessous du corps finement pubescent, densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant avec le sommet du ventre d'un brun à peine roussâtre. *Pointe mésosternale* graduée, mousse au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* très-saillant, aigu, mais à sommet mousse. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant, arrondi et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé de poix assez brillant, avec les genoux et les tarses plus pâles, les hanches et les cuisses intermédiaires et postérieures un peu plus sombres. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée dans le Beaujolais, parmi les feuilles mortes et décomposées.

Obs. Elle se distingue de toutes ses congénères par son corps un peu moins allongé et un peu plus épais, et surtout par ses antennes plus robustes. Elle diffère de la *Colpodota subsinuata* par sa taille moindre et par son prothorax sans impression ni sillon ; de la *parens* par son abdomen plus épais, plus large, moins longuement pubescent, plus densement ponctué vers sa base. Elle est plus petite que la *Dimetrota immunda*, moins brillante, plus finement et plus densement pointillée, avec le prothorax non sétosellé sur les côtés et un peu plus large en arrière. Elle est moins ramassée que la *Pycnaraea atrata*, avec le prothorax moins large et moins transverse, et surtout les tarses postérieurs évidemment moins courts, etc.

Genre *Ceritaxa*, Céritaxe, Mulsant et Rey.

Étymologie : anagramme de *Taxicera*.

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, sublinéaire, subconvexe, ailé.

Tête assez grande, subtransverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée en arrière, angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* distinctement rebordées sur les côtés dans toute leur longueur. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, obtusément tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, faiblement épaissi en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de trois articles : le dernier visiblement épaissi au bout, plus grêle mais à peine plus long que le deuxième, celui-ci assez épais. *Menton* transverse, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux assez grands, subovalairement arrondis, peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes peu allongées, fortement et brusquement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement ; insérées à la partie supérieure d'une fossette oblongue, joignant ou joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé : le troisième oblong ou suboblong, plus court que le deuxième : le quatrième plus ou moins transverse : les cinquième à dixième subégalement épaissis, peu ou non contigus, très-courts, très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier grand, ovalaire-oblong ou ovalaire.

Prothorax fortement ou assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis et les postérieurs obtus ou très-obtus ; largement arrondi à sa base, très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière et redescendant un peu en avant. *Repli inférieur* assez large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson assez petit, subtriangulaire.

Élytres médiocrement transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés, très-finement et à peine rebordées à leur bord apical. *Repli latéral* assez large, assez réfléchi, à bord interne snbarqué. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle très-court, très-obtus, très-ouvert. *Lame mésosternale* en angle très-aigu, finement rebordé sur les côtés, rétréci en pointe subgraduée ou subeffilée, acuminée ou parfois mousse au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocres, subtriangulaires ou trapéziformes. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé à son bord postérieur, longé au devant de celui-ci par un sillon transversal; à peine sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle assez court, presque droit, prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters, émettant de son sommet une pointe courte jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez grands, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés et subatténué vers son extrémité; subconvexe sur le dos, fortement rebordé sur les côtés; pouvant aisément se redresser en l'air; avec les trois premiers segments légèrement sillonnés ou impressionnés en travers à leur base, subégaux : les deux suivants à peine plus développés, subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : le segment de l'armure plus ou moins enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième un peu plus court : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, ovales, non saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes dans leur milieu. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits,

subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles, peu distincts. *Tarses* assez étroits, peu comprimés, à peine atténués vers leur sommet; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier presque aussi long que les trois précédents réunis, environ trois fois plus long que le premier.

Obs. Ce genre a pour caractères principaux d'avoir le troisième article des antennes plus court que le deuxième, le quatrième court, les cinquième à dixième brusquement plus épais, très-fortement transverses et presque perfoliés, etc.

Les espèces qu'il renferme sont très-restreintes. Leur démarche est assez agile et elles vivent parmi les substances animales et végétales en voie de décomposition.

Nous ne connaissons que trois espèces qui rentrent dans cette coupe générique. En voici le tableau :

A *Corps* en majeure partie noir ou d'un noir de poix.

b *Prothorax* légèrement arqué sur les côtés, sans impression ni sillon. *Élytres* subdéprimées, plus ou moins testacées sur leur disque. Le *sixième segment abdominal* des ♂ armé de chaque côté d'une longue épine grêle. — TESTACEIPES.

bb *Prothorax* à peine arqué sur les côtés, avec une petite fossette basilaire et un léger sillon longitudinal. *Élytres* subconvexes intérieurement, concolores. Le *sixième segment abdominal* des ♂ sans épine latérale. — SPISSATA.

AA *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies. — DILATICORNIS.

1. Ceritaxa testaceipes, Heer.

Assez allongée, sublinéaire, subconvexe, finement et peu densement

pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le disque des élytres roussâtre ou subtestacé, la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête finement et subéparsementponctuée. Antennes fortement et brusquement épaissies dès le cinquième article en massue subcylindrique, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, un peu moins long que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième très-fortement transverses, presque perfoliés. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, assez convexe, finement et densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé de chaque côté de son sommet d'une épine très-grêle, un peu recourbée en dedans vers son extrémité, et, dans le milieu, de deux dents assez fortes, émoussées au bout, un peu moins prolongées que les épines latérales, rapprochées, se regardant, séparées entre elles par une entaille peu profonde. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi ou obtusément tronqué à son sommet. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi à son bord postérieur, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota testaceipes, Heer, Faun. Col. Helv. I, 327, 18. — Sharp. Trans. 1869, 221.
Homalota brevicollis, Baudi, Stud. Ent. II, 118.
Homalota varicornis, Kraatz, Ins. Deut, II, 292, 131.
Homalota Saundersi, Rye, Ent. Monthl. Mag. 1866, 111, 121.

Variété *a*. *Prothorax* et *élytres* d'un brun de poix. *Antennes* d'un roux obscur.

Variété *b*. *Prothorax* brunâtre. *Disque des élytres* et *sixième segment abdominal* d'un roux testacé.

Homalota dilaticornis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 400, 84?

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps assez allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant,

avec les élytres plus ou moins roussâtres ou subtestacées dans leur milieu ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête non ou à peine arrondie sur les côtés, sensiblement rétrécie en arrière, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé et presque lisse sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, obsolètement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix parfois subtestacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine ou environ aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; fortement et brusquement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement en forme de massue très-allongée, subcylindrique ou subcylindrico-fusiforme ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec la base souvent moins foncée ou d'un roux de poix ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un assez léger cil redressé : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier : le troisième oblong, un peu moins long mais un peu plus grêle que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, beaucoup moins large que le suivant, sensiblement ou même assez fortement transverse ; les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement et obtusément acuminé au sommet (1).

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; un peu moins large que les élytres ; un peu rétréci antérieurement ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée

(1) Quelquefois ce dernier article est comprimé ou même subéchancré en dedans vers son extrémité, ce qui le fait paraître, vu de dessus, un peu recourbé en crochet à son sommet.

dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; finement et subéparsement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques légères soies redressées, assez distinctes; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement ou presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées ou même parfois déprimées sur leur disque ; rarement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un brun roussâtre ou subtestacé, avec la région scutellaire et les côtés généralement plus obscurs. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés et subatténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques légères soies obscures et redressées, éparses et médiocrement longues ; finement, légèrement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les suivants ; d'un noir très-brillant avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *deux premiers* légèrement, le troisième à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, à peine ou très-éparsement ponctué.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sixième arceau ventral parfois moins foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les détritus végétaux, les excréments desséchés et les petits cadavres. Elle est médiocrement commune et se rencontre dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, le Jura, les Alpes, etc.

Obs. Cette espèce, par la structure de ses antennes, ne souffre aucune discussion, car elle est par là distincte de toutes celles des genres voisins.

Tantôt les antennes sont presque entièrement obscures, et c'est à ce type que nous rapportons l'*Homalota testaceipes* de Heer ; tantôt elles présentent leurs premiers articles d'un roux plus ou moins foncé, et c'est à cette variété que nous croyons devoir appliquer l'*Homalota varicornis* de Kraatz. D'autres fois le prothorax est brunâtre, avec le disque des élytres d'un testacé obscur, le sixième segment abdominal roux et le bord postérieur des premiers d'un roux de poix, ainsi que parfois les antennes ; nous regardons les individus ainsi désignés comme des exemplaires immatures auxquels doit convenir l'*Homalota dilaticornis* de Fairmaire et Laboulbène.

Plus rarement, le prothorax et les élytres sont d'un brun de poix, et dans cette variété (var. *a*) les antennes sont ou brunâtres ou d'un roux obscur.

Quant à l'espèce décrite par Kraatz sous la dénomination d'*Homolota dilaticornis*, il ne nous a pas été donné de pouvoir l'examiner.

Les signes masculins de la *Ceritaxa testaceipes* sont à peu près analogues à ceux de notre sous-genre *Alaobia* (genre *Homalota*), mais les caractères génériques sont tout autres.

2. **Ceritaxa spissata**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête obsolètement pointillée. Antennes fortement et brusquement épaissies dès le cinquième article en massue subcy-

lindrique, distinctement pilosellées, à troisième article à peine oblong, sensiblement moins long que le deuxième, le quatrième fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses, presque perfoliés. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, peu convexe, subfovéolé vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement, très-légèrement et assez densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subconvexes intérieurement, finement et densement pointillées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et assez parcimonieusement pointillé vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* prolongé au milieu de son bord apical en une lame courte, obtusément arrondie au sommet, surmontée de chaque côté de sa base d'un petit tubercule plus ou moins saillant. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Variété *a*. *Prothorax* et *élytres* d'un brun de poix. *Sommet* et parfois *base de l'abdomen* d'un roux de poix.

Variété *b*. *Prothorax* creusé sur son milieu d'une large excavation longitudinale.

Long., 0m,0020 (1 l. à peine) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres parfois à peine moins foncées ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête non ou à peine arrondie sur les côtés, un peu rétrécie en arrière ; sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, obsolètement et assez densement pointillée surtout sur les côtés, d'un noir de poix brillant. *Front* large, à peine convexe, souvent presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, brunâtre, obsolètement pointillé, légèrement cilié en

avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* finement cilié surtout en dehors et à son sommet.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes aussi longues environ que la tête et le prothorax réunis ; fortement et brusquement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement en forme de massue très-allongée et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix subtestacé : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, moins long que le premier : le troisième assez court, à peine oblong, sensiblement moins long et un peu plus grêle que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, beaucoup moins large que le suivant, assez fortement ou même fortement transverse ; les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses, presque perfoliés ; le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong (♂) ou ovalaire (♀), subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subobtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine plus étroit en avant ; à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque, parfois subdéprimé sur le dos ; offrant au devant de l'écusson une légère et petite fossette subtransversale, et sur sa ligne médiane un sillon canaliculé plus ou moins obsolète ; finement et peu densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques soies redressées, assez distinctes ; finement, très-légèrement et assez densement pointillé ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; un peu ou environ d'un quart plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subconvexes

intérieurement sur leur disque, souvent subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée sur le côté des épaules, parfois caduque ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et un tiers à trois fois plus prolongé que les élytres ; à peine arqué sur les côtés et à peine atténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, assez longuement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, assez longues et assez rares ; finement, légèrement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les quatrième et cinquième ; d'un noir très-brillant. Les *deux premiers segments* légèrement, le troisième à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, à peine ou éparsement ponctué en dessus.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent, finement et peu densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* subconvexe, plus lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation à peine moins serrée en arrière, à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant et assez clair. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les forêts, dans le pédoncule des champignons. Elle est peu commune. Elle se rencontre dans la Bourgogne et le Beaujolais.

Obs. Elle est très-voisine de la précédente, mais distincte par sa taille

un peu moindre et surtout un peu plus étroite. Le troisième article des antennes est plus court, soit d'une manière absolue, soit comparativement au deuxième, et le quatrième est plus fortement transverse. Le prothorax est moins sensiblement arqué sur les côtés, ce qui le fait paraître un peu moins rétréci en avant et un peu moins fortement transverse ; il est un peu moins régulièrement convexe, moins uni et presque toujours marqué vers sa base d'une petite fossette subtransversale, et, sur sa ligne médiane, d'un sillon canaliculé plus ou moins obsolète. Les élytres, sans être absolument plus courtes, paraissent moins longues relativement au prothorax qui est lui-même un peu moins court ; elles sont moins déprimées, subconvexes intérieurement vers la suture, d'une couleur plus obscure et plus uniforme ; elles semblent un peu plus fortement et un peu plus rugueusement pointillées, au lieu que le prothorax est généralement plus lisse ou plus légèrement pointillé. En outre, la structure du sixième segment abdominal des ♂ est bien différente, ce qui, pour nous, est d'une importance spécifique du premier ordre, etc.

Quelquefois les élytres, plus rarement le prothorax et les élytres sont d'un brun de poix parfois assez clair, avec le sommet de l'abdomen, et moins fréquemment ses premiers segments, d'un roux de poix (var. *a*).

Assez souvent les tubercules des ♂ sont d'une couleur rousse ou testacée, et ils varient aussi quant à leur forme arrondie ou transversalement oblique, et à leur dimension tantôt assez grande, tantôt très-réduite. Nous avons même vu un exemplaire chez lequel les tubercules sont à peine sensibles, avec le sixième segment abdominal entièrement testacé et subsinué au milieu de son bord postérieur. Le proth orax est en même temps plus finement et plus densement pointillé, plus uni, presque sans impression ni sillon distincts ; alors, les antennes, d'un roux obscur, ont leurs articles plus rapprochés ou subcontigus, et les élytres sont plus déprimées. On prendrait volontiers cette variété pour une autre espèce (*Ceritaxa subaequa, nobis*), mais, faute de matériaux, nous n'avons pu décider la question.

Nous avons aussi examiné un échantillon d'une taille moindre, d'une forme plus linéaire, dont les antennes nous ont paru encore plus fortement épaissies, avec le prothorax un peu plus court, moins densement et plus aspèrement pointillé.

Rarement (var. *b*), le prothorax, même chez les sujets les plus adultes, offre sur son milieu une excavation longitudinale, plus ou moins profonde, et alors sa ponctuation s'efface presque complétement.

Près de notre *Ceritaxa spissata* marcherait l'espèce suivante que nous n'avons pas vue en nature, et dont nous donnons la traduction :

3. Ceritaxa dilaticornis, Kraatz.

Sublinéaire, d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale couleur de poix. Antennes assez robustes. Prothorax transverse, uni. Abdomen parcimonieusement et finement ponctué sur les segments antérieurs 2-4), *lisse sur les postérieurs* (5, 6).

♂ L'*avant-dernier segment de l'abdomen* muni sur le milieu de son bord postérieur de deux petites saillies arrondies à leur pointe, presque semi-circulaires, et armé sur les côtés d'une dent à peine apparente, située plus avant que les saillies précitées.

Homalota dilaticornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 293, 102.

Long., 1 l. 1/4.

Semblable en grosseur aux petits exemplaires de l'*H. subterranea* et colorée de même, mais distincte par la conformation de ses antennes.

Tête un peu plus étroite que le prothorax, d'un brun de poix foncé, avec la bouche brunâtre et les palpes jaunâtres ; passablement brillante ; assez densement et très-finement ponctuée.

Antennes à peu près de la longueur de la tête et du prothorax, d'un brun sombre, plus claires à leur base ; à premier et deuxième articles forts : le troisième un peu plus court que le deuxième, en forme de cône court : le quatrième à peine plus large que le troisième, visiblement transverse : le cinquième au moins deux fois aussi large que le quatrième : le sixième un peu plus large que le cinquième : les quatre suivants d'une largeur allant plutôt en augmentant : le dernier presque de la longueur des deux précédents réunis, graduellement et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres, d'une moitié plus large que long, avec les côtés légèrement arrondis ainsi que les angles, les antérieurs infléchis ; modérément convexe en dessus, uni, densement et excessivement finement ponctué, très-finement pubescent, d'un jaune rouge, passablement brillant.

Élytres presque d'une moitié plus longues que le prothorax ; densement et finement ponctuées, d'un rouge brun, assez brillantes.

Abdomen pareillement brunâtre, à l'exception des quatrième, cinquième et de la partie antérieure du sixième segment, qui sont d'un brun de poix : les deuxième à quatrième finement et assez parcimonieusement ponctués, les cinquième et sixième presque lisses.

Pieds jaunâtres.

Patrie. La Styrie, la France d'après quelques catalogues.

Obs. La forme de cette espèce se rapproche beaucoup de celle de l'*H. subterranea*, mais les deux petites saillies du pénultième segment abdominal sont ici plus élargies, plus aplaties et les dents latérales, par suite de ce développement, se trouvent situées plus en arrière.

D'après la description précédente, on croirait cette espèce une variété de notre *spissata ;* mais, chez cette dernière, nous n'avons jamais observé de dent sur les côtés du bord postérieur du sixième segment abdominal des ♂, bien que les saillies médianes offrent une conformation à peu près semblable à celle de la *dilaticornis*.

Genre *Homalota*, Homalote, Erichson (1).

Erichson, Col. March. 1, 314. — Gen. et Spec. Staph. 80.

Étymologie : ὁμαλότης, surface plane.

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, sublinéaire ou subfusiforme, subdéprimé ou subconvexe, ailé.

Tête subarrondie ou subtransverse, un peu ou sensiblement moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, plus ou moins obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée ou inclinée. *Tempes* distinctement rebordées sur les côtés dans toute leur longueur. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, assez larges à leur base, simples à

(1) Mannerheim (Brach., p. 73), et, à son exemple, Thomson (Ofv. af Kongl. Vet.-Ac., 1858, p. 35), réduisent le genre *Homalota* à l'*Aleochara plana*, de Gyllenhal. Nous suivrons l'opinion générale qui est celle d'Erichson, lequel l'a étendu à un grand nombre d'espèces.

leur pointe, mutiques en dedans, arquées ou falciformes. *Palpes maxillaires* assez développés, de quatre articles : le troisième allongé, plus long que le deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le dernier grêle, subulé, généralement aussi long que la moitié du précédent. *Palpes maxillaires* petits, de trois articles : le dernier plus long que le deuxième, plus étroit à sa base que celui-ci, souvent subépaissi au bout. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, subtronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins rectangulée à la base.

Yeux grands ou assez grands, subarrondis ou subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre ou assez grand.

Antennes suballongées, ordinairement légèrement ou sensiblement, rarement fortement épaissies vers leur extrémité; insérées à la partie supérieure d'une fossette ovale ou oblongue, oblique, plus ou moins profonde, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : le premier allongé, plus ou moins renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés ou allongés : le troisième aussi long ou un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, généralement peu ou à peine contigus : les quatrième à sixième variables : les septième à dixième plus ou moins transverses : le dernier grand, ovalaire, ovalaire-oblong, suballongé ou parfois même allongé.

Prothorax plus ou moins transverse; un peu ou parfois sensiblement rétréci en avant, rarement en arrière; ordinairement moins large, quelquefois à peine moins large que les élytres; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis, et les postérieurs plus ou moins obtus; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent obliquement coupée ou rarement à peine sinuée de chaque côté; très-finement rebordé sur cette même base et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, en général subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers ou le quart basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne angulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres plus ou moins transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, légèrement ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, parfois finement rebordées à leur bord apical et plus rarement sur la suture, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, assez réfléchi, à bord interne subrectiligne. *Épaules* assez, parfois peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, obtus, très-ouvert, à disque convexe ou élevé. *Mésosternum* à lame médiane en angle finement rebordé sur les côtés, rétréci en pointe plus ou moins effilée, plus ou moins acérée, rarement émoussée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez développées, subtriangulaires ou en losange irrégulier. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, subsillonné le long de celui-ci ; à peine angulé entre les hanches postérieures ; avancé entre les intermédiaires en angle tantôt court et obtus, tantôt prolongé et plus ou moins aigu. *Postépisternums* médiocres, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle ou divergeant à peine en arrière du repli des élytres. *Postépimères* bien distinctes, souvent assez développées, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu ou à peine moins large que les élytres ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, ordinairement plus ou moins atténué vers son sommet ; subconvexe ; plus ou moins fortement rebordé sur les côtés ; pouvant facilement se redresser en l'air ; avec le deuxième segment basilaire souvent découvert : les trois premiers plus ou moins impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, subégaux : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux ou avec le cinquième rarement un peu plus long : les sixième peu ou médiocrement saillant, rétractile : *celui de l'armure* le plus souvent enfoui. *Ventre* convexe, à deuxième arceau basilaire quelquefois bien distinct et assez développé (1) : le premier normal plus grand que les suivants, ceux-ci subégaux : le cinquième généralement plus court : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, ovales, non saillantes, à bourrelet interne assez large, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure*

(1) Il est à remarquer que, lorsque les segments ou arceaux basilaires sont apparents, leur texture est ordinairement différente de celle des autres : lisse, finement chagrinée ou finement ridée en travers.

large, transverse, explanée, subparallèle ou un peu plus étroite en dehors.

Pieds plus ou moins allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* ovales-oblongs ou subtriangulaires, détachés et obtusément acuminés au sommet. *Cuisses* débordant plus ou moins fortement les côtés du corps, plus ou moins comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles, parfois peu distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires et postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts ou assez courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier aussi long ou même plus long que tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles oblongs ou à peine oblongs, parfois assez courts, subégaux, le premier paraissant quelquefois, vu de dessus, à peine plus court que le suivant, le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* plus ou moins allongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, deux fois aussi long que le premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont nombreuses, de taille moyenne ou petite, d'une agilité plus ou moins grande et de mœurs variées.

Il se distingue des précédents par le troisième article des antennes au moins aussi long que le deuxième.

Le genre *Homalota*, même dans la mesure ou nous l'avons réduit, renferme un nombre considérable d'espèces infiniment variées quant à la forme et quant aux habitudes et partant susceptibles de composer plusieurs coupes génériques. Mais ayant cherché en vain à le démembrer encore et n'ayant trouvé que des caractères isolés ou difficiles à observer et de peu d'importance ou propres à un seul sexe, nous avons dû nous contenter, pour arriver plus facilement aux distinctions spécifiques, d'établir les sous-genres que présente le tableau suivant :

I. Le *sixième segment abdominal des* ♂ simplement tronqué, subéchancré ou subsinué à son bord apical.

a *Corps* peu allongé, oblong, assez large. *Prothorax* un peu moins large en avant qu'en arrière. *Abdomen* assez épais, presque aussi large que les élytres. XENOTA (1).

aa *Corps* allongé, sublinéaire ou subfusiforme. *Prothorax* plutôt moins large en arrière qu'en avant, obliquement coupé sur les côtés de sa base. *Abdomen* un peu moins large que les élytres. DIXETROTA.

II. Le *sixième segment abdominal des* ♂ quadridenté à son bord apical, avec les dents latérales très-aiguës, subspiniformes ou spiniformes. *Prothorax* souvent un peu rétréci en avant, parfois à peine sinué sur les côtés de sa base. ALAOBIA.

III. Le *sixième segment abdominal des* ♂ trisinué ou quadridenté à son bord apical, avec les dents latérales simples, peu saillantes. TETROPLA.

IV. Le *sixième segment abdominal des* ♂ subarqué, tronqué ou subéchancré et plus ou moins denticulé à son bord apical, avec les dentelures de 6 à 10, et la troncature ordinairement limitée de chaque côté par une dent plus forte.

b *Abdomen* plus ou moins densement pointillé vers sa base.

c *Angle antéro-médian du métasternum* plus ou moins aigu (2), plus ou moins avancé, dépassant sensiblement les trochanters, lié à la pointe mésosternale sans ou presque sans intermédiaire. MYCOTA.

cc *Angle antéro-médian du métasternum* court, droit ou obtus, ne dépassant pas ou à peine les trochanters, lié à la pointe mésosternale au moyen d'une pointe conique, acérée. ATHETA.

bb *Abdomen* plus ou moins parcimonieusement ponctué vers sa base. HOMALOTA (3).

PREMIER SOUS-GENRE *XENOTA*

De ξένος, hôte, parasite.

CARACTÈRES. Le *sixième segment abdominal* des ♂ faiblement échancré à son bord apical. *Corps* peu allongé, oblong, assez large. *Prothorax* un peu moins large en avant qu'en arrière, à peine moins large que les élytres, subarrondi à sa base. *Abdomen* assez épais, presque aussi large que les élytres.

(1) Nous avons dû commencer par le genre *Xenota*, qui se lie naturellement aux *Pycnota* et *Colpodota*.

(2) Ce caractère, bien qu'organique, variant du plus au moins, nous avons dû le faire passer après celui des distinctions sexuelles et même de la ponctuation de l'abdomen.

(3) Nous terminons par le genre *Homalota*, dont les dernières espèces conduisent au genre *Liogluta*.

Pour ne pas forcer de recourir trop souvent au tableau des sous-genres, nous répéterons les caractères de chacun d'eux, avant d'exposer le tableau des espèces qu'il renferme, en y ajoutant toutefois des considérations particulières.

Obs. Ce sous-genre rappelle un peu le genre *Pycnaraea*, décrit plus haut ; mais le troisième article des antennes est moins court ; il est aussi long que le deuxième. Par la forme de son prothorax, il se rapproche à la fois d'une des dernières espèces (*tristicula*) du sous-genre *Dimetrota*, de quelques-unes du sous-genre *Alaobia*, principalement de la *gagatina*.

La forme est un peu plus courte, plus large et plus épaisse que dans aucune autre *Homalote*, le dernier article des antennes est plus brièvement ovalaire.

La conformation de son prothorax le rapprocherait aussi de quelques espèces du genre *Colpodota*.

Ce sous-genre se réduit à une seule espèce française de petite taille.

1. Homalota (Xenota) myrmecobia, Kraatz.

Suballongée ou oblongue, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix, avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et subéparsement ponctuée, parfois obsolètement fovéolée sur son milieu. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine, les cinquième à dixième sensiblement ou assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, distinctement sillonné sur son milieu, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subgranuleusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* faiblement et assez largement échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi au sommet, dépassant notablement le segment abdominal correspondant. Les *troisième à sixième articles des antennes* parés à leur sommet interne d'un long cil redressé (1).

(1) Ce caractère existe aussi chez les ♂ d'autres espèces, mais d'une manière moins distincte.

♀ Le *sixième segment abdominal* légèrement sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *troisième à sixième articles des antennes* simplement pilosellés à leur sommet interne.

Homalota myrmecobia, KRAATZ, Ins. Deut. II, 285, 92.
Atheta myrmecobia, THOMSON, Skand. Col. IX, 278, 33, *b*. 1867.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et subéparsement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant sur son milieu un léger espace lisse, et parfois une petite fossette oblongue et obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, parfois un peu roussâtre à son sommet, obsolètement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus obscur : celui-ci finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, visiblement ou assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres ou d'un roux obscur, avec la base plus claire; à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais, peu ou à peine contigus : le quatrième à peine transverse, à peine plus large que le précédent, un peu moins large que les suivants : ceux-ci sensiblement, les pénultièmes assez fortement transverses : le dernier assez épais, un peu moins long que les deux précédents réunis, courtement obovalaire, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi

large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; un peu moins large en avant qu'en arrière; à peine moins large que les élytres; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque, offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé, toujours bien distinct et un peu plus large postérieurement; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies redressées, courtes et peu distinctes; finement et densement ponctué; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé; subdéprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et assez densement pubescentes, avec les côtés parés de deux ou trois soies redressées, courtes, caduques ou peu distinctes; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subgranuleuse et un peu plus forte que celle du prothorax; d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; faiblement arqué sur les côtés et parfois un peu atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement, assez longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre sur le dos, sur les côtés et vers le sommet quelques soies obscures et redressées, plus ou moins longues; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, éparsement sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment souvent moins foncé. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement ponctué.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre à peine moins foncé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à pubescence un peu plus longue et moins serrée postérieurement, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu ou à peine moins développé que les précédents : le sixième médiocrement saillant, très-finement cilié à son bord apical.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que le tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est propre à l'Autriche et principalement à la Silésie et à la Saxe. Elle est aussi indiquée de France dans l'excellent catalogue de M. Grenier. Elle se trouve dans les Alpes, en société de la *Formica rufa*.

Obs. Elle est très-voisine de l'*Homalota* (*Alaobia*) *gagatina*, dont elle diffère par sa forme un peu plus déprimée et un peu plus large. Les antennes sont un peu moins obscures, un peu plus fortement épaissies vers leur extrémité et plus distinctement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long et un peu moins grêle. Le prothorax, à peine plus convexe, est plus visiblement et plus régulièrement sillonné sur sa ligne médiane. Les élytres sont un peu plus courtes, plus élargies en arrière, plus déprimées, avec leur ponctuation plus visiblement granulée. L'abdomen est un peu plus large, etc.

Enfin, les distinctions des ♂ ne sont plus les mêmes, ce qui nous a obligés de l'en éloigner beaucoup.

Chez les sujets immatures, les prothorax et les élytres sont d'un brun roussâtre, avec le bord apical des premiers segments de l'abdomen d'un roux de poix, et les antennes presque entièrement rousses.

DEUXIÈME SOUS-GENRE *DIMETROTA*

De δὶς, deux fois ; μέτρον, mesure.

Caractères. Le *sixième segment abdominal* simplement tronqué, subéchancré ou sinué, parfois trisinué, rarement bissinué ou tridenté, à son

bord apical (1). *Corps* allongé, sublinéaire ou subfusiforme. *Prothorax* aussi large ou plutôt moins large en arrière qu'en avant, généralement moins large que les élytres, obliquement coupé sur les côtés de sa base. *Abdomen* un peu moins large que les élytres.

Obs. Ici la lame mésosternale est rétrécie en pointe plus ou moins effilée, plus ou moins aciculée, rarement mousse au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. L'angle antéro-médian du métasternum est tantôt saillant, aigu et prolongé au delà des trochanters, tantôt court, obtus et peu avancé, mais émettant de son sommet une pointe conique. Ce qui distingue aussi ce sous-genre, c'est que le premier article des tarses intermédiaires, vu de dessus, paraît souvent un peu ou à peine moins long que le suivant, et que les quatre premiers articles des tarses postérieurs semblent parfois graduellement à peine plus longs.

Notre sous-genre *Dimetrota* reproduit en partie la section 3, *q* et *r*, du genre *Atheta*, de Thomson.

Nous partagerons le sous-genre *Dimetrota* en deux groupes distincts, ainsi qu'il suit :

A Le *sixième segment abdominal* des ♂ tronqué ou légèrement bissinué à son bord apical, ou simplement échancré ou sinué dans le milieu de celui-ci. GROUPE I.

AA Le *sixième segment abdominal* des ♂ profondément bissinué ou grossièrement tridenté à son bord apical. GROUPE II.

PREMIER GROUPE

Le *sixième segment abdominal* des ♂ tronqué ou légèrement bissinué à son bord apical, ou simplement échancré ou sinué dans le milieu de celui-ci.

Obs. Ce premier groupe est nombreux en espèces. Celles-ci sont d'une taille assez petite. Nous les classerons de la manière suivante :

a Le *quatrième article des antennes* évidemment plus long que large, en carré oblong (♂), ou obconique (♀) : les *cinquième* et *sixième* carrés : les *septième* à *dixième* à peine transverses : le *troisième* subégal au deuxième, renflé en massue chez les ♂. *Prothorax* fortement sétosellé sur les côtés, sensiblement moins large et sensiblement plus court que les élytres. MARCIDA.

(1) Par exception, le bord apical du sixième segment abdominal des ♂ est distinctement bissinué, ce qui le fait paraître comme tridenté (*contristata*).

aa Le *quatrième article des antennes* carré ou suboblong, parfois subtransverse : le *troisième* non renflé chez les ♂.

b *Prothorax* et *élytres* d'un roux livide : *celles-ci* à peine plus longues que le prothorax. Les *quatrième à dixième articles des antennes* carrés ou presque carrés, le *troisième* un peu plus long que le deuxième. *Abdomen* assez parcimonieusement ponctué vers sa base. *Antennes* fortement pilosellées. LIVIDA.

bb *Prothorax* noir. *Élytres* testacées ou d'un roux testacé. *Abdomen* densement pointillé vers sa base. *Antennes* légèrement pilosellées.

c *Élytres* à peine plus longues que le prothorax. Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième, le *quatrième* subtransverse, les *sixième à dixième* sensiblement transverses. SUBCAVICOLA.

cc *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. Le *troisième article des antennes* évidemment un peu plus long que le deuxième, le quatrième suboblong, les *sixième à dixième* à peine transverses. INTERMEDIA.

bbb *Prothorax* noir. *Élytres* noires, brunâtres ou d'un roux obscur.

d *Abdomen* plus ou moins densement ponctué vers sa base.

e Les *quatrième et cinquième articles des antennes* suboblongs, le *sixième* presque carré, les *septième à dixième* à peine transverses; les *deuxième* et *troisième* subégaux *Élytres* d'un brun roussâtre, sensiblement plus longues que le prothorax. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix. CADAVERINA.

ee Les *quatrième et cinquième articles des antennes* presque carrés, les *sixième à dixième* à peine transverses, les *deuxième et troisième* subégaux. *Élytres* brunâtres.

f *Élytres* subdéprimées, visiblement plus longues que le prothorax : *celui-ci* légèrement transverse, simplement subimpressionné vers sa base. *Corps* assez brillant. LAEVANA.

ff *Élytres* faiblement convexes, un peu plus longues que le prothorax : *celui-ci* assez fortement transverse, obsolètement sillonné vers sa base. *Corps* un peu brillant. IMMUNDA.

eee Le *quatrième article des antennes* transverse, le *cinquième* subcarré, les *sixième à dixième* légèrement transverses, les *deuxième et troisième* subégaux. *Corps* d'un noir peu brillant, avec le prothorax, les élytres et la base de l'abdomen moins foncés. *Base des antennes* testacée. *Pieds* pâles. LAETIPES.

eeee Les *quatrième et cinquième articles des antennes* presque carrés, le *sixième* à peine, les *septième à dixième* sensiblement transverses, le *troisième* à peine plus long que le deuxième. *Corps* peu brillant.

g *Antennes* d'un roux obscur, les *deuxième à quatrième articles* longuement et assez densement ciliés en dedans chez les ♂. *Élytres* d'un roux brunâtre. PUTRIDA.

gg *Antennes* noires ou noirâtres, les *deuxième à quatrième articles* simplement pilosellés en dedans chez les ♂. *Élytres* noires. SUBRUGOSA.

cccee Les *quatrième et cinquième articles des antennes* sensiblement, les *sixième à dixième* assez fortement transverses, les *deuxième et troisième* subégaux. *Antennes* fortement pilosellées. *Corps* assez brillant. *Élytres* d'un brun châtain. ACUBI.

dd *Abdomen* peu ou modérément ponctué vers sa base.

i *Antennes* d'un roux obscur, à *troisième article* un peu plus long que le deuxième, les *quatrième à sixième* presque carrés, les *septième à dixième* légèrement transverses. *Prothorax* sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres : *celles-ci* d'un fauve obscur. PROCERA.

ii *Antennes* à *troisième article* subégal au deuxième. *Élytres* noires.

k *Prothorax* subtransverse, sensiblement moins large que les élytres, presque droit sur les côtés. Le *quatrième article des antennes* presque carré, les *cinquième et sixième* légèrement, les *septième à dixième* modérément transverses. RAVILLA.

kk *Prothorax* assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, modérément arqué sur les côtés. Le *quatrième article des antennes* presque carré, les *cinquième et sixième* à peine, les *septième à dixième* sensiblement transverses. ATRAMENTARIA.

kkk *Prothorax* fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés. Les *quatrième et cinquième articles des antennes* presque carrés, les *sixième à dixième* à peine transverses. TRISTICULA.

2. Homalota (Dimetrota) marcida, Erichson.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres moins foncées, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et assez densement ponctuée. Antennes allongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, longuement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles allongés, subégaux, le quatrième oblong, les cinquième et sixième carrés, les septième à dixième à peine transverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement moins large que les élytres, à peine arqué et fortement sétosellé sur les côtés, impressionné vers sa base, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres légèrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax,

subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, fortement sétosellé, très-finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez saillant, obtusément ou même subsinueusement tronqué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle subarrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Antennes* à peine moins épaissies à leur base qu'à l'extrémité, sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les deuxième à quatrième articles finement, longuement et assez densement ciliés à leur côté interne, le deuxième seulement vers son sommet : le troisième visiblement renflé en massue, presque plus épais que le précédent.

♀ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, largement et subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Antennes* évidemment plus grêles vers leur base qu'à l'extrémité, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les deuxième à quatrième articles simplement pubescents et pilosellés à leur côté interne : le troisième obconique, à peine plus épais que le précédent.

Homalota marcida, Kraatz, Ins. Deut. II, 298, 108.

Variété *a*. *Corps* d'un testacé plus ou moins obscur, avec la tête et une large ceinture abdominale d'un noir ou d'un brun de poix.

Homalota marcida, Erichson, Col. March. I, 328, 23, Gen. et Spec. Staph. 106, 50. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 411, 59.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant avec les élytres moins foncées et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement ou obsolètement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome*

assez convexe, presque lisse, offrant vers son sommet d'assez longs cils blonds et ombrageant la base du labre. *Celui-ci* à peine convexe, d'un roux de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez longuement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes plus ou moins allongées, plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées vers leur base; très-finement duveteuses et en outre longuement pilosellées (1) surtout vers le sommet de chaque article, avec les cils disposés en verticille; brunâtres, avec les trois ou quatre premiers articles plus clairs ou testacés : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus long : le quatrième évidemment un peu plus long que large, obconique (♀) ou en carré oblong (♂) : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les cinquième et sixième carrés : les septième à dixième à peine transverses : le dernier allongé, presque aussi long que les deux précédents réunis, subelliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; sensiblement ou d'un tiers moins large que les élytres prises ensemble; à peine ou faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement et à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci plus ou moins tronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque, souvent longitudinalement déprimé sur le dos; marqué au devant de l'écusson d'une impression légère, et, sur sa ligne médiane, d'un sillon plus ou moins obsolète; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de longues soies obscures, redressées et très-apparentes; finement et assez densement ponctué; d'un noir ou d'un brun de poix plus ou moins brillant. *Repli inférieur* lisse, moins foncé.

(1) Chez les ♂, les cils sont plus longs et plus redressés.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un brun de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré légèrement et médiocrement transverse ; environ d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes avec une longue soie redressée sur le côté des épaules, et souvent une deuxième vers le milieu de la base, et une troisième derrière l'écusson; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine moins fine, mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun de poix un peu roussâtre et assez brillant, avec la région scutellaire et l'extrémité un peu plus foncées. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu ou évidemment moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subarqué sur ses côtés et plus ou moins atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, assez longuement et très-éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; très-finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les trois suivants; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un roux de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, précédée elle-même d'une rangée de petits points granulés : le sixième plus ou moins saillant : celui de l'armure enfoui, mais émettant de longues soies obscures.

Dessous du corps assez densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le sommet du ventre un peu roussâtre. *Pointe mésosternale* brusquement effilée dès son milieu, aciculée. *Métasternum* subconvexe, avec deux cils obscurs, écartés et redressés, disposés sur une ligne transversale ; à angle *antéro-médian* assez aigu et assez avancé. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé, à pubescence longue, à ponctuation plus écartée en arrière ; à cinquième arceau

subégal aux précédents : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds allongés, finement pubescents, obsolètement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, avec une ou deux soies obscures, en dessous, et souvent une soie semblable sur les hanches et sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux ou trois soies obscures et redressées : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant : les deuxième à quatrième assez allongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve, au printemps et en été, dans les champignons, aux environs de Paris, au mont Pilat, dans les montagnes du Beaujolais, etc. Elle est peu commune.

Obs. Cette espèce paraît un peu disparate parmi les *Homalota*. En effet, la *lame mésosternale* étant brusquement rétrécie dès son milieu, à pointe très-fine, aciculée, celle-ci, par son exiguité, permet aux hanches intermédiaires de se rapprocher davantage, de manière à se trouver enfouie, de telle sorte que la lame elle-même semble être à peine prolongée jusqu'aux deux tiers des dites hanches. Mais la forme générale et les autres caractères nous ont forcés de placer cet insecte à la tête de notre sous-genre *Dimetrota*.

Sa couleur, tant en dessus qu'en dessous, passe du noir ou du brun de poix au roux obscur ou même au roux testacé, avec la tête rembrunie ainsi qu'une ceinture plus ou moins large avant l'extrémité de l'abdomen ; et en même temps la base des antennes devient d'un testacé pâle. C'est aux variations intermédiaires ou d'un roux obscur qu'on doit rapporter l'*Homalota marcida* d'Erichson et de MM. Fairmaire et Laboulbène.

Le ♂ se distingue en outre de la ♀ par son abdomen un peu plus étroit.

3. Homalota (Dimetrota) livida, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax et les élytres d'un

testacé obscur et peu brillant, la poitrine, l'extrémité et les intersections de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche et les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci et les pieds testacés. Tête légèrement et assez densement ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, fortement pilosellées, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, les quatrième à dixième carrés ou presque carrés. Prothorax légèrement transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, obsolètement impressionné et parfois obsolètement sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, légèrement pilosellé, finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué ou à peine échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* assez longuement et assez densement ciliés à leur côté interne, les cils un peu inclinés, le deuxième seulement cilié vers son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical, parfois à peine sinué dans le milieu de celui-ci. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement pubescents et pilosellés à leur côté interne.

Homalota livida, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, I, 25, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 299, 109.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant avec le prothorax et les élytres d'un roux moins brillant, l'extrémité de l'abdomen et la poitrine roussâtres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement, légèrement et assez densement ponctuée, d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe,

parfois presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant vers son sommet quelques cils blonds et couchés. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix assez brillant, finement et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux ou d'un testacé plus ou moins obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils généralement géminés ou verticillés ; d'un roux plus ou moins obscur, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, beaucoup moins long que le premier : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les quatrième et cinquième carrés ou à peine (au moins le quatrième) aussi larges que longs : les sixième à dixième presque carrés, non ou à peine plus larges que longs : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse ou un peu plus large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu ou à peine plus étroit en arrière; un peu moins large que les élytres ; sensiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, presque subrectilignes postérieurement, mais vus latéralement, largement subsinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis ; faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; légèrement mais visiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression obsolète, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon canaliculé, plus ou moins effacé ou raccourci en avant; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies redressées, médiocrement longues, mais bien apparentes ; finement et densement ponctué ; d'un roux livide ou d'un testacé obscur et peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant et émoussé; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque; finement et assez densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, à peine moins fine, mais un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un testacé obscur et peu brillant, avec la base de la suture étroitement et à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large ou presque aussi large à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés et à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, assez longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et plus ou moins redressées, assez longues mais clair-semées, encore plus rares sur le dos; finement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, très-éparsement ou presque lisse sur les deux suivants; d'un noir ou d'un brun de poix brillant avec le sixième segment et le bord apical de tous les précédents un peu roussâtres. Le *premier* faiblement, les *deuxième* et *troisième* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement ponctué.

Dessous du corps médiocrement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec la poitrine ou du moins sa région médiane, la base et l'extrémité du ventre et le bord postérieur de chaque arceau ventral, d'un roux de poix subtestacé. *Pointe mésosternale* brusquement effilée. *Métasternum* assez convexe, obsolètement pointillé sur son milieu, à angle *antéro-médian* court, obtus, très-peu avancé. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue; à ponctuation subrâpeuse, un peu plus écartée en arrière; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, obsolètement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, offrant souvent

en dessous deux légères soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine moins long que le suivant, les deuxième à quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle a été capturée au mont Dore (Auvergne), dans le mois d'août, parmi les détritus des lichens des sapins.

Obs. Quelques auteurs ont réuni à tort cette espèce à l'*Homalota marcida*. Elle ressemble un peu par la coloration aux variétés pâles de cette dernière espèce, mais elle en diffère amplement par une foule d'autres caractères. Par exemple, elle est un peu plus étroite, plus linéaire, plus parallèle sur ses côtés, un peu moins brillante. Les antennes sont un peu moins allongées, un peu moins obscures, un peu moins longuement pilosellées, avec le troisième article plus long relativement au deuxième, non renflé chez les ♂, et le quatrième moins oblong. Le prothorax est moins fortement transverse, moins étroit comparativement aux élytres, un peu plus fortement arqué mais moins longuement sétosellé sur les côtés. Les élytres sont évidemment plus courtes, avec leur angle sutural plus rentré et plus obtus. L'abdomen, un peu moins allongé, est à la fois un peu moins atténué en arrière, plus large, eu égard aux élytres, un peu moins lisse sur le dos et surtout moins fortement pilosellé, avec les intersections abdominales et ventrales toujours d'une couleur roussâtre. L'angle antéro-médian du métasternum est beaucoup plus court, plus obtus, moins avancé, etc.

Cette espèce rappelle un peu, quant à sa forme générale, l'*Homalota spelaea* du sous-genre *Atheta*.

4. Homalota (Dimetrota) subcavicola, Ch. Brisout.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête assez finement et peu densement ponctuée, avec un espace longitudinal lisse. Antennes légèrement

épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième subtransverse, le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, évidemment moins large que les élytres, médiocrement arqué sur les côtés, à peine fovéolé vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres courtes, fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées ou à peine convexes, finement et densement ponctuées. Abdomen un peu atténué postérieurement, très-éparsement sétosellé, finement et densement ponctué vers la base, peu ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subangulairement échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou même subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* assez largement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota subcavicola, Ch. Brisout, Cat. Grenier Mat. pour la Faun. Franç. 1863, 29, 38.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres et l'extrémité de l'abdomen testacées ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, soyeuse, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, assez finement, mais peu densement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, assez étroit. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix parfois un peu roussâtre sur les bords, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées vers leur base ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec la base plus claire ou testacée ; à premier article suballongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, évidemment moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : les quatrième et cinquième assez isolés, non contigus : le quatrième en carré subtransverse : le cinquième légèrement transverse : les sixième à dixième subcontigus, sensiblement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, obovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré subtransverse ou un peu plus large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, presque droits et à peine arrondis ; à peine ou non plus étroit en arrière où il est évidemment moins large que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et assez arrondis ; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une petite fossette transversale, peu marquée ou obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies obscures, assez longues et redressées ; finement et densement ponctué ; entièrement d'un noir ou parfois d'un brun de poix assez brillant et un peu métallique. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu ou parfois à peine plus longues que le prothorax ; évidemment plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou même parfois à peine arquées sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie obscure, subredressée et bien distincte, sur le côté des épaules ; finement et densement

ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, aussi serrée et à peine plus forte que celle du prothorax; d'un fauve testacé assez brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes parfois étroitement rembrunies. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; légèrement arqué sur les côtés et un peu atténué vers son extrémité, à partir du troisième ou du quatrième segment; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement et subéparsement pubescent en avant, presque glabre en arrière; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques rares soies redressées, médiocrement longues et plus ou moins obscures; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments et la base du quatrième, lisse ou presque lisse sur l'extrémité de ce dernier et sur le cinquième, subéparsement sur le sixième; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le sommet du précédent d'un roux testacé plus ou moins tranché, et parfois le bord apical des premiers segments d'un roux de poix. Les *trois premiers* visiblement et étroitement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : le cinquième subégal au précédent ou parfois un peu plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant : *celui de l'armure* parfois distinct, d'un roux testacé.

Dessous du corps éparsement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet; à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, beaucoup moins serrée en arrière; à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins prolongé.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés vers le milieu de leur tranche externe d'une légère soie obscure et redressée; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les cuisses, avec les quatre premiers articles assez allongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été découverte en compagnie de l'*Adelops Dela-*

rouzei, dans la grotte del Pey (Pyrénées-Orientales), par feu M. Delarouzée, dont nous n'oublierons jamais la correspondance agréable. Elle a été retrouvée à l'air libre, aux environs de Béziers, par MM. Grenier et Ch. Brisout de Barneville. Ce dernier a eu la générosité de nous en donner quelques exemplaires pris dans les environs de Collioure (Pyrénées-Orientales).

Obs. Bien que cette espèce ressemble à quelques-unes du groupe de l'*Homalota socialis*, à l'*Homalota spelaea* surtout, nous croyons qu'elle doit être colloquée près des *Homalota intermedia* et *livida*. En effet, elle a tout à fait le faciès de cette dernière ; seulement, les antennes sont plus obscures vers leur extrémité, moins fortement pilosellées, avec leurs pénultièmes articles un peu plus courts ou plus sensiblement transverses. Le prothorax est à peine plus court, plus noir et plus brillant. L'abdomen est plus densement ponctué vers sa base, mais plus lisse en arrière, et surtout, comme on peut le voir par la figure, le sixième segment abdominal des ♂ est autrement conformé à son bord apical. Les tarses postérieurs nous ont paru un peu plus allongés, etc.

Les distinctions des mâles la distinguent suffisamment de l'*Homalota spelaea*.

Quelquefois, chez les exemplaires immatures, le prothorax ou au moins son pourtour et la base de l'abdomen sont d'un brun un peu roussâtre.

5. Homalota (Dimetrota) intermedia, Thomson.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les élytres et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article évidemment un peu plus long que le deuxième, le quatrième à peine oblong, le cinquième presque carré, les sixième à dixième à peine transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, obsolètement impressionné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, distinctement sétosellé vers son sommet, finement et den-

sement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Homalota intermedia, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 145, 58. — Kraatz. Ins. Deut. II, 301, 111.
Atheta intermedia, Thomson, Skand. Col. III, 95, 31, sectio 3, *r.* 1861.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un roux testacé parfois assez obscur ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* assez large, subdéprimé ou à peine convexe, parfois un peu plus lisse sur sa région médiane. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse, finement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix parfois assez foncé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et en outre légèrement, mais distinctement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec le premier article d'un roux de poix parfois assez obscur : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, beaucoup moins long que le premier : le troisième allongé, évidemment un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième en carré à peine plus long que large : le cinquième presque carré ou presque

aussi long que large : les sixième à dixième à peine transverses, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression plus ou moins obsolète, rarement à peine prolongée sur le dos ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies redressées ; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou d'un quart environ plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une légère soie redressée ; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation à peine rugueuse, presque aussi fine, mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé plus ou moins obscur et assez brillant, avec la base de la suture étroitement rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés et graduellement subatténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, vers le sommet et sur la partie postérieure des côtés, de longues soies obscures et redressées ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu plus éparsement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un brun de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en

travers à leur base, avec le fond des sillons lisse ou presque lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu ou médiocrement saillant, distinctement ponctué : *celui de l'armure* parfois distinct, émettant de son sommet deux fascicules de longues soies obscures.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à pubescence assez longue, à ponctuation plus écartée en arrière; à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine moins long : le sixième plus ou moins prolongé, sétosellé à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, testacés ou d'un roux testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures, redressées et plus ou moins caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant, les deuxième et quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce, que nous avons reçue de la Prusse Rhénane, est indiquée de France dans quelques catalogues.

Obs. Elle diffère de l'*Homalota marcida* par ses élytres plus courtes, plus finement et plus densement ponctuées et d'une couleur plus claire. En outre, les antennes sont moins fortement pilosellées, moins obscures à leur base, avec le troisième article plus long relativement au deuxième, le quatrième moins oblong, les suivants moins noueux, moins obconiques, plus cylindriques, plus contigus et les pénultièmes un peu ou à peine plus courts. Le prothorax, un peu plus convexe, est un peu moins sensiblement impressionné vers sa base, rarement ou à peine canaliculé sur sa ligne médiane, moins fortement pilosellé sur les côtés. La forme générale est aussi un peu moins allongée, avec l'abdomen un peu plus visiblement atténué en arrière, distinctement ou assez fortement sétosellé, mais seulement dans sa partie postérieure, etc.

La couleur et la forme la distinguent aisément de l'*Homalota livida*. La base de l'abdomen est surtout plus densement ponctuée.

Le troisième article des antennes est proportionnellement plus long que dans l'*Homalota subcavicola*, avec le quatrième moins court et les pénultièmes moins sensiblement transverses, etc.

6. Homalota (Dimetrota) cadaverina, Ch. Brisout.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les élytres d'un brun roussâtre, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes à peine épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième suboblongs, le sixième presque carré, les septième à dixième à peine transverses. Prothorax sensiblement transverse, évidemment moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou à peine échancré à son bord apical, avec la troncature presque indistinctement trisinuée. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Homalota cadaverina, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 341. — Scriba, Berl. Zeit. 1862, 273.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre ainsi que le sommet de l'abdomen ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, médiocrement courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement

ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* brunâtres ou d'un roux obscur.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; à peine et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un brun roussâtre, avec la base à peine plus claire ; à premier article allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième assez allongé, à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais, peu contigus : les quatrième et cinquième suboblongs ou un peu moins larges que longs : le sixième presque carré ou à peine aussi large que long : les septième à dixième à peine transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, suballongé, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis; évidemment moins large que les élytres; à peine ou assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine et largement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression subsulciforme, prolongée en mourant jusque sur le milieu du dos ; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson très-finement pubescent, très-finement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; sensiblement ou presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; à peine impression-

nées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une longue soie redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse et évidemment un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un brun assez brillant et plus ou moins roussâtre, avec la région scutellaire un peu plus rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et assez visiblement atténué vers son extrémité; déprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement ; assez longuement et subéparsement pubescent sur les trois premiers segments, presque glabre sur les deux suivants; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et surtout vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un roux de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sixième arceau ventral d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième assez saillant, assez prolongé (♂).

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux de poix testacé, avec les tarses plus clairs. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures, redressées, plus ou moins caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant, les deuxième à quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les cadavres, dans les parties septentrionales de la France.

Obs. Elle fait en quelque sorte le passage entre les *Homalota intermedia* et *subrugosa*. Elle est plus obscure que la première, moins obscure que la dernière, mais c'est à la première qu'elle ressemble le plus. Elle s'en distingue cependant par sa pubescence un peu plus serrée et par ses élytres d'une couleur plus foncée; par sa tête un peu plus densement ponctuée; par son prothorax un peu moins arqué sur les côtés et à ponctuation un peu moins serrée; par ses élytres un peu moins courtes et par son abdomen un peu plus sensiblement atténué en arrière et un peu moins densement ponctué vers sa base. Le troisième article des antennes paraît aussi à peine moins long relativement au précédent, etc.

Nous n'avons pas vu la ♀ dont les signes distinctifs doivent être à peu près ceux des espèces voisines.

7. Homalota (Dimetrota) laevana, Mulsant et Rey.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, et les pieds testacés. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax légèrement transverse, évidemment moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, visiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, longuement sétosellé sur les côtés, finement et assez densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* échancré en demi-cercle dans le milieu de son bord apical, avec l'échancrure limitée latéralement par une lame subéchancrée ou obtusément bidentée. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles* des antennes à peine transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou à peine sinué au milieu

de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles* des antennes légèrement transverses.

Homalota laevana, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1852, I, 39, 18. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 413, 64. — Kraatz, Ins. Deut. II, 306, 116.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen moins foncés; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe, offrant parfois sur son milieu une fossette à peine distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, brunâtre, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix avec l'article terminal des *palpes maxillaires* plus pâle ainsi que parfois le deuxième : le *pénultième* fortement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou noirâtres, avec le premier article d'un brun de poix : celui-ci allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les quatrième et cinquième presque carrés ou aussi larges que longs : les sixième à dixième à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, suballongé, subacuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse, à peine une fois et un quart aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment moins large que les élytres ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement et à peine sinués en arrière au devant des angles

postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu; à peine convexe ou même subdéprimé sur son disque; offrant parfois au devant de l'écusson une impression très-obsolète ou à peine distincte; finement et densement pubescent, avec le dos et surtout le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, bien distinctes, celles du dos un peu moins longues; finement et assez densement ponctué; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, visiblement plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine ou non distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural fortement émoussé; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules et parfois une deuxième un peu moins longue, située plus en arrière et un peu plus en dedans, environ vers le quart de la longueur; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix assez brillant et parfois à peine roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés et légèrement atténué vers son extrémité; déprimé vers sa base, faiblement convexe en arrière; finement et subéparsement pubescent sur les trois premiers segments, presque glabre sur les suivants; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, avec celles des côtés et du sommet sensiblement plus longues et bien distinctes; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, plus éparsement vers l'extrémité du troisième, lisse ou presque lisse sur les quatrième et cinquième; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un brun de poix. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse ou presque lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obsolètement ponctué sur les côtés : celui de l'armure enfoui, émettant deux fascicules de longs cils noirs.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sixième arceau ventral et le bord apical de chacun des précédents d'un brun de poix parfois légèrement roussâtre. *Métasternum* assez convexe, très-obsolètement ponctué ou presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation très-écartée postérieurement, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins prolongé.

Pieds allongés subéparsement mais assez longuement pubescents, obsolètement ponctués, d'un testacé brillant, avec les hanches et parfois la base des cuisses à peine plus foncées. *Cuisses* un peu élargies au milieu, offrant parfois en dessous deux cils noirs et redressés, bien distincts, avec un cil semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux soies noires et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus longs.

Patrie. On rencontre cette espèce dans les bouses. Elle est rare partout : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Gascogne, etc.

Obs. Elle a le faciès de la *Chaetida longicornis*, dont elle se distingue par une taille moindre, par ses antennes moins robustes, par son prothorax plus étroit et surtout par son abdomen beaucoup moins ponctué.

Elle ressemble passablement à l'*Homalota atramentaria* par sa couleur sombre ; cependant la base des antennes, les élytres et le sommet de l'abdomen ne sont pas concolores, et ils sont constamment moins obscurs. Le front est moins visiblement impressionné sur son milieu. Les antennes sont moins fortement pilosellées. Le prothorax est un peu plus étroit, moins fortement transverse. L'abdomen est plus densement ponctué vers sa base. Les pieds sont d'une couleur plus claire et les tarses postérieurs sont moins allongés, avec les quatre premiers articles un peu plus courts. La forme générale est aussi moins linéaire, plus atténuée en avant et surtout en arrière, etc.

Elle diffère de l'*Homalota cadaverina* par sa taille un peu moindre, par les quatrième à dixième articles des antennes un peu plus courts, etc.

Ce qui distingue principalement l'*Homalota laevana*, c'est la structure particulière du sixième segment abdominal des ♂.

Chez la ♀, les antennes sont un peu moins longues, avec les sixième à dixième articles un peu plus sensiblement transverses.

Nous avons vu deux exemplaires dont les antennes sont un peu plus courtes, avec les pénultièmes artilces un peu plus visiblement transverses; dont le prothorax paraît un peu plus large, avec un sillon assez prononcé et prolongé sur la ligne médiane jusque sur le milieu du dos, et dont le sixième segment abdominal est sensiblement sinué à son bord apical, avec le sixième arceau ventral plus prolongé et plus fortement arrondi. Peut-être est-ce là la femelle d'une espèce distincte et sur laquelle nous n'osons nous prononcer faute de données suffisantes. Nous l'appellerons jusqu'à nouvel examen *Homalota* (*Dimetrota*) *sinuans*, nobis.

8. Homalota (Dimetrota) immunda, Ch. Brisout.

Assez allongée, subfusiforme, subconvexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, obsolètement sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et aspèrement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, légèrement sétoselié, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou même subéchancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota immunda, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 342.

Long., 0m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir un peu brillant, avec les élytres à peine moins foncées ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subruguleux et finement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou noirâtres ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique ; paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième subgraduellement un peu plus épais, non ou à peine contigus : les quatrième et cinquième presque carrés ou à peine aussi larges que longs : les sixième à dixième légèrement transverses, subégaux : le dernier suballongé, aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et fortement arrondis; un peu moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière; mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et légèrement arrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base, subconvexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une légère impression sulciforme, prolongée jusque vers le milieu du dos et plus ou moins obsolète; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures, redressées et assez longues; finement, et densement ponctué; d'un noir un peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, obscur.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu ou à peine plus longues que le prothorax; un peu ou à peine larges en arrière qu'en avant et faiblement arquées postérieurement sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu mais à peine émoussé; subdéprimées ou faiblement convexes intérieurement sur leur disque; très-finement et densement pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation finement granulée, à peine plus forte, mais un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un noir de poix un peu brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ trois fois plus prolongé que celles-ci; légèrement arqué sur les côtés et légèrement et graduellement atténué vers son extrémité; déprimé vers sa base, faiblement convexe en arrière; très-finement, assez longuement et subéparsement pubescent; offrant, en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies redressées, obscures, plus ou moins longues; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, plus éparsement sur le quatrième, à peine ponctué ou presque lisse sur le suivant, éparsement sur le sixième; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* faiblement et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu ou médiocrement saillant : *celui de l'armure* parfois distinct, offrant à son sommet deux pinceaux de longs poils obscurs.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, sétosellé en arrière, à pubescence assez longue, à ponctuation râpeuse, plus écartée postérieurement, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les Pyrénées. Elle nous a été envoyée par M. Ch. Brisout de Barneville, à qui la science est redevable de nombreuses découvertes.

Obs. Elle diffère de l'*Homalota laevana* par sa pubescence un peu plus fine ; par ses antennes un peu moins longues, un peu plus fortement pilosellées et un peu plus obscures, avec les pénultièmes articles un peu ou à peine plus courts. Le prothorax est plus fortement transverse, avec l'impression basilaire plus prolongée en avant et comme subsulciforme, et les angles postérieurs moins obtus. Les élytres sont plus courtes, d'une couleur plus foncée, généralement moins déprimées. Le quatrième segment de l'abdomen est un peu moins lisse. Enfin, la teinte est un peu moins brillante, et la forme générale un peu moins allongée, etc.

On donne pour synonyme de l'*Homalota immunda* l'*Homalota nudiuscula* de Thomson (*Ofv. af Kongl. Vet. ac. Förh.* 1856, 100, 21). Mais la description ne nous paraît pas convenir à l'espèce que nous avons reçue, sous la première dénomination, de M. Ch. Brisout lui-même.

9. Homalota (Dimetrota) inetipes, Mulsant et Rey.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec le prothorax moins foncé, les élytres et la base de l'abdomen d'un roux brunâtre, la bouche et la base des antennes testacées, et les pieds pâles. Tête finement et légèrement pointillée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième transverse, le cinquième carré, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax subtransverse, évidemment, moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subfovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, à peine sétosellé vers son sommet, finement et assez densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical, avec celui-ci étroitement sinué dans son milieu.

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0006 (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec le prothorax moins foncé, les élytres et la base de l'abdomen d'un roux blanchâtre ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blanchâtre, courte, couchée, serrée et imprimant au prothorax et aux élytres une teinte un peu grisâtre.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, légèrement pubescente, finement, légèrement et assez densement pointillée ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux subarrondis, d'un gris obscur.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et de plus obsolètement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur, avec les deux premiers articles et la base du troisième testacés : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue : le deuxième assez allongé, obconique, un peu moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, aussi long ou à peine aussi long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième visiblement transverse, plus court que le cinquième : celui-ci presque carré : les sixième à dixième légèrement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse, environ une fois et un quart aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont subobtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci obtusément tronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une petite fossette peu sensible ; finement et densement pubescent ; finement et densement pointillé ; d'un brun de poix peu brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et

subrectilignes sur les côtés ; à peine visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation aussi fine que celle du prothorax ; entièrement d'un roux brunâtre et peu brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et de plus légèrement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; très-finement et parcimonieusement pubescent ; presque glabre en arrière ; offrant en outre, vers son sommet, quelques rares et légères soies caduques ou obsolètes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec les deux premiers segments d'un brun de poix un peu roussâtre, ainsi que l'extrémité du troisième. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse et un peu plus obscur : les quatrième et cinquième plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle, à peine sensible : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, arrondi à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, légèrement pubescents, finement pointillés, d'un jaune d'ocre pâle, ainsi que les hanches. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée en Provence, sous les détritus marins.

Obs. Elle est bien voisine des *Homalota immunda* et surtout *laevana*. Elle en diffère par une forme un peu plus étroite, une couleur moins obscure, une pubescence plus serrée et plus pâle, qui imprime au prothorax et aux élytres une teinte grisâtre. La ponctuation de ces mêmes organes

est plus fine. Mais le caractère le plus saillant réside dans les antennes dont le quatrième article est visiblement plus court que le cinquième, contrairement à toutes ses congénères.

Cette espèce a le faciès d'une *Metaxya;* mais la pointe mésosternale est évidemment prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires et la conformation des quatrième et cinquième segments abdominaux est tout à fait celle de la plupart des espèces du sous-genre *Dimetrota.*

10. Homalota (Dimetrota) putrida, KRAATZ.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les élytres et les antennes d'un roux brunâtre, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième presque carrés, le sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax médiocrement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine arqué et distinctement sétosellé sur les côtés, fovéolé vers sa base, souvent obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez largement ou subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* garnis intérieurement, surtout vers leur sommet, de longs poils, mous et redressés, médiocrement serrés.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical, avec celui-ci souvent subsinué dans son milieu. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspon-

dant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement pubescents ou pilosellés intérieurement.

Homalota putrida, Kraatz, Ins. Deut. II, 300, 110,
Homalota cinnamoptera, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet.-Ac. Förh. 1856, 105, 35.
Atheta cinnamoptera, Thomson, Skand. Col. III, 93, 48, sectio, 3, *q*. 1861.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, souvent un peu plus lisse sur sa ligne médiane. *Épistome* longitudinalement convexe, finement et subgranuleusement pointillé, offrant en avant quelques assez longs cils obscurs et redressés. *Labre* à peine convexe, d'un noir ou d'un brun de poix, subruguleux et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu plus foncé : celui-ci assez fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux brunâtre, avec le premier article parfois à peine moins foncé : celui-ci allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième allongé, à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième carré ou à peine aussi large que long : le cinquième presque carré ou aussi long que large : le sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et un tiers aussi

large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois à peine tronquée dans son milieu ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes ; finement et assez densement ponctué ; offrant au devant de l'écusson une impression ou fossette transversale assez prononcée, et souvent, sur sa ligne médiane, un sillon canaliculé plus ou moins obsolète ; d'un noir de poix peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; sensiblement ou presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une longue soie redressée sur le côté des épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, évidemment un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun peu brillant et souvent roussâtre, avec la base de la suture plus obscure. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur ses côtés et graduellement subatténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; assez longuement et subéparsement pubescent ; offrant, en outre, sur le dos et surtout sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, éparsement ou très-parcimonieusement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois d'un brun de poix. *Les deux premiers* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine mem-

brane pâle : le sixième peu saillant, distinctement et assez densement pointillé.

Dessous du corps assez densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* brusquement effilée et très-acérée. *Métasternum* assez convexe, très-finement pointillé sur son milieu, à angle *antéro-médian* très-court, obtus, émettant de son sommet une pointe conique. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé ou d'un testacé de poix assez brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu, offrant, en dessous, les intermédiaires et postérieures surtout, un ou deux cils obscurs et redressés et un cil semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou deux longues soies obscures et redressées, bien distinctes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant, les deuxième à quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve, mais peu communément, sous les détritus végétaux, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bourgogne, la Provence et diverses autres parties de la France.

Obs. Sa taille un peu plus grande, ses élytres plus longues et d'une couleur moins obscure, ses antennes à pénultièmes articles sensiblement transverses, sont des caractères suffisants pour la distinguer de l'*Homalota immunda*. Elle est un peu plus grande, un peu plus linéaire que l'*Homalota laetipes*, avec la base des antennes et les pieds moins pâles, les élytres moins courtes, le prothorax et l'abdomen plus fortement sétosellés, etc.

Les élytres sont quelquefois d'un brun roussâtre assez clair, avec les antennes entièrement rousses.

11. **Homalota** (**Dimetrota**) **subrugosa**, Kiesenwetter.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant et submétallique, avec les pieds d'un testacé

de poix et les cuisses rembrunies. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, médiocrement pilosellées, à troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième presque carrés, le sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, distinctement sétosellé, fovéolé vers sa base, souvent obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, fortement pilosellé, finement et densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez largement ou subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Front* subimpressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical, avec celui-ci subsinué dans son milieu. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. *Front* simplement subconvexe.

Aleochara atramentaria, var. *b*, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 490, 30.
Homalota subrugosa, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. IX, 318. — KRAATZ, Ins. Deut, II, 302, 113.
Homalota aeneipennis, THOMSON, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1856, 102, 27.
Atheta aeneipennis, THOMSON, Skand. Col. III, 92, 47, sectio 3, *q*. 1861.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant et souvent submétallique ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu ou même sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, souvent un peu plus lisse dans sa partie antérieure. *Épistome* convexe, finement et subaspèrement ponctué, éparse-

ment pilosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres, avec la base des *mandibules* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; à peine ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; entièrement noires ou noirâtres, à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième allongé, à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième carré ou à peine aussi large que long : le cinquième presque carré ou aussi large que long : le sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes à peine plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; légèrement, assez régulièrement et même visiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque; offrant, au devant de l'écusson, une impression ou fossette transversale, plus ou moins prononcée, et, sur sa ligne médiane, un sillon canaliculé, plus ou moins obsolète; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées; finement et densement ponctué, avec la ponctuation latérale plus distincte et subgranulée; d'un noir peu brillant et souvent submétallique. *Repli inférieur* à peine moins foncé, lisse.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; évidemment ou d'un quart plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; non ou à

peine visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; parfois faiblement impressionnées sur la suture, derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec les côtés parés vers les épaules d'une longue soie redressée, et souvent d'une autre plus courte, un peu avant le milieu ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax, distinctement et comme obliquement rugueuse ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant et souvent submétallique. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et graduellement subatténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; offrant, en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, très-distinctes, avec celles du dos un peu moins longues ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine ponctué ou presque lisse sur le quatrième, lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les prédédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et assez densement ponctué sur les côtés.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* très-effilée, aciculée, rarement mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* très-court, obtus, émettant de son sommet une pointe conique. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé postérieurement ; à pubescence longue ; à ponctuation subrâpeuse, très-écartée en arrière ; à cinquième arceau à peine moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé de poix brillant, avec les cuisses presque toujours rembrunies. *Celles-ci* un peu élargies vers leur milieu, parées en dessous, les intermédiaires et postérieures surtout, de deux longs cils obscurs et redressés, avec un cil semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux ou trois longs cils obscurs et redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits,

longuement et assez densement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant, les deuxième à quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune en automne, en hiver et au printemps, dans les fumiers à moitié desséchés, dans les basses-cours et autour des habitations, dans diverses parties de la France : les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, le Bugey, les Alpes, etc.

Obs. Cette espèce présente quelquefois ses élytres moins foncées ou brunâtres, et alors elle ressemble beaucoup à la précédente. Elle s'en distingue néanmoins par ses antennes plus noires et un peu moins fortement pilosellées (1), avec les deuxième à quatrième articles moins densement et moins longuement ciliés en dedans chez les ♂. Les parties de la bouche sont plus obscures. Le prothorax est un peu plus sensiblement arqué sur les côtés, ce qui le fait paraître à peine plus transverse dans son milieu. Les élytres sont un peu ou à peine plus courtes, plus distinctement rugueuses. Les tarses postérieurs nous ont semblé un peu plus développés et les cuisses sont généralement d'une couleur plus obscure, etc.

12. **Homalota** (**Dimetrota**) **Aubei**, Brisout.

Allongée, subfusiforme, peu convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et subrugueusement ponctuée sur les côtés. Antennes suballongées, visiblement épaissies vers leur extrémité, fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, sensiblement moins large que les élytres, subarqué et distinctement pilosellé sur les côtés, transversalement impressionné vers sa base, finement, subrâpeusement et modérément ponctué. Élytres transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et rugueusement

(1) Il est à noter que les cils des antennes, chez cette espèce ainsi que chez la précédente, sont évidemment pâles suivant un certain jour.

ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* étroitement et angulairement échancré à son sommet. Le *sixième arceau ventral* subogivalement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Homalota Aubei, Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 339.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et modérément serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et subrugueusement ponctuée sur les côtés, lisse sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, preque lisse. *Labre* subconvexe. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes suballongées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et visiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre fortement verticillées-pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou obscures, avec le premier article testacé et les deux suivants d'un roux de poix : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais : les quatrième et cinquième sensiblement transverses, non contigus : les sixième à dixième assez fortement transverses, subcontigus : le dernier égal aux deux précédents réunis, oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment moins large que les élytres, sub-

arqué et un peu rétréci en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée dans son milieu et obliquement coupée de chaque côté ; faiblement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale légère, prolongée jusque sur le milieu du dos, en forme de dépression longitudinale; finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de longues soies obscures, redressées et bien distinctes; finement, subrâpeusement et modérément ponctué, avec la ponctuation plus serrée sur l'impression basilaire; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, roussâtre.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules ; assez finement, densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun châtain et assez brillant, avec la région scutellaire plus obscure. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ deux fois et deux tiers plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et de plus sensiblement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures, redressées, et bien distinctes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les deux suivants, éparsement ponctué sur le sixième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que le précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué ; d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue, à ponctuation plus

écartée en arrière, à cinquième segment subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare dans les collections. M. Puton nous en a communiqué un exemplaire provenant des environs de Tours.

Obs. Elle se distingue de toutes ses congénères par ses antennes plus sensiblement épaissies, avec les quatrième et cinquième articles plus courts et les sixième à dixième plus fortement transverses. Le sixième segment abdominal du ♂ n'est pas crénelé ni denticulé à son bord postérieur, mais simplement et angulairement entaillé comme chez l'*Homalota subcavicola*, ce qui nous a engagés à placer cette espèce dans le sous-genre *Dimetrota*, quoiqu'elle y semble un peu disparate.

13. **Homalota** (**Dimetrota**) **procera**, Kraatz.

Assez allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, distinctement sétosellée sur les côtés, d'un noir un peu brillant, avec la bouche et les antennes d'un roux de poix, les élytres d'un fauve obscur et les pieds plus clairs. Tête presque lisse sur son milieu, finement et assez densement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, fortement et longuement pilosellées, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, les quatrième à sixième presque carrés, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen atténué vers son extrémité, longuement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué à son bord apical, avec la troncature presque indistinctement crénelée et ses angles latéraux rectangulaires. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* largement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota procera, Kraatz, Ins. Deut. II, 307, 117.

Long., 0m,0031 (1 1/2 l. faible); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un testacé plus ou moins obscur; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement courte, couchée et serrée.

Tête transverse, subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, presque lisse ou obsolètement ponctuée sur son milieu, plus distinctement et assez densement sur les côtés; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse vers sa base, subéparsement pointillé et éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* à peine convexe, plus ou moins retiré sous l'épistome; d'un noir de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes allongées, assez robustes, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et en outre fortement et longuement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils géminés ou verticillés; d'un roux de poix plus ou moins foncé; à premier article assez allongé, fortement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une très-longue soie redressée: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième suballongé, un peu moins long que le premier: le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus: le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, en forme de carré parfois à peine oblong: les cinquième et sixième presque carrés, les septième à dixième légère-

ment transverses, subégaux : le dernier assez allongé, aussi long que les deux précédents réunis, graduellement acuminé vers son sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou très-largement et à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une légère impression, prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon obsolète ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, bien distinctes, avec une notamment, sur le milieu des côtés, plus longue que les autres ; finement, densement et subaspèrement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, finement et densement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu ou d'un quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec les côtés parés vers les épaules d'une longue soie redressée, et d'une deuxième, plus courte, vers leur milieu, et plus ou moins caduque ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un testacé peu brillant et plus ou moins obscur, avec la région scutellaire plus rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés ; visiblement et graduellement atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, bien distinctes, longues mais peu nombreuses ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux

suivants ; d'un noir brillant, avec le sixième segment souvent couleur de poix. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, presque lisse ou à peine pointillé.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant avec le sixième arceau ventral parfois d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* effilée et aciculée. *Métasternum* assez convexe, obsolètement ponctué, à *angle antéro-médian* court, obtus, émettant de son sommet une pointe conique. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds allongés, finement pubescents, obsolètement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* visiblement élargies vers leur milieu, offrant en dessous deux soies noires et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux longues soies noires, redressées, bien distinctes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant : les deuxième à quatrième oblongs ou suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été prise, en juillet, dans les bolets des sapins, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle a tout à fait le faciès de la *Badura nudicornis*. Elle est d'une taille un peu plus forte, avec sa pubescence un peu moins fine et sa ponctuation un peu moins serrée. Les antennes sont plus robustes, fortement et longuement pilosellées. Le prothorax est un peu plus court, avec ses angles antérieurs plus obtus et plus arrondis. Les élytres sont un peu moins courtes et surtout d'une couleur plus claire, ainsi que les pieds et souvent les antennes.

Elle est moins grande que les *Homalota putrida* et *subrugosa*, les pénultièmes articles des antennes sont moins courts et l'abdomen est moins densement ponctué vers sa base, etc. Ce dernier caractère la distingue également de l'*Homalota Aubei*.

14. Homalota (Dimetrota) ravilla, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec les pieds d'un testacé obscur. Tête subimpressionnée sur son milieu, très-finement et modérément pointillée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, faiblement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième modérément transverses. Prothorax légèrement transverse, un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, fovéolé et finement canaliculé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, finement et très-peu ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez largement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota ravilla, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 88, 13. — Redtenbacher, Faun. Austr. 658, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 308, 118.
Atheta ravilla, Thomson, Skand. Col. IX, 289, 38, *b*. 1867.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir un peu brillant, ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, non ou à peine arrondie sur les côtés, à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et modérément pointillée, avec l'intervalle des points très-finement chagriné ; d'un noir un peu brillant. *Front* large, subdéprimé ; offrant sur son milieu une légère impression, parfois subsulciforme, plus ou moins raccourcie

mais reparaissant un peu sur le vertex. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, noir, subponctué et finement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* obscures ou d'un brun de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié vers son extrémité.

Yeux grands, subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement mais distinctement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez brièvement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement noires ou brunâtres ; à premier article allongé, un peu épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'un léger cil redressé : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le quatrième à peine plus large que le précédent, évidemment un peu moins large que le suivant, presque carré ou à peine transverse : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, modérément transverses, avec les cinquième et sixième plus légèrement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement subacuminé au sommet.

Prothorax légèrement transverse, environ une fois et un quart aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; presque droit et à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; très-faiblement convexe sur son disque, parfois subdéprimé sur le milieu de celui-ci ; offrant, au devant de l'écusson, une petite fossette prolongée jusque sur le milieu du dos, et rarement au delà, en forme de sillon canaliculé, fin et peu profond ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques légers cils redressés ; très-finement et densement pointillé ; d'un noir un peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un noir de poix.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement ou d'un tiers plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; non visiblement

sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque ; finement et assez densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax, obsolètement écailleuse ou comme subréticulée ; entièrement d'un noir de poix un peu brillant. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, parfois à peine atténué en arrière et seulement tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et peu pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, avec celles des côtés plus longues, mais clair-semées ; finement et très-parcimonieusement pointillé sur les deux premiers segments, encore moins sur le troisième, à peine pointillé ou presque lisse sur les deux suivants ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers* segments étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu ou sensiblement plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obsolètement et assez lâchement ponctué sur le dos.

Dessous du corps finement et assez peu pubescent, finement et modérément ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe, très-finement pointillé sur son milieu, avec quelques rares et légères soies redressées. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout dans sa partie postérieure, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus écartée en arrière ; à cinquième arceau ordinairement subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé obscur, avec les tarses plus pâles ou bien brunâtres, les genoux, les tibias et les tarses d'un testacé de poix. *Hanches antérieures* et *trochanters postérieurs* avec une soie redressée, bien distincte. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *intermédiaires* et *postérieurs* parés sur leur tranche externe de un ou de deux cils redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* visiblement moins courts ; les *postérieurs*

assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce, répandue dans plusieurs parties de l'Allemagne et de l'Autriche, se rencontre quelquefois en France, en Savoie, etc. Elle est rare dans les environs de Lyon ainsi que dans le Beaujolais.

Obs. Elle ressemble peu à la précédente. Elle en diffère amplement par sa forme plus linéaire et surtout par sa ponctuation plus fine et plus légère. Les antennes sont moins longues, plus obscures, moins fortement pilosellées, à troisième article plus égal au deuxième, avec les pénultièmes plus sensiblement transverses. Le prothorax est moins court, plus étroit relativement aux élytres, et celles-ci sont généralement plus déprimées et d'une couleur plus obscure.

A part la conformation du prothorax, elle se rapprocherait plutôt des *Homalota putrida* et *subrugosa*, mais elle est un peu moindre, plus déprimée, plus brillante, surtout l'abdomen est beaucoup plus lisse et la ponctuation du prothorax et des élytres plus légère, etc.

Elle varie un peu pour la couleur. Les antennes et les élytres sont parfois d'un roux brunâtre.

Chez la ♀, les cinquième à dixième articles des antennes paraissent un peu plus courts que chez le ♂.

On lui donne parfois pour synonyme l'*Atheta angusticollis*, de Thomson (*Scand. Col.*, III, 87, 38, 1861); mais l'auteur indique comme échancré le sixième segment (1) abdominal des ♂ et l'abdomen comme densement pointillé vers sa base, deux caractères que nous ne retrouvons pas chez la *ravilla*.

15. Homalota (Dimetrota) atramentaria, Gyllenhal.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant et submétallique, avec les pieds d'un brun de poix. Tête finement et subéparsement ponctuée, obsolètement impressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le qua-

(1) Le sixième pour nous, le septième pour Thomson.

trième aussi long que large, les cinquième et sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, modérément arqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, fortement sétosellé, assez parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* assez longuement tronqué à son bord apical, avec la troncature légèrement trisinuée, le sinus médian plus large et plus prononcé. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Aleochara atramentaria, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 408, 30.
Bolitochara atramentaria, Mannerheim, Brach. 78, 20. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Fr. I, 546, 11 (?).
Aleochara aenescens, Zetterstedt, Ins Lapp. 77, 16.
Homalota atramentaria, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 111, 62. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 231, 29 (?). — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 415, 72 (?). — Kraatz, Ins. Deut. II, 303, 114. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 143, 45.
Atheta atramentaria, Thomson, Skand. Col. III, 92, 46, sectio 3, *q*. 1861.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir brillant et submétallique ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, avec l'intervalle des points paraissant très-finement et obsolètement chagriné ; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur son milieu une faible impression obsolète, parfois subsulciforme. *Épistome* convexe, lisse ou presque lisse, éparsement sétosellé vers son sommet.

Labre à peine convexe, d'un noir de poix brillant, rugueusement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* obscures. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée et subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : le quatrième aussi long que large : les cinquième et sixième à peine, les septième à dixième sensiblement transverses ; le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; modérément et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement et à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; très-faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression ou fossette transversale légère, rarement prolongée sur le milieu du dos en forme de sillon très-obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez longues, bien distinctes ; finement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir brillant et submétallique. *Repli inférieur* subexcavé, lisse, d'un noir brillant.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu ou environ d'un quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine ou non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé ; subdéprimées ou faiblement convexes sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une longue

soie, plus ou moins redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu ruguleuse et un peu plus serrée que celle du prothorax; entièrement d'un noir brillant, submétallique et parfois un peu brunâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés; plus ou moins subatténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement, assez longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, avec celles des côtés et du sommet plus longues et bien distinctes; finement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins sur le quatrième, presque lisse sur le suivant; entièrement d'un noir très-brillant. Le *premier segment* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième souvent assez saillant, plus distinctement ponctué que le précédent : celui de l'armure parfois distinct, paré à son sommet de deux fascicules de longues soies noires.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* effilée et aciculée. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* saillant, aigu, plus avancé que les trochanters. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, moins serrée en arrière; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un brun de poix brillant avec les cuisses généralement plus foncées. *Celles-ci* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux longues soies obscures et redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve sous les détritus végétaux, dans plusieurs parties de la France. Elle paraît avoir un habitat assez étendu et assez varié.

MM. Fairmaire et Lalboulbène la signalent des environs de Paris, et Heer l'indique de la Suisse. Quant à nous, tous les exemplaires que nous avons pu examiner provenaient principalement de provinces maritimes, telles que la Flandre, la Picardie et la Normandie. Nous l'avons reçue de l'Islande et de l'Angleterre et nous l'avons capturée nous-même dans la Provence, aux environs d'Hyères. Mais il est à remarquer que les individus de cette dernière localité sont d'une taille un peu moindre et ont une forme un peu plus linéaire, avec l'abdomen moins atténué postérieurement.

Obs. Elle se rapproche de l'*Homalota ravilla* par la structure de l'angle antéro-médian du métasternum, mais elle est un peu plus grande et moins étroite. Le prothorax est plus fortement transverse, plus large relativement aux élytres, plus visiblement arqué sur les côtés ; l'abdomen est un peu plus ponctué vers sa base, etc.

Chez les sujets immatures, le corps est d'un brun roussâtre, avec les pieds d'un testacé de poix.

16. Homalota (Dimetrota) tristicula, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les élytres, brunâtres, et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième à dixième à peine transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et obsolètement sillonné sur son milieu, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subrugueusement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, assez fortement sétosellé, assez parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement et obtusément tronqué à son bord apical. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* garnis

intérieurement d'une frange de longs poils, mous, serrés, blanchâtres et redressés.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres un peu moins foncées ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, un peu plus lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse vers sa base, finement et subaspèrement pointillé dans sa partie antérieure, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* à peine convexe, rugueusement pointillé et finement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre distinctement piloselléés surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou brunâtres ; à premier article allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : les quatrième et cinquième presque carrés : les sixième à dixième à peine transverses, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, en ovale suballongé, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus d'une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; à peine moins large dans son milieu que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci obtusément tronquée dans son milieu ; très-faiblement convexe ou même subdéprimé sur le dos ; offrant

sur sa ligne médiane un sillon canaliculé obsolète; finement et peu densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures, médiocrement longues et redressées; finement et assez densement ponctué; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et à peine arquées postérieurement sur les côtés; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et peu densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu ruguleuse et un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, deux fois et demie environ plus prolongé que celles-ci; faiblement arqué sur les côtés et subatténué vers son extrémité; déprimé vers sa base; subconvexe postérieurement; finement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, bien distinctes, avec celles des côtés plus longues mais peu nombreuses; finement et subéparsement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu ou presque lisse sur les deux suivants; d'un noir brillant, avec le sixième segment à peine moins foncé. Le *premier* légèrement, les *deuxième* et *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant, à peine ponctué.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé; à pubescence assez longue; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée postérieurement; à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement

ponctués ; d'un testacé de poix brillant et plus ou moins obscur, avec les hanches plus foncées. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux légères soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article à peine aussi long que le suivant : les deuxième à quatrième suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été recueillie dans le Beaujolais, sous les feuilles mortes.

Obs. Elle est facile à confondre avec les *Homalota putrida* et *subrugosa*. Cependant, les antennes paraissent un peu moins épaissies vers leur extrémité, avec leurs pénultièmes articles plus faiblement transverses; elles sont aussi un peu moins sensiblement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles plus égaux. Le prothorax est un peu plus large, plus fortement transverse, plus sensiblement arqué sur les côtés, avec le sillon médian un peu plus distinct. Les élytres sont un peu plus courtes, avec leur bord postérieur plus visiblement sinué vers l'angle postéro-externe. L'abdomen est moins allongé, avec les trois premiers segments un peu moins densement ponctués. Enfin, la couleur générale est un peu plus brillante et les côtés du prothorax et de l'abdomen sont un peu moins longuement et moins fortement sétosellés.

Les pénultièmes articles des antennes sont évidemment moins courts que chez l'*Homalota atramentaria*. Le prothorax est plus fortement transverse, à peine moins large que les élytres, plus sensiblement arqué sur les côtés. La couleur n'a point de reflet métallique, etc.

Elle doit ressembler beaucoup à l'*Homalota villosula*, Kraatz (*Ins. Deut.*, II, 305, 116). Mais, d'après la description, celle-ci doit avoir une taille moindre, et l'abdomen plus densement ponctué vers sa base.

Par la forme du prothorax, l'*Homalota tristicula* rappelle certaines espèces du genre *Colpodota* et en même temps du sous-genre *Alaobia*.

DEUXIÈME GROUPE

Le *sixième segment abdominal* des ♂ profondément bissinué ou grossièrement tridenté à son bord apical.

Obs. Dans ce groupe, les antennes sont sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement; les quatrième et cinquième sont à peine, les sixième à dixième légèrement transverses. Le prothorax, médiocrement transverse, est largement sillonné vers sa base.

Ce groupe est réduit à une seule espèce.

17. Homalota (Dimetrota) contristata, Kraatz.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les antennes et les élytres obscures, et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et modérément ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité, médiocrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, distinctement pilosellé, latéralement, largement sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subgranuleusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* muni à son bord apical de deux dents grossières, mousses ou subtronquées, séparées entre elles par une lame plus large que chacune des dents, moins saillante, échancrée ou comme bidentée elle-même à son bord postérieur. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, un peu plus prolongé dans son milieu que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement et obtusément tronqué au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Homalota contristata, Kraatz, Ins. Deut. II, 304, 115.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec

les élytres à peine moins foncées ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête transverse, à peine ou non arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et modérément ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, presque lisse ou à peine ponctué sur son milieu. *Épistome* convexe, obsolètement ponctué. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* brunâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement obscures ou brunâtres ; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le quatrième de la largeur du sommet du précédent, un peu moins large que le suivant, en carré à peine transverse : les cinquième à dixième subégalement épaissis en forme de tronçon de cône : le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; un peu ou même visiblement moins large que les élytres ; légèrement mais distictement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale sensible, prolongée jusque vers le milieu du dos ou au delà en forme de large sillon longitudinal ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes ; finement et densement ponctué, avec la ponctuation légèrement rugueuse ; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, obscur.

Écusson à peine pubescent, finement chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé; subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée, plus ou moins caduque, sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subgranuleuse et un peu plus forte que celle du prothorax; d'un noir un peu ou même assez brillant. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen assez allongé, visiblement moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et deux tiers plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et de plus subatténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement, assez longuement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes ; finement et éparsement ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le sixième peu saillant : *celui de l'armure* enfoui, sétosellé à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales un peu moins foncées. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant et plus ou moins obscur. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés vers le milieu de leur tranche externe d'une longue soie obscure et redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés, plus parcimonieusement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les Hautes-Pyrénées.

Obs. Elle est remarquable par la structure du sixième segment abdominal des ♂ qui la rapprocherait de notre sous-genre *Tetropla*; mais son faciès général est celui de notre sous-genre *Dimetrota*.

Elle diffère de l'*Homalota atramentaria* par sa taille un peu plus grande, par ses antennes un peu plus allongées, plus sensiblement et plus également épaissies, avec les septième à dixième articles un peu moins courts. Le prothorax est un peu moins fortement transverse, un peu moins arqué sur les côtés, plus sensiblement et plus largement sillonné dans la partie postérieure de sa ligne médiane. Les élytres paraissent un peu plus déprimées et un peu plus longues.

TROISIÈME SOUS-GENRE *ALAOBIA*, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet-ac. Förh, 1858, 36; Skand. Col. III, 99. 1861.

De ἀλαομαι, j'erre; βιός, vie.

Caractères. Le *sixième segment abdominal* des ♂ quadridenté à son bord apical, avec les dents latérales très-aiguës, spiniformes ou subspiniformes. *Angle antéro-médian du métasternum* le plus souvent droit ou subaigu, un peu plus avancé que les trochanters, lié à la pointe mésosternale par une pointe conique assez courte, rarement courte et obtuse, moins avancée que les trochanters et liée à la pointe mésosternale par une pointe prolongée, aciculée. *Prothorax* souvent un peu rétréci en avant, parfois à peine sinué sur les côtés de sa base.

Obs. Dans ce sous-genre, la lame mésosternale est rétrécie en pointe plus ou moins effilée, très-aiguë, parfois plus ou moins acérée, rarement mousse au sommet. Les antennes, peu allongées, ont leurs pénultièmes articles plus ou moins fortement transverses. Les tarses postérieurs sont suballongés, avec les quatre premiers articles subégaux. Mais ce qui distingue surtout ce sous-genre, ce sont les dents latérales du sixième segment abdominal des ♂, lesquelles sont spiniformes ou au moins très-aiguës.

Les espèces en sont peu nombreuses et de petite taille. Elles peuvent être séparées de la manière suivante :

a *Corps* en majeure partie d'un roux testacé.

b Le *troisième article des antennes* aussi épais que le deuxième, les *cinquième à dixième* fortement transverses. *Prothorax* visible-

ment plus étroit en avant. *Abdomen* assez densement ponctué vers sa base. *Ponctuation générale* subruguleuse. *Dents médianes du sixième segment abdominal* des ♂ petites et subaiguës. OCHRACEA.

bb Le *troisième article des antennes* évidemment un peu plus étroit que le deuxième, les *cinquième à dixième* très-fortement transverses. *Prothorax* à peine plus étroit en avant. *Abdomen* modérément ponctué vers sa base. *Ponctuation générale* fine et légère. *Dents médianes du sixième segment abdominal* des ♂ larges, tuberculiformes, arrondies. SUBTERRANEA.

aa *Corps* en majeure partie noir.

c *Prothorax* sensiblement plus étroit en avant.

d Le *troisième article des antennes* plus grêle que le deuxième. *Prothorax* assez convexe, à peine moins large que les élytres, obsolètement sillonné vers sa base. *Élytres* obscures, subsinuées vers leur angle postéro-externe. *Corps* assez brillant. Les *troisième et quatrième articles des antennes* des ♂ simplement pilosellés en dedans. GAGATINA.

dd Le *troisième article des antennes* aussi épais que le deuxième. *Prothorax* à peine convexe, un peu moins large que les élytres, subexcavé vers sa base. *Élytres* d'un brun châtain, non sinuées vers leur angle postéro-externe. *Corps* brillant.

e Le *sixième segment abdominal* des ♂ sans carène dorsale. Les *troisième et quatrième articles des antennes* des ♂ densement ciliés en dedans. CORIARIA.

ee Le *sixième segment abdominal* des ♂ avec une carène dorsale arrondie. NITIDICOLLIS.

cc *Prothorax* non ou à peine plus étroit en avant.

f Le *pénultième article des antennes* aussi court que les précédents : ceux-ci courts, fortement transverses.

g *Prothorax* finement canaliculé sur sa ligne médiane, assez fortement transverse. Le *cinquième segment abdominal* subégal au quatrième, *celui-ci* à peine ponctué. *Pubescence* courte et d'un gris obscur.

h *Prothorax* subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres. *Antennes* assez fortement pilosellées, à *troisième article* sensiblement plus grêle que le deuxième, les *trois premiers* testacés. BASICORNIS.

hh *Prothorax* nullement rétréci en arrière, presque aussi large que les élytres. *Antennes* légèrement pilosellées, à *troisième article* à peine ou non plus grêle que le deuxième, les *trois premiers* plus ou moins obscurs. OBLITA.

gg *Prothorax* à peine impressionné vers sa base, fortement transverse, subrétréci en arrière. Le *cinquième segment abdominal* un peu plus grand que le quatrième, *celui-ci* distinctement ponctué. *Pubescence* assez courte et d'un cendré blanchâtre. NUTANS.

ff Le *pénultième article des antennes* un peu moins court que les précédents : *ceux-ci* très-courts, très-fortement transverses. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. TAEDULA.

18. Homalota (Alaobia) ochracea, Erichson.

Suballongée, subfusiforme, assez convexe, finement et modérément pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale noires. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article aussi long et aussi épais que le deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine sinué de chaque côté de sa base, assez convexe, finement, densement et subrugueusement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, faiblement convexes, finement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et assez densement pointillé vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé à son bord apical de quatre dents : les latérales grêles, spiniformes, un peu recourbées en dedans, situées plus inférieurement, mais à pointe plus prolongée que les intermédiaires. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi ou parfois subsinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota ochracea, Erichson, Col. March. 329, 24; Gen. et Spec. Staph. 104, 45. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 330, 28. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 419, 85.
Homalota scapularis, Kraatz, Ins. Deut. II, 291, 100.
Homalota axillaris, Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 99, 18.
Alaobia scapularis, Thomson, Skand. Col. III, 100, 1. 1861.

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, assez convexe, d'un rouge testacé brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale noires ; revêtu d'une fine pubescence soyeuse, blonde, assez longue et peu serrée.

Tête transverse, sensiblement moins large que le prothorax ; finement et modérément pubescente ; finement et assez densement ponctuée ; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe, presque lisse dans sa partie antérieure. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix souvent roussâtre, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié vers son extrémité.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux plus ou moins obscur, avec la base plus claire ou d'un roux testacé ; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième assez allongé, aussi long et aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième un peu plus large que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, subglobuleux, subtransverse : les cinquième à dixième courts, fortement transverses, avec les pénultièmes encore plus fortement : le dernier de la longueur environ des deux précédents réunis ou à peine plus long, ovalaire-oblong ou obconique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, amplement une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; évidemment plus étroit en avant ; un peu moins large à sa base que les élytres ; légèrement arqué antérieurement sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont à peine obtus et non émoussés ; largement arrondi à sa base avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté ; légèrement

ou même sensiblement convexe sur son disque; finement et modérément pubescent, avec la pubescence de la base dirigée transversalement en dehors; offrant en outre, dans tout son pourtour, quelques légères soies obscures et redressées, assez distinctes; finement, visiblement, densement et parfois subruguleusement ponctué; d'un rouge testacé brillant. *Repli inférieur* subexcavé, lisse, d'un roux testacé.

Écusson légèrement pubescent, finement ponctué, d'un roux assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; faiblement convexes sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et modérément pubescentes, avec la pubescence du sommet subtransversalement dirigée en dehors; offrant en outre sur le côté des épaules une soie obscure et redressée, bien distincte; finement, distinctement et densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse et à peine plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un rouge testacé brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; faiblement arqué sur les côtés et graduellement subatténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; assez longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre, sur le dos et surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, avec celles des côtés éparses et assez longues; finement et parfois subaspèrement ponctué, avec la ponctuation assez serrée sur les trois premiers segments, plus parcimonieusement sur le suivant, très-écartée ou presque nulle sur le cinquième; d'un roux testacé brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du cinquième largement rembrunis. Les *deux premiers* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, éparsement ponctué.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un rouge testacé brillant avec la base des troisième et quatrième arceaux du ventre largement rembrunie. *Pointe mésosternale* peu effilée, mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, avec quelques

soies redressées, courtes et très-rares ; à *angle antéro-médian* médiocrement prononcé, droit ou subaigu, un peu plus avancé que les trochanters, séparé de la pointe mésosternale par un intervalle court. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez densement et assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

Patrie. On prend cette espèce dans les forêts, sous les mousses, les feuilles mortes, dans les troncs caverneux des vieux arbres et quelquefois aussi sous les cadavres desséchés des petits animaux, tels que les rats et les musaraignes. Elle est médiocrement commune et elle se rencontre dans diverses zones de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, etc.

Obs. Nous avons rejeté la dénomination de *Scapularis* Sahlberg, que nous croyons ne pas convenir à notre espèce. Non-seulement la taille et la coloration indiquées par l'auteur précité sont tout autres, mais encore ce membre de phrase *caput... foveola frontis impressa* ne permet nullement de réunir l'espèce ainsi désignée à l'*Homalota ochracea*, d'Erichson.

Thomson regarde l'*Homalota ochracea* comme le type de son genre *Alaobia* et lui donne, entre autres caractères, d'avoir la suture postérieurement élevée en carène, ce que nous n'avons pu reconnaître ni dans les ♂ ni dans les ♀. L'*Homalota ochracea* de l'auteur suédois serait-elle par hasard une espèce différente de celle d'Erichson ?

19. Homalota (Alaobia) subterranea, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et subéparsement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête et une large ceinture

abdominale noires. Tête très-finement et obsolètement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article aussi long mais un peu plus étroit que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, à peine rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, faiblement convexe, finement, légèrement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine pilosellé, modérément ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* terminé dans le milieu de son bord apical par deux saillies larges, arrondies, subtuberculiformes, et de côté par deux dents aiguës, subspiniformes, intérieurement recourbées à leur extrémité, un peu plus prolongées que les saillies intermédiaires. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi et simple à son sommet. Le *sixième arceau ventral* sinué dans le milieu de son bord postérieur, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota subterranea, Mulsant et Rey, Op. Ent. II, 1853, 40, 4. — Kraatz, Ins. Deut. II, 291, 99.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux testacé brillant, avec la tête et une large ceinture abdominale noires ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, soyeuse, assez courte et peu serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, obsolètement et peu densement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé et presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié à son sommet.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les trois premiers articles testacés ou d'un roux testacé : le premier suballongé, assez fortement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième oblongs, obconiques : le troisième aussi long mais un peu plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième subglobuleux, sensiblement transverse : les cinquième à dixième courts, fortement ou même très-fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus, à peine arrondis ; presque aussi large en avant qu'en arrière ou à peine rétréci antérieurement ; à peine moins large que les élytres ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine émoussés ; largement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; très-finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois cils courts, redressés et peu distincts ; finement, légèrement et assez densement ponctué ; d'un roux testacé brillant et parfois assez clair. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées à leur bord postérieur ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et peu densement pubescentes ; finement et densement ponctuées ; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire et la partie réfléchie quelquefois un peu moins obscure. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; faiblement convexe vers sa base, assez fortement en arrière ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur

les côtés et vers le sommet, quelques rares soies redressées et assez longues; finement et modérément ou peu densement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième; d'un roux testacé brillant, avec les troisième et quatrième segments et la base du suivant d'un noir de poix très-brillant. Les *deux premiers* assez fortement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, visiblement ponctué.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un roux testacé brillant, avec les troisième et quatrième arceaux du ventre plus ou moins rembrunis. *Pointe mésosternale* très-effilée, très-acérée. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* court, obtus, moins avancé que les trochanters, émettant de son sommet une pointe aciculée. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-finement et assez longuement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement et légèrement ponctués, testacés ou d'un roux testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* à peine moins courts; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend dans la Provence, aux environs d'Hyères, en avril, sous les pierres, en compagnie d'une espèce de fourmi testacée du genre *Atta*. Elle s'enterre parfois jusqu'à 10 centimètres de profondeur.

Obs. Elle ressemble un peu à l'*Homalota ochracea*, mais elle est un peu moindre, plus étroite, un peu plus brillante, moins pubescente, moins densement et plus légèrement ponctuée. Les antennes sont un peu plus épaissies vers leur extrémité, avec le troisième article plus grêle, les pénultièmes plus courts et presque perfoliés. La tête et le prothorax sont plus lisses, avec celui-ci moins arqué sur les côtés et moins rétréci en avant. L'abdomen est un peu moins ponctué. Les tarses postérieurs nous ont paru un peu moins allongés, etc.

20. Homalota (Alaobia) gagatina, Baudi.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête très-finement et assez densement pointillée, parfois obsolètement fovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec le troisième article aussi long mais plus grêle que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement plus étroit en avant, à peine moins large que les élytres, médiocrement arqué sur les côtés, assez convexe, obsolètement sillonné vers sa base, à peine sinué sur les côtés de celle-ci, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse sur le cinquième segment. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* muni dans le milieu de son bord apical d'une lame subéchancrée ou bidentée, flanquée de chaque côté d'une dent subspiniforme, non plus saillante que la lame médiane, mais séparée de celle-ci par une entaille profonde et aiguë. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi ou à peine sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota gagatina, Baudi, Stud. Ent. 119.
Homalota conformis, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 45, 21, 1852.
Homalota mutata, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 417, 79.
Homalota variabilis, Kraatz, Ins. Deut. II, 284, 91.
Homalota compressicollis. Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet.-Ac. Förh. 1856, 97, 15.
Atheta compressicollis, Thomson, Skand. Col. III, 85, 36, sectio 2, *i*. 1861.

Variété *a*. *Élytres* d'un brun rougeâtre. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix. *Antennes* testacées.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir assez brillant avec les élytres brunâtres; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement, légèrement et assez densement pointillée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, offrant sur son milieu un léger espace lisse et parfois une fossette obsolète ou à peine distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, obsolètement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* roussâtres, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais assez distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou noirâtres, avec le premier article ou parfois les deux premiers d'un roux de poix plus ou moins clair : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième peu allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième aussi long ou presque aussi long mais plus grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, presque carré ou à peine transverse : les cinquième à dixième médiocrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subcylindrique, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; sensiblement plus étroit en avant ; à peine moins large en arrière que les élytres ; médiocrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis ; subarrondi à sa base, avec celle-ci paraissant presque indistinctement sinuée de chaque côté ; assez convexe sur son disque ; offrant au devant

de l'écusson une fossette transversale, assez faible, au devant de laquelle on aperçoit un sillon longitudinal obsolète et raccourci, souvent peu apparent; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies courtes, peu distinctes et plus ou moins caduques; finement et densement ponctué, avec la ponctuation subruguleuse en arrière, surtout dans le fond de l'impression basilaire; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Ecusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; d'un bon quart plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; à peine arquées postérieurement sur les côtés; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé; très-faiblement convexes intérieurement sur leur disque, plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse, un peu plus forte que celle du prothorax; d'un brun noirâtre, un peu brillant et parfois plus ou moins roussâtre, avec l'impression postscutellaire toujours rembrunie. *Epaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur ses côtés et un peu atténué en arrière dès le sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, plus ou moins convexe postérieurement; finement et assez densement pubescent sur les trois premiers segments, éparsement sur les suivants; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, avec celles des côtés et de l'extrémité plus longues; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, plus éparsement sur le quatrième, à peine ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, souvent peu distincte : le sixième peu saillant, finement ponctué.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant, avec le bord apical des premiers arceaux du ventre souvent couleur de poix. *Pointe mésosternale* effilée,

plus ou moins acérée, rarement mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* peu avancé, droit ou subaigu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau moins développé que les précédents : le sixième médiocrement saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures obscure. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* évidemment moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. On prend communément cette espèce de diverses manières, dans les champignons, parmi les mousses, les feuilles mortes et autres détritus végétaux. Elle habite presque toute la France : la Flandre, l'Artois, les environs de Paris et de Lyon, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, le Dauphiné, etc.

Obs. Outre la coloration, elle est un peu plus fusiforme que *l'Homalota ochracea* et un peu plus densement pubescente. Le prothorax est un peu plus large comparativement aux élytres, etc.

Notre *Homalota conformis* s'applique aux exemplaires les plus foncés en couleur, dont le premier article des antennes est d'un roux de poix et dont les élytres sont d'un brun de poix assez obscur. L'*Homalota variabilis* de M. Kraatz, au contraire, semble convenir aux variétés plus claires dont les deux ou trois premiers articles des antennes sont testacés ou d'un roux testacé, dont les élytres sont d'un brun roussâtre et dont l'extrémité de l'abdomen est d'un roux de poix subtestacé.

Quelquefois, chez les sujets immatures, le prothorax est brunâtre et le bord apical des trois premiers segments abdominaux, l'extrémité du cinquième et le sixième, sont plus ou moins roussâtres. Alors les élytres sont plus claires que dans le type et les antennes deviennent plus ou moins testacées. Au premier coup d'œil, on prendrait volontiers cette variété pour une espèce distincte (*Homalota consueta*, nobis).

Rarement et accidentellement, le prothorax présente le milieu de son disque creusé d'une excavation plus ou moins affaiblie.

21. Homalota (Alaobia) coriaria, Kraatz.

Suballongée, faiblement convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun châtain, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec le troisième article aussi long et aussi épais que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine convexe, subimpressionné vers sa base, souvent excavé sur son milieu, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* muni à son bord apical de deux lames courtes, assez larges et subéchancrées, séparées entre elles par une entaille étroite et peu profonde, flanquées chacune en dehors d'une dent aiguë ou subspiniforme. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. *Prothorax* le plus souvent largement excavé sur le milieu de son disque. Les *troisième et quatrième articles des antennes* assez densement et longuement ciliés à leur côté interne, avec les cils subperpendiculairement implantés.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi à son sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant. *Prothorax* le plus souvent simplement et obsolètement fovéolé vers sa base. Les *troisième et quatrième articles des antennes* simplement pubescents ou pilosellés à leur sommet interne.

Homalota coriaria (Miller, inéd.), Kraatz, Ins. Deut II, 282, 89. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent Fr. I, 413, 65.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l).

Corps suballongé, faiblement convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun châtain ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement ponctué dans sa partie antérieure, offrant à son sommet de longs cils couchés et voilant le labre. *Celui-ci* à peine convexe, d'un brun de poix parfois un peu roussâtre vers son extrémité, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées près de leur base ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou brunâtres, avec le premier ou les deux premiers articles plus clairs ou d'un roux testacé : le premier allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, sensiblement moins longs séparément que le premier : le troisième aussi long et aussi épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième non plus large que le précédent, un peu moins large que les suivants, sensiblement transverse ; les cinquième à dixième assez fortement transverses, avec le cinquième néanmoins un peu moins fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu plus étroit antérieurement ; un peu moins large que les élytres ; légèrement mais assez visiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et un peu émoussés ; largement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque, avec celui-ci subélevé le long du bord postérieur ;

offrant au devant de l'écusson une fossette transversale, légère et souvent (♂) sur son milieu une excavation oblongue, plus ou moins profonde, plus ou moins réunie à l'impression de la base ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées ; finement, légèrement et densement ponctué ; d'un noir brillant ou très-brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu ou environ d'un quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; faiblement convexes intérieurement ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec le côté des épaules souvent paré d'une légère soie redressée ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un brun châtain brillant, avec les épaules souvent un peu plus claires. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, avec celles des côtés éparses, plus longues et bien distinctes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, éparsement sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* légèrement et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement ponctué.

Dessous du corps légèrement pubescent, très-finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* peu effilée, très-aiguë, à sommet parfois mousse. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* assez saillant, assez aigu, avancé un peu au delà des trochanters presque jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé vers son extrémité, à ponctuation moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus

ou moins légèrement saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant avec les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. Elle vit dans les troncs caverneux, dans les plaies et sous les écorces des vieux arbres, et principalement du chêne, dans les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, la Provence, etc.

Obs. Les distinctions des ♂ tirées de la villosité des troisième et quatrième articles des antennes rapprocheraient cette espèce des *Homalota fungicola* et *xanthopus ;* mais sa taille moindre et plus ramassée et surtout la structure du sixième segment abdominal des ♂ l'en distinguent aisément.

Elle est moins fusiforme, un peu moins allongée, moins densement pubescente et plus brillante que l'*Homalota gagatina*. Les antennes sont un peu moins longues, avec leur troisième article moins grêle relativement au deuxième, les cinquième à dixième plus fortement transverses et le dernier moins allongé, moins cylindrique. Le prothorax, moins convexe, est moins large en arrière ; il est le plus souvent subexcavé sur son disque. Les élytres, un peu plus courtes, d'une couleur ordinairement plus claire, ne sont pas visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. La pointe mésosternale est moins effilée et moins prolongée et l'angle antéro-médian du métasternum est un peu plus avancé et plus aigu. Enfin, les troisième et quatrième articles des antennes sont assez densement et longuement ciliés en dedans chez les ♂, et, en même temps, les dents intermédiaires du sixième segment abdominal, chez le même sexe, sont en forme de lame large, sinuée ou subéchancrée au bout, etc.

Quelquefois les élytres sont presque entièrement d'un roux châtain ou subtestacé, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes un peu rembrunies. Les antennes se montrent alors roussâtres avec la base plus claire.

L'*Homalota nitidicollis* de MM. Fairmaire et Laboulbène entrerait

peut-être dans le sous-genre *Alaobia*. Nous en rapporterons ici la description :

22. Homalota (Alaobia) nitidicollis, Fairmaire et Laboulbène.

♂ Le *septième segment abdominal* ayant au milieu une carène arrondie, plus saillante à l'extrémité.

Homalota nitidicollis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 417, 78.

Long., 2 mill. 1/2.

Corps d'un noir luisant.

Tête un peu plus étroite que le corselet. *Palpes* bruns.

Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet, d'épaisseur presque égale à partir du cinquième article; d'un brun foncé; les trois premiers articles roussâtres en dessous; le quatrième petit et bien plus court que le cinquième; les cinquième à dixième égaux, transversaux; le dernier ovalaire, acuminé, aussi long que les deux précédents.

Corselet un peu plus étroit que les élytres, d'un tiers plus large que long, à peine rétréci en avant, à ponctuation fine et peu serrée; base arrondie; angles postérieurs obtusément arrondis; à la base, une impression allongée, indistincte.

Élytres un peu plus longues que le corselet, à fines aspérités comme celles d'une râpe, assez serrées; d'un brun roussâtre uniforme, moins brillant que le reste du corps.

Abdomen à peine ponctué.

Pattes d'un testacé peu foncé. *Cuisses* brunâtres.

Patrie. Paris; rare.

Obs. Forme de la *nigritula*, un peu moins déprimée.

C'est avec doute que nous colloquons ici cette espèce que nous n'avons pas vue en nature.

23. Homalota (Alaobia) basicornis, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et modérément pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, la base des an-

tennes et les pieds testacés. Tête lisse sur son milieu, distinctement et modérément ponctuée sur les côtés. Antennes assez sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article aussi long mais plus grêle que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses, subégaux. Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, légèrement arqué en avant sur les côtés, impressionné vers sa base, finement sillonné sur sa ligne médiane, légèrement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, légèrement sétosellé, finement et modérément ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé au sommet sur les côtés de deux épines noires, assez grêles, assez courtes, un peu recourbées en dedans, et, dans son milieu, d'une lame aussi saillante que les deux épines latérales, subéchancrée et obsolètement crénelée à son bord postérieur, avec les crénelures au nombre de quatre. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle arrondi. *Front* distinctement sillonné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet. *Front* à peine sillonné sur son milieu.

Homalota basicornis, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 42, 20, 1852.

Long., 0m,0036 (1 1/6 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris assez obscur, assez courte, couchée et médiocrement serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés ; un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, distinctement et modérément ponctuée sur les côtés, offrant sur son milieu un large espace lisse ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, plus ou moins visiblement sillonné sur sa ligne médiane. *Épistome* subconvexe,

presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement ou même fortement pilosellées vers le sommet de chaque article; plus ou moins obscures, avec les trois premiers articles testacés : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'un long cil redressé : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième aussi long mais évidemment plus grêle que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, fortement transverses, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; un peu ou à peine moins large en avant qu'en arrière; visiblement moins large que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés qui sont subrectilignes dans leur partie postérieure, ce qui les fait paraître subrétrécis en arrière, avec les mêmes côtés, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis; largement arrondi à sa base; faiblement convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale plus ou moins prononcée, et, sur sa ligne médiane, d'un léger sillon graduellement affaibli en avant; très-finement et modérément pubescent; paré en outre sur les côtés de deux ou trois soies redressées, assez longues; finement, légèrement ou même obsolètement ponctué; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson finement pubescent, légèrement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et modérément pubescentes, avec souvent

une soie redressée sur le côté des épaules ; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax, mais subrâpeuse ou comme obsolètement granulée ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées ; finement et modérément ou même assez peu ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur les quatrième et cinquième ; d'un noir brillant. Les *deux premiers* segments légèrement, le *troisième* faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : les quatrième et cinquième à peine plus grands que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre, bien apparente : le sixième peu saillant, légèrement et subaspèrement ponctué.

Dessous du corps finement pubescent, finement et modérément ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* graduée, émoussée au sommet. *Métasternum* assez convexe, à angle antéro-médian bien prononcé, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, éparsement pilosellé, à pubescence bien distincte et pâle, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau moins développé que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé et arrondi.

Pieds suballongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles du moins à leur base, souvent parés sur leur tranche externe d'une soie redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été capturée en juin, dans les environs de Tournus, parmi les champignons.

Obs. Elle ressemble beaucoup plus aux suivantes qu'aux précédentes. Elle est un peu plus brillante, moins densement pubescente et moins finement ponctuée que l'*Homalota oblita*, et surtout la ponctuation est évidemment

moins serrée. La tête est plus lisse et plus distinctement sillonnée sur son milieu, avec la ponctuation latérale moins fine. Les antennes sont épaissies d'une manière plus graduée ; leurs trois premiers articles sont toujours testacés et le troisième est évidemment plus grêle que le deuxième ; elles sont plus fortement pilosellées. Le prothorax, bien que un peu plus étroit à son bord antérieur qu'au postérieur, est plus rétréci en arrière que chez l'*Homalota oblita*, ce qui le rend visiblement moins large vers la base que les élytres. L'abdomen est moins rétréci postérieurement et moins densement ponctué sur les premiers segments. Enfin, les distinctions sexuelles ne sont pas tout à fait les mêmes, les épines latérales du sixième segment abdominal étant moins longues et moins grêles et le lobe médian se prolongeant comme une lame subéchancrée et obtusément crénelée, au lieu d'offrir deux saillies arrondies, etc.

L'*Homalota basicornis* est un peu moins linéaire que la *Microdota autumnalis*, le troisième article des antennes est moins court relativement au deuxième. La ponctuation de la base de l'abdomen est moins serrée et le cinquième segment de ce dernier n'est pas granulé chez les ♂.

Quelquefois, surtout chez les sujets immatures, le prothorax, les élytres et la base de l'abdomen sont d'un brun plus ou moins châtain.

24. Homalota (Alaobia) oblita, Erichson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et peu densement ponctuée. Antennes assez sensiblement et subégalement épaissies dès leur cinquième article, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses, subégaux. Prothorax assez fortement transverse, à peine rétréci en avant, presque aussi large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, légèrement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé au sommet, sur les côtés, de deux épines noires, grêles, déjetées ou recourbées en dedans, et, dans son milieu, de deux saillies ou dents à sommet arrondi, parfois assez distantes, aussi prolongées que les épines latérales. Les *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota oblita, Erichson, Gen. et Spec. Staph., 113, 67. — Redtenbacher, Faun. Austr. 820. — Kraatz, Ins. Deut. II, 294, 103.
Homalota longula, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 409, 50 (en excluant la synonymie d'Heer).

Variété *a*. *Antennes* entièrement testacées ou au moins à leur base. *Élytres* d'un brun châtain. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix.

Long., 0m,0025 (1 1/7 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête transverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et densement pointillée, d'un noir peu brillant. *Front* large, subéprimé ou à peine convexe, offrant parfois (♂) sur son milieu une petite fossette très-obsolète, rarement convertie en un sillon canaliculé, très-fin et peu distinct. *Épistome* convexe, brillant, à peine pointillé, offrant à son bord postérieur d'assez longs cils, d'un blond pâle et ombrageant le labre. *Celui-ci* à peine convexe, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement épaissies vers leur extrémité, d'une manière presque égale, surtout dès le cinquième article; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noires, avec la base rarement à peine moins foncée ;

à premier article assez allongé, assez sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée, assez longue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième évidemment plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième visiblement et presque également épaissis, fortement transverses, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, graduellement et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; à peine moins large en avant qu'en arrière ; presque aussi large que les élytres ; faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis ; largement et distinctement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un sillon canaliculé, assez distinct postérieurement, souvent effacé antérieurement ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées et assez courtes ; finement et densement pointillé ; d'un noir de poix peu brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; subdéprimées ou parfois déprimées sur leur disque ; rarement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur le côté des épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; légèrement arqué sur les côtés et un peu atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; très-finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques longues soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué

sur les trois premiers segments, à peine ou éparsement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *deux premiers* légèrement, le *troisième* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse ; les quatrième et cinquième à peine plus grands que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'un très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement et aspèrement ponctué.

Dessous du corps très-finement et assez densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant. *Pointe mésosternale* peu effilée, mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, très-finement ponctué sur son milieu, à *angle antéro-médian* bien prononcé, aigu, avancé jusque près de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité, à pubescence assez longue, à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière ; à cinquième arceau un peu moins développé que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés souvent sur leur tranche externe de un ou de deux cils obscurs, courts, redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

Patrie. On prend cette espèce principalement en automne, parmi les détritus végétaux, dans les champignons, dans les fruits en décomposition, dans plusieurs provinces de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, les Alpes, etc.

Obs. Cette espèce est beaucoup moindre que la *gagatina*, plus linéaire et les épines latérales du sixième segment abdominal des ♂ sont plus grêles.

Elle est plus petite et plus obscure que l'*Homalota nigritula* dont elle a un peu le faciès. Le prothorax est moins rétréci en avant que dans les espèces précédentes. Elle est moins large, plus petite, plus obscure et moins brillante que l'*Homalota coriaria*.

La variété *a* est d'une couleur moins foncée. Les antennes, ou au moins leur base, sont d'un roux testacé; les élytres sont d'un roux châtain et le sommet de l'abdomen est d'un roux de poix.

Nous avons même vu quelques exemplaires encore plus immatures, chez lesquels le prothorax est en outre d'un brun roussâtre ainsi que les inter-sections abdominales et ventrales, avec l'extrémité de l'abdomen largement d'un roux testacé.

25. **Homalota** (**Alaobia**) **nutans**, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le prothorax brunâtre, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun roussâtre, les antennes rousses, la base de celles-ci et la bouche d'un roux testacé, et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes sensiblement et également épaissies dès le cinquième article, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax court, fortement transverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, distinctement sur les quatrième et sixième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé au sommet sur les côtés de deux épines grêles, noires, et, dans le milieu, de deux tubercules arrondis, brillants et testacés, assez distants, aussi prolongés que les dents latérales. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Long., 0m,0025 (1 1/7 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec le prothorax moins foncé, les élytres d'un brun roussâtre et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence d'un cendré blanchâtre, assez courte, couchée, serrée, bien apparente et imprimant au prothorax et aux élytres une teinte grisâtre.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, densement et distinctement pointillée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement pointillé. *Labre* à peine convexe, d'un roux brillant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes maxillaires* plus foncés. Le *pénultième article* de ceux-ci finement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et également épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; roussâtres, avec les trois premiers articles plus clairs ou d'un roux testacé : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième non contigus : le quatrième sensiblement plus épais que le précédent, un peu moins que le suivant, court, fortement transverse : les cinquième à dixième également épaissis, très-courts, très-fortement transverses, subégaux : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, graduellement et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits mais subarrondis à leur sommet; subrétréci en arrière; à peine moins large dans son milieu que les élytres; assez visiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine arrondis; largement et distinctement arrondi à sa base; à peine ou très-faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression subtransversale,

très-légère ou à peine marquée; finement et densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères soies redressées, plus ou moins caduques; très-finement, légèrement et densement pointillé; d'un brun de poix assez brillant et paraissant grisâtre. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson très-finement duveteux, finement chagriné, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; presque parallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit; déprimées ou subdéprimées sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes, avec une légère soie obscure et redressée sur le côté des épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse et un peu plus distincte que celle du prothorax; entièrement d'un brun roussâtre assez brillant et paraissant un peu grisâtre par l'effet de la pubescence. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé ou même allongé; un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés et à peine atténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; très-finement, modérément et assez longuement pubescent, plus glabre en arrière; offrant en outre, surtout vers son sommet, quelques légères soies redressées, et sur le dos et sur les côtés, quelques autres soies plus rares, plus courtes et moins apparentes; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine moins densement sur les quatrième et sixième, lisse ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir brillant, avec le sommet d'un roux de poix assez foncé. Le *premier segment* sensiblement, le *deuxième* faiblement, le *troisième* non visiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, à ponctuation distincte, fine mais non râpeuse.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant avec le sommet du ventre d'un roux de poix assez foncé. *Pointe mésosternale* peu effilée. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* prononcé, aigu, assez avancé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité; à ponctuation plus écartée en

arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième assez saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce a été prise parmi les mousses, dans les collines du Lyonnais, où elle est très-rare.

Obs. On la prendrait volontiers pour une variété de l'*Homalota oblita*. Cependant, nous l'en croyons réellement distincte. Avec les mêmes distinctions sexuelles, elle est pourtant un peu plus allongée et un peu plus brillante. Sa pubescence est moins fine, plus apparente et plus pâle, ce qui donne au dessus du corps une teinte légèrement grisâtre. Les antennes, un peu plus sensiblement épaissies, ont leurs cinquième à dixième articles moins contigus, un peu plus fortement transverses. Le prothorax est moins convexe, un peu plus court, un peu rétréci en arrière, avec ses côtés plus visiblement arqués. Il offre simplement vers sa base une impression obsolète, et aucune trace de sillon longitudinal sur son milieu. Les élytres sont d'une couleur moins obscure, et l'abdomen est un peu plus densement pointillé sur sa base, avec le cinquième segment un peu plus long que le quatrième, celui-ci plus distinctement ponctué ; le sixième n'est point aspèrement, mais simplement et finement ponctué, etc.

Les tubercules du sixième segment abdominal des ♂ sont testacés, ce qui se voit aussi chez quelques variétés de l'*Homalota oblita*.

L'*Homalota nutans* a aussi un peu le faciès de l'*Amischa analis* et surtout de la *Metaxya gemina*. Mais elle est plus déprimée que cette dernière; elle a le prothorax plus court et les antennes plus sensiblement épaisies, avec leurs cinquième à dixième articles plus fortement transverses.

Les *Homalota oblita*, *taedula* et *nutans* sont très-voisines. Dans toutes les trois, le menton et la pièce prébasilaire sont distinctement ponctués, subgranuleusement et peu densement dans l'*oblita*, plus densement et plus finement dans la *taedula*, plus obsolètement dans la *nutans*. En tous cas, le principal caractère de la *taedula* paraît ré ider dans le peu de développement des épines latérales du sixième segment abdominal des ♂ ; celui

du *nutans*, dans la ponctuation du même segment, chez la ♀ surtout, ponctuation qui est fine et non râpeuse, tandis qu'elle est aspère ou finement granulée dans les *oblita* et *taedula*.

26. Homalota (Alaobia) taedula, Mulsant et Rey.

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes assez sensiblement et subégalement épaissies dès leur cinquième article, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles oblongs, subégaux, le quatrième fortement, les cinquième à neuvième très-fortement transverses, le dixième à peine moins court. Prothorax fortement transverse, non rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, obsolètement sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, éparsement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* armé au sommet sur les côtés de deux dents très-aiguës ou subspiniformes et, dans le milieu, de deux petits tubercules subarrondis, d'un roux testacé, plus saillants que les dents latérales. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué au sommet. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord postérieur, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant.

Long., 0m,0018 (4/5 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle a été capturée dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais, parmi les détritus végétaux.

Obs. Elle ressemble extrêmement à l'*Homalota oblita* dont elle est peut-

être une variété, et c'est pourquoi nous n'en donnons pas une description complète. Toutefois nous ferons observer qu'elle est plus petite et un peu plus brillante. Les antennes ont leurs deuxième et troisième articles un peu moins allongés ; les cinquième à dixième paraissent encore plus fortement transverses, presque perfoliés, avec le dixième néanmoins à peine ou un peu moins court que les précédents. Le prothorax est peut-être un peu plus fortement transverse, un peu plus arqué sur les côtés, mais, en tous cas, non plus étroit en avant qu'en arrière, avec son sillon médian plus obsolète, moins prolongé, le plus souvent visible seulement vers la base. Les élytres semblent un peu plus courtes comparativement au prothorax. L'abdomen est un peu plus distinctement ponctué sur le quatrième segment, avec le cinquième généralement un peu ou à peine plus développé que le précédent, et les dents latérales du sixième, chez les ♂, moins grêles et moins prolongées. La forme générale nous a paru aussi un peu moins linéaire, etc.

Nous placerons ici une espèce dont nous donnerons une description abrégée :

Homalota (Alaobia) subtilis, Scriba.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, très-finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres moins foncées, et les pieds testacés. Tête distinctement et assez densement ponctuée. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, faiblement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième subglobuleux, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, assez finement et densement pointillé. Élytres transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, légèrement sétosellé sur les côtés, finement et assez densement ponctué sur les premiers segments, un peu moins densement sur le quatrième, lisse sur le cinquième, modérément sur le sixième.

Homalota subtilis, Scriba, Berl. Ent. Zeit. (1866), 128.

Long., 0m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/3 l.).

Patrie. L'Allemagne.

Obs. Cette espèce a la forme de la *Microdota spreta*, mais elle est plus petite et le troisième article des antennes n'est pas plus court que le deuxième, ce qui nous a engagés à la réunir à notre sous-genre *Alaobia*, toutefois avec doute, car nous n'avons pu observer ni le rebord des tempes, ni la structure du mésosternum.

Elle est moins linéaire que l'*Homalota* (*Alaobia*) *oblita*. Les antennes sont moins épaissies vers leur extrémité, avec les quatrième à dixième articles moins transverses. Le prothorax est moins large, l'abdomen est plus atténué en arrière. La ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres est plus distincte, moins serrée, et comme finement granuleuse. Celle de la tête est bien distincte et moins serrée que celle du prothorax, ce qui donnerait à cet insecte l'air d'une petite *Halobrechta*. Celle du prothorax paraît un peu plus forte et un peu moins serrée que celle des élytres, ce qui n'a pas lieu souvent, car la ponctuation de ces dernières est ordinairement, sinon plus serrée, mais au moins plus forte que celle du prothorax.

Elle diffère de la *Microdota sericea* par sa couleur plus noire, par sa forme moins linéaire, par ses antennes à troisième article non plus court que le deuxième, par sa tête plus fortement ponctuée, par son abdomen à ponctuation de la base plus serrée, etc.

QUATRIÈME SOUS-GENRE *TÉTROPLA*

De τέτρα, quatre; ὅπλα, armures.

Caractères. Le *sixième segment abdominal* des ♂ trisinué ou quadridenté à son bord apical, avec les dents latérales simples et peu saillantes. *Angle antéro-médian du métasternum* assez prononcé, plus ou moins aigu, plus ou moins avancé en avant des trochanters, lié à la pointe mésosternale par une pointe conique, assez courte.

Obs. Dans ce sous-genre, la lame mésosternale est rétrécie en pointe non effilée mais très-aiguë, ou bien un peu effilée mais mousse au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. Outre la

conformation du sixième segment abdominal des ♂ qui n'offre que quatre dents, la taille est un peu moindre que dans le sous-genre *Atheta*, rapporté plus bas et auquel il ressemble beaucoup. La forme est plus linéaire, les antennes un peu moins allongées, sont plus ou moins fortement épaissies vers leur extrémité, avec le quatrième article plus court et les cinquième à dixième plus fortement transverses. Les tarses postérieurs sont à peine moins allongés, etc.

Ce sous-genre rappelle la section 2, *g*, du genre *Atheta* de Thomson.

Nous ferons entrer dans le sous-genre *Tetropla* trois espèces françaises de taille assez petite et dont voici les différences :

a *Antennes* assez fortement épaissies vers leur extrémité, entièrement testacées : les *cinquième à dixième articles* très-fortement transverses. Le *sinus médian du sixième segment abdominal* des ♂ large et profond. ERYTHROCERA.

aa *Antennes* sensiblement épaissies vers leur extrémité, obscures, avec la base testacée : les *cinquième à dixième articles* fortement transverses. Le *sinus médian du sixième segment abdominal* des ♂ étroit et peu profond. NIGRITULA.

aaa *Antennes* légèrement épaissies vers leur extrémité, d'un testacé brunâtre, avec la base plus claire : les *septième et huitième articles* presque carrés, les *neuvième et dixième* un peu plus larges que longs. LINDERI.

27. Homalota (Tetropla) erythrocera, HEER.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les élytres testacées, un peu rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes, les antennes d'un roux testacé, leur base, la bouche et les pieds plus clairs. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, très-finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle,

distinctement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* offrant son bord apical partagé par une entaille large et profonde en deux lames saillantes et bidentées, avec les dents parfois obsolètes. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* distinctement sinué ou même angulairement échancré au milieu de son bord postérieur, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota erythrocera, Heer, Faun. Col. Helv. I, 328, 19.
Homalota Gravenhorsti, Kraatz, Berl. Ent. Zeit. (1868), 291.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l. à peine).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les élytres testacées, à peine rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes; revêtu d'une fine pubescence d'un blond pâle, courte, couchée et serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine ponctué vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, parfois un peu roussâtre vers son extrémité, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié vers son sommet.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et assez fortement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec les trois premiers articles plus pâles : le premier assez allongé, fortement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième aussi

long que le deuxième, assez grêle vers sa base : le quatrième un peu plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, fortement transverse : les cinquième à dixième graduellement plus épais, très-courts, très-fortement transverses : le dernier épais, évidemment plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée ou même subsinueusement tronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; non fovéolé au devant de l'écusson, mais très-finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies redressées, courtes et souvent peu apparentes ; finement, distinctement et densement ponctué ; d'un noir assez brillant et souvent un peu brunâtre. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé livide.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une légère soie subredressée et assez courte, sur les côtés vers les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et à peine plus forte que celle du prothorax ; d'un testacé assez brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes à peine ou étroitement enfumées. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; finement et subéparsement pubescent dans sa partie antérieure, presque glabre postérieurement ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés

et vers le sommet, quelques soies obscures, redressées et assez longues ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent d'un roux de poix. Les *trois premiers* assez légèrement et étroitement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, à peine ponctué en dessus : *celui de l'armure* parfois distinct, conique, testacé, sétosellé.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* non effilée mais très-aiguë. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* prononcé, aigu, prolongé bien en avant des trochanters. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé ; à pubescence assez longue ; à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière; à cinquième arceau moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant et parfois assez pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, offrant parfois en dessous une ou deux soies légères, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* médiocrement grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées, assez courtes, plus ou moins caduques ; les *postérieurs* presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Pâtrie. Cette espèce est rare. Elle a été prise en juillet dans les bolets des sapins, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Bien qu'elle ait été parfois confondue avec la *nigritula*, elle en est pourtant bien différente non-seulement par sa taille moindre, mais encore par ses antennes et le sommet de l'abdomen constamment d'une couleur plus claire. De plus, celles-là sont à peine plus courtes, un peu plus sensiblement épaissies vers leur extrémité, avec les quatrième à dixième articles plus fortement transverses. En outre, son prothorax est souvent un peu moins noir, non fovéolé vers sa base, plus finement canaliculé sur sa

ligne médiane, avec sa ponctuation à peine plus serrée. La ponctuation des trois premiers segments de l'abdomen paraît un peu plus serrée, avec celle du sixième obsolète et nullement granuleuse. Enfin, les distinctions sexuelles, ainsi que nous l'avons indiqué, ne sont point les mêmes.

28. Homalota (Tetropla) nigritula, Gravenhorst.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds et les élytres testacés, celles-ci légèrement enfumées vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, parfois obsolètement sillonné sur son milieu, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et muni à son bord apical de quatre dents : les deux externes émoussées, à peine plus saillantes, mais plus étroites que les intermédiaires, relevées sur les côtés en forme de rebord : celles-ci larges, très-obtuses, séparées entre elles et des précédentes par de légers sinus, celui du milieu plus large. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle obtus et arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Aleochara nigritula. Gravenhorst, Micr. 85, 25.
Bolitochara nigritula, Mannerheim, Brach. 77, 18.
Homalota socialis var. *d*, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 102, 43 (en partie).

Homalota nigritula, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 416, 75. — Kraatz, Ins. Deut. II, 276, 84.
Homalota boletobia, Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 96, 13.
Atheta boletobia, Thomson, Skand. Col. III, 78, 26, sectio 2, *g*, 1861.

Variété *a*. *Antennes* et *sommet de l'abdomen* testacés ou d'un roux testacé.

Alcochara nigritula, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 408, 29.
Homalota pubescens, Heer, Faun. Col. Helv. I, 329, 22.
Homalota nigritula, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 141, 37.
Atheta nigritula, Thomson, Skand. Col. III, 80, 28, sectio 2, *g*. 1861.

Variété *b* (immature). *Corps* d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale d'un noir ou d'un brun de poix.

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0m,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres testacées, légèrement enfumées vers l'écusson et vers les angles postéro-externes; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et assez serrée.

Tête transverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, distinctement et aspèrement ponctué et finement cilié vers son sommet. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, subruguleux et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité en fuseau très-allongé et subcylindrique; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou testacés; le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième à peine plus large que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, sensiblement

transverse : les cinquième à dixième assez fortement et presque également épaissis, fortement transverses, avec les pénultièmes encore plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; un peu ou parfois à peine moins large que les élytres ; à peine ou faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine émoussés; légèrement convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, assez prononcée, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon longitudinal obsolète ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures, redressées et assez distinctes; finement et assez densement ponctué; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé livide.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, presque d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit ou presque droit; subdéprimées sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée sur le côté vers les épaules et parfois une soie semblable vers le milieu de la base; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un testacé assez brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes à peine ou étroitement rembrunies. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement, assez longuement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, avec celles des côtés longues et très-éparses ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, peu sur le quatrième, presque lisse sur le suivant ; d'un noir brillant, avec le sixième segment

parfois couleur de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les prédédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, éparsement ou même subgranuleusement ponctué sur le dos.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec la base et le sommet du ventre parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* un peu effilée, mais mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* assez prononcé, droit ou subaigu, avancé un peu au delà des trochanters, à sommet émettant une pointe conique. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière; à cinquième arceau souvent un peu moins développé que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures un peu plus foncée. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu, offrant souvent en dessous une ou deux légères soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux légères soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est commune dans toute la France. Elle vit dans les champignons décomposés, avec l'*Homalota fungicola*.

Obs. Sa taille est un peu moindre que dans cette dernière ; ses antennes sont un peu plus courtes, subfusiformes, à articles cinquième à dixième un peu plus fortement transverses.

La structure du sixième segment abdominal des ♂, la ponctuation subgranuleuse du même segment principalement chez les ♀, tels sont les principaux caractères qui distinguent cette espèce des suivantes.

Elle varie beaucoup pour la coloration qui est parfois (var. *b*) entièrement testacée ou d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale avant

l'extrémité rembrunies. D'autres fois (var. *a*) les antennes et le sommet de l'abdomen offrent seuls une teinte plus claire que dans le type.

Accidentellement, le prothorax présente sur le dos, une large et faible excavation.

Quelquefois les dents intermédiaires du sixième segment abdominal des ♂ sont à peine marquées ou même nulles, de sorte que ce même segment paraît subtronqué et à peine bissinué à son bord postérieur.

L'*Homalota socialis* (var. *c.*, Erichson), doit probablement se rapporter à l'*Homalota nigritula* (var. *a*).

Peut-être doit-on placer à la suite de notre sous-genre *Tetropla* l'espèce suivante, dont nous rapporterons ici la description sous toute réserve, l'auteur n'ayant pas parlé des différences sexuelles :

29. **Homalota** (**Tetropla**) **Linderi**, Ch. Brisout.

Linéaire, noire, presque mate, avec la base des antennes et les pieds testacés, les élytres testacées, avec l'écusson et les angles postérieurs rembrunis. Prothorax en carré transverse. Abdomen brillant, très-finement et densement ponctué sur les segments antérieurs (deuxième à cinquième), presque lisse sur les postérieurs (sixième et septième).

Long., 2 mill. 3/4.

Tête arrondie, d'un noir presque mat, couverte d'une ponctuation très-fine et serrée, très-légèrement déprimée entre les yeux. *Palpes* testacés.

Antennes d'un testacé brunâtre, avec la base plus claire, à peine plus longues que la tête et le corselet, les trois premiers articles allongés, le troisième légèrement plus long que le deuxième, les quatrième à sixième plus longs que larges, les septième et huitième presque carrés, les neuvième et dixième légèrement plus larges que longs, le dernier ovalaire, acuminé, un peu plus long que les deux précédents réunis.

Corselet d'un noir presque mat, plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles postérieurs arrondis, obtus; disque peu convexe, égal ou à peine déprimé devant l'écusson; surface couverte d'une ponctuation fine et serrée et d'une pubescence grisâtre très-courte.

Élytres un peu plus longues et un peu plus larges que le corselet, d'un jaune testacé, avec la région scutellaire et la seconde moitié des côtés laté-

raux noirâtres; surface couverte d'une ponctuation fine et serrée et d'une pubescence jaunâtre, très-courte.

Abdomen presque parallèle, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité roussâtre, les deuxième à quatrième segments à ponctuation très-fine et serrée, le cinquième à ponctuation très-fine et peu serrée, les sixième et septième à ponctuation très-éparse et très-fine, le septième segment légèrement sinué à l'extrémité.

Patrie. Cette espèce a été découverte par M. Jules Linder, dans la grotte de Bédat (Hautes-Pyrénées).

Obs. Cette espèce rappelle un peu la *nigritula*, mais elle est moins brillante et ses antennes sont plus grêles : elle est remarquable par son aspect peu brillant et la ponctuation de son abdomen.

CINQUIÈME SOUS-GENRE *MYCOTA*

De μύκης, champignon.

Caractères. Le *sixième segment abdominal* des ♂ subarqué ou subéchancré et obsolètement crénelé ou denticulé à son bord apical, avec les dents latérales un peu plus fortes. *Abdomen* plus ou moins densement ponctué vers sa base. *Angle antéro-médian du métasternum* plus ou moins aigu, plus ou moins prolongé, dépassant sensiblement ou assez fortement les trochanters, lié à la pointe mésosternale sans ou presque sans intermédiaire.

Obs. Dans le sous-genre en question, la lame mésosternale est rétrécie en pointe plus ou moins effilée, aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires. Les cinquième à dixième articles des antennes sont plus ou moins fortement transverses. La ponctuation de l'abdomen est à peu près la même que dans le sous-genre *Atheta*, décrit ci-dessous, ainsi que la conformation des tarses postérieurs : seulement le premier article des tarses intermédiaires ne paraît jamais moins long que le suivant. La taille est moindre et la forme plus linéaire.

Le sous-genre *Mycota* rappelle la section 2, *i*, du genre *Atheta* de Thomson. Il ne diffère du sous-genre *Tetropla* que par le caractère du sixième segment abdominal des ♂. Il en a, du reste, la physionomie et les

habitudes. Nous n'en connaissons que deux espèces de taille assez petite, de la plus grande ressemblance et dont voici les signes distinctifs :

a *Antennes*, *élytres* et *sommet de l'abdomen* d'un roux châtain. *Élytres* assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax. *Abdomen* densement ponctué vers sa base. Le *sixième segment abdominal* des ♂ subarqué et obsolètement crénelé à son bord apical. HUMERALIS.

aa *Antennes* obscures ou brunâtres, avec la base seule plus claire. *Élytres* d'un brun de poix, médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax. *Abdomen* assez densement ponctué vers sa base. Le *sixième segment abdominal* du ♂ subangulairement échancré et à peine crénelé à son bord apical. SODALIS.

30. Homalota (Mycota) humeralis, Kraatz.

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes, l'extrémité de l'abdomen et les élytres d'un roux châtain, celles-ci avec les épaules plus claires, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête obsolètement et subéparsement ponctuée, parfois subimpressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, assez finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou un peu atténué vers son sommet, distinctement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* à peine arqué à son bord apical, avec celui-ci très-finement et obsolètement crénelé, les dents latérales un peu plus fortes et un peu plus saillantes que les autres : celles-ci au nombre de huit environ. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son bord postérieur, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* assez largement subimpressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical.

Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son bord postérieur, à peine ou non plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* obsolètement fovéolé sur son milieu.

Homalota humeralis, Kraatz, Ins. Deut. II, 78, 85.
Homalota pallidicornis, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 98, 17.
Atheta pallidicornis, Thomson, Skand. Col. III, 85, 35, sectio 2, *i*. 1861.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant, avec l'extrémité de l'abdomen et les élytres d'un roux châtain, et les épaules un peu plus claires; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, obsolètement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, souvent presque lisse et subimpressionné (♂) ou obsolètement fovéolé (♀) sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine et subaspèrement ponctué vers son sommet. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux châtain, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou testacés : le premier assez allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le troisième néanmoins paraissant parfois à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant, à peine ou faiblement transverse : les cinquième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large que les élytres; à peine ou faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine émoussés; largement arrondi à sa base, légèrement convexe sur son disque; parfois subdéprimé sur la partie postérieure du dos; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale assez légère; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies redressées, assez distinctes; assez finement, visiblement et densement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux foncé.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, d'un quart environ plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; faiblement convexes intérieurement; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et à peine plus forte que celle du prothorax; d'un roux châtain brillant, graduellement plus clair vers les épaules. *Celles-ci* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou un peu atténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement; finement et éparsement pubescent; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques soies assez longues, obscures et redressées; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine ponctué ou presque lisse sur les deux suivants; d'un noir brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent d'un roux de poix ou d'un roux châtain. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps subéparsement pubescent, finement et assez densement

ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre d'un roux châtain. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière, à cinquième arceau moins développé que les précédents : le sixième peu saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds subballongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, offrant parfois en dessous une ou deux légères soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de deux légères soies obscures et redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* subballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. On rencontre cette espèce assez rarement parmi les feuilles mortes et les vieux fagots infectés de substances cryptogamiques, à la Grande-Chartreuse et dans les montagnes du Lyonnais, aux environs d'Izeron et de Saint-Bonnet-le-Froid.

Obs. Outre la structure caractéristique du sixième segment abdominal des ♂, cette espèce est plus petite que les précédentes, avec les élytres et les antennes d'un roux châtain plus uniforme. Celles-ci sont un peu moins épaissies. Le front est plus ou moins impressionné sur son milieu, surtout chez le ♂. Le prothorax est légèrement fovéolé vers sa base, mais non canaliculé sur sa ligne médiane. L'abdomen est moins densement ponctué antérieurement. Les pieds sont d'un testacé moins pâle, etc.

Mais le caractère organique le plus marquant est de présenter, ainsi que l'espèce suivante, l'angle antéro-médian du métasternum beaucoup plus avancé et plus aigu.

La base de l'abdomen est quelquefois d'un roux de poix, surtout chez les sujets immatures.

Rarement, les élytres sont d'un roux uniforme, avec la région scutellaire un peu plus obscure.

31. **Homalota** (**Mycota**) **sodalis**, Erichson.

Allongée, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité; assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, obsolètement biimpressionné près de sa base, assez finement et densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, légèrement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou un peu atténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subangulairement échancré et très-finement et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures à peine prononcées, au nombre de huit à dix. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet, en angle arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* sensiblement arrondi à son sommet, dépassant légèrement le segment abdominal correspondant.

Homalota sodalis, Erichson, Col. March. I, 328, 22. — Gen. et Spec. Staph. 104, 45. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 329, 23. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 413, 65. — Kraatz, Ins. Deut. II, 279, 86. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 141, 39.
Homalota incisa, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 24, 7, pl. 1, fig. 6 (♂).
Atheta sodalis, Thomson, Skand. Col. III, 84, 34, sectio 2, *i*, 1861.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0005 (à peine 1/4 l.).

Corps allongé, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix plus ou moins foncé; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement, légèrement et subéparsement ponctuée ;d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, parfois presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un noir de poix plus ou moins foncé. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et même assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles plus ou moins testacés : le premier assez allongé, fortement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le troisième néanmoins paraissant parfois à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, presque carré ou à peine transverse : les cinquième à dixième très-fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-suboblong, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, une fois et un tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu moins large que les élytres; à peine ou faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine émoussés; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu; subconvexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale assez prononcée, souvent prolongée et bifurquée sur le dos, de manière à simuler comme deux impressions longitudinales obsolètes ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez distinctes ; assez finement et densement ponctué, avec la ponctuation souvent à peine plus forte et subruguleuse vers la base au fond des impressions ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* moins foncé, lisse.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; d'un bon quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; faiblement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; légèrement ou même parfois assez sensiblement convexes intérieurement sur leur disque ; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée distincte, sur les côtés vers les épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun de poix brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ou un peu atténué vers son extrémité à partir du sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; presque glabre en arrière ; offrant en outre, surtout sur les côtés et vers le sommet, quelques soies assez longues, obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment parfois d'un brun de poix. Les *trois premiers* sensiblement et étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu ou très-peu saillant, finement et distinctement ponctué en dessus.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation beaucoup plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu moindre que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu, offrant en dessus deux soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées et plus ou moins caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez

longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se prend en battant les branches des vieux sapins infectés de lichens, dans les Alpes, le Mont-Dore (Auvergne), le mont Pilat, le nord de la France, les environs de Paris, etc.

Obs. Quand nous avons décrit autrefois cette espèce sous le nom d'*Homalota incisa*, nous l'avons comparée à la précédente que nous regardions alors, sans raison, comme l'*Homalota sodalis* d'Erichson.

L'*Homalota sodalis* diffère de l'*Homalota humeralis* par sa couleur généralement plus obscure dans toutes ses parties, excepté les pieds ; par sa forme un peu plus allongée et un peu plus convexe. Les cinquième à dixième articles des antennes sont plus fortement transverses. Les élytres sont un peu moins courtes. L'abdomen est à peine moins densement ponctué vers sa base, encore plus lisse postérieurement. Surtout, les distinctions sexuelles sont bien différentes. Quant au reste, elle lui ressemble beaucoup et offre les mêmes variations.

SIXIÈME SOUS-GENRE *ATHETA*, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet-Ac. Förh, 1858, 36; Skand. Col. III, 99. 1861.

(De ἄθετος, rejeté.)

Caractères. Le *sixième segment abdominal* des ♂ tronqué et plus ou moins denticulé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à dix, et la troncature ordinairement limitée par une dent plus forte. *Abdomen* plus ou moins densement pointillé vers sa base. *Angle antéro-médian du métasternum* court, droit ou obtus, ne dépassant pas ou à peine les trochanters, lié par son sommet à la pointe mésosternale au moyen d'une pointe conique et acérée.

Obs. Dans ce sous-genre, la lame mésosternale est plus ou moins effilée, plus ou moins acérée ou aciculée et prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. Les tarses postérieurs sont suballongés, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux. Le premier article des tarses intermédiaires paraît parfois, vu de dessus, à peine aussi long que le suivant.

Ce sous-genre diffère peu du précédent et surtout du suivant et nous

l'avons établi seulement pour faciliter l'étude des espèces. Pour ne pas créer un nom nouveau, nous lui avons imposé la dénomination de *Atheta*, que Thomson a étendue à la plupart de nos *Homalotes* et sous laquelle il a même compris plusieurs de nos genres voisins. Il répond à sa section 2, *f*.

Ce sous-genre se compose d'un petit nombre d'espèces de taille moyenne et dont nons donnons ci-dessous les différences principales :

a *Antennes* sensiblement ou assez fortement épaissies, avec les *cinquième à dixième articles* plus ou moins fortement transverses.

b Le *quatrième segment abdominal* distinctement ponctué, au moins à sa base. Les *troisième et quatrième articles des antennes* des ♂ densement ciliés en dedans. *Prothorax* non rétréci en arrière. *Forme* subparallèle.

c Le *quatrième article des antennes* sensiblement transverse, non ou à peine moins court que les suivants : le *troisième* un peu ou à peine plus long que le deuxième. *Prothorax* évidemment un peu moins large que les élytres. Le *sixième segment abdominal* des ♂ distinctement crénelé, chaque dent latérale sensiblement plus saillante, subspiniforme : le *cinquième* subégal au quatrième. *Élytres* d'un roux testacé, avec les angles postérieurs et la région scutellaire largement rembrunis. *Corps* brillant. XANTHOPUS.

cc Le *quatrième article des antennes* légèrement transverse, sensiblement moins court que les suivants : le *troisième* évidemment plus long que le deuxième. *Prothorax* à peine moins large que les élytres. Le *sixième segment abdominal* des ♂ finement et obsolètement crénelé, chaque dent latérale simple, à peine plus saillante.

d *Antennes* peu robustes, à *pénultième article* évidemment moins court que les précédents. Le *cinquième segment abdominal* subégal au quatrième. *Élytres* d'un testacé obscur. *Corps* assez brillant, DECEPTA

dd *Antennes* assez robustes, à *pénultième article* aussi court que les précédents. Le *cinquième segment abdominal* un peu plus long que le quatrième. *Élytres* d'un brun roussâtre. *Corps* peu brillant. FUNGICOLA.

bb Le *quatrième segment abdominal* peu ou à peine ponctué. Les *troisième et quatrième articles des antennes* des ♂ non densement ciliés en dedans. *Prothorax* subrétréci en arrière. *Forme* parallèle. *Élytres* testacées. SUBRECTA.

aa *Antennes* légèrement épaissies, à *quatrième article* légèrement, les *cinquième à dixième* sensiblement transverses. Le *quatrième segment abdominal* à peine ponctué : le *cinquième* subégal au quatrième. Les *troisième et quatrième articles des antennes* des ♂ non densement ciliés en dedans. *Disque des élytres* testacé. SOCIALIS.

32. Homalota (Atheta) xanthopus, Thomson.

Allongée, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les pieds testacés, et les élytres d'un roux testacé, celles-ci rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. Tête finement et modérément ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement sétosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, évidemment un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, parfois obsolètement sillonné sur son milieu, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son sommet, éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins densement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième, celui-ci subégal au précédent. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et finement crénelé à son bord apical, avec les deux dents latérales grêles, subspiniformes, sensiblement plus saillantes que les intermédiaires : celles-ci petites, au nombre de huit environ, parfois séparées en deux groupes, par un sinus médian presque insensible. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi à son sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* garnis intérieurement de longs poils mous, pâles, serrés et perpendiculairement implantés : les deuxième et cinquième moins densement.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement et obtusément arrondi à son sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement ciliés, avec les poils plus ou moins couchés.

Homalota xanthopus, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1856, 96, 14.

Homalota sublinearis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 275, 83.
Atheta xanthopus, THOMSON, Skand. Col. III, 77, 23, sectio 2, *f*. 1861.

Variété *a*. *Antennes* plus distinctement sétosellées, d'un roux brunâtre, testacées à leur base. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux fauve ou testacé, leur angle postéro-externe et la région scutellaire plus ou moins rembrunis ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et modérément ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant souvent sur son milieu une fossette obsolète ou à peine distincte. *Épistome* longitudinalement convexe, subaspèrement ponctué et éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subaspèrement pointillé et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* obscurs, excepté leur article terminal : le *pénultième* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs ou noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; visiblement ciliées dans leur partie inférieure, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou noirâtres, avec le premier article et parfois le deuxième et la base du troisième d'un roux de poix : le premier allongé, assez fortement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : le deuxième oblong, obconique, sensiblement moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, un peu plus long et un peu plus épais que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le sommet du précédent et un peu moins large que le suivant, non ou à peine moins court que celui-ci, sensiblement transverse, vu de dessus ou de côté : les cinquième à dixième subgraduellement plus épais, fortement transverses, subégaux ou avec le cinquième à peine moins court : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, une fois et un tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, assez obtus et arrondis; non rétréci en arrière; évidemment un peu moins large que les élytres; presque droit ou à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine émoussés; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale, peu profonde, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon obsolète; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques rares soies obscures, redressées, plus ou moins caduques; finement et assez densement ponctué; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, à peine moins foncé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; d'un tiers plus longues que le prothorax; un peu ou à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées sur leur disque; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur les côtés vers les épaules; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un roux brillant, fauve ou souvent testacé, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunies. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés, parfois à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement, assez longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, plus ou moins longues et plus ou moins distinctes; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, moins densement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième; entièrement d'un noir très-brillant. *Les trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième

largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant, légèrement ponctué en dessus.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* peu effilée mais très-aiguë ou subacérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* assez prononcé, droit ou subaigu, un peu avancé au delà des trochanters, émettant de son sommet une pointe conique. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière; à cinquième arceau un peu plus court que les précédents : le sixième plus ou moins prolongé, très-finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les cuisses parfois à peine plus foncées et les hanches plus ou moins rembrunies, excepté à leur sommet. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies légères, peu distinctes ou caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement et densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre de la même manière que l'*Homalota fungicola*. Elle est un peu moins commune et se trouve également dans presque toute la France.

Obs. Elle diffère de l'*Homalota socialis* par ses antennes un peu plus robustes, avec les cinquième à dixième articles plus fortement transverses ; de l'*Homalota fungicola* par ses antennes à peine moins épaisses, avec leur quatrième article plus court. Les élytres sont plus larges relativement au prothorax, les quatrième et cinquième segments de l'abdomen sont moins inégaux, la couleur générale est plus brillante, etc. Elle se distingue de l'*Homalota decepta* par les pénultièmes articles des antennes un peu plus fortement transverses et subégaux. Mais ce qui caractérise principalement cette espèce, ce sont les dents latérales du sixième segment abdominal des ♂, lesquelles sont prolongées et subspiniformes.

Quelquefois (var. *a*), le sommet de l'abdomen est d'un roux de poix ainsi que le médipectus, et alors les antennes sont d'un roux obscur avec leur base plus claire, et les hanches antérieures et intermédiaires sont

entièrement testacées. Chez cette variété douteuse (*Homalota vacillans*, nobis), les antennes sont un peu plus distinctement pilosellées, et les dents latérales du sixième segment abdominal des ♂ parfois moins saillantes.

Rarement, les antennes sont presque entièrement noires et la couleur obscure envahit la majeure partie des élytres.

Les dentelures du sixième segment abdominal des ♂ sont souvent bien prononcées et aiguës, d'autres fois émoussées.

Nous décrirons sommairement ici une espèce non encore signalée en France :

Homalota (**Atheta**) **spelaea**, Erichson.

Allongée, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les antennes d'un roux brunâtre, la base de celles-ci, les élytres et les pieds testacés, et l'extrémité de l'abdomen roussâtre. Tête finement et densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article évidemment plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième subcarrés, le sixième légèrement, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, finement et densement pointillé. Elytres fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subarqué sur les côtés, de la largeur des élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* légèrement sinué dans le milieu de son bord apical, avec celui-ci finement crénelé, limité de chaque côté par une dent longue ou épine mousse et très-saillante. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* assez largement arrondi à son sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant.

Homalota spelaea, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 107, 51. — Kraatz. Ins. Deut. II, 239, 41.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0006 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce se prend dans la grotte d'Adelsberg, en Carniole.

Obs. Elle ressemble un peu à la *Dinaraea angustula*, mais elle est moins linéaire et ses élytres sont plus courtes. Ses caractères organiques la rangent dans le genre *Homalota*. Par son facies et par la structure des tarses intermédiaires et postérieurs, elle semblerait appartenir à notre sous-genre *Dimetrota*, si la conformation du sixième segment abdominal des ♂, distinctement crénelé à son bord postérieur, ne la rapprochait pas du sous-genre *Atheta*, surtout de l'*Atheta xanthopus*, auprès de laquelle elle doit être colloquée provisoirement.

33. Homalota (Atheta) decepta, Mulsant et Rey.

Suballongée, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un testacé obscur, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes peu robustes, sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article évidemment plus long que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à neuvième fortement, le dixième moins fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, à peine moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, légèrement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les quatre premiers segments, parcimonieusement mais distinctement sur le cinquième, celui-ci subégal au précédent. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué, finement et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dents latérales à peine plus fortes, émoussées. Le *sixième arceau ventral* subogivalement prolongé à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. Les

deuxième à cinquième articles des antennes garnis à leur côté interne de longs poils mous, redressés, blanchâtres, le deuxième seulement vers son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement pubescents et pilosellés.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0008 (1/3 l. fort).

Corps suballongé, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un testacé obscur ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, subaspèrement ponctué et éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subruguleux et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes peu robustes, de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec le premier article testacé ; celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : le deuxième oblong, obconique, sensiblement moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, évidemment plus long et un peu plus épais que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant, sensiblement moins court que celui-ci, légèrement transverse, vu de dessus, sensiblement, vu de côté : les cinquième à neuvième fortement transverses, subégaux : le dixième évidemment moins court : le dernier assez épais, à peine plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, plus ou moins obtus ou même subobliquement tronqué au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, presque droits et à peine arrondis ; nullement rétréci en arrière ; à peine moins large que les élytres ; faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale, à peine sensible et parfois subgéminée ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés à peine ou obsolètement sétosellés ; finement et densement ponctué ; d'un noir assez brillant et submétallique. *Repli inférieur* lisse, moins foncé.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir brillant et submétallique.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; très-faiblement convexes intérieurement ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur les côtés vers les épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un testacé obscur, avec la région scutellaire à peine plus foncée. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subatténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques soies peu nombreuses, obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les quatre premiers segments, éparsement mais distinctement sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième à peine saillant, légèrement ponctué.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement

ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise, en mai, à Lons-le-Saunier, sous les pierres, avec les fourmis, et aussi à Izeron (Rhône) dans les mêmes circonstances.

Obs. Elle est en quelque sorte intermédiaire entre les *Homalota xanthopus* et *fungicola* et elle diffère de l'une et de l'autre par ses antennes un peu moins robustes ; par ses élytres presque concolores, non rembrunies vers les angles postéro-externes, à peine plus obscures sur la région scutellaire, et par le cinquième segment abdominal moins lisse ou plus visiblement ponctué. Mais ces légères différences ne nous paraîtraient pas suffisantes sans le caractère spécifique du pénultième article des antennes, qui, contrairement à tout ce qui est observé dans les espèces voisines, est évidemment plus long et par conséquent moins fortement transverse que les précédents (1). Le dernier article est aussi un peu plus épais et un peu plus allongé que dans l'espèce suivante. En outre, les angles antérieurs du prothorax sont plus droits et moins arrondis ; le cinquième segment abdominal n'est pas plus développé que le quatrième, etc.

34. Homalota (Atheta) fungicola, Thomson.

Allongée, subliméaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et subéparsement

(1) Cette différence existe chez l'*Homalota fungicola*, mais d'une manière à peine sensible.

ponctuée. Antennes assez robustes, sensiblement épaissies vers leur extrémité, sensiblement pilosellées, à troisième article évidemment plus long et plus épais que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième fortement transverses, subégaux. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, visiblement arqué sur les côtés, légèrement impressionné vers sa base, finement et densement ponctué. Elytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez fortement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les quatre premiers segments, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et finement crénelé à son bord apical, avec les dents latérales un peu plus larges mais à peine plus saillantes que les intermédiaires : celles-ci plus ou moins obsolètes, au nombre de sept ou huit. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* garnis intérieurement de longs poils, mous, pâles, assez serrés et perpendiculairement implantés : le deuxième seulement vers son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi à son sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement pilosellés vers leur sommet interne, avec les poils plus ou moins inclinés.

Homalota fungicola, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 142, 41. — — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 417, 76. — Kraatz, Ins. Deut. II, 274, 82.
Atheta fungicola, Thomson, Skand. Col. III, 76, 22, sectio 2, *f*.

Variété *a* (immature). *Antennes*, *élytres*, *médipectus* et *extrémité de l'abdomen* d'un roux testacé.

Long., 0m,0035 (1 1/2 l. fort); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun plus ou moins roussâtre ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant parfois sur son milieu un léger espace lisse. *Épistome* longitudinalement convexe, à peine ponctué et éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, subruguleux et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes dès leur base, sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité dès leur cinquième article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre sensiblement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux plus ou moins testacé : le premier allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : le deuxième oblong, obconique, beaucoup moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, sensiblement plus long et plus épais que le deuxième : les quatrième à dixième subgraduellement plus épais : le quatrième non plus large que le sommet du précédent, un peu moins large que le suivant, sensiblement moins court que celui-ci, légèrement transverse, vu de de dessus, plus sensiblement, vu de côté : les cinquième à dixième fortement transverses, subégaux : le dernier aussi long environ que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ une fois et demie aussi large que long ; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs très-infléchis, obtus et arrondis ; aussi large ou presque aussi large en arrière qu'en avant ; presque aussi large vers son milieu que les élytres ; visiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vus de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci plus ou moins tronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale, presque toujours distincte mais généralement peu profonde ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies redressées, bien apparentes; finement et

lensement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, souvent d'un roux livide.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; évidemment un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant, parfois à peine arquées postérieurement sur les côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées sur leur disque, plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une soie redressée et bien distincte sur les côtés vers les épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un brun un peu brillant et plus ou moins roussâtre, avec la région scutellaire et celle des angles postérieurs toujours plus obscures. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; parfois à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base ; légèrement convexe en arrière ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées, bien distinctes, plus ou moins longues, rares sur les côtés, souvent assez nombreuses sur le dos et surtout vers le sommet ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, distinctement mais moins densement sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le quatrième à peine plus développés que les précédents, le cinquième généralement un peu plus grand que le quatrième, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième très-peu saillant, finement ponctué en dessus : *celui de l'armure* parfois apparent, fortement sétosellé.

Dessous du corps assez densement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* effilée, aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* assez prononcé, droit ou subaigu, avancé un peu en avant des trochanters. *Ventre* convexe, assez fortement sétosellé, surtout dans sa partie postérieure ; à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, beaucoup plus écartée en arrière ; à

cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, très-finement, brièvement et plus (♀) ou moins (♂)densement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures obscure. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux soies redressées, avec une soie semblable sur les hanches antérieures et sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-commune dans les champignons en déliquescence, dans presque toute la France.

Obs. Cette espèce est bien distincte de l'*Homalota socialis*, d'abord par son prothorax et ses élytres moins brillants et un peu plus densement pubescents ; ensuite, par ses antennes un peu plus épaisses à leur base, un peu plus robustes, avec le troisième article sensiblement plus long que le deuxième, et le quatrième proportionnellement un peu plus court. Le prothorax est un peu plus large relativement aux élytres ou à peine moins large que celles-ci, ce qui donne à l'ensemble du corps une forme plus parallèle. Il est aussi plus visiblement arqué sur les côtés et un peu plus densement ponctué. Les élytres nous ont paru un peu moins longues. L'abdomen est plus fortement sétosellé. Les cuisses sont plus sensiblement élargies dans leur milieu, et les hanches, surtout les antérieures et intermédiaires, ne sont pas obscurcies, etc. Généralement dans cette espèce, ce qui est à remarquer, le cinquième segment abdominal est un peu plus développé que le quatrième, et le cinquième arceau ventral subégal aux précédents.

Nous verrons plus bas en quoi l'*Homalota fungicola* diffère de l'*Homalota subrecta*, on peut y ajouter : une forme moins étroite et moins parallèle, un prothorax moins rétréci en arrière, des élytres moins déprimées et surtout les deuxième à cinquième articles des antennes des ♂ densement pubescents à leur côté interne.

Rarement, les élytres sont presque entièrement obscures ou brunâtres ;

us souvent, elles sont d'un roux assez clair ainsi que les antennes, avec le mmet de l'abdomen et le médipectus d'un roux de poix.

Chez quelques individus immatures (var. *a*), ces mêmes parties prennent ne couleur d'un roux testacé, avec les antennes souvent obscurcies vers ur extrémité. Celles-ci, en même temps, paraissent à peine plus robustes présentent leur septième article visiblement un peu moins court que ux entre lesquels il se trouve, ce qui est moins évident dans l'espèce pique. Néanmoins, cette variété ne nous semble pas devoir constituer une pèce distincte (*Homalota repanda*, nobis) jusqu'à nouvelle confirmation.

L'*Homalota fungicola* commence, avec la *xanthopus*, cette série d'espèces mprises par Erichson sous le nom d'*Homalota socialis*.

On lui donne parfois pour synonyme la *nigricornis* de Stephens (*Ill. rit.* 120).

Nous donnerons ici la description abrégée d'une espèce voisine de l'*Homalota fungicola* :

Homalota (**Atheta**) **fulvipennis**, Mulsant et Rey.

Suballongée, sublinéaire, peu convexe, finement et légèrement pubescente, 'un noir brillant, avec les élytres d'un roux fauve, la bouche, la base des ntennes et les pieds testacés. Tête à peine ponctuée. Antennes sensiblement paissies vers leur extrémité, médiocrement pilosellées, avec le troisième rticle subégal au deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième ensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins rge que les élytres, presque droit sur les côtés, subimpressionné vers sa base, nement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus ngues que le prothorax, faiblement convexes intérieurement, finement, ensement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine ténué vers son extrémité, légèrement sétosellé vers son sommet, finement t assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses ostérieurs suballongés.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* largement subsinué à son bord apical. Le *ixième arceau ventral* subsinué à son sommet dépassant à peine ou non le egment abdominal correspondant.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce a été prise en Angleterre, dans les environs de Londres.

Obs. Elle ressemble à l'*Homalota fungicola*, mais elle est un peu moins allongée et les élytres sont plus courtes et d'un roux uniforme Les antennes ont leurs cinquième à dixième articles un peu moins transverses.

Sa forme la rapprocherait un peu des *Homalota humeralis* et *sodalis*. Elle est aussi, quant à son facies, voisine de l'*Homalota coriaria*, mais elle est un peu plus grande et les antennes ont une autre conformation.

Il ne nous a pas été donné de connaître le sexe masculin.

35. Homalota (Atheta) subrecta, Mulsant et Rey.

Allongée, subparallèle, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les pieds et les élytres testacés, celles-ci largement rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, subimpressionné vers sa base et parfois obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur le quatrième, lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et obsolètement sinué à son bord apical, avec les dents latérales un peu plus fortes et à peine plus saillantes que les intermédiaires : celles-ci, au nombre de six, plus ou moins effacées ou réunies. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* largement subsinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué à son sommet, ne dépassant pas ou à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota subrecta, Mulsant et Rey, Op. Ent. XII, 109 (1861).

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, subparallèle, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une large bande oblique et d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, subaspèrement pointillé et légèrement sétosellé vers son sommet. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, subruguleux et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec le premier article plus clair ou d'un roux de poix parfois subtestacé : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré, après le milieu de son arête supérieure, d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième à peine plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, légèrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses, subégaux : le dernier aussi long environ que les deux précédents réunis, ovalaire oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis ; subrétréci en arrière ; à peine moins large dans son milieu que les élytres ; presque droit ou à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, sub-

sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une légère impression transversale, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien apparentes ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix plus ou moins foncé.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, évidemment un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; déprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées derrière l'écusson sur la suture et souvent sur la majeure partie de celle-ci ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée, assez longue et bien apparente, sur les côtés vers les épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir brillant, avec une large bande d'un roux testacé, dirigée obliquement des épaules vers l'angle sutural, ou bien testacées avec les angles postéro-externes largement rembrunis, et une tache triangulaire obscure, peu tranchée, plus ou moins grande, couvrant toute la région scutellaire. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou parfois à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures et redressées, peu nombreuses, mais bien distinctes ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* étroitement et assez légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement ponctué en dessus.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* effilée, plus ou moins acérée. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé; à pubescence assez longue; à ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière; à cinquième arceau un peu moins long que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant, avec les hanches plus ou moins rembrunies. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie : Cette espèce se prend parmi les feuilles mortes et sous les détritus dans les bois. Elle est assez rare et se trouve dans diverses parties de la France : les environs de Lyon, le Beaujolais, le Dauphiné, etc.

Obs. Elle se distingue des précédentes et de la suivante par sa forme plus linéaire, plus parallèle ; par son prothorax un peu rétréci postérieurement ; par ses élytres plus déprimées, plus longuement impressionnées sur la suture. Les antennes, un peu plus épaissies, ont leurs cinquième à dixième articles un peu plus fortement transverses.

Elle diffère des *Homalota xanthopus* et *fungicola* par le deuxième article des antennes moins court relativement au troisième ; celui-ci un peu moins épais, les quatrième à dixième un peu moins fortement transverses. Le quatrième segment abdominal est évidemment moins ponctué vers sa base, etc.

36. **Homalota** (**Atheta**) **socialis**, Thomson.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et le premier article des antennes d'un roux de poix, les pieds et les élytres testacés, celles-ci rembrunies vers l'écusson et vers les angles postéro-externes. Tête finement et assez densement ponctuée, parfois obsolètement fovéolée sur son milieu. Antennes légè-

rement épaissies vers leur extrémité, assez distinctement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, distinctement fovéolé vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, à peine sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué, finement et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de sept ou huit (1) : les deux latérales à peine plus saillantes, séparées des autres par une entaille plus profonde. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* inerme, obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota socialis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 102, 43 (en partie). — Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 140, 34.
Homalota trinotata, Kraatz, Ins. Deut. II, 272, 76. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 417, 77.
Atheta socialis, Thomson, Skand. Col. III, 76, 21, sectio 2, *f*, 1861.

Variété *a*. *Élytres* presque entièrement testacées. *Antennes* rousses, avec la base plus claire. *Extrémité de l'abdomen* d'un roux de poix.

Variété *b*. Le *dernier article des antennes* presque aussi long que les trois précédents réunis.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, subfusiforme, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres testacées, leur angle postéro-externe et la région scutellaire plus ou

(1) Quand il y en a sept, celle du milieu est plus petite ou effacée.

moins largement rembrunis; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, parfois lisse sur son milieu où il offre rarement une petite fossette obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, subaspèrement ponctué et éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix brillant, subaspèrement pointillé et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement mais assez visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre assez distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec le premier article d'un roux de poix : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième à peine plus large que le sommet du précédent, un peu moins épais que le suivant, légèrement ou même sensiblement, les cinquième à dixième sensiblement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier évidemment plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong ou suballongé, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie environ aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis; non rétréci en arrière; un peu moins large que les élytres; à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine émoussés; largement arrondi à sa base avec celle-ci généralement subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, peu profonde mais bien distincte, non ou très-rarement prolongée jusque sur le milieu du dos en forme de sillon très-obsolète; finement et densement pubescent; offrant en outre sur le bord

antérieur et les côtés quelques rares soies obscures et redressées, et quelques autres très-courtes et très-rares sur le disque; finement et densement ponctué, avec la ponctuation très-finement granulée ; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix livide.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix parfois submétallique.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; d'un tiers environ plus longues que le prothorax; évidemment un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; subdéprimées sur leur disque; souvent impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec une légère soie redressée sur les côtés vers les épaules; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un testacé brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunies. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ trois fois plus prolongé que celles-ci; faiblement arqué sur les côtés, souvent subatténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et éparsementment pubescent, avec des cils plus longs au bord apical des premiers segments; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, quelques soies obscures, plus ou moins longues et plus ou moins redressées; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, éparsement sur l'extrémité du troisième, à peine sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième; d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement et même subaspèrement ponctué en dessus.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales parfois à peine moins foncées ou couleur de poix. *Pointe mésosternale* effilée, plus ou moins acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* peu avancé,

subobtus ou presque droit, émettant de son sommet une pointe aciculée. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau moins grand que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, très-finement, brièvement et plus (♀) ou moins (♂) densement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé brillant avec la base des hanches plus obscure. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux soies redressées, plus ou moins caduques, avec une soie semblable sur les trochanters postérieurs et sur les hanches antérieures et postérieures. *Tibias* assez grêles, parés parfois sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées, peu distinctes ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve dans presque toute la France. Elle est commune dans les champignons, parmi les détritus en décomposition, dans les plaies et les troncs des vieux arbres, etc.

Obs. Quand la couleur obscure des élytres prend de l'extension, ce qui arrive quelquefois, cette espèce ressemble beaucoup à l'*Homalota triangulum ;* mais elle s'en distingue suffisamment par ses antennes moins obscures à leur base et par son abdomen plus densement ponctué sur les premiers segments. Les pieds sont d'une couleur plus claire, avec les cuisses jamais rembrunies, même chez les exemplaires à élytres presque entièrement enfumées.

Au contraire, les variétés à élytres presque entièrement testacées (var. *a*), se rapprochent de l'*Homalota Pertyi*, dont elles diffèrent par la taille un peu moindre ; par ses antennes à peine moins longues, avec leurs quatrième à dixième articles évidemment plus courts ; par son abdomen plus densement ponctué vers sa base, etc.

Elle est plus petite que l'*Homalota foliorum*. Elle s'en distingue à peu près par les mêmes caractères et de plus par la couleur plus claire des élytres.

Nous avons vu un exemplaire ♂, dont le dernier article des antennes est

plus allongé, presque aussi long que les trois précédents réunis. Cette variété (var. *b*, *haesitata*, nobis), qu'on prendrait volontiers pour une espèce distincte, provient des montagnes de la Provence.

Il est difficile de dire quelle est la véritable *socialis* de Paykull, d'Olivier, de Gyllenhal et même d'Erichson, car ces auteurs ont réuni sous cette dénomination plusieurs espèces aujourd'hui séparées. Pour ne pas multiplier les noms, nous avons dû rejeter celui de *trinotata* de M. Kraatz, et adopter celui de *socialis* de Thomson, qui représente un des types des auteurs ci-dessus nommés.

La figure que donne Olivier (n° 42, p. 37, 53, pl. 3, fig. 25) de son *Staphylinus socialis* semble plutôt représenter la *fungicola* ou même la *nigritula*, deux espèces également très-communes.

SEPTIÈME SOUS-GENRE *HOMALOTA*

Caractères. Le *sixième segment abdominal* des ♂ tronqué ou subéchancré à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à dix, et la troncature ordinairement limitée de chaque côté par une dent plus forte. *Abdomen* plus ou moins parcimonieusement ponctué vers sa base. *Angle antéromédian du métasternum* peu saillant, droit ou subaigu, non ou à peine avancé au-delà des trochanters, émettant de son sommet une pointe conique, prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale.

Obs. Dans ce sous-genre, la lame mésosternale offre très-rarement un rudiment de carène sur le milieu de sa base, et sa pointe, plus ou moins effilée, est acérée, quelquefois émoussée au sommet, prolongée jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des hanches intermédiaires. Les tarses postérieurs sont plus ou moins allongés, avec le premier article paraissant parfois, vu de dessus, un peu plus long que le suivant, et les deuxième à quatrième souvent suballongés.

Outre la ponctuation moins serrée des premiers segments abdominaux le sous-genre *Homalota* présente les quatre premiers articles des tarses postérieurs un peu plus allongés et moins égaux que dans le sous-genre *Atheta*, c'est-à-dire avec le premier article parfois un peu plus long que le suivant. Il répond en partie à la section 2, *f*, du genre *Atheta* de Thomson.

Le sous-genre *Homalota* renferme des espèces de moyenne taille et que nous coordonnerons de la manière suivante :

a Les *huitième à dixième articles des antennes* sensiblement ou assez fortement transverses.

b Les *quatrième et cinquième articles des antennes* plus ou moins transverses.

c *Antennes* assez robustes, plus ou moins fortement, assez brusquement et subégalement épaissies dès le cinquième article : le *quatrième* légèrement, les *cinquième à dixième* plus ou moins fortement transverses.

d *Prothorax* à peine moins large que les élytres. Le *troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième, le *dernier* ovale-oblong. *Élytres* presque noires. *Corps* assez étroit, sublinéaire. *Antennes* d'un roux de poix à leur base. Les *dents latérales du sixième segment abdominal* des ♂ soudées en une lame large et courte. EBENINA.

dd *Prothorax* évidemment un peu moins large que les élytres. Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième, le *dernier* suballongé. *Élytres* d'un roux brunâtre ou d'un testacé obscur. *Corps* assez large, subfusiforme.

e *Antennes* brunâtres, concolores. *Prothorax* simplement impressionné vers sa base. *Élytres* d'un roux brunâtre. Les *dents du sixième segment abdominal* des ♂ fines et subégales. VALIDICORNIS.

ee *Antennes* testacées à leur base. *Prothorax* transversalement subimpressionné sur son dernier tiers. *Élytres* d'un testacé obscur. Les *dents du sixième segment abdominal* des ♂ inégales. INTERRUPTA.

cc *Antennes* peu robustes, légèrement et graduellement épaissies, entièrement noires, à *quatrième article* légèrement, les *cinquième à dixième* médiocrement transverses. *Élytres* testacées, avec une grande tache scutellaire et les côtés rembrunis. TRIANGULUM.

bb Les *quatrième et cinquième articles des antennes* presque carrés. *Antennes* toujours obscures à leur sommet.

f *Antennes* assez robustes, avec leurs *deux ou trois premiers articles* d'un roux testacé. *Élytres* d'un gris jaunâtre, à région scutellaire rembrunie. PERTYI.

ff *Antennes* peu robustes, à *premier article* seul d'un roux testacé. *Élytres* d'un testacé de poix. FOLIORUM.

bbb Le *quatrième article des antennes* à peine plus long que large, le *cinquième* carré. *Antennes* d'un roux obscur, avec la base et le sommet d'un roux testacé. *Élytres* d'un roux châtain. *Médipectus* et *extrémité de l'abdomen* d'un roux de poix. CASTANOPTERA.

aa Les *septième à dixième articles des antennes* légèrement ou à peine transverses, les *quatrième et cinquième* non transverses. *Élytres* d'un brun châtain, presque uniforme.

g Le *quatrième article des antennes* carré, le *cinquième* un peu ou à peine plus long que large, le *premier* d'un roux testacé. *Élytres* densement et subaspèrement ponctuées. *Abdomen* parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. *Pubescence* grise et assez serrée.

h *Antennes* assez robustes, à *cinquième article* à peine plus long que large, un peu plus épais que le suivant. *Prothorax* à peine rétréci en arrière. *Abdomen* très-peu ponctué. Les *six dents intermédiaires du sixième segment abdominal* des ♂ subégales et tuberculiformes. ROBUSTA.

hh *Antennes* peu robustes, à *cinquième article* un peu plus long que large, non plus épais que le suivant. *Prothorax* non rétréci en arrière. *Abdomen* peu ponctué vers sa base. Les *deux dents médianes du sixième segment abdominal* des ♂ plus petites. *Lame mésosternale* avec un rudiment de carène à sa base. SERICANS.

gg Les *quatrième et cinquième articles des antennes* un peu ou à peine plus longs que larges, le *premier* d'un roux de poix. *Elytres* modérément et non subaspèrement ponctuées. *Abdomen* à peine ponctué ou presque lisse. *Pubescence* blanchâtre et peu serrée. AQUATICA.

37. **Homalota ebenina**, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, sublinéaire, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche et la base des antennes d'un roux de poix et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article, sensiblement pilosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième assez fortement transverses, le dernier ovalaire-oblong ou conique. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement échancré à son bord

apical, avec le milieu de celui-ci finement crénelé, les dents latérales étant soudées ensemble en une lame courte, large et entière : les intermédiaires au nombre de quatre, petites mais non émoussées. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0m,0037 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax ; finement pubescente ; finement et subéparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, obsolètement ponctué et éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, subruguleux et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez robustes, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; assez fortement et assez brusquement épaissies extérieurement dès le cinquième article inclusivement en forme de massue très-allongée et subcylindrique ; finement duveteuses et en outre sensiblement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec les deux premiers articles et la base du troisième un peu moins foncés ou d'un roux de poix : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : le deuxième oblong, obconique, sensiblement moins long que le premier : le troisième suballongé, obconique, un peu plus long que le deuxième : le quatrième à peine plus large que le sommet du précédent, mais sensiblement moins large que le suivant, subtransverse ou un peu plus large que long ; les cinquième à dixième assez fortement et presque également épaissis, subégaux, assez fortement transverses ; le dernier égal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong ou conique, subacuminé au sommet.

Prothorax visiblement transverse, environ une fois et un quart aussi

large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; non rétréci en arrière ; à peine moins large dans son milieu que les élytres ; à peine ou faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; légèrement mais visiblement convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale très-légère ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies redressées, plus ou moins caduques ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* à peine moins foncé, lisse.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées ou très-faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur les côtés vers les épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; finement, assez longuement et très-éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques rares soies obscures et redressées ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment couleur de poix. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième éparsement et obsolètement granulé vers son extrémité, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement

ponctué, d'un noir brillant, avec le sixième arceau ventral couleur de poix. *Pointe mésosternale* longuement effilée, mousse au sommet, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* droit ou peu aigu, à peine plus avancé que les trochanters. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation râpeuse, un peu plus écartée postérieurement, à cinquième arceau un peu moindre que le précédent : le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé brillant, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, parés sur leur tranche supérieure de une ou de deux soies redressées. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, un peu noueux, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse, dans le voisinage d'un nid de *Formica rufa*.

Obs. Elle se rapproche par la forme des antennes de l'*Homalota validicornis;* mais elle en diffère essentiellement par sa forme plus étroite et plus parallèle et surtout par la singulière structure du sixième segment abdominal du ♂, et ce dernier caractère la distingue également des espèces précédentes et des suivantes.

Le troisième article des antennes est aussi plus long, relativement au deuxième, que chez l'*Homalota validicornis*, et le dernier est moins allongé, moins cylindrique, plus conique, plus visiblement acuminé au sommet. Le prothorax est à peine moins large que les élytres, l'abdomen moins atténué en arrière, etc.

38. **Homalota validicornis**, Maerkel.

Assez allongée, assez large, subfusiforme, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes obscures, les élytres d'un roux brunâtre, et les pieds testacés. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement épaissies vers

leur extrémité dès le cinquième article ; assez fortement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier suballongé. Prothorax assez fortement transverse, non rétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, parfois obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen à peine atténué postérieurement, distinctement sétosellé, assez parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à huit, subégalement saillantes : les latérales seulement plus larges. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et à peine sinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué ou à peine arrondi à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota validicornis, Maerkel, in Germar Zeit. V, 212, 37. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 414, 68. — Kraatz, Ins. Deut, II, 271, 78.
Homalota succicola, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 141, 36.
Atheta succicola, Thomson, Skand. Col. III, 78, 25, sectio 2, *f*, 1861.

Variété *a* (immature). *Antennes* d'un roux obscur, avec le premier article testacé, ainsi que les élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds.

Long., 0m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps assez allongé, assez large, subfusiforme, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un testacé brunâtre ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant.

Front large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, éparsement et obsolètement ponctué, légèrement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir assez brillant, rugueusement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les *mandibules* souvent ferrugineuses, leur pointe et le *pénultième article des palpes maxillaires* obscurs : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, d'un noir souvent grisâtre.

Antennes assez robustes, de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; assez fortement et assez brusquement épaissies extérieurement dès leur cinquième article inclusivement en forme de longue massue subcylindrico-fusiforme ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement brunes ou d'un noir de poix ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus long : le quatrième de la largeur du sommet du précédent, sensiblement moins large que les suivants, en forme de carré subtransverse : les cinquième à dixième assez fortement épaissis, courts, fortement transverses, avec les pénultièmes paraissant à peine moins épais, et le dixième parfois à peine moins court : le dernier suballongé, sensiblement plus long que les deux précédents réunis, subfusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, une fois et demie environ aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; non rétréci en arrière ; évidemment un peu moins large que les élytres ; faiblement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression ou fossette transversale, plus ou moins prononcée, parfois prolongée sur le dos en forme de sillon longitudinal obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques longues soies obscures, redressées et bien distinctes ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* parfois moins foncé, lisse.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, d'un quart plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; à peine arquées postérieurement sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; à peine convexes intérieurement ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur les côtés derrière les épaules, parfois caduque ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux assez brillant et plus ou moins brunâtre, avec la région scutellaire un peu plus obscure. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés et à peine atténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière ; finement, très-peu mais assez longuement pubescent ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques longues soies obscures plus ou moins redressées et bien distinctes ; finement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, parcimonieusement ponctué en dessus : celui de l'armure parfois apparent, offrant à son sommet deux fascicules de longues soies obscures.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et modérément ponctué, d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* peu effilée, subaciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* peu avancé, droit ou à peine aigu, émettant de son sommet une longue pointe acérée. *Ventre* convexe, distinctement et éparsement sétosellé ; à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée en arrière ; à cinquième arceau un peu moins grand que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponc-

tués, d'un testacé brillant et plus ou moins obscur avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, offrant en dessous, les postérieures surtout, une ou deux soies obscures et redressées, avec souvent une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve dans diverses parties de la France, surtout dans les localités boisées ou montagneuses, en société de la *Formica fuliginosa* ou du moins dans son voisinage, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, les Alpes, etc.

Obs. Elle est remarquable par ses antennes assez fortement et assez brusquement épaissies en massue subcylindrico-fusiforme, avec les cinquième à dixième articles plus courts ou plus fortement transverses que dans les espèces précédentes. La forme est aussi un peu plus large, un peu moins allongée et plus fusiforme même que dans l'*Homalota interrupta*, décrite ci-dessous.

Chez les sujets immatures (var. *a*), les élytres et le sommet de l'abdomen sont testacés, les pieds d'un testacé pâle, les parties de la bouche et les antennes d'un roux plus ou moins obscur, avec le premier article de celles-ci plus clair.

Rarement, la fossette basilaire du prothorax se transforme en une excavation oblongue, prolongée au moins jusqu'au milieu du dos. Nous avons vu cette variété inscrite dans quelques collections sous le nom d'*Homalota cribrata*, mais ce n'est pas celle que M. Kraatz a décrite sous cette même dénomination (*Ins. Deut.* II, 288, 96). Elle a, en même temps, le quatrième article des antennes un peu plus court, les sixième à dixième un peu plus fortement transverses, le huitième un peu moins court que les suivants, le dernier plus allongé que dans le type. Peut-être est-ce là une espèce distincte (*Homalota cribrosa*, nobis). Elle provient des environs de Paris.

Accidentellement, le prothorax offre sur son milieu deux gros points enfoncés, assez écartés et transversalement disposés.

Peut-être doit-on rapporter à l'*Homalota validicornis* l'*Euryptera*, Stephens (*Ill. Brit.* V, 135).

On donne pour synonyme de l'*Homalota validicornis* l'*Homalota socialis* (var. *a*) d'Erichson. En effet, la courte description qu'en donne cet auteur (*Gen. et Spec.* Staph., 103) le ferait présumer ainsi. Mais alors, il faut en exclure les deux synonymies de *sericans*, Gravenhorst, et *castanoptera*, Mannerheim, que nous rapportons à d'autres espèces. Autrement, il faudrait faire prévaloir une de ces deux dénominations aux dépens de celle de *validicornis*, qui est postérieure.

39. **Homalota interrupta**, Mulsant et Rey.

Allongée, assez large, subfusiforme, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant et submétallique avec le disque des élytres d'un testacé obscur, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article, assez fortement pilosellées, avec les deuxième, et troisième articles subégaux, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième assez fortement transverses, le dernier suballongé. Prothorax assez fortement transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, transversalement impressionné vers son tiers postérieur, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, éparsement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et distinctement denticulé à son bord apical, avec les dents au nombre de six, assez aiguës mais inégales : les deux latérales plus fortes et sensiblement plus saillantes. Le *sixième arceau ventral* subangulé à son sommet, dépassant notablement le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0m,0035 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0008 (1/3 l. for.).

Corps allongé, assez large, subfusiforme, subdéprimé, d'un noir bril-

lant et submétallique, avec le disque des élytres d'un testacé obscur; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, finement et légèrement pubescente, finement et éparsement ponctuée, plus densement derrière les yeux, à peine ponctuée ou presque lisse sur son milieu, avec l'intervalle des points très-finement chagriné; d'un noir brillant et submétallique. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, offrant vers son sommet quelques cils longs et brillants. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* plus obscurs : le *pénultième article de ceux-ci* assez fortement cilié vers son sommet.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez robustes, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez fortement, assez brusquement et presque subégalement épaissies extérieurement dès le cinquième article inclusivement en forme de longue massue subcylindrique; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec le premier article d'un roux testacé et les trois suivants d'un roux de poix plus ou moins foncé : le premier suballongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième peu allongés, obconiques, subégaux, beaucoup moins longs séparément que le premier : le quatrième de la largeur du sommet du précédent, sensiblement moins large que le suivant, en forme de carré subtransverse : les cinquième à dixième assez fortement et subégalement épaissis, assez courts, assez fortement transverses : le dernier suballongé, beaucoup plus long que les deux précédents réunis, subcylindrico-conique, mousse au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, près d'une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; non rétréci en arrière; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque; offrant environ vers son tiers basilaire une impression transversale assez prononcée; finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies redressées, assez

distinctes; finement, subaspèrement et assez densement ponctué, avec l'intervalle des points, surtout sur les côtés, très-finement chagriné; d'un noir brillant et submétallique. *Repli inférieur* presque lisse, d'un brun de poix.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse; environ d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes et à peine arquées postérieurement sur les côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; déprimées sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et peu densement pubescentes; offrant en outre sur les côtés deux ou trois soies redressées, celles des épaules plus longues, les autres courtes et peu apparentes; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse, plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax, et l'intervalle des points finement chagriné; d'un testacé de poix assez foncé, avec la région scutellaire et celle des angles postérieurs plus obscures. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, sensiblement moins large à sa base que les élytres; à peine trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, néanmoins un peu atténué tout à fait vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrrière; finement, très-éparsement et assez longuement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques longues soies obscures et plus ou moins redressées; finement et éparsement ponctué sur les trois premiers segments, à peine ou presque lisse sur les suivants; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse: les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre: le sixième peu saillant.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et modérément ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales à peine moins foncées. *Pointe mésosternale* effilée, aciculée. *Métasternum* assez convexe, paré çà et là de quelques courtes soies redressées; à *angle antéro-médian* court et obtus, non avancé au delà des trochanters. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue et assez grossière; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée postérieurement; à cinquième arceau à peine moins grand que le précédent: le sixième assez saillant, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un testacé brillant et assez clair, avec les hanches plus ou moins rembrunies, excepté à leur sommet. *Cuisses* subélargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux soies redressées, avec une soie semblable sur les hanches antérieures et postérieures et sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement et assez densement ciliés en dessous, à peine en dessus ; le *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon dans une souche cariée, en compagnie de la *Myrmica cæspitum* Latreille.

Obs. On la prendrait, à première vue, pour une variété de l'*Homalota validicornis*, mais elle est un peu moindre, un peu moins fusiforme, un peu moins large, un peu moins densement pubescente. Les antennes, à peine moins épaisses, un peu moins obscures à leur base, ont leurs trois premiers articles un peu moins longs et le dernier à peine plus allongé, mais plus obtus à son sommet. Le prothorax offre la particularité, peut-être accidentelle, d'une impression transversale située, non pas à la base comme dans les espèces voisines, mais assez loin de celle-ci, environ vers le tiers postérieur. D'ailleurs, les élytres sont plus longues, plus déprimées, d'une couleur tirant plus sur le testacé livide que sur le roux. En outre, les dentelures du sixième segment abdominal du ♂ sont plus saillantes, plus aiguës, moins égales. Les tarses postérieurs sont aussi un peu moins allongés et les hanches plus obscures, etc.

Elle diffère des espèces suivantes par ses antennes plus robustes dès leur base, plus fortement épaissies vers leur extrémité, avec les pénultièmes articles plus courts, plus transverses. La forme est aussi proportionnellement un peu plus large, un peu moins parallèle, etc.

40. **Homalota triangulum**, Kraatz.

Allongée, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les tibias, les tarses et les élytres testacés, celles-ci

rembrunies sur les côtés et parées sur la suture d'une grande tache scutellaire triangulaire obscure. Tête éparsement et obsolètement ponctuée. Antennes peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième, et troisième articles subégaux, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, non ou à peine plus étroit en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, légèrement fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen à peine atténué postérieurement, éparsement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et finement crénelé à son bord apical, avec les dentelures émoussées, subégales et au nombre de six à huit. Le *sixième arceau ventral* très-obtusément angulé au sommet, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine sinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement échancré à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota triangulum, Kraatz, Ins. Deut. II, 273, 80.

Variété *a*. *Antennes*, *bouche* et *cuisses* d'un roux obscur.

Long., 0ᵐ,0035 (1 2/3 l.) ; — larg., 0ᵐ,0009 (1/2 l. à peine).

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une bande oblique testacée; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement, obsolètement et éparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, souvent presque lisse sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, légèrement ponctué et éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix brillant, rugueusement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les *mandibules* parfois rougeâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes peu robustes, de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ou brunâtres ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, obconico-subcylindriques : le quatrième à peine plus large que le sommet du précédent, un peu moins large que le suivant, un peu plus large que long : les cinquième à dixième médiocrement transverses, subégaux : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, suballongé, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; non ou à peine plus étroit en arrière ; un peu moins large que les élytres ; à peine arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, distinctement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, ordinairement légère, parfois prolongée jusque sur le milieu du dos, en forme de dépression longitudinale ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures, redressées et assez distinctes ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* généralement aussi foncé, lisse.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, d'un quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées à leur sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; plus ou moins sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée, bien distincte, sur les côtés vers les épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir

brillant, avec une bande oblique testacée, s'étendant des épaules à l'angle sutural, ou bien d'un testacé brillant et parfois un peu roussâtre, avec les côtés rembrunis surtout vers les angles postéro-externes, et la région scutellaire ornée d'une grande tache triangulaire noire, le plus souvent bien tranchée, embrassant parfois toute la base, et presque toujours prolongée sur la suture jusque près du sommet. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement dès le sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière; finement et très-éparsement pubescent; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures, plus ou moins longues et plus ou moins redressées; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants; d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse: les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième peu saillant, finement et subéparsement ponctué.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et modérément ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* très-effilée et très-acérée. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* peu saillant, presque obtus, ne dépassant pas les trochanters. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte que celle du prothorax, plus écartée postérieurement; à cinquième arceau moins grand que les précédents: le sixième saillant, plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur: le deuxième basilaire bien distinct, assez développé.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé de poix, avec les cuisses plus ou moins obscures ou noirâtres, ainsi que les hanches, les trochanters antérieurs et intermédiaires restant toujours un peu roussâtres. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu, offrant en dessous une ou deux soies redressées, obscures, avec une soie semblable sur les trochanters et sur les hanches. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures et redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias,

avec les quatre premiers articles oblongs ou même suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce habite les parties centrales et méridionales de la France. Elle se prend sous les détritus végétaux, mais presque toujours vers le bord des eaux. Nous l'avons rencontrée dans la Provence et le Languedoc sur le littoral de la mer, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais sur les bords de la Saône.

Obs. Outre le développement de la tache triangulaire des élytres, outre la couleur obscure des cuisses, cette espèce diffère des suivantes par ses antennes plus noires, avec leurs quatrième à dixième articles un peu plus courts.

La variété *a* est remarquable par ses antennes d'une couleur plus claire, ainsi que les palpes et les pieds. Les premières sont d'un brun un peu roussâtre et les crénelures du sixième segment abdominal des ♂ sont aussi de cette dernière couleur. Dans cette même variété, les élytres sont quelquefois à peine ou non rembrunies sur la suture et sur les côtés, et les hanches sont à peine obscurcies. Alors, on la prendrait volontiers pour une autre espèce, ou bien pour l'*Homalota socialis*, mais les antennes sont un peu plus distinctement pilosellées que dans cette dernière, à peine plus épaisses, avec les quatrième à dixième articles à peine plus courts, et surtout l'abdomen est moins densement ponctué vers sa base, etc.

Rarement, les crénelures du sixième segment abdominal des ♂ sont à peine visibles ou très-obsolètes, et quand elles sont au nombre de six seulement, ce sont les deux médianes qui font défaut. Alors, les plus voisines se trouvent séparées entre elles par un intervalle plus grand, comme échancré ou sinué.

Nous avons vu un exemplaire, provenant des Pyrénées-Orientales, dont la forme générale est plus étroite et dont les élytres sont presque entièrement noires. C'est pour nous une variété purement individuelle.

41. **Homalota Pertyi**, Heer.

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un gris jaunâtre, rembrunies vers l'écusson et sur les côtés, le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, la bouche,

la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et subéparsement ponctuée, plus lisse sur son milieu. Antennes assez robustes, assez sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, souvent obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement et fortement sétosellé, finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et finement denticulé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de sept ou huit, plus ou moins émoussées : les deux latérales plus fortes et un peu plus saillantes, séparées des autres par une entaille un peu plus profonde. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle émoussé, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* inerme, subsinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota Pertyi, HEER, Faun. Col. Helv. I, 239, 21.
Homalota merdaria, THOMSON, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 131, 38. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 269, 77.
Atheta merdaria, THOMSON, Skand. Col. III, 81, 29, sectio 2, *h*. 1861.

Variété *a*. *Antennes* entièrement rousses.

Long., 0m,0040 (1 3/4 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres d'un gris jaunâtre et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransversalement subarrondie, un peu moins large que le pro-

thorax, finement pubescente, finement et subéparsement pointillée sur les côtés, un peu plus lisse sur son milieu. *Front* large, subdéprimé ou faiblement convexe. *Épistome* convexe, finement et subéparsement pointillé dans sa partie antérieure, finement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix brillant, aspèrement pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* souvent plus obscur : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes assez robustes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou brunâtres, avec les deuxième et troisième articles et la base du quatrième d'un roux ferrugineux, et le premier encore plus clair ou testacé : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, sensiblement moins long que le premier : le troisième allongé, à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcylindrico-coniques : les quatrième et cinquième presqne carrés ou aussi longs que larges : le quatrième à peine plus large à son sommet que le sommet du précédent, à peine moins large que le suivant (1) : les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième plus sensiblement transverses : le dernier suballongé, un peu plus long que les deux précédents réunis, subfusiforme, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, une fois et un tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; non rétréci en arrière ; sensiblement moins large que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale

(1) Ce quatrième article, par le fait qu'il est un peu plus étroit que le suivant, paraît parfois un peu moins court que celui-ci, qui est presque carré.

assez prononcée ; offrant souvent sur sa ligne médiane un sillon canaliculé obsolète et rarement prolongé jusqu'au sommet ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez distinctes ; finement, distinctement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant, parfois submétallique. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; à peine convexes intérieurement sur leur disque ; souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une soie obscure, redressée et bien distincte ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un châtain brillant et plus ou moins clair ou souvent d'un gris jaunâtre, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou un peu atténué postérieurement dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et éparsement pubescent, presque glabre vers son extrémité ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures, plus ou moins redressées et bien distinctes ; finement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu sur le quatrième et sur la partie postérieure du troisième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent d'un brun de poix. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et bien tranchée : le sixième peu saillant, distinctement et subaspèrement ponctué en dessus.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet et parfois les intersections du

ventre d'un brun de poix. *Pointe mésosternale* effilée, souvent émoussée au sommet. *Métasternum* assez convexe, à peine sétosellé, à angle antéro-médian assez court, droit ou subobtus, peu avancé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence d'un gris blond, un peu plus longue et un peu moins serrée en arrière, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée postérieurement ; à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, garni à son bord postérieur d'une fine ciliation très-courte et plus (♀) ou moins (♂) serrée.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant, avec la base des hanches souvent plus foncée. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu, les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux soies redressés, avec une soie semblable sur les hanches antérieures et postérieures et sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux et parfois de trois soies redressée ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles subalongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce se rencontre sous les détritus, dans les excréments, dans les champignons en décomposition et principalement dans le *Phallus impudicus*, Linné. Elle est assez commune dans diverses parties de la France, les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle diffère très-peu de l'*Homalota castanoptera*, si ce n'est par une pubescence un peu moins serrée ; par ses élytres plus claires, mais toujours plus ou moins rembrunies vers l'écusson et sur les côtés. Les antennes sont un peu moins longues, à peine moins épaisses mais plus obscures, avec le quatrième article un peu plus court, le deuxième et le dernier un peu moins allongés. Les élytres sont un peu plus larges comparativement au prothorax. L'abdomen, un peu moins parcimonieusement ponctué vers sa base, est généralement d'une couleur plus foncée à son sommet, etc.

Elle se distingue de l'*Homalota foliorum* par ses antennes un peu plus robustes, plus largement testacées à leur base, par ses élytres plus larges relativement au prothorax et d'une couleur plus claire, surtout sur le milieu de leur disque, etc.

Dans la variété *a*, les antennes sont entièrement rousses, avec le premier article plus clair. Elles paraissent aussi à peine plus robustes, avec les

cinquième à dixième articles un peu plus courts ; rarement, le dernier est à peine moins foncé que les précédents. Quelquefois le sommet de l'abdomen est d'un roux de poix.

On donne pour synonyme de cette espèce l'*Aleochara longicornis* de Gyllenhal (*Ins. Suec.* II, 405, 27). Mais le célèbre auteur suédois dit dans sa description : *Abdomen... crebre punctulatum*, caractère qui ne convient nullement à notre espèce ni à aucune des espèces voisines de l'*Homalota socialis*, mais plutôt à l'*Aleochara longicornis* de Gravenhorst (*Mon.* 87, 29), cité par Gyllenhal lui-même, espèce qu'Erichson a décrite sous la dénomination d'*Homalota longicornis* et qui est le type de notre genre *Chaetida*.

On pourrait rapporter la *xanthoptera* de Stephens à notre *Pertyi* ou à notre *Castanoptera*.

42. Homalota foliorum, Mulsant et Rey.

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, submétallique, avec le premier article des antennes, les pieds et les élytres d'un testacé de poix, celles-ci largement rembrunies vers l'écusson et vers les angles postérieurs. Tête finement et modérément ponctuée, presque lisse sur son milieu. Antennes peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, légèrement fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, distinctement sétosellé, finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et distinctement denticulé à son bord apical, avec les dents ordinairement au nombre de sept (1) : les

(1) Celle du milieu est parfois beaucoup plus petite et moins saillante, ce qui fait paraître les deux voisines comme séparées entre elles par une espèce d'échancrure.

deux latérales évidemment plus saillantes, séparées des autres par une entaille profonde. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle émoussé, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* simplement subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixieme arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Homalota foliorum, MULSANT ET REY, Op. Ent. 1873, XV, 170.

Long., 0m,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0009 (1/2 l. à peine).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant et submétallique, avec les élytres d'un testacé de poix et largement rembrunies vers l'écusson et les angles postérieurs ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, soyeuse, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et modérément ponctuée, presque lisse sur son milieu, d'un noir brillant et submétallique. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* convexe, subaspèrement ponctué et légèrement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subaspèrement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé ou noirâtre : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes peu robustes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; noires ou noirâtres, avec le premier article testacé et les deux suivants parfois d'un roux de poix : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième subgraduellement un peu plus épais : les quatrième et cinquième presque carrés, aussi longs que larges : les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième plus sensiblement transverses : le dernier un peu ou à peine plus long que les deux précédents réunis, suballongé, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, une fois et un tiers aussi large que

long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, assez obtus et arrondis ; non visiblement rétréci en arrière ; un peu moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression ou fossette transversale, le plus souvent légère, quelquefois plus prononcée, mais rarement prolongée sur le dos ; finement et assez densement pubescent ; offrant en outre, sur le bord antérieur et surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez distinctes, et, sur le disque, quelques soies semblables, mais rares, très-courtes et à peine apparentes ; finement, subaspèrement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant et submétallique. *Repli inférieur* lisse, moins foncé.

Écusson finement pubescent, très-finement pointillé, plus lisse en arrière, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées sur leur disque, plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes ; offrant en outre sur les côtés deux ou trois soies obscures et redressées, avec celle des épaules plus longue ; assez finement, subaspèrement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un testacé de poix brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postéro-externes plus ou moins largement rembrunies. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et subatténué postérieurement dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et éparsement pubescent, presque glabre vers son extrémité, avec des cils plus longs au bord apical des trois ou quatre premiers segments ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de longues soies obscures, redressées ; finement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu sur le quatrième et sur l'extrémité du troisième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; d'un noir très-brillant, avec le sixième

segment rarement moins foncé. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, bien distincte : le sixième peu saillant, plus (♀) ou moins (♂) ponctué en dessus.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué; d'un noir brillant, avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* effilée, souvent mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, à peine sétosellé, plus légèrement ponctué sur son milieu ; à angle *antéro-médian* assez court, droit ou subobtus, peu avancé. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé ; à pubescence assez longue ; à ponctuation subrâpeuse, plus écartée postérieurement ; à cinquième arceau beaucoup plus court que les précédents : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, finement, très-brièvement et plus (♀) ou moins (♂) densement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant, avec les hanches rembrunies excepté à leur sommet. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant parfois en dessous une ou deux soies obscures et une aussi sur les trochanters postérieurs et sur les hanches, surtout les antérieures. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez grêles, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, subégaux, le premier paraissant parfois à peine plus long que les suivants.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. Elle se prend sous les feuilles mortes, dans les bois des environs de Lyon et du Beaujolais.

Obs. Elle fait le passage de l'*Homalota socialis* à l'*Homalota sericans*. Elle ressemble à la dernière à s'y méprendre et elle ne s'en distingue que par une taille un peu moindre, par ses antennes un peu plus grêles, avec leur cinquième article plus carré et un peu plus court, et les pénultièmes plus transverses. Le disque des élytres est toujours plus ou moins testacé.

La couleur des antennes, des élytres, de l'extrémité de l'abdomen, du médipectus et des hanches, la distinguent aisément de l'*Homalota casta-*

noptera, sans compter que le quatrième article des antennes est moins oblong.

Elle diffère de l'*Homalota socialis* par une taille un peu plus forte ; par les quatrième et cinquième articles des antennes un peu moins courts et les pénultièmes moins sensiblement transverses. Surtout, la base de l'abdomen est plus parcimonieusement ponctuée.

Quelquefois les antennes sont d'un roux de poix, avec leur base plus claire.

43. **Homalota castanoptera**, Mannerheim.

Allongée, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux châtain, plus ou moins clair, le mésopectus et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et subéparsement ponctuée, presque lisse sur son milieu. Antennes assez légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine plus long que large, le cinquième carré, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, fovéolé et parfois obsolètement sillonné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, à peine convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou un peu atténué vers son sommet, éparsement et fortement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et finement denticulé à son bord apical, avec les dentelures de huit à dix, plus ou moins émoussées : les deux latérales plus fortes et plus saillantes, séparées des autres par une entaille plus profonde. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle émoussé, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. Le *dernier article des antennes* sensiblement plus long que les deux précédents réunis.

♀ Le *sixième segment abdominal* inerme, à peine sinué dans le milieu

de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Le *dernier article des antennes* un peu plus long que les deux précédents réunis.

Bolitochara castanoptera, MANNERHEIM, Brach. 77, 16.
Aleochara castanoptera, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 69, 45.
Homalota socialis (var. *b*), ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 103.

Variété *a*. *Élytres* plus ou moins rembrunies, avec les épaules quelquefois roussâtres.

Long., 0m,0043 (2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux châtain plus ou moins clair, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez longue, couchée et serrée.

Tête subtransversalement arrondie, un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et subéparsement pointillée sur les côtés, presque lisse sur son milieu, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou faiblement convexe. *Épistome* convexe, finement et subaspèrement pointillé dans sa partie antérieure, finement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, subaspèrement pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement pubescentes et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux plus ou moins obscur, avec les deuxième et troisième articles et souvent le dernier un peu moins foncés et le premier testacé : celui-ci allongé, assez fortement renflé en massue subelliptique et subcomprimée, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcylindrico-coniques : le quatrième à peine plus long que large, à peine plus large que le précédent, à peine moins large que le suivant : le cinquième presque carré ou aussi long

que large : les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses : le dernier allongé, un peu (♀) ou sensiblement (♂) plus long que les deux précédents réunis, subcylindrico-fusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; non rétréci en arrière ; un peu moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus mais à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une légère et large fossette transversale, parfois prolongée jusque sur le milieu du dos en forme de sillon obsolète ; finement et densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées ; finement, distinctement et assez densement ponctué ; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux souvent assez pâle.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; très-faiblement ou à peine convexes sur leur disque, à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et densement pubescentes, avec le côté des épaules paré d'une assez longue soie obscure et redressée ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, un peu plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux châtain assez brillant et plus ou moins clair, avec la région scutellaire à peine rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé ; un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, souvent un peu atténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et très-éparsement pubescent, offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers son sommet, de longues soies obscures, plus ou moins redressées, et bien distinctes ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois pre-

miers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du précédent d'un roux de poix parfois subtestacé. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, obsolètement et subaspèrement pointillé.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre et parfois les intersections ventrales d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* effilée, souvent mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe, à peine sétosellé, légèrement ponctué sur son milieu ; à *angle antéro-médian* droit ou subaigu, parfois un peu plus avancé que les trochanters. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence blonde, un peu plus longue et moins serrée en arrière ; à ponctuation finement râpeuse, plus écartée postérieurement ; à cinquième arceau beaucoup plus court que le précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, garni à son bord postérieur d'une ciliation très-courte et plus (♀) ou moins (♂) serrée.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé brillant, ainsi que toutes les hanches. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux légères soies redressées, avec une soie semblable sur toutes les hanches et sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées, plus ou moins caduques ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés subégaux (1).

Patrie. Cette espèce se prend dans les champignons et les bolets. Elle est peu commune, et elle préfère les forêts et les montagnes de différents points de la France, tels que des environs de Lyon, du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Beaujolais, de la Bourgogne, des Alpes, etc.

Obs. Elle termine, avec l'*Homalota sericans*, cette série d'espèces

(1) Le premier parait parfois, vu de dessus, à peine plus long que les suivants.

qu'Erichson avait réunies sous le nom d'*Homalota socialis*. Elle en est une des plus distinctes, par sa taille un peu plus grande, par ses antennes un peu plus longues, moins obscures, à quatrième article moins court, avec le dernier plus allongé, souvent d'un roux testacé ; par ses élytres d'un roux châtain, à peine enfumées vers l'écusson ; par son abdomen toujours un peu roussâtre à son extrémité ; par son médipectus plus ou moins roux ; par ses hanches antérieures et intermédiaires toujours testacées, ainsi que la lame supérieure des hanches postérieures. Les palpes maxillaires sont aussi d'une couleur plus claire que dans les espèces suivantes.

Elle diffère, en outre, des suivantes, par les pénultièmes articles des antennes plus sensiblement transverses.

Les élytres sont parfois (var. *a*) entièrement obscures ou avec seulement les épaules roussâtres.

Mannerheim, donnant à sa *Bolitochara castanoptera*, le dernier article des antennes allongé, son espèce doit sans doute se rapporter à la nôtre, qui présente ce caractère d'une manière plus tranchée que chez toutes ses voisines.

44. **Homalota robusta**, Mulsant et Rey.

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, la base des antennes d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête finement et modérément ponctuée sur ses côtés, presque lisse sur son milieu. Antennes assez robustes, assez sensiblement épaissies dès leur extrémité, distinctement pilosellées, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, le cinquième à peine plus long que large, un peu plus épais que le suivant, les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, distinctement fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, distinctement sétosellé, finement et très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Lame mésosternale sans rudiment de carène à sa base. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et distinctement denticulé à son bord apical, avec les dents au nombre de huit, émoussées, tuberculiformes : les deux latérales plus fortes et un peu plus saillantes. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* à peine transverses.

♂ Le *sixième segment abdominal* inerme, subsinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement et subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* légèrement transverses.

Homalota robusta, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XV, 171.

Variété *a*. *Élytres* d'un brun châtain. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix.

Long., 0m,0043 (2 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subtransversalement arrondie, sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et modérément ponctuée sur les côtés, presque lisse sur son milieu, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, éparsement et subaspèrement pointillé dans sa partie antérieure, finement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, aspèrement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez robustes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement et presque également épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre distinctement piloselléees surtout vers le sommet de chaque article ; brunes ou noirâtres, avec le premier article d'un roux de poix testacé, et parfois la base des deux suivants roussâtre : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée, paré vers le milieu de sa tranche supérieure d'une longue

soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier, le troisième un peu ou à peine plus long que le deuxième : le quatrième presque carré, à peine plus large que le sommet du précédent mais évidemment moins large que le suivant : le cinquième en carré à peine plus long que large, un peu plus épais que le suivant : les sixième à dixième subcylindrico-coniques, presque également épaissis, à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses, avec les pénultièmes un peu plus sensiblement : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; à peine rétréci en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres ; faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière, au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais non émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale bien distincte, parfois un peu prolongée sur le dos en forme de sillon très-obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques longues soies obscures, redressées et bien apparentes, et sur le disque de quelques soies semblables mais très-courtes et très-rares ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, couleur de poix.

Écusson finement pubescent, finement et densement, pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, évidemment plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées ou très-faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; assez fortement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, parées en outre sur les côtés de deux ou trois soies obscures et subredressées, avec celle des épaules plus longue et plus distincte ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, évidemment un peu plus forte et à peine plus serrée que celle du prothorax, et l'intervalle des points très-finement et obsolètement chagriné ; d'un brun de poix brillant et parfois un peu roussâtre,

avec la région scutellaire et les côtés un peu plus obscurs. *Épaules* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres; presque trois fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et un peu atténué postérieurement dès le sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, légèrement convexe en arrière; finement et éparsement pubescent; presque glabre vers son extrémité, avec de longs cils plus distincts sur le bord apical des premiers segments; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, plus ou moins longues; finement et très-parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les quatrième et cinquième; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment et souvent le sommet du précédent d'un brun de poix, et les dentelures du ♂ un peu roussâtres. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse; les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'un fine membrane pâle, bien distincte: le sixième peu saillant, presque lisse (♂) ou éparsement ponctué.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un noir de poix. *Pointe mésosternale* assez effilée et subaciculée. *Métasternum* assez convexe, très-éparsement sétosellé, à *angle antéro-médian* peu aigu, peu prolongé. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé, à pubescence assez longue, moins serrée postérieurement; à ponctuation râpeuse, plus écartée en arrière; à cinquième arceau moins grand que le précédent: le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant, avec les hanches plus ou moins rembrunies excepté à leur sommet. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu; les *intermédiaires* et *postérieures* parées en dessous d'une ou de deux soies obscures, avec une soie semblable sur les hanches antérieures et postérieures et sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles, offrant sur leur tranche externe une ou deux soies redressées; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec

les quatre premiers articles oblongs ou presque suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les collines du Lyonnais, en compagnie de la *formica fuliginosa*.

Obs. Elle est une des plus grandes du genre, elle est à peine moindre que la *Liogluta graminicola*.

Elle ressemble beaucoup à l'*Homalota sericans*, mais elle est un peu plus forte. Les antennes sont un peu plus robustes, avec le cinquième article à peine moins oblong, à peine plus long que large, un peu plus épais que le suivant. Le prothorax paraît un peu rétréci en arrière. Les élytres sont plus obscures et l'abdomen est encore moins ponctué vers sa base. Les six dents médianes du sixième segment abdominal des ♂ sont tuberculiformes et subégales, etc.

La variété *a*, quoique disparate par sa taille un peu moindre et par la coloration plus claire des élytres, offre la même structure quant au cinquième article des antennes. Elle a, il est vrai, le dos du sixième segment abdominal plus distinctement ponctué, mais ce signe se retrouve chez la plupart des ♀ et le seul exemplaire que nous ayons vu appartient à ce sexe.

Peut-être doit-on rapporter à cette espèce l'*Homalota brunneipennis* de Thomson (*Ofv. af Kongl. Vet-ac. Förh.* 1852, 135, 12, et *Skand Col.* (*Atheta*), III, 65, 5, *sectio* 1, *a*, 1861)?

Elle doit aussi être très-voisine de l'*Homalota valida* de M. Kraatz (*Ins. Deut. II*, 274, 81).

45. **Homalota sericans**, Fairmaire et Laboulbène.

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant et submétallique, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix châtain, le premier article des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, le quatrième carré, le cinquième suboblong, non plus épais que le suivant, les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax transverse, nullement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les

côtés, distinctement impressionné vers sa base, souvent obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, faiblement convexes, assez finement, densement et subaspèrement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, éparsement et fortement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Lame mésosternale avec un rudiment de carène à sa base. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et denticulé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de huit et émoussées à leur sommet; les deux du milieu parfois plus petites, plus aiguës et moins saillantes : les deux latérales plus larges, un peu plus saillantes, séparées des autres par une entaille un peu plus profonde. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle arrondi, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* à peine transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* inerme, plus ou moins sinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *sixième à dixième articles des antennes* légèrement transverses.

Alcochara sericans, Gravenhorst, Mon. 159, 28?

Homalota sericans, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 416, 74.

Long., 0m,0040 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant et submétallique, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix châtain; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, un peu plus densement sur les côtés derrière les yeux, avec l'intervalle des points très-finement ou obsolètement chagriné ; d'un noir brillant et submétallique. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, un peu plus lisse sur son milieu, offrant parfois en avant une faible impression transversale. *Épistome* longitudinalement convexe, subaspèrement pointillé surtout sur les côtés. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix, aspèrement pointillé et éparsement

cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* obscur : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes peu robustes, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et subégalement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou brunâtres, avec le premier article d'un roux testacé et les deux suivants parfois d'un roux de poix plus ou moins foncé : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième beaucoup moins long que le premier : le troisième à peine plus long que le deuxième : le quatrième carré ou presque carré, à peine plus épais que le sommet du précédent, un peu moins épais que le suivant : les cinquième à dixième presque également épaissis, subcylindrico-coniques : le cinquième en carré suboblong ou à peine plus long que large, non plus épais que le suivant : les sixième à dixième à peine (♂) ou légèrement (♀) transverses, subégaux : le dernier aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis, en ovale suballongé, acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, presque une fois et un tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; non rétréci en arrière ; un peu moins large que les élytres ; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus mais non arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, assez large et assez prononcée, souvent prolongée en mourant, sur le dos, en forme de sillon obsolète ; finement et assez densement pubescent, paré en outre, sur le bord antérieur et les côtés, de quelques assez longues soies obscures et redressées, et sur le disque de quelques rares soies semblables, très-courtes et à peine distinctes ; finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation plus distincte et un peu plus serrée sur l'impression basilaire, et l'intervalle des points très-finement et obsolètement chagriné ; entièrement d'un noir brillant et submétallique. *Repli inférieur* lisse, d'un brun livide.

Écusson légèrement pubescent, finement, densement et subrugueusement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement ou d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes sur leurs côtés ou avec ceux-ci à peine arqués postérieurement ; visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; faiblement convexes intérieurement sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, parées en outre sur les côtés de deux ou trois soies obscures, avec celle des épaules plus longue et plus redressée, et sur leur disque de quelques soies semblables, rares et très-courtes ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse, évidemment plus forte et un peu plus serréé que celle du prothorax, et l'intervalle des points très-finement et obsolètement chagriné ; d'un brun de poix assez brillant et plus ou moins châtain ou livide, avec la région humérale parfois moins foncée. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, évidemment moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et subatténué postérieurement dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; très-finement, très-peu ou à peine pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques longues soies obscures et redressées, bien apparentes ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir très-brillant, avec le sommet d'un brun de poix parfois un peu roussâtre. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine ou un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, éparsement et subaspèrement ponctué sur le dos vers son extrémité.

Dessous du corps modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Lame mésosternale* munie sur le milieu de sa base d'un rudiment de carène ; offrant sa pointe effilée, souvent mousse au sommet, prolongée au delà des deux tiers des

hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe, légèrement pointillé sur son milieu, à angle *antéro-médian* souvent assez aigu et alors dépassant un peu les trochanters. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence plus longue et moins serrrée en arrière, à ponctuation subrâpeuse, plus écartée postérieurement ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, brièvement et plus ou moins densement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant, avec les hanches à peine rembrunies à leur base. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu ; les *intermédiaires* et *postérieures* offrant en dessous deux soies obscures et redressées, avec une soie semblable sur les hanches antérieures et postérieures et sur les trochanters postérieurs. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, plus éparsement en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ou suballongés ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve, assez communément, dans les champignons et sous les détritus végétaux, principalement dans les lieux boisés, dans diverses parties de la France.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Homalota Pertyi ;* mais elle a les antennes un peu plus rembrunies, moins fortement pilosellées, avec les pénultièmes articles un peu moins transverses, et le dernier moins allongé. La couleur des élytres est plus obscure, ainsi que celle de l'extrémité de l'abdomen ; ce dernier est en outre généralement un peu plus atténué en arrière, plus parcimonieusement ponctué sur sa partie antérieure; les hanches sont plus rembrunies à leur base, etc.

Elle diffère de l'*Homalota aquatica* par le quatrième article des antennes moins oblong, et le premier d'une couleur plus claire ; par ses élytres plus densement et plus aspèrement ponctuées; par son abdomen un peu moins lisse surtout vers sa base, à sixième segment abdominal non subéchancré chez les ♂. La pubescence générale est moins blanche, mais plus serrée, etc.

Rarement, les dentelures du sixième segment abdominal des ♂ sont au nombre de six seulement, les latérales étant chacune soudées avec la sub-latérale.

Il est difficile de dire à quelle espèce appartient l'*Aleochara sericans* de Gravenhorst. En tous cas, nous croyons que l'espèce que nous venons de décrire est celle publiée sous le même nom par MM. Fairmaire et Laboulbène, dont il est utile de consulter souvent l'excellent travail. Quant à celle décrite sous le même nom par Thomson (*Ofv. Vet. Ac.* 1852, 140, 35, et *Skand. Col.* (*Atheta sericans*), III, 77, 24, *sectio* 2, *f*, 1861), l'auteur n'en donne qu'une phrase diagnostique insuffisante.

46. **Homalota aquatica**, Thomson.

Allongée, peu convexe, assez finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain, l'extrême base des antennes et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes très-faiblement épaissies vers leur extrémité, assez légèrement pilosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième suboblongs, le sixième à peine, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et modérément ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, éparsement sétosellé, à peine ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré à son bord apical, avec l'échancrure obsolètement denticulée, les dentelures du milieu quelquefois plus fines, les deux latérales plus larges mais non plus saillantes que les autres, séparées de celles-ci par une entaille plus profonde. Le *sixième arceau ventral* prolongé au sommet en angle émoussé, sensiblement plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Homalota aquatica, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 133, 7.
Homalota oraria, Kraatz, Ins. Deut. II, 209, note.
Homalota Parisiensis, Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 218.
Atheta aquatica, Thomson, Skand. Col. III, 65, 6, sectio 1, *a*, 1861.

Variété *a. Élytres* d'un testacé obscur. *Antennes et sommet de l'abdomen* d'un roux de poix.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain ; revêtu d'une assez fine pubescence blanchâtre, assez longue, couchée, peu serrée mais bien distincte.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, assez finement pubescente, finement et assez densement ponctuée, avec l'intervalle des points finement chagriné ; d'un noir assez brillant et submétallique. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, un peu plus lisse sur son milieu, offrant parfois en avant une légère impression transversale. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun ou d'un noir de poix brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties inférieures de la bouche* d'un roux obscur, avec les *mandibules* ferrugineuses et les *palpes maxillaires* d'un noir de poix et leur article terminal pâle : le *pénultième* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, très-faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées inférieurement ; très-finement duveteuses et en outre assez légèrement mais distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec le premier article d'un brun de poix et son extrême base d'un roux testacé : celui-ci allongé, subépaissi en massue subcomprimée et subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement et à peine plus épais, subcylindrico-coniques : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus longs que larges : le sixième à peine, les septième à dixième légèrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, assez allongé, graduellement acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse, à peine rétréci en avant et arrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, un peu obtus et subarrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement mais évidemment arqué sur les côtés,

vec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec elle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu; faiblement onvexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une impression ransversale légère, parfois prolongée et se transformant sur sa ligne médiane en un sillon canaliculé obsolète ; assez finement peu densement et istinctement pubescent, avec les côtés parés de quelques rares soies redressées ; finement et assez densement ponctué; d'un noir assez brillant et peine métallique. *Repli inférieur* lisse, d'un brun parfois livide.

Écusson à peine pubescent, pointillé vers sa base, lisse en arrière ; d'un oir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, évidemnent plus longues que le prothorax ; un peu ou à peine plus larges en rrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au ommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural fortement moussé ou subarrondi; subdéprimées ou à peine convexes sur leur lisque; plus ou moins impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; assez finement, peu densement et distinctement pubescentes, avec ne soie redressée, parfois caduque, sur le côté des épaules ; assez inement et modérément ponctuées, avec la ponctuation évidemment lus forte que celle du prothorax, et l'intervalle des points obsolètement t finement chagriné ; d'un brun châtain ou d'un roux brunâtre assez rillant, avec la suture quelquefois un peu plus rembrunie. *Épaules* rrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, nviron trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés nais subatténué vers son extrémité à partir du sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe en arrière ; finement et très-parcimonieusement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des trois premiers segments, presque glabre dans sa partie postérieure ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout vers leur extrémité, quelques longues soies obscures et redressées ; finement, légèrement et très-peu ou à peine ponctué sur les trois premiers segments, lisse sur les quatrième et cinquième et sur le dos du sixième ; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une

fine membrane pâle : le sixième saillant, lisse sur son milieu, pointillé sur les côtés.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent, finement et subrâpeusement ponctué, d'un noir brillant, avec le sixième arceau ventral parfois d'un brun de poix à son extrémité. *Pointe mésosternale* assez effilée et aciculée. *Métasternum* assez convexe, à angle *antéro-médian* court et obtus, émettant de son sommet une longue pointe aciculée. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation plus écartée en arrière; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième saillant, très-finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds allongés, finement pubescents, finement et subrâpeusement ponctués, d'un testacé de poix brillant, avec les hanches plus obscures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, très-longuement et assez densement ciliés en dessous, brièvement et peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les cuisses, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se trouve aux environs de Paris, et aussi dans ceux de Marseille. Elle nous a été envoyée par M. Brisout de Barneville, sous le nom d'*Homalota parisiensis*.

Obs. Elle se rapproche de l'*Homalota sericans* et d'autres espèces du même groupe par la conformation du sixième segment abdominal du ♂ ; mais elle a plus de rapport avec la *Liogluta nitidula* quant au faciès et à la structure des antennes, seulement les tempes sont rebordées dans toute leur longueur. Elle en diffère encore par ses élytres moins finement et moins densement ponctuées ; par son abdomen plus lisse, un peu plus atténué en arrière, ce qui donne à tout l'insecte une forme moins parallèle. La pubescence est moins serrée, un peu moins fine et plus embrouillée, etc.

Nous avons vu plusieurs ♂, chez lesquels le sixième segment abdominal est subéchancré et obsolètement denticulé à son bord apical ; mais nous ne connaissons pas la ♀, qui doit peu différer de celle des espèces suivantes quant à la conformation des derniers segment et arceau de l'abdomen et du ventre.

Dans le type de M. Brisout, le prothorax est obsolètement sillonné sur presque toute la longueur de la ligne médiane ; mais ce caractère ne doit pas être absolu. En effet, nous avons vu deux autres exemplaires, prove-

nant également de la Provence, et dont le sillon prothoracique est réduit à une simple fossette basilaire.

La variété *a* offre les élytres et les antennes d'une couleur plus claire, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix subtestacé.

Genre *Pelurga*, Pélurge, Mulsant et Rey.

Étymologie : πηλουργος, ouvrier en terre glaise.

Caractères. *Corps* allongé, subparallèle, déprimé, ailé.

Tête grande, transverse, un peu ou à peine moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, angulairement rétrécie en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* finement rebordées sur les côtés dans toute leur longueur. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur (1). *Labre* court, fortement transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* légèrement saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subfalciformes. *Palpes maxillaires* très-développés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement épaissi en massue allongée : le dernier petit, grêle, subulé, subégal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier plus long et un peu plus étroit. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué ou subéchancré au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle grand ou assez grand.

Antennes suballongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, oblique, assez profonde, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier allongé, sensiblement renflé en massue : les deuxième et troisième allongés, subégaux : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus : les pénultièmes légèrement transverses : le dernier grand, ovalaire-oblong.

Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large

(1) L'épistome offre souvent au milieu de son bord antérieur un sinus assez profond, mais exactement rempli par un tégument corné ou subcorné qui fait lui-même partie de l'épistome, de sorte que celui-ci ne cesse pas de présenter en avant une ligne droite.

que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne arqué ou très-obtusément angulé.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez fortement transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, sensiblement réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, à disque gibbeux, à sommet obtus et très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane distinctement rebordée sur les côtés, en angle rétréci en pointe aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* grandes, trapéziformes, obliquement disposées. *Métasternum* médiocre, subtransversalement coupé à son bord postérieur, légèrement sillonné le long de celui-ci, à peine sinué au devant des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle court, obtus, ne dépassant pas les trochanters, mais émettant de son sommet une pointe conique, acérée, prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, peu convexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air ; avec le deuxième segment basilaire souvent découvert : les trois premiers légèrement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième sensiblement plus grand : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure souvent distinct. *Ventre* convexe, à deuxième segment basilaire un peu apparent : le premier normal plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le sixième saillant, plus ou moins prolongé à son sommet, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, ovales, non sail-

lantes, à bourrelet interne assez large, obliquement disposées, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* (1) large, transverse, explanée, parallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, dont l'interne un peu plus long. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier plus long que tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier presque égal aux trois précédents réunis, amplement deux fois plus long que le premier. *Ongles* assez longs, très-grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est d'une taille moyenne et d'une démarche assez lente. Elle se plaît dans la vase. Il est à remarquer que, avec les mœurs des *Bledius*, elle a comme eux le segment de l'armure distinct.

Ce genre diffère du genre *Homalota* par son corps plus parallèle et plus déprimé, par le cinquième segment abdominal plus développé relativement au quatrième, avec celui de l'armure le plus souvent distinct, etc. Il répond en partie à la section 1, *b*, du genre *Atheta* de Thomson.

Il se réduit à une seule espèce.

(1) Ici et dans le genre *Dinaraea*, la lame inférieure est à peine moins élevée en dehors que la supérieure.

1. **Pelurga luridipennis**, Mannerheim.

Allongée, subparallèle, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix peu brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres, l'extrémité de l'abdomen, les intersections abdominales et ventrales, et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax transverse, à peine plus étroit en arrière, à peine moins large que les élytres, impressionné à sa base et finement sillonné sur son milieu, très-finement et très-densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué sur les quatre premiers segments, presque lisse sur les deux suivants. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en une lame conique, un peu recourbée en l'air et échancrée au sommet, dépassant notablement le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* garnis en dedans d'une frange de longs cils fins, pâles et serrés. *Front* largement et obsolètement subimpressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* distinctement sinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé en angle arrondi au sommet, dépassant un peu le segment abdominal correspondant. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement pubescents. *Front* à peine fovéolé sur son milieu.

Bolitochara luridipennis, Mannerheim, Brach. 77, 15.
Homalota elongatula, Erichson, Gen. et Spec. Staph., 70, var. *c.* a.
Homalota producta, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 22, 6 (1852), pl. I, fig. 5.
Homalota luridipennis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 397, 15. — Kraatz, Ins. Deut. II, 221, 21.
Homalota uliginosa, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 135, 13.
Homalota luticola, Wollaston, Ins. Mad. 549.
Atheta producta, Thomson, Skand. Col. III, 66, 7, sectio 1, *b*, 1861.

Long., 0m,0043 (2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, subparallèle, déprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres testacées, ainsi que le sommet de l'abdomen ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête un peu ou à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, très-finement et densement ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, un peu plus lisse sur son milieu, où il offre une fossette ou impression plus ou moins obsolète. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un noir de poix brillant, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils souvent géminés ; d'un brun de poix ou d'un roux obscur, avec le premier article d'un roux testacé : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, subcylindrico-coniques : le quatrième à peine ou un peu plus long que large : le cinquième aussi large que long : les sixième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus sensiblement : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, distinctement pilosellé et acuminé vers son sommet.

Prothorax en carré transverse, environ d'un tiers moins long que large, subarrondi aux angles et à peine plus étroit postérieurement ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; à peine moins large vers son milieu que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; subdéprimé ou à peine convexe sur

son disque; marqué au devant de l'écusson d'une légère impression transversale, et, sur sa ligne médiane, d'un fin sillon canaliculé, plus ou moins obsolète ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques fortes soies obscures et redressées ; très-finement et très-densement ponctué; d'un noir de poix peu brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson très-finement pubescent, finement pointillé, d'un brun de poix peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; déprimées sur leur disque; distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et densement pubescentes, avec les côtés parés vers les épaules d'une soie redressée, plus ou moins caduque; très-finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse et à peine moins fine que celle du prothorax; d'un roux testacé peu brillant et un peu ochracé, avec la région scutellaire légèrement rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec des cils plus longs et plus apparents au sommet des trois premiers segments ; offrant en outre, sur le dos et surtout vers le sommet, de longues soies obscures et plus ou moins redressées ; finement et densement ponctué sur les quatre premiers segments, presque lisse ou très-peu ponctué sur les deux suivants ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet de chaque segment assez largement d'un roux de poix plus ou moins foncé, le sixième et celui de l'armure d'un roux testacé. Les *trois premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : le cinquième sensiblement ou même beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, plus ou moins sinué dans le milieu de son bord postérieur : *celui de l'armure* le plus souvent distinct, paré à son sommet de deux faisceaux de soies obscures.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix brillant avec le sixième arceau ventral et le sommet de tous les précédents d'un roux plus ou moins testacé. *Métasternum* assez convexe, plus légèrement ponctué sur son milieu.

Ventre convexe, assez fortement sétosellé vers son extrémité ; à pubescence assez longue, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus légère et un peu moins serrée postérieurement ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième parfois finement chagriné sur sa surface, plus ou moins prolongé à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures plus obscure. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce habite la vase des rivières et des marais, dans laquelle elle a l'habitude de s'enfoncer. Elle est peu commune et elle se rencontre dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Savoie, etc.

Obs. La *Pelurga luridipennis* est une espèce des plus intéressantes, détachées de l'ancienne *Homalota elongatula* d'Erichson. Elle est remarquable par ses élytres toujours plus ou moins ochracées ; par les deuxième à quatrième articles des antennes longuement ciliés-frangés chez les ♂, et surtout par la structure toute particulière du sixième arceau ventral, dans le même sexe.

Les ♂ ont, de plus, leurs quatre premiers articles des tarses postérieurs plus densement ciliés en dessous.

Les élytres sont parfois d'un testacé assez obscur, et alors, le sommet de l'abdomen et les intersections abdominales et ventrales sont d'un roux de poix plus ou moins foncé, quelquefois même à peine moins sombre que la couleur foncière.

Genre *Liogluta*, Lioglute, Thomson.

Thomson. Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 35; Skand. Col. III 54, 1861.

Étymologie : λεῖος, lisse; γλουτὸς, derrière.

Caractères. *Corps* allongé, souvent sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subarrondie ou subtransverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, plus ou moins obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* distinctement rebordées en arrière, nullement dans sa partie antérieure. *Épistome* largement tronqué ou à peine échancré en avant. *Labre* court, transverse, subsinueusement tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, assez robustes, assez larges, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, subépaissi en massue allongée : le dernier petit, grêle, subulé, au moins égal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier sensiblement plus long et plus étroit que les précédents. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* plus ou moins rectangulée à la base.

Yeux assez grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle grand ou assez grand.

Antennes suballongées, plus ou moins légèrement épaissies vers leur extrémité ; insérées à la partie supérieure d'une fossette assez grande, ovalaire, assez profonde, un peu oblique, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier allongé, plus ou moins épaissi en massue : les deuxième et troisième plus ou moins allongés, subégaux, ou avec le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus ; les sixième à dixième non, faiblement ou parfois médiocrement transverses, non ou peu contigus : le dernier grand, ovalaire-oblong ou suballongé.

Prothorax subcarré, subtransverse ou transverse, souvent un peu rétréci en avant, rarement en arrière ; moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis, et les postérieurs obtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci

plus ou moins sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne subarqué ou bien obtusément angulé.

Écusson médiocre ou assez grand, triangulaire.

Élytres plus ou moins transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine ou faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur les côtés. *Repli latéral* médiocre, assez réfléchi, à bord interne presque droit ou arqué seulement en arrière. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, large, obtus, très-ouvert, à disque gibbeux. *Mésosternum* à lame médiane finement rebordée sur les côtés, en angle à sommet plus ou moins rétréci en pointe plus ou moins effilée ou acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* assez grandes, trapéziformes. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé à son bord postérieur, non ou à peine sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures, subsillonné en travers au devant de celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle le plus souvent court, droit ou obtus, ne dépassant pas les trochanters, émettant de son sommet une pointe conique jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale, laquelle pointe conique est généralement séparée du dit sommet par une ligne arquée ou angulée. *Postépisternums* assez larges, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* assez grandes, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu ou à peine moins large que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, subconvexe en dessus, fortement rebordé latéralement, pouvant facilement se redresser en l'air ; à deuxième segment basilaire un peu découvert : les trois premiers plus ou moins sensiblement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième non ou à peine plus grand : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure presque toujours caché. *Ventre* convexe, à deuxième segment basilaire plus ou moins apparent : le premier normal plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième parfois plus court : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovalaires, non

saillantes, à bourrelet interne assez large, obliquement disposées, légèrement distantes dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* très-étroite ou presque nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu rétrécie en dehors, à bord postérieur souvent subarqué.

Pieds plus ou moins allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, subtriangulairement ovales, subacuminés et peu détachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées ou subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons grêles, dont l'interne généralement un peu plus fort. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité : les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles oblongs ou suboblongs, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *postérieurs* plus ou moins allongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, à peine deux fois aussi long que le premier. *Ongles* assez petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces du genre *Liogluta* sont assez agiles et d'une taille moyenne. Elles ont des habitudes variées, quoique se rencontrant pour la plupart sous les mousses.

Ce genre est suffisamment caractérisé par ses tempes obsolètement ou non rebordées en avant ; par son abdomen à cinquième segment non ou à peine plus développé que les précédents ; par le dernier article des tarses postérieurs à peine deux fois aussi long que le premier, et les quatre premiers souvent assez allongés, etc.

Nous partagerons le genre *Liogluta* en deux sous-genres distincts, ainsi qu'il suit :

I. *Angle antéro-médian du métasternum* très-aigu, dépassant de beaucoup les trochanters, à sommet rétréci en pointe (1) aciculée et pro-

(1) Cette pointe continue le sommet sans en être séparée par une ligne arquée ou angulée.

longée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Prothorax* subrétréci en arrière. THINOBAENA.

I. *Angle antéro médian du métasternum* court, obtus ou droit, ne dépassant pas les trochanters, émettant de son sommet une pointe conique (1) jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Prothorax* subrétréci en avant. LIOGLUTA.

PREMIER SOUS-GENRE *THINOBAENA*

THOMSON, Skand. Col. III, 59, 1861. — De θὶν, sable, et βαίνω, je vais.

CARACTÈRES. *Angle antéro-médian du métasternum* très-aigu, dépassant de beaucoup les trochanters, à sommet rétréci en pointe aciculée et prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Prothorax* subrétréci en arrière (2).

OBS. Dans ce sous-genre, les antennes ont leur troisième article un peu plus long que le deuxième, et les pénultièmes (sixième à dixième) subtransverses ou transverses.

Nous n'en connaissons qu'une seule espèce française :

1. **Liogluta** (**Thinobaena**) **vestita**, GRAVENHORST.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, assez finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête distinctement ponctuée sur les côtés. Antennes très-légèrement épaissies vers leur extrémité, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, les sixième à dixième subtransverses ou transverses. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, obsolètement canaliculé sur son milieu, finement et densement pointillé. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement pilosellé, très-parcimonieusement et obsolètement ponctué. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

(1) Cette pointe continue le sommet, mais en est séparée par une ligne arquée ou angulée.

(2) Nous répétons, comme on le voit, les caractères indiqués dans le tableau, afin d'éviter d'y recourir.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, fortement prolongé, débordant de beaucoup le segment abdominal correspondant, assez longuement et éparsement cilié à son bord postérieur. *Antennes* à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les sixième à dixième articles à peine transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* saillant, assez étroitement arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* sinué à son sommet, non prolongé, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant, brièvement et assez densement cilié à son bord postérieur. *Antennes* à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, avec les sixième à dixième articles visiblement transverses.

Paederus vestitus, Gravenhorst, Mon. 140, 8.
Alcochara quisquiliarum, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 398, 20.
Bolitochara quisquiliarum, Mannerheim, Brach. 80, 32.
Homalota vestita, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 84, 6. — Redtenbacher, Faun. Austr. 818. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 405, 39. — Kraatz, Ins. Deut. II, 208, 11.
Homalota quisquiliarum, Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 136, 16.
Thinobaena quisquiliarum, Thomson, Skand. Col. III, 59, 1, 1861.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, un peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres obscures ; revêtu d'une assez fine pubescence d'un gris blanchâtre, médiocrement longue, couchée, assez serrée et bien apparente.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, distinctement ou même assez fortement et assez densement ponctuée sur les côtés, plus éparsement et parfois presque lisse sur son milieu ; d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé ou faiblement convexe. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix brillant, subruguleux et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* et le *pénultième article des palpes maxillaires* moins pâles : celui-ci légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à

peine plus longues; très-légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; légèrement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins obscur, avec le premier article plus clair : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et à peine plus épais : le quatrième presque carré : le cinquième aussi long que large (♂) ou à peine transverse (♀) : les sixième à dixième à peine (♂) ou visiblement (♀) transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, à peine obtus et à peine arrondis; un peu moins large antérieurement que les élytres, subrétréci en arrière où il est évidemment moins large que celles-ci; largement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, rectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, distinctement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée dans son milieu; faiblement convexe ou subdéprimé sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une faible impression prolongée sur la ligne médiane en forme de sillon canaliculé obsolète; assez finement, distinctement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures, assez longues et redressées; finement et densement pointillé; entièrement d'un noir assez brillant et parfois subplombé. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; déprimées ou subdéprimées sur leur disque; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; assez finement, distinctement et assez densement pubescentes; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subrugueuse et un peu plus forte que celle du prothorax, et l'intervalle des points obsolètement chagriné; entièrement d'un brun de poix assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et à peine pubescent, avec quelques longs cils plus distincts au bord apical des trois premiers segments et quelques rares soies obscures et redressées vers le sommet ; très-parcimonieusement et obsolètement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième subégal aux précédents ou à peine plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant : *celui de l'armure* rarement distinct, cilié-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et légèrement ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Métasternum* subconvexe, à *angle antéro-médian* très-aigu, avancé jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, à ponctuation subrâpeuse et un peu plus forte que celle du prothorax, à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, quelquefois couleur de poix.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* très-faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure, avec celle-ci parée parfois d'un ou de deux cils redressés et caducs. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez répandue dans le nord de la France, et surtout dans la Normandie, aux environs de Rouen, de Caen et de Harfleur. Elle fréquente de préférence les endroits humides, tels que le bord des eaux douces ou saumâtres.

Obs. Nous n'insisterons pas davantage sur cette espèce, remarquable par sa pubescence bien apparente, presque blanche, et qui lui imprime une teinte subplombée. Elle diffère, du reste, des suivantes, par une taille moindre et plus étroite.

Parfois, le sixième segment abdominal des ♂ paraît très-obsolètement crénelé à son bord postérieur.

Peut-être doit-on rapporter à cette espèce la *Sericoptera* de Stephens.

DEUXIÈME SOUS-GENRE *LIOGLUTA*

Caractères. *Angle antéro-médian du métasternum* court, obtus ou droit, ne dépassant pas les trochanters, émettant de son sommet une pointe conique prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Prothorax* subrétréci en avant.

Obs. Dans ce sous-genre, le troisième article des antennes est aussi long ou un peu plus long que le deuxième ; les pénultièmes varient dans leurs dimensions.

Les espèces qu'il renferme sont médiocrement nombreuses. En voici l'analyse :

a *Antennes* très-faiblement épaissies, à *pénultièmes articles* nullement transverses : le *troisième* à peine plus long que le deuxième. *Prothorax* transverse. Les *cinquième et sixième segments abdominaux* plus ou moins granulés en dessus. *Corps* entièrement d'un noir brillant (sous-genre *Megista*, de *μέγιστος* le plus grand). GRAMINICOLA.

aa *Antennes* légèrement ou médiocrement épaissies, à *pénultièmes articles* visiblement transverses.

b *Antennes* d'un roux testacé ou au moins à leur base. *Élytres* roussâtres ou châtaines (sous-genre *Hypnota*, de *hypnum*, genre de mousse).

c *Antennes* sensiblement rétrécies vers leur base, légèrement épaissies vers leur extrémité, à *quatrième article* en carré un peu plus long que large, le *cinquième* aussi long que large.

d Le *troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième. Le *cinquième segment abdominal* un peu ou à peine plus long que le précédent, le *sixième* assez densement granulé en dessus chez les ♂. Le *sixième arceau ventral* plus ou moins arrondi au sommet dans les deux sexes.

e *Prothorax* d'un brun de poix, largement subimpressionné vers sa base. *Antennes* d'un roux brunâtre, avec les trois premiers articles plus clairs : les *deuxième à quatrième* densement ciliés-frangés en dedans chez les ♂. Le *sixième segment abdominal* des ♂ obtusément tronqué au sommet, à grains arrondis. PAGANA.

ee *Prothorax* d'un noir de poix, longitudinalement bissillonné sur le dos. *Antennes* obscures, à premier article seul plus clair : les *deuxième à quatrième* simplement pilosellés en dedans chez les

♂. Le *sixième segment abdominal* des ♂ obtusément angulé au sommet, à grains oblongs. CRASSICORNIS.

dd Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième. Le *cinquième segment abdominal* subégal au précédent : le *sixième* nullement granulé en dessus chez les ♂. Le *sixième arceau ventral* assez fortement sinué dans le milieu de son bord postérieur dans les deux sexes. SUBALPINA.

cc *Antennes* peu rétrécies vers leur base, médiocrement épaissies vers leur extrémité, à *quatrième article* presque carré, le *cinquième* légèrement ou sensiblement transverse.

f *Antennes* d'un roux obscur, avec le premier artic'e testacé. Le *premier segment abdominal* des ♂ muni sur son milieu d'un très-petit tubercule : le *sixième* non granulé. HYPNORUM.

ff *Antennes* rousses, à base plus foncée. Le *cinquième segment abdominal* des ♂ muni de deux plis élevés et confluents en arrière. *Élytres* des ♂ postérieurement relevées vers la suture en forme de pli longitudinal. HEPATICA.

bb *Antennes* presque entièrement noires ou obscures, à *troisième article* subégal au deuxième. Le *cinquième segment abdominal* à peine ou un peu plus long que le précédent (sous-genre *Liogluta*).

g *Antennes* noires, à *quatrième article* subcarré, le *cinquième* à peine, les *sixième à dixième* légèrement transverses. *Prothorax* subtransverse *Élytres* noires, avec le milieu du disque d'un testacé de poix. Le *premier segment abdominal* des ♂ muni sur son milieu d'un petit tubercule : le *sixième* granulé en dessus. UMBONATA.

gg *Antennes* obscures, avec les *quatrième et cinquième articles* en carré un peu ou à peine plus long que large, les *sixième à dixième* à peine ou faiblement transverses. *Prothorax* à peine transverse. *Élytres* uniformément brunâtres. Le *premier segment abdominal* des ♂ sans tubercule : le *sixième* granulé en dessus, tronqué et à peine denticulé à son bord postérieur. NITIDULA.

ggg *Antennes* d'un noir brunâtre, avec le premier article un peu plus clair. *Tête*, *prothorax* et *élytres* parcimonieusement et fortement ponctués. OCALOIDES.

2. Liogluta (Megista) graminicola, Gravenhorst.

Allongée, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un brun de poix, les tibias et les tarses roussâtres. Tête très-finement et subéparsement ponctuée, subimpressionnée sur son milieu. Antennes très-légère-

ment épaissies vers leur extrémité, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, les cinquième à dixième non ou à peine plus longs que larges. Prothorax transverse, subrétréci en avant, sensiblement moins large que les élytres, largement fovéolé vers sa base, très-finement et subaspèrement ponctué. Elytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et granuleusement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* éparsement et obsolètement granulé sur son disque. Le *sixième* tronqué et obsolètement denticulé à son bord apical, fortement et assez densement granulé sur le dos. Le *sixième arceau ventral* prolongé en cône subéchancré au bout, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant. *Front* largement et distinctement impressionné sur son milieu. *Prothorax* offrant vers sa base une large impression parfois prolongée jusque sur le milieu du dos. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* parés à leur sommet interne de un ou de deux longs cils redressés.

♀ Le *cinquième segment abdominal* éparsement et très-obsolètement ponctué-granulé sur son disque. Le *sixième* obtusément arrondi à son bord apical, simplement ou subaspèrement ponctué sur le dos. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi ou subtronqué au sommet, non prolongé, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant. *Front* légèrement et obsolètement impressionné sur son milieu. *Prothorax* offrant vers sa base une impression assez large, assez réduite et non prolongée sur le dos. Les *deuxième à cinquième articles des antennes* simplement pilosellés à leur sommet interne, avec les poils inclinés.

Aleochara graminicola, Gravenhorst, Mon. 176, 75.
Aleochara granulata, Mannerheim, Bull. Mosc. 508 (1846).
Homalota graminicola, Erichson, Col. March. 1, 316, 3; Gen. et Spec. Staph. 81, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. 658, 7. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 336, 48. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 393, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 212, 14. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 134, 8.
Homalota nigrina, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 304.
Atheta graminicola, Thomson, Skand. Col. III, 62, 1, sectio 1, *a*. 1861.

Long., 0m,0040 (1 5/6 l.); — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement pubescente, très-finement et subéparsement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe, marqué sur son milieu d'une fossette ou impression arrondie, plus ou moins prononcée et plus ou moins grande. *Épistome* convexe, lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subgranuleusement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun ou d'un roux de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé, légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, brunâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, très-légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; distinctement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou noirâtres, avec le premier article parfois d'un brun de poix : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième à peine ou un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais et à peine plus courts : le quatrième oblong : les cinquième à dixième non ou à peine plus longs que larges : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, suballongé, subfusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax en carré transverse ou évidemment un peu plus large que long, à peine rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis; sensiblement moins large que les élytres; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque, parfois longitudinalement déprimé sur son milieu; creusé au devant de l'écusson d'une fossette ou impression transversale bien prononcée, parfois (♂) plus large et prolongée jusque sur le milieu du dos; finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures et

redressées; très-finement et subéparsement ponctué; entièrement d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, noir.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse; sensiblemen plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés; non distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine émoussé; subdéprimées sur leur disque, parfois faiblement convexes intérieurement et subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et peu densement pubescentes, avec souvent une soie obscure et redressée sur les côtés vers les épaules; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation plus ou moins granulée et évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir assez brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement à partir du sommet du troisième segment; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière; finement, assez longuement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, quelques longues soies obscures et plus ou moins redressées; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, très-peu ou presque lisse sur le quatrième, très-peu et subgranuleusement sur les côtés du cinquième; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les cinquième et sixième à peine ou non plus développés que les précédents : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins granulé sur le dos.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, à *angle antéro-médian* peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne angulée. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation subrâpeuse, un peu plus légère et moins écartée en arrière, à cinquième arceau presque égal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un brun de poix brillant ainsi que les hanches, avec les tibias, les tarses et les trochanters antérieurs et intermédiaires, d'un roux testacé. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles; les *antérieurs* et

intermédiaires parfois avec un ou deux cils redressés sur leur tranche externe ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine arqués avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle habite les régions septentrionales et notamment les environs de Lille.

Obs. Elle se distingue suffisamment de la *Liogluta nitidula*, qu'on a longtemps prise pour elle, par ses antennes un peu plus grêles ; par son front fovéolé sur son milieu ; par son prothorax un peu plus court, plus fortement impressionné vers sa base ; par ses élytres un peu plus longues, plus fortement et granuleusement ponctuées ; par son abdomen plus ou moins granulé sur les derniers segments ; par ses tarses postérieurs un peu moins longs relativement aux tibias. La pubescence est aussi un peu plus courte et moins serrée et les distinctions des sexes sont différentes, etc.

3. **Liogluta** (**Hypnota**) **pagana**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité de l'abdomen, la poitrine et les intersections ventrales, d'un roux de poix, les élytres d'un roux châtain, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête assez fortement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième suboblong, le cinquième subcarré ou suboblong, les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax subcarré, subrétréci en avant, à peine moins large que les élytres, largement subimpressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, presque lisse ou à peine ponctué. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué au sommet, assez fortement et assez densement granulé sur le dos, avec les grains arrondis et leur intervalle finement chagriné ; offrant en outre de chaque côté une carène ou ligne élevée un peu oblique, subparallèle au bord latéral. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* garnis en dedans d'une frange de longs cils mous, blanchâtres et serrés.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi au sommet, simplement ponctué ou à peine granulé sur le dos. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement ciliés en dedans.

Homalota pagana, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 83, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. 661, 28. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 404, 37. — Kraatz, Ins. Deut. II, 209, 9.

Homalota arvicola, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 136, 14.

Liogluta pagana, Thomson, Skand. Col. III, 55, 1. 1861.

Long., 0m,0043 (2 l.); — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un brun de poix assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, distinctement ou même assez fortement et assez densement ponctuée sur son milieu, plus légèrement dans son pourtour ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe, parfois (♂) subimpressionné sur son milieu. *Épistome* assez convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, obsolètement granulé, légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; plus ou moins ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur, avec les trois premiers articles un peu plus clairs : le premier allongé, assez fortement épaissi en massue subcomprimée et subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée :

les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième en carré un peu plus long que large : le cinquième presque carré (♀) ou un peu plus long que large (♂) : les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus sensiblement : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine transverse et subarrondi aux angles ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu ou à peine moins large que les élytres ; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes et subparallèles en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement et obtusément arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque ou subdéprimé sur le milieu de celui-ci ; marqué au devant de l'écusson d'une large impression très-obsolète, et rarement d'un léger sillon longitudinal à peine distinct ; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation de la base et des côtés plus légère ou obsolète ; d'un brun de poix assez brillant, avec le pourtour souvent un peu roussâtre. *Replí inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Ecusson finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; formant simultanément un angle rentrant assez sensible vers l'angle sutural qui est à peine émoussé ; subdéprimées ; sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; offrant parfois en arrière sur leur disque une impression oblique, très-faible et peu distincte ; finement et assez densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation légère, à peine subrugueuse, à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un roux châtain assez brillant, avec la région scutellaire et la suture étroitement rembrunies. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ

trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans sa partie postérieure, quelques longues soies obscures et redressées ; très-éparsement et légèrement ponctué, encore moins en arrière ; d'un noir brillant, avec le sommet des premiers segments d'un roux de poix foncé, le sixième et l'extrémité du cinquième d'un roux un peu moins sombre. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième à peine plus développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent ; finement, légèrement et subéparsement ponctué ; d'un noir brillant, avec la poitrine, le sommet du ventre et les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, à *angle antéro-médian* court, peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne à peine angulée ou subarquée. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout en arrière ; un peu plus distinctement pubescent et ponctué que la poitrine ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième saillant, plus ou moins prolongé et arrondi à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant ainsi que les hanches. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés parfois sur leur tranche externe de un ou de deux cils redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article assez allongé : celui-ci et les trois suivants graduellement un peu moins longs.

Patrie. On trouve cette espèce dans les bois, parmi les mousses et les feuilles mortes, aux environs de Paris et de Lille, au mont Dore (Auvergne), au Pilat (Loire), etc. Elle est rare partout.

Obs. Elle a peu de ressemblance avec les espèces précédentes. Les antennes, plus sensiblement épaissies vers leur extrémité, ont leurs pénultièmes articles plus visiblement transverses. Le prothorax est moins court. La couleur est moins noire que dans la *Liogluta graminicola*.

Chez les ♂, les antennes sont un peu plus longues et un peu plus robustes, avec leur cinquième article un peu plus oblong, les sixième et septième non ou à peine transverses.

4. Liogluta (Hypnota) crassicornis, Gyllenhal.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre, les antennes obscures, le premier article de celles-ci et la bouche roussâtres, et les pieds testacés. Tête grossièrement et assez densement ponctuée. Antennes plus ou moins épaissies vers leur extrémité, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième oblong, le cinquième subcarré, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, obsolètement impressionné vers sa base, souvent longitudinalement biimpressionné sur son disque, finement et sabéparsement ponctué. Elytres subtransverses, évidemment un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse vers son extrémité. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Aleochara crassicornis, Gyllenhal, Ins. Succ. IV, 486, 20-21.
Homalota granigera, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. XI, 218; Ann. Soc. Ent. Fr. IX, 406 (notes) 1851. — Kraatz, Ins. Deut. II, 207, 10.
Homalota crassicornis, Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 134, 10.
Liogluta crassicornis, Thomson, Skand. Col. III, 56, 2. 1861.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément angulé à son bord apical, fortement et densement granulé sur le dos, avec les grains oblongs et leur intervalle finement chagriné ; offrant en outre de chaque côté vers son sommet une saillie lisse ou carène raccourcie, épaissie et recourbée en dedans. Le *cinquième* très-éparsement et obsolètement granulé. *Antennes* légèrement épaissies vers leur extrémité.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical, à peine, très-finement et éparsement granulé sur le dos. Le *cinquième* presque lisse. *Antennes* sensiblement épaissies vers leur extrémité.

Long., 0m,0043 (2 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres roussâtres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, grossièrement et assez densement ponctuée, d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix brillant, subruguleux et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et légèrement ou même sensiblement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec le premier article et parfois la base des deux suivants roussâtres : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée et subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième un peu ou à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus courts et un peu plus épais : le quatrième en carré long : le cinquième à peine aussi large que long ou subcarré : les sixième à dixième médiocrement transverses, avec les sixième et septième cependant un peu plus légèrement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, suballongé, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré légèrement transverse, à peine rétréci en avant ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu ou à peine moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; légèrement convexe sur son disque, avec celui-ci subdéprimé sur son disque, qui offre souvent deux légères impressions longitudinales et parallèles ; marqué en outre au devant de l'écusson

d'une troisieme impression transversale plus ou moins faible ou obsolète; finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés en outre de quelques soies assez longues, obscures et redressées; entièrement d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson finement pubescent, légèrement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré subtransverse, évidemment un peu plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé; subdéprimées; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; offrant quelquefois en arrière sur leur disque une faible impression ou dépression qui fait paraître la région suturale plus élevée; finement et subéparsement pubescentes; offrant parfois sur les côtés vers les épaules une soie obscure et redressée; finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation légère, à peine moins fine, mais un peu plus serrée que celle du prothorax; d'un roux brillant ou d'un testacé obscur, avec la région scutellaire ordinairement plus rembrunie. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois environ plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; finement, assez longuement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout vers son extrémité, quelques longues soies redressées, obscures avec des reflets grisâtres; très-parcimonieusement et légèrement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants; entièrement d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité à peine moins foncée. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu ou à peine plus grand que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent; finement, légèrement et subéparsement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec les intersections ventrales couleur de poix. *Métasternum* subconvexe, obsolètement ponctué, à *angle antéro-médian* court, peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne angulée, à angle arrondi. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à cinquième arceau subégal au pré-

cédent : le sixième saillant, presque lisse, plus ou moins prolongé en angle arrondi à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant ainsi que les hanches. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à premier article oblong : celui-ci et les suivants graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se rencontre de la même manière que la précédente, dans les hautes montagnes : le mont Dore, le mont Cenis, les Pyrénées, etc. Elle est assez rare.

Obs. Elle se distingue avec peine de la précédente. Cependant elle présente des signes caractéristiques constants. Par exemple, les antennes sont un peu plus obscures, un peu plus sensiblement épaissies vers leur extrémité; la ponctuation de la tête est plus forte et plus grossière et celle du prothorax moins serrée. Celui-ci, plus foncé et un peu plus transverse, est surtout remarquable par les deux impressions longitudinales qu'on aperçoit presque toujours sur son disque. Les élytres paraissent un peu plus longues. L'abdomen est entièrement noir en dessus ou avec le sommet à peine couleur de poix. De plus, le sixième segment abdominal des ♂ est un peu plus prolongé en angle très-ouvert dans le milieu de son bord apical, avec sa granulation plus oblongue. Les tarses postérieurs sont un peu moins longs, avec les quatre premiers articles moins allongés. Enfin, les deuxième à quatrième articles des antennes des ♂ n'offrent point de franges de longs cils pâles à leur côté interne.

Si, comme l'indiquent les récents catalogues, cette espèce répond à l'*Aleochara crassicornis* de Gyllenhal, cet auteur n'a dû connaître que le sexe féminin, auquel d'ailleurs une pareille dénomination ne convient que faiblement.

Dans le voisinage de la *Liogluta crassicornis* se placerait peut-être une espèce remarquable, étrangère à la France :

Liogluta (Hypnota) eremita, Rye.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche et les antennes d'un roux brunâtre et les pieds testacés. Tête à peine ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, à troisième article un peu plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième carrés ou suboblongs, le sixième carré, les septième à dixième à peine transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, fovéolé vers sa base, plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen un peu atténué en arrière, assez densement ponctué vers sa base, à peine ponctué ou presque lisse vers son extrémité. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ *Prothorax* assez largement et assez profondément sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Élytres* obliquement impressionnées sur les côtés de leur disque. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* densement ciliés à leur côté interne.

♀ *Prothorax* moins largement et plus légèrement sillonné en arrière sur les côtés de leur disque. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement pilosellés.

Homalota eremita, Rye, Ent. Monthl. Mag. 1866, III, 13. — Sharp. Trans. Ent. Soc. Lond. 1869, 169, 64.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Patrie. L'Écosse.

Obs. Cette espèce, que nous plaçons ici avec doute, est remarquable par son prothorax plus fortement transverse et surtout par la brièveté de ses élytres. Son abdomen est aussi moins parallèle, avec sa base plus densement ponctuée. La taille est moindre, etc.

5. Liogluta (Hypnota) subalpina, Mulsant et Rey.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres, l'extrémité de l'abdomen, la poitrine et les intersections ventrales, roussâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête assez grossièrement et éparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième suboblong, le cinquième subcarré, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax subcarré, à peine rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, très-finement et éparsement ponctué sur son disque, quadriponctué sur le milieu de celui-ci. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, subimpressionnées postérieurement, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou même subsinué au milieu de son bord apical.

♀ Le *sixième segment abdominal* assez fortement et régulièrement arrondi à son bord apical.

Homalota subalpina, Mulsant et Rey, Op. Ent. I, 17, 2 (1852). — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 405, 38. — Kraatz Ins. Deut II, 204, 7.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix brillant, avec les élytres, l'extrémité de l'abdomen et la poitrine roussâtres ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, éparsement pubescente, assez grossièrement mais légèrement et éparsement ponctuée, d'un noir très-brillant. *Front* large, assez convexe. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse, parfois d'un brun de poix, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subtransverse, presque lisse, parfois d'un roux de poix et anguleux vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *man-*

dibules ferrugineuses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement, légèrement mais assez visiblement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un brun de poix avec le premier article et la base des deux suivants testacés ou d'un roux testacé : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subcomprimée et subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts : le quatrième en carré un peu plus long que large : le cinquième en forme de tronçon de cône aussi long que large : les sixième à dixième médiocrement transverses, avec les sixième et septième néanmoins un peu plus légèrement : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax en carré à peine transverse et subarrondi aux angles; à peine rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis; évidemment un peu moins large que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; subdéprimé sur son disque; finement et peu densement pubescent, avec deux ou trois longues soies obscures, sur les côtés; très-finement et éparsement ponctué, et offrant en outre sur son milieu quatre points enfoncés, beaucoup plus forts, assez écartés, bien distincts et disposés en quadrille; d'un noir de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé obscur.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; un peu plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées; à peine ou non impressionnées sur la suture derrière l'écusson; offrant en

outre chacune sur la partie postérieure du disque une faible impression oblique; finement et peu densement pubescentes, avec une assez longue soie, obscure et redressée, sur les côtés vers les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation légère et à peine ruguleuse, mais pourtant un peu moins fine que celle du prothorax, et les intervalles des points paraissant, à un fort grossissement, comme très-finement et obsolètement chagrinés ; d'un roux de poix brillant ou même parfois d'un roux testacé, avec la région scutellaire rarement et à peine rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques longues soies obscures et redressées ; finement, légèrement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants (1), éparsement pointillé sur le sixième ; d'un noir brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du cinquième d'un roux de poix. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : les quatrième et cinquième un peu ou à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième légèrement saillant.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, légèrement et subéparsement ponctué, d'un noir de poix brillant avec la poitrine, le sixième arceau ventral et le bord apical de chacun des précédents, d'un roux de poix plus ou moins clair. *Métasternum* subconvexe, à *angle antéro-médian* court, très-peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne angulée. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, un peu plus fortement ponctué et moins finement pubescent que le postpectus ; à cinquième arceau parfois un peu plus court que le précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins fortement échancré ou sinué à son bord apical, avec celui-ci finement et brièvement cilié et offrant en outre au fond de l'échancrure une large frange de longs poils blancs.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un tes-

(1) Les derniers segments paraissent parfois, à un fort grossissement, comme très-obsolètement chagrinés.

tacé brillant ainsi que les hanches. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, offrant parfois sur leur tranche externe un ou deux cils assez longs et redressés ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans, après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement et assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article suballongé, à peine plus long que le deuxième : celui-ci et les trois suivants graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se rencontre parmi les mousses, les feuilles mortes et les vieux fagots, à la Grande-Chartreuse, au mont Pilat, dans le Bugey, dans les montagnes du Beaujolais, etc.

Obs. Elle diffère des *Liogluta pagana* et *crassicornis* par le troisième article des antennes subégal au deuxième, par le cinquième segment abdominal, non plus grand que le précédent, avec le sixième nullement granulé en dessus chez le ♂. Mais ce qui caractérise spécialement la *Liogluta subalpina*, c'est l'échancrure du sixième arceau ventral dans les deux sexes.

Peut-être doit-on rapporter à cette espèce l'*Homalota tenuicornis* de Thomson (*Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh.* 1852, 134, 9 et *Skand. Col.* (Atheta), III, 63, 2)?

Près de la *Liogluta subalpina* doit marcher l'espèce suivante dont nous donnerons une description sommaire :

Liogluta (Hypnota) oblonga, Erichson.

Allongée, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres châtaines, les antennes obscures, la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête assez grossièrement et modérément ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième oblong, le cinquième subcarré, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax transverse, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, largement subimpressionné sur le dos, finement et peu densement ponctué. Elytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées,

finement et assez densement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse postérieurement. Tarses postérieurs allongés, moins longs que les tibias.

Homalota oblonga, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 101, 40. — Redtenbacher, Faun. Austr. 662, 36. — Kraatz, Ins. Deut. II, 205, 8.

Long., 0m,0037 (1 2/3 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Patrie. L'Autriche, la Thuringe.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la *Liogluta subalpina*. Mais elle est plus large. Les antennes sont plus obscures. Le prothorax, plus court et moins étroit, est plus rétréci en avant, subimpressionné sur le dos. L'abdomen est moins arqué sur les côtés, mais plus visiblement atténué en arrière, etc.

Le ♂ a le sixième segment abdominal tronqué et à peine crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral n'est sinué au sommet ni dans l'un, ni dans l'autre sexe.

6. Liogluta (Hypnota) hypnorum, Kiesenwetter.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres châtaines, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes d'un roux obscur, leur premier article, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et éparsement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes médiocrement épaissies vers leur extrémité, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, le cinquième sensiblement, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, très-finement et subéparsement ponctué. Elytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, assez densement pointillé vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *premier segment abdominal* (1) muni sur son milieu d'un très-petit tubercule. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle arrondi au sommet.

♀ Le *premier segment abdominal* sans tubercule. Le *sixième arceau ventral* peu saillant, subsinueusement tronqué au sommet.

Homalota hypnorum, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. XI, 219; Ann. Soc. Ent. Fr IX, 407 (1851). — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 394, 6. — KRAATZ. Ins. Deut. II, 203, 6.
Homalota micans, MULSANT et REY, Op. Ent. I, 15, 1. 1852.
Liogluta hypnorum, THOMSON, Skand. Col. IX, 265, 2. 1867.

Long., 0m,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres châtaines et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée mais peu serrée.

Tête d'un tiers moins large que le prothorax, finement et éparsement pubescente, finement, légèrement et éparsement ponctuée, presque lisse antérieurement. *Front* large, légèrement convexe, marqué sur son milieu d'une impression ou fossette peu sensible. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé, offrant en outre en avant quelques longs cils blonds, couchés et qui ombragent la base du labre. *Celui-ci* subconvexe, d'un brun de poix presque lisse, subruguleux vers son sommet et paré de quelques longs poils pâles. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* plus foncées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; assez robustes, peu rétrécies vers leur base, graduellement et médiocrement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur, avec le premier article testacé : celui-ci allongé, assez fortement épaissi en massue subelliptique et subcomprimée, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième

(1) Sans compter les segments basilaires dont le deuxième est souvent découvert.

et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais et à peine plus courts, non contigus ou même courtement pédicellés : le quatrième presque carré : le cinquième sensiblement : les sixième à dixième médiocrement transverses, avec les trois pénultièmes un peu plus fortement, et le septième paraissant un peu moins court que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, suballongé, rétréci en cône à son sommet dès son premier tiers.

Prothorax en carré subtransverse, un peu rétréci en avant, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large à sa base que les élytres ; largement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci plus ou moins tronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque ; parfois subdéprimé sur le milieu de celui-ci ; offrant au devant de l'écusson une impression large et peu profonde, et, rarement, sur sa ligne médiane, un sillon obsolète ; finement et peu pubescent, paré en outre, surtout sur les côtés, de deux ou trois soies obscures, assez longues et redressées ; très-finement et subéparsement ou modérément ponctué ; d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé obscur.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine plus longues sur les côtés que le prothorax, de la longueur de celui-ci vers la suture ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes latéralement ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes, avec la pubescence paraissant néanmoins un peu plus serrée que celle du prothorax ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation oblique et un peu plus forte que celle du reste du corps ; d'un châtain brillant et plus ou moins foncé, avec les épaules un peu plus claires. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés, parfois à peine atténué vers son sommet ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement pubes-

cent, avec la pubescence éparse et assez longue ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout vers le sommet de chaque intersection, quelques longues soies obscures et plus ou moins redressées ; finement et assez densement pointillé sur les trois premiers segments, plus éparsement sur le quatrième, avec le sommet des deuxième à quatrième et le cinquième lisses, et le sixième visiblement pointillé ; d'un noir brillant, avec l'extrémité souvent d'un roux de poix. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième un peu plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, subsinué à son bord postérieur.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent, finement, assez densement et subrâpeusement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, à angle *antéro-médian* court, peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne angulée, à angle très-arrondi. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé surtout vers son extrémité, à pubescence plus longue que celle du postpectus, à ponctuation plus serrée vers la base, à intersections parfois d'un roux de poix, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, parfois d'un roux de poix.

Pieds suballongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant ainsi que les hanches. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés vers la base et vers le sommet de leur tranche externe d'un long cil redressé et plus ou moins caduc ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans vers leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, à premier article allongé, celui-ci et les trois suivants graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare en France. Elle se trouve en été, parmi les mousses et les feuilles mortes, dans la chaine des Alpes et aussi dans les montagnes du Lyonnais.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Liogluta subalpina*. Mais les antennes sont un peu plus robustes dès leur base, à peine moins longues, avec le premier article un peu plus renflé, le deuxième et troisième moins longs, plus inégaux, les quatrième à septième un peu plus courts, et le dernier plus allongé. Elles sont généralement d'une teinte plus obscure. La tête est

moins grossièrement ponctuée, avec le front marqué sur son milieu d'une fossette légère. Le prothorax est un peu plus large, un peu plus transverse, sans points enfoncés disposés en quadrille, mais avec une impression sensible vers sa base. Les élytres sont un peu moins longues, moins légèrement pointillées, non impressionnées en arrière sur leur disque. L'abdomen est beaucoup plus densement ponctué sur les trois premiers segments, avec le premier muni chez le ♂ d'un très-petit tubercule.

Les deux segments basilaires de l'abdomen sont tantôt découverts, tantôt cachés.

7. **Liogluta** (**Hypnota**) **hepatica**, Erichson.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain, les antennes rousses, la base de celles-ci et la bouche d'un roux de poix, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête distinctement ponctuée, subdéprimée. Antennes assez robustes, médiocrement épaissies vers leur extrémité, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque carré, le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax transverse, à peine plus étroit que les élytres, assez finement et assez densement ponctué. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez fortement, râpeusement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine ponctué, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni sur le dos vers son sommet de deux petits plis élevés, obliques, confluents en arrière de manière à former une espèce de *V*. *Élytres* relevées chacune postérieurement vers la suture en forme de repli longitudinal.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. *Élytres* simples.

Homalota hepatica, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 102, 41. — Redtenbacher, Faun. Austr. 819. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 420, 86. — Kraatz, Ins. Deut. II, 268, 76.

Homalota major, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 306, 9.

Calodera castaneipennis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 380, 11.

Plataraea hepatica, Thomson, Skand. Col. IX, 262, 4. 1867.

Long., 0m,0044 (2 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence blonde, médiocrement courte, couchée et peu serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, distinctement et modérément ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, offrant sur son milieu un léger espace longitudinal, lisse. *Épistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes assez robustes, de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; médiocrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux ferrugineux, avec les deux premiers articles plus foncés ou d'un roux de poix ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, visiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non contigus : le quatrième presque carré : le cinquième légèrement : les sixième à dixième médiocrement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré transverse et arrondi aux angles ; presque une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subobtus et subarrondis ; à peine moins large que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, largement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe sur son disque, parfois longitudinalement subdéprimé sur le dos ; finement et peu densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies redressées ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé ; subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et peu densement pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse, évidemment plus forte et un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un brun châtain et assez brillant, avec le repli latéral plus clair. *Épaules* peu saillantes, subarrondies, parées sur le côté d'une soie subinclinée en arrière et peu distincte.

Abdomen allongé, assez épais, à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et à peine pubescent ; offrant en outre en arrière sur les côtés quelques rares et courtes soies redressées, peu distinctes ; finement et très-parcimonieusement ponctué sur les premiers segments, lisse sur les derniers ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment et l'extrémité du cinquième d'un roux plus ou moins testacé. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse ; les quatrième et cinquième à peine plus grands que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement pubescent, finement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux testacé et les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son extrémité ; à ponctuation subrâpeuse, moins serrée en arrière ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé.

Pieds suballongés, distinctement pubescents, finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu recourbés en dedans après leur milieu. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement ou même beaucoup moins longs

que les tibias, à premier article suballongé, les trois suivants graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve sous les feuilles mortes, dans les environs de Paris et de Fontainebleau.

Obs. Cette espèce est remarquable par ses antennes assez robustes et par les caractères masculins des élytres et du cinquième segment abdominal, qui ne permettent de la confondre avec aucune de ses congénères.

Cette distinction du cinquième segment abdominal des ♂ rappelle un peu celle de l'*Earota Reyi* chez le même sexe.

8. **Liogluta umbonata**, Erichson.

Allongée, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les tibias, les tarses et les élytres d'un testacé de poix, la base et les côtés de celles-ci noirâtres. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième subcarré, le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax subtransverse, sensiblement moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement et légèrement ponctué. Tarses postérieurs sensiblement moins longs que les tibias.

♂ Le *premier segment abdominal* muni sur son milieu d'un petit tubercule lisse et assez saillant. Le *sixième* obtusément angulé au milieu de son bord apical, finement granulé sur le dos, avec l'intervalle des grains finement chagriné, offrant en outre de chaque côté une ligne élevée, courte et parfois subarquée. Le *cinquième* éparsement et subgranuleusement ponctué vers son extrémité. Le *sixième arceau ventral* assez prolongé, fortement arrondi à son sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le *premier segment abdominal* inerme ou muni d'un petit tubercule très-obsolète. Le *sixième* arrondi à son bord apical, finement, subaspèrement et éparsement ponctué sur le dos. Le *cinquième* presque lisse ou très-

éparsement ponctué. Le *sixième arceau ventral* peu prolongé, subsinueusement tronqué à son sommet, dépassant à peine ou non le segment abdominal correspondant.

Homalota umbonata, Erichson. Gen. et Spec. Staph. 82, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. 660, 21. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 396, 48. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 393, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 209, 12. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1852, 137, 18, 1861.
Homalota fucicola, Thomson, Of. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 137, 19.
Liogluta umbonata, Thomson, Skand. Col. III, 57, 3, 1861.

Variété *a*. *Élytres* entièrement rembrunies.
Variété *b*. *Élytres* et *pieds* entièrement d'un testacé de poix.

Long., 0m,0038 (1 l. 3/4) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un noir brillant, avec le disque des élytres d'un testacé de poix; revêtu d'une fine pubescence grise, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et éparsement ponctuée, d'un noir très-brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, parfois presque lisse sur son milieu ; offrant en avant de chaque côté une légère impression située au dessus de l'insertion des antennes. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subruguleux et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* et les *palpes maxillaires* d'un noir ou d'un brun de poix, et l'article terminal de ceux-ci pâle : le *pénultième* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; légèrement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement obscures ou noirâtres ; à premier article assez fortement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier, le troisième néanmoins paraissant parfois à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement uu peu plus courts et un peu plus épais :

le quatrième un peu plus étroit que les suivants, subcarré ou à peine plus long que large : le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu plus sensiblement : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, suballongé, graduellement rétréci et subacuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse ou un peu plus large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis; sensiblement moins large que les élytres; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, faiblement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; peu convexe ou subdéprimé sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale légère ou obsolète ; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de quelques assez longues soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué; présentant parfois sur le milieu du dos quatre points enfoncés, plus forts, médiocrement distants et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir brillant et quelquefois submétallique. *Repli inférieur* lisse, noir ou noirâtre.

Ecusson finement pubescent, finement pointillé d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, évidemment ou d'un tiers plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine ou non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural fortement émoussé ; déprimées sur leur disque; parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée sur les côtés vers les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation obsolètement ruguleuse et un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un testacé de poix brillant, plus ou moins livide, avec la base, la région scutellaire et les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques longues soies obscures et redressées ; parcimonieusement et légèrement ponctué ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers

à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu ou à peine plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et légèrement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou obsolètement ponctué sur son milieu, à angle *antéro-médian* court, peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne angulée mais à angle arrondi. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé surtout en arrière, à ponctuation moins serrée postérieurement ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds suballongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé de poix, avec les cuisses brillantes, plus ou moins obscures ainsi que les hanches, mais les trochanters antérieurs et intermédiaires restant d'un roux de poix testacé. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, très-faiblement recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est répandue dans presque toute la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, dans la Provence, le Languedoc et la chaîne des Pyrénées. On la rencontre dans les bouses, les vieux fagots, parmi les détritus et autres matières végétales en voie de décomposition, et même sur les bords de la mer.

Obs. Elle est remarquable par le tubercule saillant qui surmonte le milieu du premier segment abdominal des ♂, et qui s'observe aussi quelquefois sur celui des ♀, mais toujours plus effacé, nul ou presque nul.

Les antennes sont entièrement noires ou obscures, non épaissies dès leur base, ce qui la distingue de l'espèce précédente.

Les élytres sont rarement presque entièrement rembrunies (var. *a*) ; d'autrefois, elles sont presque en entier d'un testacé obscur ainsi que les cuisses (var. *b*).

Nous avons vu quelques exemplaires capturés en Provence, et dont le prothorax est finement canaliculé sur sa ligne médiane. Ils ont été pris sur

le littoral de la mer ; ils doivent probablement se rapporter à l'*Homalota fucicola* de Thomson (1).

Les pénultièmes articles des antennes paraissent un peu plus sensiblement transverses chez la ♀ que chez le ♂.

Chez quelques exemplaires, la pointe mésosternale est un peu émoussée au bout, ce qui nous a paru une simple modification individuelle.

Parfois le prothorax est subexcavé sur son milieu, mais ce n'est là qu'une variété accidentelle.

L'*umbonata* est peut-être la *vicina* de Stephens (*Ill. Brit.* V. 116).

9. **Liogluta nitidula**, Kraatz.

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix et les pieds d'un testacé obscur. Tête distinctement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième suboblongs, les sixième à dixième à peine ou faiblement transverses. Prothorax subtransverse, un peu moins large que les élytres, obsolètement impressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément tronqué et très-obsolètement denticulé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à huit. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi à son sommet, fortement prolongé, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* saillant, arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, peu prolongé, non ou à peine plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Homalota nitida, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 397, 16.

Homalota nitidula, Kraatz, Ins. Deut. II, 211, 13. — Thomson, Ofv. Vet. Ac. 1856, 91, 1.

Atheta nitidula, Thomson, Skand. Col. III, 64, 1, sectio 1, *a*. 1861.

(1) Chez cette variété, le tubercule des ♂ est plus petit, celui des ♀ tout à fait nul.

Variété *a*. *Prothorax* offrant sur le milieu de son disque une large excavation.

Variété *b* (immature). *Dessus du corps* d'un brun de poix, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun roussâtre, la bouche et les pieds testacés.

Long., 0m,0038 (1 3/4 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un noir brillant, avec les élytres brunâtres ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, distinctement et assez densement ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brunâtres ou d'un roux de poix foncé, avec l'article terminal des palpes maxillaires pâle : le *pénultième article de ceux-ci* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité ; finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre légèrement piloselléés surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec le premier article souvent d'un brun de poix un peu roussâtre : celui-ci allongé, légèrement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée et d'un gris obscur : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu ou à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts : les quatrième et cinquième en carré un peu ou à peine plus long que large : les sixième et septième à peine ou non, les huitième à dixième faiblement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, allongé, graduellement acuminé vers son sommet.

Prothorax en carré à peine transverse et arrondi aux angles ; à peine rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres ; à peine ou légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci,

vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à la base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque; parfois longitudinalement déprimé sur le dos; offrant souvent au devant de l'écusson une impression transversale, légère ou obsolète; finement et densement pubescent; paré en outre, surtout sur les côtés, de quelques longues soies obscures et redressées; finement et assez densement ponctué; entièrement d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, souvent roussâtre.

Écusson légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, un peu plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé; subdéprimées sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et densement pubescentes, avec une soie obscure et redressée, sur les côtés vers les épaules; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte et évidemment plus serrée que celle du prothorax; d'un brun de poix brillant et rarement roussâtre, parfois même entièrement noires ou noirâtres. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, assez longuement et éparsement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, quelques longues soies obscures et plus ou moins redressées, un peu plus fortes vers le sommet; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants; d'un noir brillant avec le sixième segment souvent d'un brun de poix. Les *trois premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux: le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième plus ou moins saillant, aspèrement et assez densement ponctué, avec l'intervalle des points très-finement chagriné.

Dessous du corps finement mais densement pubescent, finement et subaspèrement ponctué, d'un noir brillant avec le sixième arceau ventral parfois couleur de poix. *Métasternum* assez convexe, obsolètement ponc-

tué sur son milieu ; à angle *antéro-médian* très-court, très-peu avancé, à pointe conique séparée du sommet par une ligne angulée, à angle très-ouvert. *Ventre* convexe, éparsement et distinctement sétosellé ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins saillant, brièvement cilié et en outre éparsement sétosellé à son bord apical.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé obscur et brillant, avec les cuisses et les hanches parfois plus foncées. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés quelquefois sur leur tranche externe d'un ou de deux cils redressés et plus ou moins caducs ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce habite presque toute la France, parmi les feuilles mortes et les mousses, et souvent en compagnie des *Formica rufa* et *fuliginosa*, ou dans leur voisinage.

Obs. Le ♂ diffère du ♂ de la *Liogluta umbonata* par l'absence complète de tubercule sur le premier segment abdominal et par la sculpture du sixième. La ♀ devient difficile à séparer de celle de la *Liogluta umbonata ;* mais la forme paraît un peu moins déprimée, la pubescence un peu plus courte et plus serrée. La tête est un peu plus densement ponctuée. Le front n'est pas impressionné en avant au devant de chaque insertion des antennes. Le prothorax est plus obsolètement et moins généralement impressionné vers sa base. Les élytres, proportionnellement plus courtes, sont d'une teinte ordinairement plus sombre et plus uniforme. L'abdomen est un peu plus distinctement ponctué vers sa base. Les cuisses sont en général moins rembrunies, et les tarses postérieurs paraissent un peu plus allongés. Enfin, les quatrième et cinquième articles des antennes semblent un peu moins courts ou plus oblongs, etc.

Rarement (var. *a*), le prothorax est creusé, sur son milieu, d'une large excavation plus ou moins prononcée, souvent oblongue.

Quelquefois les élytres (var. *b*) se montrent roussâtres sur leur disque, avec le sommet de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, d'un roux plus ou moins testacé. Dans cette variété, la couleur générale du corps

est moins foncée, les antennes sont d'un roux obscur, la bouche et les pieds testacés.

Nous avons vu un exemplaire, provenant des Hautes-Pyrénées, d'un noir plus brillant et dont le prothorax est plus lisse et sans impression basilaire. A notre avis, cette distinction ne suffit pas pour donner lieu à une espèce séparée.

Nous rapportons, à la suite du genre *Liogluta*, la description de l'espèce suivante qui nous est inconnue :

10. Liogluta ocaloides, Ch. Brisout.

Linéaire, parcimonieusement et profondément ponctuée, couleur de poix, brillante, éparsement pubescente, avec la tête, les antennes et l'abdomen noirâtres. Prothorax suborbiculaire, canaliculé. Élytres déprimées, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen éparsement et finement ponctué, à sommet ferrugineux.

Homalota ocaloides. Ch. Brisout, Cat. Gren. 1863, Mat. pour la Faun. Franç. 27, 36.

Long., 4 millim.

Corps linéaire, d'un brun ferrugineux, avec la tête, l'abdomen et les antennes noirâtres ; couvert sur la tête, le corselet et les élytres, d'une pubescence jaunâtre, mi-hérissée, assez longue mais éparse, et sur l'abdomen, d'une pubescence couchée, plus fine et encore plus rare.

Tête d'un noir brunâtre, couverte d'une ponctuation forte et écartée, avec un espace longitudinal lisse au milieu ; *bouche* et *palpes* testacés-brunâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du corselet, d'un noir brunâtre, avec le premier article un peu plus clair, les trois premiers articles allongés, deuxième subégal au troisième, quatrième aussi long que large, presque arrondi, cinquième à dixième s'élargissant peu à peu vers le sommet, tous plus larges que longs, les avant-derniers transversaux, le dernier ovalaire, plus long que les deux précédents réunis.

Corselet plus d'un tiers plus large que la tête, un peu plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés et aux angles, couvert d'une ponctuation forte et écartée, avec un sillon longitudinal bien distinct, qui devient obsolète vers la partie antérieure.

Élytres un peu plus longues et un peu plus larges que le corselet, ponctuées comme lui, mais moins fortement ; avec une dépression étroite sur toute la suture et une large et peu profonde dépression sur le disque de chaque élytre, ce qui forme une surface longitudinale élevée, obsolète, de chaque côté de la suture.

Abdomen allongé, parallèle, d'un noir brillant, avec la base de tous les segments et le dernier entièrement, d'un ferrugineux testacé ; couvert de points très-épars.

Dessous du corps d'un noir brunâtre, avec le bord postérieur des segments abdominaux ferrugineux.

Pattes d'un testacé brunâtre, premier article des tarses postérieurs au moins d'un tiers plus long que le suivant (1).

Patrie. Le Vésinet, près Paris.

Obs. Cette remarquable espèce ressemble un peu à une *Ocalea ;* sa ponctuation forte et écartée empêchera de la confondre avec les espèces voisines.

Genre *Phryogora*, Phryogore, Mulsant et Rey.

Étymologie : anagramme de *HYGROPORA*.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête subtransverse, moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* distinctement rebordées en arrière, nullement dans leur partie antérieure. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* court, transverse, subsinueusement tronqué à son sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement et graduellement renflé vers son extrémité : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes*

(1) Ce caractère ne nous fait admettre cette espèce qu'avec doute parmi les *Liogluta*. La structure des antennes est aussi bien différente.

labiaux petits, de trois articles : le dernier grêle, un peu plus long que les précédents. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux assez grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes assez allongées, très-faiblement épaissies vers leur extrémité, insérées à la partie supérieure d'une fossette subarrondie, assez profonde, joignant presque à cet endroit le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : le premier allongé, sensiblement renflé en massue : les deuxième et troisième allongés, subégaux : les quatrième à dixième graduellement et à peine plus épais, peu contigus : les quatrième à sixième suboblongs, les septième à dixième non ou à peine transverses : le dernier grand, ovalaire-allongé.

Prothorax subtransverse, non rétréci en arrière, moins large que les élytres; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs obtus; largement arrondi à sa base; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne très-obtusément angulé.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres assez fortement transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur les côtés. *Repli latéral* médiocre, assez réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, large, subobtus, assez ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle à sommet assez brusquement rétréci en pointe fine, aciculée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très-grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* grandes, trapéziformes, plus étroites en dedans. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine angulé entre les hanches postérieures; avancé entre les intermédiaires en angle assez prononcé, assez aigu, prolongé un peu en avant des trochanters. *Postépisternums* médiocres, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* peu développées, subtriangulaires.

Abdomen allongé, moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire parfois découvert : les trois premiers

sensiblement sillonnés ou impressionnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième évidemment plus développé : le sixième assez saillant, rétractile : celui de l'armure distinct. *Ventre* convexe, à deuxième segment basilaire un peu apparent : le premier normal beaucoup plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième parfois un peu plus court : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovalaires, non saillantes, obliquement disposées, assez rapprochées ou très-légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement élargie en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovalaires-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petis éperons très-grêles dont l'interne un peu plus long. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts et le dernier égal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis ; les *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux, et le dernier grêle, au moins égal aux deux précédents réunis, deux fois aussi long que le premier. *Ongles* assez longs, très-grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est assez agile et de taille moyenne. Elle semble affectionner les endroits humides ou frais.

Cette coupe ne diffère du genre *Liogluta* que par le cinquième segment abdominal plus grand que les précédents, avec celui de l'armure distinct. Les médiépimères sont grandes, trapéziformes. Elle rentre dans la section 1, *c*, du genre *Atheta* de Thomson.

Nous n'en connaissons qu'une seule espèce.

1. **Phryogora hygrobia**, Thomson.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres et les antennes brunâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête finement et subéparsement ponctuée, parfois subfovéolée sur son milieu. Antennes très-faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième à sixième suboblongs, les septième à dixième aussi larges ou à peine plus larges que longs. Prothorax subtransverse, sensiblement moins large que les élytres, fovéolé vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins sur les quatrième et sixième, parcimonieusement sur le cinquième. Tarses postérieurs allongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* peu saillant, obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en ogive subarrondie au sommet, dépassant notablement le segment abdominal correspondant. *Front* subfovéolé sur son milieu. Les *septième à dixième articles des antennes* aussi larges que longs.

♀ Le *sixième segment abdominal* médiocrement saillant, subsinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé en triangle arrondi, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. *Front* uni. Les *septième à dixième articles des antennes* à peine plus larges que longs.

Homalota hygrobia, Thomson, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh, 1856, 93, 6.
Homalota hygrotophila, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 396, 14
Homalota hygrotopora, Kraatz, Ins. Deut. II, 220, 20.
Atheta hygrobia, Thomson, Skand. Col. III, 70, 13, sectio 1, *c.* 1861.

Variété *a* (immature). *Antennes* d'un roux obscur, avec la base plus claire. *Élytres* et *extrémité de l'abdomen* rousses. *Pieds* pâles. *Prothorax* obsolètement sillonné vers sa base.

Long., 0m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres moins foncées ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et subéparsement ponctuée, un peu plus densement sur les côtés, d'un noir brillant. *Front* large, subdéprimé, parfois (♂) obsolètement fovéolé sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec la pointe des *mandibules* plus foncée, ainsi que parfois le *pénultième article des palpes maxillaires* : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; distinctement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; brunes, avec le premier article d'un testacé plus ou moins obscur : celui-ci allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais et un peu plus courts, obconiques : les quatrième et cinquième un peu, le sixième à peine plus longs que larges : les septième à dixième aussi longs (♂) ou à peine moins longs (♀) que larges : le dernier subégal aux deux précédents réunis, en ovale allongé, subacuminé ou obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, subarrondi aux angles et non visiblement rétréci en arrière ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; subarqué et un peu rétréci en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; offrant au devant de

l'écusson une légère impression plus ou moins marquée, rarement prolongée sur le dos en forme de sillon obsolète ; très-finement et densement pubescent, avec les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées ; finement et densement ponctué ; entièrement d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, souvent d'un roux de poix.

Écusson finement pubescent, finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural émoussé ; déprimées ou subdéprimées sur leur disque ; très-finement et densement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation à peine ruguleuse, un peu moins fine et à peine plus serrée que celle du prothorax ; brunâtres ou d'un roux brun assez brillant, avec la région scutellaire et celle des angles postérieurs obscurcies. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, évidemment moins large à sa base que les élytres, amplement trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent, offrant en outre sur le dos et sur les côtés, et surtout vers le sommet, quelques assez longues soies obscures et redressées ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, moins densement sur les quatrième et sixième, parcimonieusement sur le cinquième ; d'un noir brillant, avec le sommet rarement d'un roux de poix. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, subaspèrement ponctué : celui de l'armure distinct, sétosellé-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* subconvexe, obsolètement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, moins densement ponctué vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins prolongé, brièvement et finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé assez brillant et parfois assez obscur, avec la lame inférieure des hanches postérieures toujours plus foncée. *Cuisses* faiblement élargies

vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement et densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce habite parmi les mousses et les feuilles mortes, dans les lieux humides et au bord des rivières des régions froides ou élevées : la Normandie, la Flandre, les environs de Paris, les Alpes, les Pyrénées et même les montagnes du Lyonnais, etc.

Obs. Elle est plus grande que la *Metaxya elongatula*, et elle ressemble un peu pour la taille et pour le port à la *Liogluta nitidula*. Mais elle est un peu plus déprimée ; la tête est moins ponctuée ; les antennes, un peu plus allongées, sont un peu moins épaissies vers leur extrémité, avec leurs pénultièmes articles un peu moins courts ; l'abdomen est moins densement ponctué vers sa base ; les distinctions des ♂ ne sont plus les mêmes, etc.

Parfois, les élytres sont ferrugineuses, avec la région scutellaire et les côtés rembrunis ; d'autres fois, elles sont entièrement rousses, ainsi que l'extrémité de l'abdomen et quelquefois la base de celui-ci, avec les antennes et les pieds d'une couleur plus claire que dans le type. Dans cette variété, le prothorax offre en arrière, sur sa ligne médiane, un sillon à peine prolongé au delà du milieu du dos. Bien que cette dernière forme soit d'une taille un peu moindre, avec les antennes un peu plus grêles, nous n'y voyons pas matière à en faire une espèce.

Genre *Traumoecia*, Traumécie, Mulsant et Rey.

Étymologie, τραῦμα, plaie; οἰκέω, j'habite.

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête grande, en carré transverse, à peine moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* finement rebordées en arrière sur les côtés, nullement en avant. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, obtusément tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires*

assez allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement renflé en massue : le dernier petit, grêle, subulé, égal au moins à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier plus long et plus étroit que les précédents. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, submembraneux à sa partie antérieure, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes suballongées, légèrement mais visiblement épaissies vers leur extrémité; insérées à la partie supérieure d'une fossette assez grande, oblongue, oblique, joignant presque à cet endroit le bord antéro-interne des yeux; de onze articles : le premier allongé, renflé en massue : les deuxième et troisième suballongés, subégaux : les quatrième à dixième graduellement plus épais, non ou peu contigus : les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier assez grand, obovalaire.

Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et arrondis, et les postérieurs subobtus; largement arrondi à sa base; très-finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne subangulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres subtransverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, assez réfléchi, à bord interne presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle obtus et très-ouvert, à disque élevé. *Mésosternum* à lame médiane en angle à sommet plus ou moins rétréci en pointe fine, aciculée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle droit ou subaïgu, prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters, mais émettant de son sommet une pointe aciculée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums*

médiocres, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* assez réduites, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments sensiblement sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, à deuxième segment basilaire distinct : le premier normal beaucoup plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, très-convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, ovales, non saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, brusquement, dilatée en dedans en cône allongé et assez saillant ; à *lame inférieure* large, transverse, explanée, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, grêles, divergents. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier presque aussi long que les trois précédents réunis ; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux, et le dernier subégal aux trois précédents réunis, environ trois fois plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont petites et peu agiles. Elles habitent sous les écorces, dans les plaies des arbres, sous les détritus végétaux.

Le genre *Traumoecia* diffère du genre *Phryogora* par ses antennes moins longues, plus épaisses, à pénultièmes articles (cinquième à dixième) beau-

coup plus courts ; par ses élytres moins fortement transverses ; par ses médiépimères moins développées ; par ses tarses postérieurs moins allongés, à dernier article trois fois plus long que le premier, etc.

Il répond à la section 2, *l* et *m* du genre *Atheta* de Thomson.

Nous ne connaissons que deux espèces de *Traumoecia*. En voici les différences :

a *Prothorax* médiocrement transverse, presque droit sur les côtés. *Corps* allongé, sublinéaire, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres. *Abdomen* peu ponctué vers sa base. EXCAVATA.

aa *Prothorax* assez fortement transverse, faiblement arqué sur les côtés. *Corps* assez allongé, d'un noir peu brillant, avec les élytres obscures ou noirâtres. *Abdomen* densement ponctué vers sa base. NIGRICORNIS.

1. Traumoecia excavata, Gyllenhal.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et assez densement ponctuée, excavée ou sillonnée sur son milieu. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax médiocrement transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, fovéolé vers sa base, subexcavé sur son milieu, finement et densement ponctué. Élytres légèrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement pilosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* angulairement et largement échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* largement impressionné ou excavé dans son milieu. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* garnis à leur côté interne de cils mous, blanchâtres et serrés.

♀ Le *sixième segment abdominal* fortement sinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi au sommet, ne

dépassant pas le segment abdominal correspondant. *Front* simplement sillonné dans son milieu. Les *deuxième à quatrième articles des antennes* simplement ciliés à leur côté interne.

Aleochara excavata, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 490, 30-31, var. C.
Bolitochara excavata, MANNERHEIM, Brach. 78, 22? — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Fr. Par. I, 547, 12.
Homalota excavata, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 1:0, 59. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 407, 47. — THOMSON, Ofv. Vet. Ac. 1852. 143, 43.
Atheta excavata, THOMSON, Skand. Col. III, 88, 29, sectio 2, *m*, 1861.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, [sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres moins obscures; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête à peine ou un peu moins large que le prothorax, finement pubescente, finement et assez densement ponctuée ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé, plus ou moins impressionné ou sillonné sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un noir de poix brillant, éparsement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins obscur. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement mais visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement ciliées vers leur base, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement noires ou noirâtres, à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une assez longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, évidemment moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième non plus large que le précédent, un peu moins large que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième fortement transverses, avec le cinquième néanmoins un peu moins fortement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; à peine rétréci postérieurement; un peu moins large que les élytres : presque droit sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, sensiblement sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus et non émoussés; largement arrondi à sa base ; très-faiblement convexe ou subdéprimé sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou large fossette transversale, plus ou moins prononcée; offrant en outre sur le milieu du dos une excavation assez large et plus ou moins accusée, parfois réunie à l'impression de la base, de manière à former un seul et très-large sillon longitudinal; finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois soies redressées et bien distinctes ; finement et densement ponctué, avec la ponctuation assez distincte, paraissant un peu plus serrée dans le fond des impressions ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, plus ou moins roussâtre.

Écusson légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré légèrement transverse; évidemment plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; déprimées ou subdéprimées sur leur disque ; sensiblement impressionnées le long de la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée, distincte, sur les côtés vers les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation bien apparente, à peine plus forte que celle du prothorax, parfois à peine moins serrée près des côtés ; d'un brun de poix assez brillant et quelquefois un peu roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques longues soies obscures, redressées et bien distinctes ; finement et parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-

fine membrane pâle : le sixième peu saillant, rarement couleur de poix, légèrement ponctué.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement pointillé, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, distinctement sétosellé en arrière, un peu moins densement pointillé vers son extrémité ; à cinquième arceau subégal aux précédents : le sixième plus ou moins saillant, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, finement pubescents, distinctement pointillés, d'un testacé de poix brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures rembrunie. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend sous les écorces et dans les plaies des arbres, surtout dans les pays de montagnes : l'Alsace, le Bugey, la Savoie, la Grande-Chartreuse, etc. Elle est rare partout.

Obs. Elle a un peu le facies de la *Bessobia occulta* et des *Dinaraea linearis* et *melanocornis*, dont elle se distingue par sa taille un peu moindre et par la structure du sixième segment abdominal des ♂.

Elle a dû être souvent confondue avec la *Dinaraea linearis*. Néanmoins elle en diffère, outre les caractères génériques, par des caractères spécifiques constants. Par exemple, à part une forme un peu moins linéaire, moins parallèle et moins déprimée, elle a le prothorax proportionnellement plus court, un peu moins large relativement aux élytres, avec celles-ci un peu plus longues, un peu plus finement et un peu moins rugueusement ponctuées. Les antennes sont un peu moins sensiblement épaissies vers leur extrémité, avec leurs deuxième à quatrième articles densement ciliés à leur côté interne chez les ♂. Le cinquième segment abdominal est plus développé, et le sixième est beaucoup plus profondément sinué chez la ♀, et c'est là un des signes caractéristiques les plus puissants de cette espèce. En outre, le sillon prothoracique s'élargit souvent, en son milieu, en forme de large excavation.

Cette espèce nous a paru convenir à l'*Aleochara excavata*, de Gyllenhal, du moins à sa variété C. En tous cas, elle se rapporte à l'*Homalota exca-*

vata d'Erichson qui dit : *Abdomen... supra parce subtiliterque punctatum*, ainsi qu'à l'espèce décrite sous le même nom par MM. Fairmaire et Laboulbène, qui disent : *Abdomen peu et finement ponctué*, caractère qui appartient à notre *Dinaraea excavata* et nullement à l'*Homalota nigricornis* de Thomson, avec laquelle on la confond quelquefois.

2. **Traumoecia nigricornis**, Thomson.

Suballongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec les pieds testacés, et les cuisses rembrunies. Tête finement et assez densement ponctuée, plus ou moins sillonnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, plus ou moins largement sillonné ou subexcavé sur son milieu, finement et très-densement ponctué. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, un peu moins longs que les tibias.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou à peine échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* assez fortement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant. Les *cinq premiers articles des antennes* parés à leur sommet interne de deux longs cils redressés et pâles. *Front* largement sillonné ou subimpressionné sur son milieu. *Prothorax* largement subexcavé sur son disque.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subogivalement arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant. Les *cinq premiers articles des antennes* simplement pilosellés. *Front* légèrement sillonné ou subfovéolé sur son milieu. *Prothorax* assez largement sillonné sur sa ligne médiane.

Homalota nigricornis, THOMSON, Ofv. af. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1852, 142, 42. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 414, 69. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 281, 88.

Atheta nigricornis, THOMSON, Skand. Col. III, 86, 37, sectio 2, *l.* 1861.

Variété *a*. *Élytres* et *sommet de l'abdomen* d'un roux châtain. *Antennes* et *pieds* testacés.

Long., 0m,0028 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps suballongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête transverse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement et assez densement ponctuée ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, plus ou moins sillonné sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* d'un noir de poix, subponctué et très-finement cilié en avant. *Parties de la bouche* brunâtres, avec les *mandibules* moins foncées. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement et finement pilosellées (1) surtout vers le sommet de chaque article ; noires ou noirâtres ; à premier article allongé, sensiblement renflé en massue, paré avant le sommet de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non ou peu contigus : le quatrième à peine plus large que le sommet du précédent, à peine moins large que le suivant : les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, obovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; un peu moins large que les élytres, faiblement

(1) Les poils sont à reflets pâles.

arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, visiblement subsinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et à peine émoussés ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu; faiblement convexe sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un sillon plus ou moins large vers la base (♀), souvent transformé sur le disque (♂) en une large excavation ; très-finement et assez densement pubescent, avec les côtés parés de deux ou trois légères et courtes soies redressées; finement et très-densement ponctué ; d'un noir peu brillant. *Repli inférieur* lisse, obscur.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé ; d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement ou même assez fortement transverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural subémoussé ; subdéprimées sur leur disque; à peine et étroitement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et assez densement pubescentes, avec une légère et assez courte soie redressée sur le côté des épaules ; finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation très-finement ruguleuse, à peine ou non moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir peu brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et subatténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez fortement convexe postérieurement ; très-finement et à peine pubescent, presque glabre en arrière ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées, éparses et bien distinctes, avec celles des côtés et du sommet un peu plus longues ; finement et densement ponctué sur les trois premiers segments, un peu moins sur le quatrième, lisse ou presque lisse sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* distinctement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : les quatrième et cinquième à peine plus développés que les précédents, subégaux : le cinquième largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, légèrement ponctué : *celui de l'armure* parfois distinct, sétosellé à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* subgraduellement effilée,

acérée. *Métasternum* assez convexe, à *angle antéro-médian* assez aigu, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau subégal aux précédents ou à peine plus court : le sixième plus ou moins saillant, très-finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un testacé assez brillant, avec les hanches et souvent les cuisses rembrunies. *Celles-ci* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. On la rencontre dans les plaies des arbres, sous les feuilles mortes et aussi sous les cadavres, aux environs de Paris, dans le nord de la France, et quelques autres localités. Nous l'avons capturée dans le Beaujolais, parmi de la vieille balle de blé, au mois de mars.

Obs. Elle diffère de la précédente par sa taille moindre, un peu moins déprimée, par sa teinte moins brillante, par ses antennes moins fortement pilosellées. Celles-ci ne sont point testacées à leur base, et les élytres sont plus noires. L'abdomen est plus ponctué antérieurement, etc.

La ♀ ressemble un peu aux petits exemplaires de l'*Homalota subrugosa ;* mais les antennes, le prothorax, l'abdomen et les pieds sont moins fortement sétosellés, et la ponctuation des élytres est plus fine et beaucoup moins rugueuse.

Elle a tout à fait la forme de la *Microdota divisa,* avec laquelle elle est facile à confondre ; mais le troisième article des antennes est aussi long que le deuxième, et le sixième segment abdominal des ♂ est moins largement échancré et non subcrénelé.

Quelquefois les élytres sont moins foncées que le prothorax ou châtaines, avec les antennes testacées ou au moins à leur base, et le sommet de l'abdomen plus ou moins roussâtre. Les pieds sont parfois testacés, avec les hanches seules plus ou moins rembrunies (*Traumoecia castanescens*, Mulsant et Rey).

Le sinus du sixième segment abdominal des ♀ varie un peu quant à sa profondeur. Il est tantôt à peine prononcé, tantôt presque aussi accusé

que chez la *Dimetrota laetipes* ♀, mais néanmoins toujours plus évasé ou plus large que chez cette dernière espèce.

Quelquefois l'impression ou excavation du prothorax, chez les ♂, est affaiblie ou réduite à un simple sillon longitudinal, et cette particularité s'applique surtout à notre variété *castanescens*.

Il est à noter que, dans la *Traumoecia nigricornis*, l'angle antéro-médian du métasternum est plus aigu, plus avancé, prolongé presque sans intermédiaire jusqu'à la pointe mésosternale.

MM. Gemminger et de Harold ont cru devoir adopter le nom de *Thomsoni*, imposé par Janson (*Proc. Ent. Soc.* 1862) à la *nigricornis*, parce que, sans doute, il existait déjà une espèce du même nom dans Stephens. Mais les dénominations de ce dernier auteur doivent être, à notre avis, considérées comme non avenues, pour les raisons que nous avons fait connaître ailleurs.

Genre *Dinaraea*, Dinarée, Thomson.

Thomson, Ofv. of. Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 33; — Skand. Col. II, 289.

Étymologie : δίνω, je fais tourner; ἀραιὰ, les intestins.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, déprimé ou subdéprimé, ailé. *Tête* grande, transverse, aussi large ou à peine moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* un peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, assez brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, sensiblement épaissi vers son sommet : le dernier petit, grêle, subulé, subcylindrique, égal au moins à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier un peu plus étroit et plus long que les précédents. *Menton* grand, transverse, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* très-obtusément angulée.

Yeux médiocres ou assez grands, peu saillants, subarrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle grand ou assez grand.

Antennes médiocrement ou peu allongées, assez robustes, assez sensiblement ou modérément épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une fossette ovalaire, assez profonde, joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue ; les deuxième et troisième suballongés ou oblongs, subégaux ; les quatrième à dixième graduellement plus épais, subcontigus ou peu contigus ; les cinquième à dixième plus ou moins transverses : le dernier assez grand, ovalaire ou ovalaire-oblong.

Prothorax subtransverse ou transverse, subrétréci en arrière ; à peine ou un peu moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis, et les postérieurs obtus ou subobtus ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, peu réfléchi, à bord interne à peine arqué ou presque droit. *Épaules* généralement peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez large, obtus ou presque droit, à disque élevé. *Mésosternum* à lame médiane finement rebordée sur les côtés, en angle à sommet rétréci en pointe plus ou moins effilée et prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres, subtransverses, trapéziformes. *Métasternum* assez développé, subtransversalement coupé à son bord postérieur, obsolètement sillonné le long de celui-ci, à peine sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle aigu, assez saillant, émettant parfois de son sommet une pointe courte, acérée, prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* assez développées, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, à peine ou un peu moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, fortement et subépaissement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air ; à

deuxième segment basilaire parfois un peu découvert : les trois premiers plus ou moins fortement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base : les quatre premiers subégaux, le cinquième subégal aux précédents, subrétractile : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième souvent moins long : le sixième plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, subrenversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales, non ou peu saillantes, à bourrelet interne assez prononcé et assez large, obliquement disposées, assez rapprochées ou légèrement distantes dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet ; à *lame supérieure* très-étroite ou nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, à bord postérieur subarqué, un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds asssz allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées ou subcomprimées, un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, plus ou moins rétrécis à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, grêles, assez distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité ; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq ; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts ou suballongés, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* plus ou moins allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts, et le dernier subégal aux deux précédents réunis, une fois et demie à deux fois aussi long que le premier. *Ongles* petits, grêles, arqués ou subarqués.

Obs. Les espèces qui constituent le genre *Dinaraca* ont la démarche médiocrement agile. Elles vivent sous les écorces, sous les détritus, au bord des eaux et quelquefois dans le voisinage des fourmis.

Cette coupe diffère des vraies *Homalotes* par ses tempes non rebordées sur les côtés, par sa forme plus linéaire, déprimée ou subdéprimée, etc.

Ce genre, surtout le sous-genre *Aglypha*, est facile à confondre avec les *Traumoecia*. Cependant, plusieurs caractères concourent à l'en distinguer. Les antennes, quoique un peu plus épaisses, sont presque les mêmes ; mais les tempes ne sont aucunement rebordées sur les côtés ; le prothorax est un peu moins court ; les élytres, au contraire, sont un peu moins longues relativement à ce dernier, plus visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Le cinquième segment abdominal est moins développé comparativement au quatrième ; enfin, les tarses postérieurs ont leurs quatre premiers articles un peu plus oblongs, avec le dernier moins développé relativement à ceux-ci, à peine deux fois plus long que le premier. Ces deux derniers caractères, de l'abdomen et des tarses postérieurs, avec celui des tempes, nous ont paru suffisants.

Les cinq espèces du genre *Dinaraea* peuvent être séparées de la manière suivante :

a *Lame mésosternale* rétrécie en pointe peu effilée, mousse au sommet. *Élytres* médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax. *Abdomen* densement ponctué sur les trois premiers segments, peu sur les deux suivants. Les *quatrième, cinquième et sixième segments abdominaux* des ♂ granulés en dessus. *Corps* d'un noir mat (sous-genre *Dinaraea*). AEQUATA.

aa *Lame mésosternale* rétrécie en pointe très-effilée, très-fine et aciculée. *Élytres* assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax.

b *Abdomen* finement et très-densement ponctué sur les quatre premiers segments, moins densement sur le cinquième. Le *dernier article des tarses postérieurs* une fois et demie aussi long que le premier : *celui-ci* un peu plus long que les suivants. Les *cinquième et sixième segments abdominaux* des ♂ granulés en dessus (sous-genre *Polyota*, de πολύς, plusieurs. ANGUSTULA.

bb *Abdomen* finement et modérément ponctué sur les trois premiers segments, presque lisse sur les quatrième et cinquième. Le *dernier article des tarses postérieurs* au moins deux fois aussi long que le premier : *celui-ci* subégal aux suivants. Les *cinquième et sixième segments abdominaux* des ♂ non granulés en dessus. *Corps* assez brillant (sous-genre *Aglypha*, de ἀ, privatif, et γλυφή, sculpture).

c *Antennes* d'un roux testacé au moins à la base, à *troisième article* un peu plus long que le deuxième : les *quatrième et cinquième* à peine, les *septième à dixième* assez fortement transverses. *Palpes* et *sommet de l'abdomen* d'un roux testacé. LINEARIS.

cc *Antennes* entièrement noires, à *troisième article* subégal au deuxième : les *quatrième* et *cinquième* sensiblement, les *septième à dixième* fortement transverses. *Palpes* brunâtres, *sommet de l'abdomen* concolore. MELANOCORNIS.

aaa *Lame mésosternale* en pointe peu effilée, très-aiguë au sommet. *Élytres* assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax. *Abdomen* assez peu ponctué sur les trois premiers segments, lisse sur les qnatrième et cinquième. *Tête* assez fortement ponctuée, sans sillon ou excavation. *Antennes* rousses (sous-genre *Glaphya*, anagramme de *Aglypha*). PUBES.

1. **Dinaraea aequata**, Erichson.

Allongée, linéaire, déprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir mat, avec les élytres brunes, la bouche, la base des antennes et les pieds roux. Tête obsolètement et assez densement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, médiocrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine plus étroit en arrière, un peu moins large que les élytres, largement sillonné sur le dos, très-finement et très-densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées ou déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen brillant, subparallèle, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, parcimonieusement sur les deux suivants. Tarses postérieurs suballongés, à dernier article deux fois aussi long que le premier.

♂ Le *cinquième segment abdominal* fortement et éparsement granulé sur le dos : le *sixième* un peu moins fortement granulé, subarrondi et muni à son bord apical de quatre petits denticules. Le *quatrième* offrant vers son extrémité deux ou quatre grains oblongs. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé à son sommet. *Front* largement excavé.

♀ Les *quatrième et cinquième segments abdominaux* simplement et éparsement ponctués : le *sixième* un peu plus densement, inerme à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine ou obtusément arrondi à son sommet. *Front* plan.

Homalota aequata, Erichson, Col. March. I, 323, 14. — Gen. et Spec. Staph. 92, 20.— Redtenbacher, Faun. Austr. 818. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 402, 29. — Kraatz, Ins. Deut. II, 238, 39.
Bolitochara linearis, Mannerheim, Brach. 79, 24.
Dinaraea aequata, Thomson, Skand. Col. II, 290, 1, 1860.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir mat, avec l'abdomen brillant, et les élytres brunâtres; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête aussi large ou presque aussi large que le prothorax, finement pubescente, finement chagrinée et en outre obsolètement et assez densement ponctuée, d'un noir tout à fait mat avec l'intervalle des antennes à peine plus brillant. *Front* très-large, plan (♀) ou excavé (♂). *Épistome* longitudinalement convexe, obsolètement chagriné, à peine et éparsement ponctué, finement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix, fortement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, assez robustes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec les deux premiers articles plus clairs : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une légère soie redressée : les deuxième et troisième oblongs, assez robustes, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième sensiblement, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obovalaire, graduellement rétréci en cône acuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long; à peine plus étroit en arrière et subarrondi aux angles; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis; un peu moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus mais non arrondis;

largement et obtusément arrondi à sa base ; déprimé sur son disque; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon plus ou moins large et plus ou moins prononcé ; finement et assez densement pubescent ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un noir tout à fait mat. *Repli inférieur* lisse et brillant, brunâtre.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles dans leur ensemble, mais parfois à peine arquées sur leurs côtés; légèrement mais visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; déprimées ou subdéprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées derrière l'écusson sur la suture qui est un peu et finement relevée surtout dans sa partie postérieure ; finement et assez densement pubescentes ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation plus évidente que celle du prothorax ; d'un brun de poix peu brillant, plus ou moins obscur et rarement roussâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, parfois à peine atténué postérieurement ; faiblement convexe en avant, plus fortement en arrière ; finement et éparsement pubescent, et en outre à peine ou très-éparsement sétosellé sur les côtés et vers le sommet ; finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments, avec la ponctuation graduellement plus espacée sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Les *trois premiers* assez fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement ou peu saillant.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir brillant avec le sixième arceau parfois couleur de poix. *Lame mésosternale* à pointe peu effilée, mousse au sommet. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à peine sétosellé postérieurement, à pubescence assez longue, à ponctuation un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau moins long que le précédent : le sixième peu saillant, très-finement et brièvement cilié à son bord apical.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux

assez brillant, avec la lame inférieure des hanches postérieures lisse et d'un noir de poix. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts; les *postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier deux fois aussi long que le premier.

Patrie. Cette espèce vit sous les écorces des sapins et de plusieurs autres arbres, dans les régions froides ou élevées : les environs de Paris, l'Alsace, les Vosges, le Bugey, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. La couleur opaque de la tête et du prothorax, leur forme déprimée, la forte granulation des derniers segments de l'abdomen des ♂, sont des caractères suffisants pour distinguer cette espèce.

Les élytres sont quelquefois d'un roux brunâtre, avec l'extrémité des deux premiers segments abdominaux plus ou moins largement roussâtres. Parfois même, dans les jeunes sujets, les mêmes segments sont entièrement d'un roux testacé, et alors le prothorax et les élytres sont d'une couleur moins noire.

L'*Aleochara angustula*, var. *c*, Gyllenhal (*Ins. Suec.*, II, 393, 16) appartient, sans doute, à cette espèce, ainsi que l'*Homalota rufipes*, Heer (*Faun. Col. Helv.*, I, 340, 59).

2. **Dinaraea (Polyota) angustula**, Gyllenhal.

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec les élytres d'un testacé plus ou moins obscur, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et densement ponctuée, impressionnée sur son milieu. Antennes modérément épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième assez fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, déprimées, finement et très-densement

ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et très-densement ponctué, avec le cinquième segment un peu moins densement. Tarses postérieurs assez allongés, à dernier article une fois et demie aussi long que le premier.

♂ Le *quatrième segment abdominal* offrant près de son sommet, vers le milieu, deux grains oblongs, très-légers. Le *cinquième* chargé sur le dos d'une forte granulation, avec les grains oblongs, disposés en deux groupes de cinq ou six en quinquonce et séparés par un intervalle assez étroit. Le *sixième* muni à son bord apical de quatre denticules, dont les intermédiaires plus saillants ; finement rugueux ou chagriné sur le dos, qui offre vers sa base quatre grains oblongs, assez forts et disposés sur une ligne transversale. Le *sixième arceau ventral* subangulé ou étroitement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* largement impressionné. *Prothorax* largement sillonné sur sa ligne médiane.

♀ Les *quatrième et cinquième segments abdominaux* sans grains élevés. Le *sixième* assez densement et finement ponctué sur le dos, obtusément arrondi à son bord apical et même subsinué dans le milieu de celui-ci. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi à son sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* obsolètement canaliculé sur son milieu. *Prothorax* assez étroitement sillonné sur sa ligne médiane.

Aleochara angustula, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 393, 16.
Bolitochara angustula, Mannerheim, Brach. 79, 25. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 547, 13.
Aleochara linearis, var. Gravenhorst, Mon. 149, 2.
Homalota angustula, Erichson, Col. March. I, 323, 13. — Gen. et Spec. Staph. 91, 19. — Redtenbacher, Faun. Austr. 658, 2. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 399, 56. — Farmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 402, 28. — Kraatz, Ins. Deut. II, 238, 40.
Dinaraea angustula, Thomson, Skand. Col. II, 290, 2, 1860.

Variété *a*. *Prothorax* d'un roux de poix, avec les élytres et l'extrémité de l'abdomen testacées.

Variété *b*. *Prothorax, élytres, base et extrémité de l'abdomen* testacés.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, d'un noir un peu brillant, avec les

élytres d'un testacé plus ou moins obscur ; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et serrée.

Tête un peu ou à peine moins large que le prothorax, très-finement pubescente, finement, légèrement et densement ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* très-large, subdéprimé. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* à peine convexe, d'un brun de poix, rugueusement ponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois un peu plus foncé : celui-ci distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez robustes, aussi longues ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et modérément épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement piloselléees surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec la base graduellement plus claire ou testacée ; à premier article assez allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure de deux soies obscures et redressées : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième presque carré ou aussi long que large : le cinquième légèrement, le sixième médiocrement, les septième à dixième assez fortement transverses, avec le septième néanmoins un peu moins fortement ; le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré un peu plus large que long, à peine plus étroit en arrière et subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs fortement infléchis, obtus et arrondis ; à peine moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et à peine arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; sudéprimé ou à peine convexe ; plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon plus large à la base, où il forme comme une impression souvent assez profonde ; très-finement et densement pubescent ; très-finement et très-densement ponctué ; d'un noir assez ou quelquefois peu brillant, assez souvent d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant, à peine arquées postérieurement sur les côtés, légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit ; subdéprimées ou déprimées sur leur disque, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement, subaspèrement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation presque aussi serrée mais un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un testacé tantôt obscur, tantôt plus clair, avec la région suturale toujours plus ou moins rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; à peine convexe vers sa base, assez fortement en arrière ; finement et densement pubescent sur les quatre premiers segments avec des cils plus longs au bord postérieur de chacun d'eux, peu pubescent sur les deux suivants ; à peine ou brièvement et très-éparsement sétosellé sur le dos, sur les côtés et vers le sommet ; finement et très-densement ponctué sur les quatre premiers segments, un peu moins densement sur les cinquième et sixième ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix ou bien d'un roux brunâtre. Les *trois premiers* sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions très-finement pointillé : le cinquième parfois à peine plus long que les précédents, un peu plus brillant, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement et densement pubescent, finement et densement ponctué, d'un noir assez brillant, avec le sixième arceau parfois d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* très-effilée, très-fine, aciculée. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à intersections parfois couleur de poix ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement et densement ponctués, d'un roux testacé assez brillant avec la lame inférieure des hanches postérieures lisse, plus foncée. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant parfois, vus de dessus leur tranche supérieure, un peu recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ;

les *postérieurs* assez allongés, mais évidemment moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, graduellement à peine moins longs, et le dernier une fois et demie aussi long que le premier : celui-ci visiblement un peu plus long que le deuxième.

Patrie. Cette espèce est très-commune dans presque toute la France, dans les endroits humides, sur le bord des rivières, des fossés et des marais, parmi les détritus végétaux.

Obs. Cette espèce, rapprochée de la précédente par le caractère des derniers segments de l'abdomen des ♂, en est pourtant éloignée par la structure de la pointe mésosternale réduite à une tranche linéaire, ce qui nous a engagés à créer un sous-genre en faveur de ladite espèce.

Elle varie extrêmement. Ainsi, par exemple, le prothorax et les élytres passent insensiblement du brun de poix au testacé, et souvent la base et l'extrémité de l'abdomen sont largement de cette dernière couleur. Le prothorax paraît, en certains cas, un peu élevé en arrière, avec le sillon longitudinal parfois réduit, surtout chez la ♀, à une simple impression basilaire.

Les antennes, suivant le côté qu'on les examine, paraissent plus ou moins épaisses vers leur extrémité, avec leurs cinquième à dixième articles plus ou moins transverses.

Nous avons vu un exemplaire ♂, chez lequel le prothorax paraît un peu plus court, un peu plus large par rapport aux élytres, avec celles-ci presque entièrement obscures, et les grains du cinquième segment abdominal comme réunis en un seul groupe. Cette variété semble conduire à la *Dinaraeaaequata;* mais elle a la tête et le prothorax plus brillants, la pointe mésosternale plus effilée. Nous la regardons, jusqu'à nouvel ordre, comme appartenant à la *Dinaraea angustula*.

3. Dinaraea (Aglypha) linearis, Gravenhorst.

Allongée, linéaire, déprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, le sommet de l'abdomen, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et modérément ponctuée, subsillonnée sur son milieu. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec le

troisième article un plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième à peine, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large à sa base que les élytres, sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement et modérément ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, à dernier article deux fois aussi long que le premier.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et parfois très-obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* largement sillonné ou impressionné sur son milieu.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi et entier à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué à son bord postérieur, non ou à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Front* à peine sillonné sur son milieu.

Aleochara linearis, Gravenhorst, Micr. 69, 2. — Mon. 148, 2.
Bolitochara planiuscula, Mannerheim, Brach. 80, 33.
Homalota linearis, Erichson, Col. March. I, 322, 12. — Gen. et Spec. Staph., 91, 18. — Redtenbacher, Faun. Austr. 659, 14. — Heer, Faun. Col. Helv. 339, 55. — Kraatz, Ins. Deut. II, 240, 42.
Dinaraea linearis, Thomson, Skand. Col. II, 291, 3. 1860.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine ou un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et modérément ponctuée, d'un noir assez brillant. *Front* très-large, plus ou moins impressionné ou sillonné sur son milieu, moins ponctué antérieurement. *Épistome* assez convexe, presque lisse, submembraneux et éparsement cilié vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes presque de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez robustes, visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux brunâtre, avec les deux ou trois premiers articles un peu plus clairs : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue, paré vers le milieu de son arête supérieure d'une soie plus longue et redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième sensiblement moins long que le premier : le troisième un peu ou à peine plus long que le deuxième : les quatrième à à dixième graduellement plus épais : les quatrième et cinquième presque carrés ou à peine transverses : le sixième médiocrement, les septième à dixième assez fortement transverses, avec le septième néanmoins un peu moins fortement : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse, à peine rétréci en arrière et subarrondi aux angles; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis; un peu ou à peine moins large que les élytres; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et émoussés; largement arrondi à sa base; subdéprimé sur son disque; distinctement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon plus large et un peu plus profond postérieurement; finement et assez densement pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques légères soies redressées; finement et assez densement ponctué; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, subexcavé, d'un brun roussâtre.

Écusson finement pubescent, finement ponctué, brunâtre.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit, parfois rentrant un peu, mais à peine émoussé; déprimées sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez densement pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax; d'un roux brunâtre peu brillant et plus ou moins foncé, avec le repli latéral généralement plus clair. *Epaules* subarrondies.

Abdomen allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres;

de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle où à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et vers le sommet, quelques soies assez longues, obscures et redressées ; finement et modérément ponctué vers sa base, lisse ou presque lisse sur les quatrième et cinquième segments ; d'un noir assez brillant, avec le sixième segment et souvent l'extrémité du cinquième d'un roux de poix testacé. Les *trois premiers* sensiblement ou assez fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué ou presque lisse : le cinquième subégal aux précédents ou à peine plus court, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, éparsement ponctué sur le dos.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* aciculée. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation plus écartée postérieurement, à cinquième arceau moins grand que les précédents : le sixième médiocrement saillant, finement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux testacé brillant, avec les hanches postérieures, et surtout leur lame inférieure, plus foncées. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies pâles et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier environ deux fois aussi long que le premier.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se rencontre sous les écorces et dans les vieux troncs d'arbres, en compagnie de la *Formica fuliginosa*, dans diverses parties orientales de la France : dans les environs de Lyon, la Bresse, le Bugey, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle diffère de la *Dinaraea aequata* par sa teinte plus brillante, par sa forme un peu moins déprimée, par sa pubescence moins apparente, par sa ponctuation moins fine et moins serrée, par ses élytres plus courtes, par

son abdomen moins densement ponctué, et surtout par la structure de la lame mésosternale.

Elle se distingue de la *Dinaraea angustula* par ses antennes à deuxième et troisième articles moins égaux; par son abdomen à ponctuation moins serrée, avec les cinquième et sixième segments des ♂ non granulés; par le premier article des tarses postérieurs un peu moins long; par sa pubescence générale moins serrée, etc.

Les élytres sont quelquefois d'un roux ferrugineux, avec les antennes plus claires et les intersections abdominales et ventrales d'un roux de poix. D'autres fois les élytres sont d'un brun foncé.

4. Dinaraea (Aglypha) melanocornis, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, déprimée, finement et modérément pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche brunâtre et les pieds d'un roux de poix. Tête finement et médiocrement ponctuée, subsillonnée sur son milieu. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième médiocrement, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large à sa base que les élytres, assez largement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement, subaspèrement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, fortement pilosellé vers son extrémité, finement et modérément ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, à dernier article deux fois aussi long que le premier.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres

et le sommet de l'abdomen concolores ; revêtu d'une fine pubescence d'un cendré obscur, assez courte, couchée et modérément serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et modérément ponctuée, avec la partie antérieure presque lisse ; d'un noir brillant. *Front* très-large, visiblement et assez largement sillonné sur sa ligne médiane. *Épistome* assez convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, noirâtre, subruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* moins foncé, distinctement cilié, et le terminal plus pâle.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième graduellement plus épais : les quatrième et cinquième médiocrement, le sixième assez fortement, les septième à dixième fortement transverses, avec le septième néanmoins un peu moins fortement : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré sensiblement transverse, à peine rétréci en arrière et subarrondi aux angles ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; un peu moins large à sa base que les élytres ; subarqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et émoussés ; largement arrondi à sa base ; subdéprimé sur son disque ; assez largement sillonné sur sa ligne médiane ; finement et modérément pubescent, avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes ; finement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, noir.

Écusson légèrement pubescent, finement et ruguleusement pointillé, noir.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax, presque parallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu, mais à peine obtus ; déprimées

sur leur disque, distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et modérément pubescentes, avec une soie redressée, bien distincte, sur le côté des épaules ; assez finement, subaspèrement et densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment moins fine que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et très-peu pubescent ; paré en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, de quelques soies obscures, bien apparentes, celles de l'extrémité plus longues et plus redressées ; finement et modérément ponctué sur les trois premiers segments, à peine ponctué ou presque lisse sur les quatrième et cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement ponctué.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, entièrement d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* aciculée. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation un peu plus écartée en arrière, à cinquième arceau moins grand que les précédents : le sixième peu saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux assez brillant, avec les hanches, les genoux et les tarses un peu plus obscurs. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles ; les *intermédiaires* et *postérieurs* parés sur leur tranche externe de une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez densement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* sensiblement moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux, et le dernier deux fois aussi long que le premier.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans le tronc caverneux d'un vieux chêne, dans les collines des environs de Lyon.

Obs. Elle ressemble extrêmement à la *Dinaraea linearis*. Cependant,

nous l'en croyons distincte. La couleur générale est plus foncée, avec les antennes, les élytres et le sommet de l'abdomen concolores. En outre, les palpes sont plus obscurs ; les antennes ont leur troisième article subégal au deuxième, les quatrième à dixième un peu plus courts et plus transverses ; les élytres offrent une ponctuation un peu plus forte et plus râpeuse. La pubescence et les soies nous ont paru d'une couleur plus foncée, etc.

5. Dinaraea (Glaphya) pubes, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement, assez longuement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête assez fortement ponctuée, subconvexe, unie. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à deuxième et troisième articles subégaux, les cinquième et sixième à peine, les septième à dixième fortement transverses Prothorax transverse, visiblement rétréci en arrière, à peine moins large en avant que les élytres, à peine fovéolé vers sa base, finement, obsolètement et assez densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, assez finement, et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement sétosellé sur les côtés, finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, à dernier article deux fois aussi long que le premier.

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.) ; — larg., 0m,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant et subplombé avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix ; revêtu d'une fine pubescence assez longue, d'un gris blanchâtre, plus ou moins couchée et peu serrée.

Tête de la largeur du prothorax, à peine pubescente, assez fortement et modérément ponctuée, d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, avec un léger espace lisse sur son milieu. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, visiblement et même assez fortement épaissies vers leur sommet; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées, avec les poils pâles; entièrement d'un roux testacé, avec l'extrémité néanmoins un peu plus obscure; à premier article allongé, sensiblement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième presque aussi large que long : les cinquième et sixième à peine, les septième à dixième fortement transverses, avec les pénultièmes encore un peu plus fortement : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi large que long; visiblement rétréci en arrière; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus, mais subémoussés; un peu moins large à sa base que les élytres, à peine moins large en avant que celles-ci; subarqué dans la partie antérieure des côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et émoussés; légèrement convexe sur son disque; marqué au devant de l'écusson d'une petite fossette à peine apparente; finement, assez longuement et peu densement pubescent; finement, obsolètement et assez densement ponctué; entièrement d'un noir brillant. *Repli inférieur* lisse, un peu moins foncé.

Écusson à peine pubescent, finement et ruguleusement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu, mais presque droit; déprimées sur leur disque, distinctement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et assez longuement pubescentes, avec la pubescence à peine plus serrée que celle du prothorax; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse et évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir subplombé et entièrement brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence longue et

blanchâtre, les côtés et le sommet parés de quelques soies redressées; finement et assez parcimonieusement ponctué sur les trois premiers segments, lisse ou presque lisse sur les deux suivants ; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un roux de poix subtestacé. Les *trois premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième à peine aussi long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle, à peine sensible : le sixième saillant, distinctement ponctué, arrondi (♀) au sommet.

Dessous du corps finement, assez longuement et peu densement pubescent, assez finement et peu densement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* peu effilée, très-aiguë au sommet, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée en arrière, à cinquième arceau moins grand que le précédent : le sixième saillant, obtusément tronqué (♀) au sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, à peine dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suboblongs, subégaux, et le dernier deux fois aussi long que le premier.

Patrie. Cette espèce habite la Normandie, sur les bords de la mer.

Obs. Elle ne ressemble aucunement aux précédentes, et peut-être doit-elle représenter un genre distinct ? Mais, n'en ayant vu qu'un seul exemplaire, nous nous sommes bornés à en faire un sous-genre. Elle a la pointe mésosternale plus prolongée que les autres *Dinaraea*, et la tête et le prothorax sont sans sillon ou excavation.

Elle a beaucoup de rapports avec les genres *Halobrechta* et *Anopleta ;* mais les tempes ne paraissent pas rebordées sur les côtés, et d'ailleurs la lame mésosternale, non carinulée à sa base, a sa pointe beaucoup plus prolongée.

Elle est plus étroite et plus linéaire que l'*Halobrechta puncticeps*. La tête est presque aussi fortement ponctuée, mais les élytres le sont un peu moins, et, en même temps, ces dernières sont moins longues, moins fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. La tête est plus large, comparativement au prothorax, et celui-ci est un peu plus rétréci en arrière.

Genre *Plataraea*, Platarée, Thomson.

Thomson. Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 35; Skand. Col. III 54, 1861.

Étymologie : πλατυς, large; ἀρὰια, intestins.

Caractères. *Corps* allongé, parfois sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête subtransverse, parfois suboblongue, moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* non rebordées sur les côtés. *Épistome* largement tronqué ou à peine échancré à son bord antérieur. *Labre* court, transverse, subsineusement tronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, assez larges à leur base, assez brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, de quatre articles : le troisième plus long que le deuxième, à peine épaissi vers son sommet : le dernier petit, grêle, subulé, subégal à la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, de trois articles : le dernier plus long et plus étroit que les précédents. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet. *Tige des mâchoires* obtusément angulée à la base.

Yeux assez grands, peu saillants, subovalairement arrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins grand.

Antennes suballongées, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées à la partie supérieure d'une fossette ovalaire, oblique, assez profonde, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de onze articles : le premier allongé, légèrement épaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, subégaux ou avec le troisième parfois un peu plus long : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, non contigus, légèrement ou sensiblement transverses : le dernier grand, ovalaire-oblong.

Prothorax plus ou moins transverse, parfois subrétréci en avant, moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis, et les postérieurs plus ou moins obtus; arrondi à sa base ; finement et distinctement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, subsinué ou presque subrectiligne en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne arqué ou très-obtusément angulé.

Écusson médiocre ou assez grand, subtriangulaire.

Élytres transverses, subcarrément coupées à leur bord postérieur, à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur les côtés, très-finement rebordées au sommet, plus distinct ment sur la suture. *Repli latéral* médiocre, peu réfléchi, à bord interne à peine arqué ou presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle subobtus, plus ou moins ouvert, à disque gibbeux. *Mésosternum* à lame médiane en angle à sommet rétréci en pointe plus ou moins effilée, peu acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* assez développées, trapéziformes, subtransversales. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, subsillonné le long de celui-ci, à peine sinué au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle assez aigu, seulement prolongé jusqu'au niveau antérieur des trochanters, mais émettant de son sommet une pointe courte et acérée, qui n'atteint pas la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* grandes, triangulaires.

Abdomen allongé, assez large, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus, très-fortement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se redresser en l'air; avec le deuxième segment basilaire souvent découvert : les quatre premiers (1) plus ou moins fortement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, subégaux, le cinquième parfois un peu plus grand : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure caché. *Ventre* convexe, à deuxième arceau basilaire distinct : le premier normal beaucoup plus développé que les suivants : ceux-ci subégaux, le cinquième plus court : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* un peu moindres, subovales, non saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes dans leur milieu. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* très-étroite ou presque nulle

(1) Sans compter les basilaires.

en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux éperons assez distincts. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité; les *antérieurs* de quatre articles, les *intermédiaires* et *postérieurs* de cinq; les *antérieurs* courts, avec les trois premiers articles courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, avec les quatre premiers articles oblongs ou suboblongs (1), subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *postérieurs* suballongés, moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés ou oblongs, subégaux, ou avec le premier parfois à peine plus long, et le dernier grêle, subégal aux deux précédents réunis, presque deux fois plus long que le premier. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les espèces de ce genre, assez agiles et d'une taille moyenne, se tiennent de préférence sur les herbes et sur les arbres, contrairement à beaucoup d'autres.

Ce genre se distingue par ses tempes non rebordées sur les côtés; par son abdomen à quatrième segment impressionné en travers à sa base; par ses tarses postérieurs à premier article à peine plus long que le deuxième, beaucoup plus court que le dernier; par sa couleur généralement d'un roux testacé. Le pénultième article des palpes maxillaires est peu épaiss vers son extrémité.

Les espèces du genre *Plataraea*, peu nombreuses, peuvent être distribuées de la manière suivante :

a *Corps* en majeure partie d'un roux testacé ou obscur, avec la base des antennes et les pieds plus ou moins testacés. Le *cinquième segment abdominal* subégal aux précédents.

(1) Le premier, étant obliquement coupé au sommet, paraît, vu dessus, un peu ou à peine moins long que le suivant; mais, vu de côté, il est aussi long en dessous que celui-ci. Cette remarque s'applique aussi à plusieurs autres genres de cette section.

b *Tête* subtransverse, non chagrinée dans l'intervalle des points. Le *sixième segment abdominal* quadridenté chez les ♂.

c *Prothorax* assez fortement transverse, un peu plus court que les élytres. Le *cinquième segment abdominal* avec un tubercule dorsal chez les ♂. BRUNNEA.

cc *Prothorax* médiocrement transverse, évidemment plus court que les élytres. Le *cinquième segment abdominal* sans tubercule dorsal chez les ♂. DEPRESSA.

bb *Tête* suboblongue, distinctement et finement chagrinée dans l'intervalle des points. Le *cinquième segment abdominal* sans tubercule chez les ♂ : le *sixième* bidenté. NIGRIFRONS.

aa *Corps* presque entièrement noir, avec les antennes concolores, les pieds obscurs, les genoux et les tarses roussâtres. Le *cinquième segment abdominal* un peu plus grand que les précédents. *Tête* subtransverse. *Intervalle de la ponctuation* plus ou moins chagriné. GENICULATA.

1. **Platarnea brunnea**, Fabricius.

Allongée, subdéprimée, éparsement sétosellée sur le dos, finement et parcimonieusement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête et les pénultièmes articles de l'abdomen d'un noir de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtransverse, assez finement et éparsement ponctuée, obsolètement impressionnée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième, et troisième articles subégaux, les cinquième à dixième légèrement ou sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement moins large que les élytres, arqué sur les côtés, largement impressionné vers sa base, assez finement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé, assez fortement et assez densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni au milieu vers son sommet d'un tubercule dentiforme épais. Le *sixième* armé à son bord apical de quatre dents : les latérales déprimées, plus fortes et plus saillantes : les intermédiaires mousses, lisses, tuberculiformes, souvent plus ou moins rapprochées et parfois comme soudées ensemble. Le *sixième arceau ventral* assez étroitement arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le

segment abdominal correspondant. *Antennes* suballongées, avec les cinquième à dixième articles légèrement transverses.

♀ Le *cinquième segment abdominal* inerme. Le *sixième* simplement subsinué dans le milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* tronqué au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Antennes* moins allongées, avec les cinquième à dixième articles sensiblement transverses.

Staphylinus brunneus, FABRICIUS, Ent. Syst. Suppl. 180, 44. — Syst. El. II, 600, 55.
Aleochara depressa, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 401, 23.
Bolitochara depressa, MANNERHEIM, Brach. 81, 41.
Homalota brunnea, ERICHSON, Cal. March. I, 326, 19. — Gen. et Spec. Staph. 98, 36. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 662, 34. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 236, 14. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 420, 88. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 265, 73.

Variété *a*. *Prothorax* plus ou moins rembruni, impressionné ou déprimé sur sa ligne médiane.

Long., 0m,0040 (1 3/4 l.); — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec la tête et les pénultièmes segments de l'abdomen d'un noir de poix ; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, beaucoup moins large que le prothorax, éparsement pubescente, assez finement et parcimonieusement ponctuée, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subdéprimé, souvent obsolètement impressionné sur son milieu. *Epistome* convexe, lisse, parfois roussâtre en avant. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix testacé, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* rembrunie. Le *pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes aussi longues ou à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; souvent visiblement ciliées vers leur base, finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils ordinairement géminés ; brunâtres, avec les trois ou quatre premiers articles plus clairs ou testacés : le premier allongé, légèrement épaissi

en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie obscure et redressée : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier ; les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais ; le quatrième presque carré : les cinquième à dixième légèrement (♂) ou sensiblement (♀) transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement, et le septième paraissant parfois un peu moins court que ceux entre lesquels il se trouve ; le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque une fois et demie aussi large que long ; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis ; distinctement subarrondi à sa base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une large impression plus ou moins prononcée, parfois géminée, quelquefois plus ou moins prolongée sur le dos ; finement et éparsement pubescent, paré en outre çà et là, surtout vers le bord antérieur et les côtés, de soies noires, bien distinctes, assez raides, plus ou moins longues et redressées ; assez finement et assez parcimonieusement ponctué ; d'un roux testacé brillant. *Repli inférieur* lisse, plus pâle.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé et parfois subinfléchi ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture ; finement et éparsement pubescentes ; offrant en outre sur le dos quelques soies éparses, noires et redressées, et une autre plus distincte, sur les côtés vers les épaules ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation à peine plus forte, mais un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire souvent un peu rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois ou quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés

ou un peu atténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et à peine pubescent antérieurement, glabre en arrière, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des deux ou trois premiers segments ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies noires bien distinctes, assez raides, médiocrement longues et plus ou moins redressées ; assez fortement et assez densement ponctué sur les premiers segments, avec l'extrémité du quatrième et le cinquième lisses ou presque lisses ; d'un roux testacé brillant, avec l'extrême base des trois premiers segments, le quatrième et la majeure partie du cinquième d'un noir de poix. Le *deuxième basilaire* plus ou moins découvert, ponctué. Les *trois premiers* sensiblement, le *quatrième* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, parfois (♀) distinctement ponctué sur le dos.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, très-éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué, d'un roux testacé brillant, avec les troisième, quatrième et cinquième arceaux du ventre plus ou moins rembrunis. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, assez distinctement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation plus serrée vers la base, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu, offrant parfois en dessous une ou deux soies obscures et une autre aussi aux trochanters. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans presque toute la France. On la trouve, au printemps et en été, sur les herbes, sur les feuilles et même sur les fleurs, dans les forêts et sur le bord des rivières.

Obs. Le ♂ a les antennes un peu plus allongées et un peu plus grêles, avec les cinquième à dixième articles un peu moins transverses. Il a aussi le front plus distinctement impressionné sur son milieu.

Quelquefois le prothorax et même les élytres sont plus ou moins rembrunis sur leur disque.

Les dents intermédiaires du sixième segment abdominal des ♂ varient un peu. Toujours mousses ou épâtées à leur sommet, elles sont tantôt assez saillantes et assez écartées, tantôt obsolètes, rapprochées et même rarement comme soudées ensemble. Mais on trouve toutes les transitions entre les deux extrêmes.

Nous avons vu une variété qui a tout l'air d'une espèce distincte. Elle est beaucoup plus petite (1 1/4 l.), tout en restant presque aussi large, ce qui lui donne une forme plus raccourcie. Les antennes nous ont paru un peu plus courtes. Le prothorax est un peu plus fortement transverse, à peine moins large que les élytres. Celles-ci sont d'une teinte plus foncée que le prothorax, du moins dans l'individu que nous avons eu sous les yeux. Peut-être doit-on rapporter à cette variété l'*Homalota melanocephala* de Heer (*Faun. Col. Helv.* I, 331, 27)?

2. **Plataraea depressa**, Gravenhorst.

Allongée, subdéprimée, éparsement sétosellée, finement et assez densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et les pénultièmes segments de l'abdomen d'un noir de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtransverse, finement et subéparsement ponctuée, parfois obsolètement impressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les cinquième à dixième légèrement ou sensiblement transverses. Prothorax médiocrement transverse, subrétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, arqué sur les côtés, largement sillonné sur son milieu, finement et modérément ponctué. Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé, assez finement et assez densement ponctué vers sa base, éparsement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué ou à peine échancré à son bord apical, avec celui-ci armé de quatre dents : les latérales assez saillantes, les intermédiaires à peine moins avancées, assez

écartées, plus ou moins obsolètes, séparées entre elles par une entaille aiguë et assez profonde. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. Les *septième à dixième articles des antennes* légèrement transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou même subsinueusement tronqué et inerme à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* largement et subsinueusement tronqué au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant. Les *cinquième à dixième articles des antennes* sensiblement transverses.

Aleochara depressa, Gravenhorst, Micr. 100, 49. — Mon. 176, 74. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 391, 49.

Bolitochara depressa, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 551, 18.

Homalota depressa, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 99. 37. — Redtenbacher, Faun. Austr. 632, 34. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 421, 89.

Homalota brunnea (en partie), Kraatz, Ins. Deut. II, 266, ♂.

Long., 0m,0036 (1 2/3 l.); — larg., 0m,0010 (1/2 l. à peine).

Corps allongé, subdéprimé, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et les pénultièmes segments de l'abdomen d'un noir de poix ; revêtu d'une fine pubescence d'un blond grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine arrondie sur les côtés, beaucoup moins large que le prothorax, à peine pubescente, finement, mais distinctement et subéparsement ponctuée ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, plus ou moins déprimé, offrant parfois sur son milieu une impression plus (♀) ou moins (♂) faible, et, rarement, en avant, deux autres impressions obliques et peu distinctes. *Épistome* convexe, presque lisse, souvent testacé, submembraneux et finement cilié vers son extrémité. *Labre* à peine convexe, testacé, ruguleux et légèrement cilié vers son sommet.

Yeux subovalairement arrondis, noirâtres, parfois micacés.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les cils ordinairement géminés ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles plus clairs ou testacés : le premier très-allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée :

les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, beaucoup moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais : le quatrième presque carré : les cinquième à dixième légèrement (♂) ou sensiblement (♀) transverses, avec les pénultièmes un peu plus fortement, le septième paraissant parfois à peine moins court que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, une fois et un tiers aussi large que long ; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; subcomprimé et subrétréci antérieurement sur les côtés ; un peu moins large en arrière que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis ; distinctement subarrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une large impression légère, plus ou moins prolongée, en mourant, sur le dos en forme de sillon obsolète ou de dépression longitudinale ; finement et assez densement pubescent, parsemé en outre de soies noires, assez raides plus ou moins longues et redressées, plus distinctes vers le bord antérieur et vers les côtés ; finement et modérément ponctué, d'un roux testacé assez briliant. *Repli inférieur* lisse, un peu plus pâle.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un roux testacé assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; évidemment plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; plus ou moins déprimées sur leur disque ; plus ou moins impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densement pubescentes, parsemées en outre de quelques soies noires, assez raides, redressées, dont une un peu plus longue sur les côtés vers les épaules ; finement et densement ponctuées, avec la ponctuation subruguleuse, évidemment plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez brillant, avec la région scutellaire à peine rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou un peu atténué tout à fait vers son extrémité ; subdéprimé vers sa

base, légèrement convexe postérieurement; très-finement et éparsement pubescent antérieurement, glabre en arrière, avec des cils plus longs, plus serrés et plus distincts au bord apical des deux premiers segments ; offrant en outre sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies noires, bien distinctes, assez raides, plus ou moins longues et plus ou moins redressées ; assez finement et assez densement ponctué sur les premiers segments, un peu moins sur le quatrième, très-peu ou presque lisse sur le cinquième ; d'un roux testacé brillant, avec la base des trois premiers segments, le quatrième et la majeure partie du cinquième d'un noir de poix. Le *deuxième segment basilaire* plus ou moins découvert, ponctué : les *trois premiers* sensiblement, le quatrième légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse ; le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, éparsement ponctué sur le dos.

Dessous du corps finement et assez densement pubescent, très-éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué, d'un roux testacé, avec les deuxième et troisième arceaux du ventre et la base du cinquième plus ou moins rembrunis. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, un peu moins densement ponctué vers son extrémité ; à pubescence assez longue, à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième saillant, plus ou moins prolongé, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, paraissant parfois, vus de dessus leur tranche supérieure, à peine recourbés en dedans avant leur sommet. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend dans le mois de juin, en battant les hêtres et autres arbres, dans les environs de Paris, dans les montagnes du Lyonnais, le Bugey, les Alpes, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la précédente, à laquelle on la réunit quelquefois. Cependant, elle en est réellement distincte : 1° par ses antennes

à peine plus longues ; 2° par sa tête et son prothorax plus finement ponctués, avec celui-ci moins fortement transverse, plus régulièrement sillonné sur sa ligne médiane ; 3° par ses élytres un peu moins courtes et un peu plus densement ponctuées ; 4° par son abdomen à peine moins lisse en arrière, et surtout à cinquième segment plus finement ponctué à sa base, non tuberculé chez le ♂, caractère important qui, à lui seul, confirme la validité de l'espèce.

La *Plataraea depressa* varie sensiblement pour la taille et un peu pour la couleur. Chez les exemplaires immatures, les segments intermédiaires de l'abdomen sont moins rembrunis.

Comme dans l'espèce précédente, la ♀ diffère aussi du ♂ par les cinquième à dixième articles des antennes plus sensiblement transverses.

Il est difficile de dire quelle est la véritable *Homalota brunnea* et quelle est la véritable *Homalota depressa* des auteurs. Les caractères de notre *Plataraea depressa* sont bien ceux que fait ressortir clairement Erichson (p. 100), en la comparant à sa *brunnea;* mais les différences sexuelles indiquées sont celles de cette dernière. L'illustre auteur prussien, n'ayant probablement connu le ♂ que d'une seule de ces espèces, a dû forcément commettre une erreur, qui aurait été répétée par plusieurs autres entomologistes ?

3. Plataraea nigrifrons, Erichson.

Allongée, subdéprimée, éparsement sétosellée, finement et assez densement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen noirs, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête suboblongue, finement chagrinée, éparsement ponctuée, subimpressionnée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les huitième à dixième à peine ou sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, arqué sur les côtés, visiblement sillonné sur son milieu, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, assez fortement et modérément ponctué sur les premiers segments, parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical, avec celui-ci muni sur son milieu de deux dents obsolètes, séparées entre elles par un sinus à peine sensible. Le *sixième arceau ventral* arrondi au sommet, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant. *Antennes* suballongées, à cinquième article suboblong, les sixième et septième carrés, les huitième à dixième à peine transverses.

♀ Le *sixième segment abdominal* simple et subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué au sommet, ne dépassant pas le segment abdominal correspondant. *Antennes* moins allongées, à cinquième article carré, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses.

Homalota nigrifrons, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 100, 38. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 421, 90. — Kraatz, Ins. Deut. II, 267, 74. — Jacquelin du Val, Faun. Col. Eur. Staph., pl. III, fig. 12.

Long., 0m,0037 (1 l. 2/3) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un roux testacé, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen d'un noir assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine oblongue, sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement et éparsement ponctuée, finement et distinctement chagrinée dans l'intervalle des points ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, déprimé, offrant sur son milieu une impression subarrondie, assez grande, mais légère. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, paré à sa partie antérieure d'une membrane subtestacée ; paraissant subéchancré au devant de celle-ci, qui offre en avant de longs cils blonds. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, subponctué, finement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes aussi longues ou un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à peine ou faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les cils le plus souvent géminés ; brunâtres ou d'un roux obscur, avec la base largement plus claire ou testacée ; à premier article très-allongé, légère-

ment épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure d'une longue soie redressée : les deuxième et troisième allongés, obconiques : subégaux, beaucoup moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement à peine plus épais : le quatrième obconique ou carré, aussi long que large : le cinquième carré (♀) ou suboblong (♂) : les sixième et septième non (♂) ou légèrement (♀) ; les huitième à dixième à peine (♂) ou sensiblement (♀) transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu plus large que long ; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; subcomprimé et un peu rétréci antérieurement sur les côtés ; un peu moins large en arrière que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, largement et à peine sinués au devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis ; distinctement subarrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; à peine convexe sur son disque ; offrant sur sa ligne médiane un sillon parfois assez large, prolongé en mourant jusque près du sommet, rarement subinterrompu dans son milieu ; finement et assez densement pubescent, parsemé en outre de soies obscures et redressées, assez raides ; finement et assez densement ponctué ; d'un roux testacé assez brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson à peine pubescent, densement pointillé, d'un roux peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural un peu émoussé ; subdéprimées ou même déprimées sur leur disque ; distinctement impressionnées le long de la suture derrière l'écusson jusqu'au tiers de sa longueur ; finement et assez densement pubescentes, offrant en outre sur leur surface quelques soies obscures, redressées, assez raides, et une plus longue sur le côté des épaules ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez brillant, avec la région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou un peu atténué à son extrémité dès le sommet du quatrième segment ;

subdéprimé vers sa base, légèrement convexe postérieurement ; très-finement et à peine pubescent, presque glabre en arrière, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; offrant en outre, sur les côtés, sur le dos et surtout vers le sommet, des soies obscures et redressées, assez raides ; assez fortement et modérément ponctué sur les trois premiers segments, plus éparsement sur le quatrième, très-peu ou à peine sur le cinquième ; d'un noir de poix brillant, avec la base moins foncée ou d'un roux de poix, l'extrémité des premiers segments, celle du cinquième plus largement, le sixième entièrement d'un roux testacé. Le *deuxième segment basilaire* un peu découvert, ponctué : les *trois premiers* assez fortement, le *quatrième* légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le cinquième subégal aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième saillant, distinctement ponctué.

Dessous du corps finement pubescent, éparsement sétosellé, assez finement ponctué, d'un roux testacé assez brillant, avec les arceaux intermédiaires du ventre largement rembrunis à leur base. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue, à ponctuation plus écartée en arrière ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième saillant, plus ou moins fortement cilié à son bord postérieur.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, parés sur leur tranche externe d'une ou de deux légères soies obscures et redressées ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle habite l'Autriche, l'Italie et quelquefois les environs de Paris et les collines du Lyonnais. On la trouve en battant les arbres.

Obs. Elle diffère peu de la *Platarea depressa*. Cependant, la tête, plus oblongue, est distinctement et finement chagrinée dans l'intervalle des points. Les antennes sont un peu plus fortement épaissies vers leur extrémité, avec les pénultièmes articles des ♂ un peu moins courts. Le prothorax est un peu moins transverse. Les dents latérales du sixième segment abdominal des ♂ sont nulles et les intermédiaires obsolètes, etc.

Quelquefois le prothorax est plus ou moins enfumé sur son disque, et en même temps les élytres sont d'un roux plus obscur.

La *Plataraea nigrifrons* doit répondre à la *Bolitochara nigriceps*, Dejean (*Cat.* 1837, 83).

Nous avons reçu, sous le nom d'*Homalota nigriventris* Thomson, des insectes qui se rapportent à la *Plataraea depressa ;* mais, d'après la description de l'auteur suédois, le ♂ ne se se distinguerait de la ♀ que par son prothorax largement et profondément impressionné sur son milieu, et elle ne parle pas de l'avant-dernier segment abdominal, lequel est quadridenté chez la *depressa*. La *Plataraea nigriventris* serait-elle une espèce à part (Thomson, *Skand. Col.* III, 46, 3. 1861)?

Quant à la *P. brunnea* du même auteur, munie seulement, au bord apical du segment abdominal précédant l'armure, de deux dentelures saillantes, elle pourrait bien être la même espèce que la *Plataraea nigrifrons*, à l'exception que, dans cette dernière, ces dentelures sont situées vers le milieu, et que, au contraire, dans la description de la *brunnea*, donnée par Thomson, l'expression *utrinque* semble les désigner comme écartées et placées tout à fait sur les côtés.

Les trois espèces *brunnea*, *depressa* et *nigrifrons* présentent donc une synonymie inextricable. Quelques catalogues réunissent la *depressa* à la *brunnea*. Il est constant pour nous qu'il y a là réellement trois espèces, car on rencontre trois formes différentes bien tranchées, appartenant au sexe masculin.

Près de la *Plataraea nigrifrons* doit se placer une espèce étrangère à nos contrées :

Plataraea sordida, Kraatz.

Allongée, subdéprimée, finement et modérément pubescente, d'un brun de poix peu brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête suboblongue, presque lisse sur son milieu, obsolètement ponctuée sur les côtés. Antennes assez allongées, à peine et subégalement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième oblong, le cinquième suboblong, les sixième

dixième carrés, nullement transverses. Prothorax transverse, légèrement arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, largement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son sommet, distinctement sétosellé sur les côtés, finement et modérément ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

Homalota sordida, KRAATZ, Ins. Deut. II, 268, 75.

Variété *a*. *Dessus du corps* d'un testacé obscur, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen noirs, les antennes rousses, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés.

Long., 0m,0042 (2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

PATRIE. L'Autriche, où elle est très-rare.

OBS. Cette espèce diffère de la *Plataraea nigrifons* par sa coloration plus obscure et moins brillante ; par ses antennes un peu plus longues, à troisième article plus allongé relativement au deuxième, avec les quatrième à dixième moins courts, les pénultièmes nullement transverses et le dernier un peu plus allongé ; par son prothorax plus rétréci en arrière, où il est moins large comparativement aux élytres. Celles-ci sont plus finement ponctuées, et l'abdomen est plus lisse en arrière. Les soies qui parent le disque du prothorax et des élytres sont plus rares, moins distinctes ou obsolètes, etc.

La couleur passe du brun de poix au testacé plus ou moins obscur, avec la tête et les segments intermédiaires de l'abdomen toujours plus foncés.

4. **Plataraea geniculata**, MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les genoux et les tarses roussâtres. Tête légèrement et obsolètement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième non, les sixième à dixième légèrement ou médio-

crement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, transversalement impressionné vers sa base, obsolètement et assez densement ponctué. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subaspèrement pointillées. Abdomen subparallèle, obsolètement sétosellé, presque lisse ou à peine et subaspèrement ponctué. Tarses postérieurs assez allongés.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le *sixième segment abdominal* en ogive obtuse à son bord postérieur, finement granulé sur le dos. Le *sixième arceau ventral* subarrondi dans son ensemble à son sommet, mais étroitement sinué dans le milieu de celui-ci.

Long., 0m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir assez brillant, recouvert d'une fine pubescence d'un cendré blanchâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente; obsolètement, finement et modérément ponctuée sur les côtés, lisse sur sa région médiane; d'un noir assez brillant. *Front* très-large, offrant sur son milieu une légère fossette obsolète. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir assez brillant, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les *palpes maxillaires* presque noirs.

Yeux subovalairement arrondis, noirs, un peu livides sur les bords.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement mais visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité, très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement noires; à premier article assez allongé, subépaissi en massue : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième évidemment moins long que le premier : le troisième aussi long ou à peine plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, obconiques : le quatrième à peine plus long que large : le cinquième aussi long que large : les sixième à dixième légèrement transverses, avec les pénultièmes plus sensiblement : le dernier ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré transverse ou d'un tiers plus large que long ; à peine rétréci en arrière, où il est évidemment moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis ; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, presque subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe ou même subdéprimé sur le dos ; creusé au devant de l'écusson d'une impression transversale, assez grande et assez prononcée ; offrant en outre sur sa ligne médiane un sillon canaliculé, très-fin, peu apparent ou visible seulement suivant un certain jour ; finement et peu densement pubescent ; obsolètement et assez densement ponctué ; un peu plus lisse sur son milieu, avec l'intervalle des points à peine chagriné ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* distinctement chagriné, d'un noir mat.

Écusson à peine pubescent, ruguleusement pointillé, d'un noir peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax, subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et émoussé ; subdéprimées sur leur disque ; subimpressionnées sur le milieu de celui-ci et derrière l'écusson le long de la suture, avec celle-ci un peu relevée et comme rebordée, surtout dans sa région moyenne ; finement et peu densement pubescentes ; finement et densement pointillées, avec la ponctuation subrâpeuse, plus fine et plus serrée que celle du prothorax, et l'intervalle des points finement chagriné ; entièrement d'un noir assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres, presque trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué tout à fait vers son sommet ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; parcimonieusement pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres, blanchâtre, plus distincte près des côtés ; offrant en outre, sur ceux-ci et vers le sommet, quelques soies obscures et redressées ; presque lisse ou avec quelques rares points finement granulés et très-espacés, et leur intervalle obsolètement chagriné ; d'un noir brillant, avec le sixième segment d'un brun roussâtre. Le *deuxième segment basilaire* découvert. Les *trois premiers* sensiblement, le

quatrième plus légèrement impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus long que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, finement granulé sur le dos.

Dessous du corps finement et assez longuement pubescent, finement et peu densement ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, plus lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé vers son sommet, à pubescence blanchâtre et peu serrée, à ponctuation écartée et subrâpeuse, à cinquième arceau moins grand que le précédent : le sixième assez saillant, finement et brièvement cilié à son sommet.

Pieds suballongés, légèrement pubescents, finement chagrinés, à peine ponctués, obscurs ou brunâtres, avec les genoux, le sommet des tibias et les tarses roux. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, à peine en dessus; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les quatre premiers articles suballongés, subégaux et graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs d'Izeron (montagnes du Lyonnais).

Elle semblerait appartenir au genre *Bessobia* par son cinquième segment abdominal un peu plus long que les précédents; mais les tempes ne sont point rebordées sur les côtés, le pénultième article des palpes maxillaires est plus allongé et moins épaissi, et la pointe mésosternale est plus prolongée.

Elle est remarquable par sa couleur noire, par sa surface entièrement et obsolètement chagrinée, par son abdomen à ponctuation très-écartée et formée de petits points granulés, etc. Les tibias antérieurs sont garnis d'une pubescence un peu jaunâtre.

ADDENDA

Plusieurs espèces de Thomson, de Scriba et de Sharp, ayant été récemment indiquées de France, n'ayant pu nous les procurer, nous nous bornerons seulement à les signaler :

Atheta macrocera, Thomson, III, 96, 52. — Alpes, — voisine de notre *Badura parva*.
— *picipes*, Thomson, III, 81. — Alpes, Hautes-Pyrénées.
— *pilicornis*, Thomson, III, 82. — Lille.
Liogluta aquatilis, Thomson, IX, 264, 2, *b*. — Hautes-Pyrénées.
— *oblonga*, Kraatz, 205, 8. — Hautes-Pyrénées.
— *incognita*, Sharp. — Grande-Chartreuse.
Homalota planifrons, Sharp. — Normandie, Hautes-Pyrénées.
— *Londinensis*, Sharp. — Normandie, Paris.
— *oblongiuscula*, Sharp. — Pyrénées-Orientales.
— *sylvicola*, Fuss, Sharp. — Pyrénées.
— *curtipennis*, Sharp. — Orne.
— *decipiens*, Sharp. — Hautes-Pyrénées.
— *exarata*, Sharp. — Normandie.
— *subaenea*, Sharp. — France septentrionale.
— { *Waterhousei*, Woll. — France orientale.
{ *aeneicollis*, Sharp.
— *ignobilis*, Sharp. — Alpes-Maritimes.
— *perexigua*, Sharp. — Toulouse.
— *subtilis*, Scriba. — Bretagne, Alpes.
— *hodierna*, Sharp. — Flandre, Normandie, Guienne.
— *canescens*, Sharp. — Bourgogne, Hautes-Pyrénées.
— *villosula*, Kraatz. — Jura.
— *setigera*, Sharp. — Orne, Pyrénées-Orientales (1).

(1) N'ayant pas vu ces espèces, à part la *Liogluta oblonga* et l'*Homalota subtilis*, nous n'avons pu les disperser dans leurs genres respectifs. Plusieurs peut-être n'appartiennent-ils pas à ce volume.

ERRATA

Page 1, colonne 1, ligne 15, — supprimez : sous-genre *Astilbus* (1).
— 2, — 2, — 17, — au lieu de *Pycnota*, MULSANT et REY,
lisez : *Dochmonota*, THOMSON.
— 3, — 1, — 9, — au lieu de *Poctyna*, lisez : *Pycnota*.
— 3, — 2, au dessous de *taedula*, ajoutez : *subtilis*, SCRIBA.
— 4, — 1, au dessous de *subalpina*, ajoutez : *oblonga*, ERICHSON.
— 6, — 2, ligne 7, au lieu de *Ilinsa*, MULSANT et REY,
lisez : *Myrmecopora*, SAULCY.
Page 165, ligne 18, au lieu de *Homalota Godelinaisi*,
lisez : *Alèochara Godelinaisi*.
— 193, — 25, au lieu de *Acronita*, lisez : *Acrotona*.
— 197, — 29, au lieu de *Acronata*, lisez : *Acrotona*.
— 201, — 22, au lieu de *Acronota*, lisez : *Acrotona*.
— 289, — 10, au lieu de TOMSON, lisez : THOMSON.
— 328, — 7, au lieu de l'*Homalota*, lisez : la *Traumoecia*.
— 398, — 1, au lieu de *Pycnaraea*, lisez : *Dochmonota*.
— 466, — 27, après *Alaobia*, ajoutez : (*Ofv. Vet. ac. Förh.* 1858, p. 36).
— 501, dessous la ligne 18, ajoutez : *Homalota Linderi*, BRISOUT. Cat. Grenier, 1863, 24.

(1) D'après une note d'Erichson (*Gen. et Spec. Staph.* p. 36), Stephens (*Illustr.* V, p. 106) aurait substitué le nom d'*Astilbus*, proposé par Dillwyn, au nom de *Drusilla*, désigné par Leach et adopté par Mannerheim, Boisduval et Lacordaire, et Runde, pour représenter l'*Aleochara canaliculata* de Gravenhorst. La raison de Stephens est que la dénomination de *Drusilla* aurait été déjà appliquée à un genre de papillon par Swainson (*Zool. Illustr.* I, tab. II). Le genre *Astilbus* devient donc synonyme de *Drusilla*.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

7e BRANCHE, MYRMÉDONIAIRES, 1re PARTIE

1er RAMEAU. — LOMÉCHUSATES

Genre *Lomechusa*, GRAVENHORST.

strumosa, GRAVENHORST.

Genre *Atemeles*, STEPHENS.

pubicollis, BRISOUT.
bifoveolatus, BRISOUT.
paradoxus, STEPHENS.
emarginatus, PAYKULL.

2e RAMEAU. — MYRMÉDONIATES

Genre *Zyras*, STEPHENS.

Haworthi, STEPHENS.
fulgida, GRAVENHORST.
collaris, PAYKULL.

Genre *Myrmedonia*, ERICHSON.

limbata, PAYKULL.
similis, MAERKEL.
funesta, GRAVENHORST.
humeralis, GRAVENHORST.
cognata, MAERKEL.
ruficollis, GRIMMER.
lugens, GRAVENHORST.
laticollis, MAERKEL.

S.-genre *Myrmelia*, MULSANT et REY.

excepta, MULSANT et REY.

Genre *Drusilla*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

canaliculata, FABRICIUS.
Erichsoni, PEYRON.

3e RAMEAU. — MYRMÉCIATES

Genre *Myrmoecia*, MULSANT et REY.

tuberiventris, FAIRMAIRE.
rigida, ERICHSON.
Rougeti, FAIRMAIRE.

4e RAMEAU. — HOMALOTATES

Genre *Callicerus*, GRAVENHORST.

S.-genre *Semiris*, HEER.

rigidicornis, ERICHSON.

S.-genre *Callicerus verus*.

obscurus, GRAVENHORST.

HOMALOTATES VRAIS

PREMIÈRE SECTION

Genre *Earota*, MULSANT et REY.

Reyi, KIESENWETTER.

Genre *Kraatzia*, DE SAULCY.

laevicollis, MULSANT et REY.

Genre *Nototheeta*, THOMSON.

flavipes, GRAVENHORST.
confusa, MAERKEL.

S.-genre *Lyprocorrhe*, THOMSON.

anceps, ERICHSON.

Genre *Thamiaraea*, THOMSON.

cinnamomea, GRAVENHORST.
hospita, MAERKEL.
australis, MULSANT et REY.

Genre *Heterota*, MULSANT et REY.

plumbea, WATERHOUSE.

Genre *Alianta*, THOMSON.

incana, ERICHSON.

DEUXIÈME SECTION

Genre *Colpodota*, MULSANT et REY.

S.-genre *Hemitropia*, MULSANT et REY.

melanaria, MANNERHEIM.

S.-genre *Coprothassa*, THOMSON.

testudinea, ERICHSON.

S.-genre *Colpodota vera*.

pygmaea, GRAVENHORST.
obfuscata, GRAVENHORST.
aterrima, GRAVENHORST.
stercoraria, KRAATZ.
parens, MULSANT et REY.
piceorufa, MULSANT et REY.
subgrisescens, MULSANT et REY.
lacertosa, MULSANT et REY.

S.-genre *Acrotona*, THOMSON.

orbata, ERICHSON.
fungi, GRAVENHORST.
negligens, MULSANT et REY.
laeticornis, MULSANT et REY.
navicula, MULSANT et REY.
orphana, ERICHSON.
nigerrima, AUBÉ.
clientula, ERICHSON.
pulchra, KRAATZ.

S.-genre *Solenia*, MULSANT et REY.

simulans, MULSANT et REY.
vernacula, ERICHSON.
subsinuata, ERICHSON.
sinuatocollis, BRISOUT.
fimorum, BRISOUT.

Genre *Chaetida*, MULSANT et REY.

longicornis, GRAVENHORST.

Genre *Badura*, MULSANT et REY.

parva, SAHLBERG.
nudicornis, MULSANT et REY.

Genre *Dochmonota*, THOMSON.

atrata, MANNERHEIM.

Genre *Microdota*, MULSANT et REY.

S.-genre *Hilora*, MULSANT et REY.

fulva, MULSANT et REY.
minor, AUBÉ,
palleola, ERICHSON.

S.-genre *Philhygra*, MULSANT et REY.

palustris, KIESENWETTER.
perdubia, MULSANT et REY.
obscura, MULSANT et REY.

S.-genre *Microdota vera*.

brunnipes, MULSANT et REY.
divisa, MAERKEL.
autumnalis, ERICHSON.
lacustris, BRISOUT,
parvicornis, MULSANT et REY.
inquinula, ERICHSON.
asperana, MULSANT et REY.
foveicollis, KRAATZ.
sericea, MULSANT et REY.

aegra, HEER.
liliputana, BRISOUT.

S.-genre *Datomicra*, MULSANT et REY.

spreta, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
celata, ERICHSON.
montana, MULSANT et REY.
nigra, KRAATZ.
sordidula, ERICHSON.

S.-genre *Pycnota*, MULSANT et REY.

paradoxa, MULSANT et REY.

Genre *Ceritaxa*, MULSANT et REY.

testaceipes, HEER.
spissata, MULSANT et REY.
dilaticornis, KRAATZ.

Genre *Homalota*, ERICHSON.

S.-genre *Xenota*, MULSANT et REY.

myrmecobia, KRAATZ.

S.-genre *Dimetrota*, MULSANT et REY.

PREMIER GROUPE

marcida, ERICHSON.
livida, MULSANT et REY.
subcavicola, BRISOUT.
intermedia, THOMSON.
cadaverina, BRISOUT.
laevana, MULSANT et REY.
immunda, BRISOUT.
laetipes, MULSANT et REY.
putrida, KRAATZ.
subrugosa, KIESENWETTER.
Aubei, BRISOUT.
procera, KRAATZ.
ravilla, ERICHSON.
atramentaria, GYLLENHAL.
tristicula, MULSANT et REY.

DEUXIÈME GROUPE

contristata, KRAATZ.

S.-genre *Alaobia*, THOMSON.

ochracea, ERICHSON.
subterranea, MULSANT et REY.
gagatina, BAUDI.
coriaria, KRAATZ.
nitidicollis, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
basicornis, MULSANT et REY.
oblita, ERICHSON.
nutans, MULSANT et REY.
taedula, MULSANT et REY.
subtilis, SCRIBA.

S.-genre *Tetropla*, MULSANT et REY.

erythrocera, HEER.
nigritula, GRAVENHORST.
Linderi, BRISOUT.

S.-genre *Mycota*, MULSANT et REY.

humeralis, KRAATZ.
sodalis, ERICHSON.

S.-genre *Atheta*, THOMSON.

xanthopus, THOMSON.
decepta, MULSANT et REY.
fungicola, THOMSON.
subrecta, MULSANT et REY.
socialis, THOMSON.

S.-genre *Homalota vera*.

ebenina, MULSANT et REY.
validicornis, MAERKEL.
interrupta, MULSANT et REY.
triangulum, KRAATZ.
Pertyi, HEER.
foliorum, MULSANT et REY.
castanoptera, MANNERHEIM.
robusta, MULSANT et REY.
sericans, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
aquatica, THOMSON.

Genre *Pelurga*, MULSANT et REY.

luridipennis, MANNERHEIM.

Genre *Liogluta*, THOMSON,

S.-genre *Thinobaena*, THOMSON.

vestita, GRAVENHORST.

S.-genre *Megista*, MULSANT et REY.

graminicolla, GRAVENHORST.

S.-genre *Liogluta vera.*

pagana, Erichson.
crassicornis, Gyllenhal.
subalpina, Mulsant et Rey.
oblonga, Erichson.
hypnorum, Kiesenwetter.
hepatica, Erichson.
umbonata, Erichson.
nitidula, Kraatz.
ocaloïdes, Brisout.

Genre *Phryogora*, Mulsant et Rey.

hygrobia, Thomson.

Genre *Traumaecia*, Mulsant et Rey.

excavata, Gyllenhal.
nigricornis, Thomson.

Genre *Dinaraca*, Thomson.

aequata, Erichson.
angustula, Gyllenhal.
linearis, Gravenhorst.
melanocornis, Mulsant et Rey.
pubes, Mulsant et Rey.

Genre *Plataraea*, Thomson.

brunnea, Fabricius.
depressa, Gravenhorst.
nigrifrons, Erichson.
geniculata, Mulsant et Rey.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES DÉCRITES

ACROTONA (sous-genre). . . 218
aterrima. 197
fimetaria 264
fungi. 225
obfuscata. 193
orbata. 221
orphana. 242
pilosiventris. 201

AGLYPHA (sous-genre). . . 643
ALAOBIA (sous-genre). . . 461
scapularis. 463

ALEOCHARA.
aenescens. 451
angustula. 649, 650
aterrima. 197
atramentaria. 437, 451
atrata. 292
callicera. 117
canaliculata. 94
castanoptera. 561
cinnamomea. 151
collaris. 47
crassicornis. 600
depressa. 667, 671
excavata. 635
flavipes. 138
fulgida. 43
funesta. 63
fungi. 225
fusca. 263
fuscula. 197
Godelinaisi. 165
graminicola. 593
granulata. 593
humeralis. 66
laevis. 55
limbata. 55
linearis. 650, 654
longicornis. 276, 556
lugens. 77
melanaria. 180
nigritula. 497, 498
obfuscata. 193
parva. 282
pygmaea. 189
quisquiliarum. 588
sericans. 569
strumosa. 14
umbrata. 189

Alianta. 168
incana. 170

ASTILBUS 93
canaliculatus. 94

Atemeles. 17
bifoveolatus. 25
emarginatus. 30
nigricollis. 30
paradoxus. 26

pubicollis. 22
ATHETA (sous-genre). . . 510
aeneipennis. 437
angusticollis. 450
aquatica. 573
aridula. 325
atramentaria. 451
boletobia. 498
brunneipennis. 568
brunnipes 309
cauta. 282, 357
celata. 369
cinnamoptera. 434
compressicollis. 470
dadopora. 361
excavata. 635
foveicollis. 344
fungicola. 521
graminicola. 593
hygrobia. 628
intermedia. 417
longicornis. 276
merdaria. 552
myrmecobia. 399
nigricornis. 639
nigritula. 498
nitidula. 620
pallidicornis. 504
producta. 580
ravilla. 447
sericans. 573
sericea. 348
socialis. 530
sodalis. 507
sordidula. 373
succicola. 540
tenuicornis. 608
vernacula. 260
xanthopus. 513
zosterae. 376

Badura. 279
nudicornis. 285
parva. 282

BOLITOCHARA.
angustula. 650
atramentaria. 451
atrata. 292
castanoptera. 561
cinnamomea. 151
collaris. 47
depressa. 667, 671
elegans. 40
excavata. 635
flavipes. 138
funesta. 63
fungi. 225, 260
fuscula. 197
humeralis. 66
limbata. 55
linearis. 647
longicornis. 276
luridipennis. 580
minutissima. 192
nigriceps. 678
nigritula. 497
planiuscula. 654
parvula. 282
patruelis. 260
quisquiliarum. 588
validicornis. 276

Callicerus. 110, 113
hybridus. 117
obscurus. 116
rigidicornis. 113
Spencei. 117

CALODERA.
castaneipennis. 613

Ceritaxa. 381
dilaticornis. 392
spissata. 387
subaequa. 391
testaceipes. 383

Chaetida. 272
longicornis. 275

Colpodota. 175, 187
amplicollis. 226, 229
aterrima. 197
ciligera. 224

clientula. 248
emarginata. 183
fimorum. 268
fungi. 225
lacertosa. 215
laeticornis. 234
melanaria. 179
navicula. 238
negligens. 231
nigerrima. 245
nigricolor. 245
obfuscata. 192
orbata. 220
orphana. 241
parens.. 204
piceorufa 208
pulchra. 251
pygmaea. 189
simulans. 256
sinuatocollis. 267
stercoraria. 200
subgrisescens. 211
subsinuata. 264
testudinea. 183
vernacula. 259

COPROTHASSA (sous-genre). . 183
melanaria. 180
testudinea. 184

DATOMICRA (sous-genre). . 355

DIMETROTA (sous-genre). . 401

Dinaraea. 642, 645
aequata. 646
angustula. 649
linearis. 653
melanocornis. 657
pubes. 660

Dochmonota. 289
atrata. 292
funebris. 292

Drusilla. 90
canalicula. 93
Erichsoni. 96
memnonia. 97

Earota. 122
Reyi. 124

GLAPHYA (sous-genre). . . 646

HEMITROPIA (sous-genre). . 179

Heterota. 162
plumbea. 165

HILARA (sous-genre). . . 298

HOMALOTATES. . . 107

HOMALOTATES VRAIS. . 120

Homalota. 393, 534
aegra 352
aenepennis. 437
aequata. 647
anceps. 144
angularis. 145
angustula. 650
aquatica. 573
aridula. 325
arvicola. 597
aterrima. 189, 193, 197
atramentaria. 450
atrata. 292
Aubei. 440
autumnalis. 329
axillaris. 463
basicornis. 478
bicolor. 229
boletobia. 498
boletophaga. 241
brevicollis. 384
brunnea. 667, 671
brunneipennis. 568
brunnipes. 321
cadaverina. 420
callicera. 117
castanea. 133
castanoptera. 360
cauta. 282
celata. 361, 369
cinnamomea. 151

cinnamoptera. 434
clancula. 292
clientula. 248
compressicollis. 470
conformis. 470
confusa. 141
consueta. 473
contristata. 458
coriaria. 474
crassicornis. 600
cribrata. 543
cribrosa. 543
currens. 309
decepta. 517
depressa. 671
dilaticornis. 384, 392
divisa. 325
ebenina. 536
elongatula. 309, 325, 580
eremita. 604
erythrocera. 493
excavata. 635
Fairmairei. 165
fimetaria. 264
fimorum. 269
flavipes. 138
foliorum. 556
foveicollis. 344
foveola. 329
fucicola. 616
fulvipennis. 180, 525
funebris. 292
fungi. 225
fungicola. 520
fuscipes. 272
gagatina. 470
graminicola. 593
granigera. 600
Gravenhorsti. 494
haesitata. 534
hepatica. 613
hospita 155
humeralis. 503
hygrobia. 628
hygrotophila. 628
hygrotopora. 628
hypnorum. 610
immunda. 427
impressicollis. 325
incana. 171
incisa. 307
indigena. 361
inquinula. 337
intermedia. 416
interrupta. 544
lacustris. 332
laetipes. 430
laevana. 423
laevicollis. 131
liliputana. 355
Linderi. 501
linearis. 654
livida. 180
livida. 408
lividipennis. 180
longicornis. 276
longula. 483
lugens. 197
luridipennis. 580
luticola. 580
major. 613
marcida. 404
melanaria. 183
melanocephala 670
merdaria. 552
micans. 610
minor. 302
minutissima. 337
montana. 365
montivaga. 255
mutata. 470
muscorum. 201
myrmecobia. 398
nigerrima. 245
nigra. 369
nigriceps. 229
nigricornis. 639
nigrifrons. 675
nigrina. 593
nigritula. 497
nigriventris. 678
nitida. 620

nitidicollis. 478
nitidula. 620
nudiuscula. 430
nutans. 486
obfuscata. 193
oblita. 482
oblonga. 609
ocaloides. 624
ochracea. 463
oraria. 573
orbata. 221
orphana. 242
pagana. 597
palleola. 305
pallidicornis. 304
palustris. 309
paradoxa. 378
parens. 205
Parisiensis. 573
Pertyi. 551
pilosiventris. 201
pisciformis. 241
plumbea. 165
procera. 443
producta. 580
pubescens. 498
pulchra. 252
pulicaria. 282
putrida. 433
pygmaea. 189
quisquiliarum. 588
ravilla. 447
repanda. 525
Reyi. 125
rigidicornis. 113
robusta. 564
rustica. 264
rufipes. 649
Saundersi. 384
scapularis. 463
sericans. 568
sericea. 348
sinuans. 427
sinuatocollis. 267
socialis. 497, 529, 561
sodalis. 507
sordida. 679
sordidula. 373
spelaea. 516
spreta. 357
stercoraria. 201
subalpina. 605
subcavicola. 412
sublinearis. 513
subrecta. 526
subrugosa. 436
subsinuata. 264
subterranea. 466
subtilis. 491
succicola. 540
taedula. 490
taeniata. 183
tenuicornis. 608
testaceipes. 384
testudinea. 183
Thomsoni. 642
triangulum. 547
trinotata. 530
tristicula. 454
uliginosa. 580
umbonata. 616
vacillans. 516
valida. 568
validicornis. 539
variabilis. 470
varicornis. 384
vernacula. 260
vestita. 588
vicina. 376
villosula. 288, 457
xanthopus. 512
zosterae. 376

HYPNOTA (sous-genre). . . 591

Kraatzia. 128

attophila. 131
laevicollis. 131

Liogluta. 584, 591

crassicornis. 600
eremita. 604
graminicola. 592

hepatica. 613
hypnorum. 609
nitidula. 620
ocaloides. 624
oblonga. 608
pagana. 596
subalpina. 605
tenuicornis. 608
umbonata. 616
vestita. 587

LOMECHUSATES. . . 9

LOMECHUSA. 10

bifoveolata. 26
emarginata. 30
inflata. 25
paradoxa. 27
pubicollis. 22
strumosa. 13

LYPROCORRHE (sous-genre). . 137
anceps. 145
MEGISTA (sous-genre). . . 591
Microdota. 295, 319
aegra. 351
asperana. 340
autumnalis. 328
brunnipes. 320
celata. 361
divisa. 324
foveicollis. 343
fulva. 299
germanica. 313
inquinula. 336
lacustris. 332
liliputana. 355
minor. 302
montana. 365
neutra. 313
nigra. 369
obscura. 315
palleola. 305
palustris. 309
paradoxa. 377
parvicornis. 333
perdubia. 313
sericea. 347
sordidula. 372
spreta. 357
subopaca. 340
terricola. 351
vicina. 376

MYCOTA (sous-genre). . . 502

MYRMÉDONIAIRES. . 7

MYRMÉDONIATES. . . . 34

Myrmedonia. 50

aptera. 97
atrata. 63
canaliculata. 94
collaris 47
cognata. 69
Erichsoni. 97
excepta. 86
Fernandi. 73
fulgida. 40, 44
funesta. 62, 70
Hampei. 80
Havorthi. 40
hippocrepis. 102
humeralis. 65
laticollis. 81
limbata. 55
lugens. 76
memnonia. 76
rigida. 106
Rougeti. 107
ruficollis. 72
similis. 58
tristis. 97
tuberiventris. 102

MYRMELIA (sous-genre). . . 54

MYRMÉCIATES. . . . 98

MYRMOECIA. 98

rigida. 105
Rougeti. 106
tuberiventris. 102

Nototheeta. 134
anceps. 144
confusa. 140
flavipes. 137

OXYPODA.

melanaria. 180
sericata. 196

PAEDERUS.

impressus. 94
vestitus. 588

Pelurga. 577
luridipennis. 580

PHILHYGRA (sous-genre). . . 308

Phryogora. 625
hygrobia. 628

Plataraca. 663
brunnea. 666
depressa. 670
geniculata. 679
hepatica. 613
nigrifrons. 674
nigriventris. 678
sordida. 678

POLYOTA (sous-genre). . . 645
PYCNOTA (sous-genre). . . 377
SEMIRIS (sous-genre). . . 113
fusca. 114
obscura. 117

SOLENIA (sous-genre). . . 255

STAPHYLINUS.

brunneus. 667
canaliculatus. 94
collaris. 47
emarginatus. 27, 30
limbatus. 55
socialis. 534
strumosus. 14

TETROPLA (sous-genre). . . 492

Thamiaraca. 147
australis. 158
cinnamomea. 150
hospita. 154

THINOBAENA (sous-genre). . 587
quisquiliarum. 588

Traumoecia. 631
castanescens. 641
excavata. 634
nigricornis.. 638

XENOTA (sous-genre). . . 397

Zyras. 35
collaris. 46
fulgida. 43
Haworthi. 39

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

ALEOCHARIENS

Myrmédoniaires

Pl . 1.

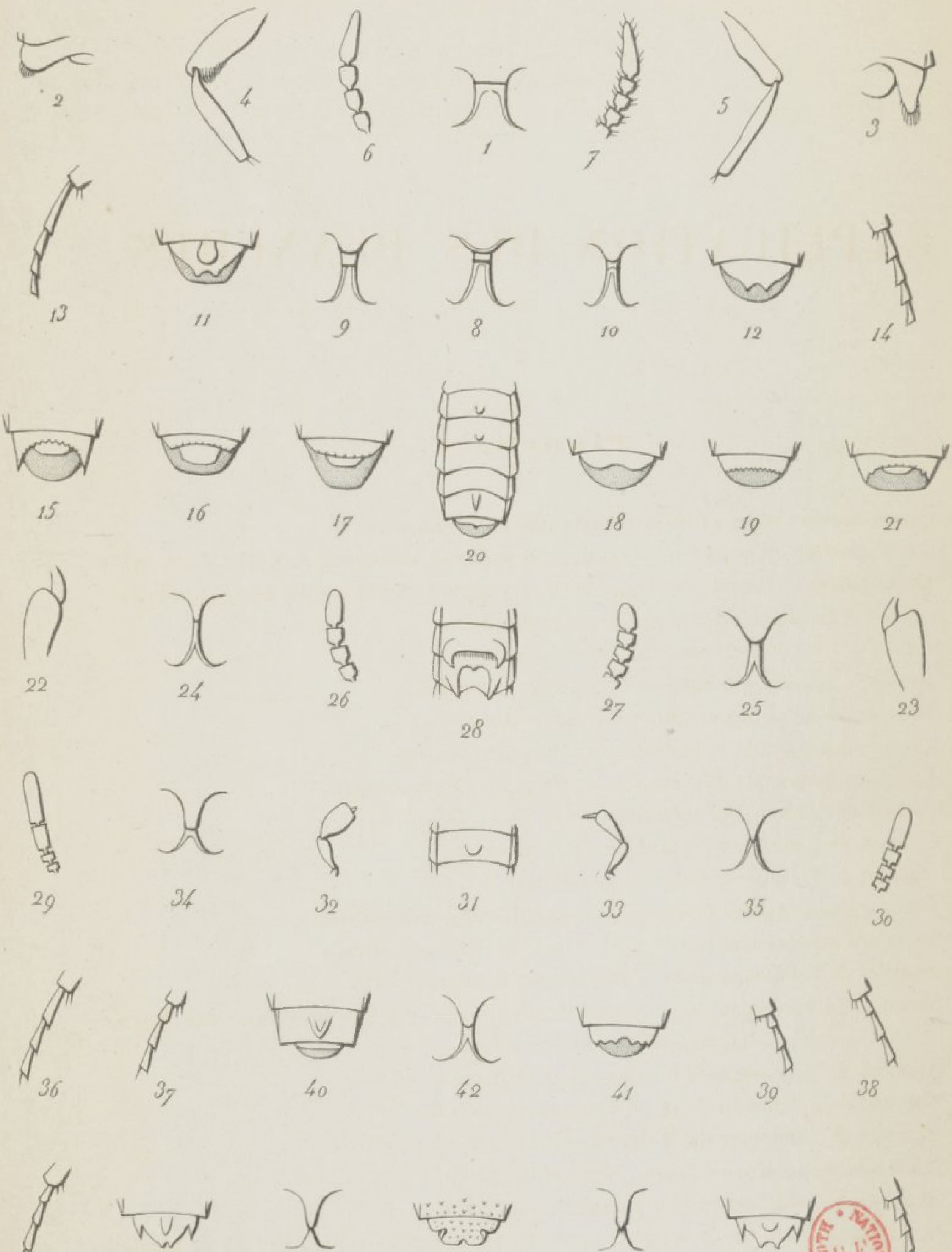

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

C. REY del.

LOUIS. CHEVRON. SCULP.

FUGÈRE imp_LYON.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I

1. Lames mésosternale et métasternale des *Loméchusates*.
2. Angle postéro-externe de l'avant-dernier segment abdominal du genre *Lomechusa*.
3. Angle postéro-externe de l'avant-dernier segment abdominal du genre *Atemeles*.
4. Cuisse et tibia postérieurs du genre *Lomechusa*.
5. Cuisse et tibia postérieurs du genre *Atemeles*.
6. Derniers articles des antennes du genre *Lomechusa*.
7. Derniers articles des antennes du genre *Atemeles*.
8. Lames mésosternale et métasternale du genre *Zyras*.
9. Lames mésosternale et métasternale du genre *Myrmedonia*.
10. Lames mésosternale et métasternale du genre *Drusilla*.
11. Sommet de l'abdomen de la *Zyras Haworthi* ♂.
12. Sommet de l'abdomen de la *Zyras collaris* ♂.
13. Premiers articles des tarses postérieurs des *Myrmédoniates*.
14. Premiers articles des tarses postérieurs des *Myrméciates*.
15. Sommet de l'abdomen de la *Myrmedonia limbata* ♂ (1).
16. Sommet de l'abdomen de la *Myrmedonia similis* et à peu près aussi des *Myrmedonia humeralis*, *cognata* et *lugens* ♂.
17. Sommet de l'abdomen de la *Myrmedonia funesta* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de la *Myrmedonia ruficollis* ♂.
19. Sommet de l'abdomen de la *Myrmedonia laticollis* ♂.
20. Abdomen de la *Myrmedonia (Myrmelia) excepta* ♂.
21. Sommet de l'abdomen de la *Drusilla canaliculata* ♂.
22. Angle antéro-externe des cuisses antérieures des *Myrmédoniates* et de plusieurs *Homalotates*.
23. Angle antéro-externe des cuisses antérieures des *Myrméciates*.

(1) Dans nos dessins du sommet de l'abdomen, nous avons négligé la pubescence du segment de l'armure, afin de montrer tout à fait à découvert le sixième arceau ventral, que nous avons légèrement ombré.

24. Lames mésosternale et métasternale du genre *Myrmoccia* et à peu près aussi du genre *Callicerus*.
25. Lames mésosternale et métasternale du genre *Earota*.
26. Derniers articles des antennes du genre *Drusilla*.
27. Derniers articles des antennes du genre *Myrmoecia*.
28. Les deuxième et troisième segments abdominaux de la *Myrmoccia tuberiventris* ♂.
29. Derniers articles des antennes du *Callicerus obscurus* ♂.
30. Derniers articles des antennes du *Callicerus obscurus* ♀.
31. Premier segment abdominal du *Callicerus rigidicornis* ♂.
32. Palpe maxillaire du genre *Callicerus*.
33. Palpe maxillaire du genre *Earota* et de la plupart des *Homalotates* vrais.
34. Lames mésosternale et métasternale du genre *Kraatzia*.
35. Lames mésosternale et métasternale du genre *Notothecta*.
36. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Earota*.
37. Premiers articles des tarses intermédiaires du genre *Earota*.
38. Premiers articles des tarses postérieurs du genre *Kraatzia*.
39. Premiers articles des tarses intermédiaires du genre *Kraatzia*.
40. Sommet de l'abdomen de l'*Earota Reyi* ♂.
41. Sommet de l'abdomen de la *Kraatzia laevicollis* ♂.
42. Lames mésosternale et métasternale du genre *Thamiaraea*.
43. Premiers articles des tarses intermédiaires du genre *Notothecta*.
44. Premiers articles des tarses intermédiaires du genre *Thamiaraea* et à peu près aussi des genres *Heterota* et *Alianta*.
45. Sommet de l'abdomen de la *Thamiaraea hospita* ♂.
46. Sommet de l'abdomen de la *Thamiaraea australis* ♂.
47. Lames mésosternale et métasternale du genre *Heterota*.
48. Lames mésosternale et métasternale du genre *Alianta*.
49. Sommet de l'abdomen de l'*Alianta incana* ♂.

Planche II

1. Lame mésosternale du sous-genre *Hemitropia*.
2. Angle postérieur du prothorax et épaule du sous-genre *Hemitropia* et à peu près aussi de la plupart des *Colpodota*.
3. Angle postérieur du prothorax et épaule du genre *Chaetida* et à peu près aussi de la plupart des genres de la deuxième section des *Homalotates* vrais.
4. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Hemitropia*) *melanaria* ♂♀ (1).
5. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Coprothassa*) *testudinea* ♂♀.
6. Lame mésosternale du sous-genre *Coprothassa* et à peu près aussi de la plupart des genres de la deuxième section des *Homalotates* vrais.
7. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota pygmaea* ♂♀.
8. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota obfuscata* ♂♀.
9. Premiers articles des tarses postérieurs des *Colpodota pygmaea* et *obfuscata*.
10. Premiers articles des tarses postérieurs des *Colpodota aterrima* et *stercoraria* et à peu près aussi des autres *Colpodota*.
11. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota aterrima* ♂ (2).
12. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota stercoraria* ♂.
13. Sommet de l'abdomen des *Colpodota parens* et *subgrisescens* ♂.
14. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota lacertosa* ♂.
15. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *orbata* ♂.
16. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *fungi* ♂.
17. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *negligens* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *laeticornis* ♂.
19. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *navicula* ♂.
20. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *orphana* ♂.
21. Les deux premiers articles des antennes de la *Colpodota navicula* et aussi de la plupart des autres *Colpodota*.
22. Les deux premiers articles des antennes des *Colpodota* (*Mocyta*) *orphana* et *nigerrima*.
23. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *clientula* ♂♀.
24. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Mocyta*) *pulchra* ♂♀.
25. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Solenia*) *vernacula* ♂♀.
26. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Solenia*) *subsinuata* ♂♀.
27. Sommet de l'abdomen de la *Colpodota* (*Solenia*) *fimorum* ♂♀.
28. Sommet de l'abdomen de la *Chaetida longicornis* ♂♀.
29. Lame mésosternale du genre *Chaetida*.
30. Lame mésosternale du genre *Badura* et à peu près aussi de quelques *Microdota*.
31. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Philhygra*) *palustris* ♂.
32. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Philhygra*) *obscura* ♂.
33. Les quatre premiers articles des antennes de la *Microdota* (*Philhygra*) *palustris* ♂.
34. Les quatre premiers articles des antennes de la *Microdota* (*Philhygra*) *obscura* ♂.
35. Sommet de l'abdomen de la *Microdota brunnipes* ♀.

(1) Le segment de l'armure étant le plus souvent enfoui, nous n'avons pas cru devoir le représenter. Nous ne reproduirons que rarement la ciliation du dernier arceau ventral, qui est généralement courte et serrée dans la ♀, plus longue et plus écartée dans le ♂.

(2) Quand le caractère féminin est sans importance, nous avons négligé de le figurer.

ALEOCHARIENS

Myrmédoniaires

Pl. II.

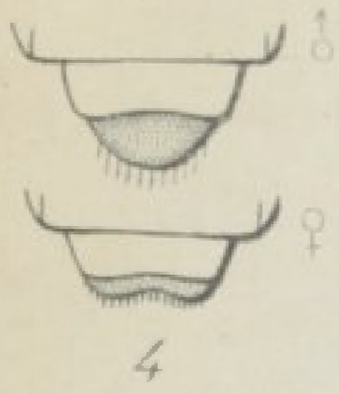

4



2



1



3

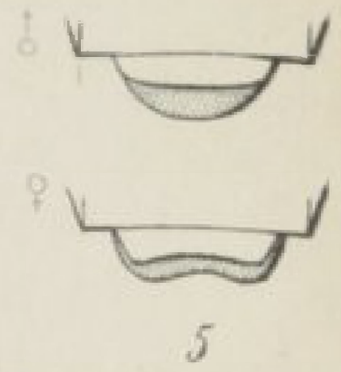

5

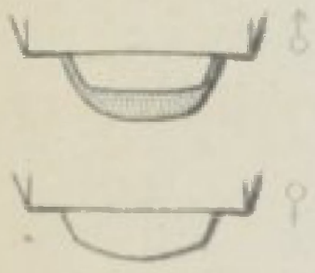

7



9



6



10

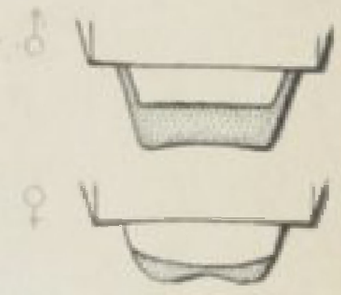

8



11



12



13



14



15

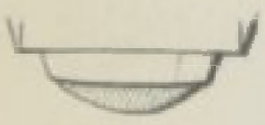

16



17



18



19



20

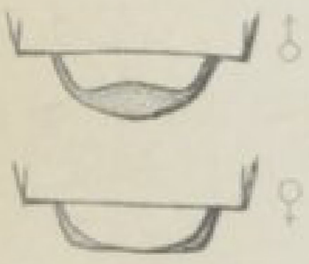

23



21

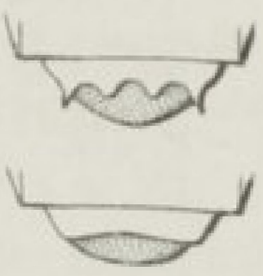

25



22

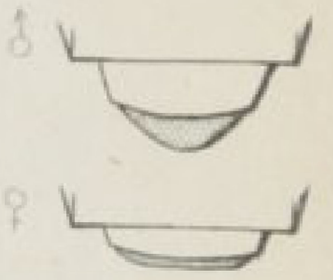

24



26



29

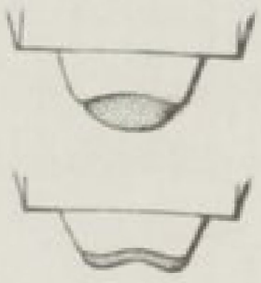

28



30

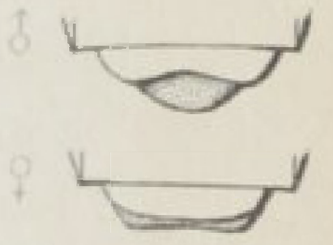

27



31



33



35



34



32

BIBLIOTH. NATIONALE

J.X. REY. del.

LOUIS. CHEVRON. SCULP.

FUGÈRE imp.-LYON.

Planche III

1. Sommet de l'abdomen de la *Microdota divisa* ♂.
2. Sommet de l'abdomen de la *Microdota autumnalis* ♂.
3. Sommet de l'abdomen de la *Microdota parvicornis* ♂.
4. Sommet de l'abdomen de la *Microdota inquinula* ♂.
5. Sommet de l'abdomen de la *Microdota foveicollis* ♂.
6. Sommet de l'abdomen de la *Microdota sericea* ♂.
7. Sommet de l'abdomen de la *Microdota aegra* ♂
8. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Datomicra*) *spreta* ♂.
9. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Datomicra*) *celata* ♂.
10. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Datomicra*) *montana* ♂.
11. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Datomicra*) *nigra* ♂.
12. Sommet de l'abdomen de la *Microdota* (*Datomicra*) *sordidula* ♂.
13. Lame mésosternale de la plupart des *Microdota*.
14. Lame mésosternale du sous-genre *Poctyna* et à peu près aussi du genre *Ceritaxa*.
15. Sommet de l'abdomen de la *Ceritaxa testaceipes* ♂.
16. Sommet de l'abdomen de la *Ceritaxa spissata* ♂.
17. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Xenota*) *myrmecobia* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *marcida* ♂.
19. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *marcida* ♂.
20. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *marcida* ♀.
21. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *livida* ♂.
22. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *livida* ♂.
23. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *livida* ♀.
24. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *subcavicola* ♂.
25. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *intermedia* ♂.
26. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *cadaverina* ♂.
27. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *laevana* ♂.
28. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *immunda* ♂.
29. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *laetipes* ♀.
30. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *putrida* ♀ et de plusieurs autres ♀ du même genre et des genres voisins.
31. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *putrida* ♂ et à peu près aussi de la *subrugosa* ♂.
32. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *putrida* ♂.
33. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *putrida* ♀ et de la *subrugosa* ♂.
34. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *Aubei* ♂.
35. Sommet de l'abdomen de la *Traumaecia nigricornis* ♂ (1).

(1) Par suite d'une rectification ultérieure du texte, la figure de la *Traumaecia nigricornis* se trouve plus à sa place. Elle doit être transportée à la fin de la planche V.

ALEOCHARIENS

Myrmédoniaires

Pl. III.

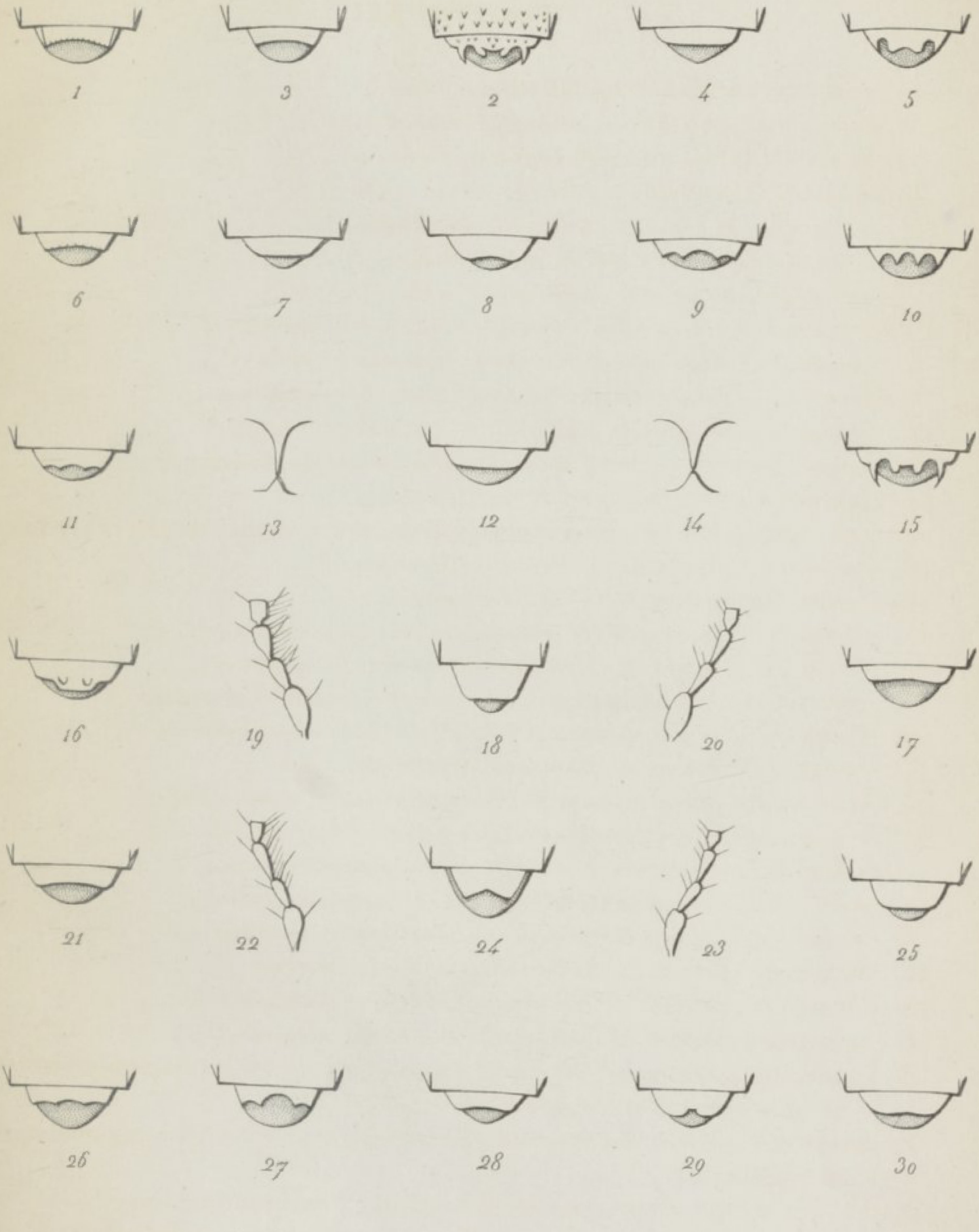

BIBLIOTHÈQUE

J.M REY. del.

LOUIS. CHEVRON. SCULP.

FUGÈRE imp.-LYON.

Planche IV

1. Premiers articles des antennes de la *Traumaecia nigricornis* ♂.
2. Premiers articles des antennes de la *Traumaecia nigricornis* ♀ (1).
3. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *procera* ♂.
4. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *ravilla* ♂.
5. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *atramentaria* ♂.
6. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *tristicula* ♂.
7. Premiers articles des antennes de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *contristata* ♂♀.
8. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Dimetrota*) *contristata* ♂.
9. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Alaobia*) *ochracea* ♂.
10. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Alaobia*) *subterranea* ♂.
11. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Alaobia*) *gagatina* ♂.
12. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Alaobia*) *coriaria* ♂.
13. Sommet de l'abdomea de l'*Homalota* (*Alaobia*) *basicornis* ♂.
14. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Alaobia*) *oblita* ♂.
15. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Alaobia*) *taedula* ♂.
16. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Tetropla*) *erythrocera* ♂.
17. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Tetropla*) *nigritula* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Mycota*) *humeralis* ♂.
19. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Mycota*) *sodalis* ♂.
20. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Atheta*) *xanthopus* ♂.
21. Lame mésosternale de la plupart des *Homalota*.
22. Lame mésosternale de la plupart des *Homalota* (sous-genre *Atheta*).
23. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Atheta*) *spelaea* ♂.
24. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Atheta*) *fungicola* ♂ et à peu près aussi de la *decepta* ♂.
25. Premiers articles des antennes des *Homalota* (*Atheta*) *fungicola* et *decepta* ♂.
26. Premiers articles des antennes des *Homalota* (*Atheta*) *subrecta* et *socialis* ♂.
27. Proportions des derniers articles des antennes de l'*Homalota* (*Atheta*) *decepta*.
28. Proportions des derniers articles des antennes de l'*Homalota* (*Atheta*) *fungicola*.
29. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Atheta*) *subrecta* ♂.
30. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota* (*Atheta*) *socialis* ♂.
31. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota ebenina* ♂.
32. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota validicornis* ♂.

(1) C'est par suite d'une rectification ultérieure que les figures des antennes de la *Traumaecia nigricornis* ♂♀ se trouvent représentées ici. Elles doivent être placées à la fin de la planche V.

ALEOCHARIENS

Myrmédoniaires

Pl. IV.



1



3



4



2

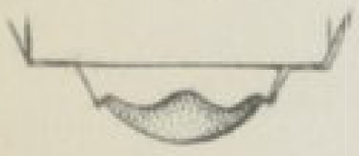

5



6



21



7



8



9



10



11

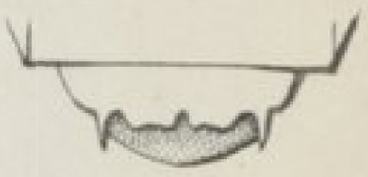

12



22



13



14



15



16



17



18

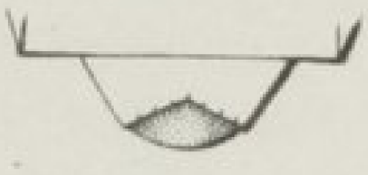

19

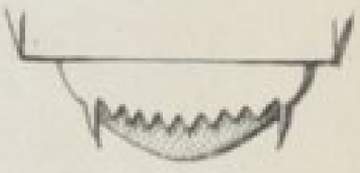

20

27

23

25

26

24

28

29

30

31

32

C. REY. del.

LOUIS. CHEVRON. sculp.

FUGÈRE imp_LYON.

Planche V

1. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota interrupta* ♂.
2. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota triangulum* ♂.
3. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota Pertyi* ♂.
4. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota foliorum* ♂.
5. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota castanoptera* ♂.
6. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota robusta* ♂.
7. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota sericans* ♂.
8. Sommet de l'abdomen de l'*Homalota aquatica* ♂.
9. Sommet de l'abdomen de la *Pelurga luridipennis* ♂ (1).
10. Premiers articles des antennes de la *Pelurga luridipennis* ♂.
11. Premiers articles des antennes de la *Pelurga luridipennis* ♀.
12. Lame mésosternale du genre *Pelurga*.
13. Lame mésosternale de la *Liogluta* (*Thinobaena*) *vestita*.
14. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta* (*Thinobaena*) *vestita* ♂.
15. Lame mésosternale de la plupart des *Liogluta*.
16. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta graminicola* ♂.
17. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta pagana* ♂.
18. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta crassicornis* ♂.
19. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta subalpina*.
20. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta hypnorum* ♂.
21. Premiers articles des antennes de la *Liogluta pagana* ♂.
22. Premiers articles des antennes de la *Liogluta pagana* ♀ et à peu près aussi de la *crassicornis* ♂.
23. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta hepatica* ♂.
24. Premier segment de l'abdomen de la *Liogluta hypnorum* ♂.
25. Premier segment de l'abdomen de la *Liogluta umbonata* ♂.
26. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta umbonata* ♂.
27. Sommet de l'abdomen de la *Liogluta nitidula* ♂.
28. Lame mésosternale du genre *Phryogora*.
29. Sommet de l'abdomen de la *Phryogora hygrobia* ♂.
30. Lame mésosternale de la *Traumaecia excavata*.
31. Premiers articles des antennes de la *Traumaecia excavata* ♂.
32. Premiers articles des antennes de la *Traumaecia excavata* ♀.
33. Sommet de l'abdomen de la *Traumaecia excavata* ♂.

(1) Nous avons négligé, dans les figures 9, 16 et 29, de représenter le segment de l'armure, souvent bien distinct, mais insignifiant, afin de mieux découvrir le sixième arceau ventral, qui est saillant.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. RÉSERVE

ALEOCHARIENS

Myrmedoniaires

Pl. V


1

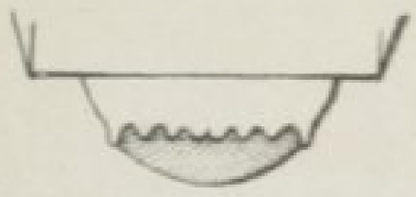
2

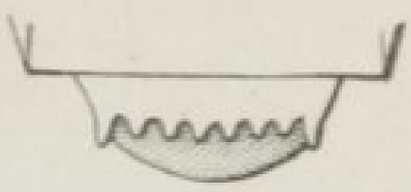
3

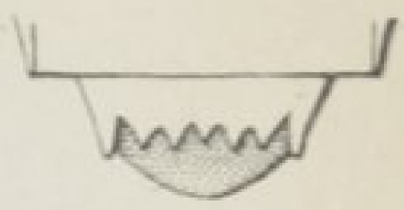
4


12

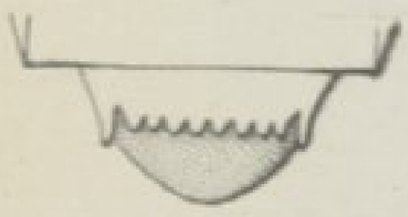
5

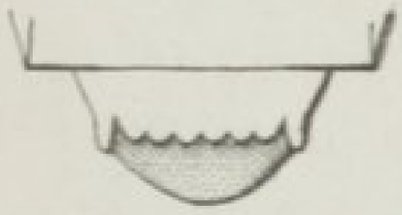
6

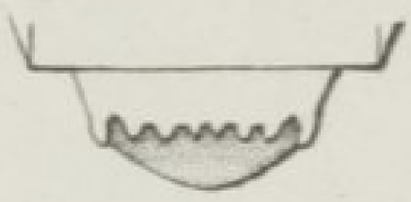
7


8


13

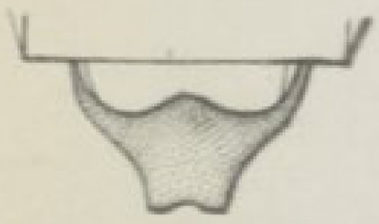
9

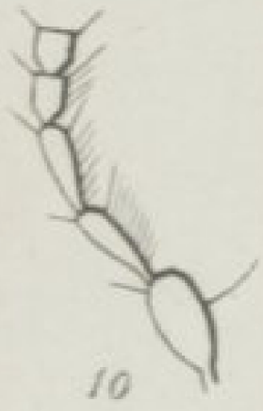
10


11


14


15


16


17


18


19


28

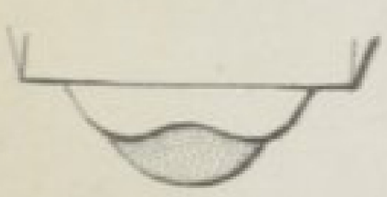
20


21


22


23

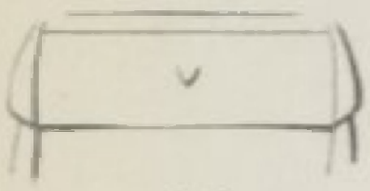
24


26


27

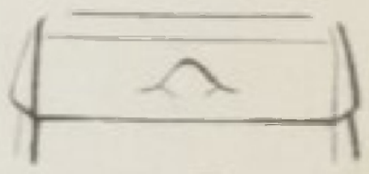
25


30

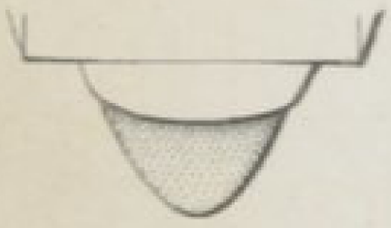
29


31


32


33

C Rey del

LOUIS CHEVRON sculp

FUGÈRE imp_LYON_

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES DE FRANCE.

— PALPICORNES. *Paris*, 1844. 1 vol. in-8.
— SULCICOLLES. — SÉCURIPALPES. *Paris*, 1856. 1 vol. in-8.
— LATIGÈNES. *Paris*, 1854. 1 vol. in-8.
— PECTINIPÈDES. *Paris*, 1855. 1 vol. in-8.
— BARBIPALPES. — LONGIPÈDES. — LATIPENNES. *Paris*, 1856. 1 vol. in-8.
— VÉSICANTS. *Paris*, 1857. 1 vol. in-8.
— ANGUSTIPENNES. *Paris*, 1858. 1 vol. in-8.
— ROSTRIFÈRES. *Paris*, 1859. 1 vol. in-8.
— ALTISIDES, par C. Foudras. *Paris*, 1859-60. 1 vol. in-8.
— MOLLIPENNES. *Paris*, 1862. 1 vol. in-8.
— LONGICORNES. 2e édit. *Paris*, 1862-63. 1 vol. in-8.
— ANGUSTICOLLES. — DIVERSPALPES. 1 vol. in-8, avec REY.
— TÉRÉDILES 1864. 1 vol. in-8, avec REY.
— FOSSIPÈDES et BRÉVICOLLES. 1865. In-8, avec REY.
— SCUTICOLLES. 1867. In-8, avec REY.
— VÉSICULIFÈRES. 1867. 1 vol. in-8, avec REY.
— FLORICOLES. 1868. In-8, avec REY.
— GIBBICOLLES. 1868. In-8, avec REY.
— PILLULIFORMES. 1869. In-8, avec REY.
— LAMELLICORNES. — PECTINICORNES. 1871. In-8, avec REY.
— BRÉVIPENNES (ALÉOCHARIENS), 1871. In-8, avec Rey.
— IMPROSTERNÉS, UNCIFÈRES, DIVERSICORNES, SPINIPÈDES. 1872. In-8, avec REY.
— BRÉVIPENNES (Suite). 1873. In-8, avec REY.

HÉTÉROMÈRES

SPÉCIES DES COLÉOPTÈRES TRIMÈRES SÉCURIPALPES. *Lyon* et *Paris*, 1850-51. 1 vol. en deux parties, grand in-8.

MONOGRAPHIE DES COCCINELLIDES. 1866. In-8.

OPUSCULES ENTOMOLOGIQUES, grand in-8.

— 1er cahier. 1852. Mémoires divers.
— 2me cahier. 1853. Id.
— 3me cahier. 1853. Coccinellides.
— 4me cahier. 1853. Parvilabres.
— 5me cahier. 1854. Id.
— 6me cahier. 1855. Mémoires divers.
— 7me cahier. 1856. Id.
— 8me cahier. 1858. Id.

OPUSCULES ENTOMOLOGIQUES, grand in-8.

— 9me cahier. 1859. Parvilabres. etc.
— 10me cahier. 1859. Parvilabres.
— 11me cahier. 1859-60 Mémoires divers.
— 12me cahier. 1861. Id.
— 13me cahier. 1863. Id.
— 14me cahier. 1870. Id.
— 15me cahier. 1873. Id.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE. *Paris*, 1869, 3e édit. (Zoologie). — 1869, 3e édit. (Physiologie). — 1860. (Géologie).

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ALLEMAGNE. *Paris*, 1861. In-8.

HIST. NATURELLE DES PUNAISES DE FRANCE. — SCUTELLÉRIDES. 1865. In-8.
— — PENTATOMIDES. 1866. In-8.
— — CORÉIDES. 1870 In-8.
— — RÉDUVIDES-ÉMÉSIDES. 1873 In-8.

ESSAI D'UNE CLASSIFICATION DES TROCHILIDÉS. 1866. In-8, avec MM. Verreaux

LETTRES A JULIE SUR L'ORNITHOLOGIE. *Paris*, 1868. Grand in-8. Fig. col.
LETTRES A JULIE SUR L'ENTOMOLOGIE, 2 vol. in-8.
SOUVENIRS DU MONT PILAT. 1870. 2 vol. in-18.

SOUS PRESSE : BRÉVIPENNES. (Suite.)

EN PUBLICATION

HISTOIRE NATURELLE

DES

OISEAUX-MOUCHES

OU

COLIBRIS

CONSTITUANT LA FAMILLE DES TROCHILIDÉS

PAR

E. MULSANT ET FEU ED. VERREAUX

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Cet ouvrage, imprimé sur très-beau papier, fabriqué exprès par MM. FILLIAT FRÈRES, de Rives, et avec des caractères neufs, formera quatre volumes grand in-4 raisin, de 300 à 320 pages chacun, accompagnés de planches dessinées d'après nature par d'excellents artistes et coloriées avec soin.

Chaque volume sera publié en quatre livraisons de dix feuilles environ, et de quatre ou cinq planches par livraison, pour offrir un représentant des principaux genres, ou les deux sexes des espèces, quand il sera nécessaire.

Il paraîtra une livraison par trimestre.

Le prix de la livraison est de 7 fr., planches noires, et 12 fr. 50 avec planches coloriées.

La Société publierait cette *Histoire* avec des planches pour chaque espèce de ces oiseaux, si elle trouvait, à 2 fr. 50 par planche coloriée, un nombre suffisant de souscripteurs pour couvrir les frais.

La 1re Livraison vient de paraître. — La 2e va bientôt paraître

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 03287302 9

ACROTONA (sous-genre)
aterrima
fimetaria
fungi
obfuscata
orbata
orphana
pilosicentris
AGLYPHA (sous-genre)
ALAOBIA (sous-genre)
scapularis
ALEOCHARA.
aenescens
angustula
aterrima
atramentaria
atrata
callicera
canuliculata
castanoptera
cinnamomea
collaris
crassicornis
depressa
excavata
flavipes
fulgida
funesta
fungi
fusca
fuscula
Godelinaisi
graminicola
granulata
humeralis
laevis
limbata
linearis
longicornis
lugens
melanaria
nigritula
obfuscata
parva
pygmaea
quisquiliarum
sericans
strumosa
umbrata
Alianta
incana
ASTILBUS
canaliculatus
Atemeles
bifoveolatus
emarginatus
nigricollis
paradoxus
publicollis
ATHETA (sous-genre)
aencipennis
augusticollis
aquatica
aridula
aridula
atramentaria
bolctobia
brunacipennis
brunnipes
cauta
celata
cinnamoptera
compressicollis
dadopora
excacata
forcicollis
fungicola
graminicola
hygrobia
intermedia
longicornis
merdaria
myrmocobia
nigricornis
nigritula
nitidula
pallidicornis
producta
ravilla
scricans
scricea
socialis
sodalis
sordidula
succicola
tenuicornis
vernacula
xanthopus

zosterae
Badura
nudicornis
parva
BOLITOCHARA.
angustula
atramentaria
atrata
castanoptera
cinnamomca
collaris
depressa
elegans
excacata
flavipes
funesta
fungi
fuscula
humcralis
limbata
lincaris
longicornis
luridipennis
minutissima
nigriceps
nigritula
planiuscula
parvula
patruclis
quisquiliarum
ralidicornis
Callicerus
hybridus
obscurus
rigidicornis
Spencei
CALODERA.
castancipennis
Ceritaxa
dilaticornis
spissata
subuqua
testaceipes
Chaetida
longicornis
Colpodota
amplicollis
aterrima
ciligera
clientula
emarginata
fimorum
fungi
lacertosa
laeticornis
melanaria
navicula
negligens
nigerrima
nigricolor
obfuscata
orbata
orphana
parens
piceorufa
pulchra
pygmaea
simulans
sinuatocollis
stercoraria
subgrisescens
subsinuata
testudinea
vernacula
COPROTHASSA (sous-genre)
melanaria
testudinea
DATOMIGRA (sous-genre)
DIMETROTA (sous-genre)
Dinaraea
aequata
angustula
linearis
melanocornis
pubes
Dochmonota
atrata
funebris
Drusilla
canalicula
Erichsoni
memnonia
Earota
Reyi
GLAPHYA (sous-genre)
HEMITROPIA (sous-genre)
Heterota
plumbea

HILARA (sous-genre)
HOMALOTATES
HOMALOTATES VRAIS
Homalota
aegra
aenepennis
aequata
anceps
angularis
angustula
aquatica
aridula
arvicola
aterrima
atramentaria
atrata
Aubei
autumnalis
axillaris
basicornis
bicolor
boletobia
boletophaga
brevicollis
brunnea
brunneipennis
brunnipes
cadaverina
callicera
castanea
castanoptera
cauta
celata
cinnamomea
cinnamoptera
clancula
clientula
compressicollis
conformis
confusa
consueta
contristata
coriaria
crassicornis
cribrata
cribrosa
currens
decepta
depressa
dilaticornis
divisadivisa
ebenina
clongatula
cremita
erythrocera
erearata
Fairmairei
fimetaria
fimorum
flacipes
foliorum
forcicollis
foreola
fucicola
fulripennis
funebris
fungi
fungicola
fuscipes
gagatina
graminicola
granigera
Grarenhorsti
haesitata
hepatica
hospita
humeralis
hygrobia
hygrotophila
hygrotopora
hypimecm
immunda
impressicollis
incana
incisa
indigena
inquinula
intermedia
interrupta
lacustris
laetipes
laevana
lacricollis
Lilipatana
Linderi
linearis
lirida
livida

liridipennis
longicornis
longula
lugens
luridipennis
luticola
major
marcida
melanaria
melanocephala
meridaria
micans
minor
minutissima
montana
montiraga
matata
muscorum
myrmecobia
nigerrima
nigra
nigriceps
nigricornis
nigrifrons
nigrina
nigritula
nigriventris
nitida
nitidicollis
nitidula
nudiuscula
nutans
obfuscata
oblita
oblonga
ocaloides
ochracea
oraria
orbata
orphana
pagana
palleola
pallidicornis
palustris
paradoxa
parens
Parisiensis
Pertyi
pilosiventris
pisciformis
phonbea
procera
producta
pubescens
pulchra
pulicaria
putrida
pygmara
quisquiliarum
ravilla
repandu
Reyi
rigidicornis
robusta
rustica
rufipes
Saundersi
scapularis
sericans
sericea
sinuans
sinuatocollis
socialis
sodalis
sordida
sordidula
spelaea
spreta
stercoraria
subalpina
subcavicola
sublinearis
subrecta
subrugosa
subsinuata
subterranea
subtilis
succicola
taedula
taeniata
tenuicornis
testaceipes
testudinea
Thomsoni
triangulum
trinotata
tristicula
uliginosa

umbonata
vacillans
valida
validicornis
variabilis
varicornis
vernacula
vestita
vicina
villosula
xanthopus
zosterae
HYPNOTA (sous-genre)
Kraatzia
attophila
laevicollis
Liogluta
crassicornis
eremita
graminicola
hepatica
hypnorum
nitidula
ocaloides
oblonga
pagana
subalpina
tenuicornis
umbonata
vestita
LOMECHUSATES
LOMECHUSA
biforeolata
emarginata
inflata
paradoxa
pubicollis
strumosa
LYPROCORRHE (sous-genre)
anceps
MEGISTA (sous-genre)
Microdota
aegra
asperana
autumnalis
brunnipes
celata
divisa
foveicollis
fulva
germanic
inquinula
lacustris
liliputana
minor
montana
neutra
nigra
obscura
palleola
palustris
paradoxa
parvicornis
perdubia
sericea
sordidula
spreta
subopact
terricola
vicina
MYCOTA (sous-genre)
MYRMÉDONIAIRES
MYRMÉDONIATES
Myrmedonia
aptera
atrata
canaliculata
collaris
cognata
Erichsoni
excepta
Fernandi
fulgida
funesta
Hampei
Havorthi
hippocrepis
humeralis
laticollis
limbata
lugens
memnonia
rigida
Rougeti
ruficollis
similis
tristis
tuberiventris

MYRMELIA (sous-genre)
MYRMÉCIATES
MYRMOECIA
rigida
Rougeti
tuberiventris
Notothecta
anceps
confusa
flavipes
OXYPODA.
melanaria
sericatx
PAEDERUS.
impressus
vestitus
Pelurga
luridipennis
PHILHYGRA (sous-genre)
Phryogora
hygrobia
Plataraea
brunnea
depressa
geniculata
hepatica
nigrifrons
nigriventris
sordida
POLYOTA (sous-genre)
PYCNOTA (sous-genre)
SEMIRIS (sous-genre)
fusca
obscura
SOLENIA (sous-genre)
STAPHYLINUS.
brunneus
canaliculatus
collaris
emarginatus
limbatus
socialis
strumosus
TETROPLA (sous-genre)
Thamiaraea
australis
cinnamomea
hospita
THINOBAENA (sous-genre)
quisquiliarum
Traumoecia
castanescens
excavata
nigricornis
XENOTA (sous-genre)
Zyras
collaris
fulgida
Haworthi
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES